

UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE
PARIS IV

PIERRE-ADRIEN PÂRIS
architecte (1745-1819)
ou
l'archéologie malgré soi

Volume I

LA VIE ET L'ŒUVRE DE PIERRE-ADRIEN PÂRIS

2

LES RETRAITES DE PÂRIS
(1793-1819)

Thèse de doctorat d'Etat présentée par
Pierre PINON
sous la direction de
Bruno FOUCART
1997

VOLUME I

LA VIE ET
L'ŒUVRE DE
PIERRE-ADRIEN
PÂRIS

2

LES RETRAITES
(1793-1817)

LE DÉPART EN FRANCHE-COMTÉ ET LA RETRAITE EN NORMANDIE (1792-1806)

LES DERNIERS MOIS À PARIS ET A ORLÉANS

Les derniers mois avant son départ -prémédité ou non- en Franche-Comté, Pâris les a largement consacrés à la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, pour laquelle la Fabrique de la cathédrale et le département du Loiret ont pris la suite des Economats. Il est à Orléans au début du mois de mai (du 1^{er} au 11 au moins) et à la fin de celui de juillet, puis à la fin du mois d'août, alors que les commissaires du Bureau de la Comptabilité de l'Assemblée Nationale le cherchent chez lui (à Paris). Il y est à nouveau de fin septembre à mi-décembre, tant pour Sainte-Croix que pour la Haute Cour de Justice ou les maisons Tassin. Son dernier séjour à Paris remonte à début septembre quand il a été mis en concurrence avec P. Vignon et B. Poyet pour l'installation de l'Assemblée Législative (bientôt Convention) dans la Salle des Machines des Tuileries. Son projet ayant été refusé le 14 septembre, il est aussitôt reparti à Orléans, se sentant peut-être mieux en province qu'à Paris. Douze jours plus tôt les "massacres de septembre" ont été perpétrés.

Le départ en Franche-Comté

Quand il revient d'Orléans, le 16 ou le 17 décembre, c'est pour écrire (le 18 décembre) à R. Mique, Premier architecte, la lettre que nous avons déjà citée mais dont voici un extrait: " [...] *j'espérois avant mon départ pour ma Patrie [la Franche-Comté], rendre mes hommages à l'Académie et prendre congé de mes confrères, mais des affaires que j'ai trouvé ici m'en ont empêché*¹. *Je pars pour aller passer l'hyver dans ma province où je suis obligé de me rendre pour des affaires de famille. J'espère pouvoir au printemps me rejoindre à ma compagnie et partager ses travaux. Veuillez*

¹ Nous ignorons lesquelles.

Monsieur le Président, lui faire agréer mes excuses, mon respect et mes vœux"².

Nous verrons plus bas s'il faut prendre ces déclarations à la lettre, mais il est un fait que Pâris s'en va. Sur les circonstances événementielles de ce départ, nous avons peu d'informations de première main.

Voici d'abord le récit de Charles Weiss³ : "Son devoir l'appelait près de son Maître malheureux, et chaque jour il se rendait aux Tuileries : non comme autrefois, pour lui soumettre de nouveaux projets et attendre ses ordres, mais pour lui offrir le touchant témoignage d'une inébranlable fidélité. Quand Louis XVI eut été renfermé dans une prison, l'imagination de ses serviteurs repoussa l'idée d'un plus grand crime : impuissants à la garantir du moindre outrage, ils eussent rougi de l'abandonner. Mais quand tout fut consommé, il ne leur resta qu'à s'éloigner. Accablé de douleur, M. Paris errait isolé au milieu de cette grande capitale, où naguère il comptait tant d'amis. Il voulait fuir : mais des ordres donnés à chaque barrière, et son nom, ses titres, son attachement connu pour la famille royale, pouvaient le faire descendre dans un cachot. Après quatre jours d'attente, il obtint enfin la permission de sortir de Paris, et il accourut chercher un asile dans les montagnes de Franche-Comté"⁴.

Ce récit est erroné en un point au moins, et incertain pour d'autres. Pâris ne pouvait certainement pas se rendre tous les jours aux Tuileries dans les semaines qui ont précédées l'arrestation du roi, puisqu'il était la plupart du temps à Orléans. Après celle-ci, fin août, il est à nouveau dans cette ville, et presque tout le temps jusqu'à mi-décembre. Et rappelons que fin août il y faisait détruire les insignes de la monarchie. Pour ce qui est de l'"attachement" à la famille royale, il ne valut à personne d'être suspecté avant l'automne 1793 au plus tôt⁵. Seule l'attente d'une autorisation de quitter Paris est vraisemblable. Pâris n'était-il pas architecte de l'Assemblée Nationale ?

² AABA. B 7.

³ *Ch. Weiss, 1821*, pp. 17-18.

⁴ Ce texte a été paraphrasé et dramatisé par A. Estignard, *op. cit.*, p. 48.

⁵ Hubert Robert ne fut interné qu'en octobre 1793 (cf. plus bas), L.-P. Moreau-Desproux, Richard Mique et madame Chalgrin (pour prendre des exemples dans le milieu architectural) ne furent guillotines qu'en juillet 1794 (cf. P. Pinon, "Architectes dans la Révolution. Comment y laisser sa tête", dans *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 262, 1989.

Voici maintenant le récit donné par Pâris lui-même en 1805⁶ : *"Quoiqu'il me restât la moitié des places dont j'avois été revêtu, et que leur revenu annuel s'élevât à près de 12.000 livres⁷, je me retirai sous le prétexte de ma mauvaise santé; et malgré les sollicitations du Comité de l'inspection de la Convention Nationale qui envoya un courier après moi pour me rappeler (ce qui peut être certifié par plusieurs personnes, et entre autres M. Muraire, aujourd'hui président du Tribunal de Cassation⁸), j'allai fixer ma demeure sur un bien que j'avois acquis récemment, vraie solitude dans les montagnes de la Franche-Comté où j'espérois végéter jusqu'à ce que le retour de l'ordre eut mis un terme aux maux qui affligoient ma malheureuse patrie"*.

Pâris a-t-il vraiment plaidé sa mauvaise santé auprès de la Convention ? Pourquoi n'aurait-il pas parlé d'affaires de famille, comme à Mique ? Quant au fait que les inspecteurs de la Convention ait cherché à le retenir à Paris, cela est du domaine du vraisemblable, même si le projet de P. Vignon a été préféré au sien et même si Jacques-Pierre de Gisors a remplacé Vignon en octobre. Le détail de l'événement nous échappe, mais il est facile d'imaginer Pâris attendant son congé de la Convention -demandé à son retour d'Orléans le 17 décembre (environ)-, pressé de partir mais ayant des affaires à régler à Paris (comme il le dit à Mique) et finalement quittant Paris vers le 22-23 décembre, malgré le souhait de la Convention qui lui aurait tout de même accordé ce déplacement chez lui.

Les raisons du départ à Vaclusotte

Les conditions et les motivations du départ de Pâris pour la Franche-Comté, la date même de ce départ restent à expliquer, même un fois qu'on a admis que Pâris a été choqué par l'arrestation du roi le 10 août. D'abord pourquoi ce départ après le 18 décembre ? L'affaire de famille urgente qui l'appelle est réelle : les problèmes de sa famille ayant fui Porrentruy. Le 17 mai 1792 Pierre-François Pâris était à la tête de la milice que a défendu le château du prince-évêque contre une insurrection populaire⁹ dirigée par

⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, "*Etudes d'Architecture*", vol. VII, ms. 482, épilogue à la "*Table*".

⁷ Pâris a effectivement perdu sa place aux Menus-Plaisirs en décembre 1792, mais il lui reste ses places à l'Académie de Musique, à la Convention Nationale et ses honoraires pour les ouvrages d'Orléans.

⁸ Muraire, député du Var, vice-président, puis président de l'Assemblée Législative.

⁹ Cf. A. Quiquerez, *Histoire de la Révolution dans l'Evêché de Bâle*, Bâle, pp. 63-64.

Rengguier¹⁰. Il a alors réussi, mais sa position est rapidement devenue intenable, les juges locaux l'accusant d'avoir fait trois victimes parmi les émeutiers. Il s'est résolu à quitter Porrentruy; dans les jours qui suivirent¹¹, et s'est naturellement réfugié à Vaclusotte dans la propriété acquise pour son fils l'année précédente probablement, comme nous le verrons. Il est normal que Pierre-Adrien souhaite revoir ses parents après ces événements difficiles.

En dehors de ce motif officiellement annoncé, et qui a sa part évidente de vérité, ne reste-t-il pas d'autres possibilités d'explication ? Faut-il revenir à une explication politique ? Que s'est-il passé vers le début du mois de décembre qui ait pu l'inciter à partir ? Est-ce la première comparution du roi devant la Convention le 11 décembre ? Car en octobre-novembre, à Orléans, rien ne semblait l'inquiéter. Si l'opération qu'il avait amené fin août à faire détruire des armoiries au portail de Sainte-Croix, lui avait tellement déplu, s'il avait eu à le faire à contre-cœur, serait-il revenu après le 14 septembre [le 29 octobre par exemple] à Orléans ? Rien ne l'y obligeait, sauf sans doute sa volonté obstinée de mener à bien son chantier de Sainte-Croix et de pouvoir faire réaliser son projet de Cour de Justice, sans parler du chantier des maisons Tassin.

Un signe doit cependant être trouvé dans le fait qu'à partir du 1^{er} janvier 1793 il rédige ses comptes en anglais¹². C'est qu'il se sent apparemment menacé; mais le danger est-il réel ?

Le problème reste entier pour la date précise : pourquoi le 19 (ou le 20) décembre ? Il faut cependant noter que son départ dut être relativement précipité puisque Godin, un ami de la famille Pâris, de Porrentruy, quand il lui écrit le 31 mars 1793, le croit encore à Paris, mais s'appêtant effectivement à entreprendre un voyage dans "*sa patrie*"¹³.

Pour les raisons qui le poussent à partir il faut se demander si celles d'origine politique s'imposent vraiment comme majeures. Pâris a réellement des affaires chez lui, et ne pense-t-il pas que d'ici le printemps la situation aura évolué ? Car il est probable qu'en décembre 1792 il avait réellement l'intention de revenir à Paris (et à Orléans) au printemps. La

¹⁰ Cf. G. Gazier, "L'architecte P. A. Pâris à Porrentruy", dans *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 1930, pp. 82-83.

¹¹ A.-Ch. Gruber, 1973, p. 50, raconte que Pierre-François Pâris a défendu le château de Porrentruy, puis s'est enfui après le départ du Prince-Evêque. Mais il ne situe pas les événements.

¹² Cf. plus bas.

¹³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 102.

mort du roi a évidemment tout changé pour lui. Aussi quand il quittera Vauclusotte en juin 1793 (et non au printemps 1793) ce ne sera pas pour Paris mais pour la Normandie. Nous verrons cependant qu'en mars 1793, puis en novembre encore, Pâris n'avait absolument pas renoncé à reprendre la direction des travaux de Sainte-Croix. N'avait-il rien compris à ce qui se passait (les arrestations ont commencé juste après la loi du 17 septembre 1793 sur les suspects) ou bien cela ne l'inquiétait-il pas au point de renoncer à construire, contrairement à ce qu'il prétendra à partir de 1796. A-t-il su que, par exemple, son ami Hubert Robert avait été arrêté le 29 octobre 1793 ? Son cas pourtant était bien proche de celui du peintre, celui d'un artiste largement honoré par la monarchie, largement pourvu de places, et en relation étroite avec la Cour, le roi, la reine même. Pâris n'a-t-il dû son salut qu'à sa fuite ? Nous verrons que s'il était resté en Franche-Comté il aurait sans doute été arrêté en novembre 1793. Mais était-il vraiment à l'abri en Normandie ? Ne s'était-il pas jeté dans un autre piège, Stanislas Foache, son ami, étant assigné à résidence chez lui au Havre en septembre 1793, Martin-Pierre Foache (frère de Stanislas) et Jacques-François Bégouen (neveu d'une sœur Foache) étant arrêtés le 16 novembre 1793 ? Ce pensait-il à l'abri grâce à son ancienne fonction d'architecte de l'Assemblée Nationale ? Était-il possible de se cacher à Colmoulins, dans la maison de campagne d'un suspect ? Le fait est que Pâris a échappé à tout, et qu'il a traversé la Révolution sans autre ennui que d'avoir perdu ses places, et sa clientèle évidemment.

Il faut aussi se demander dès maintenant si, quand il est parti fin décembre 1792, il avait l'impression qu'il partait pour longtemps ou non.

Nous avons toutes les raisons de penser qu'il espérait n'avoir à effectuer qu'un court séjour en Franche-Comté, mais qu'il n'excluait pas un séjour plus prolongé¹⁴. Sa lettre à Mique exprime plus un au-revoir qu'un adieu. Notons aussi qu'il a sans doute quitté Paris avec, dans ses bagages, les inventaires des décors scéniques des Menus-Plaisirs et de l'Opéra¹⁵, comme s'il craignait leur disparition et surtout comme s'il comptait avoir à s'en resservir. Nous savons, par ailleurs, que la bibliothèque (tout ou partie

¹⁴ Nous reviendrons sur ce problème des intentions de Pâris, que lui-même se posa certainement à nouveau en juin 1793, puis en 1796.

¹⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, mss. 22, 23 et 25, manuscrits qui n'ont normalement rien à faire dans les papiers de Pâris.

des livres et des dessins) de Pâris est à Vaclusotte de 1793 à 1799¹⁶ au moins, mais nous ignorons à quel moment précis il l'y a apportée en Franche-Comté. La précision a une certaine importance, car si Pâris a emporté sa bibliothèque en décembre 1792, c'est qu'il n'avait pas l'intention de rentrer si vite à Paris, mais peut-être aussi qu'il voulait la mettre à l'abri¹⁷. Cependant, nous ne pouvons exclure qu'il ne l'ait amenée qu'en avril 1794 (il est fréquent qu'à la fin de sa vie -l'information date de 1817-1819- Pâris se trompe dans les dates), à l'occasion de son premier retour à Vaclusotte. Néanmoins la probabilité est faible, car on comprendrait mal qu'installé à Colmoulins il s'en sépare si volontairement.

Il faut ainsi prendre en compte deux faits contradictoires : Pâris écrit à Mique qu'il ne part à Vaclusotte que pour y passer l'hiver, mais il y emporte sa bibliothèque, signe d'un déménagement plus durable.

¹⁶ Dans une note commentant la pl. LXX du vol. I, des "*Etudes d'Architecture*", Pâris mentionne le fait que sa bibliothèque était à Vaclusotte de 1793 à 1799, sans préciser dans quelles circonstances elle y est arrivée, ni préciser non plus si elle y est restée après 1799 (elle a pu y rester jusqu'en 1802-1803, moment de l'installation de Pâris dans le pigeonnier d'Escures, cf. plus bas)

¹⁷ Encore qu'il aurait pu la laisser (elle n'était pas énorme à l'époque) chez les Trouard ou les Lefavre.

SIX MOIS EN FRANCHE-COMTÉ (JANVIER-JUIN 1793)

PÂRIS À VAUCLUSOTTE

Nous venons de voir Pâris quitter Paris juste après le 18 décembre 1792. Il arrive à Vaclusotte dans les derniers jours de décembre, avant le 1^{er} janvier en tout cas, puisque ce jour là il y ouvre ses comptes¹⁸. Il retrouve en Franche-Comté son père, sa mère, sa sœur et un de ses frères, qui viennent de quitter Porrentruy.

L'installation de Pâris à Vaclusotte

Nous ignorons l'origine précise de cette propriété, mais nous savons tout de même qu'il s'agit probablement d'un achat effectué au début de la Révolution¹⁹. En effet, dans ses "*Etudes d'Architecture*"²⁰, Pâris écrit d'elle que c'est "*un bien que j'avois acquis dans les Montagnes de la Franche Comté (à Vaclusotte) au commencement de la Révolution*"²¹, et encore : "*J'habitois alors dans un bien que j'avois acheté dans les*

¹⁸ Dans une de ses notes prises à Vaclusotte Pâris a écrit "*J'ai trouvé en 1792*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 68. Et ses premiers comptes tenus s'intitulent "*Paid from the 1^{er} January 1793*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23), ce qui suppose que le 1^{er} janvier il était déjà à Vaclusotte. D'ailleurs la première dépenses mentionnée est une somme de 24 livres donnée à son frère (Pierre-François sans doute). D'ailleurs d'autres comptes encore s'intitulent "*Etat de mes dépenses depuis le 1^{er} janvier 1793*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 124 r^o-118 v^o -la fin de ce manuscrit est folioté à l'envers), et concernent eux aussi les dépenses faites en Franche-Comté.

¹⁹ M.-L. Cornillot suppose qu'il s'agit d'une propriété familiale acquise par son père, P.-Fr. Pâris. Mais la citation semble prouver que c'est Pierre-Adrien qui a acquis Vaclusotte. M.-L. Cornillot explique par l'existence de cette propriété la présence de P.-Fr. Pâris à Besançon en 1783 : "[...] le père de Pierre-Adrien Pâris venait parfois en Franche-Comté où il possédait une propriété à Vaclusotte près de Maîche" (Notice sur le portrait de P.-Fr. Pâris par P.-Fr. Wyrsh, dans *Besançon, le plus ancien Musée de France*, cat. expo., Paris, 1957, p. 55, n^o 112).

²⁰ Vol. IX, "*Table*", feuilles XXXI-XXXII.

²¹ Ch. Weiss écrit qu'il avait "acquis, du produit de ses épargnes, un modeste domaine" à Vaclusotte (Ch. Weiss, 1821, p. 18). Nous savons également qu'elle valait 50 000 livres en 1793 (cf. *infra*). Nous commenterons plus loin le qualificatif de "modeste" que Weiss donne aux propriétés de Pâris en Franche-Comté. Notons que M.-L. Cornillot (1957, *op. cit.*, p. XXIX) se trompe probablement quand elle écrit que Pâris s'est rendu dans la propriété de ses parents à Vaclusotte en 1781, puisque c'est certainement Pierre-Adrien qui l'a acquise, vers 1791 environ. Cependant son père a habité cette maison, de mai (ou juin) 1792 à son décès sans doute, jusqu'en 1799 au moins.

montagnes de Franche-Comté (en 1793)"²². Nous pouvons supposer qu'il a acheté la maison et le domaine de Vaclusotte vers 1791, alors (ou même plus certainement un peu avant) qu'il faisait l'acquisition de deux métairies à Saint-Hyppolite, le bourg le plus proche.

Car, ce que nous savons avec précision, c'est qu'il avait acquis, en mai 1791, les métairies de la Roche de Plainchamp et de Soyère (situées sur la commune de Saint-Hyppolite²³). Comme il s'agit de Biens Nationaux, nous pouvons même supposer que la maison et les terres de Vaclusotte ont été achetées dans les mêmes conditions, mais les registres de vente de Biens Nationaux pour le Doubs²⁴ ne mentionnent que l'achat des deux métairies.

Cet achat a eu lieu le 13 mai 1791. Pâris n'étant pas présent à Saint-Hyppolite, c'est son père, Pierre-François (qui habitait encore à Porrentruy et venait peut-être régulièrement à Besançon, sa ville d'origine), qui a assisté aux adjudications. Pâris lui a fait établir une procuration devant maîtres Fr.-N. Pérignon et J.-N. Giard à Paris, le 23 avril 1791²⁵. Comment Pâris a-t-il eu connaissance de cette vente ? Deux solutions sont envisageables : ou Pâris l'a su en consultant les listes de Biens Nationaux disponibles auprès de l'Assemblée Nationale -en tant qu'architecte de cette assemblée il lui était sans doute facile de le faire-, ou bien cette vente lui a été signalée par son père alors résident à Porrentruy ou même à

²² Vol. I, "Table", feuilles LXX, note ajoutée en 1817-1819. 1793 indique probablement le moment où Pâris résidait à Vaclusotte et non celui où il a acquis la maison.

²³ Pour la métairie de la Roche de Plainchamp deux hypothèses sont possibles. Il peut s'agir de la Petite Roche ou de Plainchamp (les deux noms qui apparaissent dans la carte IGN au 1/25 000^{ème} actuelle), mais les deux lieux dits sont voisins et se trouvent tous les deux au nord-est de Saint-Hyppolite, sur un chemin montant vers le Bois de Vaubierge, à quelques kilomètres de la Suisse. Les deux métairies en question sont implantées sur un replat de la côte qui domine le Doubs. La métairie de Soyère ("en Soyère" dans les documents) est, elle, au sud de Saint-Hyppolite, sur un petit plateau qui lui aussi domine le Doubs.

²⁴ AD. Doubs, série Q.

²⁵ AD. Doubs, Q 232. Pâris "*donne pouvoir et par lui et en son nom [pour] enchérir sur deux métairies situées dans le district de Saint-Hyppolite en Franche-Comté et faisant partie des biens nationaux à vendre dans le dit lieu, se rendre adjudicataire d'icelles [...]*". Cf. transcription complète de cette procuration dans "Documents", Volume IV. Nous n'avons curieusement pas trouvé la copie de cette procuration dans les minutes du notaire parisien Jean-Nicolas Giard (AN. McN. XVIII, 894), ni dans celles de François-Nicolas Pérignon (AN. McN. LIII, 645). Par contre nous avons trouvé que Giard était un des notaires de P.-J.-O. Bergeret, un des clients de Pâris.

Vauclusotte déjà²⁶. Notons incidemment que Pâris n'est pas le seul architecte à avoir profité de la vente de Biens Nationaux; des exemples pour M. Crucy et Fr.-L. Seheult, entre autres, sont connus²⁷.

Pourquoi Pâris a-t-il investi dans la terre et non dans des propriétés urbaines, comme cela était naturel aux architectes spéculateurs²⁸ ? Peut-être d'abord parce que membre de l'Académie il ne voulait pas se lancer dans des spéculations foncières ou immobilières voyantes. Mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que le goût pour la campagne de sa jeunesse ne l'avait pas quitté. Le soin avec lequel il gèrera ses terres²⁹ nous encourage à le croire.

Pourquoi Pâris a-t-il choisi Saint-Hyppolite pour placer ses capitaux ? La réponse dépend de l'état d'esprit de Pâris en 1791. S'il n'a alors pas d'inquiétudes particulières devant les événements révolutionnaires, peut-être est-ce seulement pour avoir des propriétés que son père peut surveiller de la Suisse voisine. Si les événements de Paris (ou de Porrentruy) le poussent à se ménager (et à ménager sa famille) une retraite tranquille, peut-être la situation de Saint-Hyppolite près de la frontière Suisse est-elle significative ?

Quoiqu'il en soit, le 13 mai 1791 son père est à Saint-Hyppolite dans les locaux des ci-devant Ursulines, transformés en greffe du Tribunal de justice (du Directoire du district de Saint-Hyppolite), où ont lieu les adjudications. Pierre-François enlève d'abord une partie du lot n° 14, le domaine de la Roche de Plainchamp, consistant en champs (47 journaux), forêts et dépendances (la métairie), alors en bail à A. Michaux. L'autre partie ayant été adjugée à Michaux lui-même, pour 15 000 livres, Pierre-François fait rallumer le feu pour tenter d'acquérir le tout, avec succès puisque l'obtient pour 46 000 livres au total.

Puis Pâris père s'attaque au lot n° 15, le "Domaine lieudis En Soyère", comportant une maison, 97 journaux de champs, 6 journaux et 34 arpents de bois. Alors en bail aux frères Bierle, le domaine est estimé à 24 600 livres. Sans doute pour éviter toute surenchère, Pierre-François en propose

²⁶ Nous ignorons évidemment la date d'acquisition de Vauclusotte, et ne savons pas à quel moment exact Pierre-François a quitté la Suisse, mais c'est l'explication la plus plausible de sa présence dans la région.

²⁷ Cf. *Jardins en France, 1760-1820. Pays d'illusions, terres d'expériences*, Paris, 1977, p. 101.

²⁸ Cf. P. Pinon, "Lotissements spéculatifs, formes urbaines et architecture à la fin de l'Ancien Régime", dans *Soufflot et l'architecture des Lumières, Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, suppl. au n° 6-7, pp. 178-191.

²⁹ Cf. plus bas.

directement 50 600 livres, et enlève évidemment l'adjudication. Les deux propriétés appartenaient, avant d'être Biens Nationaux, aux Ursulines de Saint-Hyppolite.

Ainsi devons compter Pâris, le royaliste, parmi les profiteurs de la Révolution, ceux qui rachètent à un prix raisonnable, face à des paysans moins argentés qu'eux, des Biens Nationaux.

Notons aussi que Pâris, pour réaliser ses achats, devait avoir devant lui quelques économies : il gagnait alors en moyenne presque 32 000 livres par an³⁰, et avait des frais modestes (il était par exemple logé à l'hôtel des Menus-Plaisirs).

En quoi consistaient exactement les bâtiments acquis par Pâris ? La recherche reste à faire³¹. Pour la maison de la Roche, nous avons cependant une indication donnée par Pâris lui-même : "*La maison est grande et neuve : elle est en bon état, mais si je voulois y habiter, il y auroit de la dépense à y faire n'y ayant de cheminées que celles des cuisines et les planchers simples ayant besoin d'être doublés ou plafonnés*"³².

L'évocation qui est donnée de la maison de Vaclusotte, en novembre 1793, dans un procès verbal de séquestre³³, indique une demeure plutôt modeste : sont mentionnées une cuisine au rez-de-chaussée et une chambre particulière à l'étage pour Pâris. Il y avait aussi d'autres chambres pour sa famille et pour les domestiques, et des dépendances pour les animaux (bœufs, vaches, moutons, cochons) et pour le matériel (charriots, charrue, herse).

Le projet maison-tour pour Vaclusotte

Si la maison de la Roche n'était pas confortable, celle de Vaclusotte ne devait guère l'être davantage. Aussi n'est-il pas étonnant de voir Pâris, quelques années plus tard, rêver de se construire une nouvelle maison à Vaclusotte, dans l'éventualité d'un retour en Franche-Comté alors qu'il est déjà en Normandie. C'est du moins ainsi que nous interprétons le projet de maison en forme de tour [fig. 94 et 95] que Pâris a placé dans ses "*Etudes*

³⁰ Cf. Volume II, "Sa vie privée", "Ses revenus".

³¹ Les métairies de la Roche et de Soyère existent encore; l'existence de la maison de Vaclusotte est sujette à discussions, et devrait faire elle aussi l'objet d'une recherche particulière.

³² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 58.

³³ Cf. *infra*.

d'Architecture", avec les dessins de l'aménagement du colombier d'Escures³⁴ [fig. 92], près du Havre, chez des amis qui l'accueilleront plus tard.

Si dans la planche concernant Escures figure un commentaire permettant une attribution certaine, les deux planches concernant Vaclusotte³⁵ sont muettes, le commentaire se trouvant lui dans la "Table".

Aussi y a-t-il eu confusion. Tel auteur a publié l'élévation pour Vaclusotte sous le titre de colombier à Escures³⁶, tel autre la coupe du même projet d'habitation pour Vaclusotte comme étant celle d'un colombier aménagé chez des amis (en Normandie ?)³⁷.

Voici le commentaire figurant dans la "Table", et qui concerne donc Vaclusotte : "XXXI et XXXII. Plans, élévation et coupe d'un projet que j'avois fait pour ma propre habitation, dans un bien que j'avois acquis dans les Montagnes de la Franche Comté (à Vaclusotte) au commencement de la Révolution. Il n'a pas été exécuté³⁸, ayant trouvé peu d'agrément dans cette demeure. Depuis j'ai vendu ce bien".

Le projet pour Vaclusotte, à première vue, ne peut être que postérieur au projet d'aménagement du colombier d'Escures que nous étudierons plus loin. En effet, si l'on conçoit la raison pour laquelle Pâris aurait, en 1793, alors qu'il séjournait à Vaclusotte, dessiné une maison³⁹, l'on comprend mal pourquoi il lui aurait donné une telle forme. D'autre part, en janvier-juin 1793 Pâris se croit dans une situation provisoire, la Révolution qu'il a quitté à Paris peut arriver dans ce fond de Franche-Comté d'un moment à l'autre, et elle y arrivera effectivement pour lui en novembre 1793, quand les scellés seront apposés sur sa vieille maison de Vaclusotte. Enfin, si

³⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms 484, "*Etudes d'Architecture*", pl. XXXI r° [fig. 92]. Le fait même que les deux projets soient présentés dans des planches qui s'imbriquent prouve leur liaison.

³⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms 484, "*Etudes d'Architecture*", pl. XXXI v° [fig. 94] et XXXII v° [fig. 95].

³⁶ *La Révolution en Haute-Normandie, op. cit.*, fig. 207, p. 321.

³⁷ A. Jacques et J.-P. Mouilleseaux, *Les architectes de la Liberté*, Paris, 1989, p. 58.

³⁸ Cette information est confirmée par un premier catalogue des dessins destinés à former le IX^{ème} volume des "*Etudes d'Architecture*", rédigé en 1809-1810, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 17 : "*Maison projetée pour moi à Vaclusotte, non exécutée*".

³⁹ Le fait que la vieille maison de Vaclusotte, comme celle de la Roche, ne sont pas confortables constitue une raison évidente. Mais cet argument est tout aussi valable pour une date postérieure à 1793.

l'idée d'une maison-tour n'est pas inconcevable à cette époque (on pense à la tour-colonne du Désert de Retz), il y a trop d'analogies entre le colombier d'Escures aménagé et le projet de maison-tour pour Vaclusotte pour qu'il s'agisse d'une coïncidence. Pâris ayant en vue l'aménagement du colombier d'Escures (ou l'ayant déjà réalisé)⁴⁰ eut sans doute l'idée de concevoir une habitation conçue sur le même principe : un noyau cylindrique (comme s'il s'agissait d'un pigeonnier) sur lequel s'agglutinent des espaces plus ou moins consacrés au service. Sont ainsi rassemblés dans ce projet une des idées fortes du moment, le goût pour les volumes géométriques simples, notamment cylindriques ou sphériques⁴¹, mais aussi l'expérience d'un espace confortable. Pâris a en outre profité du fait qu'il s'agit d'un édifice neuf pour concevoir un plan symétrique, ce qui n'était pas été possible à Escures.

La datation du projet de maison-tour pour Vaclusotte pose cependant un problème. Logiquement, il devrait être postérieur, comme nous venons de l'exposer, à l'aménagement même du colombier d'Escures, qui en fait a eu lieu, en 1801-1802 ou même un peu plus tard. Mais une inscription, peu lisible il est vrai, qui figure sur l'élévation de la maison-tour semble indiquer une date : "MDCCXCV" (1795).

Dès lors deux hypothèses se présentent : ou la date est exacte et a une signification précise, et il faut dater le projet de maison-tour pour Vaclusotte de 1795, ou bien elle n'a pas de signification, et il est alors plus logique de penser que Pâris l'a dessiné après 1801, notre architecte ayant fait l'expérience concrète de ce genre d'espace et l'ayant apprécié au point de le reproduire, avec plus de perfectionnement, pour Vaclusotte.

Si la première hypothèse est *a priori* moins vraisemblable (la date de l'inscription mise à part), elle n'est cependant pas à exclure si l'on tient compte du fait que Pâris a pu avoir l'idée de l'aménagement du colombier dès son installation à Escures, en 1795 justement, dans l'éventualité du retour de Grégoire de Rumare, mais ne la mettre à exécution qu'en 1801 quand il lui fallut quitter son appartement dans le château d'Escures proprement dit⁴². Une information pourrait permettre de trancher : la date de la vente de Vaclusotte. Il serait en effet inimaginable que Pâris dessine

⁴⁰ Pâris s'installera à Escures en 1795, cf. *infra* .

⁴¹ E. Kaufman (*L'architecture au siècle des Lumières*, Paris, 1963 -*Architecture in the Age of Reason, 1755-*, p. 196), l'a remarqué : "Le contraste de masses cubiques et cylindriques est évident dans la maison de Vaclusotte [...]".

⁴² Cf. plus bas.

un projet pour une propriété dont il n'a plus possession ou même qu'il est sur le point de vendre. D'ailleurs, dans son commentaire il explique : "*depuis j'ai vendu ce bien*"⁴³. Le problème est que pour cette date de vente nous en sommes réduits à des suppositions : comme nous le verrons plus bas nous savons seulement qu'en juillet 1803 Pâris est à la tête d'un capital d'au moins 100 000 francs qu'il cherche à placer⁴⁴. Si ce capital en liquide correspond à la vente de ses propriétés de Franche-Comté, cela signifie qu'il les a vendues en 1802 ou début 1803 (il les possédait encore en 1799-1800). Mais que cette hypothèse soit la bonne ou non, elle ne permet pas de fixer avec certitude la datation du projet de maison-tour. En effet, c'est seulement si la date de vente était antérieure à 1801, ou mieux d'avant 1795, qu'elle pourrait induire une datation en 1793, l'argument de l'inspiration du colombier d'Escures ne pouvant plus jouer.

En conclusion trois hypothèses restent concevables : le projet de maison-tour date de 1795 comme l'indique l'inscription, avec cette réserve que la coïncidence avec le colombier d'Escures est troublante, ou il date de l'été 1799, quand Pâris retourne en Franche-Comté⁴⁵, mais à un moment où il a déjà eu l'idée d'aménager le colombier d'Escures, ou bien il date de 1801-1802, c'est-à-dire entre l'installation dans le colombier et le moment probable de la vente de la propriété de Vaclusotte (vers 1803, avant des prêts d'argent importants qu'il effectue), avec cette réserve qu'il est curieux de dessiner un projet pour une propriété qu'on s'appête à vendre.

Il faut enfin faire une remarque qui peut paraître contradictoire avec notre hypothèse initiale selon laquelle l'aménagement du colombier est le modèle de la maison-tour. Le projet de maison-tour n'aurait-il pas donné à Pâris, en 1801 ou même avant, l'idée d'aménager le colombier qui a évidemment la forme d'une (maison-tour), celle qu'il aurait alors projetée en 1793 ou 1795 ? La date de vente de Vaclusotte, juste après l'installation à Escures, ne poserait alors plus de problème. En l'absence de documents probants, la psychologie de Pâris, ou la logique architecturale de fonctionnement des modèles, permettent d'échafauder plusieurs hypothèses.

⁴³ Notons d'ailleurs que même ce "*depuis*" peut être interprété comme se rapportant à la date d'acquisition (1791) ou bien à celle où le projet a été dessiné (que nous ignorons). Si la première interprétation est la bonne, toutes les dates restent possibles pour le projet (évidemment postérieur à 1791), mais si c'est la seconde qui est la meilleure, le projet est alors probablement antérieur à 1803, comme nous allons le voir.

⁴⁴ Cf. *infra*, p. 78.

⁴⁵ Cf. plus bas.

Venons en maintenant au projet pour Vaclusotte, tel qu'il apparaît dans les planches XXXI v° et XXXII v° des "*Etudes d'Architecture*"⁴⁶. La distribution de la maison est la suivante : dans le noyau cylindrique un salon (rez-de-chaussée) et une chambre à coucher-bibliothèque (premier étage), avec à l'entresol une "chambre de demoiselle" et une "chambre de cuisinière", et en attique deux "chambres d'amis" (petites chambres circulaires avec lits en alcove, habilement resserrées). Le volume en appentis qui enveloppe la moitié du cylindre au rez-de-chaussée (aux deux derniers étages ce volume de service n'abrite plus que l'escalier et des petits cabinets) est occupé par un vestibule d'entrée, une salle à manger, une cuisine et une chambre à coucher (dans les combles des appentis se logent trois petites chambres de domestiques).

Par le nombre des pièces (notamment trois chambres, en dehors de la chambre-bibliothèque que certainement Pâris se réservait) implique que Pâris n'y aurait pas habité seul. On pense évidemment à sa famille, réfugiée en Franche-Comté.

Sans décoration autre que celle des deux niches avec bustes à l'antique, avec ses modillons très simples, une couverture conique (une voûte formant dôme en ogive) d'où sort la fumée des cheminées⁴⁷, la maison pour Vaclusotte affiche sa rusticité, et aussi son confort. On aura déjà noté la "*chambre à coucher et bibliothèque*" (le lit dans une alcôve face à l'espace de la bibliothèque, mais en retrait) qui représente une sorte d'idéal pour cet architecte célibataire vivant au milieu de ses livres et de ses collections. Pour le confort encore, dans un sens plus matériel, il faut noter le système de chauffage très élaboré, et que justifie le climat jurassien. Dans le planche XXXI v°, nous trouvons ce petit commentaire (le seul) : "*Nota. Les partie teintées en jaune sont des armoires, celles qui sont marquées dans le plan d'entresol sont pratiquées sous le rampant du comble. La salle à manger seroit échauffée par des tuyaux de chaleur pratiqués sous l'armoire 2, derrière la plaque de la cheminée de la cuisine. Le comble de la tour est voûté en augive [sic], toutes les cheminées*

⁴⁶ Pl. XXXI : "*Plan à rez de chaussée*", "*Plan d'entresol*", "*Plan du premier étage*" [fig. 92], "*Plan de l'étage en attique*" et "*Plan du comble*"; pl. XXXII : une élévation et une coupe.

⁴⁷ L'essentiel du court commentaire qui accompagne porte sur ce problème : "*La salle à manger seroit chauffée par des tuyaux de chaleur pratiqués sous l'armoire 2, derrière la plaque de la cheminée de la cuisine. Le comble de la tour est voûté en augive. Toutes les cheminées rampent sous cette voûte et se réunissent à une seule souche en forme d'autel qui couronne l'édifice*" (fol. XXXI, "*nota* ").

rampent sous cette voûte et se ramifient à une seule souche en forme d'autel qui couronne l'édifice"⁴⁸.

Ce que prouve ce projet, quelles que soient nos interprétations chronologiques, c'est que Pâris pensa un moment (entre 1793 et 1802) qu'après son séjour en Normandie, commencé en juillet 1793, il allait revenir habiter à Vaclusotte. Le séjour qu'il y fit durant l'été 1799 est une indication. Mais il vendit ses propriétés de Franche-Comté -y trouvant "*peu d'agrément*"- avant de partir pour Rome en 1806, avant même 1803, probablement⁴⁹.

Nous plaçons ici un hypothétique aménagement architectural que Pâris aurait projeté et même réalisé à Vaclusotte durant ce premier semestre de 1793. Notre unique source est un passage de la notice sur Vaclusotte du *Dictionnaire des communes du département du Doubs*⁵⁰: "P.A. Parîs, célèbre architecte de la Cour de Louis XVI, s'étant retiré à Vaclusotte pendant la Révolution, la famille Pourcelot lui demanda de diriger les travaux d'agrandissement de sa demeure. Cette maison, en cours de restauration, est actuellement la propriété de Henri Carrier". Le client éventuel de Pâris serait alors Pierre-Philippe-François Pourcelot, médecin exerçant à Vaclusotte, d'ailleurs arrêté comme suspect le 25 septembre 1793. La maison en question serait une propriété de famille, les Pourcelot s'étant installé à Vaclusotte dès le début du XVIII^e siècle, et le père du médecin, Louis-Charles-Bonaventure, avocat au Parlement, y ayant également habité⁵¹. L'hypothèse d'une intervention de Pâris sur cette maison n'est donc pas invraisemblable. La recherche reste à faire⁵².

La vie de Pâris à Vaclusotte et la gestion des exploitations agricoles

A Vaclusotte Pierre-Adrien retrouve son père, sa mère, un de ses frères (nous ignorons lequel, il en avait deux⁵³, mais il devrait s'agir de Jean-

⁴⁸ La coupe et l'élévation de la pl. XXXII montrent bien ce que décrit cette note.

⁴⁹ Nous avons évoqué ce problème et allons le rediscuter plus loin.

⁵⁰ Besançon, t. 6, 1987, p. 3276.

⁵¹ Un frère du médecin, Claude-Joseph-Marcel, était avocat, et avait été élu procureur-syndic de Saint-Hippolyte en 1790.

⁵² Marie-Lucie Cornillot, ancien conservateur du Musée des Beaux-Arts de Besançon (information orale), partage cette hypothèse d'une intervention architecturale de Pâris à Vaclusotte, qui semble fondée sur une tradition familiale et locale.

⁵³ Jean-Ambroise et de Pierre-François (comme son père)

Ambroise⁵⁴) et sa sœur (épouse Talmet). Nous ignorons également à quelle date précise ils y sont arrivés, qui devrait se situer à partir de juin 1792, mais nous avons quelques preuves de leur présence. Pour sa sœur et un de ses frères, ils sont mentionnés parmi les bénéficiaires de ses largesses (il avait alors finalement toute sa famille à charge) dès les premiers jours de janvier⁵⁵. Pour son père et sa mère, il y a une lettre de Godin, médecin, ami de Porrentruy, du 31 mars 1793 (déjà citée), qui se "*renouvelle dans le souvenir de Monsieur votre père, Madame et M^r. votre frère*"⁵⁶, et aussi le procès verbal de séquestration de novembre 1793, déjà cité, qui mentionne la présence dans la maison de Vaclusotte du père, de la mère et du frère de Pierre-Adrien⁵⁷. Les comptes tenus entre le 17 mars et le 9 avril 1793⁵⁸, signalent encore de petites sommes d'argent donnée aux mêmes personnes, et aussi à sa sœur.

Nous venons de mentionner des domestiques. D'autres comptes⁵⁹ permettent d'en établir la liste : Nicolas Fignet maître valet de labourage⁶⁰, Jean-Claude Party⁶¹ second valet, Généreuse Verpillot⁶² première servante, Françoise Verpillot seconde servante⁶³, Marguerite Sannier, seconde servante de culture⁶⁴, Marie-Jeanne Bilchox cuisinière⁶⁵, Frantz

⁵⁴ Nous savons par ailleurs (*Mémoire du Sr Jean-Baptiste Paris [...] contre Victor Gauffre et Pierre-Auguste Paris [...]*, Altkirch, 1821, p. 3) que Pierre-François fils, a été arrêté durant la Révolution, mais nous ignorons où (à Porrentruy, à Vaclusotte ?) et à quel moment (avant ou après janvier 1793 ?).

⁵⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 20 v°.

⁵⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 102. Cette lettre avait été envoyée à Paris car Godin pensait que Pâris y était encore (en mars 1793), mais par contre il savait qu'il était dans ses projets de partir pour la Franche-Comté ("*Vous aller faire un voyage dans votre patrie*").

⁵⁷ AD. Doubs, Q 365 : " [...] dont tout les graines ci-dessus serve à l'entretien des domestiques, et père et mère et le frère dudit Paris, et à l'engrais de quatre cochons [...]".

⁵⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 20 v° - 22 r°.

⁵⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5, fol. 2 r° - 6 r° (sur des dessins au crayon de détails antiques pris à Rome).

⁶⁰ Engagé le 1^{er} mars 1793 jusqu'au Noël suivant (fol. 2 r°), écriture sur détails architectoniques en marbre, "*rouge antique*", "*brèche jaune*".

⁶¹ Engagé de Noël 1792 à Noël 1793 (fol. 2 v°, écriture sur bas-reliefs).

⁶² Engagé de Noël 1792 à Noël 1793 (fol. 3 r°, écriture sur bas-reliefs).

⁶³ "*En attendant qu'on ait trouvé une bonne seconde servante*".

⁶⁴ "*Engagée le 20 mars pour 69 livres en argent et une paire de souliers*" (fol. 3 v°).

⁶⁵ Engagée le 1^{er} mars, à 48 livres, plus une "*paire de soulier et une cape noire*", par an (fol. 4 r°, écriture sur des rinceaux, une console et un chapiteau ionique).

Maillat ouvrier charpentier⁶⁶, un menuisier qui n'est pas nommé⁶⁷, Jean-Claude Party ouvrier de culture⁶⁸, Nicolas Party ouvrier de culture⁶⁹, Pierre Hermain ouvrier de culture⁷⁰, Xavier Froidevau ouvrier de culture⁷¹, Jason Bresse "*pour racommoder les voitures*"⁷², et Jeanne-Antonine Bourdenet ouvrière⁷³. Le procès verbal de novembre 1793 donne un autre nom encore, Jean-François Macabrey, régisseur. Mais il est probable que celui-ci n'ait été engagé qu'après le départ de Pierre-Adrien, c'est-à-dire en juin 1793.

Les différents comptes mentionnés nous donnent également la possibilité de suivre les activités de Pâris durant cette période ainsi que d'évaluer ses dépenses pour ses exploitations agricoles. Il y a d'abord les comptes tenus de janvier à avril 1793 intitulés "*Paris from the 1^{er} january 1793*"⁷⁴, rédigés en anglais des premiers jours de janvier au 12 mars 1793, ce qui indique sans doute que Pâris craignait d'être arrêté et qu'il préférerait écrire en anglais, afin de ne pouvoir être lu par le premier venu, ou bien afin de se faire passer pour un anglais⁷⁵. Puis du 17 mars au 9 avril, peut-être rassuré, il se remet à écrire en français.

Ces comptes commencent ainsi : "*To my broder [Jean-Ambroise ou Pierre-François]. 24 livres. To the litle geurle. 10 livres. To the boy. 5 livres. To my servant. 6 livres. To the judge of peace, Mr. Martenu for the debts of my sister. 75 livres. To bought ferment or iron works to Besançon. 25 livres [...]*". L'anglais de Pâris était encore approximatif, quelque peu phonétique. Ce n'est donc pas avec Louis XVI qu'il l'a réellement appris, mais seul entre 1796 et 1800 environ.

Nous trouvons dans ces comptes des sommes versées aux membres de sa famille, et diverses dépenses. Ainsi le 26 mars il achète deux boeufs,

⁶⁶ Engagé à 15 sols par jour, depuis le 4 février 1793, payé jusqu'au 3 mai (fol. 4 v°, écriture sur porte antique).

⁶⁷ Depuis le 11 mars jusqu'au 4 mai 1793 (fol. 5 r°, écriture sur fontaine antique).

⁶⁸ Engagé à partir du 20 février 1793, à 8 sols par jour, jusqu'au 2 mars, puis à 10 sols jusqu'à la Saint-Michel (fol. 5 v°, écriture sur sarcophage antique).

⁶⁹ Engagé à partir du 22 février, à 8 sols par jour, jusqu'au 5 mai.

⁷⁰ Engagé à partir du 3 juin.

⁷¹ Engagé à partir du 27 mai.

⁷² Engagé à partir du 5 juin.

⁷³ "*A 5 livres l'hiver et 6 l'été. Payée jusqu'au 17 avril, qu'elle a quitté*" (fol. 6 r°, écriture sur table antique).

⁷⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23.

⁷⁵ Nous avons vu Pâris agir ainsi, en 1774 à Palestrina, afin de tenter d'échapper, dans une auberge, au maigre du vendredi, cf. *supra*, pp. 57-58.

pour 700 livres en assignats et 24 livres en argent, au marché de Rosureux (village situé au sud-ouest de Vaclusotte, dans la vallée du Dessoubre). Nous pouvons également le suivre dans un voyage qu'il fait à Besançon, du 3 au 8 avril 1793⁷⁶. A l'aller et au retour, il fait étape à Nancray. A Besançon (les 4, 5 et 6) il effectue des emplettes (écuelles, brosses, ..etc.) et rencontre D.-Ph. Lapret, un ami architecte, auquel il donne 125 livres destinées au premier terme de l'apprentissage "du petit Roch". Il devrait s'agir d'un petit cousin du côté de sa mère (née Roch), c'est-à-dire d'un petit-fils d'un frère de sa mère. A moins que Roch soit ici un prénom.

D'autres comptes, tenus du 17 mars au 29 mai⁷⁷, portent, par exemple, des mentions de ce genre: "*Laissé à mon frère pour de la viande, 5 livres 13 sols*", "*Donné à mon père pour le taillandier de Bervaye, 5 sols*" ou "*Mon frère a été à Valoreille [village immédiatement au nord de Vaclusotte] pour acheter des pommes*"⁷⁸. A titre d'exemple, encore, voici l'ensemble des dépenses du mois de mai 1793, rangées en trois colonnes ("*Dépenses de ménage*", "*Dépense de culture*" et "*Dépenses extraordinaires*") : parmi les "*Dépenses de ménage*" on note des achats de moutarde et de beurre, de fourchettes et d'assiettes, "*à St. Hipolite pour de la corne de cerf pour ma mère, 15 sols*" (le 13 mai), parmi les "*Dépenses extraordinaires*", "*payé à Franz Mailla [Frantz Maillat] 17 journées jusque compris le 3 mai, 25 livres*", "*du 12 donné à Franz le charpentier, 5 livres*"⁷⁹.

Un autre compte encore⁸⁰, explique que quand il est arrivé à Vaclusotte, il a trouvé dans ses étables quatre paires de gros bœufs, trois paires de petits, qu'il a vendu les huit gros pour 3 034 livres, et en a racheté huit autres (dont deux à Rosureux comme nous venons de le voir) pour 3 911 livres, ainsi que deux vaches et deux génisses.

⁷⁶ Un autre compte (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5, fol. 108 v°) nous apprend que le voyage de Vaclusotte à Besançon lui a coûté 3 livres.

⁷⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5, fin du manuscrit non folioté, fol. [106 r°]-[110 r°].

⁷⁸ Ces écritures à la plume recouvrent des dessins au crayon pris en Italie en 1772-1774 [fig. 331].

⁷⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5, fin du manuscrit non folioté. Ces comptes pour le mois de mai 1793 recouvrent un plan de l'escalier d'eau de la villa Torlonia à Frascati.

⁸⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 68 r°.

Une autre note enfin⁸¹ nous apprend qu'il cultivait lui-même ses jardins et son verger. D'autres notes encore⁸² donnent les mises en cultures de certaines de ses terres : des pommes de terre "En Graverot", du lin à "Escorvées et dans la Chénevière", du chanvre "dans le Clos des Combres", de la navette à "Escorvées", des pesettes "En Jacoutot", autant de lieux-dits permettant de situer le domaine de Pâris à Vaclusotte.

Ainsi Pâris, que nous avons vu herboriser dans sa jeunesse, se lance-t-il dans l'expérience concrète de l'exploitation agricole. Mais dans quel état d'esprit est-il alors ? Regrette-t-il la vie de Cour, l'Opéra, la fréquentation des artistes, des gentishommes, lui qui venait d'être anobli. Sans doute, mais nous n'en savons rien, ses journaux dressant la liste de ses domestiques, l'*"Etat des ustensiles de labourage que j'ai dans ma maison de Vaclusotte. Etat où ils sont au mois de mars 1793"*⁸³, et n'abordant jamais des problèmes plus intimes. La culture de ses jardins le console-t-elle de la disparition de ses activités culturelles ? Quoiqu'il en soit, il met autant de soin à inventorier ses terres et son cheptel qu'il en mettait à noter les mémoires qu'il réglait aux entrepreneurs et qu'il mettra à rédiger le catalogue de sa bibliothèque.

Mais nécessité fait loi. Et certainement est-ce de cette expérience que naîtront, ou plutôt trouveront une résonance concrète, ses traductions d'ouvrages agronomiques anglais, qui l'occuperont durant des mois en Normandie⁸⁴.

L'état de la fortune de Pâris en 1793

L'arrivée en Franche-Comté a été pour Pâris l'occasion de faire ses comptes. C'est de plus à cette occasion qu'il a noté les revenus de ses biens agricoles. Aussi sommes-nous capables de dresser l'état de sa fortune en 1793, non comprises ses économies en liquide.

⁸¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 59 r°: "*La maison de Vaclusotte avec ses jardins et un verger au dessous que j'exploite*".

⁸² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5, fin du manuscrit non folioté [fig. 332].

⁸³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5, fol. 1.

⁸⁴ Ch. Weiss écrit : "Ce fut dans cette retraite [Colmoulins] qu'il acheva la traduction du *Traité de Dickson*, commencée dans le palais de Versailles " (*Ch. Weiss, 1821*, p. 21). Nous ne voyons pas sur quelle source se base Weiss pour avancer une telle affirmation. D'ailleurs Pâris n'a jamais résidé dans le château de Versailles. Il logeait à Paris, et ses déplacements à Versailles étaient si peu fréquents qu'il les notaient dans ses journaux ou ses comptes.

L'actif de Pâris, en janvier 1793⁸⁵, est le suivant. Il y a d'abord ses propriétés : la maison de Vaclusotte estimée à 50 000 livres, la métairie de la Roche à 46 000 livres et celle de Soyère à 50 600 livres. Remarquons que pour les deux métairies, l'estimation de Pâris correspond exactement au prix qu'il a payé en 1791. Pour le reste, il s'agit de créances diverses. Une première catégorie est celle des honoraires dus par des clients privés ou publics : la succession du maréchal de Duras, 3 600 livres⁸⁶; Tassin de Villiers, 4 500 livres (Pâris a noté "*Payé*")⁸⁷; la duchesse de Bourbon, 16 000 livres⁸⁸; la municipalité d'Orléans, 4 560 livres⁸⁹; et la fabrique de Sainte-Croix, 1 100 livres⁹⁰. Il a aussi ce qui lui est dû de reliquat sur sa charge aux Menus-Plaisirs, sur la Maison du Roi : "*Il m'est du au terme du décret depuis le 1^{er} juillet jusqu'au 10 août, sur le pied de 6 000 livres par an, et depuis le 10 août jusqu'au 1^{er} septembre sur le pied de 600 livres par an, 666 livres 13 sols 4 sous*". Enfin, viennent deux créances dont l'origine est incertaine : 5 900 livres de Lefavre ("*Payé*") et 1 000 livres de Jansson, libraire place Saint-Honoré⁹¹. Pour ce dernier nous aurions plutôt pu nous attendre à des dettes correspondant à des achats de livres, mais peut-être Pâris en a-t-il vendu avant de quitter Paris, ne pouvant transporter toute sa bibliothèque en Franche-Comté ? Pour Lefavre, il s'agit sans doute d'un prêt que Pâris a accordé à son oncle; à moins qu'il s'agisse de très vieilles dettes sur ses honoraires correspondant aux deux hôtels qu'il a dessinés pour le compte de l'entrepreneur en 1777-1782. Enfin Pâris possède pour 3 450 livres de rentes viagères, dont nous ignorons encore davantage l'origine.

Pour le passif⁹², nous trouvons 1 600 livres de dettes diverses et surtout 25 000 livres dues "*à la Nation pour mes acquisitions, 25.000 livres*". Il

⁸⁵ "*Etat de mon actif et de mon passif*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 55.

⁸⁶ Il s'agit des ouvrages de l'hôtel de Duras à Versailles menés en 1787. Ce montant d'honoraires nous a permis (*supra*) d'estimer les ouvrages effectués à 72 000 livres.

⁸⁷ Il s'agit des honoraires afférents aux ouvrages des maisons Tassin à Orléans.

⁸⁸ Pour les ouvrages à l'hôtel de Bourbon et au château de Petit-Bourg (cf. *supra*). Pâris ne touchera la fin de cette créance qu'en 1805 ou peu après (cf. *supra* et *infra*).

⁸⁹ Il s'agit des ouvrages à la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, la Ville ayant pris la suite des Economats dans le finacement du chantier, et peut-être aussi des projets pour le tribunal d'Orléans (cf. *supra*). Comme nous l'avons vu, Pâris a réclamé pendant longtemps ses honoraires pour ses travaux à Orléans.

⁹⁰ Pâris a noté : "*Projets pour la fabrique de Sainte-Croix*". S'il ne s'agit pas d'ouvrages à la cathédrale, nous ignorons leur nature.

⁹¹ Ne s'agit-il pas plutôt de Jansen, libraire-éditeur lié à Pâris ?

⁹² "*Etat de mon actif et de mon passif*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 56.

s'agit certainement de ce Pâris n'a pas encore payé sur ses achats de Biens Nationaux en 1791. Pour le remboursement de ces 25 000 livres, Pâris avait arrêté un plan : 17 400 livres seraient prises sur les rentes viagères (3 450 livres durant cinq ans, environ) et les 7 600 livres restantes sur l'argent que lui doit Lefavre (nous avons vu plus haut que Lefavre lui avait déjà remboursé les 5 900 livres qu'il lui devait, mais nous n'avons pas d'autres explications dans ces comptes)⁹³.

Le total de l'actif de Pâris s'élève donc à 192 376 livres (10 400 livres déjà payées), sans compter les animaux et le matériel de Vaclusotte (et évidemment la collection et la bibliothèque), et le passif à 26 600 livres. Ce qui fait un bilan positif de 165 776 livres, ce qui n'est pas négligeable pour un artiste. D'autant plus qu'il faut ajouter à cela les revenus des deux métairies⁹⁴ : 1 100 livres par an pour la Roche, amodié pour six ans à Félix Crelerot et 1 600 livres pour Soyère amodié pour six ans⁹⁵. Et qu'il faut aussi ajouter les revenus de quelques terres situées sur le territoire de Vaclusotte⁹⁶ louées à différents paysans⁹⁷ : à Modeste Caquon (amodiation de 145 livres), à Jean-Claude Grillot (pour le Clos de la Verrerie, avec la maison, le jardin et les "*aisances*"), habitant au hameau de la Sincelle sur le finage de Valoreille (470 livres⁹⁸), à Servois Bresse, Jean-Baptiste Grillot et Antoine-Joseph Party (190 livres), à Servois-Xavier Macabrey (146 livres), et à divers autres (pour 706 livres), le tout donc pour un total de 4 257 livres par an.

Aux 165 776 livres (ou francs) de capital, il faut donc ajouter 4 357 livres de revenu annuel des différents baux agricoles, qui sont versés depuis le second semestre de 1791 sans doute pour la plupart⁹⁹.

⁹³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 56.

⁹⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5, fol. 6 v° - 7 r° ; ms. 8, fol. 57 et 58.

⁹⁵ A partir de 1791, bail payable de 6 mois en 6 mois.

⁹⁶ Le manuscrit 5, fol. 7 r°, "*Etat de mes possessions*", signale les prés de la Rancenière (à la sources du Bief de Vau, le ruisseau qui passe sous le village) et du Mechet (?), des terres aux Côtes de Faye (nous n'avons trouvé que les Côtes de Fer, à l'est du village) et au Bois des Chêne (au nord-est du village) et 2 journaux au lieu dit Esroyese.

⁹⁷ Selon le procès verbal des séquestres de novembre 1793 (AD. Doubs, Q 365).

⁹⁸ Amodié à partir du 25 mars 1793 jusqu'au 25 mars 1794 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 5, fol. 7 v°).

⁹⁹ Pour les baux des métairies nous avons vu que les amodiations commencent en 1791, pour ceux de Vaclusotte nous l'ignorons (peut-être à partir de 1793 seulement) puisque nous ne savons pas quand Pâris a acquis la maison et le domaine.

Malheureusement pour Pâris, ces revenus vont bientôt s'éteindre, du moins provisoirement.

Un dernier compte enfin¹⁰⁰ précise qu'il a un peu plus investi d'argent durant son séjour à Vaclusotte que ses terres ne lui en ont rapporté, entre le 23 mars et le 27 mai 1793 au moins, par exemple : pour 5 320 livres de recettes, 6 342 livres de dépenses.

Le départ de Franche-Comté. La séquestration, puis la vente de ses propriétés

Du départ de Franche-Comté nous ne connaissons que la date approximative : après le 8 juin 1793. C'est la dernière date qui figure dans les comptes tenus à Vaclusotte¹⁰¹. Cette date est confirmée par le fait que Pâris arrive à Colmoulins en juillet 1793, comme nous allons le voir plus loin. Mais des événements prévisibles vont bientôt forcer Pâris à revenir à Vaclusotte.

Le 15 brumaire an II (5 novembre 1793) le Directoire de Saint-Hyppolite nomme commissaire Jean-François Morey, membre de l'administration du Directoire du district, pour aller apposer les scellés sur la maison de Pâris à Vaclusotte¹⁰².

Le lendemain, assisté d'Antoine-Joseph Party et de Jean-Baptiste Bourdenet, commissaires nommés par la municipalité de Vaclusotte, il se présente devant la maison de Pâris. *"Ayant requis ceux qui étoient dans la maison¹⁰³ de nous donner la clef de la chambre où sont les livres et effets dudit Paris servant à lui propre et y étant entré, nous avons trouvé dans ladite chambre une grande quantité de livres d'architecture et autre"*. Ainsi s'exprime Morey dans le procès verbal. Suit la description des meubles (un fauteuil, six chaises, une table de nuit, un secrétaire et un lit) et d'effets divers (chemises, habits, culottes, gilets, linge blanc). Les commissaires apposent les scellés sur quatre petites armoires qui sont dans le garde-robe de la chambre, puis ils descendent à la cuisine (ce qui indique que la chambre de Pâris était à l'étage), où ils comptent un dressoir

¹⁰⁰ BM. Besançon, Fons Pâris, ms. 5, fol. 108 v°.

¹⁰¹ BM. Besançon, Fons Pâris, ms. 8, fol. 118 v°.

¹⁰² AD. Doubs, Q 365. Peut-être la même opération a-t-elle eu lieu à la Roche et à Soyère, mais les archives n'en ont pas gardé trace, à notre connaissance.

¹⁰³ La suite du procès verbal laisse entendre qu'il s'agit de domestiques, mais aussi peut-être du père, de la mère et du frère de Pâris. Néanmoins, plus loin dans le procès verbal, il n'est parlé de "graines" qui échappent au séquestre que pour "*l'entretien des domestiques*".

comportant quatre buffets. L'inventaire du matériel agricole recense essentiellement trois chariots, deux charrues, deux brouettes, quatre jougs pour les bœufs, deux harnais pour une chaise portée et une chaise de poste à deux roues.

Pour les animaux, sont trouvés les huit bœufs, les deux vaches et les deux génisses achetés par Pâris, plus deux jeunes bœufs, deux moutons et quatre cochons. En outre du foin, de la paille, du froment, de l'orge, de l'avoine, des pois, des lentilles, des pommes de terre sont retrouvés. N'est épargnée par le séquestre qu'une partie de la nourriture afin qu'elle "*serve à l'entretien des domestiques et père et mère et le frère dudit Paris, et à l'engrais de quatre cochons*".

Les amodiations dont nous avons parlé plus haut, à Modeste Caquon, Jean-Claude Grillot, Servois Bresse, Jean-Baptiste Grillot, Antoine-Joseph Party et Servois-Xavier Macabrey sont rangées dans une boîte qui est scellée, avec les 145 livres du bail déjà versé (le 18 octobre 1793) par Modeste Caquon à Jean-François Macabrey, régisseur de Pâris. Ceux qui n'ont pas encore payés leurs baux sont invités à ne pas le faire tant que Pâris n'aura pas "*justifié de sa résidence dans la République*", et au cas où il ne ferait pas dans les délais prescrits, de verser le montant des baux dans la caisse du receveur des Registres du district de Saint-Hyppolite. Servois-Xavier Macabrey est institué gardien des scellés.

On aura remarqué parmi les commissaires A.-J. Party, un des fermiers de Pâris et parent de J.-Cl. Party, son second valet, de J.-Fr. Party et N. Party ses ouvriers de culture, J.-B. Bourdenet, un parent de J.-A. Bourdenet ouvrière de Pâris, et comme gardien, S.-X. Macabrey, fermier de Pâris et parent de J.-Fr. Macabrey son propre régisseur. Certes un village comporte un nombre limité de familles, mais nous sentons à la composition du groupe de personnes qui participe au séquestre des biens de Pâris que son personnel, pour le moins, ne l'épargne pas. Le fait en dit long sur la manière dont Pâris devait être perçu par les paysans de Vaclusotte.

Moyennant quoi, les biens de Pâris sont mis sous séquestre parce que ses domestiques et locataires croient, ou feignent de croire, qu'il est parti à l'étranger. Ce qui laisse supposer qu'il n'a pas rendu publique sa destination pour la Normandie; et en outre que sa famille n'a rien voulu dire ou bien n'a pas été écoutée.

En l'absence du fils, c'est le père qui fut inquiété. Il semble que Pierre-François Pâris ait été assigné à résidence le 10 décembre 1793. "Le seul personnage [de Vaclusotte] qui fut inquiété pendant cette période fut François Pâris (le père de l'architecte) âgé de 80 ans, ancien conseiller aulique du prince-évêque de Bâle. Ce vieillard reclus chez lui dès le 10 décembre 1793 se défendit en déclarant que plusieurs de ses fils étaient au service de la République¹⁰⁴ et que lui-même avait acquis pour 100.000 livres de biens nationaux"¹⁰⁵.

Pâris, alors en Normandie, fut évidemment prévenu de tous ces événements. En effet, deux lettres, des 30 germinal (19 avril 1794)¹⁰⁶ et 3 prairial an II (22 mai 1794)¹⁰⁷ attestent que Pâris est allé à Vaclusotte (sans doute deux fois même) en avril-mai 1794 pour montrer au Directoire du district de Saint-Hyppolite qu'il n'avait pas émigré, telle devant être la cause de la réclusion et des scellés. Ces deux lettres sont de la même écriture, et la première est signée par une madame Martin, que nous pouvons vaguement identifier avec la femme de quelqu'un qui s'occupe des intérêts de Pâris à Paris, puisque c'est lui (Martin) qui, à plusieurs reprises, rencontre Mollerat, homme d'affaire de la duchesse de Bourbon, à propos des honoraires qui lui sont dus par Bathilde d'Orléans¹⁰⁸.

Il semble que Pâris se soit rendu une première fois à Vaclusotte dans la première quinzaine d'avril 1794, puisque le 19 avril madame Martin lui parle de son départ de Vaclusotte. Sans doute est-il allé sur place s'informer de ce qu'il devait faire pour faire lever le soupçon pesant sur son père et pour retrouver ses biens ? Puis il est rentré à Paris pour s'occuper de ses certificats de non détention et de non émigration. Ce qui laisse supposer que Pâris n'était pas officiellement inscrit sur la liste des émigrés, auquel cas il lui aurait fallu s'en faire rayer, ce que ne devait pas être aisé alors que la Terreur battait son plein. Mais obtenir de tels certificats ne

¹⁰⁴ Jean-Ambroise et Pierre-François étaient peut-être sous les drapeaux de l'armée de la République.

¹⁰⁵ *Dictionnaire des communes du département du Doubs*, Besançon, 1987, t. 6, p. 3277. Nous devons exclure que le "François Pâris" alors inquiété ait été le fils (bien que lui aussi ait sans doute eut des problèmes, comme nous l'avons vu) car trop de détails désignent le père.

¹⁰⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 343.

¹⁰⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 341-342.

¹⁰⁸ Dans la lettre du 30 germinal an II, madame Martin écrit à Pâris: "*Mon mary a vu l'intendant de la cit. Bourbon*". Dans une autre lettre du 29 nivôse an V (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 349-350) Martin écrit à Pâris (à Escures) qu'il a vu madame de Bourbon, il y a environ 15 jours, et qu'elle est dans une "*position gênante*".

devait tout de même pas être facile puisque Pâris repart à Vaclusotte, à la fin du mois de mai, sans les avoir en poche. Il est prévu que madame Martin les lui enverra en Franche-Comté. C'est du moins ainsi que nous interprétons la lettre (ou plutôt le billet, non signé d'ailleurs, mais de la même écriture que la lettre signée) de madame Martin, du 22 mai, dans lequel elle lui demande son adresse à Vaclusotte pour qu'elle puisse effectuer l'envoi¹⁰⁹.

La démarche de Pâris n'eut cependant pas un effet immédiat car Pierre-François Pâris ne fut libéré que le 25 octobre 1794.

Nous pouvons également supposer que Pâris a retrouvé ses biens, par la même occasion, puisqu'il écrira, bien plus tard, dans ses "*Etudes d'Architecture*", en parlant de Vaclusotte : "*Depuis j'ai vendu ce bien*"¹¹⁰. D'ailleurs nous verrons plus loin qu'il est retourné à Vaclusotte en 1799, donc qu'il y possédait encore sa maison à cette date (probablement en 1800 encore), et que son père a continué à y loger après 1794.

Mais quand Pâris a-t-il vendu ses biens de Franche-Comté ? Nous avons pour établir cette date deux indications : l'une fixe le moment où nous sommes sûrs qu'il n'en était plus propriétaire, l'autre qui suggère le moment où il a dû vendre. Peu avant de quitter la Normandie, comme nous le verrons, Pâris a établi ses comptes. D'après ceux-ci¹¹¹ il apparaît qu'en 1805 Pâris ne percevait plus aucun revenu en provenance de ses métairies de Franche-Comté. Pâris les a donc vendues avant 1805. D'autre part, comme nous le verrons plus loin également, Pâris a placé des sommes importantes en 1804 : 100 000 francs prêtés à Grenier d'Ernemont le 27 février (mais Grenier l'avait sollicité dès juillet 1803) et 25 000 francs à Stanislas Foache le 22 avril¹¹².

La fourchette se rétrécit donc entre 1794 et 1804. Nous pouvons encore la rétrécir grâce à une lettre de Ch.-Fr. Lebrun, troisième Consul, du début de l'année 1800¹¹³, dans laquelle ce dernier explique à Pâris comment il

¹⁰⁹ "*Donnés votre adresse à Vaclusotte afin que l'on vous envoie [...]*".

¹¹⁰ Voir plus haut.

¹¹¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, non folioté.

¹¹² Cf. *infra*. Nous savons par une lettre de Grenier d'Ernemont à Pâris du 21 juillet 1803 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 106-107) que c'est Pâris qui a proposé à Grenier le prêt de 100 000 francs, Grenier suggérant seulement une forme pour ce prêt.

¹¹³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 162. Pâris a peut-être connu Lebrun, duc de Plaisance, archichancelier sous l'Empire, alors qu'il était député du Tiers-Etat à l'Assemblée Nationale. Une certaine intimité semble exister entre les deux hommes puisque le Consul écrit notamment à Pâris: "*[...] faites donc ce que votre santé exige*".

peut s'acquitter de ses dettes envers l'Etat et effectuer ses versements au Payeur du département du Doubs. Nous pouvons supposer que dans l'éventualité d'une vente de ses biens Pâris voulait achever leur paiement. Nous pouvons ainsi dater la vente des années 1801-1803. Et tout au moins cette mention d'un paiement dans le Doubs assure que Pâris y était encore propriétaire en 1800.

Le produit de cette vente dut être d'au moins 125 000 francs, somme qu'il plaça ensuite. Cette somme approximative est vraisemblable si l'on se souvient que Pâris avait payé (en 1791) ses propriétés de Franche-Comté un total de 146 600 francs.

Mais nous savons par ailleurs que Lebrun faisait partie des relations de la famille Bégouen (cf. *M. Bégouen-Demeaux*, 1957, pp. 152, 156-157). Pour dater la lettre de Lebrun, nous nous basons sur le fait qu'il est devenu Consul en décembre 1799.

LA RETRAITE EN NORMANDIE 1793-1806

Quelles raisons ont donné à Pâris l'idée de se réfugier en Normandie ? Deux viennent à l'esprit : la présence des Foache et des Rumare d'un côté, la proximité de l'Angleterre¹¹⁴ de l'autre. Mais ni l'une ni l'autre ne s'imposent. La proximité de l'Angleterre est-elle plus précieuse que celle de la Suisse¹¹⁵ ? Pâris a-t-il ressenti à Vaclusotte une hostilité qui se traduira, quelques mois après son départ, par la présence, parmi les acteurs du séquestre de ses biens, de paysans auxquels il louait des terres ou d'un membre de la famille d'une de ses domestiques ? A-t-il été invité par ses amis de Normandie ? Charles Weiss tient pour cette dernière version¹¹⁶ : "Consumé lentement par le chagrin, il aurait succombé, si un ami ne lui eût offert un asile à Colmoulins, [...]. Il accepta cette offre avec un tel empressement, qu'il ne put se résoudre à retarder son départ, pour mettre ses collections à l'abri de tout danger".

Pâris lui-même a cependant donné une version quelque peu différente de son départ en Normandie: "*Des chagrins domestiques s'étant joints à ceux que me causoient les malheurs publics, je quittai la retraite que je m'étois choisie. Le hasard m'a conduit à une extrémité tout opposée de la France, où j'ai trouvé toutes les consolations et douceurs de la plus indulgente amitié, et je m'y suis fixé*"¹¹⁷. Quels sont ces "chagrins domestiques" en question ? S'agirait-il de l'arrestation de son père le 10 décembre 1793 ? Ce texte ayant été écrit en 1805, Pâris aurait-il déjà confondu les dates ? Ce serait tout de même étonnant. De quel autre chagrin peut-il parler ? Sa mère était encore vivante en novembre 1793 quand les scellés ont été apposés sur sa maison de Vaclusotte. Son frère Pierre-François n'est décédé qu'en 1806. Et son autre frère, Jean-Ambroise étaient encore en vie en 1821¹¹⁸. Reste une hypothèse, celle d'un décès de sa sœur, madame Talmet, qui en 1821, lors des problèmes de la succession Pâris, n'est plus présente, cette branche de la famille n'étant représentée que par sa fille

¹¹⁴ A.-Ch. Gruber, 1973, p. 50, évoque le fait que le Havre est "plus près de l'Angleterre" que Vaclusotte. Mais Vaclusotte est encore plus près de la Suisse.

¹¹⁵ Porrentruy, rattaché à la France le 23 mars 1793, ne pouvait évidemment pas constituer un refuge, mais le reste du pays le pouvait.

¹¹⁶ Ch. Weiss, 1821, p. 18.

¹¹⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, ms. 482, épilogue à la "*Table*", texte datable de 1805 (il y dit avoir 60 ans).

¹¹⁸ Cf. *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris [...] contre Victor Gauffre et Pierre-Auguste Paris [...]*, Altkirch, 1821, pp. 1-3.

unique Anne-Pierrette-Victoire Talmet et son mari François-Xavier Montagnon¹¹⁹. Ce qui est effectivement troublant c'est que, mentionnée dans les comptes de Pâris début janvier et jusqu'à début avril 1793¹²⁰, elle n'est pas présente dans la maison de Vaclusotte (contrairement à son père, sa mère et son frère) lorsque le 6 novembre 1793 les scellées y sont apposées. Serait-elle décédée entre avril et juin ? C'est une simple hypothèse¹²¹.

Quant au "*hasard*", est-ce lui qui l'a vraiment conduit chez Stanislas Foache ? Nous aurions souhaité que Pâris soit plus précis. Car Stanislas Foache n'apparaît dans les relations de Pâris, avant 1793 et à l'exception du moment de la construction de Colmoulins en 1786, que dans les lettres de l'abbé Raynal. Foache ou Grégoire de Rumare sont-ils des intimes ? Pourquoi auraient-ils pris le risque d'inviter un Pâris menacé ? Autant de questions ouvertes.

Durant les 13 années qu'il va passer en Normandie, Pâris va vivre au rythme de la famille qui l'accueille. Or cette famille Foache, comme les familles alliées, notamment les Bégouen, ne va pas traverser la Révolution sans difficultés. D'une part parce qu'il s'agit de riches notables, suspects par définition, d'autre part parce que leur richesse dépend de la prospérité de Saint-Domingue où ces négociants-armateurs havrais ont aussi des "habitations" (plantations). La prospérité des "îles à sucre" est triplement menacée: par la révolte des "nègres", par les Anglais et par l'éventualité d'une suppression de l'esclavage.

LES AMIS DE NORMANDIE

Pour comprendre la vie de Pâris au Havre et dans les maisons de campagne qui l'entourent, pour comprendre les nombreux projets qu'il dessinera, il est indispensable de connaître la constitution de ces familles. Trois hommes surtout comptent : Stanislas Foache (1737-1806), pour qui il a construit le château de Colmoulins, Eustache-François Grégoire de

¹¹⁹ *Ibidem*.

¹²⁰ Cf. plus haut.

¹²¹ Une recherche serait à effectuer parmi les actes de décès ayant été rédigés à Vaclusotte.

Rumaré (1747-1816), et Jacques-François Bégouen (1743-1831), parents et amis de Stanislas¹²².

Stanislas (fils de Martin-Pierre Foache père¹²³ et de Catherine Jore), s'est marié en 1780 à Henriette-Rose-Agathe de Mondion ("madame Foache" ou "madame Stanislas", 1754-1812). Il a un frère aîné Martin-Pierre fils (1728-1816) qui a épousé Louise Chaussé (1748-1826) en 1764, et quatre sœurs, Marie-Catherine ("madame de Rumare", 1722-1817), qui a épousé François Grégoire de Rumare en 1745 (Eustache-François est leur fils), Elisabeth (1725-1820), qui a épousé J.-Ch. Clouet d'Amertot en 1750, Catherine (1731-1806) qui a épousé Jacques-François-Bégouen de Meaux (l'"oncle de Meaux", 1703-1779, oncle de Jacques-François Bégouen) en seconde noce en 1756, et enfin Julie (1731-1811), qui a épousé A.-Ch. Legendre de Montenol.

Jacques-François Bégouen, qui a épousé Jeanne Mahieu (1759-1801), a eu quatre fils et quatre filles. Nous ne nommerons que ceux et celles que Pâris a bien connus : André (1778-1866), qui sera maire du Havre, et épouse Flore Foache (1786-1856, fille de Stanislas) en 1804; Henriette (1780-1825), qui épouse Martin Foache (1770-1836) en 1797; Françoise (1786-1807) qui épouse Jules Foache (1777-1845, fils de Martin-Pierre fils) en 1804; et Alexandrine (1796-1841) qui épousera Arthur Foache (1788-1873, fils de Stanislas) en 1816.

Sur deux générations cinq Foache ont épousé cinq Bégouen. Il est difficile pour deux familles de s'allier davantage.

Il faut encore nommer d'autres membres de la famille avec lesquels Pâris aura à faire: Louise Foache (1773-1850, fille de Martin-Pierre fils) qui a épousé Barthélemy-Pierre Le Couteulx de Verclives en 1791, et Marie-Rose (1781-1859, fille de Stanislas) qui épousera Charles Poret de Blossville en 1803.

Quant à E.-Fr. Grégoire de Rumare, il est fils de Fr. Grégoire de Rumare et de M.-C. Foache, et a épousé Catherine le Boucher.

¹²² Certaines des personnes que nous allons citées ont été nommées, *supra*, à propos de la construction du château de Colmoulins.

¹²³ Un moment échevin du Havre.

ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE

Nous diviserons le séjour de Pâris en Normandie en trois périodes, selon son lieu de résidence : à Colmoulins de juillet 1793 au début de l'année 1796, au château d'Escures jusqu'en 1802, dans le colombier d'Escures jusqu'en mai 1806.

Pâris à Colmoulins (1793-1796)

En juillet 1793 Pâris arrive au Havre et s'installe à Colmoulins, au château, résidence de campagne de Stanislas Foache (en ville, sa maison se trouve rue Dauphine). "*[...] en juillet 1793, je me retirai ai Havre chez d'excellents amis [...]. Je passai deux années à Colmoulin chez le respectable Stanislas Foache et après son départ pour l'Angleterre j'allai habiter à Escures avec son excellente sœur [...]*"¹²⁴. Nous reviendrons sur ce départ pour l'Angleterre, mais nous pouvons déjà peut-être corriger un point du récit de Pâris, car comme nous le verrons également plus loin, c'est probablement en décembre 1796, soit plus de trois ans plus tard (et non deux), que Pâris quitta Colmoulins. Le château de Colmoulins était très grand et nous pouvons imaginer Pâris occupant une chambre avec cabinet de bain et garde-robe, au premier étage. A moins qu'il ne se soit aménagé un logement dans une construction du vaste parc, comme pourrait le suggérer une remarque datant de 1817 évoquant les "*deux dernières demeures [qu'il s'était] créées dans cette belle Normandie*"¹²⁵. La dernière, comme nous le verrons plus loin, est le colombier d'Escures, la précédente pourrait donc se situer à Colmoulins.

Mais la Révolution est évidemment arrivée en Normandie avant Pâris. En juin 1793, Stanislas Foache, Martin-Pierre Foache et Grégoire de Rumare ont dû remettre leurs épées aux autorités communales. En septembre Stanislas est assigné à résidence dans sa maison du Havre, rue Dauphine¹²⁶. "A Colmoulins, tout au long de la tourmente, M. Paris, ce génie familial, a fait bonne garde. Les récoltes sont rentrées, bientôt commenceront les labours d'automne, dans la brume matinale qui présage les derniers beaux jours", écrit M. Bégouen-Demeaux¹²⁷ dans son style

¹²⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, pl. XXXI, commentaire aux dessins du colombier d'Escures dont nous parlerons plus bas.

¹²⁵ Lettre à A. Bégouen du 23 mai 1817, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹²⁶ M. Bégouen Demeaux, 1951, p. 162.

¹²⁷ M. Bégouen Demeaux, 1951, p. 165.

aussi imagé qu'imprécis. Stanislas, qui a géré ses affaires de Saint-Domingue de chez lui, ne sera libre qu'en septembre 1794.

Grégoire de Rumare est le seul à être plus gravement inquiété. Conseiller au Parlement depuis 1776 (charge achetée), maître des Requêtes en 1787, il est rentré à Escures en 1790. En floréal an I (mai 1793) il a été arrêté et emmené à Paris. Lui aussi sera libéré après Thermidor. Mais si Rumare réussit à se faire oublier, Stanislas continue à se sentir menacé.

Est-ce cette situation dangereuse qui incite Pâris à faire le projet de rentrer en Franche-Comté en juillet 1796, ou la perspective de l'émigration de Stanislas méditée dès 1795 ? Les deux ont pu jouer. Pâris se confie de son intention à Boullée¹²⁸. Alors que ce dernier s'étonne de son refus d'intégrer l'Institut¹²⁹, il lui explique que s'il doit quitter la Normandie ce n'est pas pour se rendre à Paris: "*Il est vraisemblable que pour exister je serai obligé d'aller veiller moi-même à la culture de quelques champs, mon unique fortune, située aux pieds du Mont Jura*".

Novembre 1796 voit le départ de Stanislas Foache et de sa femme pour Londres. Ce départ tardif a une raison immédiate, une convocation à la mairie du Havre (le premier septidi brumaire an III, 28 octobre 1793) dont Stanislas se méfie¹³⁰, mais surtout une raison plus profonde, il n'est plus possible de gérer des affaires de Saint-Domingue à partir de la France. Le projet des Foache est donc à terme de gagner l'Amérique, pays neutre à partir duquel Stanislas pourrait négocier avec les Anglais qui avaient envahi Saint-Domingue en 1793-1794 et restaient présents dans les Antilles, ou avec Toussaint Louverture, qui en 1796 était devenu maître de l'île¹³¹.

Pâris ne se retrouva pas tout à fait seul, mais c'était Stanislas, l'ami qu'il était venu trouver en Normandie. Une lettre de L.-Fr. Trouard à Pâris pourrait bien dater de ce moment¹³². Elle reflète le désarroi de Pâris. "

¹²⁸ Lettre de Pâris à Boullée du 2 juillet 1796, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 31.

¹²⁹ Cf. *infra*.

¹³⁰ M. Bégouen-Demeaux, 1951, pp. 165-166.

¹³¹ Cf. G. Hanotaux (dir.), *Histoire des colonies françaises*, t. I, *L'Amérique*, Paris, 1929, pp. 513-525, et J. Tramond et Y. Benot, *La Révolution française et la fin des colonies*, Paris, 1988.

¹³² Elle est simplement datée "*Le 7 au soir*", mais se situe dans la liasse de lettres après une lettre du même Trouard datant de mars 1796. BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 316-317.

[...] *nous avons gémi de votre situation d'âme qui vous a comme forcé à [illisible]¹³³. Voyez que sans approuver votre façon de voir les événements et sur tout ce qui ne pense pas comme vous, nous vous plaignons [illisible] sur tout dans la conviction intime où nous sommes que votre mal est incurable. Votre attachement à votre ami prouve que vous connoissez ce que vaut l'amitié [...]*".

Cependant, à Londres Stanislas a retrouvé Victor Malouet, qui de l'Angleterre tente de sauver ce qui peut l'être des intérêts des négociants et planteurs français.

A propos du projet de monument expiatoire à l'exécution de Louis XVI que Pâris dessina en 1796, notre architecte a laissé ce court récit du voyage de Stanislas Foache, après qu'il eut séjourné, jusqu'en juillet 1799, à Londres. "*Mr. Stanislas Foache, chés qui je faisais ce projet dans un tems où cet hommage rendu à la Sainte mémoire de Louis XVI, auroit pu me coûter la vie s'il eut été connu, Mr. Stanislas dis-je, ayant obtenu de la République un passeport pour aller veiller à Hambourg aux affaires de son commerce, en profita pour aller présenter son respect au Roi [le futur Louis XVIII] qui étoit alors à Blankenbourg. Mr. le Duc de Villequier qui le pr[és]entoit lui demanda devant le Roi, où j'étois et ce que je faisais; cela lui donna occasion de dire ce qu'il sçavoit de mon rojet. Sa Majesté daigna l'approuver et montra le désir de le voir; mais elle ajouta; Je lui ferai connoitre par quelle occasion il doit me l'envoyer: j'ai toujours attendu cet ordre inutilement" ¹³⁴. Nous parlerons plus loin de ce projet, mais précisons que si Foache avait effectivement obtenu, en novembre 1796, un passeport pour Hambourg (sous un prétexte commercial), il s'était en fait rendu à Londres, et que ce n'est qu'en août-septembre 1799 qu'il se rendit en Allemagne, à Brême et Hambourg¹³⁵, peut-être simplement pour faire croire qu'il s'y était rendu directement. Stanislas rentra au Havre en janvier 1802, après bien des difficultés, bien qu'il n'ait jamais été inscrit dans la liste des émigrés¹³⁶.*

¹³³ Trouard écrit très mal, tant pour le style que pour l'écriture proprement dite.

¹³⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, "*Études d'Architecture*", vol. IX, "*Table*", feuilles XLII-XLV; texte rédigé en 1817-1818.

¹³⁵ Cf. M. Bégouen-Demeaux, 1951, p. 189.

¹³⁶ *Ibidem*, p. 191.

Pâris à Escures (1797-1802)

Le départ de Stanislas en Angleterre en novembre 1796 décide sans doute Pâris à s'installer à Escures. Il ne saurait y habiter seul. Escures, propriété des Rumare est à quelques kilomètres de là, au nord, sur le rebord du plateau cauchois. Rumare¹³⁷ et Pâris s'occuperont cependant de l'entretien de Colmoulins durant l'absence de Stanislas.

Quand Pâris s'est-il exactement installé à Escures ? Une lettre envoyée à Pâris le 11 janvier 1797 porte l'adresse d'Escures¹³⁸. Pâris avait-il alors déjà définitivement quitté Colmoulins ? Certainement, mais depuis quelques jours seulement. Une lettre envoyée par Grégoire de Rumare à son oncle à Londres, datée du 30 décembre 1796¹³⁹, mentionne que Pâris ["P."] "est avec nous depuis deux jours; ses yeux se mouillent de joie aux marques de votre souvenir". Peut-être s'est-il donc installé à Escures le 28 décembre? En tout cas il y est fréquemment présent, car chaque samedi des premiers mois de 1797, il y rencontre Rumare et J.-Fr. Bégouen (appelé "le grand B."), selon les lettres quelque peu codées envoyées par Rumare à Stanislas. Pâris lui y figure sous le nom de "grand maître"¹⁴⁰. C'est sous ce nom qu'on le reconnaît en janvier-février 1797 plantant des arbres à Colmoulins¹⁴¹: "Ils sont très serrés, suivant l'ordonnance du grand maître".

Quel est l'état d'esprit de Pâris à ce moment ? A-t-il toujours l'intention de retourner à Vaclusotte, ou ailleurs ? Une lettre de janvier 1797¹⁴², justement, aborde ce problème. Elle est sans doute adressée à Londres, à la famille Foache : "[...] On me parle d'une lettre du 6 janvier [1797] dans laquelle on veut bien s'occuper de moi. Le Papa [Stanislas] dit, à ce qu'on me marque [sic] : - S'il étoit avec nous [à Londres, écrit Stanislas Foache] il ne trouveroit que des vétilles pour s'occuper : le goût n'est pas porté au grand; on paie cher des projets de décoration intérieure, etc.". Pâris répond que le climat anglais n'est pas pour lui (nous savons qu'il souffre de

¹³⁷ M. Bégouen-Demeaux, 1957, p. 143.

¹³⁸ Lettre de Martin, représentant les affaires de Pâris à Paris, à propos des honoraires qui lui sont dus par la duchesse de Bourbon, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 349-350.

¹³⁹ M. Bégouen-Demeaux, 1957, p. 144.

¹⁴⁰ *Ibidem*, p. 143, lettre de Grégoire de Rumare à Stanislas Foache du 5 février 1797.

¹⁴¹ Cf. plus bas le contexte de cette phrase.

¹⁴² M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 180.

rhumatismes¹⁴³), mais il n'exclut pas de vivre de ses dessins¹⁴⁴: "Je ne veux prendre encore aucun parti, mais cela ne m'empêchera pas de songer à obtenir les moyens légaux de faire une promenade en attendant le beau temps si l'orage continuait encore contre toute espérance [...]. Lorsque, malgré tous les moyens tentés pour la faire finir, la peste continue à ravager un pays, il y aurait folie à s'obstiner d'y rester en attendant qu'elle cesse, au risque d'en être la victime [...]. On nous flatte en ce moment de beaucoup de choses très vraisemblables et très possibles, mais cela ne suffit pas pour les voir réaliser. Le plus sûr est de faire son thème en plusieurs manières, tâcher de réunir quelques fonds, et avoir un passe-partout dans sa poche afin de pouvoir tenter fortune ailleurs. Sinon il faut prendre un mousquet et donner des coups au risque d'en recevoir dix pour un. Avec mes mauvais bras, ce parti n'est pas le meilleur, je le sens bien, aussi ne le prendrai-je qu'à défaut de tout autre".

Vendre ses biens de Franche-Comté et partir à l'étranger, c'est évidemment une possibilité pour Pâris. Il songe successivement à se rendre à Lisbonne, où sont réfugiés les Chastenot, amis des Foache et des Bégouen, puis même à Londres, mais il reste¹⁴⁵. Peut-être espère-t-il que la tenue prochaine d'élections améliorera de la situation ? Mais la loi du 20 mars 1797 (30 ventôse an V) imposant aux électeurs un serment de fidélité au nouveau régime le décevra évidemment.

Il faut aussi noter que pour Pâris l'année 1797 est celle d'une grande désillusion. De 1793 à 1796, il a cru que la Révolution serait de courte durée. En 1796 encore, il dessine un projet de monument expiatoire, dans l'espoir d'un rapide retour de Louis XVIII en France. Une note sur une esquisse du projet de monument expiatoire le prouve : "*Composé et terminé en 1796, prévoyant dès lors le rétablissement de l'auguste famille des Bourbons*"¹⁴⁶. C'est à partir du moment où il comprend que le roi ne reviendra pas, c'est-à-dire probablement à partir du coup d'Etat des Directeurs du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) qu'il renonce définitivement à reprendre sa carrière d'architecte, et abandonnant l'idée de retourner en Franche-Comté, il croit s'installer en Normandie jusqu'à la fin de ses jours.

¹⁴³ Cf. Volume II, "L'homme privé". M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 181, note 7, cite d'ailleurs une lettre de Pierre-Martin Foache à Stanislas Foache du 31 mai 1797, signalant que Pâris se rend à Rouen "pour soigner sa précieuse santé".

¹⁴⁴ Cf. plus bas.

¹⁴⁵ Cf. M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 180.

¹⁴⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 563, n° 476.

Il s'installe donc à Escures, qui est "un microcosme où se résument provisoirement ses deux amours : aux espaliers du potager se superposent en fronton les moulages qu'il a rapportés d'Italie", écrit M. Bégouen-Demeaux¹⁴⁷.

Notons, qu'en 1799, Pâris effectué un séjour à Vaclusotte, qui par certains aspects ressemble à une réinstallation en Franche-Comté. Dans un de ses textes autobiographiques des "*Etudes d'Architecture*"¹⁴⁸, il écrit : "*Pendant les six années que j'avois passé en Normandie, avant de retourner chez moi en 1799, mon père qui habitoit ma maison y reçut et y cacha un Jacobin poursuivi par le Gouvernement*". Comment interpréter ce "*retourner chez moi*" ? S'agit-il d'un simple voyage ? Nous savons que début août 1799 il est à Paris, puisqu'il y reçoit une lettre (datée du Havre le 2 août) adressée chez les Lefaiivre¹⁴⁹. Est-il en partance ou de retour de Vaclusotte ? Par ailleurs, en octobre 1799, une lettre lui est adressée à Escures¹⁵⁰. Mais y réside-t-il à ce moment là, l'envoyeur (un responsable du Théâtre des Arts à Paris) pouvant ignorer qu'il est retourné en Franche-Comté ? L'affaire est compliquée par l'existence, au dos d'une lettre reçue du Consul Lebrun datant de 1800¹⁵¹, de comptes qui pourraient concerner la gestion de ses propriétés de Franche-Comté : paiement d'un journalier en juillet (59 francs) et en août (65 francs), trous (4 677 francs, plus 720 francs), défonçages (776 francs, plus 285 francs), sarcleuse (385 francs), outils (249 francs). Il s'agit de sommes importantes. Sur une autre lettre de Lebrun, de la même période¹⁵², il y a la mention du paiement à un charpentier (295 francs) et le croquis en élévation d'une sorte d'édifice de jardin. Or ces lettres de Lebrun concernent une imposition dont Pâris doit s'acquitter au Payeur du Doubs et à celui de la Seine-Inférieure. Le plus vraisemblable est que Pâris a passé seulement l'été, ou une partie de l'été 1799, à Vaclusotte, pour s'occuper de ses propriétés (pour remplacer son père ?), mais il n'est pas à exclure qu'il y soit resté jusqu'en 1800, puisque la seule trace de sa présence en Normandie est cette lettre adressée à Escures le 18 octobre 1799. Notons également qu'à une lettre envoyée par

¹⁴⁷ M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 283.

¹⁴⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, vol. I, "*Table*", feuille LXX (note rajoutée en 1817-1819).

¹⁴⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 357.

¹⁵⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 37.

¹⁵¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 155.

¹⁵² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 157.

De Visimes le 17 octobre 1799, Pâris n'a répondu que le 21 mars 1800¹⁵³. Ne serait-il rentré en Normandie qu'au printemps 1800 ?

Quoiqu'il en soit de se séjour à Vaclusotte, Pâris, en Normandie, ne reste pas sans nouvelle de ses amis. J.-B.-L.-Fr. Lefavre, notamment, fils aîné de J.-B. Lefavre lui écrit justement alors qu'il revient d'Italie où il a été pensionnaire de l'Académie de France. Dans une lettre du 12 germinal an II (1^{er} avril 1794)¹⁵⁴, de retour à Paris, il lui raconte son passage dans les "*départemens méridionaux*" de la France : il a visité Fréjus (l'amphithéâtre, les aqueducs), Marseille ("*colonie grecque*"), Aix-en-Provence (les thermes) Saint-Rémy (les Antiques), Arles, Nîmes, le Pont du Gard, Avignon, Carpentras, Orange, Vienne, partout des monuments romains.

Mais pour la famille Rumare les problèmes ne sont pas terminés. Fin mars 1797 (germinal an V) Eustache-François a été élu au Conseil des Cinq-Cents¹⁵⁵, mais la "révolution" du 18 fructidor remet en cause nombre d'élus. Rumare est de ceux-là. Pâris lui-même nous donne l'information suivante¹⁵⁶: "*La Dame d'Escures, Mad. de Rumare, avoit un fils, Maître des Requêtes, mon ami depuis plus de 20 ans, qui avoit été contraint de sortir de France par la Révolution du 18 fructidor [an V, 4 septembre 1797] et qui ne put y rentrer qu'en 1801. Alors la maison se trouvant un peu exigue pour nous tous, je me construisis une habitation dans le colombier et sur la serre qui y est appuyé du côté du jardin potager*". Nous reparlerons bientôt de ce colombier, mais il est un fait que Rumare partit¹⁵⁷, peut-être en Angleterre.

Notons cependant que Rumare rentra en France avant 1801, puisque dans les papiers Pâris même figure une lettre de Rumare à D.-Ph. Lapret, architecte bisontin ami de Pâris, datée de Paris le 17 juin 1800 (28 prairial an VIII)¹⁵⁸. Quelques jours auparavant, le 17 prairial an VIII (6 juin 1800)

¹⁵³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 33 et 326.

¹⁵⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 91-94.

¹⁵⁵ M. Bégouen-Demeaux, 1951, p. 175; M. Bégouen-Demeaux, 1957, p. 146.

¹⁵⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, pl. XLII.

¹⁵⁷ Dans aucun de ses ouvrages M. Bégouen-Demeaux ne fait allusion à une émigration de Rumare, qui pourtant semble être avérée par un autre document des papiers Pâris dont nous allons parler plus bas.

¹⁵⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 364. Dans cette lettre Rumare informe Lapret qu'il a reçu le mandat de 600 francs que celui-ci lui a envoyé et qu'il va prévenir Pâris de l'arrivée de ce mandat.

le Consul Ch.-Fr. Lebrun¹⁵⁹ avait prévenu Pâris que Grégoire de Rumare venait d'être "rayé" de la liste des émigrés (sans doute): "*Il ne le sais pas encore et je ne puis [manquer] le plaisir de vous en donner la 1^{ère} nouvelle*".

Le retour de Rumare à Escures va cependant provoquer un déménagement, "*la maison se trouvant un peu exigue pour nous tous*".

Pâris dans le colombier d'Escures (1803-1806)

Pâris va donc s'installer pour quelques années dans ce colombier réaménagé en maison idéale d'architecte. A quel moment précis Pâris s'y est-il installé. Si l'on imagine Rumare revenant en Normandie fin juin 1800, il faut supposer que le temps de concevoir un projet d'aménagement (très élaboré comme nous le verrons), et celui de le réaliser, put durer plusieurs mois sinon quelques années. Ce qui nous incite à dater l'emménagement de Pâris au dessus des pigeons plutôt tardivement, c'est une allusion dans une lettre de Grenier d'Ernemont du 21 juillet 1803, dans laquelle il écrit: "*J'apprends à l'instant, Monsieur, que maintenant vous êtes habitant des champs*". Nous ne voyons guère quels autres champs que ceux entourant le pigeonnier pourraient être désignés; à moins qu'il ne s'agisse d'une plaisanterie sur le fait d'habiter dans un bâtiment agricole, mais cela revient au même.

Cependant la situation des "amis de Normandie" allait s'améliorer. Le 24 avril 1803 J.-Fr. Bégouen est nommé Conseiller d'Etat par le premier Consul. Il devra quitter la rue Saint-Honoré (au Havre), la Côte d'Ingouville, le Valasse, et aller s'installer à Paris (rue Martel, à côté de chez les Lefavre). Le 1^{er} mars 1802, il avait été élu président de la Chambre de commerce du Havre et en 1799 il avait été nommé au Conseil Général de la Seine Inférieure¹⁶⁰. Le même Bégouen, royaliste selon Pâris, avait juré "haine à la royauté" en 1797 quand il avait été nommé président du Tribunal de commerce du Havre ¹⁶¹. En 1808, il sera fait Comte d'Empire. Le 21 juin 1803, c'est Stanislas Foache qui est élu président du Conseil général de commerce¹⁶². Lui aussi ira donc habiter Paris, laissant Colmoulins à sa femme et ses enfants.

¹⁵⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 164.

¹⁶⁰ M. Bégouen-Demeaux, 1957, pp. 155-156.

¹⁶¹ *Ibidem*, p. 147.

¹⁶² M. Bégouen-Demeaux, 1951, p. 211.

Pâris continue à correspondre avec quelques fidèles amis. Ainsi Ch. Percier, qui a été en quelque sorte son élève, lui écrit le 3 mars 1805¹⁶³. Il lui envoie de ses nouvelles, ainsi que de P. Fontaine, mais refuse de lui faire payer le *Recueil de décorations intérieures, comprenant tout ce qui a rapport à l'amusement* - que les deux amis ont publiés ensemble - dont il lui a envoyé les premières livraisons.

Pâris n'oublie pas non plus sa Franche-Comté natale puisqu'il figure en l'an XII (1804) parmi les membres "associés républicoles" de la Société libre d'Agriculture, Commerce et Arts du Département du Doubs¹⁶⁴.

L'EXERCICE DE L'ARCHITECTURE : LE REFUS DE CONSTRUIRE

Un prétendu refus de construire est censé caractériser la vie professionnelle de Pâris à partir de 1792. S'il a effectivement peu construit, qu'en est-il tout de même exactement ?

Le refus de construire

Pâris en arrivant en Normandie a-t-il déjà l'intention de couper tous les ponts avec son passé ? Il semble bien que non, dans un premier temps du moins, contrairement à ce que tous ses biographes ont cru sur la foi de ses textes autobiographiques tardifs (de 1805-1806 ou de 1817-1819).

Voici ce qu'écrivit effectivement Pâris en 1805¹⁶⁵: *"Je devois me flatter de ne pas manquer d'occasions brillantes pour justifier la confiance et la considération dont on m'avoit honoré, lorsque la Révolution est venue détruire mes espérances, et faire un devoir à ma délicatesse d'abandonner mon état.*

Toutes les cérémonies étant du ressort de la place que j'occupois dans la maison du Roi, je me suis trouvé sans l'avoir cherché l'architecte des Etats

¹⁶³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 183. Cette lettre est intégralement retranscrite dans le Volume IV, "Lettres reçues".

¹⁶⁴ *Ve Rapport des travaux de la Société libre d'Agriculture, Commerce et Arts du Département du Doubs, depuis le 15 ventôse an XI, jusqu'au 15 ventôse an XII*, Besançon, an XII, p. 264. Notons que, curieusement, J. Gondoin et Antoine-François Peyre sont également membre de cette société, ainsi que Claude-Antoine Colombot, architecte, mais qui est bisontin lui.

¹⁶⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, "Etudes d'Architecture", vol. VII, ms. 482, épilogue à la "Table".

Généraux et des Assemblées nationales qui s'y sont substituées, et cela a duré jusqu'à la captivité de mon malheureux maître, à qui il n'a manqué que l'énergie pour être le meilleur des rois, comme il étoit le plus excellent des hommes. Attaché à sa personne par reconnoissance, par respect et par inclination, autant que par le lien sacré de mes serments, ma conscience ne pouvoit me permettre de continuer à servir ses ennemis. Quoiqu'il me restât la moitié des places dont j'avois été revêtu [...]j'allai fixer ma demeure sur un bien que j'avois acquis récemment, vraie solitude dans les montagnes de la Franche-Comté où j'espérois végéter jusqu'à ce que le retour de l'ordre eut mis un terme aux maux qui affligeoient ma malheureuse patrie. Mais lorsque la fin cruelle de mes chers et respectables maîtres m'eut ôté tout espoir, je formai la résolution de renoncer pour toujours à un art que j'aimois. Je considérai que désormais l'architecture, qui a besoin de grands moyens, ne pourroit plus s'exercer que pour les bourreaux qui ont couvert de sang toute la France, qui ont rassemblé dans leurs mains rapaces et dégoûtantes toutes les richesses, comme il sont concentré entre eux toute l'autorité. De tels hommes me faisoient trop d'horreur pour consentir à avoir avec eux la plus légère communication: je me seroi cru leur complice! J'ai donc du, non sans regrets, abandonner Paris et l'architecture".

Ce texte, s'il avait été bien lu, aurait d'ailleurs montré que Pâris n'espérait végéter que quelques mois en Franche-Comté avant de revenir à Paris. Ce qui est d'ailleurs conforme à ce qu'il écrit à Mique le 18 décembre 1792.

Voici ensuite ce qu'il a écrit dans ses "*Etudes d'Architecture*" en 1817-1818¹⁶⁶: "*J'observerai qu'en quittant Paris j'ai quitté aussi l'exercice de l'Architecture. Je m'en suis amusé en Normandie pour embellir les demeures de mes amis : J'y ai fait pour eux même des projets importans sans consentir à accepter jamais même le plus léger présent*¹⁶⁷". Et plus loin : "*Enfin j'ai fait pour le plaisir de mes amis de Normandie tout ce qui pouvoit dépendre de mes lumières dans l'Architecture, sans oublier que*

¹⁶⁶ Vol. IX, "Table", feuille XLII, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484.

¹⁶⁷ M. Bégouen-Demeaux 1958, p. 181, ne semble pas avoir été de cet avis puisqu'il parle, à propos de certains projets de Pâris pour ses amis de Normandie, "d'œuvres plus spectaculaires, et sans doute plus lucratives", sans pourtant citer ses sources. Il est d'ailleurs clair que M. Bégouen-Demeaux considère Pâris comme un parasite de ses ancêtres, omniprésent et susceptible. Un des clients de Pâris, Grenier d'Ernemont, pourtant lui offrit des livres (cf. plus bas).

j'avois renoncé à cet Art, n'en tirant d'autre avantage que le plaisir que je leur faisais"¹⁶⁸.

Notons déjà que ces projets furent effectivement nombreux et que nous n'avons guère de preuve qu'ils ne lui furent pas rémunérés. Nous possédons même une indication, vague et générale il est vrai, qui laisse au contraire penser qu'il aurait pu percevoir quelques honoraires, ou que du moins il n'aurait pas été contraire au principe. Il s'agit d'une lettre envoyée par Pâris au début de l'année 1797¹⁶⁹. Il y est fait référence à une lettre (du 6 janvier 1797) de Stanislas Foache, alors en Angleterre, suggérant à Pâris de venir le rejoindre et lui indiquant qu'il pourrait trouver des commandes peu prestigieuses mais bien payées. C'est sur ce point que Pâris répond : "S'il étoit avec nous [à Londres, écrit Stanislas Foache] il ne trouveroit que des vétilles pour s'occuper : le goût n'est pas porté au grand; on paie cher des projets de décoration intérieure, etc. A cela je répondrai que je n'aurois jamais le projet de me fixer dans un climat si différent de ce qu'il faut à ma santé, qui a besoin de chaleur et non d'humidité. De quoi seroit-il donc question ? De trouver des dessins à faire dans ce qui est ma partie, décoration intérieure ou autre, pourvu que cela me mette à même de subsister pendant que je serois obligé d'être là : voilà ce que je voudrois j'aurois regardé cela comme au-dessous de moi dans le tems où l'on étoit gâté. Aujourd'hui tout moyen honnête de subsister modestement me paroît bon". Pâris a confirmé plus tard (en 1816¹⁷⁰) cette intention d'aller en Angleterre : "*Ma mauvaise santé, le spectacle déchirant de ma malheureuse patrie et un gouvernement qui m'étoit odieux m'auraient déterminés à voyager. L'Angleterre intéressait ma curiosité; mais la guerre m'en interdit l'entrée. Je me déterminai donc pour cette belle Italie où déjà j'avois été deux fois*".

Pâris utilisa-t-il, lors de son long séjour normand, ce "moyen honnête de subsister" ? En juillet 1793, et dans les mois, sinon les années qui suivent, le problème reste théoriquement ouvert.

Car ce qui est inattendu mais assuré, c'est que dès novembre 1793, comme nous l'avons vu, Pâris demande aux autorités orléanaises des ordres pour la reprise des travaux à Sainte-Croix, comme si rien alors ne se passait.

¹⁶⁸ Vol. IX, "Table", fol. LI, BM. Fonds Pâris, ms. 484.

¹⁶⁹ AN. 442 AP. cartons 6, 8 et 9, *M. Bégouen-Demeaux* 1958, p. 180.

¹⁷⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 86-87.

Notons également que Pâris, durant son séjour en Normandie, n'a pas dessiné des projets que pour ses amis normands. Une lettre du 23 fructidor an X (10 septembre 1802) adressé de Paris, par un certain Vanieville, administrateur de l'Enregistrement et des Domaines¹⁷¹, nous apprend la curieuse nouvelle : "*Mon ami M. Nauvissart, actuellement de retour à Limoges, attend, mon cher Monsieur, avec le plus grand empressement le plan de son jardin dont avez eu la bonté de vous charger [...]*"¹⁷².

Par contre, les preuves du renoncement arrivent concrètement à partir de 1797, mais seulement de 1797, ce qui ne l'empêchera pas de dessiner des projets, de beaucoup dessiner pour ses "amis de Normandie", dès 1794.

Le projet de monument expiatoire à l'exécution de Louis XVI

Ce projet a été dessiné au commencement de l'année 1796, année qui constitue un tournant dans l'attitude de Pâris. Ce projet est un monument expiatoire, mais aussi, en quelque sorte, un monument au renoncement à l'architecture. Ce renoncement sera partiel, comme nous le verrons, mais tout de même impressionnant pour un architecte couvert de commandes et surtout de charges publiques, et qui pouvait espérer revenir sur le devant de la scène.

Le projet de 1796 est connu par un long texte contenu dans la "*Table*" du volume IX des "*Etudes d'Architecture*", datant de 1818 environ, mais aussi par une note rédigé en mai 1814 et une seconde en mars 1816, et enfin par un seul plan, isolé dans ses papiers.

Voici d'abord le contexte de la rédaction de ce projet, d'après la note de 1814¹⁷³ : "*Ce projet a été composé à Colmoulins à 2 lieues du Havre au commencement de 1796 [...]*". En 1816¹⁷⁴, il écrit : "*Aussitôt après la captivité de mon Auguste et malheureux maître, Louis XVI de sainte*

¹⁷¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 323.

¹⁷² La recherche sur ce jardin de monsieur Nauvissart à Limoges reste à effectuer. Nous ignorons évidemment si ce projet a été réalisé.

¹⁷³ "*Explication du projet d'une enceinte destinée à la célébration annuelle d'une fête religieuse en expiation du crime commis à Paris le 21 janvier 1793*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 85 v°).

¹⁷⁴ "*Note que le soussigné prend la liberté de présenter et soumettre à Son Excellence Monsieur le Comte de Blacas en le suppliant de lui obtenir, si cela est possible, la satisfaction qu'il désire*", document signé et daté à Rome le 19 mars 1816 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 86 v°). Pâris était en 1816 demandeur d'une rente, cf. *infra*, pp. 290-291.

mémoire, j'avois quitté Paris. Après différentes courses¹⁷⁵, je vins habiter dans le voisinage du Havre, chés des amis qui pensoient comme moi. Là après avoir été deux ans sans oser toucher un crayon, tant les souvenirs de mon ancien état m'étoient douloureux, ne pensant qu'à la mort funeste d'un Roi, le meilleur des hommes, je conçu le projet de lui élever un monument". La version des "Etudes"¹⁷⁶n'apporte pratiquement rien de plus: "Dans le cours de l'année 1796, j'avois fait dans le château de mon ami, M^r. Stanislas Foache, le projet d'un monument expiatoire pour le crime à jamais exécration du 21 janvier 1793".

Les dessins de ce projet ayant disparu, nous en connaissons la consistance par la description que Pâris en a donné en 1806 en rédigeant le catalogue de ses collections. *"Plan que j'ai fait pour soulager ma douleur dans le tems de la plus grande chaleur de la révolution. Il consiste en un plan général du lieu où je supposois le monument expiatoire, un plan du monument (le morceau du milieu étoit élevé à mon auguste et malheureux maître, et les quatre statues équestres à ses quatre prédécesseurs immédiats. Le plan plus en grand et l'élévation de la décoration du pourtour, l'intention générale du morceau du milieu, et enfin le monument principal qui fait le sujet de cette composition. 5 dessins"*¹⁷⁷. Ces cinq planches des "Etudes" ont été données par Pâris en 1814, et ne lui ont pas été rendues.

Cependant le futur Louis XVIII eut sans doute connaissance de ce projet en août-septembre 1799, à l'occasion d'un voyage que Stanislas Foache a effectué en Allemagne, après avoir émigré à Londres en 1796¹⁷⁸. *"Passé à Hambourg pour les affaires de son commerce, il se rendit à Blankenbourg où étoit le Roi, et M^r. le Duc de Villequier qui le connoissoit, le présenta à Sa Majesté qui daigna l'accueillir avec sa bonté ordinaire. Dans la conversation, M^r. le Duc qui connoissoit notre amitié, lui demanda de mes nouvelles en présence du Roi; cela conduisit mon ami à parler du projet quil m'avoit vu composer, et cet excellent Prince eut la*

¹⁷⁵ Notons en passant que si Pâris a quitté Paris en octobre 1792 c'est pour aller suivre ses chantiers d'Orléans, et non pour fuir la capitale. Il est revenu en décembre, et n'est parti en Franche-Comté qu'à la fin de ce mois. Et ce n'est, comme nous venons de le voir, que six mois plus tard qu'il est arrivé à Colmoulins. Sa version liant son départ à l'arrestation du roi en août 1792 est donc quelque peu arrangée, à destination de Blacas.

¹⁷⁶ BM. Besançon, ms. 484, vol. IX, "Table", "XLII, compris XLV".

¹⁷⁷ Catalogue des projets de Pâris conservés dans les "Etudes d'Architecture" (futur vol. IX) en 1806, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 17.

¹⁷⁸ Il s'agit d'une émigration déguisée en voyage d'affaire pour éviter la confiscation des biens. Cf. *M. Bégouen-Demeaux, 1951*, pp. 170-171.

bonté d'exprimer son désir de le voir; mais il chargea mon ami de me dire que j'attendasse pour le lui envoyer qu'il m'eut indiqué une occasion sûre : j'ai toujours attendu, mais inutilement les ordres de Sa Majesté"¹⁷⁹.

Au rétablissement des Bourbons, dès 1814, Pâris se souvint de son projet et -de Rome où il résidait alors- s'arrangea pour le faire remettre au duc de Duras afin qu'il le présentât enfin à Louis XVIII. "[...] j'écrivis [raconte-t-il dans son récit des "*Etudes*"] à un de mes neveux Directeur de la Poste de Besançon [Joseph-Victor Gauffre, époux de sa nièce Elisabeth-Caroline] de faire chercher ces dessins dans le volume de ce recueil [les "*Etudes*"] où je l'avois caché¹⁸⁰; il fut trouvé par M^r. Lapret architecte [Denis-Philibert], mon élève et ami, et envoyé à mon parent Lefaiivre [sans doute le fils cadet de son oncle J.-B. Lefaiivre¹⁸¹] qui le présenta avec une lettre de moi à M^r. le Duc de Duras que je suppliois de le mettre ainsi que moi-même au pied de S. M^{jté}."

Pâris n'ayant pu revoir les dessins passés directement de Besançon à Paris, rédigea de Rome un mémoire pour les accompagner : "*Explication du projet d'une enceinte destinée à la célébration annuelle d'une fête religieuse en expiation du crime commis à Paris le 21 janvier 1793*"¹⁸². Pâris décrit alors (toujours en 1814) ainsi ces dessins : "1° un plan général¹⁸³ qui montre l'espace qu'il occuperoit dans la Place Louis XV. On suppose l'enceinte environnée d'Alpées de sapins, arbres funèbres; mais en y réfléchissant mieux les pins seroient préférables. Ces arbres sont aussi toujours verts, d'une couleur agréable et d'un port vraiment triomphal. 2. une élévation en petit du monument du centre élevé sur une plate-forme à laquelle on monte par 6 passages [...] de degrés et environnée de candélabres de bronze [...]. 3. un dessin plus en grand du même monument du centre. 4. une élévation développée avec le plan au dessous d'une partie de l'amphithéâtre terminé par une colonnade. Elle une des entrées en arc de triomphe et deux des sanctuaires qui contiennent

¹⁷⁹ "Note" de Pâris à Blacas de mars 1816, *op. cit.*, fol. 87 r°.

¹⁸⁰ Il est peu probable que Pâris ait caché ce dessin ou le recueil entier (le futur vol. IX des "*Etudes*"). Tout simplement étant reparti en Italie en 1810 avec l'intention de rentrer rapidement en France, il y avait laissé sa bibliothèque et ses collections, entre Paris (chez les Lefaiivre), la Normandie (chez les Bégouen) et Besançon (chez sa nièce), où les "*Etudes*" se trouvaient certainement (à moins qu'elles n'aient été conservées chez D.-Ph. Lapret).

¹⁸¹ Le problème de savoir lequel des Lefaiivre était encore en vie en 1814 sera discuté en annexe, dans les notices biographiques.

¹⁸² *Op. cit.*. On trouvera aussi une description du projet dans un note de Pâris au duc de Blacas du 19 mars 1816 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 86-87).

¹⁸³ Les précisions qui suivent sont rajoutées en marge du texte.

chacun une des statues équestres qui remplaceroient celles qui ont été détruites". Ces dessins sont probablement restés entre les mains du duc de Duras, ou de Louis XVIII, et le projet ne figure plus dans les papiers de Pâris que par un plan coupé du portique circulaire¹⁸⁴.

Mais aucune suite ne fut donnée à ce projet. Dans le texte de ses *"Études"*, rédigé vers 1818, Pâris ne cache ni sa déception ni son incompréhension ni son orgueil naïf : *"Je sçais qu'il a été présenté; mais ce qui me surprend, c'est de n'en avoir pas entendu parler depuis ! M^r. de Chateaubriand et d'autres, dans de beaux discours sur le monument à ériger au Roi Martir, ont fait usage d'une partie de mes idées; mais personne ne m'a nommé. [...] Au surplus voici comment j'interprète le silence que l'on a gardé avec moi. Ce ne peut être par mépris de l'auteur ni de son ouvrage, puisqu'on m'a rapellé au retour du Roi et que M^r. le Duc de Duras m'a témoigné par écrit combien on étoit fâché que mon âge et ma santé, m'empêchassent de reprendre mon service; quand à ma composition, quand même mon talent m'auroit trahi au point d'être resté fort au dessous de mon sujet, mon motif étoit trop respectable et l'époque de mon travail prouvoit trop l'impression de mon devoir et de mon dévouement pour que le Roi n'en ait pas été touché et que disant avec tant de facilité tant de choses aimables pour des sujets moins marquans, il n'ait pas fait adresser la moindre parole de satisfaction à un vieillard qui s'étoit montré si empressé de lui plaire : si mon amour propre ne m'aveugle, voici donc par quelle raison on a cru devoir se taire avec moi ! Certes on ne peut se dissimuler que l'hommage que l'on rend à la mémoire sacrée de ces Augustes victimes par ces mesquines statues ne soit très insignifiant. Surtout si on les compare à mon projet : il faut donc empêcher que cette comparaison ne se fasse, et pour cela n'en parler ni en bien ni en mal, et le regarder comme non avenu"*.

L'allusion à Chateaubriand renvoie à un article du célèbre littérateur dans le *Journal des débats* du 19 janvier 1815, publié ensuite sous la forme d'une plaquette intitulée *Le 21 janvier* par M. de Chateaubriand¹⁸⁵. Un cours passage concerne un vague projet d'aménagement de la place Louis XV : *"Ce monument représentera Louis XVI, qui déjà, quittant la terre, s'élance vers son éternelle demeure [...]. Ce monument sera aussi touchant*

¹⁸⁴ Pâris se trompe donc curieusement quand il écrit dans ses *"Études"* : *"[...] il ne me reste absolument rien ayant fait remettre au Roi les cinq ou six dessins qui le composoient"*. Il a dû oublier qu'il en gardait un plan dans un de ses nombreux portefeuilles.

¹⁸⁵ Lenormant imprimeur, Paris, 1815.

qu'admirable. Un autel funèbre au milieu de la place Louis XV, n'eût été convenable sous aucun rapport. Cette place est une espèce de grand chemin où la foule passe pour courir à ses plaisirs, ou pour étaler ses vanités [...]. Nous ne voyons guère en quoi Chateaubriand se serait inspiré du projet bien plus précis de Pâris.

Le seul document figuré conservé du projet de Pâris est un plan (accompagné d'esquisses d'élévations au crayon) [fig. 118] qui ne correspond que partiellement aux descriptions laissées par Pâris. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il ne s'agirait, comme la légende le suggère, que d'une "première idée"¹⁸⁶.

Il s'agit d'un vaste portique circulaire, composé de quatre rangées de colonnes, entrecoupé de quatre exèdres en hémicycle couverts d'un fronton et abritant chacun une statue équestre. L'accès en est alors unique. L'idée première est donc celle d'une enceinte circulaire, que Pâris appelle "Borbonium", destinée à accueillir des cérémonies expiatoires. Ce n'est peut-être donc que dans un second temps que l'enceinte devint un amphithéâtre, des gradins remplaçant les portiques, que quatre entrées furent ménagées, et qu'un monument central fut conçu. Par contre les exèdres correspondent déjà aux "vastes niches" du projet final. Un croquis au crayon esquisse l'élévation de ces niches.

Le projet final est décrit dans la "Note" du 19 mars 1816 et dans les "Etudes" (texte de 1818 environ) dans des termes presque semblables. Voici un extrait de ce dernier texte¹⁸⁷ : "*Désirant et prévoyant la restauration de l'Auguste Maison de Bourbon, j'avois placé ce monument au centre d'un vaste amphithéâtre qui devoit occuper le milieu de la Place Louis XV, où le paricide avoit été commis. Les quatre milieux venant des Thuilleries, de la Rue Royale, &c. avoient pour entrées autant d'arc de triomphe, et sur les diagonales entre ces diamètres, étoient de vastes niches portées par le même ordre qui terminoit l'amphithéâtre par une colonnade où je plaçois les statues équestres de Henry IV, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, autour desquelles figuroient les grands ministres qui avoient marqués sous leurs règnes : cette enceinte étoit un*

¹⁸⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 563, n° 476. "Première idée de plan du monument que j'ai composé pour l'expiation du crime de 1793 et du Borbonium qui le renfermeroit. Composé et terminé en 1796, prévoyant dès lors le rétablissement de l'auguste famille des Bourbons. J'ai envoyé ce projet à S.M. Louis XVIII, parce qu'elle a désiré le voir. C'est M^r. le Duc de Duras qui le lui a présenté (moi étant à Rome) en 1814, aussitôt après sa rentrée en France".

¹⁸⁷ Il est transcrit en entier en "Annexe", Volume IV, "Etudes d'Architecture".

vrai Bōrbonium. Au centre de cet amphithéâtre, élevé sur une plateforme circulaire comme lui, environné de candélabres de bronze qui lui auroient donné un caractère religieux, et empatée d'un grand nombre de degrés, on auroit vu dominer le monument expiatoire, dont la composition étoit telle que je vais la décrire. Sur un vaste piédestal de porphyre (on en trouve beaucoup et de très beau en Suède) porté par un soubassement plus étendu, on auroit vu s'élever le groupe Auguste en bronze doré. A son sommet le Saint Roi étoit enlevé par des génies célestes dont un lui montrant l'Empiré, sembloit lui dire comme Son Vénérable Consolateur Fils de St. Louis montés au Ciel. (Ces paroles indiquées par des chérubins, étoient réellement gravées en caractères d'or sur la face du piedestal). Plus bas et sur la gauche la Reine également transportée sur les bras des anges invoquant le Ciel pour son fils qui abandonné au pied du trône renversé lui tendoit les bras pendant qu'un autre ange se préparoit à le réunir à ses Augustes parens : Ces trois Royales personnes étoient seules sur le piédestal. Sur son côté droit, à la hauteur de sa base, on voyoit l'angélique Madame Elisabeth s'élever sur des nuages, par sa propre vertu, tandis qu'un chérubin la couronnoit et qu'un autre lui présentoit la palme du martire. Contre les soubassemens qui portoit cette composition, on auroit vu sur un socle la figure de la France désignée par ses attributs; s'appuyant d'une main sur le repentir qui d'un cailloux se frappe la poitrine, et de l'autre main tracerait sur un marbre noir le désaveu et les regrets de la Nation, ainsi que de sa postérité. Aux angles de ce soubassement sont élevés aussi sur des socles, les statues allégoriques des vertus qui caractérisoient ce Saint Roi : dans cette composition j'avois cherché à indiquer la marche successive de ces funestes événemens et j'avois observé les gradations exigées par le rang; je supposois encore que dans la suite, le tems de l'année le plus favorable aux cérémonies en plein air, on pourroit célébrer le Deuil National et anniversaire par des solennités religieuses et par un panégyrique où un peuple nombreux pourroit assister placés sur les gradins de ce vaste amphithéâtre".

En 1819, Pâris a dessiné un second projet pour un monument expiatoire à la mort de Louis XVI, mais cette fois sous la forme d'une gigantesque église [fig. 119]. Il l'a ainsi présenté dans la "Table" du vol. IX de ses "Etudes d'Architecture" : "LXXXII, jusqu'et compris LXXXVII. Il en est de

même de ce projet de Temple ou d'Eglise, consacré à la Sainte Mémoire du Roi Martir que je n'ai pu terminer faute d'y voir"¹⁸⁸.

PÂRIS SOLLICITÉ PAR SON ANCIEN MILIEU

La Terreur une fois passée, les milieux dans lesquels Pâris a évolué jusqu'en 1792 se réveillent. Les anciens académiciens fondent l'Institut de France, l'Opéra de Paris renoue avec le répertoire ancien (qu'il n'a d'ailleurs jamais totalement abandonné¹⁸⁹), la commande publique tente d'exister.

LES SORTIES DE L'ACADÉMIE

La première sortie de l'Académie, en décembre 1793, était, comme nous l'avons vu, provisoire. Nous avons cité à plusieurs reprises sa lettre d'adieu à R. Mique, président de l'Académie d'Architecture. Là voici maintenant intégralement: *"Arrivé hier d'Orléans où je suis resté près de trois mois pour terminer des affaires qui m'avoient été confiées par l'administration, j'espérois avant mon départ pour ma Patrie, rendre mes hommages à l'Académie et prendre congé de mes confrères, mais des affaires que j'ai trouvé ici m'en ont empêché. Je pars pour aller passer l'hyver dans ma province où je suis obligé de me rendre pour des affaires de famille. J'espère pouvoir au printemps me rejoindre à ma compagnie et partager ses travaux. Veuillez, Monsieur le Président, lui faire agréer mes excuses, mon respect et mes vœux. Je suis avec un respectueux attachement, Monsieur le Président, Votre très humble et obéissant serviteur"*. Retenons en qu'en décembre 1792 le projet de Pâris était apparemment de rentrer à Paris au printemps 1793, et d'y reprendre ses travaux pour l'Académie.

1796 : le refus de réintégrer l'institution académique

C'est donc naturellement qu'à la reconstitution de l'Académie d'Architecture sous le nom de Section d'Architecture de la Classe de Littérature et des Beaux-Arts de l'Institut de France, Pâris fut appelé à

¹⁸⁸ Nous parlerons de ce projet, *infra*, p. 377.

¹⁸⁹ Cf. J. Mongrédien, *La musique en France des Lumières au Romantisme, 1789-1830*, Paris, 1986, p. 52.

devenir membre de la nouvelle institution. Que Pâris ne soit pas revenu à Paris au printemps 1793 ne dut pas paraître surprenant. La Terreur fit oublier le reste. Peut-être aurait-on pu s'étonner que plus d'un an après Thermidor Pâris soit toujours réfugié en Normandie ? Mais le 12 décembre 1795 Pâris est élu membre de la III^e Classe, Section Architecture¹⁹⁰. Le 17 décembre (26 frimaire an IV) Pierre Bénézech, ministre de l'Intérieur, informe Pâris de sa nomination dans une lettre parvenue à destination (à Colmoulins) par l'intermédiaire de Gondoin¹⁹¹. Pâris est convoqué "*primidi prochain*¹⁹², 5 heures du soir, salle de l'Académie des Sciences, Museum des Arts". Pâris prend immédiatement sa plume et prépare deux versions de réponses dont il a conservé les minutes¹⁹³.

"C [citoyen]. *Ministre. La lettre que vous avés bien voulu lmadresser en date du 26 frimaire ne l'ayant pas été envoyée dans le lieu où j'habite, je n'ai pu la recevoir dans son tems et ma réponse en a été retardée. Il y a plus de deux ans et demi que le désir de rétablir ma santé m'a attiré dans ce pays; non seulement je n'y ai pas réussi, mais de nouvelles infirmités se sont joint aux anciennes; ma vuë s'est affaiblie à l'excès; un rhumatisme qui a résisté jusqu'à présent aux remèdes que ma situation m'a permis de tenter, me laisse à peine l'usage de mes bras, et tel est mon état, qu'il ne me permet pas même de quitter l'asile qu'on veut bien me donner ici, malgré la crainte que j'ai d'en user avec trop d'indiscrétion dans l'extrême pénurie qu'on y éprouve*". "C.M. *Je ne puis qu'être infiniment flatté de l'élection que vous avés la bonté de m'annoncer et à laquelle je n'avois aucun droit à prétendre. Il est triste pour moi de ne pouvoir vous offrir l'hommage de mon dévouement au deffaut des qualités qui me manquent. J'ignore quels sont les devoirs d'un membre de l'Institut national, mais l'état de ma santé est tel qu'il me seroit impossible d'en remplir aucun. Je me vois donc forcé de renoncer à la place qu'on veut bien m'offrir. Je vous prie C.M. de recevoir mes excuses à ce sujet et de vouloir bien faire parvenir aux électeurs qui m'ont honoré de leur choix les expressions de ma vive reconnoissance ainsi que des regrets tout aussi vifs que me fait éprouver l'impossibilité d'y répondre d'une manière digne d'eux*".

Sans vouloir méconnaître d'éventuels ennuis de santé de Pâris (il se plaindra jusqu'à la fin de sa vie de ses rhumatismes et de sa faible vue), il

¹⁹⁰ M. Bonnaire, *Procès-verbaux de l'Académie des Beaux-Arts*, t. I, Paris, 1937, "Introduction", p. LXXXI.

¹⁹¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 17.

¹⁹² 22 décembre 1795 (1^{er} nivôse An IV).

¹⁹³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 18.

est évident qu'il s'agit là d'un prétexte. D'autant plus que c'est la nécessité de s'assurer une retraite discrète, plus que tout autre chose, qui l'a poussé à quitter la Franche-Comté pour la Normandie.

C'est en vain que, déjà, des amis de Pâris interviennent auprès de lui. Lefaiivre, fils aîné, lui écrit dès le 11 janvier 1796 (21 nivôse an IV)¹⁹⁴ de la part de Charles Percier, et pour lui dire que les membres nommés de l'"*Institut National*" insistent pour qu'il accepte d'être au moins "*correspondant*", ce que J.-A. Raymond a fait, lui dit-il, pour le convaincre.

La III^e Classe enregistre le refus de Pâris lors de sa séance du 18 janvier 1796¹⁹⁵. Mais puisqu'il ne s'agit que de problèmes de santé, l'absence des qualités nécessaires ne pouvant être prise au sérieux et ne devant être mise qu'au compte de la modestie, la Section Architecture propose Pâris comme membre associé non résidant le 11 février 1796 (23 pluviôse an IV) et l'élit le 18¹⁹⁶. Si les rhumatismes de Pâris l'empêchent de se déplacer, il peut bien accepter d'être simplement associé. C'est ce que pensent ses amis architectes, anciens membres de la vieille Académie comme lui.

Une lettre de L.-Fr. Trouard à Pâris, du 14 mars 1796¹⁹⁷ montre à quel point ils sont perplexes, et même ne parviennent pas à croire qu'il refuse de rentrer à Paris. "*Je vois Robert [Hubert] toutes les semaines. Il i a huit jours que j'ai invité avec lui Chalgrin, qui désiroi que je lui donne à diné*¹⁹⁸. *Le bon Remon [Raymond] d'une mauvaise santé n'a pas pu i venir. Dans une conversation que j'ai eu avec Chalgrin il m'assure comme une choses positif que vous aviez le projet de venir à Paris. Je lui fit naître des doutes. Il m'a dit ces mots "conté sur ce que je vous dis, j'en ai la certitude". Alors je formai le projet de vous écrire, de vous inviter, de vous dire même que l'on vous désire, que l'on veut vous avoir à l'Institut, que*

¹⁹⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 87-88. Lefaiivre appelle Pâris "*Mon cher Maître*", et lui parle de son père Jean-Baptiste Lefaiivre. Cf. la transcription complète de cette lettre dans Volume IV, "Notices biographiques", "J.-B.-L. Lefaiivre".

¹⁹⁵ M. Bonnaire, *op. cit.*, p. LXXXI.

¹⁹⁶ *Ibidem*, pp. 5 et 7. Pâris ("*au Havre*") fut élu en même temps que J.-Fr. Heurtier (à Versailles), Mathurin Crucy (à Nantes), Louis Combes (à Bordeaux), Jacques Faucherot (à Tonnerre, sur le chantier du canal de Bourgogne), ingénieur des Ponts et Chaussées mais bon connaisseur de l'architecture antique puisqu'ayant effectué un voyage en Grèce et à Constantinople pour le compte de Choiseul-Gouffier. Sur Faucherot, cf. P. Pinon (dir.), *Un canal ... des canaux*, Paris, 1986, p. 345.

¹⁹⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 313-315, datée du "25 ventôse".

¹⁹⁸ Rappelons que madame Chalgrin avait été guillotinée sous la Terreur.

cette place est bonne, honorable, lucratif même. Pajou me l'a confirmé avant hier, en me parlant de vous [...]. Je vous propose de venir vivre avec le reste de cette famille¹⁹⁹ qui vous aimoit [...]".

Boullée aussi s'étonne de l'attitude de Pâris, et lui écrit à Colmoulin courant juin. Nous ne connaissons que la réponse de Pâris²⁰⁰, minute datée du 2 juillet 1796, comportant, pour un passage, deux variantes.

"Réponse faite à M^r. Boullé, mon ancien confrère à l'Académie d'Architecture et membre de l'Institut, sur les sollicitations pour que j'accepte la place de Correspondant.

M^r. Trouard m'a fait sçavoir, mon ancien maître et confrère²⁰¹, que vous avés été plusieurs fois vous informer à lui du motif qui m'empêchoit de répondre à la lettre que l'Institut National m'a écrit pour me proposer la place de Correspondant puisque ma santé ne m'avoit pas permis d'accepter celle de membre en activité. Je vous assure que je n'ai pas reçu cette lettre, et je crois être trop connu pour qu'on puisse me soupçonner de laisser sans réponse une proposition flatteuse faite par une compagnie respectable; j'ai prié M^r. Trouard de vous faire cette réponse en vous priant de la communiquer à l'Institut et de vous remercier d'ailleurs de l'intérêt que vous prenés à cette affaire à cause de moi. M^r. Trouard m'a écrit qu'il avoit fait ma communication et que vous m'engagiés à écrire au Président de l'Institut²⁰² pour accepter ou refuser. J'ai, Monsieur, toute la defférence que je dois à votre avis, mais je vous avoue que cette démarche m'embarasseroit beaucoup. Absent de Paris depuis quatre ans j'ignore les formes nouvelles; je ne connois pas le Président qui peut-être ne me connoît pas davantage; je crois donc qu'en vous faisant à vous même ma profession de foi vous serés à même d'agir en conséquence; et la compagnie s'en rapportera sans doute à ce que vous voudrés bien lui présenter de ma part.

¹⁹⁹ Nous ignorons pourquoi Trouard parle de "reste de cette famille". Peut-être s'agit-il d'une allusion au décès de sa femme ?

²⁰⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 31-32. Un fac-similé de la dernière partie de cette minute de lettre a été publié par G. Gazier, 1931, p. 51.

²⁰¹ Cette mention de Louis-François Trouard, identifié par l'indication "ancien maître", prouve qu'il était vivant en 1796, alors que M. Gallet, 1995, p. 465, le fait disparaître en 1794. D'ailleurs une lettre de Trouard datant de 1799 (Fonds Pâris, ms. 1, fol. 314-315) atteste qu'il était bien vivant encore à cette époque. Une lettre d'un Trouard à Pâris datant de 1806, pourrait même le faire vivre jusqu'à cette époque, à moins qu'il ne s'agisse d'une lettre de son fils Louis-Alexandre ?

²⁰² Il devrait s'agir de Joachim Lebreton, secrétaire de l'Institut.

Je commence par vous assurer de ma reconnaissance pour les membres de l'Institut qui m'ayant connu m'ont conservé leur souvenir et leur estime et pour toute la compagnie de l'opinion avantageuse dont elle veut bien me donner cette nouvelle preuve; aussi, si je ne consultois que mon inclination, j'accepterois sans balancer, mais plus on me témoigne d'estime, plus je dois chercher à la mériter en examinant en effet si je suis propre à la place que vous me proposés. Si je m'en fais une juste idée, elle conviendrait à un artiste en activité dans quelque ville qui présenteroit des édifices intéressants; des constructions sçavantes ou toute autre espèce de travaux qui peuvent fournir des observations utiles aux progrès de l'art; ma position est bien différente. Forcé de m'occuper à deffendre contre des infirmités d'une vieillesse prématurée une santé en désordre, il ne m'est plus possible de m'occuper de l'exercice de l'architecture ni d'aller recommencer dans la capitale ou ailleurs une carrière que les circonstances ont interrompue. Il est plus vraisemblable que pour exister je serai obligé d'aller veiller moi-même à la culture de quelques champs, mon unique fortune, situés aux pieds du Mont Jura²⁰³.

A quoi puis-je alors être bon ? De quelle utilité peut être ma correspondance au progrès de l'art ? Je crois qu'il serois dérisoire, indécent même de me parer d'un titre que je remplirois mal. Voilà, Monsieur, le scrupule qui m'arrête. Je ne puis refuser un choix qui m'honore; je ne puis l'accepter sans cesser de mériter l'estime qu'on veut bien me témoigner. Voilà enfin ce que je vous prie de présenter de ma part à la compagnie.

Si elle approuve ma délicatesse elle portera son choix sur quelqu'un qui le méritera mieux que moi, si elle persiste dans l'honneur qu'elle me fait, je l'accepterai avec reconnoissance, persuadé qu'elle connoit mieux que moi en quoi je puis lui être utile.

Actuellement, Monsieur, je vais vous faire à vous même une confidence qui est la seule condition que je mettrai à une acceptation. Je ne blâme personne, chacun sçai ce qu'il a à faire, et suit l'impression de sa conscience, la mienne m'interdit tout autre serment que celui d'être fidèle aux lois de mon pays, et s'il en falloit un autre quel qu'il fut pour être correspondant de l'Institut, je vous prierois de faire agréer mes excuses à la compagnie de ce que je ne puis accepter l'honneur qu'elle me fait.

Je profite de cette occasion, Monsieur, pour vous faire mes remerciements et vous témoigner mon regret de ne pouvoir répondre à l'intérêt que vous

²⁰³ Nous avons cité cette phrase *supra*.

me témoignés. Ne doutés pas je vous prie de ma reconnoissance et de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Colmoulins par Harfleur, département de la Seine Inférieure, le 2 juillet 1796.

A ²⁰⁴. *Je vous dirois cependant avant tout [en confidence, rayé] Monsieur, que s'il y avoit quelque serment attaché au titre de Correspondant, je ne pourrois l'accepter. Etre soumis aux lois de son pays est celui qui a été de tout tems dans mon cœur, ma conscience ne m'en permet pas d'autre : je suis loin pour cela de blâmer ceux qui en ont fait. L'honnête homme, content de suivre ce qu'il croit être bien, est persuadé que les autres ont les mêmes intentions quoiqu'ils aient des opinions différentes. Je ne demande aux autres que la même indulgence que j'ai pour eux".*

L'embarras de Pâris se comprend. Refuser pour des raisons de santé ne porte pas à conséquence, mais refuser pour des raisons de conscience peut être interprété comme une défiance vis-à-vis du régime. C'est pourquoi Pâris ne tient pas à envoyer une lettre officielle. Ses amis de l'ancienne Académie (hormis Trouard sans doute) semblant ignorer antérieurement sa réserve relativement au nouveau régime (qu'il ait été nommé membre de l'Institut prouve qu'il n'est pas considéré comme un opposant ou même un nostalgique de la monarchie), c'est donc sur eux que tombe l'embarras de Pâris.

Boullée a-t-il fidèlement rendu compte à l'Institut de la condition posée par Pâris et de ses raisons ? Il est permis de penser que, par prudence, il n'en fit rien. Il est donc possible que le cas, étrange, de Pâris, fut oublié provisoirement. L. Dufourny d'ailleurs avait été nommé à sa place comme membre résidant.

Quant à la raison profonde du refus de Pâris, elle semble effectivement résider dans ce problème de serment, notre architecte n'étant pas disposé à revenir sur sa fidélité à la personne du roi. Plus tard, il ira plus loin dans l'explication politique de son refus : il ne voulait pas siéger à l'Institut à côté de régicides comme J.-L. David : "*C'étoit pour ne rien avoir de commun avec lui que j'avois refusé ma nomination à l'Institut*", écrira-t-il en 1813²⁰⁵.

²⁰⁴ Autre version du paragraphe correspondant: "*Actuellement, Monsieur, je vais vous faire [...]*".

²⁰⁵ *Statuti dell'Accademia di San Luca*, Roma, 1812, BM. Besançon, inv. 60 865.

1799 : seconde tentative des collègues de Pâris

Mais certains amis de Pâris ne se résolvent pas à admettre cette sorte de démission de sa part. Aussi en 1799 Raymond, son ancien compagnon à Rome (en 1771-1772), profite du décès de Boullée et de la place ainsi devenue libre dans la III^e Classe pour le relancer²⁰⁶.

" [...] J'ai été à la vérité surpris qu'un artiste de votre mérite se soit séparé de ses connoissances, de ses amis, des habitudes qu'il avoit contracté pour aller dans la solitude, lorsqu'il a passé une partie de sa vie avec ses camarades dont il avoit l'estime si justement méritée : je crois que les amis qui vous entourent, la variété des occupations vous dédomagent de ce vide qu'éprouve un artiste qui a été occupé toute sa vie. L'ouvrage²⁰⁷ qui vous occupe vous donnera un jour une production intéressante pour le principe et les progrès d'un art si intéressant et aussi utile aux hommes que l'est celui de l'architecture.

J'ai été nommé membre de l'Institut. J'ai bien du regret que vous n'ayés pas accepté : je n'étois pas à Paris lorsque Boullée a été chargé de vous écrire. Lors je vous aurois assuré que les collègues que vous aviés dans la section d'architecture vous désireroient. La sincère amitié et l'estime qu'ils avoient de vos talens, l'instruction en général que vous avés obtenu, des réflexions que vous avés fait sur votre art devoient vous appeler à cette place : j'étois en convalescence alors et à la campagne, je ne croyois pas que ma santé se rétablirait et que je serois [en mesure] de siéger parmi les savans et les artistes distingués.

Il est bon de vous dire avec qui vous auriés été : Gondoin, Peyre, Chalgrin, Dufourni et moi. Dufourni a été nommé à votre place, et parce que, dit-on, vous aviés refusé; Chalgrin vient d'être nommé à la place de De Wailly qui est mort il y a trois mois. Il reste une place à nouveau qui est celle vacante par la mort de Boullée arrivée depuis 15 jours. Cette place seroit bien remplie par vous. Si vous vouliés venir résider à Paris car ces sortes de places exigent leur résidence constante. Si vous aviés des intentions, [mot illisible] proposition à cet égard ne vous paroît pas contraire à vos goûts ni à un avenir dont vous vous êtes formé la jouissance, je puis vous assurer que Gondoin et moi qui en avons parlé hier de cette nomination et du candidat que nous portons, nous sommes d'un commun accord. Si vous le trouvés bon de vous proposer, si vous ne

²⁰⁶ Lettre du 8 ventôse an VII (27 février 1799), BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 297-298.

²⁰⁷ Il s'agit des "Etudes d'Architecture", plutôt que des traductions d'ouvrages agronomiques anglais que Pâris prépare alors, cf. *infra*.

nous opposés pas d'inconvenient pour les effets, la nomination doit être faite dans la classe de littérature et beaux-arts le 16 ventôse. Répondés moi de suite avec une lettre pour le président [...]. Si vous trouvés à propos d'écrire une petite lettre à Gondoin qui est pénétré d'admiration pour vous et vos talens, une lettre pour Chalgrin, une pour Peyre et en général pour vos amis qui désirent vous voir ici, car on ne peut pas vous oublier [...]".

Pâris a noté sur cette lettre: "*J'ai répondu honnêtement mais négativement*".

Trouard le relance à nouveau le 25 mars 1799²⁰⁸, sans plus de succès, ni d'espoir il est vrai. Trouard lui rapporte que Chalgrin est persuadé qu'il va rentrer à Paris, mais lui-même en doute, même s'il insiste à nouveau pour que ce retour ait lieu. Trouard lui rappelle que la place laissée à l'Institut par le décès de Boullée est libre pour lui.

Membre correspondant sans le savoir : la sortie définitive

Mais ces mêmes amis ne l'oublièrent effectivement pas pour autant. Profitant cette fois d'un changement dans l'organisation des classes de l'Institut advenu en 1803, l'Architecture passant dans la IV^e Classe, des Beaux-Arts, il fut à nouveau (et automatiquement peut-être) élu membre correspondant, le 28 janvier 1803 (3 pluviôse An XI)²⁰⁹. Mais, curieusement, il n'en fut pas officiellement informé, peut-être parce qu'il ne s'agissait que d'un simple changement de classe. Depuis février 1796 Pâris était donc vraisemblablement membre correspondant de l'Institut sans le savoir, ou sans le croire, certains de ses amis lui ayant prétendu, sans le convaincre, qu'il l'était. C'est une lettre circulaire destinée aux correspondants et envoyée le 10 février 1804 (21 pluviôse an XII) qui donna la preuve à Pâris qu'il était bel et bien correspondant.

Pâris reprit donc sa plume le 21 février 1804²¹⁰.

"J'ai l'honneur de vous accuser, Monsieur, la réception de la lettre en date du 21 pluviôse, que vous adressés de la part de l'Institut, à ses correspondants, pour leur interdire de porter son uniforme et de se qualifier membres de l'Institut.

Assurément, Monsieur, cette interdiction étoit bien superflue à mon égard puisque n'ayant reçu de l'Institut, ni lettre ni avis quelconque qui ait pu

²⁰⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 314-315.

²⁰⁹ M. Bonnaire, *op. cit.*, t. II, Paris, 1940, p. 135.

²¹⁰ AABA. 5 E 1.

m'instruire d'une nomination que je me rendois la justice de ne pas ambitionner, je ne me suis jamais regardé comme étant un de ses membres, et en droit de me passer de son uniforme.

Il est vrai que lors de la première formation de cette compagnie, je reçus une lettre du citoyen Bénézech alors Ministre de l'Intérieur, par laquelle il m'annonçoit qu'ayant été élu Membre actif de l'Institut, il étoit nécessaire que je lui fisse connoître si j'acceptois. Je lui répondis sans délai, que ma mauvaise santé jointe à la résolution que j'avois prise de ne plus habiter Paris, me faisoit une loi de me refuser à une nomination dont je pouvois d'ailleurs assés exprimer ma reconnoissance. Il est vrai encore que depuis cette époque, plusieurs de mes anciens confrères à l'Académie d'Architecture devenus aussi membres de l'Institut, m'ont écrit pour m'engager à accepter une place d'associé. J'ai cru leur avoir fait sentir dans mes réponses, qu'ayant renoncé à tout exercice de mon état depuis le commencement de 1793, habitant une campagne isolée où rien ne peut me fournir matière à correspondance avec une société sçavante, personne n'étoit moins fait que moi pour remplir les devoirs qu'impose cette place. J'ai du croire que mes excuses avoient été admises, malgré l'assurance contraire de plusieurs personnes. Comme jamais l'Institut ne m'a fait part d'aucune élection postérieure à celle que je n'avois pu accepter, j'ai du regarder ce qu'on m'en disoit, comme une de ces erreurs que commettent quelquefois ceux même qui se croient bien instruits.

Actuellement, Monsieur, que je ne puis douter que l'Institut m'a nommé à mon insçu, un de ses correspondants, je vous prie de lui offrir de ma part les témoignages de reconnoissance que je lui aurois adressé avec empressement si j'en avois été instruit plutôt. Je suis d'autant plus pénétré de cette faveur, que je la dois, ainsi que la première, à son propre mouvement, et à son extrême indulgence; mais les motifs qui m'ont obligé de refuser la première place à laquelle j'avois été élu subsistent toujours. Je supplie l'Institut d'agréer ma démission de celle de correspondant, ainsi que la prière que je lui fait d'y nommer quelqu'un de plus capable de la remplir que moi".

Pâris dut incidemment être amusé de cette interdiction de porter l'uniforme de l'Institut; la pointe d'humour qui perce dans sa lettre à ce propos l'indique.

Mais cette fois il fut officiellement entendu. Il avait sans doute eu la naïveté de croire que dès 1796 ses amis Boullée ou Gondoin avaient nettement fait connaître son refus.

Lors de la séance du 19 ventôse an XII (10 mars 1804) de la IV^e Classe, *"le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Paris, architecte, qui donne sa démission du titre de correspondant de l'Institut. La Classe arrête que son nom sera rayé de la liste de ses correspondans"*²¹¹.

1815 : la proposition de direction de l'Académie de France à Rome

Les institutions n'ont pas la mémoire courte. Le procès verbal de la séance de la Classe des Beaux-Arts du 9 décembre 1815²¹² nous l'apprend.

"Au nom de la commission chargée de former les listes de candidats à laquelle le bureau s'était réuni, M. Le Président présente pour remplacer M. Le Thièrre dans la direction de l'Ecole de Rome, M.M. Vincent, Regnault, Thévenin, Paris, Cartellier, Bervic, Monsiau. Un membre ayant proposé d'y adjoindre le nom de M. Guérin, cette proposition est unanimement adoptée au scrutin.

La Classe procède ensuite au choix de trois candidats demandé par la lettre de S.E. le ministre de l'Intérieur. Après plusieurs scrutins indécis, M. Thévenin obtient la majorité absolue et il est proclamé candidat. M. Paris est nommé ensuite de la même manière. M. Vincent ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé; mais après avoir exprimé sa reconnaissance pour le témoignage d'estime qu'il recevait de la Classe, M. Vincent la prie de ne pas l'inscrire sur la liste des candidats en raison de son âge²¹³ et de ses infirmités. En conséquence on continue les scrutins qui nomment définitivement M. Guérin pour troisième candidat. Cette liste sera envoyée sans délai à S.E. le ministre secrétaire d'Etat de l'Intérieur. [signé] Joachim Le Breton".

A quoi et de qui Pâris tient-il cette faveur ? Les sentiments monarchistes de Pâris ont sans doute fini par être connus de tous, et les circonstances sont donc favorables pour lui. Parmi les architectes alors membres de la Classe, Pâris compte évidemment deux amis fidèles, Percier et Gondoin, et deux collègues qui le connaissent bien, Dufourny et Heurtier (en poste à Versailles sous l'Ancien Régime). Nous ne connaissons pas la réaction de Pâris, qui dû comme Vincent, être flatté, d'autant plus qu'il résidait alors à Rome. Mais s'il avait été présent, comme Vincent encore, il aurait sans doute refusé en fonction de son âge. Le fit-il ? Nous l'ignorons.

²¹¹ M. Bonnaire, *op. cit.*, t. II, p. 224.

²¹² AABA. 2 E 5.

²¹³ Vincent avait alors 69 ans.

Le choix du roi se porta sur Guérin. Mais celui-ci ayant aussitôt démissionné, le ministre demanda à la Classe de "lui présenter un nouveau candidat". Le 10 février 1816 celle-ci enregistra quatre nouvelles candidatures : Regnault, Cartellier, Monsiau et Garnier, et le 17 élut celui qui devait remplacer Guérin : ce fut Garnier. Cette fois le roi choisit Thévenin, le troisième candidat étant resté Pâris. L'ordonnance royale du 29 février fut transmise à la Classe le 5 mars²¹⁴.

Notons qu'après le retour de Pâris à Besançon en 1817, l'Académie des Beaux-Arts se souvint à nouveau de notre architecte et lui proposa une fois de plus d'intégrer l'Institut. Charles Weiss²¹⁵, du moins, le rapporte: "Après son retour à Besançon, l'Académie s'empressa de lui offrir une place dans son sein : il a été très-sensible à ce témoignage d'estime de ses concitoyens; mais ses infirmités ne lui ont point permis d'assister aux séances".

Il n'empêche que Pâris se mit alors (en 1817) à dessiner le *"Projet d'un institut national où l'on trouve réuni toutes les académies; la bibliothèque publique; les muséums d'antiquités; d'histoire naturelle; des statues; des tableaux; des armes et des costumes des différens peuples; des amphithéâtres pour l'instruction dans les sciences et dans les arts; un observatoire et enfin une vaste salle pour les réunions et les séances publiques"*. *"Cet immense projet étoit destiné à occuper ma vieillesse; mais l'affoiblissement de ma vue ne [m'a] pas permis de le terminer, et je le place ici tel qu'il est"*, écrit-il en 1819²¹⁶.

RENOUER AVEC LA COMMANDE ARCHITECTURALE ?

Pour Pâris les sollicitations ne manqueront pas. Le milieu qui poursuit le plus Pâris, à part les anciens de l'Académie d'Architecture, c'est celui de l'ancien Opéra royal.

²¹⁴ AABA. 2 E 5.

²¹⁵ Ch. Weiss, 1821, p. 28.

²¹⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, *"Etudes d'Architecture"*, vol. IX, "Table" et pl. LXXVII-LXXXI.

Des décors pour le Théâtre des Arts

Le nouvel Opéra de Paris s'est installé en 1794 dans le Théâtre des Arts construit par Victor Louis en 1791-1792²¹⁷, à l'angle de la rue Richelieu (alors rue de la Loi) et de la rue de Louvois²¹⁸. Le personnel y est en partie le même qu'avant 1793, et il est naturel que l'on pense encore à Pâris.

Le premier à relancer Pâris est E. Morel de Chefdeville, librettiste²¹⁹, futur directeur de l'Opéra. Il s'adresse à lui écrit le 29 ventôse an VII (20 mars 1799)²²⁰: "*Le citoyen de Vismes* ²²¹ m'a invité à vous écrire" pour reprendre "*la place de dessinateur de ce théâtre [le Théâtre des Arts]*". Pâris répond que cela lui est impossible²²²; mais les responsables du théâtre ne se découragent pas. Le 4 vendémiaire an VIII (26 septembre 1799), c'est Boulet, ingénieur machiniste avec lequel Pâris a collaboré dès 1785, qui lui écrit²²³ pour lui dire que les administrateurs du Théâtre des Arts cherchant quelqu'un pour "*composer et conduire la peinture de leurs décorations*", il a déclaré que seul lui en était capable. Il le prévient que ces messieurs vont le contacter. Effectivement, le 25 vendémiaire an VIII (17 octobre 1799), De Vismes (un "*des administrateurs du Théâtre de la République et des Arts*") prend à son tour sa plume²²⁴: "*Je serai à tous égards charmé de pouvoir me réunir à vous pour restituer au premier spectacle de l'Europe, la splendeur et le genre que vous êtes si bien en état de diriger*". Le lendemain 26 vendémiaire (18 octobre) c'est Bayé, un autre des administrateurs, qui lui écrit²²⁵ à son tour pour l'informer que Morel, l'auteur de *Panurge* (musique de Grétry) précise-t-il, souhaiterait toujours que ses talents soient à nouveau employés à l'Opéra. La référence à

²¹⁷ Et transformé par A.-Th. Brongniart en 1795.

²¹⁸ Sur l'implantation de l'Opéra dans ce quartier, cf. D. Rabreau, "Le théâtre Feydeau et la rue des Colonnes (1791-1829)", dans *100^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes, Archéologie*, Paris, 1975, pp. 255-273.

²¹⁹ Pâris a dessiné les décors de plusieurs opéras de Morel: *La Caravane du Caire* (1783), *Panurge dans l'île des Lanternes* (1785), *Aspasie* (1789).

²²⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 362.

²²¹ A.-P.-J. De Vismes (1745-1819, l'exact contemporain de Pâris) a dirigé l'Académie Royale de Musique (comme concessionnaire de la Régie) à partir 1777, puis de septembre 1799 à décembre 1800. Il a manifestement profité de son bref retour à la direction de l'Opéra pour tenter de rappeler Pâris.

²²² Minute d'une lettre de Pâris, non datée, mais qui correspond sans doute à la lettre précédente, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 363.

²²³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 33.

²²⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 325.

²²⁵ Lettre envoyée de Lizy-sur-Ourcq à Escures, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 37.

Panurge est sans doute censée rappeler de bons souvenirs à Pâris, qui a dessiné les décors de cet opéra en 1785, un des premiers dont il ait eu la charge à l'Opéra de Paris. A cette quadruple charge Pâris met quelque temps à répondre, puisque ce n'est que le 30 ventôse an VIII (21 mars 1800) qu'il écrit à De Vismes²²⁶. Peut-être le temps de réflexion indique-t-il une hésitation de notre architecte, mais bien que très flatté par l'offre, il refuse à nouveau: "*Lorsque j'ai pris le parti de me retirer des affaires en 1792, je crus faire un véritable présent à l'Opéra, que de proposer pour remplir ma place un jeune artiste dont les talents m'étoient connus, et auroient bientôt fait oublier les miens; c'est le citoyen Percier connu avantageusement de tous ceux qui cultivent les arts [...]. Permettés citoyen que je vous le propose de nouveau*". Percier redevint effectivement dessinateur de l'Opéra²²⁷.

Les Colonnes Nationales dans les départements

Une longue lettre de J.-A. Raymond, son ancien compagnon de Rome, datée du 15 ventôse an IX²²⁸ (6 mars 1801) illustre l'insistance de ses amis parisiens à lui faire reprendre ses crayons.

"Vous avés sans doute entendu parler que le gouvernement s'occupoit d'élever dans les chefs-lieux des départemens des colonnes ou monumens à la gloire des défenseurs de la patrie. Vous savés qu'il y a eu un concours qui n'a pas produit l'effet désiré. Le Ministre de l'Intérieur a nommé une commission d'architectes pour le choix des meilleures idées produites par le concours; les membres composant cette commission sont en très grande partie vos amis. Avant de déterminer les choix des artistes auxquels ils donneront et chargeront de donner des idées et les exécuteront dans les départemens qui leur seront désignés, plusieurs des membres de la commission nommée par le Ministre m'ont invité de vous écrire si vous seriés dans l'intention de faire les dessins de deux colonnes ou monumens dans deux départemens voisins de celui que vous habités. Si vous accueillés favorablement la proposition de vos amis vous aurés la bonté de m'en instruire par le prochain courrier; je serai on ne peut plus flatté que vous donniés une réponse affirmative [...]. La Normandie, votre patrie adoptive vous traite à merveille. Elle doit attendre un juste retour de votre

²²⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 326.

²²⁷ Il avait déjà pris la succession de Pâris à l'Académie Royale de Musique, sans doute sur la recommandation de ce dernier, en janvier 1793, cf. Volume I. 1, p. 535.

²²⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 299.

part, et j'espère que vous l'ornerés de quelqu'une de vos productions. [...] Les architectes Le Roy, Chalgrin, Gondoin, Peyre me chargent de vous assurer dans leur sincère attachement. Ils désirent beaucoup que vous accédiés à leurs désirs".

L'idée de quadriller le territoire français de monuments républicains semble remonter à l'an VI et à B. Poyet²²⁹. Mais c'est seulement le 20 mars 1800 que Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur depuis quelques mois et amateur d'architecture, décrète l'organisation d'un concours: "La plus grande place du chef-lieu recevra une colonne portant les noms des militaires morts sur le champ de bataille"²³⁰. Lucien charge David, assisté de J.-G. Legrand et P. Fontaine, de composer un jury. Ceux-ci, pour ne pas mettre en concurrence des architectes déjà privés de commandes par les événements révolutionnaires, préférèrent donner une liste de 67 praticiens au ministre, architectes auxquels Lucien Bonaparte envoya une lettre personnelle le 8 mai 1800. Figure dans cette liste, établie le 4 floréal an VIII (24 avril 1800) par David, Fontaine et Legrand eux-mêmes²³¹, la fine fleur de l'architecture française, les grands constructeurs Bélanger, Brongniart, Chalgrin, Gondoin, Ledoux, Louis, Molinos (le compère de Legrand), les intellectuels Ch.-L. Clérisseau, L. Dufourny, D. Le Roy, les provinciaux L. Combes, M. Crucy, Fr. Verly, des jeunes, Cl. Delagardette, Fr.-J. Delannoy, V.-A. Grandjean de Montigny, Ch. Percier (que Fontaine ne risque pas d'oublier), un ingénieur des Ponts et Chaussées talentueux J. Foucherot²³², ... et Pâris²³³. La présence de Pâris n'a finalement rien de surprenant; il fait bien partie de ces grands architectes de l'Ancien Régime, il a été fermement sollicité pour venir à l'Institut, et Fontaine veille (en 1805 Percier transmettra à Pâris le "bon souvenir" de Fontaine²³⁴). Notons que Raymond s'attribue beaucoup en prétendant qu'il est à l'origine du choix de Pâris. Il est également piquant de voir Pâris figurer sur une liste signée David, David que Pâris haïssait en tant que régicide.

²²⁹ Cf. Fr. Folliot, "Des Colonnes pour les héros", dans *Les architectes de la Liberté. 1789-1799*, Paris, 1989, p. 305.

²³⁰ AN. F²¹ 587, cité par Fr. Folliot, *op. cit.*.

²³¹ AN. F²¹ 587.

²³² Sur Foucherot, cf. la notice biographique que nous lui avons consacré dans *Un canal ... des canaux*, *op. cit.*, pp. 345.

²³³ "Paris, au Havre".

²³⁴ Cf. Volume II, "Ses amis". "Les architectes".

Mais avant même que des réponses soient revenues, Lucien pressé demanda aux préfets de passer commande aux architectes ou aux ingénieurs départementaux. Les résultats arrivèrent et la commission d'architectes parisiens chargée de les examiner fut sévère. C'est le "*concours* [qui n'est pas un] *qui n'a pas produit l'effet désiré*", car trop de projets émanaient d'ingénieurs des Ponts et Chaussées ou même d'amateurs. Une commission composée de Ch.-E. Beaumont, J. Cellier, Chalgrin, Leroy, A.-Fr. Peyre et Raymond fut alors chargée de dégager les meilleures idées issues de la consultation. Début janvier 1801 elle sélectionna 37 projets, dont dix primés. Mais cela ne suffisait pas pour tous les départements, d'autant plus que certains projets, apparemment interchangeables, ne répondaient plus à la volonté initiale d'adaptation des monuments aux lieux d'implantation ("La connaissance des localités vous donnera les moyens d'attacher à ces monuments l'intérêt dont ils sont susceptibles" écrivait le ministre aux préfets en juillet 1800). Fin janvier, J.-A.-Cl. Chaptal, nouveau ministre de l'Intérieur, chargea une nouvelle commission dans laquelle figuraient Raymond, Chalgrin, Gondoin, Leroy et Peyre, "*amis*" de Paris, de contacter des "*artistes de mérite reconnu*". C'est à ce moment (le 6 mars 1801) que Raymond s'adressa à Paris qui présentait le double avantage d'être reconnu et d'habiter en province. En faisant ainsi il s'assurait deux projets de colonnes ou de monuments²³⁵ de qualités, et pensait satisfaire un ami.

Paris répondit négativement à la demande pourtant flatteuse de Raymond. Il ne figura donc pas dans la liste de 57 architectes mis en correspondance avec autant de départements²³⁶ que la commission dressa le 14 brumaire An X (5 novembre 1801) et remis à Chaptal. Les départements normands (Seine-Inférieure, Eure, Orne, Calvados) restèrent sans architecte.

Mais ce retour à la commande directe déjà souhaitée par David, Legrand et Fontaine n'eut pas d'effet, car les projets départementaux furent abandonnés par manque d'argent.

²³⁵ Dès le début David, Legrand et Fontaine avaient insisté auprès de Lucien Bonaparte (lettre du 25 germinal An VIII, citée par Fr. Folliot, *op. cit.*, p. 313) pour que le choix fut laissé aux artistes entre une colonne ou un monument d'un autre type (obélisque, pyramide, cippe, sarcophage).

²³⁶ AN. F²¹ 587. Ledoux eut Strasbourg, Fontaine, Bruxelles, Percier, Gand, L.-Fr. Trouard (oublié l'année précédente), Angoulême, le jeune A.-L. Trouard, Niort.

Le refus de Pâris s'explique d'abord par son attitude générale à partir de 1797-1799 surtout, par une radicalisation de ses sentiments ou ressentiments vis-à-vis de la Révolution au moment où il comprend, avec les coups d'Etat des 18 fructidor an V et 18 brumaire an VIII, que la monarchie ne sera pas rétablie, et qu'il ne retrouvera jamais ses places. Mais peut-être faut-il aussi prendre en compte une autre circonstance : le fait que l'organisation du "concours" ait été confiée à David. Pour Pâris le peintre est avant tout un régicide. Il est également celui qui a le plus œuvré à la suppression des académies, et qui n'a guère ménagé certains de ses collègues ayant eu maille à partir avec les tribunaux révolutionnaire. En 1813, Pâris prétendra qu'il avait, en 1795, refusé d'entrer à l'Institut de France pour ne pas avoir à siéger à côté de David et, en 1811, quitté l'Académie Saint-Luc à Rome, pour la même raison²³⁷. Si la première de ces deux allégations est juste²³⁸ (seule la seconde est vérifiable), elle justifie à elle seule le refus de dessiner une colonne départementale. Par contre la présence de Pâris sur la liste de 1800 prouve que Pâris n'était alors pas connu de David comme notoirement fidèle à la monarchie. Le puissant artiste aurait aisément pu l'en exclure.

UN ARCHITECTE AUX CHAMPS

De juillet 1793 à avril 1806, Pâris a habité la campagne, à Colmoulins puis à Escures. Bien que né en province, il n'avait vécu qu'en ville, à Besançon, à Porrentruy, à Paris. Certes il avait herborisé dans sa jeunesse, avait gardé un vif intérêt pour les sciences naturelles, mais l'intérêt dont témoignent ses journaux de voyage en Italie (en 1806 et en 1810) pour l'agriculture, est justement postérieur au séjour normand. C'est donc logiquement de là qu'il faut faire partir son goût pour l'agronomie théorique et pratique. 13 années durant il a bien fallu qu'il occupe ses journées. Mettre au net ses "*Etudes d'Architecture*" ne pouvait y suffire. Sa présence à la campagne a désigné le thème de ses passe-temps : le jardinage et les traités d'agronomie.

²³⁷ Cf. *infra*, pp. 308-311.

²³⁸ Nous la discuterons plus bas.

Pâris jardinier

Pour jardiner Pâris ne manquait pas de terrains pour exercer ses talents. Outre Colmoulins et Escures, il y avait les autres jardins des familles Foache et Bégouen, à Ingouville ou à la Côte. Plantations, tailles, greffes, telles semblent être les spécialités de notre artiste. Maurice Bégouen-Demeaux, à la lecture des lettres échangées entre les membres des familles Foache et Bégouen, a relevé de nombreuses activités horticoles de Pâris. "La perte de ses emplois, le souci de vivre caché, ont fait un normand de ce bisontin, la fertilité de son génie, un agriculteur de cet architecte. Sans doute la théorie de ce nouvel art lui est-elle plus familière que la pratique; il excelle cependant à tailler et greffer les arbres fruitiers et prête ses talents à Colmoulins comme au Jardin d'Ingouville. Ecures est un microcosme où se résument provisoirement ses deux amours : aux espaliers du potager se superposent en fronton les moulages qu'il a rapportés d'Italie"²³⁹. "[...] il excelle aux travaux délicats de l'arboriculture : rien ne se plante à Colmoulins, à Angerville, que sous sa direction, ne se taille ou ne se greffe au Jardin d'Ingouville qu'avec son concours. Ecures est son champ d'expériences : oncques ne vit-on plus beau verger, assure la tradition; il n'en reste que le cadre, un berceau d'ifs centenaires, et quelques moulages nostalgiques aux espaliers"²⁴⁰. Nous citerons plus loin un exemple précis, où l'on voit Pâris, en septembre 1804, tailler des arbres à la Côte d'Ingouville, propriété de M.-P. Foache.

Pâris, qui a dessiné beaucoup de jardins avant 1792 (à l'Elysée-Bourbon, à l'hôtel de Richebourg, à Courteilles, à Colmoulins même), concevra les plans du jardin du Valasse pour J.-Fr. Bégouen, et en suivra partiellement la réalisation en 1806 et en 1809²⁴¹.

Mais nous avons aussi la trace concrète de travaux d'aménagement que Pâris fit faire, probablement en 1800, pour le jardin entourant le pigeonnier d'Escures qu'il s'appropriait à habiter. Il s'agit de dépenses pour payer un journalier en juillet-août 1800, pour faire opérer des trous et des défonçages, pour l'achat d'une sarleuse et autres outils²⁴². A moins, comme nous l'avons vu plus haut, que ces frais correspondent à son séjour à Vaclusotte, la date de 1800 ne correspondant pas avec l'installation dans le pigeonnier, datent de 1801 au plus tôt.

²³⁹ M. Bégouen-Demeaux, 1951, p. 283.

²⁴⁰ M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 179.

²⁴¹ Cf. *infra*, pp. 267-269.

²⁴² Il s'agit de comptes reportés au dos d'une lettre du Consul Lebrun à Pâris, datant de 1800 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 155 v°).

Mais il n'y a pas dans ces activités qu'une manière de tuer le temps. Quand durant l'été 1794 Stanislas Foache est detenu dans son domicile du Havre, c'est Pâris qui fait rentrer les récoltes à Colmoulins²⁴³.

D'architecte aux champs à écrivain en herbe

Pâris ne manque pas de loisirs. Mettre en ordre ses "*Etudes*", redessiner des relevés ou des projets anciens, lire les nombreux livres qu'il a acheté depuis son arrivée à Paris en 1760 (et surtout après 1774) et qu'il n'a sans doute pas eu le temps de tous ouvrir, jardiner, cela laisse encore du temps de libre. La traduction de deux ouvrages anglais d'agronomie (et leur publication par des éditeurs parisiens) va faire de Pâris un écrivain.

Il semble que Pâris ait appris l'anglais auparavant, c'est du moins la version de Charles Weiss²⁴⁴ : "A des connaissances profondes dans l'histoire, la géographie et les langues anciennes, le Roi en joignait d'autres qu'on ne soupçonnait pas. Dans ses loisirs il avait étudié l'anglais, mais il en faisait un mystère à ses courtisans avec qui il ne voulait pas s'entretenir dans une langue étrangère. "Il faut que vous appreniez l'anglais dit-il un jour à M. Paris, pour que nous puissions le parler ensemble". Au bout de quelques mois, ayant jugé qu'il avait assez de progrès, S.M. lui conseilla d'entreprendre la traduction de l'ouvrage de Dickson, *de l'agriculture des anciens*, et Elle daigna encourager ses premiers essais". Deux remarques s'imposent : l'épisode rapporté par Weiss ne peut que se situer après 1788, date de publication de l'ouvrage de Dickson à Londres, et il serait surprenant que Pâris (et surtout Louis XVI) aient eu beaucoup de loisirs à partir de 1789 pour parler de traduction de l'anglais. Et même avant, connaissant le rythme des travaux de Pâris, la chose paraît difficile. Sans vouloir remettre en cause l'anecdote de Weiss, il est clair que c'est surtout à partir de 1794 que Pâris a eu tout le temps nécessaire.

D'ailleurs le même Weiss écrit quelques pages plus loin : "Ce fut dans cette retraite [de Colmoulins] qu'il acheva la traduction du *Traité* de Dickson, commencée dans le palais de Versailles; il la revit avec le soin qu'il mettait à des choses moins essentielles, l'enrichit de notes savantes, et adressa son manuscrit à M. Jansen, libraire, libraire instruit et son ami, en le prévenant qu'il ne voulait point être nommé. Le succès de cette traduction le décida à entreprendre celle de l'agriculture pratique de

²⁴³ M. Bégouen-Demeaux, 1951, p. 165.

²⁴⁴ Ch. Weiss, 1821, p. 8.

Marshal, ouvrage d'une utilité plus générale que celui de Dickson. Ce nouveau travail l'occupa quatre ans".

Ce qu'il y a de certain c'est que les ouvrages anglais sont nombreux dans la bibliothèque de Pâris, et deux traductions imprimées et citées par Weiss peuvent effectivement lui être attribuées, bien qu'étant anonymes, l'une avec certitude, l'autre avec un léger doute.

Pour *De l'agriculture des anciens*, d'Adam Dickson, publié en 1802 à Paris par H.-J. Jansen, en deux tomes, l'"Avertissement de l'éditeur" est explicite : "La traduction que l'on offre ici au public, est d'un architecte, autrefois académicien, attaché à la maison et à la personne de Louis XVI [...]". On notera que Pâris, par l'intermédiaire de Jansen, se cache à peine, et affiche sa fidélité monarchique. Manière de défier les autorités que personne sans doute n'a relevée, bien que Charles Weiss écrive : "[Pâris] est désigné dans l'avertissement, où [Jansen] lui donne des éloges qu'on ne pouvait guères mériter alors sans courir des dangers"²⁴⁵.

Dans l'explication des planches qu'il a rajoutées²⁴⁶ à l'édition anglaise, Pâris se met en scène à la première personne : "Les commentateurs, comme le dit très-bien l'estimable D. Dickson, ne connoissoient ni les charrues ni la culture des anciens, mais lui-même ne connoissoit pas davantage les monuments antiques qui pouvoient éclaircir les descriptions des auteurs qu'il traduisoit. C'est ainsi que des connoissances, en apparence étrangères entre elles, se prêtent un mutuel secours. Lorsque j'ai traduit cet ouvrage, j'étois éloigné de ma bibliothèque et de toutes celles où j'aurois pu consulter les monuments de l'antiquité. Dans le premier voyage que j'ai fait chez moi, je n'ai pas oublié cet objet. J'ai feuilleté mon Gori, mon Winckelmann, les médailles, les pierres gravées, etc.". La bibliothèque de Pâris était alors partagée entre Escures (une pièce de son pigeonnier l'accueillait, comme nous le verrons) et apparemment la Franche-Comté, probablement chez sa nièce E.-C. Gauffre. Le voyage en question n'est pas autrement documenté, mais peut avoir eu lieu en prolongement de voyages effectués à Paris en 1799²⁴⁷ et en 1801²⁴⁸. D'autre part, il est confirmé

²⁴⁵ Ch. Weiss, 1821, p. 21.

²⁴⁶ Nous y reviendrons dans le Volume II.

²⁴⁷ Pâris a reçu à Paris une lettre envoyée du Havre le 2 août 1799 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 357).

²⁴⁸ Pâris mentionne dans une lettre un séjour à Paris début juin 1801 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 152).

que Dickson a bien été traduit à Escures, et non à Versailles, entre 1796 et 1801. On peut imaginer que Pâris est retourné à Besançon en août 1799, et qu'il a remis son manuscrit à Jansen en juin 1801.

Ce commentaire sert d'"Explication des planches". Elles ne sont qu'au nombre de deux, face au titre de chacun des tomes. Dans le tome I figure un "Laboureur étrusque", d'après "Gori, *Museum Etruscum*, t. I, p. 438", dessin copié par Pâris et gravé par Royer. Dans le tome II, il s'agit de la charrue d'"Echetlus" utilisée à la bataille de Marathon, reproduite d'après les "*Monumenti inediti*" de J.-J. Winckelmann, p. 105. On retrouve effectivement les "*Musei Etruschi*" (*Museum Etruscum exhibens insignia veterum Etruscorum monumenta*) de A.-Fr. Gori (*Florentiæ*, 1737) et les *Monumenti antichi inediti* (Roma, 1767) dans le catalogue que Pâris a dressé de sa bibliothèque en 1806²⁴⁹.

Comment Pâris a-t-il connu et choisi H.-J. Jansen ? Weiss écrit, nous l'avons vu, qu'il était son ami, ce que rien d'autre n'atteste avant 1802. La seule chose que nous sachions vraiment c'est que Pâris possédait plusieurs ouvrages publiés par cet éditeur, qui était en même temps traducteur du néerlandais et de l'anglais justement²⁵⁰. Ces ouvrages étant antérieurs ou postérieurs à 1802, il n'y a aucune conclusion à en tirer. Par contre, en 1806, H.-J. Jansen traduisant les œuvres de J. Reynolds²⁵¹, dédicace l'ouvrage à Pâris. S'ils n'étaient pas ami en 1802, ils le sont donc devenus. Jansen était aussi l'éditeur de l'architecte D. Leroy, également spécialiste de navigation antique et défenseur d'un projet de canal de navigation entre Paris et Dieppe²⁵².

Par contre, c'est chez Gide, libraire, et les frères Levrault, qu'il fait éditer en 1803 sa traduction, en cinq tomes, de *L'Agriculture pratique des différentes parties de l'Angleterre* par M. Marshal. Mais cette fois aucune

²⁴⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 23 (*Ch. Weiss*, 1821, n° 646) et 24 (*Ch. Weiss*, 1821, n° 656)

²⁵⁰ Au hasard de la bibliothèque de Pâris : P. Camper, *Dissertations sur les variétés naturelles qui caractérisent la physionomie*, Paris, 1791, traduit et édité par Jansen (*Ch. Weiss*, 1821, n° 134); D. Leroy, *Nouvelle voilure proposée pour les vaisseaux de toutes grandeurs*, Paris, édité par Jansen (*Ch. Weiss*, 1821, n° 120); Lesparat, *Métrologies constitutionnelle et primitive*, Paris, 1801, édité par Jansen (*Ch. Weiss*, 1821, n° 126); J. Pinkerton, *Esquisse d'une nouvelle classification de minéralogie*, traduit et publié par Jansen, Paris, 1803 (*Ch. Weiss*, 1821, n° 66); *Œuvres* de P. Camper, traduit et publié par Jansen, Paris, 1803 (*Ch. Weiss*, 1821, n° 90)

²⁵¹ *Ch. Weiss*, 1821, n° 145.

²⁵² *Canaux de la Manche indiqués pour ouvrir à Paris deux débouchés à la mer*, Paris 1791 (2^{ème} édition en l'an IX).

allusion dans l'"Avertissement du traducteur" ne permet d'identifier Pâris. Seule l'assertion de Weiss peut faire foi²⁵³. Mais il existe une autre piste, offerte par le même Weiss²⁵⁴ : "L'un de nos académiciens les plus aimables et les plus spirituels, a fait un rapport intéressant sur la traduction de Marshal, inséré dans les *Mémoires de la Société d'agriculture du Département du Doubs*, ann. 1806)".

Pâris ne s'est pas contenté d'une traduction, il a entièrement recomposé l'ouvrage en passant d'un plan géographique à un plan thématique. Il s'en explique ainsi dans l'"Avertissement du traducteur" (pp. v-vij) : "M. Marshal a divisé son ouvrage en quatre parties [...]. Cette division convient parfaitement au but de l'auteur, qui est de faire connoître aux Anglais l'état de l'agriculture des plus belles parties de leur île, chacune séparément. Mais on pense que cet ordre n'est pas aussi convenable à des étrangers qui voudroient comparer les pratiques anglaises avec celles de leur pays, afin de s'en servir pour perfectionner leur culture, en adoptant tout ce qui peut leur convenir. Il seroit alors très-incommode d'être obligé de chercher dans les huit volumes, dans le texte et les notes, tout ce qui a rapport à l'objet qu'on voudroit connoître. On a donc changé dans cette traduction l'ordre total de la division de cet ouvrage, en réunissant autant que cela a été possible, les articles de même espèce, que l'on a classés en quatre sections. La première section comprend la description du pays, du sol, des districts où l'auteur a fait ses observations, de l'étendue des propriétés et des fermes, des procédés de culture et de récolte des différentes espèces de grains [...]. La seconde section [porte sur les] arbres fruitiers, les vergers [...] les cidres, les haies vives, les plantations, les forêts [...]. La troisième section [est consacrée aux] animaux employés à l'agriculture ou qu'on élève pour la nourriture des hommes {...}. La quatrième section [concerne] l'administration des terres, les fermiers, les ouvriers, les instrumens de culture, les bâtimens, les abreuvoirs, les routes, les taxes, les poids, mesures et monnoies. Ces trois derniers articles qui ne sont pas dans l'ouvrage anglois, ont été extraits du Dictionnaire de Chambers, comme nécessaires à l'intelligence du sujet. En traduisant les notes on les a placées à la suite des chapitres auxquels ils appartiennent".

²⁵³ "Agriculture pratique des différentes parties de l'Angleterre par Marshal (trad. de l'angl. par M. Paris, architecte du Roi). Paris, 1803, 5 vol. in-8° et atl. in-4°. dem.-rel.", (*Ch. Weiss*, 1821, n° 73). Weiss ajoute un détail incohérent (p. 21) : "Le succès de cette traduction [Dickson] le décida à entreprendre celle de [Marshal]. Ce nouveau travail l'occupait quatre ans". Rappelons que la traduction de Dickson a été publiée en 1802 et celle de Marshall en 1803.

²⁵⁴ *Ch. Weiss*, 1821, p. 21.

Weiss attribue aussi à Pâris une traduction du "Voyage de six mois dans le Nord de l'Angleterre d'Arthur Young"²⁵⁵, et précise qu'il s'agit d'un manuscrit inédit de 729 pages, "avec des pl. dessinées et lavées par le traducteur, représentant différens instrumens aratoires". Le Fonds Pâris (ms. 27) conserve effectivement un "*Voyage de six mois dans le nord de l'Angleterre, contenant l'exposition de l'état actuel de l'agriculture, des manufactures et de la population de différens comtés de ce royaume [...] par Arthur Young*", manuscrit de 729 pages (372 folios). Il s'agit de *A Six months through the North of England* (London, 1770). Une traduction française en a été publiée en 1800-1801, mais il ne s'agit pas de celle de Pâris²⁵⁶. Ce manuscrit comporte six dessins, lavés avec soin, représentant une charrue à soc "*dont l'on se sert dans le Pays de Caux*" [fig. 330], une herse en fer, une herse en bois et un "*rouleau pour ameubler les terres dans le Pays de Caux*". La référence au pays de Caux suffit à dater cette traduction du séjour normand.

Plusieurs autres traductions de l'anglais, manuscrits conservés dans le Fonds Pâris, devraient également avoir été rédigées à Colmoulins ou à Escures :

- "*Lettres écrites de Barbbarie, de France, d'Espagne, de Portugal etc. par un officier anglois, traduit de l'anglois sur la seconde édition corrigée*" suivies de "*Lettres de Portugal à des amis d'Angleterre*" (ms. 28, 353 pages²⁵⁷). Il s'agit d'un ouvrage imprimé à Londres chez T. Cadell, en 1790 (2^{ème} éd.), œuvre Jardin.

- "*Leçons sur les principes politiques contenus dans les dix-huit premiers livres de l'Esprit des Lois de Montesquieu [...] par le Rév. David Williams. Londres, 1789*" (ms. 29, fol. 5-67, pp. 1-131). Il s'agit de *Lectures on political principles; the subjects of eighteen books in Montsqieu's Spirit of laws*, London, J. Bell, 1789.

- "*Dissertation tirées du 7^e vol. des Amœnitaes academicæ de M. Tilley. Upsaal, 7 décembre 1765*" (ms. 29, fol. 70 r^o-121 r^o). Il s'agit d'une série de textes concernant la "*Flore économique*", les "*Plantes comestibles indigènes de la Suède*", le "*Marché au légumes*", les boissons au café ou

²⁵⁵ Ch. Weiss, 1821, n° 466.

²⁵⁶ *Le Cultivateur anglois, Œuvres choisies d'agriculture et d'économie rurale et politique*, t. II-III. *Voyage du Nord de l'Angleterre*, traduction de Lamarre, Benoist et Billecocq, Maradan, Paris.

²⁵⁷ Ch. Weiss, 1821, n° 450.

au chocolat, etc., écrits en latin, réunis par Tilley, traduits en anglais par Pultney, et publié à Uppsala.

Curieusement, aucun de ces ouvrages ne figure en édition originale imprimée dans la bibliothèque de Pâris en 1821 (catalogue de Charles Weiss).

LES "ETUDES D'ARCHITECTURE"

C'est de ce séjour en Normandie que date certainement l'idée de mettre en ordre les nombreux dessins pris en Italie pour en faire des "*Etudes d'Architecture*". Auparavant il s'était contenté en 1772-1774 de décrire les monuments de Rome (Fonds Pâris, manuscrit 12), de noter, vers 1780-1781, ses "*Observations*" aux *Edifices antiques de Rome* de A. Desgodetz, éventuellement de compléter des relevés par de nouvelles précisions²⁵⁸, mais maintenant, il avait largement le loisir d'aller au delà. C'est donc dans ces années-là qu'il classe ses dessins, en met d'autres au net à titre de compléments, et qu'il achève de les répartir dans quatre volumes.

Pour être plus précis, nous pensons que c'est surtout après 1796 qu'il s'est lancé dans ses "*Etudes d'Architecture*", car auparavant il avait probablement d'autres préoccupations en tête, espérant pouvoir reprendre ses "places". Mais à partir de cette date, il a perdu tout espoir et s'est cherché des activités de remplacement pour finir ses jours tranquillement.

Il en parle explicitement, en février 1818, dans l'"*Exposition*" à "*L'Amphithéâtre Flavien*"²⁵⁹: "*Depuis vingt-cinq ans que j'ai quitté Paris par l'effet de la Révolution qui a bouleversé ma Patrie, j'ai passé quinze ans en Normandie*²⁶⁰. *Ayant abandonné l'exercice de l'architecture j'employois mes loisirs à revoir les Etudes sur cet art que j'avois fait en Italie [...]*".

Dans un autre texte autobiographique, datant de mai 1805, Pâris est encore plus précis : "*Telles sont, à un petit nombre près, qui m'a été volées et que je n'ai pas remplacé, les Etudes que j'ai fait en Italie pendant les*

²⁵⁸ En 1791, J.-B.-L. Lefavre, alors pensionnaire à Rome, lui confirme l'absence de tirants en fer dans les voûtes de la cour du Collège Romain et dans le vestibule du palais Doria (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 89 r°). Mais il s'agit alors d'informations utiles au praticien qui alors travaille au portail de la cathédrale d'Orléans.

²⁵⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, fol. 2 r°.

²⁶⁰ En fait 13 années seulement.

trois années de mon pensionnat. J'y ai ajouté celles que j'ai fait dans ma retraite d'après le livre des souvenirs de mon second voyage d'Italie, que mes occupations ne m'avoient pas permis jusqu'alors de mettre au net, ou d'après des communications bénévoles, telles que sont les dernières pages de ce volume. Ce travail agréable en variant celui dans lequel je me suis entretenu jusqu'ici, m'a encore flatté de l'espoir d'être utile à mes compatriotes, à qui je destine ce Recueil, ainsi que ma Bibliothèque"²⁶¹.

Une allusion dans une lettre de J.-A. Raymond à Pâris du 27 février 1799²⁶², nous confirme qu'à cette époque il travaille aux "Etudes" : "L'ouvrage qui vous occupe vous donnera un jour une production intéressante pour le principe et les progrès [sic] d'un art si intéressant et aussi utile aux hommes que l'est celui de l'architecture"²⁶³.

Quand, en 1806, Pâris, à la veille de partir en Italie, dresse le catalogue de ses collections et de sa bibliothèque, il inclut naturellement les "Etudes d'Architectures", déjà en préparation avant 1793 : "Les études que j'ai fait en Italie en 4 volumes dont le 1^{er}. comprend les antiquités; le 2^e les églises et édifices publics; le 3^e. les palais et jardins; le 4^e. les détails modernes"²⁶⁴. L'ordre, pour le début du premier volume, est celui que l'on retrouve dans la version définitive du volume I (ms. 476) : la pagode de "Shringham", les monuments d'Egypte et de Persépolis, les temples de "Pestum", de Cori, le théâtre de Marcellus ... etc.. Il se termine alors par les relevés pris à Pompéi et *Herculanum* en 1774 (il se retrouveront plus tard dans le volume II, ms. 477) et par des plans de la *villa Adriana*.

Pâris a aussi commencé à mettre en ordre les matériaux d'un cinquième volume consacré aux théâtres construits en Italie et en France, et à ses propres décorations scéniques pour Versailles, Fontainebleau et Paris, le futur vol. VIII (ms. 483).

C'est donc durant le séjour normand que Pâris songe pour la première fois à rédiger une sorte d'histoire de l'architecture, qu'il ne compte pas

²⁶¹ "Etudes d'Architecture", vol. VII, épilogue à la "Table", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 482.

²⁶² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 297.

²⁶³ La nature de l'"ouvrage" n'étant pas précisée, et la construction de la phrase étant incertaine, il serait imaginable qu'il s'agisse d'un des traités d'agronomie que Pâris alors traduisait. Mais Raymond aurait alors sans doute écrit : "[...] aussi utile aux hommes que celui de l'architecture", l'adjonction de "l'est" renvoyant logiquement à "l'architecture" et non l'agriculture (qui pourrait être effectivement qualifiée "d'art intéressant").

²⁶⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 7.

publier, mais qu'il destine à ses "compatriotes" franc-comtois. L'idée de legs à la bibliothèque de Besançon a déjà germé dans son esprit.

CHEZ LES "AMIS DE NORMANDIE" : UNE NOUVELLE FAMILLE POUR PÂRIS

On peut considérer que Pâris, qui est parti de chez lui à 15 ans, et qui est resté célibataire, a eu plusieurs familles de substitution : la famille Lefaivre dans laquelle il arrive en 1760, la famille Trouard dans laquelle il s'installe vers en 1769 au plus tard (et jusqu'en juillet 1786), les familles Foache et Rumare dans lesquelles il vit de 1793 à 1806.

La vie quotidienne

Pour connaître la vie quotidienne de Pâris en Normandie, outre des indications glanées dans des lettres, nous avons deux documents presque contemporains qui permettent d'éclairer les dernières années de ce séjour, entre 1804 et 1806 : des comptes tenus par Pâris lui-même entre le 1^{er} août 1805 et le 22 avril 1806²⁶⁵, et le "Journal de Louise Chaussé (1748-1826)"²⁶⁶, dans lequel Pâris apparaît régulièrement entre le 31 juillet 1804 et 9 juillet 1806.

Le 31 juillet 1804 donc, Louise note: "*Les Dames de Colmoulin [H.-A.-R. Foache-Mondion et sa fille Flore Foache] sont venues déjeuner, M^{de}. de Rumare [Marie-Catherine, sœur de Stanislas Foache], M^r. Paris [...²⁶⁷]*". Pâris était un habitué des déjeuners ou des dîners chez M.-P. Foache.

A la fin du mois d'août a lieu un double mariage au Valasse, propriété de J.-Fr. Bégouen, mariages qui scellent davantage l'alliance entre les familles Foache et Bégouen : Flore Foache épouse André Bégouen, fils de Jacques-François, et Françoise Bégouen, sœur d'André, épouse Jules Foache, fils de M.-P. Foache (frère de Stanislas) et donc cousin de Flore²⁶⁸. Louise écrit : "*28 août. L'abbé Hatry fit les deux mariages à la même messe à dix heures dans l'église du Valasse. Grand dîner à 4 heures*". Suit la liste des invités dans laquelle figure évidemment Pâris.

²⁶⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 23 r°-24 r°.

²⁶⁶ AN. 442 AP. III, carton 30.

²⁶⁷ Nous citerons *infra* la suite, qui concerne le 1^{er} août. 1804.

²⁶⁸ Cf. M. Bégouen-Demeaux, 1951, pp. 261-262.

L'abbaye du Valasse, devenue Bien national, a été acquise par J.-Fr. Bégouen en 1792²⁶⁹. Elle se compose d'une église reconstruite au début du XVI^e²⁷⁰ siècle, d'un beau logis abbatial construit entre 1740 et 1744 par l'architecte Defrance, qui forme comme un petit château, de communs et d'un grand parc. Pâris aura à s'occuper de l'église en 1805-1806, puis en 1809-1810. Pâris dut séjourner au Valasse quelques jours, Louise Chaussé, par exemple, rentrant le 13 septembre.

"28 septembre 1804. Nous avons taillé des arbres toute la matinée avec Mr. Paris, et diné avec lui à la Côte. 29 septembre 1804. Mr. Paris retourné le matin". Le jardin où Pâris taille les arbres, c'est celui de la Côte (à Ingouville) propriété de Catherine Foache-Bégouen de Meaux et de son neveu J.-Fr. Bégouen, ou plus vraisemblablement celui d'Ingouville, propriété de M.-P. Foache et L. Chaussé. Quand Pâris rentre chez lui, c'est à Escures, à quelques kilomètres de là.

Les comptes de Pâris prennent alors le relais, à partir du 15 août 1805. "Payé à Mr. de Rumare un quartier de ma pension jusques et compris septembre. 300 livres"²⁷¹. Ainsi apprenons-nous que Pâris qui logeait depuis deux ou trois ans dans le colombier d'Escures, chez les Rumare, payait pension. "1^{er} septembre 1805. Payé à Mr. Fromage menuisier au Havre pour du bois qu'il m'a cédé pour le billard. 189 livres". Comme il n'y avait pas de billard dans le colombier, celui de Pâris devait se trouver dans le manoir d'Escures, à moins que Pâris ne se soit occupé du billard du château de Colmoulins. Le 25 janvier 1806 Pâris paiera 238 livres à un certain Falepin "pour le drap du billard".

"5 septembre 1805. Payé pension cette année. 300 livres". "14 octobre 1805. Reçues lettres de Dubut et de Sérroux d'Agincourt". Il est intéressant de noter que Pâris était en relation avec l'architecte Louis-Ambroise Dubut (1760-1846), Grand Prix d'architecture en 1797, unique élève de Ledoux. Dubut, comme nous l'avons vu, aura en 1810-1812 à s'occuper des bains

²⁶⁹ J.-Fr. Bégouen avait acquis le domaine de Valasse et de nombreuses fermes des environs entre janvier 1791 et mars 1792, pour un peu plus d'un million de livres. En février 1792, il avait également acquis, toujours en Seine-Maritime, un domaine à Haineville (où Pâris construira des écuries, cf. *infra*), et en juin-juillet 1794 (messidor an II) un autre à Angerville la Martel, près de Valmont (où Pâris séjournera en novembre 1797, cf. lettre de Martin (?), BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 259). Cf. aussi *M. Bégouen-Demeaux*, 1957, pp. 123-125.

²⁷⁰ Cf. Fr. Sommenil, *L'Abbaye du Valasse*, Evreux, 1904; et L. Chaumet, "L'Abbaye du Valasse", dans *Le pays de Caux*, suppl. au bulletin n° 25, "L'ancienne abbaye du Valasse", 1984, p. 31

²⁷¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 23 r°.

civils de Bourbonne, initialement construits sur des dessins de Pâris. Quant à Séroux d'Agincourt, que Pâris a connu en 1783 à Rome, il vivra dans son intimité (selon Charles Weiss), à Rome toujours, de 1806 à 1809, puis de 1810 à 1813, moment du décès de l'ancien Fermier général.

"19 octobre. Payé à L'Oiseleur pour la pierre et la taille de la colonne élevée pour le retour de M^{de}. de Rumare. 109 livres". Ce paiement est à mettre en relation avec un second: "8 février [1806]. Payé à M^r. Noisel le sculpteur ²⁷² de la colonne". Ce petit monument érigé à Escures par Grégoire de Rumare "pour le retour" ²⁷³ de sa mère ne figure pas parmi ceux que cite M. Bégouen-Demeaux²⁷⁴. Par contre il mentionne une stèle dédiée par le fils à la mère construit avant 1800, dans le même jardin du manoir d'Escures.

Fin octobre, Pâris retourne au Valasse chez les Bégouen, comme le rapporte Louise Chaussé : "22 octobre 1805. Partie le matin de Canteleu [près de Rouen où habitait sa fille Louise, épouse Le Couteulx] avec beau tems mais froid. Embarqué à 7h 1/2 dans la voiture de poste avec M^{de}. [Cousin ?] qui va au Havre. Je suis arrivée à 1 h à Bolbec où j'ai trouvé la voiture de M^{de}. Demeaux [Catherine Foache Bégouen de Meaux] avec Jules [fils de Stanislas et époux de Françoise Bégouen] et Louise [fille, épouse de B.-P. Le Couteulx de Verclives]. Henriette [Bégouen] est venue au devant de moy au haut de la côte avec son mari [Martin Foache, fils de Martin-Pierre et de Louise Chaussé]. Nous sommes à 2 h au Valasse où j'ai trouvé la famille Bégouen [Jacques-François et son épouse Jeanne Mahieu] en bonne santé. Les Stanislas [Foache et sa femme] et M^r. Paris qui sont retourné jedy [24 octobre] après déjeuner. Mercredi il a plu toute la journée, on s'est peu promené". Durant les quelques jours où Pâris a séjourné au Valasse, il a passé commande d'un livre à Lefavre cadet fils, par l'intermédiaire sans doute de J.-Fr. Bégouen qui, rue Martel à Paris, était voisin du cousin de notre architecte. En effet, dans les comptes de Pâris on trouve : "Le 23 octobre. "Donné à Lefavre pour acheter la Géographie chronologique. 81 livres"²⁷⁵. Nous ne pensons pas que Lefavre ait été effectivement présent au Valasse, car Louise Chaussé

²⁷² Nous n'avons pas trouvé d'information sur ce Noisel qui devait être un sculpteur tailleur de pierre.

²⁷³ Nous ignorons quel voyage madame de Rumare, qui avait alors 82 ans, venait d'effectuer.

²⁷⁴ M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 181.

²⁷⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 23 r°.

aurait certainement signalé sa présence. Il faut donc bien supposer que Pâris a donné cet argent, destiné à Lefavre, à un membre de la famille Bégouen devant partir pour Paris. Nous retrouvons l'ouvrage dans les mêmes comptes, à la date du 3 février 1806²⁷⁶ : "*Pour le complément du prix de la géographie chronologique. 39 livres*". Quant à la "*Géographie chronologique*", nous n'en avons pas trouvé trace dans le catalogue de la bibliothèque de Pâris.

Au Valasse, par ailleurs, Pâris a donné trois livres au curé pour les pauvres de la paroisse²⁷⁷.

Les comptes de 1805-1806²⁷⁸ permettent aussi, au fil des dépenses, de saisir quelques bribes des habitudes de Pâris : "*7 bouteilles de vin de Madère à 50 sols. 17 livres 10*" (début août 1805), "*Pension du petit poulain*" (15 août 1805), "*1 bouteille d'eau de vie. 19 sols*" (31 août 1805), "*Au curé pour les pauvres. 25 livres*" (fin novembre ou début décembre 1805).

Louise Chaussé reprend son "Journal" : "*17 janvier 1806. Porté à M^{de}. Homberg²⁷⁹ les listes. Elle étoit sortie. Nous sommes resté. M^r. Paris qui est venu chez M^{de}. Demeaux [C. Bégouen de Meaux] revint à 6 h avec mon mary causer jusqu'à 8 h [...]*". "*Le 20 jeudy [février]. Mon mary et moi avons dîner rue Saint-Honoré [à l'hôtel particulier des Bégouen au Havre même] avec les Escures [M.-C. Foache, son fils E.-Fr. Grégoire de Rumare et son épouse Catherine Le Boucher]. Je suis rentré à 6 h pour Fanny²⁸⁰ qui avoit de la fièvre et est restée couchée. M^r. Paris m'a donné la main pour revenir*". "*21 février 1806. Nous avons eu à dîner [...] M^r. Bégouen [Jacques-François ou plutôt André], le jeune ménage [sans doute son fils Jules Foache et sa jeune femme Françoise Bégouen], les deux petites [peut-être les deux petites filles, Zoë et Louise, de Louise Foache] et M^r. Paris, M^{de}. Stan. [la femme de Stanislas Foache], Foache aîné [peut-être son fils aîné Martin]*".

Les informations qui suivent annoncent le troisième voyage que Pâris va entreprendre en Italie. D'abord dans les comptes: "*30 mars. Un porte manteau de voyage à mettre sur le cheval. 16 livres et deux courroyes de*

²⁷⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 24 r°.

²⁷⁷ *Ibidem*, fol. 23 r°.

²⁷⁸ *Ibidem*.

²⁷⁹ Famille de négociants havrais.

²⁸⁰ Fanny est le surnom de Françoise Bégouen, épouse de Jules Foache (depuis le 28 août 1804), donc belle-fille de Louise Chaussé.

cuir. 35 livres". Puis dans le "Journal de Louise Chaussé", comme nous l'avons vu : "17 avril 1806. Nous avons eu Mr. Paris le matin, il a resté à dîner avec les Bégouen et les enfants [...]. Mr. Oursel est convenu avec Mr. Paris de faire ensemble le voyage d'Italie". Sa tentative d'entraîner Hubert Robert n'ayant pas eu de suite, Pâris s'est rabattu sur un négociant havrais, avec lequel il n'est certainement pas parti non plus.

La mention qui clôt cette période couvrant les dernières années de Pâris en Normandie, reflète elle aussi de la perspective du départ : "Reçu le 22 avril de la veuve Le Maître 632 livres. Mr. de Rumare a commencé à user de mon fourage et de ma paille le 22 avril 1806". Ainsi se terminent les comptes de Pâris. Dans le "Journal de Louise Chaussé" la dernière mention est laconique: "Le 9 [juin] à dîner, Mr. Paris".

Les affaires financières

Nous avons vu Pâris acquérir la maison de Vaclusotte et les métairies de Soyère et de la Roche en 1791. Nous pouvons supposer qu'à partir de juillet 1793 il vit des revenus de ses métairies²⁸¹ - 4 200 livres par an -, de rentrées de ses créances et de ses autres rentes²⁸², et d'éventuelles économies sur ses revenus passés (Menus-Plaisirs, Economats, Opéra, honoraires sur ses constructions privées).

Mais, comme nous l'avons vu²⁸³, les scellés ont été apposés sur ses biens de Vaclusotte le 6 novembre 1793 (7 brumaire an II). Aussi a-t-il à ce moment là perdu (provisoirement) les revenus de ses métairies, au moins jusqu'en mai 1794, moment où il a pu faire valoir qu'il n'avait pas émigré à l'étranger. Les a-t-il retrouvés ensuite ? Normalement, il aurait dû à nouveau les percevoir, mais les aléas de la période révolutionnaire interdisent d'être affirmatif.

De juillet 1793 à la fin du siècle Pâris a donc vécu d'éventuels revenus de ses terres de Franche-Comté (si c'est le cas, cela représente 4 257 francs

²⁸¹ Nous savons cependant que le produit d'une de ses amodiations de terres de Vaclusotte, au moins, ne lui est pas parvenue. En effet, le procès verbal des séquestres (cité *supra*) signale que les 145 livres dues par Modeste Caquon, payées le 18 octobre 1793 au régisseur de Pâris, ont été gardées par ce dernier, et qu'après le 6 novembre 1793 ces 145 livres ont sans doute été déposées chez le receveur des Registres du distrit de Saint-Hypolite.

²⁸² Nous avons détaillé, *supra*, son actif au début de l'année 1793. Il venait notamment de toucher 5 900 livres de Lefaivre, 4 500 livres de Tassin de Villiers, et peut-être depuis janvier quelques uns de ses créanciers s'étaient-ils exécutés ? Mais cela est douteux, comme nous l'avons vu, la plupart d'entre eux n'étant pas en état de le faire, pour des raisons diverses.

²⁸³ Cf. *supra*.

exactement par an, sauf entre novembre 1793 et mai 1794) et de la rentrée de ses créances : 16 000 francs de la duchesse de Bourbon rentrant au rythme de 350 francs par an, d'une rente annuelle de l'Etat (sur ses honoraires dus par la municipalité d'Orléans²⁸⁴, sur ses gages aux Menus-Plaisirs) s'élevant à 1 250 francs²⁸⁵. Le total de ses rentes représente environ 6 000 francs par an, jusque vers 1802-1803, moment où il vend ses propriétés de Franche-Comté. Comparés aux plus de 20 000 livres (18 000 livres pour ses places, plus les honoraires sur les constructions particulières) qu'il gagnait annuellement avant 1792, la chute de ses revenus est évidente. Mais, en Normandie, il vit simplement. Sa pension chez Grégoire de Rumare lui coûte 1 200 francs, son domestique lui revient à environ 300 francs par an. Mais de 1793 à 1802-1803, il ne renonce pas pour autant à étoffer sa bibliothèque. Ses revenus augmentant légèrement à partir de 1804, il multipliera naturellement ses achats pour sa bibliothèque et sa collection, notamment en Italie, comme le montre le catalogue des livres et objets d'art acquis entre 1806 et 1809 à Rome²⁸⁶.

Nous avons vu que Pâris a vendu ses propriétés de Franche-Comté vers 1802-1803. Il se retrouve alors à la tête d'un capital qui doit se situer autour de 150 000 francs²⁸⁷. Aussi n'est-il pas étonnant de voir qu'en juillet 1803 il cherche à placer 100 000 francs. Sera preneur Guillaume-Nicolas Grenier d'Ernemont.

Qui est ce Grenier d'Ernemont dont les lettres à Pâris ne donnent jamais le prénom ? Vivent à cette époque deux Grenier d'Ernemont, Guillaume-Nicolas, né en 1760, et Simon-Etienne, né en 1762, deux frères sans doute²⁸⁸. Cependant nous savons qu'il est originaire du Havre²⁸⁹, qu'il appartient à la descendance indirecte d'un cousin de Stanislas Foache (du côté de sa mère Catherine Jore)²⁹⁰ et que sa femme est probablement

²⁸⁴ G. Chéneseau, 1921, *op. cit.*, lettre du 8 frimaire an II.

²⁸⁵ Cf. *infra*.

²⁸⁶ Cf. Vol. II, "Sa bibliothèque" et "Sa collection". Cf. aussi *supra* la mention d'achats par l'intermédiaire de Lefavre.

²⁸⁷ Cf. *supra*.

²⁸⁸ Selon R. Garreta, "Etudes d'architecture. Plans concernant la Seine-Inférieure et l'Eure", dans *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. XVII, 1915, p. 369.

²⁸⁹ *Ibidem*, p. 369.

²⁹⁰ Les Grenier d'Ernemont sont familialement liés à un des fils d'Elisabeth Cabeuil, née Jore, et sœur de Catherine Jore, mère de Stanislas Foache (cf. *M. Bégouen-Demeaux*, 1951, Annexe B. 1, tableau généalogique des descendants des "Demoiselles Jore").

l'arrière-petite-cousine du même Stanislas (et par le même côté)²⁹¹. L'élément qui fait évidemment pencher vers Guillaume-Nicolas est que c'est lui qui des deux est l'époux d'une parente rapprochée de Stanislas²⁹². La preuve directe nous l'avons cependant dans un document postérieur, les inscriptions du bureau des hypothèques du Havre, où il apparaît que le Grenier d'Ernemont à qui Pâris a prêté de l'argent se prénomme Guillaume-Nicolas²⁹³.

Dans une lettre du 21 juillet 1803²⁹⁴, essentiellement consacrée au projet de château que Pâris dessine alors pour Grenier d'Ernemont²⁹⁵, ce dernier lui fait la proposition suivante : "*Je prendrais vos fonds hypothéqués sur le fonds que j'achèterois, et vous en ferois la rente exempte de toute imposition*". Le principe est donc celui d'un prêt remboursé par une rente et garanti par une hypothèque sur des biens de Grenier d'Ernemont. Habitant Rouen, fin septembre, il suggère à Pâris²⁹⁶ de le rencontrer pour en discuter lors d'un passage dans cette ville que notre architecte doit effectuer début octobre²⁹⁷. La transaction entre Pâris et Grenier avance puisqu'en janvier 1804, elle est entre les mains de maître Delabarre notaire à Rouen²⁹⁸. Une condition posée par Pâris est que le

²⁹¹ Une madame Guillaume Grenier d'Ernemont est la fille de madame de Bréauté (dont elle porte le nom), elle-même fille de Jean de Guillebon de Montmirail, cousin par alliance de Stanislas Foache (époux de Madeleine Le Boucher, fille de Jean-François Le Boucher et de Madeleine Jore, autre sœur de Catherine, épouse de Martin-Pierre Foache père, et mère de Stanislas Foache (cf. *M. Bégouen-Demeaux, 1951*, Annexe B. 1, tableau généalogique des descendants des "Demoiselles Jore").

²⁹² Nous avons vu à la note précédente que c'est Guillaume (sans doute Guillaume-Nicolas) qui est l'époux de mademoiselle de Bréauté.

²⁹³ "*Note de toutes les inscriptions prises au bureau des hypothèques du Havre contre Mde. Guillaume Nicolas Grenier d'Ernemont, demeurant à Rouen*", dans AN. 442 AP. liasse 1, III, 6.

²⁹⁴ Lettre de Grenier d'Ernemont à Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 106-107. Dans cette même lettre Grenier demande à Pâris de le "*rappeler au souvenir de madame de Rumare et du jeune ménage*" (Marie-Rose Foache et Alphonse de Blossville).

²⁹⁵ Cf. *infra*.

²⁹⁶ Lettre du 24 septembre 1803 ("*M^r. Pâris chez M^r. Foache au Havre*"), BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 108-109. Dans cette lettre Grenier évoque le mode de locomotion employé par Pâris: un "*petit cheval [...] dont l'allure vous convient, se trouve être ombrageux. Si l'étoit par trop, je vous engagerois bien à me le laisser ici. Je le renverrois à mon fermier*". Ce qui indique que Pâris tenant certainement son cheval de Grenier d'Ernemont, propriétaire de la terre d'Ernemont près du Havre.

²⁹⁷ Pâris doit se rendre à Canteleu, près de Rouen, chez B.-P. Le Couteulx de Verclives, époux de Louise-Foache, peut-être à propos du projet qui lui a été demandé pour le château de Canteleu.

²⁹⁸ Lettre de Grenier d'Ernemont à Pâris du 10 janvier 1804, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 110.

remboursement du prêt se fasse dans 40 ans, c'est-à-dire au profit de ses héritiers, lui-même se contentant de percevoir les intérêts. Le 4 février 1804, Grenier²⁹⁹, qui s'est renseigné sur cette condition, peut informer Pâris de son caractère légal. Il renouvelle donc officiellement sa proposition d'emprunt et demande à Paris sa réponse. Quelques jours plus tard, il reçoit l'acquiescement de Pâris³⁰⁰. Celui-ci précise le mode de paiement qu'il compte employer : le 15 ventôse an XII (5 mars 1804) Grenier recevra 94 000 francs de la Banque de Rouen (où Pâris a déposé son capital), plus 7 634 francs en billets, soit 101 634 francs³⁰¹. L'obligation est "*passée devant maître De Labarre notaire à Rouen le huit ventôse an douze [27 février 1804], souscrite par Mr. Grenier d'Ernemont pour la somme capitale de cent mille francs, exigible le vingt huit février mil huit cent quarante quatre*"³⁰². Reste à régler le problème du cautionnement³⁰³. C'est chose faite le 28 mars: Grenier hypothèque en faveur de Pâris ses terres affermées de Fontaine, Fontenai, Criquetou et Rouville³⁰⁴.

Quelques semaines après avoir prêté de l'argent à Grenier d'Ernemont, Pâris, dans des conditions proches, prête 25 000 francs à son ami Stanislas Foache. Nous savons que ce dernier est largement endetté vis-à-vis de son frère Martin-Pierre (pour plus d'un million de francs), et c'est sans doute pourquoi il recourt à un autre créancier pour acquérir le Moulin de Gournay (en amont de Colmoulins) et la ferme voisine. Nous n'avons pas connaissance des démarches préalables car Stanislas et Pâris habitaient à quelques kilomètres l'un de l'autre, et n'avaient donc pas besoin de s'écrire.

²⁹⁹ Lettre à Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 114.

³⁰⁰ Mention dans une lettre de Grenier à Pâris du 21 février 1804, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 116.

³⁰¹ Mention dans une lettre de Grenier à Pâris du 26 février 1804, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 118.

³⁰² Nous n'avons pas cherché cet acte à Rouen, mais ce sont les mots employés dans la "*Liquidation de la succession de feu M. Pierre-Adrien Paris*", AD. Doubs, E 6 17.

³⁰³ C'est le thème de la lettre de Grenier d'Ernemont à Pâris du 6 mars 1804, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 120-121.

³⁰⁴ Mention dans la lettre de Grenier d'Ernemont à Pâris du 29 mars 1804, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 122-123. Quand en 1813 Grenier achètera Colmoulins à madame Foache, il devra vendre les terres hypothéquées en 1804. Il les remplacera en hypothéquant en faveur de Pâris sa terre d'Ernemont (lettre de Grenier d'Ernemont à Pâris, datée de Rouen le 1^{er} juillet 1813, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 126-127).

Une copie de l'acte d'obligation est conservée dans les archives de la famille Bégouen-Demeaux³⁰⁵.

Le 23 avril 1804 (3 floréal an XII), devant J.-B. Dorey, notaire au Havre, étant présent E.-Fr. Grégoire de Rumare au nom de Pierre-Stanislas Foache, ce dernier est reconnu débiteur de P.-A. Paris demeurant à Escures (Montivilliers) de 25 000 francs, pour prêt (avec intérêts de 5%) fait de pareille somme à Stanislas Foache. Les 25 000 francs ont été employé par le dit Foache pour payer l'achat du Moulin et dépendance (9 hectares et 64 ares) à Gournay (acquis du sieur Joyaux le 25 brumaire an XII -17 novembre 1803). Grégoire de Rumare, pour Foache, s'engage à rembourser Pâris dans 25 ans, et "*pour sûreté de la dite créance*" a hypothéqué le Moulin et dépendance.

Cette hypothèque de 25 000 francs sera transférée sur le château de Colmoulins quand Grenier d'Ernemont le rachètera à Charles-Arthur Foache, en 1811³⁰⁶.

Puisque nous parlons des prêts de Pâris, nous présentons ici celui qu'il accordera beaucoup plus tard à J.-Fr. Bégouen : 30 000 francs, acte passé devant maître Morisse (ou Morice) notaire au Havre, le 28 juillet 1815, à rembourser dans 20 ans, prêt produisant 1 500 francs d'intérêts par an, garanti par l'hypothèque de la ferme de Saint-Léonard, hameau des Hogères³⁰⁷.

Remarquons que ces trois prêts sont à très long terme : celui à Grenier d'Ernemont remboursable en 1844, celui à Stanislas Foache en 1829, et celui à Bégouen en 1835. Manifestement Pâris tenait à se procurer des rentes régulières et sûres pour sa vie durant, quitte à laisser le capital à ses héritiers, se contentant des intérêts pour subvenir à ses besoins.

³⁰⁵ AN. 442 AP. liasse 1, III, 6. Il y a également la mention de cet acte dans la "*Note énonciation de mes capitaux et des personnes sur lesquelles ils sont placés*" du 14 mai 1818 (AD. Doubs) et dans la "*Liquidation de la succession de feu M. Pierre-Adrien Paris*" du 21 décembre 1821 (AD. Doubs).

³⁰⁶ Cf. l'échange de lettres entre l'abbé Desfontaines (représentant d'Auguste Pâris, neveu de Pierre-Adrien) d'un côté, et Ch.-A. Foache, A. Bégouen et Grenier d'Ernemont fils, entre 1834 et 1841 (AN. 442 AP. liasse 1, III, 6), et lettre de A. Bégouen à Pâris du 5 juillet 1812, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 15.

³⁰⁷ Mention de cet acte dans la "*Note énonciation de mes capitaux et des personnes sur lesquelles ils sont placés*" du 14 mai 1818 (AD. Doubs), dans la "*Liquidation de la succession de feu M. Pierre-Adrien Paris*" du 21 décembre 1821 (AD. Doubs) et dans l'Enregistrement du 8 décembre 1815 (copie dans AN. 442 AP. liasse 1, III, 6).

En dehors de ces prêts nous avons plusieurs mentions d'affaires menées par Pâris, en tant qu'intermédiaire apparemment, entre une certaine madame Semonin d'un côté, et de l'autre les frères Foache (Martin-Pierre et Stanislas) et B.-P. Le Couteux de Verclives, cela entre 1795 et 1799.

Ces affaires sont mystérieuses à plusieurs titres car les lettres (au nombre de 8, dont 4 de la même écriture) par lesquelles nous les connaissons ne se réfèrent explicitement à rien de précis, la nature même des affaires étant sous-entendue, certains mots semblant codés, et qu'en plus la datation de plusieurs d'entre-elles est incertaine, certaines n'étant même pas signées. Il n'empêche que nous découvrons là un Pâris inattendu. Mais les temps étaient difficiles.

D'abord qui est cette madame Semonin³⁰⁸ ? Trois lettres nous indiquent qu'elle habitait Versailles, l'une d'entre elle donnant même son adresse: "*Citoyenne Semonin, rue de l'Orangerie, au coin de celle du Potager à Versailles*"³⁰⁹. Aussi avons-nous fait un rapprochement avec un "*M^r. de Semonin*" avec lequel Pâris est allé à Courteilles (peut-être en partant de Versailles) en 1786³¹⁰. Outre l'homonymie le rapprochement peut tenir dans le fait que ce Semonin était peut-être l'intendant du duc de Villequier, et que peut-être lui aussi habitait à Versailles. Cela fait beaucoup d'hypothèses, mais il faut bien tenter de comprendre.

La première lettre de madame Semonin³¹¹ est datée du 6 pluviôse (an III ?), sans doute le 26 janvier 1795³¹². Après avoir donné à Pâris des nouvelles de sa famille (ce qui indique qu'il la connaissait bien) et de ses affaires, elle lui écrit : "*Vous trouverez tout cela chez moi à votre prochaine arrivée, car j'y compte. Ce nous ferons nos comptes s'il y a lieu*". Les comptes en question ont un rapport avec un commerce de sel. Incidemment cette lettre évoque le fait que Pâris se serait rendu à Versailles et à Paris au début de l'année 1795. La lettre suivante, du 8 brumaire (an IV ?)³¹³, sans doute le 29 octobre 1795, elle, parle d'autre chose, mais n'en est pas moins difficile à interpréter. "*J'ai actuellement*

³⁰⁸ Notons qu'une dame Simonin (peut-être la même personne ?) est mentionnée dans deux lettres de Martial Daru à Pâris, en 1814. "*J'ai vu Madame Simonin chez la grand-mère de ma femme*" (lettre du 10 mai 1814); "*J'ai vu Madame Simonin*" (lettre du 12 octobre 1814). BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 44-45 et 46-47. Daru parle de cette dame comme si Pâris la connaissait bien.

³⁰⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 355-356.

³¹⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, fol. 53 v°.

³¹¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 301.

³¹² Cette date été rajoutée au crayon.

³¹³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 303.

mes deux petits normands chez moi. Eh bien, j'ai déjà été obligée de les laisser seuls, pour aller passer plusieurs jours à Paris, dans un petit réduit où à peine on voit clair [...]. Qui sont ces "petits normands" ? Nous ne voyons aucun des "amis de Normandie" qui ait eu une raison d'aller clandestinement à Versailles. La lettre du 10 novembre 1795³¹⁴ ne nous apprend rien d'intelligible.

La lettre que Le Couteulx envoie à Pâris, de Rouen, le 19 frimaire an IV (10 décembre 1795)³¹⁵ a rapport avec un commerce dont la nature n'est pas précisée. *"Compte de frais à la réception et expédition de trois [illisible] de frêt qui m'ont été adressés par les citoyens Foache frères du Havre [Martin-Pierre et Stanislas] d'ordre desquels je les ai expédiés"* à la citoyenne Semonin à Versailles. Le coût est de 1 058 livres. Si l'on comprend bien, madame Semonin a fait un achat aux Foache, Le Couteulx s'est occupé de l'expédition, et c'est Pâris qui au nom de la madame doit payer. Le rôle de Pâris comme payeur semble confirmé par une facture de Le Couteulx du 18 janvier 1796 dont on peut croire qu'elle est destinée à Pâris puisque conservée dans ses papiers³¹⁶ : *"A Rouen le 29 nivôse an 4, pour L. 1.058, à un jour de date payez par cette première de change à l'ordre du citoyen Le Couteulx la somme de mille cinquante huit livres, valeur reçue que passez suivant l'avis de don de la citoyenne Semonin, à Versailles"*. Le rôle d'intermédiaire de Pâris dans les affaires de madame Semonin est confirmé par une série de papiers comptables divers concernant cette dame conservés dans les papiers Pâris, et datant de l'an IV³¹⁷.

Nous faisons maintenant un saut de trois années. Madame Semonin, le 5 juin 1799 (17 prairial an VII) écrit à Pâris³¹⁸ : *"Si vous n'eussiez pas pris la précaution de m'en écrire j'aurais ainsi manqué cette bonne affaire. J'ai écrit en conséquence de votre lettre au Citoyen Foache au Havre"*. Pour cette affaire, de commerce de sel, encore une fois, Pâris a procuré à madame Semonin 2 000 francs. Le rôle précis de Pâris est difficile à saisir, mais manifestement il représente financièrement les intérêts de cette dame dans ses importations de sel en provenance du Havre. Quelques semaines plus tard nous trouvons Pâris de passage à Paris (il loge chez les Lefaiivre,

³¹⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 305.

³¹⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 361.

³¹⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 354. Il s'agit d'une feuille imprimée où sont ajoutés à la main la somme et le nom de la personne concernée.

³¹⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 355-356.

³¹⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 307.

rue Martel). Il y reçoit une lettre de Martin-Pierre ou de Stanislas Foache (postée au Havre), le 14 thermidor an VII (12 août 1799)³¹⁹, l'informant que madame Semonin a touché 3 000 francs.

Tout cela n'est pas limpide, cependant Pâris est mêlé, de manière intéressée ou non, à une activité commerciale dans laquelle il fait bénéficier cette madame Semonin de ses relations avec ses amis, négociants ou Havre ou banquiers à Rouen.

Mentionnons encore une lettre de E.-Fr. Grégoire de Rumare (postée à Paris) à D.-Ph. Lapret, l'architecte bisontin ami de Pâris, du 28 prairial an VIII (17 juin 1800)³²⁰, lui annonçant qu'il a bien reçu 600 francs et qu'il va en prévenir Pâris. Quelle signification a cette lettre ? Nous l'ignorons, mais elle témoigne encore sinon d'affaires, du moins de transactions.

PROJETS ET RÉALISATIONS EN NORMANDIE

Contrairement au mythe du refus catégorique de construire que Pâris a projeté rétrospectivement, à la fin de sa vie, sur les années postérieures à 1793, notre architecte a dessiné de très nombreux projets avec l'intention de les réaliser, même si peu le furent réellement. Mais, comme il le précisera lui-même, c'est en raison de circonstances diverses que les autres ne le furent pas, et non par sa volonté de ne plus construire.

Que savons-nous des projets et des réalisations architecturales de Pâris durant les 13 années qu'il a passées en Normandie ? A la fois beaucoup et peu de choses.

Le "beaucoup", ce sont les deux beaux projets présents dans les "*Etudes d'Architecture*" (le château de Bellêtré et celui de Neuilly-sur-Eure), le "peu" ce sont quelques lignes pour citer les autres projets, quelques lettres abordant certains d'entre eux. En fait, ce qui caractérise ces projets de châteaux et de jardins pour la Normandie, c'est qu'ils sont souvent cités, mais que les rares sources utilisées étant toujours les mêmes, ce sont toujours les mêmes informations sommaires qui sont répétées.

Avant d'aborder ces différents projets, il convient d'en donner la liste classée chronologiquement, dans la mesure du possible :

- 1794 : projet (non réalisé) de maison, au Havre, pour M.-P. Foache;

³¹⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 357.

³²⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 364.

- 1795-1796 : projet (non réalisé) de château et de jardin de Bellêtré, au Gênetaye, pour R.-Fr.-R. Le Sens De Folleville;
- 1793-1806 : projet (non réalisé) de château à Freneuse, pour Le Filleul d'Amertot ou plutôt J.-Ch. Clouet d'Amertot;
- 1799-1805 : projets de réparations à la maison de la Côte à Ingouville (Le Havre), et d'aménagement du jardin, pour C. Foache, puis pour son neveu J.-Fr. Bégouen;
- avant 1800 : stèle dans le jardin du manoir d'Escures dédiée par E.-Fr. Grégoire de Rumare à sa mère M.-C. Foache³²¹;
- 1800 : stèle dans le jardin de la Côte dédiée par C. Foache-Bégouen de Meaux à son neveu J.-Fr. Bégouen ou plutôt à un certain J.-H. Porré³²²;
- 1800 : stèle dans le jardin d'Ingouville dédiée par M.-P. Foache à son épouse Louise Chaussé;
- vers 1800 : construction des écuries d'Hainneville pour J.-Fr. Bégouen;
- 1801-1802 : aménagement du colombier d'Escures, pour lui-même;
- 1802-1803 : projet (sans doute réalisé) de château et de jardin à Neuilly-sur-Eure, pour G.-N. Grenier d'Ernemont;
- vers 1803-1804 : projet (non réalisé) de château et de jardin à Canteleu, pour B.-P. Le Couteux de Verclives (décédé en 1804);
- 1803-1805 environ : aménagement de la maison de commerce au Havre (quai de l'Île), pour M.-P. Foache;
- 1805 : colonne dédiée par E.-Fr. Grégoire de Rumare à sa mère M.-C. Foache³²³;
- 1806 et 1809-1810 : projets (partiellement réalisés) pour l'aménagement de l'ancienne abbaye du Valasse, pour J.-Fr. Bégouen.

Projets pour la famille Foache

La tradition de la famille Bégouen associe très tôt Pâris aux projets architecturaux de la famille Foache. A partir de 1770, Martin-Pierre Foache³²⁴, frère de Stanislas, se faire construire une grande "folie" dans son "jardin d'Ingouville" (banlieue septentrionale du Havre ³²⁵), sur des

³²¹ Ce projet a été présenté plus haut.

³²² Cf. le dessin d'une stèle à "*La Côte au Havre chez M^r. Bégouen*", "*A la mémoire de J. H. Porré*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 453, n° 236.

³²³ Ce projet a été présenté *supra*.

³²⁴ Martin-Pierre Foache (1728-1816), un des deux fils de Martin-Pierre Foache père (1687-1762), et époux (1764) de Louise Chaussé (1748-1826).

³²⁵ L'emplacement du Jardin d'Ingouville peut très bien se repérer sur le plan du Havre, par Hue, datant de 1841 (AN. F¹⁴ 10 236-10 241²), où il est indiqué sous la mention "Ancien pavillon Foache".

dessins de P.-L. Moreau-Desproux³²⁶. Les travaux durent jusqu'en 1774. Maurice Bégouen-Demeaux³²⁷ note : "On ne prête qu'aux riches. D'après la tradition familiale, le même Paris [qui vient d'être cité comme architecte du château de Colmoulins] aurait été l'architecte de la maison de Martin; y fut-il le second ou le continuateur de Moreau; c'est bien possible". Mais plus tard Bégouen-Moreau semblera douter de sa propre hypothèse³²⁸ : "Quand et comment M. Paris vint-il au Havre ? A-t-il comme le veut la tradition familiale, secondé son éminent collègue Moreau dans les détails du pavillon de Martin Foäche au Jardin d'Ingouville ? La "folie Martin" s'achève en 1774, et la même année voit Paris en Italie; ce diable d'homme a le don d'ubiquité, mais on peut douter qu'au début de sa carrière il lui fût permis d'en faire usage". Entre ces deux textes Bégouen-Demeaux a dû lire ou relire une biographie de Pâris.

Aucun fait ne permet d'étayer l'hypothèse d'une collaboration de Pâris à un projet de Moreau-Desproux. Cependant rien ne s'oppose à ce que Pâris ait connu Moreau-Desproux à l'Académie d'Architecture (Moreau y avait été élu en 1762) alors qu'il y était élève, et que l'académicien, en 1770-1771 (avant septembre), ait employé les talents de dessinateur de Pâris. D'ailleurs les années 1770-1771, selon la chronologie que nous avons établie, sont totalement vides d'activités attestées.

La chose reste cependant très hypothétique, même si elle aurait éventuellement l'intérêt de fournir un premier lien chronologique possible entre Pâris et Stanislas Foache, comme nous l'avons déjà signalé.

Vers 1794 Pâris dessina un important projet pour Martin-Pierre Foache, un grand hôtel particulier (avec peut-être ses bureaux d'armateur) probablement, au Havre [fig. 98], sur un terrain dont nous ignorons l'emplacement³²⁹. Malgré le flou qui entoure ce projet, son existence au moins est assurée par une phrase de Pâris dans ses *"Etudes d'Architecture"*³³⁰ : "J'avois fait peu de tems avant [Paris vient d'évoquer un projet datant de 1795], le projet d'une maison considérable pour M^r.

³²⁶ M. Bégouen-Demeaux, 1951, p. 43. Aucune notice sur Moreau-Desproux ne signale cette œuvre.

³²⁷ *Ibidem*, p. 90.

³²⁸ M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 178.

³²⁹ Des recherches dans les archives notariales permettraient certainement de retrouver les terrains possibles pour une telle utilisation au Havre. Mais il faut reconnaître que dans ce domaine tout reste à faire.

³³⁰ Vol. IX, "Table", fol. LI, BM. Fonds Pâris, ms. 484.

Martin Foache au Havre; mais les malheurs de la Révolution en ont empêché l'exécution". Nos connaissances se limitent pour l'instant à ces quelques lignes, et peut-être à un dessin intitulé "*Elévation de la façade d'une maison particulière au Havre*"³³¹, qui montre la façade d'un grand immeuble avec soubassement en appareil rustique à la manière de la Renaissance italienne, un balcon et une fenêtre centrale à pilastres ioniques au premier étage, et un attique décoré de deux bustes dans des petites niches circulaires au dessus du second étage.

Mais la phrase précédente de Pâris se poursuit ainsi : "*Je lui ai cependant fait arranger une petite maison sur l'ancien port, dont j'ai tiré un parti singulier que l'on trouvoit agréable*". Cette phrase peu précise et sibylline s'éclaire si l'on sait qu'en 1802 M.-P. Foache acheta une maison quai de l'Ile, dans le quartier Saint-François au Havre, et quand on découvre que cette maison est curieusement distribuée autour d'un puits à lumière cylindrique. Cette distribution très originale, cet éclairage zénithal, qui n'est pas une invention mais est tout de même d'une certaine nouveauté dans l'habitation, justifient l'expression de "parti singulier" employée par Pâris et, conjointement à la localisation³³², désignent bien cette maison dite "de l'Armateur" (M.-P. Foache ?) comme ayant été celle où est intervenu Pâris. Car Pâris ne prétend pas l'avoir construite. Dès lors la principale objection qui pourrait venir à l'esprit s'efface. En effet la "Maison de l'Armateur" [fig. 99] a le défaut d'être traditionnellement attribuée à un autre architecte : Paul-Michel Thibault³³³. Il n'y a d'ailleurs aucune raison de douter que cet architecte-entrepreneur ait bien construit cette belle maison pour lui-même en 1780 .

Mais il est également reconnu qu'en 1802 (trois ans après le décès de Thibault) M.-P. Foache l'acheta pour la transformer partiellement (il y a encore des chambres) en bureaux pour sa compagnie d'armement³³⁴. Dès lors l'attribution de l'édifice initial à Thibault et celle des transformations postérieures à 1802 à Pâris deviennent conciliables. Rappelons que Pâris ne prétend que l'avoir "*fait arranger*".

Une information d'une toute autre nature vient à l'appui de notre hypothèse. Dans son "*Journal*", Louise Chaussé, épouse de Martin-Pierre,

³³¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 463, n° 494.

³³² D'après le plan de Fr.-L. Lamandé (plan gravé de la ville du Havre en 1787, AN. F¹⁴ 10 236-10 241¹, n° 21), le quai de l'Ile correspondant bien à l' "ancien port".

³³³ Cf. Fr. Morvan, "Les frères Thibault, entrepreneurs-architectes", dans *La Révolution en Haute-Normandie, 1789-1802* , Rouen, 1988, pp. 330-331.

³³⁴ *Ibidem* , p. 330.

note à la date du 31 juillet 1804³³⁵: "*Les Dames de Colmoulin sont venues déjeuner, M^{de}. de Rumare, M^r. Paris. Je suis allé avec lui donner les ordres du travail à Lörfelens et Hérouard. On commencera le 1^{er} août*". Les seuls travaux pour Martin-Pierre Foache dont Pâris ait eu à s'occuper à cette époque étant ceux de la maison du quai de l'Ile, il est possible que les "*ordres*" en question concernent cette maison.

Le problème essentiel réside maintenant dans la distribution exacte des rôles, notamment dans l'attribution de la conception du plan centré et de l'éclairage zénithal : conception d'origine et donc œuvre de Thibault, ou arrangement de Pâris. Nous posons la question pour la forme, puisque c'est cette conception "*singulière*" qui nous a permis d'identifier la maison de Foache arrangée par Pâris comme étant la "Maison de l'Armateur". Nous nous permettrons donc de suivre à la lettre les indications de Pâris, qui a souvent rectifié la présentation de ses opinions politiques, mais qui à notre connaissance ne s'est jamais attribué une œuvre architecturale qui n'était pas de lui. Nous l'avons même plutôt vu rejeter des édifices qui n'avaient pas été strictement réalisés selon ses dessins. Le "*parti singulier*" dont parle Pâris est évidemment celui du plan centré et de l'éclairage zénithal : il est donc logique de l'attribuer à Pâris. Le nom même donné à la maison, dite "de l'Armateur", milite indirectement pour cette attribution puisque le surnom, sans doute lié à l'originalité de sa distribution, ne peut être que postérieur à 1802. Nous verrons également plus loin que bien des éléments du plan, bien des détails architecturaux ou décoratifs évoquent évidemment le travail de Pâris. Reste ce qui doit être attribué à Thibault : le gros œuvre évidemment, c'est-à-dire la façade et le vestibule en pierre de taille. Ce n'est pas que la façade ne pourrait être en partie attribuée à Pâris, que ce soit son soubassement avec les fortes consoles, ou l'entablement dorique. Mais les fenêtres à colonnes ioniques de l'étage noble n'évoquent aucune autre œuvre de Pâris. Et puis, il faut bien laisser quelque chose à Thibault qui a initialement élevé cette maison. C'est donc bien dans ce qui est en bois (le puits à lumière, les lambris) [fig. 100 et 101] ou en colombage (les cloisons) qu'il faut voir l'intervention de Pâris. Evidemment, pour posséder une preuve absolue de la distribution des rôles telle que nous l'établissons, il serait préférable de posséder le plan de la

³³⁵ "Journal de Louise Chaussé (1748-1826)", AN. 442 AP. III, carton 16. Cf. *supra*..

maison construite par Thibault³³⁶, et y constater qu'elle ne possédait pas de puits à lumière.

Bien des caractéristiques architecturales ou décoratives évoquent la manière de Pâris : les chambres octogonales à alcôve, les linteaux des portes. Mais l'importance des parties en bois (notamment les balustrades du puits à lumière) dénote une l'influence de l'architecture navale dont nous ignorons si Pâris en avait une bonne connaissance.

La "maison de l'Armateur" est aujourd'hui restaurée. Elle est destinée à devenir une annexe du Musée des Beaux-Arts, sous la forme d'un musée consacré aux armateurs, négociants et planteurs américains du Havre, société très florissante au XVIII^e siècle.

Dans la série de petits monuments que Pâris dessina pour ses amis de Normandie, figure aussi une stèle érigée en 1800 dans le Jardin d'Ingouville, avec cette inscription: "Martin Foache [Martin-Pierre] époux reconnaissant, à l'amie [Louise Chaussé] qui depuis 36 ans [ils se sont mariés en 1764] embellit les jours de sa vie"³³⁷.

Projets pour quelques notables normands (Folleville, Le Couteux, Amertot)

Par les Foache, Pâris a été mis en relation avec des familles alliées ou des notables. Barthélémy-Pierre Le Couteux pour lequel Pâris projette le château de Canteleu est le mari de Louise Foache, fille de Martin-Pierre, sœur de Martin Foache ³³⁸.

Le "*Mr. d'Amertot*" pour lequel Pâris dessine le château de Freneuse est certainement J.-Ch. Clouet d'Amertot, époux d'Elisabeth Foache (1725-1820), sœur de Stanislas et de Martin-Pierre Foache, ou un des ses parents, Le Filleul d'Amertot³³⁹. Le Sens de Folleville est peut-être le seul qui, même de loin, n'est pas allié à la famille Foache.

³³⁶ Comme il est peu probable que ce plan existe, des indications précieuses pourraient être tirées de l'inventaire après décès de P.-M. Thibault.

³³⁷ *M. Bégouen-Demeaux*, 1958, p. 181.

³³⁸ Pâris (cf. *infra*) parle d'Antoine Le Couteux, gendre de Martin Foache. Mais *M. Bégouen-Demeaux*, 1948, dans son tableau généalogique de la famille Foache donne comme époux de Louise Foache (1773-1850), Barthélémy-Pierre Le Couteux de Verclives (1768-1804), mariés au Havre en 1791. Pâris, en 1817-1818, s'est donc probablement trompé de prénom.

³³⁹ Clouet, allié à la famille Foache est, *a priori*, celui des deux qui est le plus vraisemblable comme client de Pâris, bien que R. Garreta, (*loc. cit.*) opte pour Le Filleul d'Amertot; mais nous ignorons sur quelle base il se fonde.

Le château de Bellêtre au G netey

Le premier projet que dessine P aris en arrivant en Normandie est celui pour le ch teau de Bell tre: "*Ch teau et jardin projet  en 1795, pour M^r. le Pr sident de Folleville au Gentaye pr s de Rouen*"³⁴⁰. Nous ignorons par quelle fili re exacte P aris est entr  en contact avec Robert-Fran ois-Ren  Le Sens de Folleville, pr sident du Parlement de Normandie nomm  en 1781³⁴¹. Nous ignorons  galement lequel des deux a pris contact avec l'autre. Est-ce Folleville qui a appris la pr sence en Normandie de l'ancien acad micien ? Est-ce P aris, impatient de reprendre son crayon et ses pinceaux, qui prospecta parmi les notables encore capables de se lancer dans la construction d'un ch teau en 1795 ? Le Sens de Folleville  tait-il un ami des Foache ou des B gouen ? Il ne figure apparemment pas dans les papiers de ces deux familles³⁴².

Le domaine de Bell tre, se trouve dans le hameau du G netey, tout pr s de Saint-Martin-de-Boscherville. Le projet de P aris est bien repr sent  dans les "*Etudes d'Architecture*"³⁴³, avec un plan du jardin, quatre plans, deux  levations et une coupe du ch teau. Le plan g n ral comporte ce titre : "*Plan g n ral d'un projet pour la reconstruction du ch teau de Bell tre, pr s des bords de la Seine au Genetaye pr s de Rouen, ainsi que pour une nouvelle disposition de ses jarddins et de son parc, fait en 1796*". La m me planche comprend une l gende tr s d taill e comportant pas moins de 34 num ros³⁴⁴.

Le ch teau est compos  sur le principe de trois trav es longitudinales principales, red coup es en trois parties pour former neuf "cases", plan assez palladien dans son sch ma g n ral. Au rez-de-chauss e la trav e centrale aligne un portique, une salle   manger et un grand salon ovale engag  au tiers dans le rectangle du plan. Dans les quatre angles se trouvent une antichambre, un billard et deux chambres   coucher.

Les "cases" interm diaires des trav es lat rales ont des fonctions de service : d'un c t  un grand escalier menant directement de l'ext rieur vers

³⁴⁰ "*Etudes d'Architecture*", Vol. IX, "*Table*", feuilles LI, LII et LIII, BM. Fonds P aris, ms. 484.

³⁴¹ Cf. R. Garreta, *loc. cit.*, p. 368; R. D. Rarick, *op. cit.*, vol. 2; et G. Pessiot, "Pierre-Adrien P aris", dans *La R volution en Haute-Normandie, op. cit.*, pp. 322-323.

³⁴² Il est en tout cas absent de tous les index des ouvrages de M. B gouen-Demeaux.

³⁴³ Vol. IX, pl. LI, LII et LIII, BM. Fonds P aris, ms. 484 [fig. 113].

³⁴⁴ Cf. *Jardins en France, 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'exp riences*, Paris, 1977, n  75, p. 77.

le premier étage (sans communication avec la salle à manger, sinon par l'antichambre) ou vers le niveau inférieur ("*entrée à couvert*"), de l'autre côté des cabinets (de toilette, boudoir, garde-robe) et un escalier de service. Ce rez-de-chaussée est en fait un premier niveau (que Pâris appelle "*2^{ème} rez-de-chaussée*"), et au niveau du sol, construit comme un soubassement, à la manière palladienne encore, se trouvent cuisine, offices, bûcher, salle de travail, billard des domestiques), selon un plan très ordonné. Au premier étage on trouve d'une "*antichambre éclairée par le haut*" (ayant la valeur de deux niveaux et prenant jour latéralement par deux vastes baies cintrées) et six chambres à coucher. Le second étage, distribué par un "*balcon*" intérieur courant à mi-hauteur de l'antichambre, comprend deux chambres à coucher, 17 chambres de domestiques et un "*belvédère*" surélevés couronnant le salon ovale et la grande chambre à coucher du premier étage. Ce dispositif aurait été très monumental, et annonce le vide central de la maison de Martin-Pierre Foache au Havre.

On notera surtout le caractère ordonné (selon 9 cases) mais fragmenté du plan, pratiquement sans enfilade latérale, le caractère à la fois monumental (alignement portique -salle-à-manger- salon ovale) et intime (les nombreux cabinets au service des chambres) de la distribution et l'éclairage zénithal de l'antichambre du second étage, imposé par le plan centré.

Extérieurement le château se présente du côté de l'entrée par un grand péristyle dorique qui, par ses colonnes baguées à la Philibert De L'Orme et sa position, évoque très fortement la maison du directeur ou l'élévation sur cour de l'entrée de la Saline de Chaux de Ledoux³⁴⁵, édifice que Pâris a vu en 1781 peut-être³⁴⁶ et reverra en mai 1810³⁴⁷. L'autre façade est plus originale puisqu'aux murs rustiques en briques et pierres à bossages (pour les chaînages d'angle et l'entourage des ouvertures) se superpose, à la verticale du salon ovale, une sorte de tholos dorique surmontée d'une

³⁴⁵ La remarque en a été faite depuis longtemps par J.-Ch. Moreux, "Emules et disciples de C.N. Ledoux. II. Pierre-Adrien Pâris, 1745-1819", dans *La Revue des Arts*, n° 3, 1952, pp.163 et 165, et fig. 9-10, même si les colonnes de Bellêre ne sont pas à proprement parler des colonnes dont les bagues sont carrées. Notons que les colonnes de Ledoux pour les Salines de Chaux, reprises par lui-même à la Barrière de l'Etoile ou à celle d'Orléans (Paris, Enceinte des Fermiers Généraux), sont inspirées sans doute de celles conçues par Vignole pour le palais Bocchi à Bologne.

³⁴⁶ Lors de son éventuel voyage de Bourg-en-Bresse à Porrentruy.

³⁴⁷ Cf. *infra*, pp. 271 et 273, et Volume II, "*Etudes d'Architecture*".

coupolé hémisphérique, abritant le belvédère du second étage. Des statues sur piédestaux et des bustes en médaillons décorent en outre cette façade.

Rusticité extérieure, élégance intérieure, tout le style de Pâris se retrouve dans ce projet. On notera cependant que l'emploi de la brique n'a peut-être pas de rapport avec la Normandie, contrairement à une opinion répandue, puisque Pâris peu d'année auparavant avait déjà employé ce matériau, mais pour une des maisons Tassin à Orléans.

Le château se trouve dans un très grand parc, divisé en deux parties égales par un chemin transversal. A partir de ce chemin, on accède au château par une esplanade flanquée de deux hémicycles plantés de quatre rangs d'arbres, entre lesquels se dégage une très large allée encadrant l'arrivée au château. Une allée plantée, parallèle au chemin, permet d'accéder directement au château à partir de la route de Canteleu à Quévillon. Du côté de cette route se trouvent les communs. Un petit jardin à l'anglaise, avec un petit édifice circulaire en son centre, se trouve derrière le château. A la manière habituelle de Pâris une vaste pelouse est entourée de bosquets plus ou moins continus. De l'autre côté du chemin coupant transversalement la propriété est un vaste parc à l'anglaise agrémenté de plusieurs fabriques³⁴⁸. Un long chemin sinueux court parmi les arbres. De part et d'autre, trois clairières sont dégagées. Les deux qui sont les plus proches du château sont notées "*portion de terrain cultivé*" dans le plan³⁴⁹. La troisième est ponctuée à ses limites de trois fabriques : une "*salle de danse formée par un portique corinthien* [il s'agit d'une salle circulaire à ciel ouvert] *flanquée d'un pavillon contenant un billard*", une "*colonnade rustique*" (formant un hémicycle)³⁵⁰ et enfin une tour. Le Fonds Pâris contient une vue et un plan au crayon qui correspondent à cette tour³⁵¹ [fig. 114]. Il s'agit d'un édifice cylindrique terminé par des

³⁴⁸ Notamment un "*nouvelle ferme*", une glacière, une laiterie, un "*Temple de Pan*", ("*Etudes*", vol. IX, pl. LI, n° "10", "16", "19", "20", "32"). Pâris a noté : "*les temples peuvent servir à des objets de culture, tels que bergeries, magasins à foin, ... etc.*".

³⁴⁹ "*Etudes*", vol. IX, pl. LI, n° "18".

³⁵⁰ "*Etudes*", vol. IX, pl. LI, respectivement n° "27" et "26".

³⁵¹ "*Croquis d'une tour pour le haut du parc de Bellêtre. Le plan est ci-dessous*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 453, n° 132). Le plan qui figure dans la même planche (ms. 453, n° 133) correspond bien à la tour pour Bellêtre, même si la légende (erronée) est la suivante : "*Pavillon gothique exécuté dans les jardins de Courteille*". La tour gothique de Courteilles, qui a effectivement été réalisée, est tout-à-fait différente,

créneaux et surmonté d'une tourelle, percé au rez-de-chaussée de trois arcades de style ogival, et à auquel est accolé un petit corps de bâtiment rectangulaire, évoquant par son architecture une petite chapelle gothique, qui sert de salle de billard. Le rez-de-chaussée de la tour est utilisé comme salon. Un petit escalier "*conduit à une salle à manger sous le billard*" (il y a un réchauffoir et une cave sous le salon), et un grand escalier hors-œuvre, à double volée droite (tracé sur un rayon du cercle de la tour, alors que symétriquement aux trois arcades un pseudo-contrefort prolonge un autre rayon), "*conduit à un appartement à coucher dans la tour et à un belvédère au sommet*".

C'est le plus fastueux projet (de ceux connus) que Pâris ait dessiné pour la Normandie sous la Révolution.

Le château de Canteleu

Pour le château de Canteleu, Pâris écrit exactement: "*J'ai fait également pour son gendre [à M.-P. Foache], M^r. Antoine Le Couteux à Canteleu, tout près de Rouen, un projet que sa mort a rendu inutile*". Par une curieuse erreur Pâris a confondu Barthélémy-Pierre Le Couteulx (ou Lecouteulx) de Verclives, époux de Louise Foache (fille de Martin-Pierre Foache) avec son père Antoine le Couteulx de Verclives (troisième Antoine du nom). Barthélémy-Pierre était le fils d'Antoine-Louis et de Marie-Louise-Aimée Le Couteulx de Canteleu (lointaine cousine de son mari). Il avait pour oncle (frère de sa mère) Jean-Barthélémy Le Couteulx de Canteleu (1746-1818), célèbre banquier, premier échevin de Rouen et député du Tiers-Etat en 1789, membre du Sénat, puis régent de la Banque de France sous l'Empire. Barthélémy-Pierre décéda en 1804, ce qui date le projet de Pâris des années 1803-1804, en 1802 au plus tôt. Le fait que nous sachions que Pâris s'est rendu à Canteleu (dans la banlieue de Rouen) début octobre 1803³⁵² constitue une indication précieuse. Aucun dessin n'est cependant conservé de ce projet, dont nous ignorons même la consistance. Mais ce qu'il est intéressant de constater, c'est que seul le décès de Le Couteulx a empêché la réalisation du projet. Où sont les affirmations de Pâris sur sa renonciation à construire ?

Pâris s'est trompé en classant ses dessins. D'ailleurs la tour en question se voit bien, en plan de masse, sur le plan du parc de Bellêtre ("*Etudes*", vol. IX, pl. LI, sous le n° "30").

³⁵² Lettre de Grenier d'Ernemont à Pâris du 24 septembre 1803, citée *supra*.

Cependant par d'autres sources (les archives familiales Bégouen), nous savons que sur des dessins de Pâris ont été réalisées les grilles de clôture du château de Canteleu³⁵³, et que vers 1800 notre architecte édifia, à la demande de Le Couteulx, un temple dit "de Lise", dédié à Louise Foache son épouse. Il s'agit d'une tholos dorique hexastyle portant l'inscription :

"Par l'amour il fut dédié

Mais pour cette heureuse surprise

L'amour s'aida de l'amitié ...".

Ce temple, représenté par une gouache du début du XIX^e siècle dans le dernier ouvrage de Maurice Bégouen-Demeaux³⁵⁴, été détruit vers 1955³⁵⁵.

Le château de Freneuse à La Frenaye, près de Lillebonne

Le Filleul d'Amertot³⁵⁶ ou plutôt J.-Ch. Clouet d'Amertot passa commande d'un château à Pâris un an ou deux après que ce dernier ait dessiné le projet pour Canteleu, c'est-à-dire vers 1804-1805. Les informations se résument à cette courte phrase: "*Peu après [la commande de Le Couteulx pour Canteleu], j'ai fait encore le projet d'un château pour Mr. d'Amertot près de Lillebonne*"³⁵⁷. Qu'il s'agisse de Le Filleul d'Amertot ou de J.-Ch. Clouet d'Amertot, qui s'était marié avec Elisabeth Foache (sœur de Stanislas et de Martin-Pierre) en 1750, c'est donc toujours par ses relations avec la famille Foache que Pâris obtint cette commande.

Nous ignorons tout de la consistance de ce projet, et ne savons pas davantage s'il a été réalisé. Le village de La Frénaye se trouve sur la route de Lillebonne à Caudebec.

Projets pour la famille Bégouen

Bien que Pâris ait été très lié, et très longtemps, aux Bégouen, il a peu projeté pour eux. On trouve cette phrase dans les "*Etudes*

³⁵³ M. Bégouen-Demeaux , 1958, p. 181.

³⁵⁴ *Ibidem*.

³⁵⁵ *Ibidem*, p. 181; et G. Pessiot , "Pierre-Adrien Pâris", dans *La Révolution en Haute-Normandie, op. cit.*, p. 323.

³⁵⁶ Le nom de Le Filleul d'Amertot a été avancé par R. Garreta, *loc. cit.*, qui ne connaissait peut-être pas le lien familial direct unissant Clouet d'Amertot à la famille Foache. Les ouvrages de M. Bégouen-Demeaux n'étaient pas encore publiés.

³⁵⁷ "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, "Table", pl. LI, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484. La localisation exacte de ce projet a été donnée par R. Garreta, *loc. cit.*, p. 368.

d'Architecture"³⁵⁸ : "J'ai planté deux vastes jardins pittoresques au Havre et au Valasse, dont M^r. le Comte Bégouen leur possesseur et mon ami, m'a témoigné une grande satisfaction".

Le jardin du Havre en question est celui de la Côte, au dessus d'Ingouville³⁵⁹. Il est probable que ce jardin provienne de l'héritage de Jacques-François Bégouen-De Meaux (1703-1779, "l'oncle de Meaux"), car en 1799 c'est sa femme, Catherine Foache, sœur de Stanislas, qui s'en occupe, comme en témoigne cet extrait d'une lettre de la "tante de Meaux" (Catherine Foache-Bégouen de Meaux) à son neveu J.-Fr. Bégouen³⁶⁰: "Pendant que notre ami Paris est au Havre³⁶¹, je voudrais bien que tu le prîsses par la main pour le mener à la Côte prendre des mesures pour la charpente de la buanderie.... Pour n'être point noyés dans la crotte, il me semble que vous pourriez l'un et l'autre monter les chevaux de tes enfants³⁶²". Les travaux d'aménagement du jardin ont peut-être eu lieu quand J.-Fr. Bégouen en est devenu le possesseur, c'est-à-dire quand sa tante est décédée, soit en 1806. Mais Pâris a quitté la Normandie six mois plus tard.

Un an plus tard, la même Catherine Foache fait dessiner par Pâris un petit "monument de sa tendresse" dédié à son neveu, pour être placé à la Côte. Il ne reste presque rien de la Côte, mais ce monument a été déplacé au cimetière du Gruchet-le-Valasse pour être déposé sur la tombe de J.-Fr. Bégouen après 1831³⁶³ (date du décès de ce dernier), où l'on peut l'y voir encore. Il s'agit d'une urne (avec son couvercle) en pierre portée par un piédestal cylindrique. Une inscription est directement gravée dans le piédestal : "C. FOACHE BÉGOUEN DE MEAUX CONSACRE CE MONUMENT DE SA TENDRESSE - MDCCC " .

³⁵⁸ *"Etudes d'Architecture"*, vol. IX, "Table", fol. LI, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484.

³⁵⁹ Cf. R. Garreta, *loc. cit.*, p. 367, et M. Bégouen-Demeaux, 1958, *passim.*

³⁶⁰ M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 181, lettre du 9 pluviôse an VII (29 janvier 1799).

³⁶¹ A cette époque Pâris réside à Escures.

³⁶² Les enfants en question sont alors au nombre de 10, mais il devrait s'agir d'André Bégouen-Demeaux ou d'Henriette Foache, les aînés.

³⁶³ M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 181.

Les Écuries d'Haineville

Nous savons peu de chose de cette construction, seulement mentionnée, sinon qu'elle était la "réplique des écuries de Colmoulins"³⁶⁴. Haineville se trouve sur la commune de Froberville, au sud de Fécamp.

L'ancienne abbaye du Valasse

Le Valasse est la principale propriété dont Pâris se soit occupé pour Jacques-François Bégouen, dont la "tante de Meaux" avait pour frère Stanislas Foache, rappelons-le.

L'ancienne abbaye cistercienne, supprimée en 1790³⁶⁵ fut acquise par J.-Fr. Bégouen le 29 mars 1792³⁶⁶. Pâris fréquenta probablement régulièrement le Valasse, notamment quand il se rendait à Rouen, ou quand des mariages y eurent lieu : en 1797 celui d'Henriette Bégouen (fille aînée de Jacques-François) avec Martin Foache (fils aîné de Martin-Pierre), et en 1804 celui d'André Bégouen (fils aîné de Jacques-François) avec Louise-Flore Foache (seconde fille de Stanislas) ainsi que, le même jour (25 août), celui de Françoise Bégouen (seconde fille de Jacques-François) avec Jules Foache (second fils de Martin-Pierre)³⁶⁷.

L'aménagement du jardin a pu être effectué par Pâris à partir de 1793, mais les travaux aux corps de bâtiments sont certainement postérieurs.

A la fin du XVIII^e siècle l'abbaye du Valasse se présente ainsi³⁶⁸ :

- l'église romane de fondation, très endommagée au milieu XV^e siècle, a été reconstruite au début XVI^e siècle;- les bâtiments conventuels qui bordent le cloître perpendiculairement à l'église (chapitre, cellier) datent encore du Moyen-âge;
- au sud-est, détaché, le logis abbatial du XVI^e siècle est très dégradé;
- à la place des réfectoires et des dortoirs, au sud du cloître, de nouveaux bâtiments conventuels ont été reconstruits vers 1740 sur les dessins de l'architecte J.-P. Defrance³⁶⁹ [fig. 102].

³⁶⁴ *Ibidem*.

³⁶⁵ Sur l'abbaye du Valasse, cf. Fr. Sommenil, *L'Abbaye du Valasse*, 1904; et L. Chaumet, "L'ancienne abbaye du Valasse", dans *Le Pays de Caux*, suppl. au bulletin n° 25, 1984.

³⁶⁶ R. Garreta, *loc. cit.* (AD. Seine-Maritime, Domaines Nationaux, district de Montivilliers).

³⁶⁷ Cf. M. Bégouen-Demeaux 19(8 pp. 128 et 131.

³⁶⁸ Cf. Fr. Sommenil, *op. cit.*, et L. Chaumet, *op. cit.*.

³⁶⁹ Architecte très actif pour les constructions religieuses à Rouen et dans ses environs au milieu du XVIII^e siècle. Cf. Ch. Bauchal, *op. cit.*, p. 161.

Ce qui est évidemment habitable, et est habité, ce sont les bâtiments conventuels de DeFrance. Par contre l'église menace ruine, particulièrement le transept nord, soustrait à la vente en 1792 pour servir théoriquement d'église paroissiale, et que Bégouen peut enfin racheter en 1806 pour être entièrement maître des lieux.

C'est en 1806 que Jacques-François fait appel à Pâris pour dessiner un projet global d'aménagement. Pâris exécute un relevé de l'église. Maurice Bégouen-Demeaux parle ainsi de l'église : "Il n'en reste qu'un plan, de la main de Pâris, avec un croquis de la façade principale, d'un style sobre, un peu lourd autant qu'on en puisse juger"³⁷⁰. Pâris préconise la démolition des premières travées de l'église et prévoit les réparations à faire aux toitures et au clocher.

Mais entretemps Pâris a décidé de partir pour l'Italie. De passage à Paris, au début du mois de mai 1807, il montre cependant ses dessins à J.-Fr. Bégouen, qui réside à Paris comme conseiller d'Etat. Le 7, ce dernier écrit (à son fils André probablement)³⁷¹ : "J'ai vu et embrassé ce bon M. Paris [...]. Il m'a montré ses dessins pour l'arrangement de l'église du Valasse, mais nous n'y toucherons qu'à son retour". Ce retour n'arriva qu'en 1809.

Le château et le jardin de Neuilly-sur Eure

Nous avons plusieurs dessins de ce projet, mais ne nous savons pas avec certitude s'il a été construit. Pâris lui-même n'est pas totalement explicite sur ce point quand il écrit dans ses "*Etudes d'Architecture*"³⁷²: "*Plans, élévations et coupe d'un Château à Neuilly sur Eure, que j'ai fait pour Mr. Grenier d'Ernemont : encore un de mes amis de Normandie*". En principe le "*que j'ai fait*" concerne le château, mais comme une visite sur place ne nous a pas permis d'en retrouver la moindre trace, peut-être faut-il comprendre que le "*que j'ai fait*" concerne seulement les "*plans, élévations et coupe*". Pourtant la première version de la table des matières du futur vol. IX des "*Etudes d'Architecture*", rédigée en 1809-1810³⁷³, confirme la première interprétation : "*Château que j'ai fait à Neuilly sur Eure pour M^r. Grenier d'Ernemont*".

³⁷⁰ Cf. M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 182. Les dessins en question sont certainement conservés dans les archives de la famille Bégouen.

³⁷¹ M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 183.

³⁷² Vol. IX, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, "*Table*", feuille LVI-LVIII.

³⁷³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 17.

Si un doute persiste sur la réalisation du projet, ce dernier est le seul (concernant la Normandie) pour lequel nous possédions non seulement des dessins mais aussi des précisions non négligeables. En effet Pâris a conservé dans ses papiers plusieurs lettres de Grenier d'Ernemont relatives à l'élaboration de ce projet.

Cet "*ami de Normandie*" a passé commande à Pâris d'une "maison" vers le début de l'année 1802 sans doute. En effet la première allusion rencontrée figure dans une de ses lettres à Pâris, datée du 23 octobre 1802³⁷⁴ : la maison que lui projette notre architecte, il la trouve "*très jolie et très commode*". Ce qui signifie qu'il a déjà entre les mains un avant-projet, un plan au moins. Une autre lettre, du 21 juillet 1803³⁷⁵, se réfère à des "*esquisses des coupes du joli projet de maison que vous avés la bonté de faire pour moi*". Grenier ajoute : "*L'exécution de ces jolis plans m'occupe beaucoup, et j'y joint un projet qui me plaît d'avantage, c'est celui de vous recevoir un jour à Ernemont*"³⁷⁶. Pâris continue à élaborer ses plans puisque le 24 septembre 1803 Grenier³⁷⁷ accuse réception d'un "*rouleau de plans*". "*Quel plaisir de la voir ["la jolie maison"] un jour achevée*", précise Grenier, qui remercie Pâris de "*vouloir bien permettre de m'adresser encore à vous pour avoir vos conseils pendant l'édification. Je n'ai point encore trouvé la personne qui devra conduire l'édification*". "*Je ferai les calques que vous me conseillés*". Ces calques sont-ils destinés à l'entrepreneur, à l'architecte d'opération qui reste à trouver ? Grenier est manifestement content du projet de Pâris, et lui lance cette boutade: "*Que dites-vous de la rouille de vos compas ? Et quels autres pourroient faire aussi bien ?*". Ce qui laisse supposer que Pâris s'est sans doute fait prier -sous prétexte de sa perte de la pratique du projet- avant d'accepter la commande amicale de Grenier. Celui-ci ne manquera pas de renouveler

³⁷⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 104. Cette lettre a été écrite à Ernemont, postée à Rouen, alors que Grenier est sur la route de Neuilly-sur-Eure. Il demande à Pâris de saluer ses "*cousines de Colmoulins*" (les filles de Stanislas Foache - ce qui prouve bien qu'il est un cousin, même éloigné, des Foache), madame de Rumare (M.-C. Foache), et E.-Fr. Grégoire de Rumare et son épouse Catherine Le Boucher. Grenier s'inquiète du "*ménage qui ne met point fin à son noviciat au grand regret de ceux qui aiment à voir leurs amis se multiplier*". Nous ignorons la date du mariage de Rumare, mais nous savons qu'il n'aura jamais d'enfant.

³⁷⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 106-107, lettre déjà citée à propos du prêt accordé par Pâris à Grenier.

³⁷⁶ Il devrait s'agir d'Ernemont-sur-Buchy, au nord de Rouen.

³⁷⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 108-109.

ses assauts d'amabilités. Dans une lettre du 11 janvier 1804³⁷⁸ Grenier fait à nouveau allusion au projet de Pâris, à propos de livres qu'il vient de lui donner: "*Je ne puis être du même avis que vous. La reconnaissance n'a point changé de côté, et bien certainement les livres que j'ai eu du plaisir à vous offrir n'eussent point passé de ma bibliothèque dans le colombier [où habite Pâris à Escures] si j'eusse sçu qu'ils pussent même entrer en balance avec vos charmans ouvrages.[...] Je vous remercie d'avoir fait le sacrifice d'accepter ces livres où je ne savois pas lire, et je tâcherai de vous persuader que je mets encore plus de prix à votre amitié qu'à vos ouvrages*".

C'est la dernière trace que nous ayons de ce projet. Notons, la chose est rare en dehors de tout motif spéculatif, que la construction a peut-être été partiellement financé par le prêt de 100 000 francs accordé par l'architecte au client. Pâris dessine gratuitement et paye, en quelque sorte, la réalisation.

En quoi consiste cette "jolie" maison ? C'est un petit château (il n'y a que dix chambres) de plan presque carré (21 m par 22 m environ), conçu selon un plan à trois travées longitudinales. La travée centrale est privilégiée de plusieurs manières : elle est plus large (9 m) que les travées latérales (6 m), elle déborde par un avant-corps sur la basse-cour et par une rotonde en saillie sur la jardin, elle comporte au rez-de-chaussée trois espaces majeurs par leur fonction (salle-à-manger, antichambre et billard, et salon) et leur figure formelle (espaces en rotonde ou avec hémicycles), et enfin sa partie centrale est éclairée zénithalement.

L'entrée au rez-de-chaussée, sur soubassement, se fait latéralement et s'effectue par quelques marches puis par un petit pont enjambant le fossé qui isole l'étage souterrain. Le vestibule distribue un "*cabinet de travail*" sur jardin, l'escalier principal (ouvert sur le vestibule par un portique à deux colonnes) et l'office côté cour, et dans son axe l'"*antichambre et billard*". En fait cet espace central est bien plus qu'une antichambre ou qu'une salle de billard. Il distribue au rez-de-chaussée le salon, la salle-à-manger et deux chambres (dont l'une, largement pourvue de services, y compris d'une "*chambre de demoiselle*", pourrait être une chambre d'amis). C'est un volume cylindrique développé par des niches d'angle (permettant de passer du plan circulaire au plan carré dans lequel la rotonde est inscrite), traversant le premier étage, couvert par une coupole tronquée au

³⁷⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 112.

niveau des combles. Cette troncature permet l'éclairage zénithal de l'espace par un grand lanterneau conique.

Cette rotonde centrale ne manque évidemment pas de rappeler la Villa Rotonda de Palladio. Cette référence palladienne n'est d'ailleurs pas la seule : les entrées latérales avec leurs statues évoquent les podiums fréquents dans les villa vicentines (et notamment encore à la Rotonda), et l'étage souterrain avec ses appareillages rustiques fait inmanquablement penser à la villa Caldogno (attribuée à Palladio), encore qu'une influence directe soit improbable³⁷⁹.

L'étage est distribué par une coursive (appelée "*balcon*") qui court autour du vide de l'espace central. Au milieu de chaque côté et dans chaque angle un passage dessert une chambre à coucher (ou deux dans le cas des deux chambres qui sont situées dans l'espace semi-circulaire en saillie sur le jardin). L'arrangement des chambres à coucher est particulièrement intéressant. Pâris a installé la chambre et ses services dans un rectangle régulier défini par les murs de refend. La chambre à coucher occupe environ la moitié de l'espace, l'autre étant partagée entre l'alcôve, le cabinet, la garde-robe et la chambre de domestique ou de femme de chambre. Les services, à travers lesquels débouche le passage d'entrée dans la chambre, se répartissent habilement derrière l'alcôve. C'est le développement de la formule adoptée par Cl.-N. Ledoux pour la chambre de la Guimard, dans son pavillon de la rue de la Chaussée d'Antin, en 1770.

Un soin particulier est manifestement accordé au confort. Les quelques commentaires dont Pâris a émaillé ses plans sont d'ailleurs relatifs à des détails qui le concernent. "*Nota. Il y a sur les petites pièces entre les chambres à coucher [du rez-de-chaussée], un entresol qui contient un logement de femmes de chambres, et des garderobes pour les habits et le linge de corps; il y a aussi un petit appartement en entresol sur l'office*"³⁸⁰. "*Nota. Le petit escalier A. [à l'entrée des chambres jumelles occupant la saillie en hémicycle] conduit à un cabinet d'aisance pour les*

³⁷⁹ Nous discuterons plus précisément ce problème des influences dans le Volume II, "L'architecte". Le problème est en effet plus complexe qu'il n'y paraît, la villa Caldogno, par exemple, aujourd'hui généralement attribuée à Palladio, ne figurant pas dans le recueil de Bertotti-Scamozzi, unique source à l'époque, avec les *Quatre Livres* évidemment. Pâris ne connaissant donc probablement pas cette villa.

³⁸⁰ Pl. LVI, "*Plan du rez de chaussée*".

maîtres qui habitent cet étage; il est placé sur les petites pièces B.³⁸¹ L'escalier principal ne conduisant qu'au 1^{er} étage, on y trouve un autre marqué C [qui part du premier étage, sur le palier de la cage d'escalier] qui conduit dans le comble, où sont placées les chambres de domestiques, le gardemeuble, &c. On voit dans la coupe comment l'antichambre ou billard est éclairé, comment les eaux de cette partie des combles sont portées en dehors, et comment est porté le balcon qui conduit à toutes les pièces qui occupoient ce 1^{er} étage"³⁸².

Dans l'étage souterrain trouvent place la cuisine, le garde-manger, les communs, la lingerie, le lavoir, le fruitier, le bûcher, la "cave au vin", les bains, la "chambre des cuisinières", la "chambre des servantes" et la "chambre des bonnes d'enfants".

La principale caractéristique de la distribution du château reste ce plan centré qui exclut presque totalement l'enfilade "la française", sauf pour l'ensemble côté jardin (cabinet de travail, salon, chambre à coucher).

Des façades en briques presque toute décoration est absente, les seuls effets étant ceux des chaînages d'angle (et des portes d'entrées ainsi que des trois portes-fenêtres sur jardin) en pierre de taille à appareil saillant rustique. Une corniche à modillons court sous les toitures. La rotonde en saillie (côté jardin) est dotée d'un entablement dorique complet (architrave, frise à métopes et triglyphes, corniche à modillons) et est couverte d'un dôme hémisphérique porté par une charpente.

Cette impressionnante série de projets, en dépit de la rareté des réalisations, est très instructive sur l'activité architecturale en France durant la Révolution, y compris les années les plus difficiles, même si à partir de 1795 l'espoir d'une vie normale renaît un peu, vite déçue.

Nous avons gardé une place à part pour le projet que Pâris conçut et réalisa pour lui-même.

Le colombier d'Escures

Nous avons vu Pâris aller s'installer à Escures fin 1796 ou début 1797. Mais en 1801, au retour de E.-Fr. Grégoire de Rumare, il s'aménagea un

³⁸¹ En fait il n'y a qu'une petite pièce "B", qui est une garde-robe, et qui est située à la verticale des "angloises" de la chambre à coucher principale du rez-de-chaussée. Pâris a donc logiquement superposé les descentes des toilettes.

³⁸² Pl. LVII, "Plan du premier étage".

petit appartement dans le colombier. Un plan amplement commenté des "Etudes d'Architecture" décrit ce colombier [fig. 92]. Voici ce qu'y dit Pâris³⁸³ : "Alors [au retour de Grégoire de Rumare en 1801] la maison se trouvant un peu exigue pour nous tous, je me construisis une habitation dans le colombier et sur la serre qui y est appuyée du côté du jardin potager. Le rez de chaussée fut consacré aux usages indiqués par le plan³⁸⁴; je me plaçai au 1^{er} étage, en reléguant dans le comble 300 paires des anciens habitans ; quantité jugée suffisante aux besoins de la maison : mais les séparant de moi par un double plancher afin d'éviter tout bruit, leurs odeurs et les insectes qui les accompagnent : c'est cette habitation que présente ce plan.

A. Escalier pratiqué en dehors du colombier. B. Antichambre décorée ainsi que les parois de l'escalier de dessins sous verre ou en bordure. C. Bibliothèque et cabinet. La cheminée est placée sous la croisée a. et son tuyau se dévoyant sur le côté laissé libre, la baie de la croisée s'ouvre, se ferme à l'ordinaire et jouit de la vue du jardin pittoresque I. et du verger de la ferme. b. autre croisée. c. et d. Portes de glaces qui répètent la bibliothèque et le jardin. e Armoires des bibliothèques qui montent jusqu'à la corniche sous le plafond; celles du bas à hauteur d'appui, plus profondes que les autres, sont destinées aux in folio et leur saillie couverte d'une tablette de bois d'acajou ainsi que les armoires même, portoient mes vases, bustes, bronzes, terres cuites. D. Chambre à coucher décorée en tente de vraie Perse; le plafond renfoncé en plan incliné renfermoit dans son centre un tableau de Fragonard³⁸⁵ 1. garde-robe avec angloise et fontaine en cuvette pour se laver. 2. petit cabinet de lecture avec des sièges dans les niches. 3. garde-robe à porte manteaux . 4. secrétaire éclairé sur le jardin; mais ordinairement la croisée étoit fermée par une glace qui se séparant en deux glissoit dans les armoires. g. au devant étoit un portique de temple en acajou, comme le secrétaire : ses colonnes cachotent la séparation des glaces. On observe que la cheminée est sous

³⁸³ Pl. XXXI r°. On trouvera une transcription du début de ce texte dans "Etudes d'Architecture", Volume IV. Ce texte a été écrit en 1817-1818 probablement.

³⁸⁴ Le plan (pl. XXXI r°) représente le premier étage sur un papier de retombe et le rez-de-chaussée sur la feuille même, où figure également le jardin qui entoure le colombier.

³⁸⁵ Dans le plan dessiné par Pâris, l'espace disponible est carré et la peinture a la forme d'un médaillon circulaire: il s'agit donc de la *Toilette de Vénus* -comme nous le verrons plus loin-, qui mesure 0m75 de diamètre (Catalogue de 1806 -Fonds Pâris, ms. 3, n° 90; Ch. Weiss, 1821, n° 359; Musée des Beaux-Arts de Besançon, inv. D. 843.1.19).

l'appui d'une croisée comme celle de la bibliothèque. E. Corridor de dégagement par l'antichambre. F. Chambre de domestique. G. Escalier pour monter au colombier. H. Petite salle de bain. 5. Réservoir qui reçoit les eaux des combles, les transmet à la chaudière 6 et à la baignoire h. Son trop plein les verse dans la fontaine 7, élevée sur la table de pierre de la laiterie du rez de chaussée, d'où elles passent dans le bassin 8, de la serre par le tuyau i".

Si cette description rend parfaitement compte du confort et du raffinement de cette habitation (les pigeons devaient tout de même occasionner quelque désagrément, mais la *Toilette de Vénus* de Fragonard accrochée au plafond de son cabinet de travail devait les lui faire oublier), elle ne dit rien de sa morphologie particulière. Le colombier est cylindrique d'abord. L'escalier "A" d'accès à l'étage s'enroule donc sur un quart de cercle et débouche sur une minuscule antichambre circulaire "B". Le dégagement "F" dessine lui aussi un quart de cercle à l'extérieur du mur en maçonnerie du colombier. La bibliothèque "C" occupe à elle seule l'espace circulaire du colombier. La chambre est octogonale (ou plus précisément il s'agit d'un carré à pans coupés). Les quatre côtés sont occupés par la porte d'accès à la bibliothèque, la fenêtre avec cheminée, la fenêtre avec secrétaire et l'alcôve du lit. Les pans coupés sont occupés par la porte d'accès au dégagement, le cabinet de toilette, le cabinet de lecture (ces deux petits espaces composés sur un carré avec trois hémicycles; cette figure, placée en diagonale, s'inscrivant bien dans les angles de la chambre). La salle de bain et l'escalier articulent habilement leurs courbes avec celle de l'antichambre. Il s'agit d'un travail de virtuosité déterminé par le plan du colombier et celui de la serre.

Un autre plan de l'étage du pigeonnier³⁸⁶ [fig. 92], légèrement différent³⁸⁷ accompagné d'un long texte lui aussi, est sans doute contemporain du projet, contrairement à la planche des "*Etudes*" dessinée et écrite par Pâris à la fin de sa vie. Il fournit des informations complémentaires et atteste l'accrochage de la *Toilette de Vénus* dans la chambre de Pâris.

³⁸⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton C, n° 199.

³⁸⁷ Pour le plan de la salle de bain moins habilement dessinée et articulée à l'escalier menant au colombier, et par l'emplacement des fenêtres éclairant la chambre.

"*Cette habitation est environnée de toute part par des jardins par lesquels seulement on peut y parvenir, en sorte qu'à l'exception des tems où la terre est couverte de neige, ce qui est peu commun dans le voisinage de la mer, l'œil s'y repose toujours sur des gazons verts, et dans la belle saison semées de fleurs*".

"*La pièce principale, le cabinet, est établi dans un colombier. Comme le sol est en pente de 6 en 7 [renvoi aux numéros du plan], on a pratiqué au dessous une laiterie et un fruitier dans lesquels on entre en descendant quelques marches, par une porte placée sous la croisée en 7. Le dessous du surplus de l'appartement est une serre pour les plantes que l'on doit renfermer l'hiver : on y descend aussi quelques marches. Au dessus du cabinet et dans le comble, on a établi un colombier qui contient 300 paires de pigeons, et qui ne cause aucune incommodité à l'habitation qui est au dessous, un double plancher, dont le plus bas est carrelé, empêchant toute communication de bruit ou de saleté. L'on a d'ailleurs l'attention de nettoyer ce colombier tous les mois. Le comble de la serre étant le prolongement de celui du colombier, la chambre à coucher et ses dépendances, n'ont pu avoir que 8 pieds [.....] de haut. Cela a même obligé de former dans le plafond de la chambre un octogone en plans inclinés qui empêche de s'apercevoir qu'une partie de ce plafond est formé par le rampant du comble. (toute cette partie de la couverture est maçonnée entre les chevrons bien lardés de clous, de manière qu'aucune humidité ne peut y transpirer, et qu'on n'entend même pas le bruit de la pluie qui tombe dessus dans les tems d'orage). Au centre de ce plafond est un beau plafond peint de Fragonard représentant la Toilette de Vénus; quatre autres petits sujets ornent les milieux des plans inclinés, décorés d'ailleurs en arabesques, &c. Le pourtour de la chambre représente une tente, les murs étant couverts en totalité de rideaux formés par une belle perle des Indes; tous les sièges sont en acajou; il n'y a de porte apparente que celle qui communique avec le cabinet. L'alcôve dont le fond est différent que celui de la pièce, contient avec le portrait de mon père³⁸⁸ ceux de beaucoup de mes amis vivants, ou que j'ai perdu³⁸⁹".*

"*Nota. sous la croisée 1. [renvoi au plan] dans le cabinet est une cheminée dont le tuyau est dévoyé sur le côté; il en est de même de la croisée 2. De ces deux croisées la vue se porte sur une belle pelouse semées de groupes*

³⁸⁸ Il devrait s'agir du portrait de Pierre-François Pâris par P.-Fr. Wyrsh.

³⁸⁹³⁸⁹ Pâris possédait alors (d'après les œuvres connues de sa collection à la fin de sa vie) les portraits de madame Lefavre, décédée avant 1796, de J.-B.-L. Lefavre, décédé en 1798 et de Ch.-H. Feydeau de Brou décédé en 1802.

d'arbres fruitiers à travers lesquels se découvrent des bâtimens de ferme et du bétail paissant dans un pâturage. 3. est un secrétaire avec des armoires au dessus fermées par des portes de glace³⁹⁰ qui figurent un portique de temple en acajou ainsi que le secrétaire. Lorsque la porte 5. [porte entre le cabinet et la chambre] est ouverte ces glaces répètent le jardin sur lequel donne la croisée du cabinet opposée à cette porte. 4. et 5. sont des portes de glace qui représentent les croisées. Le cabinet à 12 1/2 p^d. de haut. Il est environné depuis la corniche jusqu'au parquet de bibliothèques fermées par des montans d'acajou qui portent des tablettes mobiles bordées d'acajou, jusqu'au hauteur d'appui. Les bibliothèques sont dans une plus grande profondeur pour pouvoir loger de très grands in folios. Cet excédent de largeur porte des tablettes d'acajou sur lesquelles sont placés des bustes, des vases, des bronzes antiques et des terres cuites modernes : dans ce soubassement sont encore deux médaillers en bois de marquetterie, contenant une petite suite de médailles romaines, quelques monnaies et médailles modernes, &c. L'antichambre et l'escalier même sont décorés de dessins et de tableaux".

Cette version, comme celle des "Etudes", décrivent une petite demeure très raffinée dans l'articulation des espaces, dans les commodités (garderobe, cabinet à anglaise), dans l'offre des vues sur le paysage relayées par des jeux de miroir, dans l'emploi de matériaux exotiques comme l'acajou, importé par le Havre il est vrai.

Pâris habita ce colombier de 1802-1803³⁹¹ à 1806, moment où il quitta Escures et la Normandie pour un voyage en Italie. Sa description nous apprend notamment qu'il avait un domestique et que ses collections (livres et objets d'antiquité ou d'art) étaient en Normandie suffisamment étoffées pour nécessiter l'installation d'une grande bibliothèque.

Il est étonnant que cette construction fragile (partiellement en colombage, comme l'escalier d'accès à l'étage) ait été conservée. Malgré son mauvais état (le plancher de la chambre du domestique est effondré, de multiples couches de peinture rendent méconnaissables les menuiseries) elle est encore bien présente [fig. 93]. L'examen des lieux permet de

³⁹⁰ Contrairement au secrétaire décrit dans la version des "Etudes", il n'y a pas de croisée derrière, celle-ci se trouvant derrière la garderobe, dans l'angle à gauche.

³⁹¹ Même en imaginant quelques mois de travaux, le colombier dut être prêt en 1802, au plus tard en 1803. Une lettre de Grenier d'Ernemont à Pâris, datant du 11 janvier 1804 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 112), fait allusion à la bibliothèque installée dans le colombier.

reconnaître que c'est la version dessinée au moment de la conception sans doute, qui a été réalisée.

1806 : UN BILAN

Quand Pâris s'apprête à quitter la Normandie en juin 1806, quel bilan peut-il dresser de ces 13 années passées en Normandie ?

Il a trouvé une nouvelle famille, ce qui est important pour un célibataire, il s'est créé des amitiés durables, notamment avec les Bégouen, Jacques-François et son fils André pour l'épouse duquel (Flore Foache) il semble avoir eu un grand attachement³⁹². Il l'a connue quand elle avait 13 ans, l'a vu devenir une femme et se marier. Il ne cessera pas non plus de correspondre avec la veuve de Stanislas, jusqu'à son décès en 1812, ainsi qu'avec madame de Rumare (décédée, elle, en 1817 à l'âge de 95 ans).

S'il s'est consolé de sa vie mondaine d'avant 1792 par ces nouvelles relations familiales, il s'est consolé de la perte de ses places et de commandes architecturales prestigieuses par la pratique et la théorie de l'agriculture, ce qui à cette époque d'engouement pour l'agronomie n'était considéré comme une activité méprisable. Il a eu la satisfaction de voir pousser les arbres qu'il a planté. Il a pu faire imprimer ses traductions de Dickson et de Marshall. Il s'est recréé, surtout à Escures, un petit monde à lui : une maison de philosophe dans une tour, la *Toilette de Vénus* de Fragonard quand il levait les yeux dans sa chambre, des arbres fruitiers soigneusement taillés autour, des moulages de sculptures antiques au milieu des espaliers.

Son activité architecturale ne s'est pas pour autant réduite à néant. En témoignent les beaux projets pour le château de Bellêtre et celui de Neuilly-sur-Eure, l'étonnant aménagement intérieur de la "Maison de l'Armateur" au Havre.

Il a enfin remis en ordre ses relevés italiens pris en 1771-1774 et en 1783, chose qu'il n'avait évidemment jamais eu le temps de mener à bien à Paris. Il en est sorti les volumes I et III à VIII, ainsi qu'une version provisoire du IX, de ses "*Etudes d'Architecture*".

³⁹² Le 24 mars 1818 encore il écrit à J.-Fr. Bégouen (AN. 442 AP. liasse 1, III, 3) : "*Faites agréer mon hommage, Monsieur, à Madame la Baronne Flore. Ce nom m'est trop cher pour que je ne continue pas à le lui donner si cela ne lui déplaît pas : il me rappelle un tems et des personnes qui ne sortiront jamais de ma mémoire*". M.-L. Cornillot a même supposé que Pâris en était tombé amoureux (communication orale).

Financièrement, car il faut bien vivre même quand on n'exerce plus ses talents, ses placements de 1804 n'ont pas été mauvais: 6 250 francs de rente (avec un capital de 125 000 francs) ne laissent pas dans la misère. D'autant plus que d'après l'"*Epoque de payement de mes rentes*" qu'il a établi en 1805-1806³⁹³, ces 6 120 francs ne représentent pas le total de ses rentes. En voici le détail: "*Grenier d'Ernemont, 5.000 francs par an payables en février et août, Stanislas Foache, 1.250 francs payables en mars et septembre, Mme. de B. [Bourbon], 350 francs par ans payables en janvier et juillet, Beaufile d'Harfleur, 240 francs payables en juin et décembre, l'Etat, 1.250 francs payables en janvier et juillet*", soit 8.090 francs.

³⁹³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 24 r°-25 r°.

LES RAISONS DU DÉPART DE NORMANDIE

En juin 1806 Pâris quitte la Normandie pour Rome. La décision a été prise en février au plus tard, moment où il a écrit à Hubert Robert pour lui proposer de voyager ensemble. Le 11 mars celui-ci lui a répondu négativement³⁹⁴: *"Je viens mon très cher, de recevoir de vos nouvelles avec un plaisir égal à celui que j'ai de vous savoir en bonne santé, avec le projet de venir nous voir au mois de mai prochain. Je ferai tout ce que vous me mandez relativement à votre voyage d'Italie. Il ne me sera pas aussi facile de réussir que par le passé. Nous avons aujourd'hui beaucoup de gens nouvellement opulents à qui ce voyage conviendrait à merveille s'ils étaient aussi amateurs des arts qu'ils le sont du contraire.*

Mon cher, les temps ont bien changé. Heureux celui qui vit philosophiquement dans la mémoire de ce qu'il a été et qui, ayant pu conserver de quoi subvenir à ses besoins, vit éloigné d'une cour où l'intrigue et l'audace plus que le vrai mérite obtiennent toutes les faveurs. Quant à moi j'ai si décidément pris mon parti là-dessus pour toujours, à votre exemple, évité les croix de légion et les nominations de l'Institut ³⁹⁵; plus content d'y voir assis ceux qui sont venus implorer mon suffrage pour notre ancienne académie que de leur devoir la flétrissant honneur de m'y asseoir auprès d'eux.

L'empereur de Russie pour qui je viens de faire plusieurs tableaux, qu'il m'a bien autrement payés qu'on ne les paye ici, a ajouté par surcroît de générosité et de satisfaction à mon envoi un très beau diamant de prix et le brevet de réception honoraire à son Académie de Saint-Pétersbourg. Voilà ce qu'on appelle dans l'étranger le dédommagement généreux et noble que l'on ne connaît pas ici. Excusez mon cher si j'entre dans tous ces détails. Je ne vous en fait part que par l'intérêt que vous n'avez cessé de me témoigner. Il ne manquerait à mon bonheur que celui d'être le compagnon de voyage que vous désirez avoir. Que j'aurais de plaisir à me trouver encore une fois avec vous devant ces superbes monumens³⁹⁶ auxquels je

³⁹⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 295. L'adresse de Robert est alors "Rue Neuve du Luxembourg, n° 13" et celle de Pâris "Escures". Nous transcrivons ici cette lettre bien qu'elle ait été déjà publiée intégralement, notamment par J. de Cayeux, *op. cit.*, pp. 303-304.

³⁹⁵ Si Pâris a effectivement refusé d'entrer à l'Institut (cf. *supra*), ce n'est pas le cas de Robert auquel rien de la sorte n'a été proposé (J. de Cayeux, *op. cit.*, p. 304).

³⁹⁶ La formule est curieuse car jamais Robert et Pâris ne se sont trouvés à Rome ensemble.

dois le peu de célébrité dont j'ai joui ! Ils me rappelleraient si parfaitement l'heureux temps de ma jeunesse que je me croirais véritablement rajeuni et j'en aurais grand besoin, car je viens d'éprouver une maladie presque mortelle qui m'a enlevé bien des forces et je vous dédie aujourd'hui les prémices de ma convalescences. M^{me} Robert, bien sensible à votre souvenir, me charge de mille amitiés pour vous, que je joins à celle de votre dévoué serviteur et fidèle ami".

Cette lettre nous fait comprendre que Pâris a proposé à Robert de voyager en ensemble, mais aussi que, le cas échéant, il lui a demandé s'il ne connaissait pas un riche particulier cherchant un compagnon de voyage pour l'Italie. Notons aussi que Robert partageait avec Pâris la même haine de Jacques-Louis David³⁹⁷

Malgré la déception que dut lui procurer la réponse de Robert, Pâris ne s'est pas découragé : le 30 mars il a fait l'acquisition d' "*un porte manteau de voyage à mettre sur le cheval*"³⁹⁸. Le cheval lui-même, il l'avait acheté probablement en 1803 à Grenier d'Ernemont³⁹⁹. Le 17 avril, il a convenu avec un certain Oursel, négociant au Havre qu'ils feront le voyage ensemble⁴⁰⁰. Est-il réellement parti avec lui ? Rien ne l'atteste puisque Pâris n'a pas tenu de journal de ce voyage.

Pourquoi est-il parti ? Pour revoir en Italie⁴⁰¹, c'est certain, mais pas seulement pour cette raison. Ch. Weiss explique ainsi le départ pour l'Italie: "La mort prématurée de deux personnes, enlevées à sa tendresse dans l'espace de quelques jours, lui en rendit le séjour insupportable. Ses amis furent les premiers à le presser de s'éloigner des lieux, où tout contribuait à entretenir sa juste douleur. Il céda quoiqu'à regret à leurs

³⁹⁷ Qui est évidemment visé par l'expression "flétrissant honneur de m'y [l'Institut] assoir auprès d'eux", comme l'a prouvé J. de Cayeux (*op. cit.*, p. 303, note 9). Comme nous l'avons vu plus haut, c'est à cause, essentiellement, de la présence de David que Pâris a refusé son siège à l'Institut et que plus tard il démissionnera de l'Académie de Saint-Luc à Rome.

³⁹⁸ Comptes à partir du 1^{er} août 1805, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 24-25.

³⁹⁹ Cf. *supra*, mais il en avait peut-être acquis un nouveau depuis.

⁴⁰⁰ Cf. *supra*.

⁴⁰¹ Dans un texte datant de mars 1816 (Fonds Pâris, ms. 2, fol. 86 v^o, cité plus haut), Pâris prétend avoir hésité entre l'Italie et l'Angleterre : "L'Angleterre intéressoit ma curiosité, mais la guerre m'en interdisoit l'entrée. Je me déterminois donc pour cette belle Italie où déjà j'avois voyagé deux fois".

conseils [...]"⁴⁰². Il y a là au moins une erreur flagrante et une par omission. Deux des amis de Normandie sont effectivement décédés en 1806 : Catherine Foache (la "tante De Meaux", épouse de Jacques-François Bégouen de Meaux) et son frère Stanislas Foache. Mais si la première a disparu le 27 janvier 1806⁴⁰³, Stanislas lui ne s'est éteint que le 16 septembre⁴⁰⁴, soit trois mois après le départ de Pâris. Notons que l'emploi de l'expression "prématurée" est tout-à-fait abusive : Catherine avait 75 ans et Stanislas 69 ans. Nous discuterons plus loin de l'influence que le décès de la "tante De Meaux" a pu avoir sur le départ de Pâris.

Venons-en à l'omission : Pâris s'est fâché avec E.-Fr. Grégoire de Rumare chez lequel il logeait. Maurice Bégouen-Demeaux présente ainsi l'épisode: "Rumare s'est-il lassé de ses conseils [de Pâris], Paris a-t-il passé les bornes de la discrétion, des intérêts sont-ils en cause ? Toujours est-il qu'en 1806 les deux amis se brouillent et décident de se séparer. La famille se désole de cet incident : elle donne tort à l'irascible Rumare, que désapprouve sa propre mère [Marie-Catherine Foache], mais elle tient à ménager ce neveu [de Stanislas Foache], ce cousin [de Flore Foache par exemple], maître chez lui après tout. Jacques-François [Bégouen] fidèle à son précieux Paris cherche un accommodement [...]"⁴⁰⁵. "Le séjour de M. Paris en Normandie avait perdu peu à peu sa raison d'être. Autant l'y retenait l'amitié, autant et plus se lassait-il de tâches inégales à son ambition. Une bisbille avec son hôte d'Ecures lui donna lieu de reprendre son vol"⁴⁰⁶.

Maurice Bégouen-Demeaux ne donne ni détails ni sources, mais des lettres de J.-Fr. Bégouen datant de 1807⁴⁰⁷ attestent bien qu'il y a eu une brouille en Pâris et Grégoire de Rumare. La raison principale du départ de Pâris réside donc bien dans cette brouille.

Pâris lui-même a donné plusieurs versions de ce départ. Dans les "*Etudes d'Architecture*" il écrit, dans un texte consacré au château de Colmoulins⁴⁰⁸: "*J'ai passé 13 années dans ce sanctuaire de l'amitié et des*

⁴⁰² Ch. Weiss, 1821, p. 23.

⁴⁰³ M. Bégouen-Demeaux, 1951, p. 271.

⁴⁰⁴ *Ibidem*, p. 274.

⁴⁰⁵ *Ibidem*, p. 284.

⁴⁰⁶ M. Bégouen-Demeaux, 1958, p. 183.

⁴⁰⁷ Lettres des 24 janvier, 23 février et 12 mars 1807 (M. Bégouen-Demeaux, 1951, p. 285) que nous citerons *infra*.

⁴⁰⁸ Vol. IX, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, "Table", feuilles LI, LII et LIII; texte que nous avons déjà cité.

vertus, ainsi qu'à Escures, à Ingouville et au Havre même, toujours dans les respectables familles, Foache et Bégouen, jusqu'en 1806 que la perte d'une personne incomparable, membre d'une des deux familles, m'obligea à chercher en Italie une distraction à mon chagrin". Dans un autre fragment autobiographique il est un peu plus précis⁴⁰⁹: "En 1806, étant retourné à Rome pour la 3^{ème} fois, pour me distraire de la douleur que me causoit la perte d'une amie incomparable, [...]" .

Cette fois nous pouvons identifier Catherine Foache. Mais Pâris était-il lié à la "tante De Meaux" au point de quitter la Normandie où il était si bien installé ?

Les sentiments qu'il a pu éprouver envers cette vieille amie, qu'il a dû connaître dès 1786, ne peuvent cependant expliquer à eux seuls un tel départ. D'ailleurs quitter la famille Foache était-il le meilleur moyen de pleurer la disparue ? C'est donc bien à la brouille avec Rumare qu'il faut revenir. Pâris a donc sciemment menti.

La seule chose certaine c'est que ce troisième voyage en Italie n'avait pas été longuement prémédité, et qu'il fallut bien un événement pour le provoquer. En effet, en mai 1805 encore, il se voyait manifestement finir ses jours en Normandie: "*J'ai regretté quelquefois [écrit Pâris le 23 mai 1805⁴¹⁰] de n'avoir pas choisi pour y finir mes jours, cette humble patrie des Arts, ce doux climat de l'Italie, plus convenable à ma constitution que le ciel froid et humide de la Normandie, pays si beau sous d'autres rapports! Mais à mon âge, les illusions se dissipent : on a besoin surtout d'alimenter son cœur, et je ne le pourrais nulle part aussi bien qu'au centre d'une famille respectable autant qu'aimable, dont l'adoption m'est plus honorable que je ne puis le mériter. Parvenu à ma soixantième année, mes infirmités ne me permettront que peu de momens à vivre, et je ne puis en faire un meilleur usage que de les consacrer à l'amitié".*

Nous verrons que son troisième séjour en Italie va en fait lui ouvrir une seconde carrière, à son corps défendant il est vrai, mais fort bien remplie.

⁴⁰⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10, p. 87 (note 20).

⁴¹⁰ Note en épilogue à la "Table" du vol. VII des "*Etudes d'Architecture*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 482.

—LE TROISIÈME VOYAGE À ROME (1806-1809)

Sans que Pâris s'en doute, s'ouvre en 1806 une nouvelle grande étape de sa vie. Il croit quitter momentanément la Normandie et la France pour un voyage en Italie⁴¹¹, alors qu'il entre en Italie pour un très long séjour, qui ne s'achèvera vraiment qu'onze ans plus tard en 1817. Bien sûr il reviendra en France en 1809, mais pour une petite année seulement, et en sachant probablement qu'il retournerait à Rome. En effet, bien qu'il ait prétendu sur le moment⁴¹², et plus tard (après 1817⁴¹³), que les charges qu'il accepta à la direction de l'Académie de France et pour l'organisation du transfert des "Antiquités Borghèse" aient retardé un retour en France qu'il aurait souhaité plus prompt, nous avons des raisons de penser que quand il revient à Paris en 1809, il a certainement dans l'esprit de revenir assez vite à Rome, où une femme l'attend⁴¹⁴.

Il y a en fait deux manières théoriques d'appréhender le découpage de la période 1806-1817 : comme deux longs voyages en Italie (1806-1809 et 1810-1817) encadrant un séjour en France en 1809-1810, ou au contraire un long séjour en Italie (1806-1817) entrecoupé d'un voyage en France en 1809-1810.

Tout dépend du point de vue adopté. Dans les faits, les deux périodes passées en Italie sont si longues qu'elles correspondent à des séjours et non à des voyages. Dans cette perspective, c'est au contraire le séjour de mai 1809 à avril 1810 en France qui apparaît comme un voyage. C'est là le point de vue quantitatif de la question : un séjour est long, un voyage est court. Mais il y a un autre point de vue, celui qui prend en compte les intentions de Pâris quand il entreprend le voyage de Paris à Rome ou de Rome à Paris. Dans cette perspective, comme nous venons de le dire, en

⁴¹¹ Comme le prouve son invitation à voyager avec Hubert Robert de mars 1806 et comme le prouve également une lettre de J.-Fr. Bégouen citée plus bas.

⁴¹² Voir plus loin, dans le premier des deux chapitres consacrés à ses relations avec l'Académie de Saint-Luc ("L'entrée de Pâris à l'Académie de Saint-Luc"), sa lettre d'adieu à A. Vici du 26 mars 1809.

⁴¹³ Cf. plus bas.

⁴¹⁴ Marie-Thérèse Paris-Pinchart. Cf. Volume II, "L'homme privé".

1806 Pâris croit entreprendre un voyage⁴¹⁵ qui s'avérera être un séjour⁴¹⁶. Pour ce qui est du voyage de Rome à Paris en 1809, Pâris, comme nous venons également de le voir, a donné implicitement deux versions : dans l'une il est pressé de rentrer, donc il s'apprête à un long séjour, sinon définitif, en France, dans l'autre il sait qu'il va revenir à Rome, donc il ne fait à Paris (pour accompagner les "Antiquités Borghèse") et en Normandie (pour revoir des amis) qu'un voyage. Un doute subsiste car Pâris ne s'est pas exprimé directement sur cette question au moment des faits. En ce qui concerne le retour à Rome en 1810, Pâris croit également qu'il ne va rester que peu de temps à Rome⁴¹⁷.

C'est ainsi que le voyage de Rome à Paris de 1809 peut être considéré soit comme prélude à un séjour avorté, soit comme une partie d'un voyage comprenant le retour à Rome. Toute l'ambiguïté provient du fait que Pâris ne s'est jamais exprimé (sauf plus tard) explicitement sur cette question, et qu'il faut donc interpréter des allusions de Pâris livrées dans quelques lettres ou même interpréter des événements sur lesquels il ne s'est pas exprimé.

La seule chose certaine c'est que dans son esprit les séjours à Rome, même les plus longs sont des voyages. Ainsi dans le volume II de ses "*Etudes d'Architecture*", complété après 1810, il parle de la période 1806-1809 comme de son "3^{ème} voyage de Rome"⁴¹⁸. D'ailleurs, comme nous l'avons vu, en 1806, comme en 1810, il pensait explicitement n'entreprendre en Italie qu'un voyage.

L'ambiguïté entre les déclarations de Pâris et les faits extérieurement constatables est une des constantes des problèmes posés par la biographie de Pâris. Cette ambiguïté, au fond, tient toujours au fait que Pâris est porté par les événements plus qu'il ne les crée. Sa vie s'est rarement déroulée comme il le pensait. Bien sûr un événement comme la Révolution l'excuse largement, mais à partir de 1806 Pâris semble comme ballotté par des circonstances qui lui échappent. Le contraste est alors très fort entre une

⁴¹⁵ Dès novembre ou décembre 1806, à Rome, il s'enquière de son prochain lieu de résidence en Normandie, après son retour prévu en France.

⁴¹⁶ En 1809-1810 (durant son séjour en France), dans l'esprit de Pâris, les années 1806-1809 passées à Rome correspondent à un voyage : dans le supplément au "*Catalogue [...] de son cabinet. 1806*" rédigé fin 1809 ou début 1810 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3), il en parle comme de son "3^{ème} voyage" en Italie.

⁴¹⁷ Sa "*Relation*" du voyage de 1810, datant de juillet 1810, juste après son arrivée à Rome, et que nous étudierons plus loin, comprend deux citations très explicites : "*à mon retour en France*" et "*que je verrai en repassant*".

⁴¹⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, vol. ms. 477, fol. CII.

obstination née en 1793 ou plutôt un peu plus tard⁴¹⁹ - ne plus se comporter en architecte au service de son gouvernement - et des activités répétées au service de ce gouvernement (jamais comme architecte il est vrai), entre une volonté inflexible et un abandon à des sollicitations diverses.

Nous reviendrons évidemment sur cette question du découpage chronologique, mais il était important de la présenter afin de justifier celui que nous avons finalement retenu : 1806-1817. Nous avons d'ailleurs longuement hésité, considérant d'abord qu'il fallait retenir un découpage 1793-1810, et donc le séjour à Rome de 1806-1809 comme un voyage qui se prolonge. Le fait que le départ de France en 1806 était manifestement celui d'un voyage et que par certains aspects le retour à Paris en 1809 pouvait apparaître comme définitif dans l'esprit de Pâris, justifiait effectivement ce point de vue initial. Mais le soupçon que nous avons eu ensuite que Pâris pouvait en 1809 désirer retourner rapidement à Rome (même s'il a prétendu avoir été incité en 1810 - par le mauvais accueil de certains de ses amis de Normandie - à retourner en Italie), comme le fait que les deux séjours à Rome de 1806-1809 et 1810-1817 constituent une période assez homogène sous l'angle des activités de Pâris (la collaboration avec l'administration napoléonienne par exemple, ou les études archéologiques) nous ont finalement amené à retenir le découpage 1806-1817. Ce faisant nous avons en quelque sorte restitué l'opinion commune - bien qu'erronée - aux biographes de Pâris selon laquelle ce dernier avait séjourné à Rome de 1806 à 1817. La seule différence entre notre choix et l'affirmation des biographes, c'est que nous prenons évidemment en compte le retour à Paris de 1809-1810, que nous l'intégrons dans le séjour romain comme une péripétie (après hésitation il est vrai), alors que les biographes ignorent ce voyage. Nous aurions volontiers contredit nos devanciers en faisant apparaître un découpage 1793-1810 plutôt original, mais à la réflexion, il paraîtrait trop légèrement justifié.

La proposition faite à Hubert Robert, l'accord passé avec Oursel, l'au-revoir donné à Jacques-François Bégouen, tout indique, comme nous

⁴¹⁹ Nous avons vu que Pâris a prétendu, à la fin de sa vie, avoir renoncé à construire dès 1793, mais qu'en fait jusqu'en 1797, au moins, il espérait encore pouvoir vivre de son art.

l'avons annoncé, qu'au printemps 1806 Pâris ne pensait qu'entreprendre un troisième voyage à Rome. D'ailleurs c'est encore ainsi que Pâris le dénomme formellement dans le catalogue de sa collection quand, après une première rédaction établie en 1806, il entreprend en 1809-1810 de le compléter⁴²⁰. C'est également l'impression qu'avaient ses amis parisiens comme nous allons le voir.

Plus concrètement nous voyons Pâris, en octobre 1807, écrire que son directorat de l'Académie de France à Rome a retardé d'un an son retour en France⁴²¹. Comme son directorat a commencé en février 1807 et s'est terminé en septembre ce sont seulement huit mois que Pâris a perdu. En octobre 1807 il souhaite entreprendre un petit voyage à Naples avant de retourner en France, mais comme le voyage de Rome à Paris n'est pas envisageable en hiver, nous devons imaginer qu'alors il comptait rentrer en France au printemps 1808. C'est donc à partir de ce printemps 1808 qu'il faut compter le retard d'une année. Il faut donc en conclure que quand Pâris quitte Paris en mai 1806, son projet est de retourner en France au printemps 1807. D'ailleurs, autre précision, une lettre de J.-Fr. Bégouen à Pâris, du 19 janvier 1807, nous apprend que ce dernier préparait alors son retour en France et qu'il souhaitait revenir à Colmoulins chez madame Foache⁴²².

⁴²⁰ Cf. plus haut.

⁴²¹ Lettre de Pâris à E. Crétet, ministre de l'Intérieur, du 2 octobre 1807, AAFR. carton 12, fol. 112 r° (minute).

⁴²² M. Bégouen-Demeaux, 1951, p. 284. Nous reviendrons sur cet épisode à propos du retour de Pâris en France en 1809.

LE VOYAGE DE PARIS À ROME

La dernière trace que nous ayons de Pâris en Normandie se situe le 9 juin 1806⁴²³. Cependant nous savons qu'il a effectué un voyage à Paris en mai, car il y a rencontré J.-Fr. Bégouen, dans les premiers jours du mois. Le 7, ce dernier écrit à son fils : "*J'ai vu et embrassé ce bon M. Paris. [...] Il m'a montré ses dessins pour l'arrangement de l'église du Valasse, mais nous n'y toucherons qu'à son retour*"⁴²⁴. La lettre d'Hubert Robert du 11 mars 1806 fait également allusion au fait qu'il verra son ami à Paris en mai prochain⁴²⁵, ce qui dut avoir lieu. Nous reparlerons du Valasse au retour d'Italie de Pâris, mais nous apprenons encore incidemment que Pâris comptait ne faire qu'un court voyage en Italie, puisque le conseiller d'Etat croit remettre à un peu plus tard le problème de l'église qui tombe en ruine.

Le voyage tournera autrement, comme nous allons le voir.

Le voyage

Le voyage de Paris à Rome qu'entreprend Pâris en juin 1806 est celui dont l'itinéraire est le moins bien connu, particulièrement en ce qui concerne la partie italienne. En fait il n'a tenu aucun journal de voyage (contrairement à 1771 et à 1783), et s'il en a envoyé le récit à la sœur de Stanislas Foache (M.-C. Grégoire de Rumare), cette lettre n'a pas été conservée⁴²⁶. Les seuls repères que nous possédions sont contenus dans un petit carnet de croquis comprenant six feuillets⁴²⁷. Des dessins placés dans le plus grand désordre permettent cependant de restituer les lieux de

⁴²³ "Journal Louise Chaussé", AN. 442 AP. carton 16.

⁴²⁴ AN. 442 AP. cartons 6, 8 et 9, lettre citée dans *M. Bégouen-Demeaux 1958*, vol. II, p. 183.

⁴²⁵ "*Avec le projet de venir nous voir au mois de mai prochain*", cf. *supra*.

⁴²⁶ Le 30 octobre 1807, Pâris écrira à M.-C. Grégoire de Rumare : "*C'est vous à qui j'ai adressé le récit de mon voyage de Paris à Rome. Je vais fatiguer de nouveau votre indulgence par celui de mon voyage de Rome à Naples*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 4-8).

⁴²⁷ Carnet inséré dans le ms. 1 (BM. Besançon, Fonds Pâris), et constituant les fol. 368 à 373. Nous pouvons dater les indications de ce carnet de 1806, car tous les autres voyages ont donné lieu à des journaux ou des relations, qui indiquent des itinéraires différents. D'autre part, les fol. 368 à 370 contiennent des comptes tenus à Rome entre 1806 et 1809. Enfin, le relevé de l'église Saint-Eusèbe à Auxerre montre un aménagement en temple "théophilantropique" effectué en 1798, dont on imagine mal qu'il ait subsisté en 1809, 1810 ou 1817 (cf. P. Pinon, "Deux dessins inédits de la façade de l'église de Villeneuve-sur-Yonne", dans *Etudes Villeneuviennes* (Bull. Soc. Hist. Archéo. du Canton de Villeneuve-sur-Yonne), n° 20², 1992, p. 9.

passage suivants : Villeneuve-le-Roi (auj. Villeneuve-sur-Yonne) représenté par un plan et deux élévations partielles du portail de l'église⁴²⁸ [fig. 321], Auxerre par un plan de l'église Saint-Eusèbe⁴²⁹, Lyon par une mosaïque antique trouvée dans le jardin d'un pharmacien⁴³⁰, le Pont-de-Beauvoisin par une carte du tracé d'un aqueduc gallo-romain dont Pâris pensait qu'il menait ses eaux jusqu'à Lyon⁴³¹, Suse et Turin par une carte manuscrite sommaire de "*Suze à Turin*"⁴³².

Par déduction, nous savons enfin qu'il est passé à Bologne, pour la 3^{ème} fois⁴³³.

La liste de ces lieux indique que Pâris a suivi le chemin des diligences et plus ou moins leur rythme⁴³⁴, mais il a manifestement voyagé à cheval comme l'indique l'achat d'un "*porte manteau de voyage à mettre sur un cheval*", qu'il a fait 30 mars 1806⁴³⁵, peu avant son départ. Nous avons aussi qu'il a voyagé avec son domestique Fleury, puisque nous avons mention de sa présence à Rome⁴³⁶. Les petits croquis pris rapidement à Villeneuve-sur-Yonne et à Auxerre ont dû l'être lors de courtes étapes. Le voyage de Paris à Lyon durait environ cinq jours. A Lyon, Pâris s'est certainement arrêté quelques jours, puisqu'il a eu le temps d'aller dessiner une mosaïque récemment trouvée chez un particulier. Puis il a pris la grande route de Lyon à Turin par Chambéry et le Mont-Cenis, mais sans se presser puisqu'il a eu le loisir de dessiner des cartes. Une d'elle donne un itinéraire précis à partir de Lyon : La Verpillière, Bourgoin, Le Tour du Pin, le Pont de Beauvoisin. Une autre entre Susa et Turin : "Giaconera", San Antonio di Susa, Avigliana, Rivoli.

428 Fol. 372 v°. Il s'agit d'une façade construite entre 1551 et 1597 environ, ajoutée à une église du XIII^e. Cf. notre article "La façade de l'église Notre-dame de Villeneuve-sur-Yonne. Remarques architecturales", dans *Etudes Villeneuviennes*, n° 15, 1990, pp. 15-24, et "Deux dessins inédits de la façade de l'église de Villeneuve-sur-Yonne", *loc. cit.*, pp. 7-8.

429 Fol. 372 v°. Il s'agit d'une église romano-gothique avec un chœur de la Renaissance.

430 Fol. 371 v°. Il s'agit d'un certain "*M^r Macorve*". Il semble (le dessin au crayon est très effacé) que cette mosaïque représente un bassin arrosé par une fontaine composée d'un obélisque et d'un dauphin.

431 Fol. 372 r°. En fait les aqueducs alimentant Lyon se trouvaient tous à l'ouest de la Saône.

432 Fol. 372 r°. Le fol. 371 r° représente une charrue d'un type primitif.

433 Cf. Volume I, 1, p. 554.

434 Cf. *Atlas de la Révolution française. 1 Routes et communications*, Paris, 1987, p. 51.

435 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 24-25, déjà cité.

436 Cf. *infra*.

Nous ignorons la suite de l'itinéraire, au-delà de Turin, mais Pâris ayant emprunté de Paris à Turin la grande route, il est probable qu'il a continué son voyage par une route habituelle. Nous imaginons volontiers un trajet Milan, Bologne, Florence et Rome, mais nous sommes incapables d'en restituer le rythme car nous savons seulement qu'il est arrivé à destination le 2 juillet au plus tard.

En effet, le même carnet qui lui a servi à noter ses comptes indique aussi que le 2 juillet il a tiré 100 piastres romaines⁴³⁷ chez le banquier Torlonia⁴³⁸. Il est logique de penser, comme cette mention inaugure une série de comptes qui continue jusqu'en juin 1807, que ce retrait est le premier qu'il ait effectué à Rome, et qu'il a eu lieu juste après son arrivée, que nous daterions donc volontiers du 1^{er} juillet ou du 30 juin. Pâris ayant probablement quitté Lyon au milieu du mois de juin, nous pouvons supposer qu'il a traversé l'Italie du Nord et la Toscane assez rapidement, en quinze jours environ, ce qui ne laisse guère de loisirs pour visiter les villes.

L'installation de Pâris à Rome (juillet 1806 - février 1807)

Nous savons peu de choses des activités de Pâris entre son arrivée à Rome en juillet 1806 et son aventure de directeur de l'Académie de France à Rome, commencée en février 1807. Le peu que nous sachions porte sur sa vie quotidienne.

Il y a d'abord ses retraits d'argent auprès du banquier Torlonia, dont le premier nous a permis de dater l'arrivée de Pâris à Rome : "*Le 2 juillet j'ai pris acompte de ma lettre de crédit de 8 000 francs chez M^r Torlonia, banquier à Rome, 100 piastres faisant suivant son calcul en argent de France 560 francs*"⁴³⁹. Le 20 juillet il tire 100 piastres romaines, toujours chez Torlonia, puis à nouveau 100 écus le 1^{er} septembre, 200 piastres (1 105,85 francs) le 28 octobre, 300 piastres (1 651,50 francs) le 8 novembre 1806, 300 piastres le 7 janvier 1807, 550 piastres (3 000 francs) le 2 mars 1807 et enfin en juin 700 francs, toujours chez Torlonia, avec la

⁴³⁷ 1 piastre romaine, ou *scudo*, vaut environ 5 francs 50.

⁴³⁸ Le marquis Torlonia était le banquier des Français à Rome.

⁴³⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 368. Nous pensons que cette lettre de crédit avait été émise par J.-Fr. Bégouen, car en juin 1807 Pâris indique (dans la même série de comptes) qu'il a tiré cet argent "*sur M. Bégouen*". Ces 8 000 francs font certainement partie d'un prêt que Pâris fit à Bégouen, à une date que nous ne connaissons pas; mais nous avons vu qu'en 1815 Pâris accorda un autre prêt à Bégouen, et qu'en 1817 la créance de Bégouen s'élevait encore à 16 900 francs ("*Note énonciation de mes capitaux et des personnes sur lesquelles ils sont placés*", AD. Doubs, compte avec Bégouen arrêté le 31 décembre 1817).

précision "*sur Bégouen*" (comme l'ensemble des 8 000 francs)⁴⁴⁰. Une moyenne sur le second semestre de 1806 et le premier de 1807 permet de fixer à un peu plus de 800 francs les besoins mensuels de Pâris.

Du côté des dépenses apparaissent les quartiers (appointements pour un trimestre) payés à Fleury : 70 sols le 7 septembre 1806, puis régulièrement, jusqu'en 1809, 70 sols par quartier, plus 44 sols de pourboire, soit au total 38 sols par mois.

Les comptes alors tenus par Pâris permettent aussi de savoir qu'il se logea, du 6 juillet 1806 au 4 février 1807 chez un certain "*M^r. Carbonnier*", au prix d'une piastre par jour (5,6 francs)⁴⁴¹. Le 5 février 1807 Pâris a quitté cette coûteuse pension pour un "nouveau logement" qui ne lui a coûté que 4,3 piastres jusqu'à la fin de février (pour 26 jours, soit un peu moins d'un franc par jour). Quatre jours plus tard Pâris apprendra qu'il a été nommé pour diriger l'Académie de France à Rome, mais venant d'emménager, il ne quittera pas son nouveau logement, au loyer modeste il est vrai. Nos recherches ne nous ont pas permis de retrouver les adresses de ces deux logements romains⁴⁴².

⁴⁴⁰ Fonds Pâris, ms. 1, fol. 368 r°-370 v°.

⁴⁴¹ Fonds Pâris, ms. 1, fol. 370 v°. En juillet 1806, 26 piastres (pour 26 jours), en janvier 1807, 31 piastres. Les quatre premiers jours de février 1807, 4 piastres.

⁴⁴² La seule chose assurée est que ces logements ne se trouvaient probablement pas près de la place d'Espagne, car pour ce quartier (seulement) nous avons dépouillé en vain les *Stati d'anime*. D'ailleurs dans une note de décembre 1807 (citée plus bas, p. 129), il dit qu'en 1807 il logeait "à une certaine distance de l'Académie".

PÂRIS DIRECTEUR PAR INTERIM DE L'ACADÉMIE DE FRANCE À ROME (1807)

Pâris a été durant quelques mois, du 11 février au 1^{er} octobre 1807, directeur par interim de l'Académie de France à Rome, alors aussi appelée "Ecole française des Beaux-Arts à Rome". Cet épisode de sa vie n'a pas toujours été bien interprété par ses biographes. Le premier, Ch. Weiss, écrit⁴⁴³: "Il consenti à se charger de la direction [de l'Académie de France à Rome], mais durant l'*interim* seulement, et sous la condition qu'il ne toucherait aucun appointement". Ch. Bauchal⁴⁴⁴, quant à lui, reprend les termes employés par Weiss dans la seconde notice que ce dernier a consacrée à Pâris dans la *Biographie Universelle* de Michaud⁴⁴⁵ : Pâris a accepté sa nomination à condition d'être "dispensé de prêter serment" et de pouvoir "disposer de son traitement en faveur des pensionnaires".

La réalité est sensiblement différente.

En 1818-1819, Pâris lui-même, dans ses "*Etudes d'Architecture*"⁴⁴⁶ avait donné sa version tardive qui a inspiré celle de Weiss : "*Différentes circonstances m'ont fait résider 11 années à Rome [à partir de 1806]. D'abord la mort subite du directeur de l'Académie de France me contraignit à consentir de remplir sa Place; mais à la condition que l'on nommeroit un autre Directeur, refusant tout traitement pour ne rien tenir d'un Gouvernement qui m'étoit odieux : après huit mois de Directorat, un Mr. Le Thiere vint me remplace*". Nous verrons plus loin, qu'"odieux" ou non, Pâris servit régulièrement ce gouvernement napoléonien, et que le "un Monsieur" Lethière un peu méprisant, reflète mal les relations très amicales qu'entretinrent les deux artistes à Rome durant plusieurs années.

⁴⁴³ Ch. Weiss, 1821, p. 24.

⁴⁴⁴ *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, Paris, 1887, pp. 705-706.

⁴⁴⁵ T. XXXII, pp. 138-139 : "Ni les instances des artistes, ni celles de membres de la Consulte, ne purent le déterminer à accepter ce témoignage flatteur de la confiance publique; mais il consentit à se charger de l'interim, sous la double condition qu'il lui serait permis de disposer de ses honoraires en faveur de ses élèves, et qu'on n'exigerait de lui aucun serment". Nous verrons plus bas que nous n'avons trouvé aucune trace de telles exigences. De plus, en 1807, il est impossible que des membres de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains soient intervenus auprès de Pâris, puisque la Consulte n'a été instituée qu'en 1809.

⁴⁴⁶ Vol. IX, "Table", pl. XLII, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484.

La nomination de Pâris

Le 9 février 1807, J.-B. Suvée décède⁴⁴⁷. Il faut lui trouver un successeur provisoire, le temps que le ministre de l'Intérieur, Jean-Baptiste de Nompère de Champagny, en nomme officiellement un nouveau et qu'il arrive de Paris. Charles-Jean-Marie Alquier, ambassadeur de France à Rome, prend les choses en main et met immédiatement Pâris à contribution. Dès le 9 février il lui envoie ce petit mot⁴⁴⁸ :

"L'ambassadeur de France a l'honneur d'offrir le bonjour, et ses compliments les plus empressés à Monsieur Paris. Ayant à l'entretenir sur un objet très important, il prie Monsieur Paris de vouloir bien passer demain au Palais de Venise, vers neuf heures du matin". Le 10 donc Pâris apprend qu'Alquier l'a choisi pour gérer provisoirement les affaires de l'Académie. Le jour même, à la demande d'Alquier, il effectue le paiement des pensionnaires et du personnel⁴⁴⁹. Le même jour il s'enquière auprès de Lefavre (ou Lefèbvre), secrétaire de l'ambassade, pour savoir qu'elles sont les personnes qui doivent être invitées aux funérailles⁴⁵⁰.

Nous avons, grâce à un compte rendu postérieur de Pâris⁴⁵¹, un bref récit de l'événement qui l'a mené à remplacer Suvée : *"Au décès de Mr. Suvée, arrivé subitement le 9 février de cette année, en présence de deux pensionnaires, on s'empressa d'enlever son épouse presque morte elle même, à cette scène de douleur. La chambre où elle se passait étoit le lieu où le Directeur tenait sa caisse, et les pensionnaires se relayant les uns les autres, y ont constamment fait la garde, afin que rien ne put y être distrait, jusqu'au moment où Mr. Lefebvre [ou Lefavre] 1^{er} secrétaire de la Légation française est venu y apposer les scellés. Il fut fait alors un*

⁴⁴⁷ Suvée est mort subitement (lettre d'Alquier à Champagny du 10 février 1807, AN. F²¹ 612). La nouvelle est annoncée dans le *Diario di Roma* du 14 février 1807, n° 13, pp. 14-16. Sur Suvée, cf. *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome, Nouvelle Série, vol. II, Directorat de Suvée, 1795-1807*, 2 tomes, Rome, 1984, publié par G. Brunel et I. Julia.

⁴⁴⁸ AAFR. carton 12, fol. 36.

⁴⁴⁹ AAFR. carton 12, fol. 56 et fol. 66. Les paiements s'effectuent trois fois par mois (le 10, le 20 et le 30 ou le 31). Les pensionnaires perçoivent chaque dix jours 4 piastres 54 bajocchi et un tiers. Les pensionnaires qui ont signé la reconnaissance (*"Nous soussignés reconnaissons avoir reçu de Mons. Paris pour Mr. Suvée [...]"*) sont, dans l'ordre : A. Milhomme, J.-Ch. Marin, J.-P. Granger, P. Eggenwiller, J.-A. Ingres, Ch.-R. Laitié, J.-Fr. Ménager, J.-D. Odervaere, Cl. Masquelier, N.-P. Tiolier, A. Guénepin, F. Boisselier, J. Richomme, V.-Ch. Dourlen, F. Gasse, J.-B. Dédeban, P.-Fr. Giraud, et S. Vallot.

⁴⁵⁰ Minute du mot envoyé à Lefavre, AAFR. carton 12, fol. 37.

⁴⁵¹ *"Compte de la retenue faite sur le traitement des pensionnaires [...]"*, en date du 2 octobre 1807, AAFR. carton 12, fol. 105 r°, *"Observations"*.

inventaire, pour séparer les propriétés du Gouvernement avec celles du Directeur. Le numéraire en totalité fut confié au Directeur par intérim [Pâris comme nous allons le voir], et Mad^e. Suvée serait restée dans un dénuement absolu sous ce rapport, s'il ne s'était empressé de lui remettre le traitement de son mari, celui depuis le 1^{er} janvier, pris sur les fonds fixes de ce mois, et du suivant, qui lors de l'événement se trouvaient encore entre les mains du banquier. Le pécuniaire était en or pour la plus grande partie. Il était divisé en rouleaux et paquets plus ou moins forts, les uns avec indications, tandis que d'autres n'en avaient aucune. Les indications faisaient connaître que c'étaient des retenues des pensionnaires, ou des sommes confiées à l'obligeance de M^r. Suvée par des amis qui avaient des enfants étudiant à Rome, pour leur être délivrés suivant les besoins; ou bien encore des deniers appartenant à des pensionnaires, qui avaient prié M^r. Suvée de les leur garder. La première chose que fit le Directeur par intérim fut de rechercher les comptes, et papiers qui pouvaient lui donner des lumières sur les retenues, et sur leur quotité. Il les a en quelque sorte recomposé, car il régnait un peu de désordre; ensuite il a remis à chaque intéressé ce qui lui revenait dans les sommes étrangères aux fonds appartenant à l'établissement; ils ont donné quittance à Mad^e. Suvée, qui elle même a donné la sienne pour servir de décharge au Directeur par intérim.

Tout étant ainsi rentré dans l'ordre, et toutes les parties prenantes étant satisfaites, il restait le faible excédent de 58 livres 81 sols que le Directeur par intérim a regardé appartenir à Mad^e. Suvée, comme représentant son mari; car indépendamment de ce qu'il est invraisemblable que M^r. Suvée n'eut absolument aucun numéraire à lui, au moment de son décès, l'emploi des deniers du Gouvernement étant connu tant par l'intégrité des retenues, que par les comptes rendus le 31 mars dernier au Ministre, il était évident que le surplus appartenait à la succession du feu Directeur. Celui qui le remplaçait par intérim a donc remis cette somme à sa veuve, après s'y être fait autoriser par son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France".

Le rôle de Pâris ne s'arrête pas là. Le 11 février Alquier lui écrit⁴⁵² : "Lorsqu'après la mort de M^r Suvée, je vous ai prié de veiller à la conservation des objets qui pouvaient appartenir, dans l'académie de France, au Gouvernement, je n'ai pourvu qu'au besoin du moment. Ma surveillance doit aujourd'hui s'étendre plus loin, et il importe qu'un établissement aussi précieux soit confié provisoirement à un

⁴⁵² AAFR. carton 12.

administrateur éclairé qui puisse maintenir l'ordre, et faire observer les réglemens par toutes les personnes qui y sont attachées à quelque titre que ce puisse être. Je suis parfaitement convaincu, Monsieur, que je ne puis rien faire de plus honorable pour les arts, et de plus avantageux pour MM. les pensionnaires que de vous remettre provisoirement, et jusqu'à nouvel ordre de S.E. le Ministre de l'Intérieur, la direction de l'Académie de France, avec tous les pouvoirs dont les ordres de S.M. l'Empereur et Roi investissent les directeurs titulaires. J'ai eu l'honneur d'informer hier S.E. M^r De Champagny de la mesure que j'ai prise, et j'espère que mon choix, si bien justifié déjà par vos talens, votre célébrité, et l'estime générale que vous vous êtes acquise dans votre longue et honorable carrière, sera approuvé et confirmé provisoirement par le ministre chargé de la direction et de la surveillance des arts.

Vous voudrez bien, Monsieur, réunir MM. les pensionnaires, et leur donner lecture de la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, afin qu'ils aient à vous reconnaître, quant à présent, pour leur chef, et à se conformer à toutes les décisions que vous croirez devoir rendre en cette qualité".

Cette lettre nous apprend déjà qu'il n'a été proposé (ou plutôt ordonné d'accepter) à Paris que la direction provisoire de l'Académie. Il n'a pas eu à consentir de la prendre à condition qu'un successeur soit nommé, à condition qu'elle soit provisoire seulement ("durant l'*interim* seulement"), puisqu'on ne lui a pas offert autre chose. On notera également qu'il ne lui a pas été laissé le choix d'accepter, ou non, sa nomination étant suivie de l'ordre de réunir les pensionnaires.

Comment Alquier a-t-il opéré ce choix ? La réputation et l'estime sont certainement réelles, mais suffisent-elles ? Il semble tout simplement que Paris ait été le seul artiste français alors résident à Rome offrant les compétences nécessaires, comme ancien pensionnaire connaissant le fonctionnement de l'Académie, comme ancien fonctionnaire royal sachant faire œuvre de gestionnaire. Il faut aussi noter que, quelles que soient les opinions politiques de Paris, plutôt anti-napoléoniennes si l'on en croit ses écrits tardifs, elles devaient alors ne pas être notoires, auquel cas Alquier, Conventionnel, révolutionnaire actif et régicide, n'aurait pas songé à lui. D'ailleurs, objectivement rien dans les relations entre Paris et l'administration napoléonienne, entre 1807 et 1814, n'indique une quelconque réticence de l'architecte vis-à-vis du gouvernement impérial ou de ses agents. La plupart de ces derniers en poste à Rome seront et resteront ses amis. En outre nous avons déjà vu que ses meilleurs amis

normands, initialement royalistes, étaient devenus des fidèles serviteurs de l'Empire.

Le 10 février Alquier avait évidemment informé J.-B. Champagny du décès de Suvée et du choix qu'il avait fait de Pâris pour le remplacer le temps que son successeur soit nommé : *"J'ai chargé provisoirement, et jusqu'à l'approbation de V.E., Monsieur Pâris ancien architecte du roi, qui se trouve à Rome depuis quelques mois pour ses affaires particulières, de remplir les fonctions d'administrateur [...]. M. Paris est connu en France par les services importants qu'il a rendus dans sa carrière, et par une conduite irréprochable. Nul homme n'est plus propre à maintenir l'ordre dans un établissement qui renferme un grand nombre de jeunes gens [...]"*⁴⁵³. La manière dont Alquier présente Pâris à Champagny ne diffère pas de celle qu'il a offerte à Pâris lui-même. L'architecte a été choisi pour ses qualités artistiques et sociales : les talents qu'il a démontrés et les services qu'il a rendus dans sa carrière. Il n'est cependant pas aisé de savoir à quoi, précisément, Alquier fait allusion quand il parle de "services rendus" et de "conduite irréprochable".

Professionnellement, Pâris a effectivement été un "fonctionnaire" honnête et compétent, aux Menus-Plaisirs, à l'Opéra, aux Economats, à l'Académie d'Architecture, à l'Assemblée Nationale enfin. Apparemment Alquier n'est pas gêné par le fait que ces services aient été rendus à l'Ancien Régime. Quant à la "conduite irréprochable" elle est encore plus délicate à interpréter. Nous sommes là en pleine contradiction apparente. Nous avons vu Pâris se présenter lui-même comme un opposant à l'"odieux" gouvernement impérial, et nous voyons un représentant du même gouvernement faire l'éloge de la conduite de Pâris durant les événements révolutionnaires. Car nous ne voyons pas à quoi d'autre Alquier pourrait faire allusion. De 1793 à 1806, Pâris n'a eu aucune vie publique. C'est donc d'avoir servi l'Assemblée Nationale, puis l'Assemblée Législative, organes révolutionnaires modérés (jusqu'en 1792), et d'avoir ensuite refusé toute relation avec la Convention et les gouvernements suivants que Pâris est félicité. Sous la plume d'un ancien Conventionnel comme Alquier cela sonne étrangement.

Si Pâris s'imaginait alors comme un opposant notoire (ce dont nous doutons), il dut être bien déçu, et fut ensuite bien hypocrite comme le

⁴⁵³ Lettre d'Alquier à Champagny du 10 février 1807, AN. F²¹ 612.

prouverait, dans cette hypothèse, la lettre qu'il envoya à Champagny le 22 février 1807⁴⁵⁴ : *"Je vous avoue, Monseigneur, que j'ai eu de la peine à m'imposer un fardeau qui exède mes forces morales et physiques, n'étant venu à Rome, il y a environ huit mois, que pour rétablir ma santé par l'influence d'un climat qui lui est favorable, et jouir pour la troisième fois de la vue de monumens qui sont si intéressans pour tous ceux qui ont cultivé les arts. Je n'ai cependant pu me refuser aux désirs de Monsieur l'Ambassadeur, et au vœu des artistes qui composent cette Ecole; en conséquence j'ai accepté en attendant les ordres de Votre Excellence. Je la supplie de vouloir bien me les faire connoître, de nommer le plutôt possible le successeur de M^r. Suvée et de presser son départ. Quant à ce qui me concerne, je vous supplie, Monseigneur, de regarder l'acte de mon dévouement comme une chose qui n'exige du gouvernement ni indemnité ni récompense, puisque je suis trop heureux de rendre à ma Patrie le seul service qui soit à ma portée, et de lui marquer la reconnaissance que je lui dois pour les avantages que j'ai retiré de cet utile établissement où j'ai été admis moi-même il y a trente six ans [...]"*. Pâris notera d'ailleurs, en décembre 1807, qu'il n'a jamais reçu de réponse formelle à cette lettre⁴⁵⁵.

Si nous sommes persuadés que Pâris a tardivement exagéré ses sentiments anti-napoléoniens, il ne fait cependant aucun doute qu'il était alors nostalgique de la monarchie. S'il n'en a rien laissé paraître dans sa lettre à Champagny, se retranchant pour expliquer sa "peine" derrière des problèmes de santé⁴⁵⁶, c'est parce qu'il faisait passer ses sentiments patriotiques avant les autres⁴⁵⁷. Sa lettre n'en est pas moins admirable de dignité et de désintéressement. Nous noterons tout de même que s'il supplie le ministre d'observer qu'il ne demande "*ni indemnité ni récompense*", il ne fait pas de cette absence de demande (qui n'est pas un refus comme nous le verrons plus loin) une condition de son acceptation du poste de directeur de l'Académie, contrairement à ce qu'affirme Ch. Weiss. A tout prendre, la version de Pâris qui explique qu'il ne voulait pas

⁴⁵⁴ AN. F²¹ 612. Cette lettre de Pâris est la seule qui soit conservée dans les archives du ministère de l'Intérieur. Le dossier AN. F²¹ 612, pour la période allant de mars à septembre 1807 ne comprend que des lettres du cardinal Fesch, de Joachim Le Breton, relatives à l'élection de Guillon-Lethière, reprend brièvement après le 3 octobre 1807, puis passe à l'année 1813. Le dossier AN. F²¹ 613 s'arrête à la mort de Suvée.

⁴⁵⁵ Note de Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 1.

⁴⁵⁶ Problèmes de santé réels mais qui ne l'empêcheront pas, en 1810, de faire le voyage de Paris à Rome (exceptées les dernières épapes, mais pour des raisons sans rapport avec sa santé) à cheval.

⁴⁵⁷ Nous avons déjà vu Pâris exprimer de tels sentiments.

dépendre financièrement du gouvernement est plus crédible, contrairement à l'idée de "refus" catégorique qui n'apparaît pas en 1807, mais seulement en 1818-1819. Nous verrons d'ailleurs plus loin, à propos des "Antiquités Borghèse", que Pâris acceptera quelques mois plus tard du gouvernement impérial des sommes d'argent assez conséquentes, et que finalement il touchera aussi une indemnité pour son directorat de l'Académie.

Moyennant son acceptation, nous avons vu Pâris souhaiter que l'intérim soit le plus bref possible. Et Champagny, début mars, transmet la réaction officielle de Pâris à l'ambassadeur à Rome : *"Il [Pâris] m'a écrit qu'il acceptait, par dévouement et pour répondre à la confiance que vous lui avez témoigné, ces fonctions provisoires; mais il me presse lui-même de hâter la nomination du successeur de M. Suvée"*⁴⁵⁸.

Champagny, dans la même lettre, fait part de sa réaction au choix d'Alquier : *"Vous me prévenez que vous avez chargé de l'administration provisoire de l'établissement M^r. Paris, architecte qui se trouvait depuis quelques mois à Rome. Je ne puis qu'approuver un pareil choix. Tous les artistes s'empressent ici de rendre justice au mérite et à la moralité de M. Paris. [...] Je vous prie, Monsieur, de le remercier de son zèle et de son désintéressement, et j'espère qu'à la fin de sa gestion, surtout si elle se prolongeait plus que je n'ai lieu de le croire, il voudrait bien accepter quelque indemnité de ses soins et de ses travaux [...]"*.

Cette lettre appelle plusieurs remarques⁴⁵⁹. A Paris, pas plus qu'à Rome donc, Pâris n'est considéré comme un opposant, même passif, au régime. Ses amis de l'Institut (*"les artistes"* dont parle Champagny) ne lui tiennent pas rigueur de son refus à les rejoindre, refus qui remonte à une dizaine d'années il est vrai.

La mention au *"désintéressement"* de Pâris doit correspondre au fait qu'il ne réclame pas les émoluments normalement versés au directeur de l'Académie, c'est-à-dire 6 000 francs ou 1 090 piastres à cette époque. Nous trouvons une nouvelle mention explicite d'une absence de demande de traitement dans une lettre plus tardive, du 8 août 1807⁴⁶⁰ : *"Je supplie*

⁴⁵⁸ Minute de la lettre de Champagny à Alquier du 4 mars 1807 (AN, F²¹ 612) et copie conforme, signée Alquier, de la même lettre, copie donnée à Pâris (BM, Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 2).

⁴⁵⁹ On comprend déjà aisément que Pâris ait conservé cette copie de lettre, élogieuse pour lui, dans ses archives.

⁴⁶⁰ Minute de la lettre de Pâris à Champagny du 8 août 1807, AAFR, carton 12, fol. 118. Cf. H. Lapauze, 1924, pp. 75-76.

*Votre Excellence [Champagny] de se rappeler que dans la première lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire [la lettre du 22 février 1807 que nous venons de citer donc] je disois, Monseigneur, que je ne voulois aucun traitement*⁴⁶¹.

Le problème du traitement de Pâris comme directeur

Le souhait alors exprimé par Pâris de ne pas recevoir le traitement dû au directeur ne confirme donc que partiellement, comme nous l'avons vu, l'affirmation de Weiss selon laquelle Pâris aurait accepté la charge "sous la condition qu'il ne toucherait aucun appointement"⁴⁶².

Les éléments qui permettent d'avancer un doute sont en outre les suivants. Il y a déjà cette remarque de Champagny souhaitant que "*surtout si elle se prolongeait [sa mission à la tête de l'Académie] plus que je n'ai lieu de la croire, il [Pâris] voudrait bien accepter quelque indemnité de ses soins et de ses travaux*". Or ce souhait de Champagny sera repris en compte par son successeur, Emmanuel Crétet⁴⁶³, qui écrit à Pâris en février 1808⁴⁶⁴ : "*J'espère trouver l'occasion de vous dédommager des peines et des sacrifices qu'elle [la direction de l'Académie] vous a occasionnée*".

Pâris a-t-il finalement touché des dédommagements à défaut d'un traitement ? En novembre 1807, à propos de la mission de Pâris pour les "Antiquités Borghèse", Crétet après avoir informé notre architecte qu'il percevrait 5 000 francs par an à ce titre, ajoutait⁴⁶⁵ : "*[...] me réservant, au surplus de faire valoir auprès de S.M. votre zèle et vos soins, et de lui proposer, quand votre mission sera terminée, les récompenses qu'il me paroîtra juste de vous accorder*". Nous savons qu'effectivement, en 1809, à la fin de la mission de Pâris pour le transport des "Antiquités Borghèse", E. Crétet a accordé à notre architecte un dédommagement supplémentaire substantiel, de 8 000 francs⁴⁶⁶. Nous verrons plus loin qu'en 1809, et

⁴⁶¹ Notons, la précision est d'importance pour comprendre la suite, que Pâris refuse là un traitement régulier, mais non d'éventuelles indemnités.

⁴⁶² Cf. plus haut.

⁴⁶³ Crétet a été nommé ministre de l'Intérieur le 9 août 1807.

⁴⁶⁴ Lettre de Crétet à Pâris du 25 février 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 19.

⁴⁶⁵ Lettre de Crétet à Pâris du 24 novembre 1807, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 35.

⁴⁶⁶ Lettre de Crétet à Pâris du 6 juillet 1809 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 254), dans laquelle le ministre reconnaît que le traitement annuel de 5 000 francs est insuffisant, et offre à l'architecte une indemnité supplémentaire de 8 000 francs.

même avant, Pâris avait de bonnes raisons d'être moins désintéressé qu'en février 1807. D'autre part une lettre de Pâris à Lethière du 11 juillet 1809⁴⁶⁷ fait allusion au fait que notre architecte vient d'accepter une indemnité de 8 000 francs pour sa charge du transport des "Antiquités Borghèse" et une autre de 5 200 francs pour son intérim à la tête de l'Académie. L'information concernant l'indemnité de 8 000 francs étant confirmée par une lettre de Crétet du 6 juillet 1809⁴⁶⁸, pourquoi mettre en doute celle concernant les 5 200 francs ? Il est donc certain que, par besoin d'argent, Pâris a finalement accepté 5 200 francs pour son directorat.

Nous allons trouver la confirmation d'un changement d'attitude de Pâris entre février et décembre 1807 dans une note qu'il rédige alors (fin décembre)⁴⁶⁹, à l'intention d'un destinataire qui n'est pas nommé mais qui pourrait être Crétet lui-même : "*P [âris] jouissant d'un assés faible revenu, débris de la fortune que la révolution lui a enlevé⁴⁷⁰, ayant quitté son état depuis 1792, est venu à Rome en 1806 jouir pour le 3^{ème} fois des beautés que cette ville offre à un artiste et à la faveur d'un climat doux rétablir une santé absolument ruinée. [...] Persuadé que son refus [d'être nommé directeur de l'Académie] pourroit être nuisible aux intérêts de cette école, n'y ayant personne pour exercer cet intérim, il consentit à s'en charger, d'autant plus que d'après l'assurance de Mr. l'ambassadeur, il ne devoit durer que trois mois au plus et que cela ne l'empêcheroit pas d'opérer son*

⁴⁶⁷ Lettre citée par *H. Lapauze*, 1924, t. II, p. 70, note 2. C'est sur la foi de cette lettre que nous avons même cru pouvoir affirmer (*P. Pinon*, 1990, pp. 143-144) que Pâris avait finalement perçu son traitement de directeur de l'Académie. Le seul doute provient en fait de ce que nous ne connaissons cette lettre qu'à travers l'ouvrage de Lapauze, qui ne cite pas sa source, contrairement à ce qu'il ne manque pas de noter pour les autres lettres de Pâris. Cette lettre ne figure d'ailleurs pas dans les Archives AFR. Sans doute provient-elle d'une collections privée ? Voici intégralement, la note de Lapauze : "L'intransigeance de Pâris tomba un peu plus tard. Il accepta, en effet, une gratification de 8.000 francs pour l'affaire de la Villa Borghèse dont on l'avait chargé, et une autre de 5.200 francs pour son intérim. Cet arrangement lui convenait "mieux que beaucoup d'autres", écrivait-il à Lethière -Lettre du 11 juillet 1809, datée de Paris".

⁴⁶⁸ Cf. *supra*.

⁴⁶⁹ Cette note (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 1) fait allusion au fait que Pâris a rendu les comptes de l'Académie il y a trois mois. Or Pâris a rendu ces comptes le 30 septembre 1807. Remarquons aussi que cette note est conservée dans un dossier consacré aux "Antiquités Borghèse".

⁴⁷⁰ La Révolution ne lui a enlevé qu'une partie de sa fortune (cf. Volume II, "L'homme privé", "Ses revenus"). Il a volontairement quitté le service de l'Assemblée Législative. Il a même, en 1791, profité de la vente des Biens Nationaux pour acquérir à un prix raisonnable un domaine rural en Franche-Comté. S'il a effectivement perdu sa clientèle privée, qui a en partie émigré, il aurait pu, dès 1796, reprendre ses places officielles (à L'Institut, à l'Opéra) à Paris.

retour en France dans une saison encore favorable. Il écrivit en conséquence à M^r. de Champagny alors Ministre de l'Intérieur⁴⁷¹ pour lui faire hommage de son dévouement en l'assurant qu'il ne désiroit ni indemnité, ni récompense pour ce service. Il n'a reçu aucune réponse à cette lettre [...]. Pendant les deux premiers mois il a été obligé de se livrer au travail le plus désagréable, celui de rendre les comptes de M^r. Suvée pour l'année 1806 [...]. Pendant ce temps Paris qui avoit laissé à M^{de}. Suvée son logement et sa table, logeant, mangeant à une certaine distance de l'Académie⁴⁷² étoit obligé de s'y rendre deux ou trois fois par jour par la chaleur la plus accablante dont ont ait mémoire⁴⁷³. [Suit un paragraphe où il explique qu'il a envoyé les comptes de l'Académie fin septembre 1807]. Il y a trois mois que ce compte est parti, il n'a reçu aucune réponse et il ignore encore s'il est parvenu à sa destination ! Il est à remarquer que le nouveau directeur [Lethière] a dit à P..... [Pâris] qu'on lui a assuré dans les bureaux du Ministre de l'Intérieur, qu'il avoit obstinément refusé toute espèce d'indemnité. Quoique peu fortuné, quoiqu'en le retenant à Rome une année de plus qu'il n'avoit dessein d'y rester, on l'ait contraint à dépenser le triple de ce qu'il n'en fait dans la province où il habite [la Normandie]; quoiqu'enfin en annonçant originairement qu'il ne vouloit aucune indemnité, il crut que l'interim se borneroit à trois mois quoiqu'il en ait duré huit. Plus attaché à l'honneur qu'à l'argent, il est loin de rien réclamer à cet égard. Il observe seulement qu'il n'a jamais été dans le cas d'accepter ou de refuser puisqu'on ne lui a rien offert à la vérité. M^r. de Champagny en répondant à la lettre de l'ambassadeur⁴⁷⁴, après avoir approuvé avec éloge le choix qu'il avoit fait, ajoutoit. "Je vous prie de le remercier de son zèle et de son désintéressement. J'espère qu'à la fin de sa gestion, si elle se prolongeoit plus que je n'ai lieu de le croire, il voudroit bien accepter une indemnité de ses soins et de ses travaux". M^r. l'ambassadeur lui a donné copie de

471 C'est la lettre du 22 février 1807 déjà citée.

472 Nous ignorons où Pâris a habité de février à décembre 1807. Nous savons seulement qu'il a déménagé le 5 février 1807, quelques jours avant le décès de Suvée, et qu'il payait pour ce logement environ 5 piastres et demie (30 francs) par mois. Auparavant il logeait dans une pension, celle d'un certain Carbonier, où il payait une piastre par jour (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 370).

473 Il faut noter que Pâris s'intéressait beaucoup au problème de la température. Entre octobre et décembre 1816 il a noté journallement les temps qu'il faisait et a relevé les températures (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 365).

474 C'est la lettre de Champagny à Alquier du 4 mars 1807 (AN. F²¹ 612), déjà citée.

cette lettre ⁴⁷⁵ *et il doit en sçavoir beaucoup de gré puisque c'est le seul remerciement et la seule récompense qui lui ait été offerte. Encore est-ce d'une manière indirecte".*

Outre l'humour amère de sa conclusion, ce mémoire nous fournit de précieuses indications. En décembre 1807 Pâris regrette en fait que l'on ne lui ait rien proposé de concret. Peut-être aurait-il pu s'en prendre à lui-même, sa lettre du 22 février 1807 ayant été naturellement interprétée comme un refus de recevoir quoique ce soit ? C'était d'ailleurs sans doute sa position en février. Mais entretemps la situation avait changé : il était resté directeur huit mois et non trois, et peut-être avait-il déjà à charge Marie-Thérèse Pinchart (sa "femme" ?) et sa fille éventuelle⁴⁷⁶ ? C'est pour cette même raison qu'en mars 1809 il se dira pressé de recevoir la récompense qui lui a été promise en tant que commissaire pour le transport des "Antiquités Borghèse"⁴⁷⁷. Dès lors il n'est pas étonnant que Pâris ait accepté, et même sans doute demandé, les 5 200 francs qu'il recevra en juillet 1809.

Les débuts d'un directeur

Dès le 12 février, pour revenir au directorat de Pâris, celui-ci entre en fonction. Le jour même il écrit à Vivant Denon et à J.-M. Vien pour leur annoncer le décès de Suvée⁴⁷⁸. Puis commence sa vie de directeur. Le 15 février il reçoit une lettre d'Alquier le priant d'assister à un Te Deum⁴⁷⁹ : *"J'ai l'honneur de vous prévenir que je fais chanter, demain lundi à onze heures du matin, dans l'église St Louis des Français, un Te-Deum en actions de grâces des succès que Dieu a daigné accorder aux armes de S.M. l'Empereur et Roi, et à celles de ses alliés. J'espère, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien assister à cette cérémonie, et y amener un nombre marquant des membres de l'académie"*. Pâris et quelques pensionnaires durent se plier à l'invitation, mais nous ignorons s'ils le

⁴⁷⁵ C'est la copie conforme, signée Alquier, donnée à Pâris (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 2), déjà citée.

⁴⁷⁶ Cf. *infra*, pp. 250-251.

⁴⁷⁷ Cf. *infra*, p. 250.

⁴⁷⁸ Minutes de lettres, AAFR. carton 12, fol. 87. Voici un extrait de la lettre à Denon : "[...] je n'attend pour cela ni indemnité, ni récompense quelconque. Je suis trop flatté d'avoir pu faire quelque chose d'utile, si toutefois cela est [illisible] payé mon tribut de reconnaissance pour un établissement dont j'ai moi-même éprouvé les bienfaits lorsque j'étais pensionnaire [...]"

⁴⁷⁹ AAFR. carton 12, fol. 88.

firent de bonne grâce⁴⁸⁰. De telles invitations vont d'ailleurs se reproduire. Par exemple en mai 1807, quand Pâris reçoit un carton imprimé d'invitation au Vatican, pour assister à la cérémonie (le 24 mai) de la canonisation de saints⁴⁸¹. Par exemple en juin 1807: "*Sa Majesté l'Empereur et Roi ayant ordonné que, dans l'Empire français, et dans le Royaume d'Italie, on rendrait des actions de grace solennelles à Dieu pour le remercier des triomphes qu'il lui a plû d'accorder aux armées françaises depuis le commencement de la guerre, et qui viennent de s'accroître encore par le reddition de la place importante de Dantzick, j'ai cru devoir faire chanter un Te Deum dans l'Eglise Impériale de St. Louis. Je vous invite en conséquence à assister, avec MM. les Pensionnaires de l'Académie, à cette cérémonie qui aura lieu dimanche prochain entre onze heures et midi*"⁴⁸².

Le 17, il déjeune chez le cardinal de Bayane⁴⁸³, qu'il a connu par l'intermédiaire de Bergeret de Grancourt à Rome en 1773 (alors qu'il était "Auditeur de Rotte pour la France")⁴⁸⁴, toujours dans le cadre de sa nouvelle fonction. C'est encore en tant que tel qu'il rédige peu après, avec J.-Fr. Ducq⁴⁸⁵ et A. de Muynck, deux peintres belges, comme Suvée, une notice nécrologique de ce dernier, publiée dans les *Memorie Enciclopediche* de G.-A. Guattani⁴⁸⁶. Sans rentrer dans le détail de toutes les tâches qu'il dut assumer comme directeur, citons une demande de l'ambassadeur de Bavière visant à ce que le peintre Scureuter puisse venir dessiner à l'Académie⁴⁸⁷.

480 Nous savons que Pâris n'était certainement pas un catholique pratiquant. Mais le plus savoureux est qu'Alquier, lui, avait été sous la Révolution violemment anticlérical.

481 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 378.

482 Lettre d'Alquier à Pâris du 18 juin 1807, AAFR. carton 12, fol. 45.

483 "*Le Cardinal de Bayane prie Monsieur Paris de lui faire l'honneur de venir diner chez lui mardi prochain 17 février à une heure et demie pour être à table à 2 heures. R. S. V. P.*", AAFR. carton 12, fol. 39.

484 Dans son journal (cité Volume I. 1) Bergeret a souvent noté qu'il dînait chez l'abbé de Bayane.

485 Ducq est l'auteur d'un portrait de Pâris, aujourd'hui conservé au Musée des Beaux-Arts de Besançon. Cf. Volume IV, "Portraits".

486 T. II, 1807, pp. 118-120.

487 "*Le Ministre de Bavière fait bien des complimens à Monsieur Paris, administrateur de l'Académie de France, et le prie de bien permettre, que le St. Scureuter peintre de la cour de Bavière puisse fréquenter l'Académie, et y dessiner d'après les modèles antiques et d'après nature. Rome le 16 mars 1807. Le Bailli Staeffelin, évêque de Chéronèse*", AAFR. carton 12, fol. 14.

La gestion budgétaire de l'Académie

L'essentiel de la tâche de Pâris, comme directeur, va être de gérer le budget de l'Académie, alors soumis à des restrictions et à des retards de paiements.

Son premier acte est de dresser, pour le début du mois d'avril, un "*Etat de situation au commencement de 1807, après le décès de Mr. Suvée Directeur, arrivée le 9 février 1807*"⁴⁸⁸. Il y a 20 pensionnaires : cinq sculpteurs, quatre peintres (dont Ingres), cinq architectes (A. Bury, J.-B. Dédeban, A. Guénepin, J.-Fr. Ménager et S. Vallot), trois graveurs et trois compositeurs. Le personnel se compose de 14 personnes payées à l'année (médecin, chirurgien, architecte -Joseph Suleyras⁴⁸⁹, puis Giovanni-Battista Ottaviani⁴⁹⁰) ou au mois (concierge, portier, domestiques, cuisinier, jardinier, modèles). Pâris fait le compte des dépenses pour 1806, qui s'élève à 6 881 piastres 73 bajocchi (37 850 francs environ), et qui correspond à un nombre de pensionnaires qui a été de 10⁴⁹¹. Comme à partir de janvier 1807 ils sont au nombre de 20, il prévoit logiquement pour 1807 un budget s'élevant au double : 13 763 piastres 46 bajocchi (75 700 francs environ).

Pâris va ensuite avoir différents problèmes à régler. Le premier est celui de la succession d'Ottaviani à Suleyras comme architecte de l'Académie chargé de l'entretien des bâtiments de la villa Médicis⁴⁹². En effet, Joseph-Benoit Suvée avait officieusement remplacé Suleyras, malade depuis le début de l'année 1805, par Ottaviani⁴⁹³.

Dans une lettre à Champagny du 8 avril 1807, accompagnant l'"*Etat de*

⁴⁸⁸ AAFR. carton 12, fol. 5-6, datable de mars 1807 (envoyé le 8 avril), et comprenant en marge des commentaires tenus jusqu'au 1^{er} octobre 1807.

⁴⁸⁹ Fils du peintre français Pierre Suleyras, installé à Rome.

⁴⁹⁰ On possède peu d'informations sur Ottaviani, mais il a été régulièrement employé par l'administration napoléonienne : comme membre de la *Commissione deputata alla conservazione de monumenti pblici e fabriche civili di Roma*, en 1810 (ASR. Buon Governo, serie III, busta 132), comme responsable de l'appropriation de Saint-Jean de Latran en Dépôt de mendicité (ASR. Buon Governo, serie III, busta 128; ASR. Commissione degli Abbellimenti di Roma, busta 9, n. 3).

⁴⁹¹ Les pensionnaires, par exemple, perçoivent 1 200 francs par an (dont un quart de retenue qui leur est versé à la fin de leur pensionnat).

⁴⁹² Cf. H. Lapauze, 1924, pp. 74-75.

⁴⁹³ *Correspondance des Directeurs*, NS. vol. II, t. II, 1984, *op. cit.*, pp. 856 et 865.

situation"⁴⁹⁴, Pâris expose le problème. "Un M^r. Subleyras étoit chargé de cette fonction [d'architecte de l'Académie] par un brevet de M^r. d'Angiviller, confirmé par les Commissaires de la République, lorsque M^r. Suvée est arrivé à Rome. Je ne puis expliquer à Votre Excellence les motifs qu'il eu pour destituer de fait cet artiste, sa délicatesse ne lui ayant pas permis de les faire connoître, mais on m'a assuré qu'ils étoient suffisans, et pour écarter tout détails à cet égard, on m'a cité plusieurs Maisons considérables de Rome, M^r. le Duc de Fiano, le Prince Césarini, et même S. Altesse Eminentissime, Monseig^r. le Cardinal Fesch qui lui ont également retiré leur confiance. M^r. Suvée qui étoit bon, a pris sur lui de lui conserver son traitement pendant que depuis plusieurs années celui qui le remplace n'en a aucun. Cela ne paroît ni régulier ni juste, et vous jugerez sans doute, Monseigneur, qu'il n'est pas de la dignité de notre Souverain d'employer des artistes dans les pays étrangers sans leur donner la rétribution qui leur est due. J'ose donc, d'après la connoissance que j'ai pris de cette affaire, supplier Votre excellence de confirmer M^r. Ottaviani dans la place d'architecte du Palais de France, qu'il exerce depuis plusieurs années avec autant de zèle que d'intelligence, en lui accordant le traitement arriéré qui est de 30 piastres par an [environ 165 francs], et si j'osois intercéder pour un homme malheureux et dans le besoin, je le supplirois encore d'accorder en retraite son traitement à M^r. Subleyras qui est fils d'un peintre ancien pensionnaire, mort à Rome et dont les talens ont honoré la Nation. Ce traitement n'équivaut guère qu'à 50 écus de France. Cette faveur qui lui seroit faite en considération du mérite de son père seroit digne de la magnificence de notre Souverain, ainsi que de l'humanité du Ministre qui l'aura provoqué".

Pâris a soumis le même problème à Alquier, qui lui répond le 26 avril⁴⁹⁵. "Je suis aussi étranger que vous pouvez l'être aux motifs qui déterminèrent M. Suvée à ne plus employer M. Subleyras comme architecte de l'Académie; mais il est concevable que cette mesure n'a pas été adoptée sans des raisons très graves et puisées dans l'intérêt de l'établissement. M. Ottaviani, que votre prédécesseur avait employé comme architecte, et qui, d'après votre témoignage s'acquitte de ses fonctions avec autant de zèle que d'intelligence, doit indispensablement

⁴⁹⁴ "Lettre du Directeur provisoire au Ministre de l'Intérieur qui a accompagné le compte qu'il lui rend des dépenses de l'année 1806, et l'Etat de situation de l'Académie", autrement dit, minute de la lettre envoyée à Champagny, AAFR. carton 12, fol. 114, et autre minute dans BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 10.

⁴⁹⁵ AAFR. carton 12, fol. 41.

être payé de son travail sur les fonds qui étaient autrefois destinés à payer M. Subleyras, et je vous autorise formellement à acquitter cette dette de l'Académie. La proposition que vous me faites, Monsieur, de laisser à M. Subleyras la continuité de son traitement pendant sa vie, doit être adressée à S. E. M. le Ministre de l'Intérieur qui la soumettra, s'il le juge convenable, à la décision de S. M. l'Empereur et Roi".

La réponse de Champagny n'arrivera que le 4 juillet⁴⁹⁶, étant donnée la difficulté des circulations maritimes entre la France et Civitavecchia à en cette époque de guerre⁴⁹⁷ : "J'ai nommé M. Ottaviani architecte de l'Ecole de France à Rome, avec un traitement de trente piastres, qui lui sera payé à compter du premier janvier de cette année. Le crédit de l'Ecole ne me permet pas d'accorder à cet architecte, ainsi que vous me le proposez, un traitement pour les cinq premières années pendant lesquelles il a dirigé les travaux faits à l'établissement. D'ailleurs je vous ferai observer que quoique M. Ottaviani ait remplacé M. Subleyras pendant tout ce tems, il n'étoit point officiellement nommé Architecte de l'Ecole. J'ai décidé que M. Subleyras continueroit à jouir, à titre de retraite, de son traitement de trente piastres par an".

La suite de cette lettre de Champagny est instructive sur l'état des finances de l'Académie : "D'après vos observations, je vous autorise, Monsieur, à faire établir des poëles pour l'hyver dans les ateliers des pensionnaires; mais je vous recommande de mettre dans cette dépense toute l'économie dont elle est susceptible. Vous m'exposez en outre que le fonds mensuel de 6 000 francs qui est compté chaque mois au Directeur pour les dépenses courantes de l'Ecole est maintenant insuffisant, vû que le nombre des élèves est porté à vingt; et vous demandez que je vous accorde quelques fonds pour faire face à tous les frais de l'établissement.

La somme portée dans mon budget pour les dépenses de l'Ecole de Rome pendant cette année, n'est pas assez forte pour qu'il me soit possible d'acquiescer à votre demande : je ne puis que continuer à faire payer au Directeur la somme de six milles francs par mois. Si cependant cette somme étoit trop insuffisante pour les frais journaliers, vous pourriez prendre, pour les dépenses indispensables, sur les fonds que vous avez en caisse qui proviennent des retenues opérées sur le traitement des pensionnaires [300 francs par pensionnaire par an], et qui ne doivent leur

⁴⁹⁶ AAFR. carton 12, fol. 116.

⁴⁹⁷ D'ailleurs, le 4 juillet, Champagny déclare qu'il vient de recevoir les papiers envoyés par Pâris le 8 avril dernier.

être remboursées que la dernière année de leur pension. Je pourvoirois plus tard à ce qui pourroit manquer pour cet objet.

Des pensionnaires sculpteurs ont demandé que j'autorise le transport par terre, depuis Rome jusqu'à Paris, des statues qu'ils ont exécutées pour leur travail d'obligation.

Je vous préviens que j'ai refusé de consentir à cette demande, attendu que la dépense que ce transport par terre occasionneroit est trop considérable. L'expédition de ces objets sera donc faite par le moyen employé jusqu'à ce jour, lorsque les circonstances le permettront".

Pâris, qui espérait le doublement de son budget, se voit refuser la moindre augmentation. L'Académie est contrainte de vivre d'expédients, sur le dos des pensionnaires, par l'intermédiaire de leurs retenues.

Les mois passant, la situation ne s'arrange guère. La lettre que Pâris envoie au ministre de l'Intérieur le 8 août 1807⁴⁹⁸ en témoigne. "Tandis que j'étois dans l'impatience d'apprendre le départ de Mr. Letière [le peintre G. Guillon-Lethière, nommé directeur le 23 avril 1807], j'ai reçu hier une lettre de lui qui m'annonce que des retards indispensables l'ayant empêché de devancer les chaleurs, il est obligé d'attendre qu'elles soient passées pour se mettre en route. Quoique seul je souffre de ce retard, je suis fort éloigné de blamer sa prudence. Mr. Letière m'a dit aussi que plusieurs parents de pensionnaires l'ayant chargé de leur porter de petites sommes, il craint que son retard ne les embarasse, et il me prie de leur donner, si cela étoit nécessaire, quelques acomptes sur son traitement courant . Cette demande me jette dans un grand embarras parce qu'il m'est impossible d'y satisfaire.

Je supplie votre Excellence de se rappeler que dans la première lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire⁴⁹⁹ je disois, Monseigneur, que je ne voulois aucun traitement; que dans celle qui accompagnoit l'envoi du compte de 1806⁵⁰⁰, j'annonçois que le nombre des pensionnaires devant être doublé cette année, cela exigeoit une augmentation de fonds. La réponse de V. Ex^e. qui ne m'est parvenue que trois mois après⁵⁰¹, m'instruisoit de l'impossibilité d'augmenter les fonds, et me permettoit seulement pour des dépenses extraordinaires et indispensables , de puiser dans la caisse de la

⁴⁹⁸ Minute, AAFR. carton 12, fol. 118.

⁴⁹⁹ Lettre du 22 février 1807, cf. *supra*.

⁵⁰⁰ Il s'agit de la lettre de Pâris à Champagny du 8 avril 1807, déjà citée.

⁵⁰¹ Il s'agit de la lettre de Champagny à Pâris du 4 juillet 1807, déjà citée.

retenue. Cinq mois s'étoient déjà écoulés alors depuis le commencement de ma gestion. Jusque là j'avois employé la totalité des fonds mensuels, sans en soustraire le traitement du directeur, aux besoins de l'établissement, avec lesquels les miens n'ont aucune connexion, puisque ne logeant ni ne mangeant à l'Académie⁵⁰², je n'y ai causé aucune sorte de dépense.

Comme votre lettre, Monseigneur, non plus que celle de Mr. Letière ne m'ont appris que ses appointemens courrussent du moment de sa nomination, je n'y ai pas même pensé, et j'ai continué à employer l'attribution mensuelle toute entière dans la dépense générale, ma seule ambition étant de remettre intact à mon successeur la masse des retenues, et de ne lui laisser aucune dette à payer. Je m'empresse de présenter à V. Ex^e. l'état des choses à cet égard, et je la supplie d'y pourvoir, soit en autorisant Mr. Letière à prendre ce qui lui revient sur les retenues, soit par tout autre moyen que votre sagesse, Monseigneur, jugera convenable. S'attendant à recevoir ici la somme accumulée de son traitement mensuel il se trouveroit très embarrassé de ne rien trouver de pareil, et je l'en instruit lui même par ce courrier.

Vous verrés, Monseign^r., par le compte que j'auroi l'honneur de vous rendre de ma gestion, que j'ai eu beaucoup de dépenses forcées. Mr. Torlonia⁵⁰³ m'a fait voir une lettre de Mr. Perregaux⁵⁰⁴ qui lui prescrit de ne livrer les fonds mensuels à Mr. Paris qu'à la fin et non au commencement de chaque mois : J'ignore son motif. Si c'est par défiance, l'opinion de ce banquier qui ne me connoit pas ne peut m'offenser. Comment les pensionnaires auroient-ils vécu si cet ordre avoit été suivi ?"

On aura noté au passage que Pâris a effectivement mis dans le budget général de l'Académie le montant du traitement (6 000 francs par an) qu'il a initialement refusé de toucher, et aussi qu'il n'a pas voulu opérer des ponctions dans les retenues comme le ministre le lui conseillait.

C'est dans ces conditions précaires que Pâris tente de défendre les intérêts des pensionnaires, par exemple de Ferdinand Gasse, compositeur.

⁵⁰² Pâris, depuis le 5 février 1807, logeait assez loin de l'Académie, dans un lieu que nous n'avons pu identifier.

⁵⁰³ Banquier habituel des Français de Rome, correspondant des banquiers parisiens Perregaux et Laffitte, et aussi de Caccia et Blomart.

⁵⁰⁴ Banquier parisien envoyant, concurremment à Caccia et Blomart, les fonds du ministère à Rome, où son correspondant est Torlonia.

Pâris fait valoir que les musiciens (comme les graveurs) n'étant soumis à aucun règlement, la retenue n'a pas de sens pour eux, le paiement final de la retenue (1 500 francs⁵⁰⁵) étant lié à l'accomplissement d'obligations qui n'ont jamais été fixées. *"Il est donc important pour le Directeur [écrit Pâris à Champagny⁵⁰⁶] de sçavoir si dans le cas où se trouve Mr. Gasse la somme entière de 100 fr. par mois lui sera payée ou seulement celle de 75 fr. ? Cet artiste a sans doute demandé à rester à Naples, non seulement parce qu'il y a une portion de sa famille⁵⁰⁷, mais parce que cette ville, et non Rome, est le lieu où l'on peut avec le plus de succès se perfectionner dans la musique. Je demande pardon à Votre Excellence si je donne ici un avis qui ne m'est pas demandé. Ne seroit-il pas de la justice et de la bonté paternelle du gouvernement de lui accorder la pension pécuniaire dans son intégrité, puisque la retenue est sans objet pour les musiciens, et que peut-être même elle ne peut en avoir ?"* Gasse n'obtiendra satisfaction que plus tard, quand en décembre 1807, un mois et demi après la cessation de fonction de Pâris, le nouveau ministre de l'Intérieur, E. Crétet, en informera Guillon-Lethière, son successeur⁵⁰⁸: *"Je vous informe, Monsieur, des décisions que j'ai prises relativement à diverses demandes et propositions qui m'ont été faites par le directeur par intérim de l'Académie de France à Rome. [...] J'ai permis à Monsieur Gasse, élève compositeur, d'aller continuer ses études à Naples, et j'ai autorisé M. Pâris à ne lui faire aucune retenue sur son traitement. Vous voudrez bien continuer de même à l'égard de cet élève, mais vous ne lui remettrez le montant des retenues qui lui ont été faites précédemment qu'à la cinquième année de sa pension"*.

Dès son arrivée Pâris tente également de traiter le problème de l'inconfort de la villa ou de son inadaptation à recevoir beaucoup de

⁵⁰⁵ 300 francs par an (sur 1 200 francs) pendant cinq ans.

⁵⁰⁶ Minute non datée d'une lettre, datable cependant de juillet-août 1807, AAFR. carton 12, fol. 113.

⁵⁰⁷ Ferdinand Gasse est le frère de Louis-Sylvestre (1778-1833), pensionnaire architecte de 1800 à 1806, et d'Etienne Gasse (1778-1840), lui aussi architecte, et fils de cette madame Gasse qui tenait à Naples une auberge où Cl.-M. Delagardette logea en 1793. Sur les frères Gasse architectes, cf. G. Quatromani, *Necrologia di Stefano Gasse*, Napoli, 1840; C.-N. Sasso, *Storia dei monumenti di Napoli e degli architetti che li edificavano*, Napoli, 1856-1856; et A. Venditti, *Architettura neoclassica a Napoli*, Napoli, 1961. La *Correspondance des Directeurs*, 1984, *op. cit.*, p. 183, présente les frères Gasse comme deux inconnus.

⁵⁰⁸ Lettre de Crétet à Guillon-Lethière du 18 décembre 1807, AAFR. carton 13, fol. 132-133.

pensionnaires. Dans son *"Etat de situation au commencement de 1807"*⁵⁰⁹ dressé en mars, il aborde d'abord la question des logements et des ateliers. *"Il n'existe plus que deux logemens dans l'Académie dont un va être occupé par Mons. Boutheiller qui est attendu. S'il vient des pensionnaires nouveaux l'année prochaine, on ne sçaura où les placer. Il ne se présente qu'un moyen, comme chaque logement de peintre est accompagné d'un atelier, ce sera de convertir ces ateliers en chambres, et les placer dans le couvent de la Trinité du Mont, propriété nationale contigue au Palais, et où déjà on en a prit un. Mais comme ce couvent a été dévasté par la Révolution, qu'il manque de portes et de croisées, ce sera nécessairement une nouvelle dépense. De là on peut juger que celles d'entretien, qui en 1806 se sont élevées à 1655 P. 70 Bi., ne pourront être diminuées en 1807 et peut-être 1808"*.

Puis vient la question du chauffage : les brasiers en usage en Italie ne conviennent pas aux peintres. Ils *"ne peuvent que rarement travailler l'hyver. Ils demandent des poëles qui réellement sont nécessaires, mais comme la dépense devient importante par la quantité d'ateliers il est urgent que le Ministre veuille bien envoyer ses ordres au Directeur pour cet objet"*.

Le problème des commandes de l'Etat aux pensionnaires sculpteurs

Pâris hérite pour quelques mois d'une situation paradoxale. Le gouvernement profite de la présence en Italie -pays des beaux marbres- de jeunes sculpteurs pour leur passer des commandes officielles, mais est incapable d'en assurer les frais matériels⁵¹⁰.

En avril 1806 Vivant-Denon a chargé Louis Dupaty de faire la statue du général Leclerc et Aimé Milhomme celle du général Hoche⁵¹¹. Le premier problème auquel Pâris est confronté est celui du bloc de marbre que doit utiliser Dupaty⁵¹². Il s'en explique dans une lettre à Denon⁵¹³, commanditaire en tant que directeur du Museum du Louvre : *"Mr. Dupaty sculpteur sorti récemment de la pension éprouve un contretems*

⁵⁰⁹ AAFR. carton 12, fol. 6 r°.

⁵¹⁰ Déjà à l'époque de Suvée il y eut des problèmes, cf. *Correspondance des Directeurs*, t. II, 1984, *op. cit.*, pp. 880 et 886

⁵¹¹ Cf. *ibidem*, pp. 822-823 la transcription de la lettre de V. Denon à L. Dupaty et A. Milhomme du 3 avril 1806.

⁵¹² Cf. H. Lapauze, 1924, pp. 72-73.

⁵¹³ Minute de la lettre de Pâris à Denon du 29 mars 1807, AAFR. carton 12, fol. 121.

extrêmement facheux dont je suis obligé de vous instruire. Vous vous rappelez sans doute, Mr., qu'il est chargé de faire la statue du général Leclerc. Son modèle est fait et moulé depuis longtemps, et il attendoit avec une extrême impatience le bloc de marbre qu'on lui avoit expédié de Carrare. Il avoit pris toutes les précautions pour que ce marbre fut bien conditionné car il en avoit non seulement envoyé les dimensions exactes, mais il y avoit joint un modèle du bloc tel qu'il le vouloit, et en conséquence du marché (je ne sçais comment cela a été stipulé) ce marbre a été payé d'avance 250 piastres [1 375 francs]. Enfin Mr., il est arrivé et non seulement il se trouve de trois pouces trop court, mais il y a un fil qui le traverse dans toute sa hauteur et qui en rend l'usage impossible pour l'objet auquel il est destiné. La douleur de ce jeune artiste étoit au comble et certes avec beaucoup de raison. Il s'est déterminé sur le champ au parti le plus expéditif et le plus sûr, c'est d'aller lui même à Carrare, ne pouvant après ce qui est arrivé se fier ni au marchand, ni à l'agent françois qui est chargé de ces sortes de commissions et qui au moins par une négligence impardonnable cause tout son embarras. Mr. Dupaty est donc parti par le courrier de ce matin et comme il n'étoit pas en fond, je lui ai avancé 600 f. sur sa retenue. J'espère, Monsieur, que d'après cet exposé fidèle vous ne lui imputerés aucune faute si cela retarde l'exécution de sa statue. J'ai l'honneur de vous observer encore que l'artiste étant étranger aux causes de ce contretems, il sera nécessaire de pourvoir à la somme convenable pour acquérir un autre bloc. J'aurois voulu pouvoir vous la faire connoître mais cela dépend de circonstances que l'artiste ni moi ne pouvons prévoir".

Denon informe peu après le ministre Champagny de la solution qu'il croit avoir trouvé au problème de Dupaty : *"J'ai l'honneur de vous adresser ampliation d'une lettre que m'écrit monsieur le directeur par intérim de l'Ecole des Beaux-Arts à Rome⁵¹⁴ relativement au bloc de marbre nécessaire à monsieur Dupaty pour la statue du général Laclerc, celui qui lui a été fourni étant trop court et deffectueux. J'ai pensé, Monseigneur, que Votre Excellence pouroit lui en faire délivrer un autre par l'agent français maintenant à Carare, afin d'éviter une nouvelle dépense qu'il seroit difficile d'acquitter à monsieur Dupati; les fonds faits pour l'exécution des figures des généraux morts étant fixés par décret impérial. Si Votre Excellence approuve la proposition que j'ai l'honneur de lui faire, je la prie de donner le plus promptement possible l'ordre que*

⁵¹⁴ Il s'agit de la lettre de Pâris à Denon du 29 mars 1807.

je sollicite de sa bienveillance"⁵¹⁵. Il est probable que Champagny a donné ordre au consul de France à Carrare de commander un nouveau bloc de marbre, mais cela ne réglait pas les frais du voyage de Dupaty dans les célèbres carrières. En effet, quelques mois plus tard Pâris revient sur ce problème dans une de ses lettres à Champagny⁵¹⁶. "*Je prend [...] la liberté de vous représenter, Monseigneur, qu'il me semble que la justice exigeroit que l'artiste fut dédommagé des frais que lui a causé son voyage de Carrare, entrepris dans une saison assés fâcheuse, dans l'unique but d'éviter les retards que sans cela il auroit immanquablement éprouvé. Je supplie votre Excellence de vouloir bien aussi accueillir favorablement la demande que fait Mr. Dupaty des fonds arriérés sur cet objet*".

Un mois auparavant Pâris avait entretenu Denon des problèmes rencontrés par Milhomme, cette fois⁵¹⁷. "*D'après la demande que m'en a fait Mr. Milhomme, j'ai l'honneur de vous donner connoissance de l'état où est actuellement la statue du G^{al}. Hoche dont il est chargé et des détails qui y sont relatifs dont il est nécessaire que vous soyés instruits. Le modèle en terre de cette statue, de la grandeur de l'exécution, est non seulement terminé mais de plus il est moulé. Le marbre est dans l'atelier de l'artiste et il se dispose à la faire ébaucher. Je ne vous avance ici que ce dont j'ai connoissance.*

*Lorsqu'il a été question de payer le marbre j'ai vu Mr. Torlonia afin de l'engager à avancer à Mr. Milhomme la somme nécessaire, ce qu'il a fait avec quelque répugnance, craignant que par l'effet des circonstances*⁵¹⁸ *il n'attende son remboursement plus qu'il ne le voudroit. Il est donc nécessaire, Monsieur, de lui faire rentrer ses fonds le plutôt possible, sinon, à l'avenir vos opérations pourroient éprouver du retard faute d'argent, et ce pays n'offre à cet égard aucune ressource. Je n'auroi point aidé Mr. Milhomme des fonds de l'Académie, la caisse étant elle même assés pauvre en ce moment.*

⁵¹⁵ Minute de la lettre de Denon à Champagny du 15 mai 1807, AMN. AA 5-7 (1. 123³).

⁵¹⁶ Minute de la lettre de Pâris à Champagny du 14 juin 1807, AAFR. carton 12, fol. 115.

⁵¹⁷ Minute de la lettre de Pâris à Denon du 5 mai 1807, AAFR. carton 12, fol. 101. La feuille utilisée pour ce brouillon de lettre portait déjà un dessin, oblitéré par le texte. Il s'agit d'un petit plan schématique du mausolée de Sainte-Constance précédé de sa cour en forme de cirque. Au dos de cette même feuille sont des textes relatifs aux publications de l'abbé Uggeri, dont nous parlerons plus loin. Sur le problème de Milhomme, cf. H. Lapauze, 1924, pp. 73-74.

⁵¹⁸ Toujours le problème du retard des paiements provenant de Paris.

Vous sçavés, Mr., que suivant votre lettre du 3 avril 1806⁵¹⁹ la moitié du prix devoit être payé dans le courant de cette même année. Or l'artiste n'a encore reçu que le quart. Il est donc de toute nécessité que vous vouliez bien lui faire toucher ici le second quart, sans cela il ne pourra aller en avant, et le retard ne pourroit lui être imputé si la statue n'étoit pas terminée pour l'époque fixée"⁵²⁰.

Pâris revient sur le problème de Milhomme un peu plus tard (14 juin 1807)⁵²¹. *"Un autre pensionnaire [Pâris vient de parler de Dupaty], Mr. Milhomme, chargé de la statue du général Hoche, fait la même réclamation. Au lieu de la moitié il n'a reçu qu'un quart, et c'est avec peine que Mr. Torlonia a bien voulu céder à mes sollicitations et lui avancer deux milles quatre cents livres pour lui aider à payer le bloc de marbre qui venoit d'arriver et dont le payement ne pouvoit se différer. Ces artistes livrés à l'étude n'ont pu encore travailler utilement pour eux, et par conséquent il leur est impossible de faire aucune avance".*

Mais ces 2 400 francs sont insuffisants. Pâris est obligé d'en référer à Alquier et de relancer Torlonia⁵²² : *"Monsieur l'Ambassadeur de France m'ayant envoyé une lettre de Mr. Milhomme statuaire pensionnaire de cette Académie, qui lui demandoit une autorisation pour obtenir de vous une somme qui lui étoit nécessaire pour continuer la statue du général Hoche, afin d'avoir mon avis sur cette demande. J'ai répondu à Son Excellence : 1° que le prix fixé pour cette statue par le gouvernement est de 15 000 francs. 2° que la moitié de cette somme devoit être fournie aux artistes dans le courant de 1806 et le reste pendant la présente année 1807. 3° que Mr. Milhomme n'avoit encore reçu que le premier quart, c'est-à-dire 3 750 francs lorsque à ma sollicitation vous avez bien voulu lui avancer 2 400 francs. 4° que considérant la clause contenue dans la lettre de Mr. Denon Directeur général des Musées, chargé des ordres de l'Empereur, où il est dit que ces statues devront être terminées de manière à pouvoir être exposées au Salon de 1808 sous peine contre les artistes en retard d'être déclarés incapables d'être à l'avenir employés aux travaux du gouvernement : qui de plus étant notoire que ces artistes sont dépourvus*

⁵¹⁹ Cf. *supra*.

⁵²⁰ Cette lettre se termine ainsi : *"J'ignore si vous êtes à Paris ou à l'armée n'ayant reçu aucune réponse aux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire depuis le décès de Mr. Suvée"*.

⁵²¹ Lettre de Pâris à Champagny, déjà citée.

⁵²² Copie de la lettre de Pâris au marquis Torlonia datée du 19 juin 1807, AAFR. carton 12, fol. 122.

des facultés pécuniaires indispensables pour faire les frais de ce travail si le gouvernement n'est point exacte à remplir ses engagements avec eux. Je pensois que non seulement Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur pouvoit vous autoriser à avancer à l'artiste la somme de cent piastres qu'il demandoit mais que je croyois nécessaire de porter cette autorisation jusqu'au complément du second quart de la somme qui d'après mon calcul ajoutoit 800 francs ou environ , à la demande de Mr. Milhomme. Mr. l'Ambassadeur me dit dans sa réponse dont je vous ai laissé copie, Monsieur le Marquis, qu'il est parfaitement de mon avis et qu'en conséquence il m'autorise à vous demander les 800 francs que je lui propose de faire remettre à Mr. Milhomme. Vous pouvez voir vous même Monsieur que cette somme ne fait (avec les 100 louis que vous avez déjà avancé) le complément de celle de 3 750 francs composant le second quart, qu'en y ajoutant les 100 piastres ou environ, que demandoit Mr. Milhomme, somme insuffisante qui est déjà employée par le fait. Je vous prie donc Monsieur le Marquis de vouloir bien remettre à Mr. Milhomme la somme totale de ce complément qui doit se monter à 1 350 francs ou environ. La clause de l'espèce de contrat du Gouvernement avec l'artiste est si rigoureuse qu'il paroît avoir de fortes raisons pour exiger que ces statues soyent terminées pour l'époque fixée et cela ne peut être si à son deffaut quelqu'un ne vient au secours des artistes chargés de ces ouvrages".

Denon ne peut répondre que le 1^{er} juillet à Pâris⁵²³ : "J'ai reçu les diverses lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement à l'acquisition faite par monsieur Milhomme⁵²⁴, statuaire, d'un bloc de marbre pour la statue du général Hoche qu'il exécute pour le gouvernement. Je sais, Monsieur, que lorsque monsieur le directeur général chargea monsieur Milhomme de cet ouvrage, il l'informa que le marbre lui seroit fourni ou payé, mais il pensa que dans le dernier cas le paiement n'auroit lieu que lors de la remise de l'ouvrage et que l'exactitude apportée dans les comptes mettroit cet artiste dans le cas d'attendre cette époque; c'est ce qui le détermina à ne point faire mention dans le budget de l'exercice 1807 de cette dépense. Messieurs Milhomme et Dupati ont dû recevoir jusqu'à ce jour chacun une somme de 7 500 francs, ils recevront encore suivant le progrès de leur ouvrage pendant

⁵²³ Minute du 1^{er} juillet 1807, AMN. AA 5-7 (1. 147³).

⁵²⁴ Il s'agit de la lettre de Pâris à Denon du 5 mai 1807 et peut-être de celle à Champagny du 14 juin.

l'exercice actuel un autre payement de 3 750 francs, mais le remboursement des marbres ne pourra avoir lieu qu'en 1808, aucun fait n'ayant été demandé ni arrêté cette année par cet objet. Je conserve, Monsieur le directeur, les certificats attestés par vous pour l'acquisition faite par Monsieur Milhomme pour être utilisés au besoin".

Les problèmes rencontrés par Milhomme se répercutent aussi sur sa famille, aggravés par une apparente, mais pardonnable, mauvaise volonté du sculpteur. Telle est du moins l'impression de Vivant Denon qui s'en confie à Pâris⁵²⁵ : "*J'ai reçu plusieurs lettres de vous et de Mr. Milhomme relatives à la statue dont je lui ai confié l'exécution et au marbre qu'il a acquis. Mr. Lavallée secrétaire du Musée a eu pendant mon absence l'avantage de vous prévenir que les frais d'acquisition du marbre ne pourroient être soldés qu'en l'an 1808, mais il a fait toucher à Mr. Milhomme par la Maison Caccia et Blomart⁵²⁶ une somme de 7 500 francs. Dans ce tems, Mme. son épouse qui lui avoit demandé des secours se présenta à Mr. Lavallée munie d'une lettre de son mari par laquelle il l'invitoit à lui avancer une somme de 1 200 francs sur le prix du marbre. Ne pouvant remplir les intentions de Mr. Milhomme, il prévint cette dame de l'envoi de fonds qu'il venoit de faire à son époux et l'engagea à profiter de l'occasion pour lui faire une nouvelle demande de secours. Il est probable, Monsieur, que Mr. Milhomme lui a répondu négativement, et l'état de détresse où elle se trouve l'a forcée de recourir à moi pour m'engager à vous prier de lui faire les représentations qu'exige un pareil abandon. Mr. Milhomme nourri à la pension doit avoir la possibilité de subvenir aux besoins pressants de son épouse, et eut-il payé des à comptes sur le prix de son marbre, il n'est guères présumable que les deux payements qui lui ont été faits sur sa statue ne lui aient pas permis de réserver les moyens de satisfaire à cette impérieuse obligation". Les comptes de Milhomme font effectivement apparaître qu'il a perçu 17 400 francs, si les 7 500 francs dont parle Denon s'ajoutent bien aux 9 900 francs que Milhomme a touchés jusqu'en juin 1807.*

Pâris est, semble-t-il, intervenu auprès de Denon en faveur du sculpteur Joseph Marin afin que celui-ci obtienne une commande comparable à celles de Dupaty et Milhomme. C'est ce que laisse entendre une lettre de

⁵²⁵ Lettre de Denon à Pâris du 2 septembre 1807, AAFR. carton 12, fol. 119.

⁵²⁶ Caccia et Blomart étaient à Paris les correspondants du banquier Torlonia.

Denon à notre architecte⁵²⁷, fort flatteuse pour ce dernier. "*Monsieur, je vous prie d'agréer tous mes remerciemens pour les peines que vous avez bien voulu prendre à l'occasion des deux statues dont j'ai chargé monsieur Millehomme et Dupaty; tout ce que vous avez fait dans les circonstances pénibles où ils se sont trouvés, confirme la réputation que vous vous êtes justement acquise d'ami sincère des arts et des artistes. Veuillez encore ajouter à toutes vos complaisances celle de faire savoir à monsieur Marin, dont je connois et estime les talents*⁵²⁸, que je me ferai un véritable plaisir de lui confier des travaux mais seulement lors de son retour à Paris. Je ne désire rien tant que de sonder les efforts de nos artistes et mettre leurs talens dans tout leur jour. C'est ce motif qui m'avois engagé [à chercher] messieurs Millehomme et Dupaty de l'exécution des statues des généraux Hoche et Leclerc, mais, convaincu que des travaux exécutés à si grande distance du lieu de leur destination seront beaucoup plus coûteux au gouvernement par les frais de transport qu'ils ne le seroient exécutés sur les lieux, mon zèle pour l'intérêt de ces jeunes artistes a dû céder à des considérations d'économie qui me seroient étrangères comme ami des arts mais que ma qualité d'administrateur ne me permet pas de rejeter".

Notons, par ailleurs, que la sollicitude de Pâris ne se limitait pas aux pensionnaires. Ainsi dans sa lettre à Champagny du 14 juin 1807 relative à Dupaty et Milhomme il écrit aussi : "*Permettés Monseigneur que je profite de cette occasion pour rappeler Mad. Suvée [veuve de l'ancien directeur] au souvenir bienfaisant de votre Excellence : sa situation est vraiment touchante*". D'ailleurs, une lettre de madame Suvée au cardinal Fesch⁵²⁹, ancien ambassadeur de France à Rome, nous apprend que Pâris, dès février 1807, a informé le prélat (oncle de Napoléon) du décès de Suvée et a sollicité son appui en faveur de la veuve. La réponse de Fesch à madame Suvée⁵³⁰ précise que Pâris a demandé qu'il lui soit accordé une pension et qu'elle soit remboursée des avances faites par son mari au gouvernement⁵³¹.

⁵²⁷ Minute d'une lettre du 28 septembre 1807, AMN. AA 5-7 (1. 200).

⁵²⁸ Talents que Pâris emploiera pour les "Antiques Borghèse".

⁵²⁹ AD. Rhône, 1 F 118, fol. 87, lettre citée dans *Correspondance des Directeurs*, 1984, *op. cit.*, p. 919.

⁵³⁰ Archives Diocésaines de Lyon, E Fesch. 5, minute d'une lettre du 7 mars 1807, citée dans *Correspondance des Directeurs*, 1984, *op. cit.*, p. 920.

⁵³¹ Sur ces nombreuses avances, cf. *Correspondance des Directeurs*, 1984, *op. cit.*, *passim* (index, p. 995)

Dans une lettre à Champagny du 8 août 1807⁵³² Pâris reviendra sur ce problème : "*Permetés encore, Monseigneur, que je rappelle la situation de Mad^e. Suvée au souvenir de V. Ex. Elle est dans une impatience bien naturelle d'être instruite de son sort. Le retour triomphant de l'Empereur doit lui faire espérer qu'elle ne sera pas trompée dans sa juste attente*".

Ses relations avec les pensionnaires architectes

Pâris s'est essentiellement comporté avec les architectes comme avec les autres pensionnaires. Il a constamment plaidé pour la résolution de leurs problèmes matériels. Il a fait pour Antoine-François Girard-Bury et Auguste Guénépin ce qu'il a fait pour F. Gasse. La situation de Bury était la suivante. Bien que n'ayant remporté que le Second Prix, sur la recommandation de Ch. Percier et Charles-Louis Bernier, il avait obtenu de J. Le Breton que celui-ci soutienne sa demande pour obtenir le logement et la table à villa Médicis. Mais sans attendre, il était parti pour Rome en février ou mars 1806 probablement⁵³³, sans le titre de pensionnaire donc. En mai 1806 Suvée plaida pour lui auprès du ministre de l'Intérieur⁵³⁴, plusieurs places d'architectes étant libres. L'accord de Champagny arriva le 14 août, mais toujours pour le logement et la table seulement⁵³⁵.

Dans le courant du mois de juin⁵³⁶ Pâris intervient donc en sa faveur : "*Mr. B.[ury] à qui l'année dernière Votre Excellence a bien voulu accorder le logement et la table à l'Académie, me prie de vous présenter cette pétition de sa part. Cet artiste aussi recommandable par ses talents que par sa modestie et son extrême honnêteté, mérite à tous égards les bontés dont Votre Excellence l'a honoré, ainsi que le complément qu'il*

⁵³² Cf. *supra*. Déjà dans sa lettre à Champagny du 14 juin (cf. *supra*) Pâris avait écrit : "*Permettés Monseigneur que je profite de cette occasion pour rappeler Mad^e. Suvée au souvenir bienfaisant de Votre Excellence : sa situation est vraiment touchante*".

⁵³³ Dans une lettre à Suvée du 12 mars 1806, Le Breton prie le directeur de faire ses compliments à Bury, AN. F²¹ 613.

⁵³⁴ Lettre de Suvée à Champagny du 24 mai 1806,

⁵³⁵ Dans une lettre à Le Breton du 26 août 1806, Bury écrit : "M. Suvée m'ayant fait part de la lettre du ministre qui permet mon admission à l'Ecole de Rome, je me fais un devoir de vous remercier [...]" (AABA. 5 E 2), lettre transcrite dans *Correspondance des Directeurs*, 1984, *op. cit.*, pp. 866-867. La date du 14 août peut être déduite de celle de sa prise officielle de la place de pensionnaire "*Note de l'arrivée et du départ de MM. pensionnaires*" (AAFR. carton 8, fol. 148).

⁵³⁶ La minute de la lettre de Pâris à Champagny qui concerne Bury (AAFR. carton 12, fol. 99 r°) comporte au dos (fol. 99 v°) une note de la main de Pâris datée du 19 juin 1807.

*sollicité [un traitement de pensionnaire]. Aucun pensionnaire ne met plus de suite et d'activité dans ses Etudes*⁵³⁷, et si vous avés la bonté de lui accorder sa demande, Monseigneur, je ne doute pas qu'il ne fasse dans la suite honneur à la protection de Votre Excellence. Le deffaut de logement dans le Palais de l'Académie ne doit pas être un motif pour borner vos bontés pour Mr. Bury. Dans le cas où cela seroit nécessaire il pourroit avec la plus grande facilité se loger dans une cellule du couvent de la Trinité des Monts attenant à l'Académie, où déjà on a pris des ateliers de Pensionnaires, et où plusieurs artistes français sont logés. Je ne puis que souhaiter que sa demande soit favorablement accueillie de Votre Excellence et partager la reconnoissance qu'il en aura". Comme pour Gasse, la décision ne viendra que par la lettre de Crétet à Guillon-Lethière du 18 décembre 1807 : "Il appuyoit [Pâris] une demande de M. Bury, architecte pensionnaire, tendante à obtenir le traitement pécuniaire. Cet artiste n'ayant été admis à l'Académie, seulement pour le logement et la nourriture, que parce qu'il se trouvoit une place vacante dans la Classe des architectes, il ne m'a pas été possible de lui accorder le traitement pécuniaire".

Pâris avait également essayé d'obtenir une prolongation du séjour de Guénépin. Par la même lettre, Crétet la refuse également : "*Le Directeur par interim appuyoit aussi une demande de M. Guénépin, architecte pensionnaire, tendante à obtenir les cinq années de pension, au lieu des deux ans et demi qui lui sont accordés. Mon prédécesseur n'a autorisé cet artiste à se rendre à l'Académie que pour y jouir des deux années et demi de pension aux quelles avoit renoncé M. Famin*⁵³⁸, architecte

⁵³⁷ Nous connaissons par diverses sources les travaux effectués par Bury entre 1805 et 1809 : détails du "Frontispice de Néron", entablement de l'intérieur du Panthéon, détails et ensemble du temple d'Hercule à Cori, corniche de l'attique du forum de Nerva, corniche de l'arc des Orfèvres, frise d'un "temple de Neptune tirée du Musée du Capitole", base antique de Saint-Paul-hors-les-Murs, autel antique du Musée du Vatican, dessins réalisés en 1807-1808 et examinés à Paris en 1809 (cf. Bibliothèque EBA, ms. 634, et M. Bonnaire, *Procès-verbaux de l'Académie des Beaux-Arts*, Paris, 1943, t. III, p. 197). Le dessin de l'entablement de l'ordre intérieur du Panthéon (ainsi qu'un "Progetto per un chef-lieu della Legion d'onore") a été exposé à Rome à la Villa Médicis, avec les travaux des pensionnaires, début octobre 1806 (cf. *Memorie Enciclopediche*, II, 1807, p. 121).

⁵³⁸ Auguste Famin arrivé à Rome le 13 mai 1802 en était parti le 10 novembre 1804 ("*Note de l'arrivée et du départ de MM. pensionnaires*" (AAFR. carton 8, fol. 148). Famin n'avait alors obtenu que deux ans et demi de pensionnat, d'ailleurs réduit au logement et à la table, mais quand en 1805, après le décès de Jules Lesueur, on lui proposa deux années et demie complémentaires, il renonça pour une raison que nous ignorons. D'ailleurs le problème du remplacement de Lesueur n'est pas clair, trois architectes étant susceptibles de prendre sa place : Famin, Pagot et Guénépin. C'est ce dernier qui finalement partit pour Rome (cf. note suivante). Il se peut même que Crétet

*pensionnaire. Je n'ai pû acquiescer à la demande de M. Guénépin parce qu'il seroit à craindre qu'il n'y eût à l'Académie après les deux ans et demi qu'il doit y rester*⁵³⁹, *une augmentation de pensionnaires dans la Classe des architectes. Mais, s'il se trouve à cette époque une place vacante dans cette classe, je consens à ce qu'elle lui soit accordée*". Guénépin, après avoir profité des deux années et demie auxquelles Famin avait renoncé, n'eut finalement pas droit, en 1808, aux deux années et demie qu'il devait partager avec François Pagot qui, selon l'accord passé entre les deux jeunes architectes, devait lui succéder à Rome⁵⁴⁰. Et cela même si Pagot, sans doute retenu par ses chantiers à Orléans, n'est jamais venu en Italie⁵⁴¹. Guénépin est donc resté à Rome, jusqu'en avril-mai 1810 probablement, mais à ses frais⁵⁴².

Guénépin fait justement partie du petit groupe des jeunes architectes qui ont trouvé en Pâris une sorte de mentor romain, pendant et après son directorat.

Nous trouvons une probable collaboration entre Guénépin et Pâris à propos des trois temples du *Forum Olitorium* situés sous l'église *San Nicola in Carcere*.

Nous savons que Guénépin y a fait des fouilles en 1808 pour préparer un de ses envois⁵⁴³. Nous savons aussi que Pâris a dessiné un relevé des vestiges de ces trois temples⁵⁴⁴ après que G. Valadier, à la suite de réparations qu'il faisait à la façade de l'église, eut effectué des fouilles dans

se soit trompé, parlant de Famin au lieu de Pagot, Pagot ayant accepté de ne prendre les deux années et demie à partager avec Guénépin d'après lui (cf. plus bas).

⁵³⁹ Auguste Guénépin est arrivé à Rome le 6 juin 1806 (*Note de l'arrivée et du départ de MM. pensionnaires*), AAFR. carton 8, fol. 148).

⁵⁴⁰ Cf. Lettre de Pagot à Le Breton du 10 octobre 1805 (AABA. 5 E 2), et lettre de Le Breton à Champagny du 17 octobre 1805 (AN. F²¹ 608), lettres transcrites dans *Correspondance des Directeurs*, 1984, *op. cit.*, pp. 743-744 et 748-749.

⁵⁴¹ L'œuvre de Fr. Pagot à Orléans reste à étudier. Sur le Palais de justice qu'il a construit à Orléans, cf. P. Pinon, "Le Palais de Justice d'Orléans", dans *La justice en ses temples*, Poitiers, 1992, pp. 217-234.

⁵⁴² Dans sa "Biographie de M. Guénépin (Auguste-Jean-Marie)", publiée dans la *Revue Générale de l'Architecture*, 1842, col. 74-81), N.-A. Thumeloup (ancien élève de Guénépin) écrit, à propos de son séjour à Rome : "Il y resta six ans; les trois dernières années à ses propres frais". Si nous comptons les six années indiquées par Thumeloup, le séjour de Guénépin à Rome s'est terminé en 1811. Mais nous verrons plus bas qu'il est parti dès 1810, puisqu'en juin 1810 il est à Bologne sur le chemin du retour.

⁵⁴³ Cf. Rapport de L. Dufourny sur l'envoi de Guénépin, séance de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut du 30 septembre 1809, Bibliothèque EBA, ms. 628.

⁵⁴⁴ Cf. "*San Nicola in Carcere*" dans "*Explication d'un essai de Restauration de l'amphithéâtre Flavien*", par P.-A. Pâris, BIF, ms. 1036, fol. 39 et suiv.

l'hiver 1806-1807. Il est donc présumable que Pâris ait incité Guénepin à étudier ces temples et qu'en échange, pour son relevé, Pâris ait profité des sondages de Guénepin⁵⁴⁵.

Quand Pâris rentrera à Paris en mai 1809, il ne manquera d'ailleurs pas d'aller saluer le père de Guénepin : "*J'ai vu Mr. Guénepin et Mr. Peyre*⁵⁴⁶; *c'est dire que j'ai eu le plaisir de dire de Mr. Guénepin le fils tout ce qu'il mérite*"⁵⁴⁷.

Nous trouvons également un témoignage des relations entre les deux architectes dans une lettre de Guénepin à Jacques-Nicolas Huyot datée de Bologne le 15 juin 1810⁵⁴⁸. Guénepin, croyant sans doute que Pâris est alors déjà de retour à Rome, écrit notamment à Huyot : "*Informe-toi chez M. d'Agincourt où est M. Pâris*". Or, Pâris, le 15 juin 1810, par une sorte de coïncidence, n'était pas loin de Bologne, puisqu'il était à Venise, en route pour Rome, et qu'il serait lui-même à Bologne le 20⁵⁴⁹. Pendant ce même mois de juin Guénepin parcourait le même chemin, en sens inverse : Ancône, Fano, Pesaro, Rimini, Ravenne, Forli, Faenza, Imola et Bologne. Peut-être même se sont-ils rencontrés après le 15 juin, entre Bologne et Venise si Guénepin a continué vers le nord de l'Italie, ou à Ancône s'il y est retourné⁵⁵⁰ puisque le 29 juin Pâris y est.

Autre preuve du long attachement des deux hommes : une lettre envoyée par Pâris à Guénepin, en octobre 1817, de Besançon⁵⁵¹. A Guénepin qui lui demande quand il reviendra à Paris, Pâris répond : "*Vous oublié, mon Cher ami, que j'avois soixante quatre ans passés lorsque nous nous sommes quittés il y a neuf ans*". En fait Pâris se trompe sans doute un peu, quand il parle de "neuf ans" (ce qui renvoie à 1808), puisqu'il a vu Guénepin pour la dernière fois certainement en avril 1809 avant de quitter Rome⁵⁵², ou même éventuellement, comme nous venons de le voir, en

⁵⁴⁵ Cf. *infra*, p. 258, et Volume III, le chapitre consacré aux temples du *Forum Holitorium*.

⁵⁴⁶ Il s'agit d'Antoine-François Peyre (dit Peyre le Jeune), dont Auguste Guénepin avait été l'élève.

⁵⁴⁷ Lettre de Pâris à Lethière, de Paris, le 12 mai 1809, AAFR. carton 14, fol. 178 r°.

⁵⁴⁸ Lettre publiée par A. Lance dans la notice consacrée à Guénepin de son *Dictionnaire des architectes français*, Paris, 1872, t. 1, pp. 327-330.

⁵⁴⁹ Pour les dates de passage de Pâris à Venise, à Bologne et à Ancône, voir son passeport, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 379.

⁵⁵⁰ Dans sa lettre Guénepin écrit en effet : "Je retournerai à Ancône".

⁵⁵¹ BIF. ms. 1906, lettre datée du 24 octobre 1817 dont nous détaillerons le contenu plus bas.

⁵⁵² Pâris a quitté Rome le 16 avril 1809.

juin 1810. Dans la même lettre Pâris parle de Huyot (arrivé à Rome en février 1808) et de Simon Vallot (arrivé à Rome vers janvier 1807⁵⁵³), deux anciens pensionnaires architectes qui lui étaient également très liés⁵⁵⁴, ainsi que du sculpteur P.-Fr.-G. Giraud (pensionnaire arrivé à Rome vers décembre 1806).

Une lettre destinée à Pâris, postée de Milan en août 1811⁵⁵⁵, pourrait bien être d'un autre pensionnaire sur le chemin de son retour en France⁵⁵⁶; comme celle envoyée de Marseille en février 1812⁵⁵⁷ par un voyageur qui, à Milan, a rencontré les architectes L. Cagnola et L. Canonica.

Un directeur architecte

Pâris a-t-il eu, en tant qu'architecte, une influence spécifique sur l'Académie et sur les pensionnaires architectes ?

Peu de temps après sa prise en charge de l'intérim Pâris va en trouver l'occasion dans une pétition signée par J.-B. Dédeban (arrivé à Rome en décembre 1806), Guénépin et J.-Fr. Ménager (arrivé à Rome vers septembre 1805⁵⁵⁸). "*Les architectes de l'Académie de France*⁵⁵⁹ ont l'honneur d'observer à Monsieur l'administrateur que la belle galerie de plâtre de l'établissement ne renferme aucun objet d'architecture. Il seroit

⁵⁵³ L'entrée officielle en pension de Vallot remonte au 1^{er} vendémiaire an XIV (23 septembre 1805), mais il n'est arrivé à Rome que vers décembre 1806-mars 1807, retenu qu'il était à Ville-Napoléon (Le Roche-sur-Yon), en tant qu'ingénieur des Ponts et Chaussées, par la construction de la ville nouvelle. La lettre de Champagny à Suvée du 13 août 1806 (*Correspondance des Directeurs*, 1984, *op. cit.*, p. 864) parle de "Napoléonville" (c'est-à-dire Pontivy), mais c'est plutôt à Ville-Napoléon que nous trouvons sa trace, en 1804 il est vrai (projet pour le plan de Ville-Napoléon en mars 1804, avec M.-Fr. Cormier, cf. P. Morachiello, G. Teyssot, *Nascita delle città di Stato. Ingegneri e architetti sotto il Consolato e l'Impero*, Roma, 1983, p. 43).

⁵⁵⁴ Nous allons parler immédiatement plus bas de Huyot, quant à Vallot, nous en reparlerons à propos des projets de publication de Pâris en 1818-1819.

⁵⁵⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 327-329. Cette lettre, non signée, est d'un voyageur passé par Venise et Milan, qui se dirige vers Genève (où il sera du 5 au 10 septembre), et qui envoie "*mille choses à Dagincourt*".

⁵⁵⁶ A moins qu'il s'agisse de Guénépin, si celui-ci n'est rentré en France qu'en 1811.

⁵⁵⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 330-334, lettre non signée datée du 15 février 1812, adressée à "*Monsieur Marin Torlonia pour remettre à Monsieur Paris*".

⁵⁵⁸ Ménager a en principe quitté Paris le 19 avril 1805 (lettre de J. Odevaere à Suvée du 18 avril 1805, *Correspondance des Directeurs*, 1984, *op. cit.*, p. 648), mais il semble n'y être arrivé qu'en septembre 1805 (lettre de Champagny à Suvée du 1^{er} octobre 1805, *ibidem*, p. 739).

⁵⁵⁹ Curieusement Vallot n'a pas signé cette pétition. S'il a reçu de Champagny l'ordre d'être à Rome avant le 1^{er} janvier 1807, sa présence n'est réellement attestée qu'à partir du 31 janvier 1807 (reconnaissance d'émargement du 10 février 1807, AAFR, carton 16, fol. 66). Peut-être Vallot était-il arrivé depuis trop peu de temps à Rome pour signer cette pétition ?

cependant utile pour eux de pouvoir consulter journellement quelques uns des plus beaux exemples de l'antiquité dont l'abord est très difficile à raison de leur volume ou de la hauteur où ils sont placés. Ils prient en conséquence Monsieur l'administrateur de vouloir bien faire mouler les fragmens antiques les plus recommandables par la beauté des profils et de l'exécution; ils s'en rapportent entièrement à ses lumières pour le choix et la quantité des objets. Ils se permettront seulement d'indiquer comme objets classiques : un chapiteau corinthien entier, quelques parties détachées prises dans différens chapiteaux, les frises des temples d'Antonin et Faustine et de Jupiter Tonnant et quelques entablemens. Les élèves espèrent d'autant plus que Monsieur l'administrateur voudra bien les faire jouir de cette faveur dont jouissent déjà les peintres et les sculpteurs que le gouvernement exige d'eux tous les ans des dessins terminés et rendus d'après les monumens antiques. Rome le 28 février 1807⁵⁶⁰ ".

Notons déjà que Ménager, quelques semaines plus tard, demandera au Camerlingue l'autorisation de relever quelques monuments dont le temple d'Antonin et Faustine⁵⁶¹, qu'il y fera des fouilles en 1809⁵⁶², et qu'il en fera l'objet de sa "Restauration". Dans l'"Etat de situation au commencement de 1807" que Pâris envoie à Champagny en mars⁵⁶³, le nouveau directeur évoque évidemment ce problème : "Il est encore un objet important qui demande l'attention du ministre. M^r. Suvée a formé dans la gallerie et les salles du palais, une collection bien précieuse de toutes de toutes les statues, des bustes, bas-reliefs, &ra en plâtres des plus beaux de ces objets qui sont dans les museums et les palais de Rome. Là les pensionnaires sans sortir du palais peuvent étudier ces belles formes, et ce beau idéal qui sert à rectifier ce qui manque à tous les modèles que présente la nature, mais cette avantage n'est que pour les peintres et les sculpteurs, et les architectes ne trouvent aucun des détails de leur art, tout aussi important à la gloire des empires et des nations : cette vérité est trop connue pour qu'on soit obligé de citer ici les monumens Egyptiens, Perses,

⁵⁶⁰ AAFR. carton 12. L'écriture est celle de Guénépin ou celle de Ménager.

⁵⁶¹ Lettre de Ménager du 14 mai 1807, ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 9, fasc. 225. Le temple de "Jupiter Tonnant" (le temple de Vespasien au Forum) figure également dans la liste des monuments pour lesquels Ménager (au nom de ses "compagni suoi, pensionati della Imperiale Reale Accademia di Francia") demande une autorisation de "misurare".

⁵⁶² Cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, pp. 181-183.

⁵⁶³ AAFR. carton 12, fol. 6 r°.

Grecs, Palmireniens et Romains, qui encore plus que les statues donnent une haute opinion des peuples qui les ont élevés.

Il serait d'autant plus important de faire mouler et placer dans un lieu particulier du palais quelques belles frises, un choix de plus beaux chapiteaux, des détails des objets trop considérables pour être moulés en totalité, tels que les beaux entablemens antiques, le piédestal de la Colonne Trajanne &^{ra}. On conserveroit ainsi ces précieux restans qui chaque année se dégradent à l'air, au point que dans peu ils seront méconnoissables, et les architectes pourront ainsi épurer leur goût en étudiant sans frais et sans déplacement des objets importans qu'ils ne peuvent que difficilement appercevoir à la hauteur où ils sont placées : on pourroit destiner à cette petite collection le portique qui est au bout du jardin, et la pièce attenante dont on joint ici le plan, et après y avoir fait les réparations indispensables (B.) cette collection compléteroit ce bel établissement consacré à l'étude des arts sous les heureux auspices de Napoléon le Grand.

(B.) Le lieu que l'on propose ici est actuellement sans emploi, par la raison que étant sous une terrasse, qui a le plus grand besoin de réparation, les eaux pluviales pénétrant la voûte et y répandant [sic] une grande humidité, il faudroit donc de toute manière travailler à mettre la terrasse en bon état, chose urgente quand même le lieu continueroit à rester sans destination. Si l'on se demandoit pourquoi l'on n'a pas fait pour les architectes ce que l'on sollicite ici, on en trouvera une cause dans la qualité des directeurs qui étant toujours des peintres connoissant peu le besoin d'un art qui leur est en quelque sorte étranger. On pourroit former graduellement cette collection en lui destinant pendant quelques années une somme qui ne pourroit être employée qu'à cela".

Le projet, comme la manière dont Pâris rappelle implicitement qu'il est le premier directeur à être architecte, sont clairs. Les architectes veulent profiter des mêmes avantages que les peintres et les sculpteurs. Le plan qu'évoque Pâris, nous le connaissons en substance par un dessin de Dédeban, daté de 1809⁵⁶⁴, comprenant une vue de cette galerie, un plan justement et deux coupes [fig. 353]. Les inscriptions qui figurent dans le dessin en font foi : "Vue d'une partie de la galerie d'architecture projetée dans le lieu destiné à cet usage par M^r. Paris pendant qu'il étoit directeur par interim de l'Académie des Beaux-Arts de France à Rome" et "Plan

⁵⁶⁴ Musée des Beaux-Arts de Besançon, inv. D. 3299 (M.-L. Cornillot, 1957, n° 21).

d'une loge destinée à former la galerie d'architecture. Elle est située à l'extrémité, et sous la terrasse du jardin [il s'agit du Bosco] de la Villa Médicis à Rome".

Dans la vue de Dédeban nous reconnaissons notamment le chapiteau corinthien du temple d'Antonin et Faustine. Nous pouvons également noter la présence, au premier plan, sur un chapiteau ionique, du buste de Pâris encore aujourd'hui conservé à la villa Médicis⁵⁶⁵.

Mais, pour des problèmes financiers que nous avons déjà présentés, rien ne se fit, malgré les efforts de Pâris. Nous retrouvons ce problème dans les *"Observations sur l'école française des arts à Rome"* que Pâris rédige au moment où il quitte la direction de l'Académie⁵⁶⁶. *"Mr. Suvée a formé une collection bien précieuse pour l'étude des peintres et des sculpteurs de toutes les natures, bas-reliefs et bustes antiques, moulés sur les originaux, mais ce directeur n'a rien fait pour les architectes. Il seroit extrêmement utile de leur composer aussi une petite suite des plus beaux détails moulés sur les monumens, dans le lieu indiqué dans une lettre écrite au ministre le 18 avril⁵⁶⁷. Cela seroit d'autant plus précieux que les originaux se dégradent journellement, avec une rapidité affligeante. On pourroit y consacrer une petite somme pendant quelques années. Et ce bien s'opéreroit ainsi d'une manière qui ne seroit pas onéreuse ! Pourquoi ce qui intéresse l'architecture seroit-il négligé ? Ce bel art ne contribue-t-il pas autant que les autres à l'illustration des siècles et des empires ? Quoique l'ère de Dioclétien soit marqué par des victoires glorieuses, l'histoire ne la regarde pas moins comme le commencement des siècles de barbarie par la décadence de l'architecture dont les monumens de ce prince⁵⁶⁸ font foi !"*

De l'idée de quelques pensionnaires architectes et de Pâris, il n'est resté que le dessin de Dédeban.

Parmi les traces que nous avons de l'attention que Pâris porte aux pensionnaires et à leur travail, notons aussi le soin qu'il attache à la bibliothèque qui alors se constitue. Nous trouvons dans les papiers de sa gestion la minute incomplète de la note suivante adressée à un libraire

⁵⁶⁵ L'autre buste, que l'on aperçoit à l'autre extrémité de la loge (à droite en entrant) semble être celui de Suvée.

⁵⁶⁶ AAFR. carton 12, fol. 108-109, copie du document envoyé à Crétet.

⁵⁶⁷ Nous n'avons trouvé trace ni de cette lettre ni de la minute.

⁵⁶⁸ Il s'agit évidemment des thermes de Dioclétien à Rome et du palais de Spalato (Split).

romain le 19 juin 1807⁵⁶⁹: "*Lorsque j'ai fait entrer les Mémoires Encyclopediques [de Guattani] dans notre marché d'hier avec le Vasari [les Vite certainement], j'ai cru, Monsieur, qu'ils étoient complets, au moins jusqu'au 1^{er} janvier dernier*⁵⁷⁰. Au lieu de cela il manque beaucoup de feuilles et peut-être aussi des gravures. Le 1^{er} volume n'a aucun titre, et depuis la page 72 jusqu'à 81 exclusivement, il se trouve incomplet".

A titre plus anecdotique notons que Pâris a peut-être aidé Angelo Uggeri, abbé milanais et amateur d'architecture antique, à rédiger le titre, français, de son supplément aux *Journées Pittoresques de Rome Ancienne* parues en 1800. En effet une feuille manuscrite de la main de Pâris comporte trois titres différents⁵⁷¹, émaillés de ratures, ce qui évoque inmanquablement une recherche et des hésitations. Voici ces trois versions :

- "*Vues des édifices antiques de Rome dessinées d'après nature en 1806 et 1807 ["qui" rayé] composant le Supplément des Journées Pittoresques. [mot illisible] d'Edifices antiques qui complètent la suite [mot rayé] publiée en"*;

- "*Edifices antiques [mot rayé] dont la jouissance a été rendue aux amateurs de l'antiquité par la magnificence de Pie VII, qui les a fait dégager des terres qui les déroboient à la vue et [mot rayé] environner d'une enceinte"*;

- "*Edifices antiques que Pie VII actuellement règnant a fait dégager des terres qui en cachoient une partie et que sa magnificence a rendu aux amateurs de l'antiquité au moyen des enceintes renforcées dont il les a fait environner"*.

Deux fragments de titre ("*enterrés en partie dans le sol actuel de Rome, et qui en ont été dégagés par les ordres de Pie VII*" et "*Edifices antiques que Pie VII actuellement règnant*") qui figurent sur le recto de la même feuille, et qui ont été ajoutés après que Pâris y ait rédigé le brouillon d'une lettre à V. Denon daté du 5 mai 1807, indiquent que ces essais de titre datent du courant du mois de mai (après le 5).

L'ouvrage d'Uggeri en question est repérable : il s'agit évidemment du *Supplément aux Journées pittoresques des édifices antiques de Rome* publié par livraisons entre 1808 et 1814. Mais les titres rédigés par Pâris,

⁵⁶⁹ AAFR. carton 12, fol. 99 v°.

⁵⁷⁰ Il s'agit des tomes I, 1806 (pour 1805) et II, 1807 (pour 1806).

⁵⁷¹ AAFR. carton 12, fol. 101 v°.

évoquant des travaux de dégagement effectués autour de certains monuments, indiquent que les édifices initialement concernés devaient être les arcs de Septime-Sévère et de Constantin, effectivement fouillés et restaurés vers 1805-1806, par T. Zappati et G. Petri⁵⁷², éventuellement le Colisée et les temples de *San Nicola in Carcere*. Tous ces édifices sont présents dans le *Supplément*⁵⁷³, en compagnie d'autres, fouillés durant l'occupation napoléonienne⁵⁷⁴.

Nous avons un indice pour expliquer les relations entretenues par Uggeri avec Pâris. Justement à propos de monuments présents dans le *Supplément*: les trois temples du *Forum Holitorium*., Uggeri note qu'un "dotto Architetto"⁵⁷⁵ incline à croire que le temple du milieu est d'ordre corinthien alors que lui le suppose (à raison juste d'ailleurs⁵⁷⁶) d'ordre ionique. Cet architecte savant n'est autre que Pâris puisque nous savons, par ailleurs, que ce dernier a cru un certain temps qu'il était effectivement d'ordre corinthien⁵⁷⁷.

Ce service éventuellement rendu par Pâris à Uggeri est cependant curieux, car en 1806 Pâris avait déjà acquis l'ouvrage de C.-L. Bianconi et C. Fea, *Descrizione dei circhi*, (Roma, 1789), illustré par Uggeri⁵⁷⁸, dans lequel Fea accuse Pâris d'avoir donné, en 1773-1774, de mauvais relevés du "Cirque de Caracalla" à Bianconi.

La fin de sa gestion

Pâris, qui n'a accepté l'intérim du directorat de l'Académie qu'en espérant qu'il serait bref, au fil des mois s'impatiente. Guillon-Lethière a été choisi pour lui succéder le 23 avril 1807⁵⁷⁹, mais nous avons vu que, dans sa lettre du 8 août 1807 à Champagny⁵⁸⁰, il commence à se plaindre

⁵⁷² Cf. dossiers sur ces fouilles dans ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 2.

⁵⁷³ Respectivement pl. X, XI, VIII et XIII.

⁵⁷⁴ Notamment le "Temple de Jupiter Tonnant" (pl. II) et le portique d'Octavie (pl. XII).

⁵⁷⁵ *Supplément*, *op. cit.*, p. 60.

⁵⁷⁶ Cf. Volume III le chapitre consacré à ces trois temples.

⁵⁷⁷ Cf. Volume III.

⁵⁷⁸ Cf. BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, fol. 25.

⁵⁷⁹ Copie du décret du 23 avril 1807 (signé par Napoléon au camp de Finckenstein) dans AN. F²¹ 612. Dans le même dossier figurent différents documents qui permettent de reconstituer les conditions dans lesquelles Lethière a été choisi.

⁵⁸⁰ Cf. *supra*. Pâris a appris de Champagny, par sa lettre du 4 juillet 1807, que Lethière "fait les dispositions nécessaires pour se rendre à sa destination" (AAFR. carton 12, fol. 117 r°).

du retard de l'arrivée de Lethière, même s'il en comprend les circonstances. A la fin de la même lettre, il revient sur ce problème : *"J'avois déjà prévenu Mr. Lethière que je devois partir pour Naples le 1^{er}. d'octobre. Comme c'est pour y prendre des bains de vapeurs naturelles aux Etuves de Tritoli⁵⁸¹, je ne puis différer davantage. J'espère Monseigneur que V. Ex. voudra bien m'excuser de considérer que l'interim dont je me suis chargé ne devoit durer que trois mois, et qu'il aura été de huit mois à cette époque"*⁵⁸².

Lethière arrive enfin à Rome le 19 septembre 1807. Pâris peut alors faire le bilan de son directorat par intérim. Le 2 octobre il écrit à Crétet, juste avant son départ pour Naples. *"Le 19 du mois dernier, l'arrivée de Mr. Lethière a mis fin à ma gestion. Comme il ne restoit que des dépenses journalières à faire pour terminer le mois, nous avons pensé qu'il étoit plus commode pour la comptabilité que le nouveau directeur ne commence son administration qu'avec les fonds mensuels d'octobre, en conséquence je suis resté chargé de cette partie, jusques et compris le 30 septembre; ainsi le compte que j'ai l'honneur d'adresser ci-joint accompagné de toutes les pièces justificatives à Votre Excellence, va jusqu'au 1^{er} octobre. Je ne m'étois chargé de cet intérim que pour trois mois, il en a duré bien près de huit et de plus il a retardé d'une année mon retour en France; malgré cela je m'applaudis d'avoir pu être utile dans une circonstance, la seule peut-être, où l'état de ma santé ait pu me permettre de l'être encore.*

J'ai demandé à Votre Excellence la permission de lui présenter quelques vuës sur cet établissement. Les principales étoient en rapport à l'économie, mais Mr. Lethière est tellement animé de l'esprit nécessaire pour l'opérer, qu'à cet égard tout ce que j'avois à dire seroit superflu. Je me bornerai donc à quelques observations sur ce qui concerne les bâtimens et les pensionnaires. Je les joins ici sur une feuille particulière.

Je supplie Votre Excellence de vouloir bien me faire accuser le plutôt possible, la réception de ce compte, et de ses pièces justificatives. Je ne suis pas certain du tems que je passerai encore à Rome, et si l'on avoit quelques éclaircissemens à demander, je serois plus à portée d'y répondre

⁵⁸¹ Les "Etuves de Tritoli", à Baïes, Pâris les avait découvertes en 1774 (cf. Volume I. 1, p. 94). Notons que dans le récit de son voyage à Naples d'octobre 1807 Pâris ne parle plus de ces "Etuves de Tritoli".

⁵⁸² L'arrivée de Lethière est prévue pour septembre 1807.

d'une manière satisfaisante sur le lieu même que lorsque je serois retourné en France"⁵⁸³.

On aura noté qu'alors Pâris justifie son acceptation du directorat de l'Académie par son souhait d'être encore utile. Il est imaginable que pour notre architecte, qui en 1793 a pour ainsi dire abandonné son métier, retrouver une occupation en rapport avec son art devait être agréable.

Le 2 octobre Pâris envoie donc à Crétet : le "*Compte que rend à S. E. le Ministre de l'Intérieur le Directeur par intérim de l'Ecole Impériale Française des Beaux-Arts à Rome, des recettes, dépenses par lui faites pour le service de l'Ecole depuis le 10 février jusqu'au 1^{er} octobre 1807*"⁵⁸⁴, le "*Compte de la retenue faite sur le traitement des pensionnaires de l'Ecole Impériale Française des Beaux-Arts à Rome, telle que le Directeur par intérim, qui a remplacé Mr. Suvée le 10 février 1807, l'a remis à Mr. Lethiers nouveau Directeur, entré en fonction le 1^{er} octobre de la même année*"⁵⁸⁵ et les "*Observations sur l'Ecole française des Arts à Rome que le Directeur par intérim qui a administré cet établissement depuis le 10 février jusqu'au 1^{er} octobre 1807 a l'honneur de soumettre à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur*"⁵⁸⁶.

Voici ces "*Observations*" : "*La situation du palais de France dans un lieu isolé et un des plus élevés de Rome en rend l'entretien dispendieux. La terrasse qui est devant le palais, est ainsi que le jardin, une promenade publique qui exige des soins et de la dépense. Il n'y a pas un coup de vent qui n'endommage plus ou moins les toitures, les gouthières et les vitres : les conduites des eaux forment encore un article d'entretien très cher. Ces objets là exigent l'attention et la prudence du directeur : de la négligence ou une économie mal entendue, en rendroit la réparation difficile et couteuse.*

Un objet important pour la sureté personnelle des pensionnaires c'est de consolider le balcon extérieur, nécessaire pour parvenir aux logemens des peintres pratiqués sur la galerie du palais élevé de 40 ou 50 pieds au dessus du jardin de la Trinité du Mont sur un longueur d'environ 120 pieds; il n'est porté que sur des buots de solive scellés dans le mur et

⁵⁸³ Copie (l'écriture n'est pas celle de Pâris, et la signature est copiée) de la lettre de Pâris à Crétet du 2 octobre 1807, AAFR. carton 12, fol. v^o-r^o.

⁵⁸⁴ Minute dans BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 11-14.

⁵⁸⁵ Copie ou minute de la main d'un secrétaire, mais signés par Pâris, AAFR. carton 12, fol. 104-105.

⁵⁸⁶ Copie dans AAFR. carton 12, fol. 108-109, et minute ("*Quelques réflexions sur l'Ecole de France pour les Arts établie à Rome*") dans BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 3-6. Cf. aussi H. Lapauze, 1924, pp. 76-78.

espacés de 6 à 7 pieds. Nécessairement découvert pour ne pas oter le jour aux logemens auxquels il conduit, son carreau est sans cesse dégradé par la pluie qui peut être a déjà endommagé les solives qui le portent. Lorsqu'elles ne pourront plus résister au poid, époque impossible à déterminer, elles fondront tout à coup sur les malheureux qui s'y trouveront alors ... Cette idée fait frémir ! En qualité d'architecte, le directeur par intérim croit sa conscience intéressée à avertir du danger. Cette réparation qui ne peut s'opérer qu'en substituant le fer au bois (l'appui même est en bois) pourra couter autour de 500 piastres [2 750 francs]; mais cette dépense indispensable ne doit pas arrêter si l'on considère les accidens cruels qu'elle doit procurer⁵⁸⁷.

Le palais de l'Académie malgré sa grande masse, présente peu de ressources pour les logemens : c'est un motif au moins pour ne pas y mettre plus de pensionnaires qu'il n'est utile à la nation d'y entretenir. Depuis le retablissement de l'Ecole on y a introduit un genre d'artiste, très intéressant sans nulle doute, mais qui y sont déplacés : on parle ici des compositeurs de musique. De l'aveu de tous ceux qui cultivent ce bel art, Rome n'est pas le lieu convenable pour l'étudier : Naples, Venise, en sont les lycées. Soit préjugé contracté à l'Ecole de Paris, soit raison, nos jeunes compositeurs s'ennuyent à Rome, ils ne peuvent y faire de progrès. D'ailleurs pourquoi sont-ils dans le palais de l'Académie ? Le directeur est-il qualifié pour surveiller leurs études ? Dans l'état actuel ils y causent de l'embarras, et y sont mal eux mêmes. La situation écartée et l'ordre nécessaire à l'établissement s'opposant aux absences nocturnes qu'ils devroient faire pour entendre de la musique, soit dans les assemblées particulières, soit dans les spectacles qui dans cette ville sont peu intéressans et mal entretenus. Ne vaudroit-il pas mieux donner à ces artistes une somme sufisante et annuelles qui les mit en état d'aller puiser l'art à ses véritables sources.

Comme les sciences, les arts se prêtent un appui mutuel, mais c'est lorsque leurs rapports ne sont pas trop éloignés. D'après le sentiment des personnes éclairées, au lieu de musiciens, ce seroit des peintres de paÿsages qu'il faudroit admettre dans cette Ecole. Ce paÿs est un des plus riches en sites variés et piquans. Le climat y donne à la couleur une vigueur et un éclat dont a peu d'idée dans les paÿs septentrionaux, tandis que l'air toujours un peu chargé de vapeurs produit pour la perspective aérienne des effets surs et décidés. Les fabriques et les ruines les plus

⁵⁸⁷ Suit un passage cité plus haut.

majestueuses s'y mêlent aux plus belles productions spontanées de la nature pour composer les paysages du stile le plus grand et le plus noble ! Où Claude Lorrain, Poussin, Quaspre [sic⁵⁸⁸], Salvator Rose, se sont-ils formés dans cette branche si aimable et si intéressante de la peinture, si ce n'est à Rome, et dans ses environs ? Lorsque de jeunes peintres de ce genre étudieront avec les autres dans cette Ecole, ils apprendront d'eux à soigner davantage dans leurs productions la partie de la figure dans laquelle rarement ils sont assés formés; et leur exemple excitera les peintres d'histoire à se former assés dans la partie du paysage pour ne pas les traiter trop en accessoire lorsqu'il entre dans leur composition. Cette réunion seroit même utile aux architectes, en les mettant à porté de concevoir des idées agréables ou pittoresques pour les jardins. Ainsi dans cet établissement consacré originiairement à l'étude des arts qui ont le dessin pour base, tout concourroit à une perfection générale qui est le but que la sagesse du gouvernement s'est proposé en la formant".

Par le même courrier sans doute, part pour Paris une lettre de Lethière datée du 2 octobre elle aussi⁵⁸⁹, dans laquelle le nouveau directeur appuie les "observations" de Pâris : *"Monsieur Paris qui a rempli par intérim la place de directeur depuis la mort de monsieur Suvée, a administré l'école avec cette sagesse toujours accompagnée de l'ordre et de la prévoyance. C'est donc avec confiance que j'ai l'honneur de supplier Votre Excellence d'accorder à ses représentations toute l'attention qu'elles méritent. C'est en suivant avec une exactitude scrupuleuse cette marche tracée par l'expérience et les lumières que j'ai l'espoir de mériter l'estime de votre excellence".*

Lethière reviendra sur les représentations de Pâris dans une lettre datant probablement de la fin du mois de novembre⁵⁹⁰. *"Dans les différents rapports de monsieur Paris il a représenté l'insuffisance des traitemens de 6 000 francs accordés chaque mois pour le service de l'Académie. Il a donné un aperçu de l'énorme différence des dépenses actuelles considérablement augmentés par le nombre des pensionnaires".*

⁵⁸⁸ Il pourrait s'agir de Gaspard Dughet.

⁵⁸⁹ AAFR. carton 13, fol. 127.

⁵⁹⁰ Minute d'une lettre à Crétet (AAFR. carton 13, fol. 128) datable par le fait qu'elle est postérieure à l'arrivée à Rome de E. Lorimier (Lorimier est arrivé à Rome le 9 novembre 1807, cf. *infra*).

Mais, malgré l'insistance de Lethière, les peintres paysagistes ne formeront jamais une section de l'Académie. Cependant une passerelle métallique sera effectivement construite⁵⁹¹.

La gestion de Pâris ne s'arrête pas tout à fait le 2 octobre 1807. Il y a d'une part des affaires qui restent à régler, et que Pâris connaît évidemment mieux que Lethière, il y a d'autre part l'assistance que Pâris continue à apporter au nouveau directeur, notamment durant le séjour de notre architecte à Paris en mai 1809.

Pâris qui reste en relation étroite avec Crétet à cause de sa mission relative aux "Antiquités Borghèse"⁵⁹², reçoit en février 1808 une lettre élogieuse du ministre de l'Intérieur : *"Je ne puis que vous témoigner, Monsieur, toute ma satisfaction des soins que vous avez donnés à l'Académie pendant votre direction. J'espère trouver l'occasion de vous dédommager des peines et des sacrifices qu'elle vous a occasionnée [...]"*⁵⁹³.

En décembre 1808 les comptes de sa gestion ne sont pas encore tout à fait appurés, comme en témoigne une lettre écrite par Pâris (elle est de la main de l'architecte)⁵⁹⁴ mais censée être écrite par Lethière : *"Mr. Pâris m'a communiqué une lettre de V. E. en date du 9 novembre dernier où il est dit relativement à un excédent de la dépense sur la recette résultante de son compte de 1807, "J'y ai remarqué que Mr. Lethière n'y a pas rapporté l'excédent de dépense du compte précédent, c'est-à-dire depuis le 10 février jusqu'au 1^{er} octobre 1807; veuillez bien Monsieur l'engager à me faire [Crétet s'adresse à Pâris] connoître la cause de cette omission en m'envoyant une double expédition de son compte". J'ai l'honneur de vous observer, Monseigneur, que cet excédent est porté dans mon compte des trois derniers mois de 1807, payé, artiste. Seulement le copiste, je ne sais pourquoi, a mis 7 piastres au lieu de 6, 92, différence de 7 bajochi seulement. J'ignorois qu'il fut nécessaire d'envoyer à V. E. un double de chaque compte. Je joins ici celui [qui] m'est demandé, et j'en ferai autant d'orénavant pour tous ceux que j'aurai l'honneur de vous rendre.*

⁵⁹¹ Nous ignorons à quel moment, l'étude de la villa Médicis, pour le XIX^e siècle, restant à effectuer. Nous verrons néanmoins que Pâris reviendra plus tard sur ce problème.

⁵⁹² Cf. *infra*.

⁵⁹³ Lettre du 25 février 1808, citée *supra*.

⁵⁹⁴ Minute datée du 14 décembre 1808, non signée, AAFR. carton 13, fol. 146.

Je vous prie, Monseigneur, de me faire connoître si c'est à moi à payer un excédent de la dépense sur la recette du compte de 1806 du à Mad^e. Suvée et qui se monte à 183,32 d'après l'arrêté de V. E. ainsi qu'un autre de 14,44 du à M^r. Paris d'après un semblable arrêté, pour sa gestion de 1807. Quelque juste que soit la demande que ce dernier m'en a fait, comme cela compose une somme de 197,76, je serois embarassé si je devois la prendre sur les fonds mensuels de l'Ecole". Cette lettre, outre qu'elle ne manque pas de piquant puisque Pâris y parle de lui-même à la troisième personne, nous apprend qu'il a certainement perçu 14, 44 piastres, soit environ 80 francs, nous ne savons pas à quel titre précis. Elle nous apprend également que madame Suvée a finalement touché 1 026 francs, au moins. Elle nous apprend surtout que Pâris était apparemment plus habile que Lethière à tenir des comptes et à en fournir des explications.

Quelques jours après le départ de Pâris pour la France (il a quitté Rome le 16 avril 1809), Lethière lui écrit à Paris⁵⁹⁵ où il doit arriver bientôt (il arrivera le dimanche précédant le 12 mai), pour lui demander de plaider, auprès du ministre de l'Intérieur, la défense d'une idée qu'il vient d'avoir : retarder d'une année l'arrivée à Rome des artistes, futurs pensionnaires, qui viennent d'obtenir le Grand Prix, car à la villa les logements et les ateliers manquent. Il lui apprend que le graveur Meulemeester a obtenu "*la nourriture à la pension*" et Odevaere une année de prolongation. La lettre s'achève en des termes touchants : "*Recevez, je vous prie Monsieur, l'assurance du plus fervent attachement et des vœux que je forme avec tous ceux qui vous connoissent pour votre bonheur et votre santé sans laquelle on n'est jamais complètement heureux. La transition du midi au nord exige des ménagements particuliers. Ma femme vous présente ses civilités, mon ami M. Allais⁵⁹⁶ et mon intéressante élève [Hortense Lescot] vous assurent de leur respect. Ayez la bonté de me donner de vos nouvelles le plutot qu'il vous sera possible [...]*".

Dès son arrivée à Paris, Pâris s'empresse d'écrire à Lethière avant même d'avoir reçu sa lettre⁵⁹⁷. Il vient de visiter un certain nombre de connaissances communes, ou nouvelles pour lui. "*J'ai vu le même jour [le*

⁵⁹⁵ Minute de la lettre de Lethière à Pâris du 22 avril 1809, AAFR. carton 12, fol. 47.

⁵⁹⁶ Guillaume Allais, secrétaire de l'Académie.

⁵⁹⁷ Lettre de Pâris à Lethière du 12 mai 1809, AAFR. carton 14, fol. 177-178.

dimanche précédant le 12 mai] les parents de votre aimable pupille [Hortense Lescot] qui m'ont accablé de marques d'intérêt et d'amitié; malgré ma répugnance à dîner en ville je n'ai pu refuser leurs honnêtetés présentées de si bonne grâce et j'irai y dîner un de ces jours. Je vous prie de me rappeler aux souvenirs de leur très charmante fille. Madame Lescaut [Lescot] m'a remis le paquet contenant le tableau de situation de votre Académie, et j'en ferai usage en présentant cet objet particulier au Ministre; une lettre de Mr. Odevaere qui m'apprend le succès de sa demande et l'arrivée du brevet du bon Meulemeester. Je leur en fais à tout deux mon sincère compliment [...]. J'apprendrai avec un grand plaisir de bonnes nouvelles de vous, Monsieur, ainsi que de madame Lethière, de Mr. votre fils et de tous vos aimables pensionnaires. Je vous prie de permettre qu'ils trouvent ici l'assurance de mon inviolable attachement en attendant que j'ai l'honneur de leur écrire pour les remercier de toutes les marques d'intérêt et d'amitié dont ils m'ont comblé ! [...] J'ai vu également l'intéressante famille de Mr. Thiollier⁵⁹⁸. [...] Veuillez je vous prie, Monsieur, présenter mon respect à madame Lethière et mes salutations à Mr. Halais [Allais] dont on m'a demandé des nouvelles dans la famille de Melle Lescaut [Lescot] à qui je présente les assurances de mon respectueux attachement. [...] Mille compliment à Mr. Dupaty. J'ai fait donner de ses nouvelles à sa respectable Maman dès le jour de mon arrivée. J'espère la voir demain. Dîtes aussi, je vous prie bien des choses pour moi au bon Ottaviani. Mr. et Ma^d. Lefavre⁵⁹⁹ me chargent de les rappeler à votre souvenir et à celui de madame Lethière. Les parens de Mr. Giraud⁶⁰⁰ m'ont cherché. Je les ai cherché de mon côté sans que nous ayons encore pu nous joindre [...]"

La lettre de Lethière arrive finalement le 22 avril, et Pâris peut y répondre le 21 mai⁶⁰¹. "J'ai écrit au Ministre [Crétet] pour lui rappeler qu'il étoit nécessaire qu'il donna des ordres et des fonds pour faire les rampes de vos deux escaliers depuis l'endroit où elles cessent jusqu'au haut; pour la reconstruction du grand balcon extérieur qui conduit aux logemens des peintres sur le jardin de la Trinité du Mont; ces deux objets étant nécessaires pour éviter les accidents que l'on regretteroit trop tard

⁵⁹⁸ Nicolas Tiolier, pensionnaire graveur.

⁵⁹⁹ Il s'agit de Lefavre fils cadet et de sa femme.

⁶⁰⁰ Pierre Giraud, pensionnaire sculpteur.

⁶⁰¹ Lettre de Pâris à Lethière du 21 mai 1809, AAFR. carton 14, fol. 151.

de n'avoir pas prévenu si par malheur ils arrivoient. Je lui ai rappelé le petit muséum d'architecture [...]; enfin je lui ai représenté [qu'on ne peut ?⁶⁰²] avoir beaucoup de dépense et peu d'argent : Je lui ai dit toutes ces choses de vive voix encore⁶⁰³ : je ne sçais si cela se produira. Sa santé n'est pas bonne : il souffre et parle peu. J'ai reçu depuis une lettre de vous, Monsieur, qui auroit dû accompagner le premier envoi et j'approuve les propositions que vous me dites lui avoir faites : s'il vous donne plus de pensionnaires que vous n'avez de place pour les loger, il faut qu'il vous donne de nouveaux moyens, il n'y a pas de milieu ! J'ai vu Mr. Denon à qui je n'ai pu remettre les dessins que vous lui destinés⁶⁰⁴, la caisse qui les contient n'étant pas encore arrivée. Je partirai après demain pour la Normandie, mais je reviendrai dans six semaines, cette caisse alors sera arrivée, mais Mr. Denon qui est parti hier pour aller à Vienne ne sera pas alors à Paris. Je remettrai ces dessins à Mr. La Vallée et je lui ferai une lettre pour Mr. Denon qui restera jointe à ces dessins [...] Voulés-vous bien faire agréer mon respect à Madame Lethière et à votre aimable pupille. Bien des choses également, Monsieur, à Messieurs vos fils et à Mr. Alais".

Une dernière fois, alors que Pâris est encore à Paris, Lethière s'adresse à notre architecte⁶⁰⁵. "Je vous remercie beaucoup des instances que vous avez faites de vive voix et par écrit auprès du Ministre relativement aux besoins de l'Ecole de Rome. Il est certain qu'au mois de janvier, époque où il y auroit six pensionnaires de plus, y compris le musicien de l'an passé qui est en route⁶⁰⁶, il sera impossible d'abord de les loger, et de faire face

⁶⁰² Mots restitués, le papier à cet endroit ayant été brûlé par l'encre.

⁶⁰³ Pâris a dîné chez Emmanul Crétet le 12 mai au soir.

⁶⁰⁴ Une lettre du secrétaire de V. Denon à Lethière, du 29 mai 1809 (AMN. AA 5-7), aborde ce problème : "Monsieur Denon vous remercie, Monsieur le directeur, de l'avis que vous lui donnez relativement au dessin de Michel-Ange que vous avez acquis à la vente du cardinal Valenti, et désirerait bien l'acquérir pour le musée, mais il n'a aucun fonds disponible pour ses acquisitions. Cependant, comme il présume que votre intention est de l'envoyer à Paris, il vous invite à le joindre à la fresque que vous expédirez et peut-être s'arrangera-t-il avec vous pour le joindre au précieux cabinet de dessins qu'il possède et que vous connoissez. Quant à celui de Raphaël, monsieur Denon ne trouve pas ce peintre assez classique pour désirer de posséder de lui un carton et me charge de vous remercier de la proposition que vous lui avez faite; il m'a invité de vous prévenir qu'il n'avait pas reçu les deux dessins que vous lui annoncez, et que vous devez prier monsieur Pâris de lui remettre".

⁶⁰⁵ Minute de la lettre de Lethière à Pâris, du 12 juillet 1809, adressée à Colmoulins (AAFR. carton 12, fol. 48-49). Mais Pâris séjournera à Paris jusqu'à la fin du mois de juillet, cf. *infra*.

⁶⁰⁶ Il devrait s'agir d'Auguste Blondeau.

aux dépenses que ce surcroît nécessitera". Puis Lethière décrit les travaux qu'il a dû entreprendre (réparation des aqueducs et des bains) et ceux qui restent à faire (la passerelle) et s'écrit : "*Pour l'amour des arts et des artistes, M^r. ayez la bonté de revenir sur cet objet. Vous êtes plus à portée que moi de faire valoir une raison, et vous connoissez les choses par vous même. [...] M^r. les pensionnaires, ma femme, M. Allais et ma bonne et interressante élève me chargent de vous assurer de leur respect. Tant que vous serez à Paris donnez, je vous en prie quelques momens à l'honnête famille Lescot. Je sais quel plaisir vous leur ferez ainsi qu'à leur chère enfant dont les progrès vont toujours croissant*".

Pâris et les pensionnaires architectes après son directorat

La fin du directorat de Pâris n'a évidemment pas entraîné non plus la fin de ses relations avec les pensionnaires architectes, ceux connus alors qu'il était directeur ou après.

Nous avons déjà évoqué le rôle qu'aurait pu jouer Pâris dans le choix que Guénepin fit en 1808 d'étudier les trois temples de *San Nicola in Carcere*.

Nous trouvons également une trace évidente de la collaboration entre Pâris et Ménager à propos des relevés du temple d'Antonin et Faustine. Ménager, d'avril à juin 1809, y fit effectuer des fouilles par le maçon Giuseppe Orlandi et sous la surveillance de G.-B. Ottaviani, architecte de l'Académie de France⁶⁰⁷.

La comparaison des planches de la "Restauration" (envoi de 4^{ème} année) de Ménager⁶⁰⁸ et des planches concernant le temple d'Antonin et Faustine dans les "*Etudes d'Architecture*"⁶⁰⁹ fait apparaître des similarités. La planche 1 de Ménager (plan du temple et de l'église *San Lorenzo in Miranda*) est similaire (dessins, mise en page) à la planche LIX de Pâris; la partie haute de la planche 4 de Ménager ("*coupe sur la longueur*") l'est à la planche LX de Pâris; la planche 6 de Ménager (élévation latérale "restaurée") à la planche LXI de Pâris (Pâris ajoutant des détails et des commentaires); la planche 5 de Ménager (élévation "restaurée") à la planche LXII de Pâris; cinq détails de la planche 8 de Ménager ("*Détails des fouilles et de diverses parties qui ont fourni des autorités pour la*

⁶⁰⁷ Cf. *supra*.

⁶⁰⁸ Restauration du temple d'Antonin et Faustine, Bibliothèque EBA, Recueil des envois de 4^e année, vol. 3 (*Roma Antiqua*, *op. cit.*, pp. 96-109).

⁶⁰⁹ Vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. LVIII-LXXII.

restauration du temple [...] ") aux planches LXIII ("*Coupe de la fouille [...] sur la ligne CD*" et "*Plan de la fouille [...]*"), LXIV ("*Coupe sur la ligne EF*" et "*Détails de la fouille*"), LXV ("*Elévation latérale du degré*"), et LXVI de Pâris ("*Plan d'une partie du dessous de l'entablement. Détails à vue des chapiteaux de pilastre*"); la planche 13 de Ménager à la planche LXVII de Pâris ("*Coupe de l'entablement et du chapiteau*") et la planche 10 de Ménager ("*Entablement*") à la planche LXVIII de Pâris ("*Trait exact de la corniche et de la frise*") auquel Pâris a ajouté un détail axonométrique du raccord de la corniche, de la charpente et de la cimaise de la toiture d'après un dessin de J.-N. Huyot exécuté en 1810⁶¹⁰.

La principale différence entre les relevés de Ménager et les dessins de Pâris réside dans le fait que les premiers sont lavés et que les seconds sont simplement rendus au trait.

Mais il paraît évident que Ménager, l'auteur de la fouille, est celui qui a effectué les relevés, et que Pâris s'est contenté de les copier. Ce dernier a cependant ajouté dans ses planches quelques détails (dont celui copié sur Huyot, et des détails du chapiteau corinthien d'après des dessins de Ch. Percier) et a proposé du temple une restitution différente⁶¹¹. D'ailleurs, Pâris ne s'est implicitement pas caché d'avoir utilisé les relevés de Ménager, puisque sur la planche LIX il a noté: "*A la fin de 1808, ou au commencement de 1809, Mr. Ménager, architecte pensionnaire à l'Académie de France, fit faire des fouilles indiquées sur ce plan, qui firent connoître le stylobate et les degrés qui conduisent à ce temple*". En outre, sur la planche LXIII, il est revenu sur ce point: "*Plan de la fouille faite en 1809 au Temple d'Antonin et Faustine à Rome, par Mr. Ménager architecte à l'Acad.^{ie} de France, pour chercher le stylobate et les degrés qui montoient à ce Temple. Détails inconnus jusqu'alors et qu'en effet il a retrouvé*". La référence au dessin de Huyot confirme notre conviction.

Par contre il est fort possible que Pâris ait assisté Ménager de ses conseils. Nous verrons aussi, plus loin, que Pâris a peut-être travaillé avec Guénépin au relevé des temples de *San Nicola in Carcere*, en 1807.

⁶¹⁰ "*Quoique les bas-reliefs, les médailles et les manuscrits montrent souvent cet ornement on n'en avoit pas observé les traces jusqu'ici. Cette découverte est due à Mr. Huyot, architecte Pensionnaire de l'Etat en 1810*". Il s'agit d'un dessin exécuté par Huyot pour un des ses envois de 1812 "*Restauration du temple d'Antonin et Faustine*" (P. Pinon, Fr.-X. Amprimoz, *op. cit.*, p. 392). Nous ne connaissons pas le dessin original de Huyot, mais il est probable que le dessin de Pâris en est une copie.

⁶¹¹ Nous comparerons les restitutions de Pâris et de Ménager dans le Volume III.

C'est probablement dans des conditions similaires que Pâris a collaboré avec André-Marie Chatillon (pensionnaire à partir de 1810) pour le relevé du Portique d'Octavie. Dans ses *"Etudes d'Architecture"* Pâris s'en est expliqué⁶¹²: *"Lorsqu'en 1807, j'étois rirecteur de cet établissement, je fut invité par le Gouvernement Romain à faire remblayer à Capo di Bove, une fouille qu'un pensionnaire y avoit fait faire il y avoit plusieurs années ⁶¹³: de quelle utilité pouvoit-elle être dans ce lieu ? Il n'en est pas de même de celle qu'a fait faire Mr. Ménager au temple d'Antonin et Faustine en 1809, et de celle que Mr. Chatillon a fait opérer ici [au Portique d'Octavie] en 1811. On y pouvoit faire des découvertes utiles à l'art"*. Cette dernière remarque confirme en quelque sorte le rôle de conseiller que Pâris a pu jouer pour Ménager et Chatillon. Dans une autre planche⁶¹⁴ Pâris précise la nature de la découverte de Chatillon : *"Base corinthienne combinée avec une sorte de piédestal probablement pour élever les colonnes qui sont de plusieurs [illisible] à une hauteur donnée. Cette base est restée inconnues jusqu'en 1813 qu'elle a été découverte par Mr. Chatillon architecte pensionnaire de l'Académie de France dans une fouille faite dans cette intention"*. Chatillon a effectué en 1811 un envoi de 1^{ère} année comportant une étude du portique d'Octavie et, en 1814, il aurait dû rendre une "Restauration" du même monument (envoi jamais rendu)⁶¹⁵. Aussi est-il difficile de choisir laquelle des deux dates données par Pâris -1811 et 1813- est celle où la fouille a été effectuée par Chatillon. Peut-être, d'ailleurs, ce dernier a-t-il fait fouiller à deux reprises la base du

⁶¹² Vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. XXIX. Nous avons déjà cité ce texte *supra*.

⁶¹³ La correspondance des directeurs (AAFR) contient deux documents attestant qu'il s'agit d'une fouille exécutée par Augustin Grandjean de Montigny (pensionnaire à Rome novembre 1801 à septembre 1805) vers 1803-1804.

Une lettre non datée (carton 12, fol. 54), adressée à A. Canova, Ispettore delle Belle Arti, est ainsi tournée : *"M'étant occupé de restaurer le monument sépulcral de Cecilia Metella et désirant avoir le plus de lumière possible sur ce qu'il a pu être à son origine, je vous prie de vouloir bien m'accorder la permission de faire une fouille au bas de ce monument afin d'obtenir [sic] le résultat le plus satisfaisant que je pourrais. Je suis avec la plus parfaite estime, Grandjean pensionnaire de l'école française des beaux arts à Rome"*. Notons que cette fouille est la première effectuée par un pensionnaire au XIX^e siècle.

Dans le *"Compte rendu au Ministre de l'Intérieur le 1^{er} octobre 1807 par le Directeur par interim [...]"* (carton 12, fol. ??) Pâris note : *"5 f. 20 [...] pour remplir (sur la demande du gouvernement) une fouille que Mr. Suvée avoit fait faire au tombeau de Cecilia Metella afin de faciliter à un architecte pensionnaire la restauration de ce monument"*.

Nous avons déjà, d'ailleurs, évoqué cette fouille de Grandjean de Montigny, *supra*.

⁶¹⁴ Vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. XXXII.

⁶¹⁵ P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, p. 397.

monument ?

Notons également qu'en 1810 Filippo-Aurelio Visconti avait demandé à la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains que le portique d'Octavie soit dégagé et restauré. G. Valadier avait établi, le 27 février 1810 un devis des travaux s'élevant à 15 194 francs⁶¹⁶. Dans le rapport accompagnant le devis, adressé à J. De Gérando, membre de la Consulte, Valadier mentionne "*il curioso, ed interessante piedestallo sotto le basi delle colonne*", ce qui incite paradoxalement à penser que les bases des colonnes étaient connues avant les fouilles de Chatillon. La découverte de Chatillon est-elle donc réellement inédite ? Notons enfin qu'un autre rapport, non signé, et devant dater de 1809, déjà proposait à De Gérando de faire dégager le portique d'Octavie⁶¹⁷. Remarquons pour conclure que l'administration napoléonienne n'entreprit jamais les fouilles prévues au portique d'Octavie⁶¹⁸.

Huyot, qui en 1808 (pour 1809) avait déjà envoyé une "restauration" du portique d'Octavie lui aussi⁶¹⁹, fit partie des pensionnaires auxquels Pâris s'intéressa. Ce dernier nous a laissé un court récit d'une excursion qu'il fit à Palestrina avec trois pensionnaires.

"En 1807, me trouvant accidentellement Directeur de l'Académie de France⁶²⁰, je retournai à Palestrine⁶²¹ et j'y conduisis trois architectes pensionnaires dont un étoit Mr. Huyot. Toujours rempli du désir de faire connoître ce temple de la Fortune si intéressant, mais étant trop âgé et d'une trop mauvaise santé pour entreprendre moi-même ce travail, je proposai à Mr. Huyot de prendre cette ruine pour sujet de la Restauration que chaque pensionnaire devoit au Gouvernement, et pour le déterminer, je lui promis de lui tenir compagnie à Palestrine pendant tout le temps qu'il emploiroit à son opération. La proposition ayant été acceptée, nous y

⁶¹⁶ AN. F^{1e} 156.

⁶¹⁷ AN. F^{1e} 148. "*Portique d'Ottavia. Ce portique aussi on peut améliorer en son aspect pour la trop grande quantité de bâtiments modernes qu'il a dessus*".

⁶¹⁸ Dans le cadre de recherches entreprises sur les fouilles napoléoniennes à Rome nous avons dépouillé l'essentiel des documents conservés à Paris (AN) ou à Rome (ASR), sans rencontrer la trace de tels travaux.

⁶¹⁹ Cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, p. 397.

⁶²⁰ "*Etudes d'Architecture*", vol.II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. I. Ce texte a été rédigé à Besançon, en 1817-1818.

⁶²¹ Pâris était déjà allé à Palestrina en 1774, cf. Volume I. 1.

avons passé un mois l'année suivante et ce plan⁶²² est le produit des recherches et découvertes qui ont été faites pendant ce temps. J'ai, ainsi que je l'ai dit plus haut, copié ce plan, l'élévation de l'état actuel et la coupe. J'avois commencé le plan restauré, mais comme il a dû être envoyé à l'Institut avant que je l'eusse terminé, cela m'a conduit à rétablir suivant mon opinion quelques parties sur lesquelles je ne pensois pas comme M^r. Huyot".

Ce texte appelle quelques commentaires. D'abord Pâris se trompe certainement de date. Huyot n'est arrivé à Rome qu'en décembre 1807 ou janvier 1808, à une époque où d'ailleurs Pâris n'était plus directeur. L'excursion à Palestrina n'a donc pu avoir lieu qu'au printemps 1808 au plus tôt. D'ailleurs, il ne s'agit peut-être pas d'une erreur, la date de 1807 pouvant se rapporter au moment où Paris est devenu directeur de l'Académie, le voyage étant consécutif au fait que Pâris y a connu les jeunes architectes pensionnaires. Quant aux deux autres pensionnaires qui y participèrent, il peut s'agir de Bury, de Dédeban, de Guénepin, de Ménager ou de Vallot. Pâris étant plus particulièrement lié à Guénepin et Vallot, nous pouvons avancer l'hypothèse qu'il s'agissait de ces deux pensionnaires là.

Pour situer le séjour d'un mois à Palestrina, théoriquement en 1809, puisqu'il aurait eu lieu un an après l'excursion de 1808, un autre problème se pose. Pâris a quitté Rome le 16 avril 1809, et dans les mois qui précèdent il a été fort occupé à régler les derniers problèmes posés par le départ du second convoi des "Antiquités Borghèse". Mais il faut croire que la mémoire de Pâris s'était émoussée quand il a écrit en 1817-1818. Car nous savons par une de ses lettres à J.-Fr. Bégouen, du 31 octobre 1811⁶²³, qu'il revenait alors de Palestrina : "*[...] je suis allé me débarrasser de l'été à Palestrine [...]. J'y ai passé un mois entier*". Et comme dans cette même lettre Pâris explique qu'il y soit allé, malgré l'inconfort du lieu, à cause du grand intérêt des ruines antiques qui s'y trouvent, aucun doute n'est plus permis. D'ailleurs nous savons par des papiers de Huyot⁶²⁴ que celui-ci effectua son premier séjour de travail à Palestrina du 1^{er} et au 25 octobre

⁶²² Ce texte de Pâris accompagne le plan de l'état actuel du temple de la Fortune Préneste.

⁶²³ AN. 442 AP. liasse 1, III, 3, lettre transcrite en "Annexe", Volume III.

⁶²⁴ Bibliothèque EBA, Notes L. Dufourmy, J.-N. Huyot, carton I, dossier 6.

1811⁶²⁵. Pâris ayant rencontré Stendhal à Rome vers le 11 octobre⁶²⁶, c'est donc probablement de début septembre à début octobre que Pâris a passé ce "mois entier" à Palestrina.

C'est donc début octobre 1811 (du 1^{er} au 10 environ) que Pâris et Huyot ont séjourné ensemble une seconde fois à Palestrina. Cette datation est corroborée par la date que portent les dessins de la "Restauration" de Huyot conservés à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts : "1811".

Le rôle de conseiller assumé avec plaisir, manifestement, par Pâris, s'est poursuivi jusqu'à la fin de son séjour à Rome. Nous en avons un témoignage avec une lettre d'Auguste Caristie datée de Rome le 19 juillet 1817, alors que Pâris est déjà retourné à Besançon. Le jeune pensionnaire architecte informe le vieil homme des dernières découvertes au "Temple de Jupiter Stator" et lui déclare: *"Je ne sais comment vous exprimer combien je suis sensible à l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi : votre très bon cœur mériterait d'être rassuré à mon égard, aussi je regrette de vous dire que je souffre de la vue depuis le commencement de juillet [...]"*⁶²⁷.

Bilan d'un directorat

Pour conclure, il n'est pas de meilleur témoignage que cette lettre envoyée par les pensionnaires à Pâris le 13 juillet 1809⁶²⁸, suite à celle que ce dernier leur a adressé en juin de Paris: *"Nous avons reçu avec une satisfaction bien vive la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser. Si quelque chose pouvoit adoucir le regret que nous avons éprouvé à votre départ⁶²⁹, les assurances de votre amitié et les choses aimables que vous voulez bien nous dire, sans doute y contribueroient. Mais nous nous rappelons sans cesse le tems heureux et malheureusement trop court que vous avez passé au milieu de nous et notre peine se*

⁶²⁵ Huyot effectuera un second séjour à Palestrina du 1^{er} juillet au 20 août 1812, *ibidem*.

⁶²⁶ Cf. plus bas.

⁶²⁷ Lettre collée par Pâris à la fin de la première version de l'"*Examen des édifices antiques de Rome*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9. Caristie a souffert de la vue (une ophtalmie) durant tout son séjour à Rome, ce qui a même retardé l'envoi de sa "Restauration" de 4^{ème} année (cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, pp. 298-299).

⁶²⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 181.

⁶²⁹ Précisons bien qu'il s'agit de son départ de Rome et non de son départ de l'Académie advenu plus d'un an et demi plus tôt. Ce qui prouve une fois de plus que Pâris est régulièrement resté en contact avec les pensionnaires après la fin de son directorat.

renouvelle. Oui Monsieur ce que vous avez bien voulu faire pour nous, restera à jamais gravé dans nos cœurs. Chacun de nous ne désire que l'occasion de vous témoigner combien il y a été sensible et parmi les plaisirs que nous goûterons en revoyant nos parens et notre patrie, un des plus délicieux sans doute sera celui de vous revoir aussi heureux que vous le méritez et de vous renouveler tous les témoignages de notre attachement". Cette lettre qui ne manqua certainement d'émouvoir Pâris est signée : A. Leclère, J.-Fr. Ménager, J.-B. Dédeban, J.-N. Huyot, A. Guénepin (architectes), A. Guillemot, J.-A.-D. Ingres, J. Heim, F. Boisselier, J. Blondel (peintres), J. Caloigne, H.-J. Ruxtiel, Ch.-R. Laitié (sculpteurs), N.-P. Tiolier, Cl. Masquelier, J. Richomme (graveurs). Trois signatures sont illisibles, mais il devrait logiquement s'agir de trois parmi les quatre pensionnaires restants : J.-P. Granger, J.-D. Odevaere (peintres), P. Eggensviller et P.-Fr. Giraud (sculpteurs).

De ces bonnes relations avec les artistes de l'Académie⁶³⁰, il reste des témoignages dans la Collection Pâris : une aquarelle d'Ingres, *Pie VII officiant à Saint-Pierre*⁶³¹, une terre cuite de J.-Ch. Marin, *Œdipe et Antigone*⁶³², un buste de Milhomme, représentant Pâris lui-même⁶³³, un dessin d'Odevaere, *Vue de la fontaine de la Villa Borghèse*⁶³⁴ et le dessin de Dédeban déjà cité⁶³⁵.

Quand il revint à Rome en juillet 1810 Pâris retrouva notamment Huyot et Guénepin.

LE VOYAGE À NAPLES EN OCTOBRE 1807

Dans le projet de voyage en Italie que Pâris avait élaboré en 1806 figurait déjà certainement une excursion à Naples. Cette excursion avait été retardée par l'affaire de l'Académie. Ayant gardé la gestion de l'École jusqu'au 1^{er} octobre 1807, et ayant écrit sa dernière lettre de directeur le 2, il partit le soir même pour la Campanie.

⁶³⁰ Dans les papiers de Pâris (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 375) figurent des "*Vers sur la Villa Médicis*", d'un certain B. Lelamothe, qui commencent ainsi: "*Hommage à Monsieur Paris, directeur de l'Académie [...]*".

⁶³¹ "*Catalogue de [...] mon cabinet*", n° 302; Ch. Weiss, 1821, n° 395; M.-L. Cornillot, 1957, n° 91; Musée des Beaux-Arts de Besançon, inv. D. 3322.

⁶³² Ch. Weiss, 1821, n° 471.

⁶³³ Ch. Weiss, 1821, n° 480.

⁶³⁴ Ch. Weiss, 1821, n° 405.

⁶³⁵ Cf. pour plus de précision Volume II, "Pâris collectionneur".

Pâris a laissé un récit de son excursion à Naples, adressé aux amis de Normandie, M.-C. Grégoire de Rumare, sœur de Stanislas Foache, H.-R.-A. Mondion, veuve de Stanislas, Martin-Pierre Foache frère de Stanislas et Louise Chaussé sa femme⁶³⁶.

Le 30 septembre il a obtenu d'Alquier, pour lui-même et son domestique Victor Fleury, un passeport⁶³⁷.

De Rome à Naples : une route peuplée d'antiquités et de brigands

"Depuis quelques tems, la route passoit pour assés sûre. Cependant au moment de mon départ les bruits d'insurrection se sont renouvelés, non sans motifs; mais le sort en étoit jetté; les places retenues au procaccio, espèce de voiture publique qui part toutes les semaines une fois, et qui composant une caravane de dix⁶³⁸ à vingt carosses, chaises ou charriots chargés de marchandises et marchant de conserve, n'a jamais été attaquée, motif qui⁶³⁹ la fait préférer par les personnes prudentes".

Il quitte donc Rome le 2 octobre à 10 heures du soir, le voyage ayant lieu de nuit, à cause de la chaleur⁶⁴⁰. Parmi les voyageurs figure le peintre Lancelot-Théodore Turpin de Crissé, que Pâris qualifie de *"jeune homme⁶⁴¹ fort aimable [...] dont j'ai connu le père et le grand père qui étoit je crois colonel général des hussards⁶⁴²". Ce jeune homme est livré à*

⁶³⁶ Sont conservées la minute de la lettre (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 4-8) et la lettre elle-même (AN. 442 AP. liasse 1, III, 4), la minute datée de Naples le 11 octobre 1807, et la lettre, plus complète, datée de Naples le 30 octobre. Il existe quelques variantes que nous signalerons, notamment la seconde partie du récit qui ne figure que dans la lettre. La minute est adressée à madame Grégoire de Rumare seulement. En résumé Pâris a rédigé le 11 octobre une lettre à l'intention de madame de Rumare, mais ne l'a pas envoyée. Puis, le 30 octobre, il a complété son récit, et a effectivement envoyé la lettre à mesdames de Rumare et Foache, à M.-P. Foache et à sa femme, après l'avoir à nouveau complétée, de Rome, le 6 novembre. La lettre est transcrite intégralement dans les "Annexes", "Lettres envoyées", Volume IV.

⁶³⁷ Passeport conservé dans les papiers de Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 366.

⁶³⁸ Nous citons la minute du 11 octobre, la lettre du 30 octobre parle de "douze" carrosses.

⁶³⁹ Dans la lettre est ajouté : *"malgré son incommodité"*.

⁶⁴⁰ Les voyages de nuit s'arrêtent exactement la seconde semaine d'octobre.

⁶⁴¹ Il est né en 1782 et a donc 25 ans.

⁶⁴² D'abord capitaine de dragons, Henri-Roland-Lancelot Turpin de Crissé, père de Lancelot-Théodore, est devenu commandant de hussards sous la Révolution. C'est donc à cette époque que Pâris l'a connu. On notera que M. Roland Michel (*Artistes en voyage au XVIII^e siècle*, Galerie Cailleux, Paris, 1986, notice n° 65) compare l'influence d'Hubert Robert sur H.-R.-L. Turpin de Crissé à celle que le célèbre peintre eut aussi sur Pâris.

la peinture du paysage qu'il cultive avec beaucoup de succès, et il s'en sert pour soutenir lui et sa mère avec les procédés les plus dignes d'éloges"⁶⁴³.

Dans la nuit nos voyageurs traversent Albano et Genzano pour arriver au petit matin à Velletri. "*Nous avons eu le tems de parcourir cette laide et salle ville que beaucoup de voyageurs et d'auteurs qui se copient nomment on ne peut plus mal propos grande et belle ville*"⁶⁴⁴ : *je la connoissois, elle ne m'a pas surpris. Les effets de notre incendie se trouvent ici comme à Rome. Une statue d'Urbain VIII en bronze faite par Bernin a été dépecée et n'existe plus; en échange cette ville ainsi que toute la route de Rome à Naples, est occupée par des troupes françoises*".

Ce voyage d'octobre 1807 est en effet à situer dans le contexte de la récente insurrection napolitaine contre l'occupation française. De Velletri nos voyageurs partent de nuit pour Terracine à travers les Marais Pontins. "*Cette route ainsi que le dessèchement de ces marais, est due à ce feu pape [Pie VI], qui n'avoit que de grandes idées. Il vouloit former un beau port à Terracine mais le sort ne le lui a pas permis. Une grande partie des bâtimens qui devoient l'environner sont faits ou commencés*"⁶⁴⁵. *Ils composent avec la ville qui est placée à mi-côte, une vue imposante qui annonce beaucoup d'importance et qui malheureusement rappellent lorsqu'on voit les objets de près, la fable des Bâtons Flotans. A Terracine on trouve les restes somptueux d'un temple de Jupiter Anxurus (la ville se nommoit Anxur dans l'antiquité) et un port de Trajan ou d'Antonin, dont la forme est circulaire*"⁶⁴⁶ *et les vestiges intéressans pour les voyageurs*"⁶⁴⁷.

Malgré la brièveté du séjour à Terracine⁶⁴⁸, Pâris trouve le temps d'effectuer des relevés des vestiges du capitolé et du port antique. Si le

⁶⁴³ L.-Th. Turpin de Crissé voyageait effectivement en Italie aux frais du comte de Choiseul-Gouffier. Il a légué ses portefeuilles de dessins au Musée d'Angers.

⁶⁴⁴ Dans la version lettre (AN. 442 AP. liasse 1, III, 4) une note "(a)" précise : "L'abbé Richard dans son voyage, et Millin dans sa vie du Cardinal Borgia". Nous avons déjà cité le guide de l'abbé Richard (cf. Volume I. 1) et les commentaires désobligeants que Pâris en faisait dès 1771. L'ouvrage de L.-A. Millin en question est : "Notice sur la vie du Cardinal Borgia", dans le *Magasin Encyclopédique*, février 1807.

⁶⁴⁵ Il s'agit de la place en hémicycle et de l'église San Salvatore commencées en 1796 sur des dessins de G. Valadier, dans le cadre du projet de quartier portuaire nouveau (Borgo della Marina).

⁶⁴⁶ Dans la version "lettre" Pâris a ajouté : "et environnée de portiques".

⁶⁴⁷ Pâris est déjà passé à Terracine en 1774 et en 1783. Et c'est probablement en avril-mai 1783 qu'il a dessiné deux tours liées au "Palais de Théodoric" de Terracine, dessin conservé dans les papiers de Sérour d'Agincourt (Biblioteca Vaticana, ms. Lat. Vat. 13 479, vol. I, fol. 105 r°).

⁶⁴⁸ Quelques heures dans la journée du 4 octobre.

récit de 1807 est muet sur ce sujet, deux planches des *"Etudes d'Architectures"*⁶⁴⁹ nous l'apprennent :

- *"Détails encore existant d'un temple de Jupiter de l'ancienne Ville d'Anxur, aujourd'hui Terracina. La décoration de ce temple construit en marbre blanc, devoit être très riche, à en juger par ces détails encore très bien conservés. Ce qu'ils offrent de plus remarquable est le profil de la base des colonnes : le travail annonce un bon temps. Les colonnes sailloient de la moitié de leur diamètre moins la moitié de la largeur d'une canellure"*. Il s'agit de restes du *Capitolium* datant d'Auguste, bien conservés car réutilisés dans la construction du Dôme médiéval, édifice que Pâris avait déjà vu en 1774.

- *"Plan du Port d'Antonin à Terracine. J'ai levé ce plan ainsi que le précédent*⁶⁵⁰ *dans mon 3^e. voyage de Rome : j'en avois déjà eu le désir lors de mon second; mais j'étois accompagné d'une manière qui m'ôtoit toutes libertés"*. Le second voyage est celui de 1783, durant lequel Pâris était allé à de Rome à Naples en compagnie de L.-Fr. Trouard. C'est certainement la rapidité du voyage qui avaient dû empêcher Pâris de dessiner à son aise, car nous imaginons mal en quoi la présence de Trouard pouvait le gêner dans ses travaux. Pâris a en effet relevé (un plan coupé et une coupe cotés, dans la partie basse de la planche) un court fragment, sans doute le plus visible, des *"portiques et des boutiques"* qui entouraient le bassin circulaire. Pour le plan général du port (bassin, phare, *"Temple de Portunus"*⁶⁵¹), il s'agit d'une restitution élaborée en cabinet. A cette époque la forme circulaire du bassin ensablé était encore perceptible⁶⁵². Pâris put donc effectuer sa restitution à partir de cette forme générale et des vestiges qu'il releva⁶⁵³.

649 Vol. II, ms. 477, pl. CXXI et CII (BM. Besançon, Fonds Pâris).

650 Il s'agit d'un plan détaillé et restitué du port de Trajan à Ostie (pl. CI, *"Plan des bâtimens divers qui précédoient ou environnoient le bassin du Port de Trajan près d'Ostie"*). Nous pouvons supposer que le plan de la planche précédente (pl. C, *"Plan des Ports de Claude et de Trajan près d'Ostie"*) date aussi de 1807.

651 Nous ignorons de quel édifice Pâris parle, car il n'existe pas de temple à proximité du port.

652 G. Vasi, dans son *Itinéraire instructif de Rome à Naples* (Rome, p. 21 de l'édition de 1826), note : "Le port de cette ville, construit par Antonin le Pieux, devoit être considérable, à en juger par les restes qui subsistent encore : on y reconnaît très-bien la forme du bassin".

653 Sur les restitutions anciennes du port de Terracina, cf. M.-R. de La Blanchère, planche VI, *"Le port de Terracine à l'époque des Antonins"*, dans *Terracine. Essai d'histoire locale*, BEFAR, fasc. 34, Paris, 1884.

Après Terracine se repose le problème des brigands : "*Nous trouvâmes qu'ils venoient de dévaliser le courrier ["peut-être un quart d'heure avant notre passage"⁶⁵⁴] dans un bouquet de bois d'une centaine de pas d'étendue, et cela malgré un piquet de cavalerie et deux patrouilles d'infanterie qui battoient la campagne et qui nous racontèrent le fait comme s'il en avoient été témoins. Nous n'en avons pas moins poursuivi notre chemin jusqu'à Fondi, où la première douane napolitaine nous a forcé à nous arrêter six ou sept heures pour la visite. Pendant ce tems nous avons profité du peu de jour [nous sommes le 4 au soir] qui restoit pour voir et dessiner une partie des anciens murs de la ville construits en grandes pierres irrégulières, que les auteurs de nos jours veulent faire regarder comme l'ouvrage d'un peuple antérieur à tous ceux que la tradition nous donnent comme habitans successifs de ce beau pays : c'est par cette raison qu'ils les nomment murs cyclopéens"⁶⁵⁵. Les antiquités et les brigands sont et resteront les deux préoccupations de Pâris durant ce voyage.*

L'après-midi passé à Fondi, la route continue. "*Pendant la nuit nous avons passé Itri, lieu célèbre pour les assassinats qui y ont été commis depuis que les français occupent ce pays*⁶⁵⁶. Arrivés le matin [du 5] de bonne heure à Mola [Formia l'antique *Formiæ*], nous nous sommes rendus par mer à Gaëte, ville forte et qui a été assés mal deffendue par le Prince de Hesse Philipstad, l'année dernière⁶⁵⁷. Nous y avons vu les restes du siège qui nous étoient expliqués par un officier français un de nos compagnons de voyage. Les brèches existent encore quoiqu'on s'occupe à réparer les fortifications. Ce qui fait une peine réelle, c'est deux beaux faubourgs, avant cette époque très habités, aujourd'huy un tas de ruines

⁶⁵⁴ Notation présente dans la minute, mais enlevée de la lettre.

⁶⁵⁵ Les auteurs en question sont certainement L.-Ch.-Fr. Petit-Radel et A.-J.-Fr. Fortia d'Urban. Cf. Volume II, "L'architecture cyclopéenne". Sur Fondi antique, cf. C. F. Giuliani, "Fondi", dans *Studi di urbanistica antica, Quaderni dell'Istituto de Topografìa Antica della Università di Roma*, II, Roma, 1966, pp. 71-77.

⁶⁵⁶ C'est les 5 et 6 septembre 1806 que des soldats français en poste à Itri furent surpris et massacrés par Fra Diavolo et ses *lazzaroni* qui venaient de débarquer à Sperlonga. Un rapport du général Berthier parle de soldats "massacrés d'une manière horrible; on en a trouvé les mains liées derrière le dos et le ventre ouvert". Cité par J. Rambaud, *Naples sous Joseph Bonaparte, 1806-1808*, Paris, 1911, p. 136, note 5.

⁶⁵⁷ Malgré la conquête de Naples et de la Campanie, pratiquement sans combat, en février 1806, la ville forte de Gaëte n'avait pu être prise. Le prince Louis de Hesse-Philippsthal, aristocrate allemand au service de la cour bourbonnienne de Naples, en assurait la défense. Le siège dura vraiment du début du mois de mars jusqu'au 18 juillet 1806. Philippsthal, blessé le 12 juillet, s'était alors enfui sur un vaisseau anglais (d'où la remarque de Pâris sur la mauvaise défense). Cf. J. Rambaud, *op. cit.*, pp. 147 -157.

désertes⁶⁵⁸. La ville est belle, et il y a plusieurs objets intéressants : je dis la ville belle, à la voir extérieurement car étant située contre et sur un rocher, les rues sont de l'accès le plus difficile, et si étroites qu'elles peuvent être très maussades et fatigantes à parcourir. Revenant dîner à Mola repartis sur les quatre heures, nous avons passé le Garigliano sur le soir, près des ruines et des marais de Minturnes, où Marius s'étoit caché lorsqu'il fut découvert par les soldats de Sylla⁶⁵⁹. On voit encore dans ce lieu les ruines informes d'un amphithéâtre avec un aqueduc⁶⁶⁰. A côté du chemin à un mille ou deux est la ville de Trahetta où l'on se donna le plaisir de rôti⁶⁶¹ vif douze français au commencement de cette guerre⁶⁶². Il s'est passé dans ce pays de atrocités que l'on ne croiroit pas si elles n'étoient attestées par des gens dignes de foi, et par la voix publique⁶⁶³. Arrivés le lendemain matin à Capoue on est tout surpris de ne point y trouver les délices qui corrompirent les soldats d'Hannibal". Le passeport de Pâris atteste ce passage à Capoue le 6 octobre⁶⁶⁴. Là, il visite les ruines de l'ancienne Capoue où se trouve "un amphithéâtre dont la forme est bien conservée, et qui intéresse les antiquaires sous beaucoup de rapports".

Le 6 au soir nos voyageurs vont dormir à Aversa: "Depuis quatre jours nous ne nous étions pas deshabillés, aussi ce fut avec une véritable

⁶⁵⁸ Gaète fut bombardé par l'artillerie française du 7 au 18 juillet 1806. Cf. J. Rambaud, *op. cit.*, p. 156.

⁶⁵⁹ Dans la lettre Paris a écrit : "[...] des marais où Marius s'était enfoncé pour se dérober aux satellites de Sylla". Il est amusant de noter que Pâris, qui fulmine si souvent contre le auteurs qui recopient les guides, est ici pris en flagrant délit, puisque nous trouvons dans l' *Itinéraire instructif de Rome à Naples* de G. Vasi, *op. cit.*, p. 31 de l'édition de 1826) la phrase suivante, très proche : "Marius [...] se vit obligé de s'enfoncer jusqu'au cou dans se borbier, pour se soustraire aux poursuites des satellites de Sylla". Notons aussi que cette scène de Marius à Minturnes est un des thèmes favoris de la peinture néoclassique, représenté par des œuvres de V. Camuccini, J.-G. Drouais ou J.-B. Wicar, par exemple.

⁶⁶⁰ Dans la lettre Pâris a écrit : "Ces ruines consistent en un amphithéâtre et un théâtre à peine reconnoissables, et dans un aqueduc". Il y a effectivement aussi un aqueduc et un théâtre conservés à Minturnes.

⁶⁶¹ Dans la lettre Pâris a ajouté : "de mettre en broche et de rôti". Cette "technique" est également attestée dans les massacres effectués en Calabre à la même époque.

⁶⁶² Dans un autre texte (annotations à l' *Itinéraire instructif de Rome à Naples*, de G. Vasi, Rome, 1813, p. 33, BM. Besançon, inv. 259.922), Pâris parle de Teano, et non de Trahetta, ville effectivement introuvable : "On voit la ville de Theano où il y a une dizaine d'années on mangeat douze Français après les avoir rôti vifs!".

⁶⁶³ Sur la réalité et la cruauté de ces massacres, cf. J. Rambaud, *op. cit.*, pp. 124-125.

⁶⁶⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 366.

*jouissance que nous reposâmes dans de très mauvais lits*⁶⁶⁵. Le lendemain [le 7 donc] matin à six heures nous arrivâmes à Naples, après avoir parcouru un pays couvert d'arbres sur lesquels rampent des vignes qui passent en guirlandes des uns sur les autres, tandis que la terre est cultivée au dessous et rapporte toutes sortes de grains. L'effet de ces campagnes est plus beau en description qu'en réalité. Le premier coup d'œil ravit, mais bientôt l'ennui y succède, ces plantations monotones resserrant la vue et ne laissant rien découvrir d'ailleurs d'un pays intéressant" ⁶⁶⁶.

Naples, "la plus belle ville de l'Europe"

Dans la description de Naples qui suit, dans sa lettre aux amies de Normandie, Pâris est toujours aussi sévère qu'en 1774 avec l'architecture napolitaine ("*Les édifices y sont généralement magnifiques, quoique le goût ait rarement dirigé ses architectes*" ⁶⁶⁷), mais est devenu plus sensible aux paysages et aux ambiances. "*Si l'on considère la beauté de sa situation, Naples est la plus belle ville de l'Europe; mais à tout autres égards elle est toujours une des premières capitales. Sa population est extrême comparée à son étendue. Partout on trouve la même affluence qui ne se rencontre que dans un petit nombre des quartiers de Paris. Tout le monde aujourd'hui y paroît très occupé, d'autant plus qu'il est un grand nombre de gens de métier qui travaillent dans les rues devant leurs portes et même qui continuent leur ouvrage lorsque le jour est fini, à la lumière d'une multitude de lampes qui forment dans ces rues des illuminations très extraordinaires pour les étrangers*"⁶⁶⁸.

Les remarques de Pâris sont de plusieurs ordres. D'abord il constate que depuis son dernier voyage, en 1783, il y a moins de "*lazaroni fainéants*" et davantage de travailleurs. "*Tout le monde est en activité, jusqu'aux enfants. On en voit d'occupés dès l'âge le plus tendre. Malgré cela les pauvres sont*

⁶⁶⁵ On pourra mettre la présence de tels détails anecdotiques sur le fait qu'il s'agit d'une lettre "familiale", adressée à une vieille amie.

⁶⁶⁶ Dans la version lettre Pâris a essayé une autre formulation : "*Dans ce pays intéressant on ne voit plus que ce qui est immédiatement sous les yeux*".

⁶⁶⁷ C'était déjà l'opinion de L.-Fr. Trouard, en 1757, quand il s'était rendu à Naples pour la première fois. Trouard y retourna en 1783 avec Pâris justement, comme nous l'avons vu. Dans ses "*Nottes sur mon voyage*" (Bibliothèque de l'Institut, ms. 98, fol. 31) Trouard avait donc écrit qu'il n'avait vu à Naples que "peu de bâtiments" qui ne soient "ridicules".

⁶⁶⁸ Une instruction du 6 décembre 1806 avait imposée l'éclairage des rues. En avril 1807 presque 2 000 lampes à huile à miroir parabolique étaient déjà en place. Cf. J. Rambaud, *op. cit.*, p. 435.

nombreux et persécutants. Ils viennent jusques dans les auberges chercher les étrangers dans leur chambre, dans les boutiques, dans les cafés, partout on est assailli"⁶⁶⁹. "J'y ai remarqué avec plaisir que le peuple est plus laborieux, et beaucoup moins mauvais qu'il ne m'avait paru dans les précédents voyages".

Autre remarque encore plus évidente : il n'y a presque plus d'étrangers hormis les Français très nombreux. "On entend parler français autant qu'italien en cheminant dans les rues. Le militaire y est parfaitement tenu, la police surveillante; les hommes y portent le costume français; mais les femmes de la bourgeoisie ont conservé le leur. Elles portent des robes noires avec des voiles de même couleur, ce qui me paraît assez triste. Une dame française à qui j'en faisais des plaintes m'a assuré que c'est pour plaire à nos compatriotes qui les trouvent plus piquantes vêtues de cette manière". "J'ai dit que de tous les étrangers qui affluaient à Naples, il n'y a plus que les Français. J'ajouterai qu'ils y sont en très grand nombre. Non seulement la plus grande partie de la force militaire en est composée, ainsy qu'une grande partie des agents du gouvernement de toutes classes, mais il y en a une foule qui y est attirée par l'espoir de réparer ses pertes, ou d'améliorer son sort, et cela de tous les partis et de toutes les opinions. Quelque bonne volonté qu'ai le gouvernement pour les satisfaire, le plus grand nombre est obligé de s'en retourner après avoir misérablement végété en bottes, en guêtres et surtout en guenilles. Les Napolitains n'ont pas l'air de s'inquiéter beaucoup de la préférence, et je n'ai pas entendu dans cette ville les plaintes que tous les échos répètent à Turin et à Gênes".

Pâris va rencontrer une partie de ces Français, certains qu'il connaît déjà. "J'étais venu à Naples dans l'intention de n'y voir personne, et j'avais même refusé des lettres de recommandation qui m'avaient été offertes par des personnes en place"⁶⁷⁰. J'y ai cependant trouvé une ancienne connaissance que j'ai vu souvent et avec beaucoup de plaisir. C'est M. De Lostanges, ami de mes amis. Il est ici commandant de la Marine⁶⁷¹. Je n'ai pu refuser de dîner chez lui plusieurs fois. Il avait eu l'honnêteté de transporter l'heure de cinq heures à une heure, et il m'a donné des convives de ma connaissance entr'autres M. De Fleury. Nous avons

⁶⁶⁹ Version lettre citée, ainsi que toutes les citations qui suivent.

⁶⁷⁰ Peut-être d'Alquier, notamment, qui avait été ambassadeur de France à la cour bourbonnienne avant l'occupation napoléonienne.

⁶⁷¹ De Lostanges, familier de Joseph Bonaparte, commandant de la marine à partir de juin 1806 (cf. J. Rambaud, *op. cit.*, p. 304).

beaucoup parlé de nos amis communs. Il habite sur le beau quay de Chiaia. Il a sous les yeux la nouvelle promenade⁶⁷², la mer, et une vue charmante. Avec lui demeure une de ses parentes M^{lle} Delhopital⁶⁷³, liée également avec de mes amis. Cette demoiselle est aussi bonne qu'aimable. Je me suis chargé de le rappeler au souvenir de M^{de} Stanislas [Foache], de M. De Blossenville⁶⁷⁴ et des amis Chastenet⁶⁷⁵. M. De Blossenville voudra bien se charger de m'acquitter de cette commission, en y ajoutant pour moi ce qu'il imaginera de plus aimable".

Pâris met à l'actif de l'occupation française des travaux publics comme l'ouverture d'une route reliant la ville au palais de Capodimonte⁶⁷⁶, l'introduction de la culture du coton⁶⁷⁷, l'approvisionnement des marchés, malgré la présence des Anglais qui gêne la pêche, le nombre et la grandeur des greniers "destinés à entretenir l'abondance". Pâris semble très sensible à la qualité de la nourriture. "Le vin y est meilleur qu'à Rome. Le pain parfait". "Il y a une grande variété de meilleurs coquillages. L'oursin me

⁶⁷² L'aménagement de la promenade de Chiaia commença lui aussi dès 1807. Les travaux ne furent achevés que sous le règne de Murat, en 1815. Les frères Gasse, installés architectes à Naples, participèrent à cette seconde phase des travaux (cf. Gasse).

⁶⁷³ Elle non plus n'apparaît dans l'index d'aucun des ouvrages de M. Bégouen-Demeaux sur les familles Foache et Bégouen (cf. Volume V, "Bibliographie").

⁶⁷⁴ Alphonse-Charles de Blossenville avait épousé en 1803 Marie-Rose Foache, fille de Stanislas.

⁶⁷⁵ Jacques de Chastenet était cousin de Blossenville.

⁶⁷⁶ La voie de Capodimonte (alors appelée *Corso Napoleone*) traversant le quartier de Santa Teresa, franchissant par un viaduc le ravin de la Sanità, fut ouverte pour son premier tronçon dès août 1807. Cf. J. Rambaud, *op. cit.*, p. 433. Voici le passage de la lettre de Pâris consacré à cette route : "Capodimonte, maison royale qui est à l'extrémité d'un des faubourgs dans une situation très élevée. Ce chemin passe tantôt sur des ponts qu'on élève sur des rues, sous une montagne que l'on a percée à cet effet à travers des couvents des maisons particulières &^a. On dit que pour lui fournir un but d'utilité publique, on y réunira la route de Capoue par laquelle on arrive de Rome".

⁶⁷⁷ Cf. J. Rambaud, *op. cit.*, pp. 425-426. Voici le passage de la lettre de Pâris consacré à la culture du coton : "On a introduit depuis quelques tems dans ce pays la culture du coton qui parait y réussir très bien, et s'il est possible de tirer ce produit de terres peu favorables à ce qui sert à la nourriture des hommes. Ce sera une acquisition pour l'Europe. J'en ai entendu parler diversement. Les uns disent que le pays étant trop peuplé pour qu'on puisse y employer les bonnes terres, il ne pourra en produire que pour sa consommation. D'autres prétendent que le sol y est si fertile et si abondant, qu'il y a toujours une grande partie de son produit qui ne peut être exporté, et qui se gâte faute de consommation; qu'ainsy on sera heureux de pouvoir en employer une partie pour une production d'une importation plus sûre, et qui d'ailleurs peut mieux attendre les circonstances favorables. La suite prouvera qui des deux opinions est la bonne". La culture du coton fut très prospère autour de Castellamare et de Torre Annunziata dans les années qui suivirent.

paraît le plus délicat. C'est une espèce de crème, mais chaque individu en fournit fort peu".

Pâris se montre favorable à la suppression de quelques uns des trop nombreux couvents de la ville ("*multipliés à un point inexprimable*"), et à leur appropriation en équipements. "*Le gouvernement fera certes une opération utile en en supprimant le plus grand nombre. Dans une ville aussi peuplée, on ne sera pas embarrassé de l'emploi de tant de bâtiments et de tant de terrain. Déjà la magnifique chartreuse de St Martin, où tout est marbre, or et azur a été converti en hôpital des Invalides, et beaucoup d'autres maisons religieuses sont devenues des casernes*⁶⁷⁸. Cela se fait en faisant refluer les individus dans d'autres maisons. Les moines et les religieuses le plus souvent seuls, se rencontrent à chaque pas dans les rues: on croirait qu'ils sont si nombreux que leur maison ne peut les contenir".

En terme plus généraux Pâris peut faire l'éloge d'un gouvernement moderne qui lui semble infiniment préférable au gouvernement pontifical. "*L'intérêt du Prince y est plus d'accord avec celui du peuple que sous le sceptre d'un prince électif et toujours âgé qui ne pense qu'à enrichir sa famille en profitant le mieux possible d'un règne court et passager. Le même principe influe sur le dernier des agents du gouvernement qui n'ont d'existence que pendant la vie de leurs protecteurs qui sont aussi faibles et cependant aussi despotes que lui ! Où le pouvoir du Prince est tel qu'il ne respecte par même les testaments, où en un mot tout est précaire et inspire le découragement. Peut-il y avoir autre chose que paresse, lâcheté et dépopulation ?*". On reconnaîtra là aussi la défiance de Pâris vis-à-vis des incidences de la religion sur la vie sociale. "*En comparant ce pays avec l'état ecclésiastique, on ne peut se dissimuler combien le gouvernement théocratique est défavorable à la société*". A propos de Naples, il revient, comme souvent, sur le thème des effets néfastes de la superstition sur la vie italienne. "*La religion et la superstition sont des choses très différentes*" écrira-t-il plus loin dans sa lettre.

⁶⁷⁸ L'appropriation en casernes de couvents supprimés est en effet une des réutilisations les plus fréquentes dans l'Italie napoléonienne. Nous ne connaissons pas d'étude d'ensemble sur les couvents napolitains, mais des comparaisons sont possibles avec d'autres villes. Cf. par exemple P. Pinon, "La grande mutation des couvents", dans les actes du colloque *L'Europe des échanges*, Paris, 1992. Les travaux en cours de Fr. Boudon sur les dossiers examinés par le conseil des Bâtiments civils nous donnerons des données statistiques sur ce phénomène.

Pâris met aussi à l'actif du gouvernement de Joseph Bonaparte le fait *"que le peuple est plus laborieux, et beaucoup moins mauvais qu'il ne [lui]avait paru dans [ses] précédents voyages"*.

Pour ce qui est de l'architecture et de l'urbanisme napolitains Pâris ne cache pas ce qu'il apprécie. Il admire la qualité de la construction, la grandeur des portes cochères et des vestibules des palais. Les nombreux balcons sont assez *"saillants pour que les femmes puissent, assises sur des chaises y travailler au grand air, avantage inappréciable dans un pays aussi chaud"*. Les terrasses *"où le soir on va jouir de la fraîcheur"* le ravissent.

La rue de Tolède, ouverte au XVI^e siècle, embellie par le *Foro Carolina* au XVIII^e, les larges rues droites et les vastes places, déjà assez nombreuses à Naples, retiennent son attention. Plus que tout il est sensible au mélange des époques. *"Je crois qu'on peut sans exagération considérer cette ville comme la plus belle de l'Europe. Comme la nature des matériaux, encore plus que l'art des constructeurs y produit la solidité, on y voit de vastes édifices de tous les siècles qui contrastent entr'eux par le caractère de leur architecture. L'imposant de leur masse, et le pittoresque de leur situation produisent d'ensemble le plus beau comme le plus riche qu'on puisse imaginer. Si l'on joint à cela le spectacle de la mer, d'un vaste port, et de ce terrible Vésuve, on concevra que nulle part on ne trouve une ville comparable à celle-ci"*. *"Vu de la mer, rien n'est aussi magnifique que l'effet varié de tous ces grands édifices de toutes architectures, de tous les caractères, s'opposant, se contrastant, s'appuyant sur des montagnes couvertes de jardins et d'habitations délicieuses. Vue de ces hauteurs, on ne peut se lasser d'admirer cette situation. Cette multitude de dômes, de clochers, de couvents dont on découvre alors l'étendue, la belle disposition et la magnificence. Oui magnificence. C'est le mot convenable. Les couvents de Rome ne sont rien sous ce rapport comparés à ceux de Naples. Tout cela entouré de la mer, de collines, de campagnes fertiles bien cultivées, le tout dominé par ce Vésuve !!! Aucune ville n'est parée comme celle-ci"*.

Les environs de Naples, l'ascension du Vésuve, la descente à Herculanium et à Pompéi

"Rien n'est beau comme le chemin qui de Naples conduit à Pompeia. Depuis le pont de la Magdelaine, extrémité de Naples, passant par Portici,

Resina, Torre del Greco, Torre del Annunziata, c'est une rue de treize milles de longueur, bordée de belles maisons, et d'une multitude de palais dont quelques uns sont beaux, et les autres moins frappants par leur grandeur, remplie d'un peuple immense, et d'un enfer de voitures courant à l'excès comme dans une course de chars. Si l'on y trouve quelques lacunes, elles vous présentent ou des jardins délicieux bordant la mer, ou par un contraste effrayant ces laves hideuses et dévastatrices se mêlant aux ruines des édifices qu'elles ont renversé et des cultures qu'elles ont interrompu, peut-être pour des siècles. Sur la gauche le Vésuve avec sa tête brune sillonnée de laves noires domine ce singulier tableau, élevé sur une base qui offre toutes les richesses de la végétation et toutes les horreurs de l'anéantissement ! Au retour la perspective admirable de Naples occupe assez les yeux pour faire pardonner à ce terrible voisin. Toute cette partie est un véritable jardin où les productions de toutes les saisons favorables se confondent. Il est vrai que souvent l'œil est attristé par le spectacle de ces laves plus ou moins noires. Il semble voir une bouteille d'encre renversée sur la robe tissée de fleurs d'une jeune épouse. Le fluide infernal n'a rien épargné partout où il a pu pénétrer, et ce qu'il a laissé intact, et comme à regret, ne sert qu'à faire regretter plus amèrement ce qu'il envahit et souille"⁶⁷⁹.

Pâris commence donc ses promenades dans les environs de Naples⁶⁸⁰, par l'inévitable Vésuve. "Je désirais le voir encore une fois, mais je n'osais espérer que mes forces me le permissent. Cependant je l'ai escaladé sans peine, et bien plus facilement qu'il y a 25 ans, mais si alors j'étais jeune, de son côté il était plus élevé et plus rapide ". Puis viennent *Herculanum* et Pompéi.

D'*Herculanum* les voyageurs ne voient toujours que le théâtre, qui ne se visite que par des galeries souterraines. "Il faut être architecte et avoir le plan dans sa tête pour en reconnaître la forme", remarque-t-il, répétant ses réflexions se 1774. "Encore les constructions qu'il a fallu faire pour soutenir le ciel de ces excavations sur lesquelles partie est construite,

⁶⁷⁹ Version lettre du voyage de Rome à Naples, AN. 442 AP. liasse 1, III, 4.

⁶⁸⁰ Ces excursions sont difficiles à dater avec précision. Nous savons seulement que Pâris est arrivé à Naples le 7 octobre, qu'il en est reparti le 31 octobre, et que le 20, le 23 et le 28, il s'est présenté au consulat de France à Naples (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 366, passeport de Pâris). L'excursion dans les cités vésuviennes a probablement eu lieu dans les journées qui ont précédé le 20 octobre, ou éventuellement les 21 et 22. Celle à Pouzzoles (cf. *infra*) a, elle, probablement eu lieu entre le 23 et le 27 octobre.

embrouillent tellement l'antique et le moderne qu'on a bien de la peine à s'y reconnaître".

Par contre, à Pompéi, des découvertes ont été effectuées depuis son dernier passage. Pâris découvre ou revoit : le temple de *Jupiter Meilichius* ("*un petit temple récemment découvert*" écrit Pâris⁶⁸¹), une des maisons de Championnet⁶⁸²) fouillée à la demande du général entre février et avril 1799, la maison dite de la Reine, une maison dégagée par ordre du ministre C. Saliceti⁶⁸³, le théâtre (que Pâris avait déjà vu partiellement dégagé et qu'alors il relève⁶⁸⁴), l'odéon (complètement fouillé entre 1793 et 1795), le "Camp des soldats" (entièrement dégagé en 1798 seulement).

Dans les "*Etudes d'Architecture*" figurent six plans de maisons de Pompéi, ainsi que celui du temple de Jupiter Meilichius⁶⁸⁵. Le relevé de ce temple date de 1807 (bien qu'il ait été fouillé dans les années 1760), car Pâris n'en parle pas dans son journal de 1774⁶⁸⁶. D'ailleurs nous possédons la preuve formelle que ce relevé, ainsi que celui de six maisons, date d'octobre 1807 : dans le catalogue de 1806 figure en supplément au premier volume des "*Etudes d'Architecture*" une liste des dessins pris entre 1806 et 1809⁶⁸⁷ dans lequel nous voyons quatre planches (au verso des planches XXI à XXV) consacrées à Pompéi ("*Pompeia*"), comportant justement la mention d'un temple et de six maisons.

Le plan de ce temple figure de manière exacte, isolé dans la planche CIX des "*Etudes*", mais il est repris dans son contexte dans la planche CX, et

681 Ce temple fut dégagé pour l'essentiel entre 1766 et 1768 cependant.

682 Pâris écrit "*Une des maisons dernièrement découvertes porte le nom du général Championnet qui l'a dégagé pendant le peu de temps qu'il est resté à Naples*" alors que cinq maisons ont été fouillées par ordre de Championnet. Mais Pâris fait sans doute allusion à la maison qu'il a relevée (maison VII. 2. 1, figurant dans les "*Etudes d'Architecture*", vol. II, pl. CIX).

683 Il est difficile d'identifier ces deux dernières maisons, mais nous savons que Christophe Saliceti, ancien commissaire du Directoire auprès de l'armée d'Italie, devenu ministre de la Police et de la Guerre de Joseph Bonaparte, fit effectuer des fouilles à Pompéi pour son propre compte (J. Rambaud, *op. cit.*, p. 453). Quant à la maison dite de la Reine, il s'agit sans doute d'une maison fouillée, elle aussi, peu avant 1807, et dédiée à la reine Julie.

684 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, "*Etudes d'Architecture*", vol. I, pl. CVI.

685 Vol. II (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477), pl. CIX et CX.

686 C'est par erreur que nous nous sommes étonné (*Pompéi, travaux et envois des architectes français au XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 177) de ne pas trouver la description de ce temple dans le "*Journal*" de 1774 puisque ce relevé date donc de 1807.

687 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 9, sur une feuille de retombe datant de 1809 probablement, quand Pâris est retourné à Colmoulin et qu'il y a retrouvé ses premières études (celles de 1771-1774 et 1783) et qu'il les a complétées de ses relevés de 1806-1809.

cette fois de manière erronée dans sa situation par rapport à la maison contigue puisqu'il y est positionné latéralement à l'*atrium* alors qu'il se situe en fait derrière le *tablinium*..

Pâris a donc pris le temps, en octobre 1807, d'effectuer quelques relevés (même rapides et éventuellement inexacts) des découvertes récentes.

Pâris s'interroge sur la manière dont les fouilles sont menées : "*La différence essentielle entre cette ville et Herculanium, quant aux fouilles que l'on y fait, est que cette dernière a été engloutie sous 50 pieds d'épaisseur de laves, et que depuis on a bâti au dessus sans se douter de son existence; au lieu que Pompeia recouverte d'une pluie de cendres et de pierre ponce n'est guère qu'à une quinzaine de pieds de profondeur. Il est évident que plusieurs de ses édifices perçoient le sol dans plusieurs endroits avant qu'elle fut reconnue et qu'on entreprit d'y fouiller. Il en reste visiblement une grande partie à découvrir, mais les circonsatnces ne sont pas favorables. Il faut acheter les terrains plantés en vigne, en coton, &^a. Il serait à souhaiter qu'on attendit pour continuer ces fouilles un tems plus heureux. Les ministres qui font fouiller pour leur compte emporteront leurs découvertes; quelques précieuses qu'elles puissent être [d']ailleurs, elles ne possèdent plus le même degré d'intérêt que lorsque les objets déposés au Museum de Portici se prêtaient un secours mutuel pour expliquer les usages de l'antiquité"*⁶⁸⁸. La fin de ce texte nous révèle un Pâris un peu inattendu, puisqu'il semble par ailleurs avoir été un partisan des déplacements d'antiquités effectuées au profit de Paris durant la Révolution et l'Empire. Pâris visite donc après Pompéi la villa de Portici : "*[...] ce beau Museum, unique en son genre est aujourd'huy presque anéanti. On n'y voit plus que les peintures les moins précieuses. Les statues de bronze, tous les meubles et ustensiles de même métal ont disparu. Une grande partie a été transportée à Palerme, il y a 10 ans, et les Anglais les emporteront lorsqu'ils seront obligés d'abandonner cette isle. On en a repris une partie, la mer ayant contraint les vaisseaux qui les emportaient à rentrer dans le port, mais je doute que cela soit considérable. Le tout est encore en caisse jusqu'à ce que le Palais des Etudes*⁶⁸⁹ *soit disposé pour recevoir le Museum que l'on veut y placer. Ce Palais est vaste et beau. Il est bien disposé pour l'objet. La partie de la sculpture y est très riche, mais ceux qui ont connu l'ancien Museum ne peuvent se consoler de sa perte"*.

⁶⁸⁸ Version lettre du voyage de Rome à Naples, AN. 442 AP. liasse 1, III, 4.

⁶⁸⁹ A Naples.

Pâris visite ensuite, après être repassé à Naples⁶⁹⁰, les Champs Phlégréens, Pouzzoles, Baïa⁶⁹¹ et Cumes. C'est à nouveau pour lui l'occasion de comparer ce qu'il voit avec ce qu'il avait observé lors de ses précédents voyages, et surtout de se livrer à une méditation sur la dégradation des monuments antiques : *"Ce côté du Golphe, toujours intéressant ne m'a rien présenté de nouveau. Là le tems dévastateur a appesanti sa main sur les ruines antiques et sur les ruines modernes. Plusieurs objets que j'avais vu, il y a 30 ou 25 ans ne se retrouvent plus. Au Temple de Sérapis⁶⁹², les anneaux de bronze où l'on attachait les victimes, les conduits de bronze et les banquettes qui se voyaient dans les salles où se faisaient les ablutions. Les bases des colonnes qui avaient été conservées autour de la cour n'existent plus. Beaucoup de détails intéressants ont disparu. Il faut les avoir connu autrefois pour en retrouver quelque trace. Il en est de même à Pompeia. Les peintures restées à l'air s'effacent, et l'on ne voit plus sur les bâtiments anciennement découverts que les teintes vagues où tous les jolis ornements ne se retrouvent plus. Cela est triste, mais avec un peu de réflexion, on voit que c'est une loi à laquelle rien ne peut se soustraire"*.

Le retour à Rome

Pâris quitte Naples le 31 octobre à trois heures du matin⁶⁹³. A l'aube, il visite Caserte *"où il n'y a à voir que l'escalier du Palais qui est d'un bel effet, quoique la décoration soit sans style, et de la plus grande incorrection. Le reste du Palais divisé en quatre cours semblables et monotones, les décorations intérieures de la plus mauvaise architecture &^a &^a ne méritent pas l'attention d'un architecte"*. Le jugement est bien

⁶⁹⁰ Dans son étude sur H. Lebas (*La doctrine de l'imitation dans l'architecture française de la première moitié du XIX^e siècle. Du néo-classicisme au romantisme à travers l'œuvre de Louis-Hippolyte Lebas (1782-1867)*, mémoire de doctorat (Paris IV) sous la direction de Bruno Foucart, Paris, 1991, p. 120), V. Pétridou, parle d'un voyage du jeune architecte à Paestum en 1807 en compagnie de Pâris. Cette possibilité n'est pas à exclure, mais rien ne l'atteste dans les papiers de Pâris.

⁶⁹¹ C'est sans doute de ce passage en 1807 que date un *"Plan des Bains antiques creusés dans le tuf volcanique de la Côte de Bayes connu sous le nom d'Etuves de Néron"* (*Etudes d'Architecture*, vol. II, pl. CXXIV).

⁶⁹² Pâris, comme tous ses contemporains, voit dans le *macellum* de Pouzzoles un temple de Sérapis. Sur les observations de Pâris sur ce site, cf. Volume III.

⁶⁹³ Date de départ de Naples donnée dans le complément du 6 novembre à la lettre du 30 octobre 1807 (AN. 442 AP. liasse 1, III, 4). Le passeport indique qu'il a signalé son départ au consulat de France de Naples le 28 octobre.

sévère pour Luigi Vanvitelli⁶⁹⁴. Par contre l'aqueduc construit par le même architecte pourtant (Pâris le sait-il ?), l'intéresse au plus haut point: "*Là, prenant une voiture du pays je me suis rendu à l'aqueduc de Madaloni qui fournit les eaux de Caserte, et même à une partie de Naples. C'est une belle chose qui surpasse le plus grand nombre de celles que les Romains ont fait en ce genre. Ma curiosité m'ayant fait entrer dans l'aqueduc j'y ai été happé par un rhume pour lequel je garde la chambre depuis mon retour*"⁶⁹⁵. Pâris a placé dans ses "*Etudes d'Architecture*"⁶⁹⁶, au milieu d'une série de planches consacrées à l'architecture hydraulique, des dessins de cet aqueduc d'après des relevés effectués par Pierre Bernard, pensionnaire à Rome de 1782 à 1785.

Le mauvais temps l'empêchant de revisiter "*bien d'anciennes connaissances en antiquités*" sur la route de Capoue, il arrive dans cette cité le soir même du 31 octobre⁶⁹⁷. Il n'arrive à Mola de Gaeta que le 2 novembre au matin et le soir à Terracine⁶⁹⁸. Les bandits ne sont plus sur le devant de la scène : "*J'ai remarqué que les postes militaires à peine remarquables à mon premier passage étaient multipliés de lieue en lieue. La route par conséquent était devenue fort sûre. Dans cet espace où la plus grande partie du pays est aride, on trouve une infinité d'arbustes verts qui malheureusement n'avaient pas de graines, et beaucoup de têtes et de membres de brigands qui malheureusement n'en ont que trop*". Pâris ne perd pas son humour noir habituel.

Le lendemain matin, départ pour Rome: "*J'ai traversé de jour les Marais Pontins, mais par un assez mauvais tems, et comme il pleuvait depuis plusieurs jours, je n'ai pu distinguer si les eaux que j'y ai vu étaient des hôtes accidentels, ou d'anciens habitants rentrés dans leur foyer. Cependant il y a encore de grandes parties en cultures, d'autres en jeune bois dont une partie avait été brûlée récemment, ce qui est la manière d'essarter icy; d'autres en herbages, d'autres enfin en joncs. Ce que j'ai vu avec peine c'est les ravages que les troupes napolitaines y ont commis, il y a trois ou quatre ans. Le feu Pape auteur de ces dessèchements avait bâti sur la route des auberges pour les voyageurs, çà & là des demeures pour*

⁶⁹⁴ Nous reviendrons dans le Volume II, "L'architecte", sur les jugements que Pâris a porté sur différents architectes des XVI^e-XVIII^e siècles.

⁶⁹⁵ Pâris gardera la chambre les 5 et 6 novembre au moins.

⁶⁹⁶ Vol. VII, Fonds Pâris, ms. 482, pl. LXXXIII ("*Détails de l'aqueduc de Caserte*") et LXXXIV ("*Plan de l'aqueduc de Caserte*" et élévation générale).

⁶⁹⁷ Passeport de Pâris (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 366).

⁶⁹⁸ *Ibidem*.

les cultivateurs nouveaux, et enfin pour leur administrer les secours spirituels un beau couvent, avec une trop belle église⁶⁹⁹. Aujourd'hui le couvent incendié par les Napolitains est désert : L'église avec ses autels et ses colonnes de marbre &^a &^a. sert d'écurie et de privé !!! Tout cela prouve si l'on pouvait en douter, que la religion et la superstition sont des choses très différentes⁷⁰⁰. L'agriculture et la superstition des Italiens, deux des thèmes préférés de Pâris quand il voyage, concluent ce voyage. Il passe à Albano le 4 novembre, probablement, toujours enrhumé. Une surprise l'y attend⁷⁰¹.

⁶⁹⁹ Il devrait s'agir de l'église du couvent des Capucins de Tor Tre Ponti, déjà citée, vue par Pâris en 1783.

⁷⁰⁰ Fin du récit daté du 6 novembre 1809, AN. 442 AP. liasse 1, III, 4.

⁷⁰¹ Voir plus bas le chapitre sur les "Antiquités Borghèse".

PARIS ET LES INSTITUTIONS ROMAINES (1806-1809)

La situation de Pâris comme ancien membre de l'Académie d'Architecture, comme directeur, puis ancien directeur de l'Académie de France, comme connaisseur de l'architecture antique, fait qu'il sera dans des circonstances différentes, mais fréquemment, en relation avec l'administration napoléonienne et plus largement avec les institutions romaines, anciennes ou créées.

PÂRIS ET L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC : L'ENTRÉE DE PÂRIS À L'ACADEMIE

L'admission

L'admission de Pâris à l'*Accademia di San Luca* de Rome s'explique, naturellement, par le rapprochement de deux dates : le 11 février 1807 Pâris devient directeur par interim de l'Académie de France, le 19 mars 1807, trois membres de l'*Accademia* proposent Pâris comme membre, à la place laissée vacante par le décès de J.-B. Suvée⁷⁰². C'est en qualité de directeur que Pâris est, presque automatiquement, appelé à siéger à l'Académie.

Outre Virginio Bracci, secrétaire, ce sont tout de même - par une sorte de convenance sans doute - deux architectes qui proposent Pâris, Raffaele Stern et Vincenzo Palazzi. La proposition devient admission le 10 mai 1807, et le 15 juillet suivant Pâris prend possession de sa place : "*Il signor Adriano Pietro Paris ha preso il possesso di sua ammissione in Accademico di merito, si è di pugno sottoscritto nel solito registro degli accademici; ed ha dato il dono gratuito di Piastre 30, che il nostro segretario ha passato al Camerlengo sig. Pacetti*"⁷⁰³. Voici ce que livrent les archives de l'*Accademia*.

⁷⁰² AASL. "Registro delle cong [regazio]ni dell'Accademia de S. Luca. 1803".

⁷⁰³ AASL. "Registro [...]". Camillo Pacetti était alors prince de l'*Accademia*. Nous avons rencontré, plus haut, son frère Vincenzo Pacetti, comme dessinateur recruté par le père E. Dumont pour le compte de Pâris.

Plus tard, le 10 février 1813, Pâris a donné sa version des faits⁷⁰⁴ : "*Dans le courant de l'année 1807, M. Pacetti Prince, c'est-à-dire Président de l'Académie de Saint-Luc, me proposa de m'y faire recevoir; mais n'ayant pas voulu accepter ma nomination à l'Institut de Paris, ayant même prié cette compagnie de me rayer du nombre des correspondants où j'avois été mis à mon insu*⁷⁰⁵, *je crus devoir refuser cette politesse; cependant je finis par l'accepter par l'observation que l'on me fit que tous les Directeurs de l'Académie de France à Rome [...] l'ayant été, je devois cette complaisance à la place que j'occupois*". Faut-il croire Pâris prompt, l'âge avançant, à tenter de justifier sa participation à la vie institutionnelle, après 1793, par des obligations inventées ? Pâris pouvait-il ignorer, comme il le feint peut-être, que s'il était appelé à siéger à l'*Accademia* c'était en fonction de sa situation de directeur de l'Académie de France ? Même si la version de Pâris est juste, elle dénote pour le moins une certaine vanité. Pâris pensait-il pouvoir être admis à l'*Accademia* sur sa seule renommée d'architecte ?

Quoiqu'il en soit, Pâris n'assistera guère souvent, ni pendant longtemps, aux séances de l'*Accademia*. Le registre des séances ne mentionne sa présence que les 8 novembre 1807, 10 janvier, 6 mars et 20 novembre 1808. Pour bien estimer sa participation, qu'il suffise d'observer qu'il est absent les 19 avril, 9 mai et 3 juillet 1808⁷⁰⁶. Il ne faut cependant pas interpréter obligatoirement cette faible présence comme une supposée réticence de Pâris vis-à-vis de l'*Accademia*. Parmi les architectes membres, par exemple, Stern et G. Camporesi étaient bien presque toujours présents, mais G. Valadier, presque toujours absent.

L'affaire Wicar

Lors de la séance du 8 novembre 1807 un incident se produisit que Pâris nous rapporte⁷⁰⁷ : "*Quelques mois après [l'admission de Pâris à l'Accademia], revenant de Naples*⁷⁰⁸, *on me demanda dans une séance de*

⁷⁰⁴ Dans un longue note manuscrite ajoutée à son exemplaire des *Statuti dell'insigne Accademia romana di S. Luca*, Roma, 1812 (BM. Besançon, inv. 60 865) après que Canova et Vicci aient déposé cet exemplaire chez lui.

⁷⁰⁵ Cf. *supra*.

⁷⁰⁶ Le rythme des séances est d'environ dix par an.

⁷⁰⁷ Note manuscrite ajoutée à son exemplaire des *Statuti dell'insigne Accademia romana di S. Luca*, donc rédigée après 1811, probablement en 1817-1819.

⁷⁰⁸ Pâris revint de ce voyage à Naples le 6 novembre 1807. Cf. *supra*.

*l'Académie*⁷⁰⁹ si j'avois vu M. V..... [il s'agit de J.-B. Wicar, comme la suite le montre] *peintre françois, fameux jacobin*⁷¹⁰, qui étoit à Rome *Commissaire de la République françoise pour les objets d'art*, [et qui] avoit pour son propre compte spolié la Bibliothèque Vaticane de dessins de grands maîtres, d'estampes rares et surtout d'une précieuse collection de médaillons antiques d'or que le bruit public l'accuse d'avoir fondu. Je répondis à haute et intelligible voix, que je n'avois aucun rapport avec les hommes de cette trempe et que si j'avois sçu qu'il fut membre de cette académie je me serois bien gardé d'accepter l'honneur que l'on m'avoit fait de m'y recevoir ! Cette réponse inattendue fit baisser la tête et les yeux à M.M. les académiciens. L'homme en question demuroit alors à Naples; le Roi l'ayant renvoyé de cette ville, il vint habiter Rome [...]"

Quelle est la part de vérité de cette tirade de Pâris ? Wicar s'est-il rendu coupable de ces spoliations ? Pâris a-t-il réellement tenu ce discours devant l'*Accademia* ?

Reprenons d'abord point par point les informations données par Pâris. Wicar, déjà présent en Italie, est entré dans la Commission des Arts en Italie le 18 février 1797, comme commissaire-adjoint non appointé⁷¹¹. Dans les jours qui suivent (du 2 au 5 mars), à Rome, il s'occupe du prélèvement de sculptures antiques au Capitole puis au Vatican, assisté par G. Valadier chargé de l'encaissement. En avril il est en Romagne, et en mai à Vérone où il semble mêlé à une affaire trouble de disparition de médailles. Dans une position financière difficile il réclame sa part d'indemnités, prévue par le Traité de Tolentino pour les personnes ayant dû fuir Rome au moment de l'assassinat de N.-J.-H. de Bassville⁷¹². Après l'assassinat du général M.-L. Duphot le 27 décembre 1797 il quitte Rome

⁷⁰⁹ Cette séance peut facilement être datée du 8 novembre puisqu'il s'agit de la première à laquelle Pâris ait assisté après son retour de Naples.

⁷¹⁰ Wicar fut effectivement un de ces artistes que la Terreur ne découragea pas à servir la Convention. Déjà élève de David (à partir de 1781), il collabora, avec son maître, aux projets artistiques révolutionnaires, cf. Ph. Borde, "Les arts après la terreur : Topino-Lebrun, Hennequin et la politique sous le Directoire", dans *Revue du Louvre*, 1979, n° 3. On s'étonnera de l'absence de monographie récente consacrée à un artiste si célèbre de son temps, mais il faut dire que l'ouvrage rédigé autrefois par F. Beaucamp (*Le peintre lillois Jean-Baptiste Wicar (1762-1834). Son œuvre et son temps*, Lille, 1939, 2 vol.) est très consistant du point de vue de la biographie. Cf. aussi, *Le chevalier Wicar, peintre, dessinateur et collectionneur lillois*, Musée des Beaux-Arts, Lille, 1984.

⁷¹¹ Cf. F. Beaucamp, *op. cit.*, t. I, pp. 217-335, ch. V, "Wicar commissaire des arts en Italie (1795-1809)", ainsi que pour tout ce qui suit.

⁷¹² Bassville a été assassiné le 13 janvier 1793 et Wicar était alors effectivement présent à Rome.

en compagnie de Joseph Bonaparte. Les troupes françaises le ramènent à Rome.

Le 22 février 1798 il reprend ses prélèvements au Vatican, avec Masséna, Haller (Trésorier général de l'Armée d'Italie) et un groupe d'officiers. Guidés par Valadier⁷¹³, ils emportent des médailles d'or et d'argent, des camées. Les objets "volés" sont portés chez Valadier, et à partir de là disparaissent. Wicar a commis l'imprudence de réquisitionner sans établir de reçu. La situation est telle qu'un groupe d'officiers se réunit au Panthéon pour protester contre de telles pratiques. Aussi, à partir de début mars, Wicar demande-t-il à ne plus effectuer de réquisitions sans mandat. Il reprend donc dans ces conditions ses prélèvements à la Bibliothèque du Vatican. Le 13 mai 1798 il emporte des manuscrits, des livres et des médailles, le tout jetté dans un sac sans avoir été précisément inventorié. Le jour même (24 floréal an VI) il signe un reçu laconique mentionnant sans détail des "livres imprimés, manuscrits, vases étrusques et médailles". Mais apparemment les médailles emportées, pas plus que les autres objets, n'arriveront à Paris. F. Beaucamp, dans sa monographie sur Wicar⁷¹⁴, signale qu'en 1845 deux auteurs allemands (Plattner et Urlichs, *Beschreibung Roms*, Stuttgart-Tübingen, p. 205) rapportent que Wicar s'est approprié des médailles d'or : "Tutti sanno a Roma che un pittore francese di talento, da poco morto⁷¹⁵, non si era vergognato di fondere le più belle monete d'oro del Medagliere Vaticano". Pour Beaucamp, l'accusation est bien tardive et, sans autre argument probant, il lave Wicar de l'accusation : "[...] nous ne pouvons croire que cet homme de goût ait, par basse cupidité, détruit de précieuses médailles"⁷¹⁶.

Nous avons donc la preuve que Wicar a bien été mêlé à cette affaire de vol d'objets précieux à la Bibliothèque Vaticane, et que dès 1807, donc bien avant 1845, "le bruit public" l'accusait d'avoir fondu des médailles en or. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur la culpabilité de Wicar, mais la situation à Rome en 1798 comme les pratiques de Wicar (et sa situation financière), rendent l'hypothèse vraisemblable. Ce qui est par contre assuré, c'est que Pâris n'invente pas, par pur anti-jacobinisme, l'existence de cette rumeur peu flatteuse pour Wicar. Notons par ailleurs que Valadier semble être sorti indemne des ténébreux événements de

⁷¹³ Dont le rôle est "douteux" écrit F. Beaucamp (*op. cit.*, t. I, p. 296).

⁷¹⁴ *Op. cit.*

⁷¹⁵ Wicar est décédé en 1834.

⁷¹⁶ *Op. cit.*, p. 301.

1797-1798, ou que du moins Pâris n'en dit rien, bien que cet architecte ait été lui aussi membre de l'*Accademia*.

Mais il faut reprendre le cours de la biographie de Wicar pour bien comprendre ce qui s'est passé en novembre 1807. Wicar avait à Rome d'autres ennemis que Pâris. En 1801, alors qu'il réside toujours à Rome, Wicar nourrit l'espoir d'être nommé Directeur de l'Académie de France. N'est-il pas un intime de Fr. Cacault, ambassadeur de France, n'a-t'il pas plaidé pour que l'Académie soit installée à la Villa Médicis ? La nomination de Suvée le déçoit. Et, comble de malchance ce même Suvée va le mettre en cause à deux reprises, dès 1802. L. Dufourny, nouveau Commissaire des Arts en Italie, informe Suvée⁷¹⁷ que deux séries de moulages des antiques de la villa Albani prises en 1799, et destinées, l'une à remplacer les originaux emportés à Paris, l'autre à décorer l'institut qui devait alors être installé au palais Farnèse, sont actuellement l'un chez Valadier et l'autre chez Wicar. C'est la collection en possession de Wicar que Dufourny désigne à Suvée comme devant être récupérée pour être transportée à la villa Médicis. Wicar prétendant que les moulages en plâtre lui appartiennent, et Dufourny devant rentrer à Paris, ce dernier charge alors Suvée de procéder à cette récupération⁷¹⁸. Alors que Valadier, dont la collection devait être envoyée à Paris, a accepté d'emblée de rendre les plâtres, Wicar résiste, et il faut l'intervention de Cacault pour qu'il s'exécute, à contre-cœur⁷¹⁹.

Pâris, qui entretenait de bonnes relations avec Suvée, avait donc, dès son arrivée à Rome, quelques autres raisons de ne pas professer une grande sympathie pour Wicar. Mais, en outre, Pâris ne manqua certainement pas d'apprendre, en février 1807, après la mort de Suvée, que Wicar brigua la place de directeur de l'Académie⁷²⁰. Bien que Pâris n'ait pas été candidat lui-même, il en fut peut-être irrité. Mais nous sommes étonnés qu'alors il n'ait pas appris que Wicar était déjà membre de l'*Accademia di San Luca* depuis deux ans. En effet, il déclare qu'il l'ignorait en novembre 1807, alors que Wicar a été élu le 27 septembre 1805.

⁷¹⁷ Lettre du 29 août 1802, AAFR, carton 4, publiée dans *Correspondance des Directeurs, NS. II*, 1984, *op. cit.*, t. I, pp. 349-350.

⁷¹⁸ Lettre de Dufourny à Suvée du 18 novembre 1802, *ibidem*, pp. 360-361.

⁷¹⁹ Cf. F. Beaucamp, *op. cit.*, t. II. A la même époque Wicar se verra également réclamer des dessins de L. Cassas confisqués au comte de Choiseul-Gouffier, émigré à Rome, par ses soins. Wicar répond que ces dessins ont été envoyés en France et que Cassas les a récupérés.

⁷²⁰ *Ibidem*, pp. 407-408.

Ces différentes considérations nous font évidemment comprendre pourquoi Pâris, lors de son court séjour à Naples n'avait pas cherché à rencontrer Wicar. Car le peintre, sur la recommandation de A. Canova, avait été nommé directeur de l'Accademia de Naples, par Joseph Bonaparte, le 8 juillet 1806⁷²¹. Il le sera jusqu'au 15 mars 1809, moment de sa destitution ou de sa démission (il avait aussi beaucoup d'ennemis à Naples).

Cet incident n'incita cependant pas Pâris à ne plus fréquenter les séances de l'*Accademia* puisque, le 6 mars 1808, il fit même un don à cette dernière : "*Il sig. Paris nostro degno collega ha regalato il gesso ricavato dall'originale Ermafrodite figura greca giacente nella villa Borghese ed è stata collocata nella nostra galleria*"⁷²². Depuis quelques mois, comme nous le verrons plus loin, Pâris travaillait à choisir les sculptures conservées à la villa Borghèse dignes d'être emportées en France, et était donc en mesure de faire prendre des moulages. Pâris assiste une dernière fois à une séance de l'*Accademia* le 20 novembre 1808, et s'il ne vient pas dans les mois qui suivent (c'est-à-dire aux séances des 8 janvier et 5 mars 1809 ⁷²³) c'est, à ses propres dires, parce qu'il est très occupé par l'emballage des "Antiquités Borghèse".

En effet, en mars 1809, Pâris termine la surveillance de la mise en caisse des "Antiquités" et, sa mission achevée, s'apprête à retourner en France. Le 26 mars, il envoie à Andrea Vici, alors président, une lettre d'adieu⁷²⁴ dans laquelle il explique que, n'ayant pu assister à la dernière assemblée de l'*Accademia*, il ne peut remercier ses membres de leur accueil que par son intermédiaire. Il lui annonce aussi que Guillon-Lethière lui remettra bientôt son portrait peint par "Mademoiselle Lescaux", c'est-à-dire Hortense Lescot, puisqu'il est d'usage que l'*Accademia* conserve les portraits de ses membres. Ce portrait n'étant pas (ou plus) conservé à l'*Accademia di San Luca*⁷²⁵, il se peut qu'il s'agisse du portrait de Pâris

⁷²¹ Notons que Wicar logeait toujours à Rome en 1807 comme l'indiquent les *Stati d'anime* (Archivio del Vicariato, *Stati d'anime*, paroisse San Andrea delle Fratte, Via Gregoriana, n° 34, au premier étage, dans la même maison que Pietro Piranesi et Tommaso Piroli).

⁷²² AASL. "Registro [...]".

⁷²³ Cf. AASL. "Registro [...]".

⁷²⁴ AASL. vol. 173, n. 57. On trouvera la transcription de cette lettre dans le Volume IV, "Lettres envoyées".

⁷²⁵ Les recherches y ont été vaines.

par H. Lescot légué par notre architecte à la Bibliothèque de Besançon et aujourd'hui conservé au Musée de Besançon.

PÂRIS ET LES "ANTIQUITÉS BORGHÈSE"⁷²⁶

Le 13 octobre 1807, alors que Pâris n'est à Naples que depuis quelques jours⁷²⁷, E. Crétet, ministre de l'Intérieur, signe dans son bureau parisien un arrêté⁷²⁸ qui va se révéler important pour notre architecte car il va engager une année et demie de sa vie. "Article 1^{er}. M. Paris, architecte, présentement à Rome, est chargé d'une mission dont M. l'Ambassadeur de France lui fera connoître l'objet à l'époque qui sera ci-après déterminée". Le même jour une "Instruction pour les Commissaires français envoyés à Rome par arrêté du Ministre de l'Intérieur du 13 octobre 1807"⁷²⁹ définit le contenu de cette mission. "Article 1^{er}. L'objet de la mission est de faire déplacer, encaisser, transporter de Rome à Paris⁷³⁰ tous les monumens de

⁷²⁶ Les papiers concernant les "Antiquités Borghèse" occupent 9 manuscrits du Fonds Pâris (BM. Besançon).

. ms. 13. "Journal des commissaires nommés par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur dans son arrêté du 13 octobre 1807, pour ordonner et surveiller le déplacement, l'encaissement et les transports de tous les objets d'antiquité de la Villa Borghèse à Rome";

. ms. 14. "Etat des dépenses des commissaires nommés par S.E. le Ministre de l'Intérieur pour le déplacement et le transport des objets d'art de la Villa Borghèse à Rome. Commencé le 10 novembre 1807". Se termine en mars 1809;

. mss. 15-19. Plans et dimensions des caisses ayant servi à emballer les Antiquités Borghèse. Dessins des caisses et mesures des compartiments (1807-1809);

. ms. 20. Notes et papiers divers concernant les objets d'art des Antiquités Borghèse (1807-1809);

. ms. 21. Correspondance entre Pâris et le Ministre de l'Intérieur, E. Crétet, et autres papiers au sujet du transport des Antiquités Borghèse (13 octobre 1807-6 juillet 1809). D'autres documents sont évidemment conservés dans les archives du ministère de l'Intérieur (AN. F²¹ 573). D'autres enfin sont conservés dans les archives de l'AFR. (Lethière ayant succédé à Pâris comme commissaire pour le transport des "Antiquités Borghèse" en avril 1809), cartons 14 et 17.

⁷²⁷ Pâris est arrivé à Naples le 7 octobre, comme nous l'avons vu.

⁷²⁸ Copie, mais avec signature de la main de Crétet, dans BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 24.

⁷²⁹ *Ibidem*, fol. 25-26.

⁷³⁰ Cette définition très précise de la mission de Pâris infirme ce que *Ch. Weiss*, 1821, p. 26, en dit : "Le ministre l'avait choisi pour en faire [des "Antiquités Borghèse"] la reconnaissance et l'estimation [...]". Cf. F. Boyer, "L'achat des antiques Borghèse", dans *Compte-Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, novembre-décembre 1937, p. 415 (citation d'une lettre de Pâris à Cortois de Pressigny - Fonds Pâris, ms. 21 - prouvant qu'il ignorait le montant de la vente) et P. Pinon, 1989, p. 144. L'article de F. Boyer a été repris dans *Le Monde des Arts en Italie et la France*

*sculpture, désignés dans la description de la Villa Borghèse, avec gravures, qui a été imprimée à Rome en 1796*⁷³¹, ainsi que dans un état déposé entre les mains du Ministre de l'Intérieur et dont un double est joint aux présentes instructions⁷³² [...]. Article 4. Comme il se pourroit que l'on ne vit pas à Rome, sans quelque chagrin, la translation des objets précieux qui ornent la Villa Borghèse, ils ne confieront à personne que le but de leur mission est d'enlever la totalité de ces objets et ils tiendront leurs opérations secrètes autant et le plus longtems qu'il sera possible [...]. Article 5. Tous les objets seront expédiés par voie de terre en France et à mesure qu'ils seront encaissés [...]. Le 13 octobre toujours, Crétet écrit à Pâris⁷³³: "Je vous transmet, Monsieur, un Arrêté par lequel je vous charge d'une mission dont je regrette de ne pas pouvoir encore vous indiquer l'objet; mais lorsqu'il vous sera connu, vous y verrez une nouvelle preuve de la confiance que vous m'avez inspirée. Je vous ai donné pour adjoint M. Lorimier⁷³⁴, qui s'empressera de vous seconder dans tous les mesures que vous croirez devoir adopter". La confiance de Crétet, Pâris l'a évidemment obtenue par son impeccable direction de l'Académie de France à Rome. Et, comme Pâris l'écrira plus tard : "l'Empereur avoit jetté les yeux sur moi".

Napoléon venait d'acquérir les "Antiquités Borghèse" de son beau-frère le prince Camille Borghèse le 27 septembre, pour 13 000 000 francs, c'est-à-dire pour une somme très largement supérieure à l'estimation (5 000 000 francs) effectuée par Vivant Denon et Ennio-Quirinio Visconti à partir du catalogue rédigé par ce dernier en 1796. Tout avait commencé en mai 1806. Le 14 mai Napoléon rédige une note destinée à Pierre Daru, intendant Général : "Je désire que M. Daru, très secrètement et en demandant le plus grand secret à M. Denon et à M. Visconti [Ennio-

de la Révolution et de l'Empire, Torino, 1970, pp. 197-202. Cortois de Pressigny a été ambassadeur de France à Rome de 1814 à 1816.

⁷³¹ Il s'agit de *Sculture del Palazzo della Villa Borghese dette Pinciana brevemente descritte*, Roma, Stamperia Pagliarini, 1796, rédigé par E.-Q. Visconti et comprenant exactement 100 pages.

⁷³² Cet "état" ne figure pas dans le Fonds Pâris, mais on trouvera une liste des "Antiquités Borghèse" dans le commentaire d'un plan de la villa Borghèse inséré dans les *Études d'Architecture* (vol. IV, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 479, pl. LXXI, plan qui est une copie de celui dessiné en 1807 et envoyé à Crétet en 1808. Cf. *infra*.

⁷³³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 23.

⁷³⁴ Etienne Lorimier, peintre paysagiste (cf. Volume V, "Notices biographiques").

Quirino, qui alors réside en France⁷³⁵], fasse une évaluation de tous les chefs-d'œuvre de la maison Borghèse; combien puis-je en donner en supposant que le Prince veuille les vendre ? Comment les transporter ou les placer à Paris ? [...]"⁷³⁶. Le 22 mai Denon donne son estimation : 5 000 000 francs de valeur marchande, mais le double serait encore raisonnable. Au même moment Visconti donne la sienne⁷³⁷ : 3 907 300 francs, et quelques jours plus tard 5 209 734 francs. En juin, sollicités pour se mettre d'accord, ils s'arrêtent à la somme de 3 786 100 francs. C'est le montant de l'estimation qui est annexée au décret d'achat du 27 septembre 1807⁷³⁸, comme pour montrer que l'empereur fait un énorme cadeau à son beau-frère puisque le décret lui offre 13 000 000 francs⁷³⁹.

Les circonstances de la nomination de Pâris comme commissaire

Revenons à Pâris auquel Crétet (quelques jours après la signature du décret du 27 septembre) n'a envoyé que l'arrêté qui le désigne pour une mission non précisée. Notre architecte n'est pas en mesure de recevoir cette lettre à Rome, puisqu'à l'arrivée à destination de cette dernière - dans les derniers jours d'octobre - il est encore, comme nous l'avons vu, à Naples. Par contre Ch. Alquier, qui lui a reçu les "*Instructions*", pense pouvoir l'informer rapidement de sa mission en lui écrivant à Naples. Nous possédons même deux lettres de l'ambassadeur, toutes deux datées du 30 octobre, l'une de la main d'un secrétaire, l'autre de la main d'Alquier et envoyée d'Albano⁷⁴⁰. "*J'ai reçu l'ordre de vous faire, au nom de S.M. l'Empereur et Roi, une communication d'une telle importance, qu'il est indispensable que vous vous rendiez à Rome sans délai. Les preuves que vous avez données, dans tous les tems, Monsieur, de respect pour l'autorité et de soumission aux ordres particuliers du Souverain, ne me permettent*

⁷³⁵ Sur E.-Q. Visconti, cf. D. Gallo, "Les Visconti de Rome", dans *Visconti, 1791-1853*, Paris, 1991, pp. 48-51.

⁷³⁶ AN. O² 151, 398, note citée par F. Boyer, 1970, *op. cit.*, p. 198, et mentionnée par P. Arizzoli-Clémentel, "Charles Percier et la salle égyptienne de la Villa Borghèse", dans *Piranèse et les Français*, actes du colloque de 1976, Rome, 1978, p. 13, note 59.

⁷³⁷ BN. Ms. NAF. n° 5986, fol. 82-83.

⁷³⁸ AN. AF IV 272.

⁷³⁹ 3 000 000 francs en numéraire (pour payer ses dettes), le domaine de Lucedio (dans le département du Pô, estimé à 5 000 000 francs) et une rente annuelle de 300 000 francs (pour les 5 000 000 francs restant).

⁷⁴⁰ Respectivement fol. 27 et 28 du ms. 21 (BM. Besançon, Fonds Pâris). L'existence de deux lettres peut s'expliquer soit par le fait que l'une est officielle et l'autre plus officieuse, soit par celui qu'ignorant où en était Pâris de son voyage, Alquier en ait envoyée une à Rome et l'autre sur la route de Naples. Mais les deux sont de fait arrivées entre les mains de Pâris.

pas de douter de l'empressement que vous mettrez à vous rendre incessamment auprès de moi, pour apprendre ce que je suis chargé de vous dire, au nom de S.M. l'Empereur et Roi".

Telle est la missive la plus officielle envoyée à Pâris. Les allusions au fait que Pâris a fidèlement servi "*dans tous les tems*" - donc pas seulement sous l'Empire - l'Etat, en l'occurrence Louis XVI, puis l'Assemblée Nationale, ne manquent pas de malice. C'est au nom de sa fidélité à l'Ancien Régime qu'il lui est demandé de servir le nouveau. L'appel au civisme de Pâris est sans doute sincère, mais Alquier ne pouvait théoriquement pas ignorer sa réserve vis-à-vis d'un gouvernement issu de la Révolution. Son refus de prendre sa place à l'Institut de France devait être connu. Mais il faut tout de même en déduire, comme pour le choix qu'Alquier a fait de lui pour l'intérim de l'Académie à Rome, que Pâris n'était pas considéré comme un opposant, contrairement à ce qu'a tenté de faire croire notre architecte dans ses écrits tardifs.

Dans l'autre lettre, plus personnelle, Alquier répond par avance aux objections éventuelles de Pâris. "*Je conçois parfaitement, l'embarras et la contrariété que vous causera la lecture de ma dépêche, et je regrette vivement d'être obligé de troubler le projet que vous aviez formé de passer quelques mois à Naples. Mais je puise dans les sentimens que je vous ai voués, un motif de consolation, puisque j'ai à vous féliciter du témoignage important de confiance que S.M. vient de vous donner. Je suis très impatient d'avoir l'honneur de vous voir et de m'entretenir avec vous. Arrivez le plutôt possible. Vous vous donneriez un grand tort en faisant autrement. Je sais que tout ceci vous met à la torture, mais encore une fois, arrivez"*. On aura remarqué qu'Alquier mêle aux témoignages d'amitié une menace quelque peu floue mais apparemment réelle. De quoi flatter et inquiéter Pâris à la fois, ce qu'il ressentit effectivement comme nous allons le voir. D'autant plus que Pâris, qui en 1792 fréquentait à la fois Versailles et Orléans ne pouvait pas lui non plus ignorer qu'Alquier avait laissé massacrer à Versailles, en septembre 1792, des prisonniers transférés d'Orléans.

Mais, pour le moment, Pâris ne peut recevoir aucune des deux lettres, car il a déjà quitté Naples (le 31⁷⁴¹) quand le courrier de Rome à Naples prend la route. Cependant, par hasard, alors qu'il traverse Albano, il est reconnu par Alquier, en villégiature dans cette ville. C'est donc là, le 4

⁷⁴¹ Cf. *supra*.

novembre probablement, qu'il apprend de la bouche d'Alquier qu'il a été pressenti pour la mission des "Antiquités Borghèse"⁷⁴².

Le récit de la rencontre date de 1817-1819⁷⁴³: "*Après m'être satisfait [en allant à Naples] je me rendois à Rome projetant de repartir immédiatement pour la Normandie où j'avois fixé ma demeure depuis la mort de mon Auguste et respectable Maître, lorsque passant par Albano où Mr. Alquier ambassadeur du Buonaparte⁷⁴⁴ étoit en villégiature, il me reconnut dans la voiture où j'étois, et me dit qu'ayant des ordres de l'Empereur à me communiquer, je ne pouvois me dispenser de m'arrêter : je me rendis chez lui. Là il me lut une lettre du Ministre qui parloit en substance que le Gouvernement ayant acquis du Prince Borghèse toutes les Antiquités qui composoient le Museum et la décoration de sa belle Villa, l'Empereur avoit jetté les yeux sur moi pour en prendre possession en son nom, les faire encaisser et les envoyer à Paris*".

Nous apprenons incidemment que le choix de Pâris comme commissaire est le fait de Napoléon, sans doute conseillé par V. Denon et E.-Q. Visconti qui connaissaient bien notre architecte. Ce choix impérial ne put qu'être appuyé par Crétet⁷⁴⁵.

Nous connaissons d'abord la réaction de Pâris (en novembre 1807) par la lettre qu'il envoie immédiatement à Crétet⁷⁴⁶: "*J'avoue que sortant à peine d'un esclavage qui m'a paru long, et pensant à retourner en France dès la fin de l'hyver⁷⁴⁷, une commission qui m'enchaîne de nouveau m'a un peu effrayé, mais l'importance de l'objet et le désir de répondre à votre confiance, Monseigneur, m'a fait changer de sentiment. Je ne puis*

⁷⁴² Notons que Pâris n'en dit rien à madame Foache dans sa lettre complétée le 6 novembre, citée *supra*.

⁷⁴³ Il s'agit d'une note ("note (20)") appelée dans un texte (p. 71) sur la "Villa Borghèse" (dans "Examen des édifices modernes de Rome. Rome, 1816"), à propos de deux colonnes de jaune antique situées dans la petite galerie de la villa. BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10, p. 87 (feuille rajoutée, hors cahiers, dans la reliure).

⁷⁴⁴ La mauvaise foi de Pâris est totale. Pourquoi attacher le nom alors infâmant de "Buonaparte" à Alquier, ambassadeur de France, alors que manifestement, en 1807, il existe des liens d'estime, sinon d'amitié, entre les deux hommes.

⁷⁴⁵ Il semble que Pâris ait entretenu de meilleures relations avec Crétet qu'avec Champagny, cf. *infra*, le texte dans lequel il se plaint du fait que Champagny n'a jamais répondu à sa lettre du 22 février 1807.

⁷⁴⁶ Minute d'une lettre de Pâris à Crétet (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 30), non datée, mais qui peut être située entre le 5 et le 10 novembre.

⁷⁴⁷ Cette indication prouve que Pâris n'avait pas l'intention de rester plusieurs mois à Naples, contrairement à ce que supposait Alquier. D'ailleurs il avait quitté cette ville dès le 31 novembre, avant même de savoir qu'il était appelé à Rome.

qu'assurer Votre Excellence de mon zèle et de tous mes efforts pour, de concert avec M^r. Lorimier, remplir les intentions de S.M. l'Empereur et les vôtres, Monseigneur. Je suis en particulier infiniment satisfait de l'adjoint que vous m'avez donné. J'étois extrêmement attaché à son oncle⁷⁴⁸, et c'est avec plaisir que je me vois uni de fonction à une personne qui me rappelle un homme dont le souvenir me sera toujours précieux".

Malgré sa réserve initiale, qu'il motive par son projet contrarié de rentrer en France, Pâris donne comme raison principale de son acceptation son sens du devoir. Quelque peu courtisan, il prétend vouloir répondre à la confiance qu'on lui accorde, et assure même Crétet de son zèle.

Quel contraste avec ce que notre architecte racontera une dizaine d'années plus tard. Il prétendra alors avoir été forcé d'accepter. Dans le commentaire à un relevé du plan du rez-de-chaussée de la villa Borghèse (déjà cité), rédigé vers 1818-1819, il écrira : j'ai envoyé les "Antiquités Borghèse", "*certes bien malgré moi, mais pouvais-je résister aux ordres précis de celui qui faisait trembler l'Europe ?*". Dans deux autres textes rédigés à la même époque, il ira encore plus loin.

Le plus précis est un texte de 1817-1818⁷⁴⁹ dans lequel il écrit: "*Déjà fâché d'avoir à faire quoique malgré moi, à un gouvernement que je détestois et ne voulant pas contribuer à détruire la belle réunion d'antiquités⁷⁵⁰ que j'admirois, je m'excusai [la scène se passe à Albano lors de la rencontre de Pâris, retour de Naples, et d'Alquier, le 4 novembre 1807] sur les affaires qui nécessitoient mon retour en France dont je m'étois déjà trop longtems absenté, et je refusai décidément; mais M^r. Alquier me représenta que le Maître ne vouloit pas être refusé, et que immanquablement à mon arrivée, la perte de ma liberté pourroit me faire, mais trop tard, repentir de mon refus j'avoue que je fus effrayé Il ajouta que ce ne pouvoit être qu'une satisfaction pour moi que de contribuer à enrichir ma patrie de monumens inestimables de ces arts que j'aimois, &c, &c. Que disai-je ? ma frayeur me domina et j'acceptai. Je me prêtai donc bien à contrecœur, à dépouiller cette belle villa, son casin et jusqu'à ses façades de tout ce que des siècles y avoient accumulé*

⁷⁴⁸ S'agit-il du chevalier de Lorimier qui a gravé le Monument à Guillaume Tell pour le baron de Zurlauben ? Cf. Volume I. 1, p. 273.

⁷⁴⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10, p. 87.

⁷⁵⁰ Nous aurons l'occasion de dire (cf. *infra*) que Pâris, contrairement à ce qu'il prétend dans cette note, a certainement toujours approuvé (à l'opposé de Quatremère de Quincy) le transfert à Paris des objets d'art d'Italie, notamment dans le cadre du Traité de Tolentino.

d'antiquités les plus précieuses et j'ai fait parvenir toute leur intégrité au Museum du Louvre plus de 800 objets, groupes, statues, bustes, bas-reliefs, vases, colonnes, inscriptions [...] ⁷⁵¹. Une note un peu plus tardive ⁷⁵² contredit d'ailleurs le "contrecœur" initial: "Les bas-reliefs, généralement sont rares, y sont au nombre de plus de 200, les inscriptions y sont en petit nombre mais extrêmement intéressantes. Les événemens nous ayant privé des statues que nous avons forcé le Vatican à nous céder ⁷⁵³, n'est-il pas heureux d'avoir pu conserver une collection presque aussi précieuse, acquise d'une manière qui n'a d'odieux que pour le vendeur ⁷⁵⁴".*

Dans un autre texte datant lui aussi de 1817-1819 ⁷⁵⁵, il écrit encore : *"Prêt à retourner en France, je fus retenu presque violemment à Rome par les ordres de Napoléon que l'on ne refusoit pas impunément, pour prendre possession en son nom et envoyer à Paris le célèbre Muséum de la Villa Borghèse. (Le chagrin de cette contrainte fut un peu diminué par l'idée du service important que je rendois aux Arts dans ma Patrie)".*

Nous avons déjà vu que le ton adopté par Pâris dans ses écrits des années 1818-1819 est à situer dans le contexte de la Restauration et dans celui de la volonté de notre architecte de donner des témoignages de sa fidélité à la monarchie. Il faut donc chercher les pensées réelles de Pâris à ce moment entre les politesses courtisanes de 1807 et les proclamations de 1818-1819, tout aussi courtisanes, mais envers d'autres maîtres. Car il est probable que l'avertissement d'Alquier (*"Vous vous donnerez un grand tort en faisant autrement"*) a été pris au sérieux, au moins un moment, par Pâris.

⁷⁵¹ La version de la fin de ce texte donnée par A. Castan (A. Castan, 1885, pp. 199-200) est tout-à-fait infidèle :

" [...] mais M. Alquier m'invita à faire attention aux suites que mon refus pouroit avoir pour ma tranquillité, et sans me le dire expressément, il me fit entendre que sous un maître absolu, la perte de ma liberté pourroit me faire repentir de ne lui avoir pas obéi J'avoue que je fut effrayé". Nous ignorons pourquoi Castan a modifié ce texte.

⁷⁵² Note appelée après le mot "bas-reliefs".

⁷⁵³ La France a dû rendre, en 1815, les objets d'art enlevés d'Italie et d'ailleurs.

⁷⁵⁴ Dans ses textes postérieurs à 1815 Pâris ne manque jamais une occasion de montrer qu'il déteste tout ce qui touche à la Révolution et à Napoléon. Nous verrons pourtant, plus bas, que Pâris, en 1808, avait envoyé une lettre très aimablement au prince Borghèse.

⁷⁵⁵ Fragment autobiographique inséré dans la "Table" (pl. XLII) du vol. IX des *"Etudes d'Architecture"* (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484).

Pour se faire une idée exacte de l'attitude et des sentiments de Pâris au début du mois de novembre 1807, il convient certainement d'établir un moyen terme entre les lettres prudentes qu'il écrit sur le moment et les ressentiments tardifs exagérés.

Et pour situer l'attitude de Pâris en 1807, il faut aussi savoir que notre architecte, contrairement à Quatremère de Quincy, par exemple, ne faisait pas partie de ceux qui réprouvaient la formation à Paris d'un vaste muséum au détriment des musées ou des collections d'Italie notamment⁷⁵⁶. Un des textes autobiographique que nous venons de citer⁷⁵⁷ prouve que Pâris, en s'occupant des "Antiquités Borghèse" pensait servir sa patrie. Dans un autre texte, relatant son voyage de Paris à Rome en juin-juillet 1810⁷⁵⁸, il se réjouit des dispositions du Traité de Tolentino à cet égard. Et quand il condamne J.-B. Wicar⁷⁵⁹ devant l'*Accademia di San Luca*, en novembre 1807 d'ailleurs, ce n'est pas en tant qu'ancien Commissaire des Arts dans sa mission officielle.

Mais une autre explication, d'un tout autre ordre que civique⁷⁶⁰, peut être avancée pour comprendre cette acceptation : Pâris a besoin d'argent. Certes ses économies, placées chez St. Foache et chez G.-N. Grenier d'Ernemont⁷⁶¹, lui rapportent une rente avec laquelle il peut vivre⁷⁶². Il n'est pas vraiment dans le besoin puisqu'il a un domestique (Fleury sans doute à cette époque) et qu'il a pu se permettre le luxe, en février de la même année, de ne pas exiger son traitement de directeur (même s'il acceptera des indemnités, plus tard - en 1809, comme nous l'avons vu). Mais, alors qu'il était directeur justement, un événement a bouleversé sa vie personnelle. Il a pris à charge une femme et son enfant⁷⁶³.

⁷⁵⁶ Cf. A.-Ch. Quatremère de Quincy, *Lettres au Général Miranda sur le déplacement des monuments de l'art d'Italie*, Paris 1796 (réédition avec introduction et notes de Ed. Pommier, Paris, 1989).

⁷⁵⁷ Et un autre que nous citerons plus loin.

⁷⁵⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 45-51 et AN. 442 AP. liasse 1, III, 3, lettre en date du 6 juillet.

⁷⁵⁹ Cf. *supra*.

⁷⁶⁰ Pâris a toujours voulu distinguer son civisme envers la France et sa liberté politique de penser.

⁷⁶¹ Cf. *supra*.

⁷⁶² Cf. "Les revenus de Pâris", Volume II, l'état de ses finances en 1805.

⁷⁶³ Marie-Thérèse Paris-Pinchart (parente du menuisier de l'Académie J.-B. Pinchart) et sa fille Marie, peut-être. Nous discuterons ce problème dans plus bas et dans le Volume II, "L'homme privé".

Nous n'en avons la preuve qu'en mars 1809, mais l'événement remonte sans doute à 1807⁷⁶⁴. En 1809 il s'en ouvre à Crétet⁷⁶⁵ : " [...] *l'honneur d'être utile* [allusion au transport des "Antiquités Borghèse"] *me suffiroit si ma position n'avoit changé depuis que je suis ici. Devenu père de famille sans avoir pu le prévoir, les besoins de ceux qui n'ont d'espoir qu'en moi, m'obligent à chercher les moyens d'y pourvoir*".

Preuve supplémentaire qu'en mars 1809 il ne regrettait pas (ou plus) d'avoir accepté cette mission, il écrit également à Crétet, en pleine contradiction avec ses déclarations tardives, qu'il "*pouvoit se dispenser*" de ce travail "*sans encourrir aucun blâme*"⁷⁶⁶.

Les premières opérations (novembre-décembre 1807)

Quelques jours après que Pâris soit revenu de Naples, le 9 novembre, Etienne Lorimier arrive à Rome. Les 11 et 12 novembre les deux commissaires se rendent chez Alquier pour recevoir des ordres⁷⁶⁷. Dès le 13, ils se présentent à la villa Borghèse pour commencer leur travail. Ils s'y rendront tous les jours, ou presque, jusqu'au 31 décembre⁷⁶⁸. Le 9 novembre ils ont ouvert leur journal, et le 10, l'"*Etat des dépenses*", selon les instructions de Crétet⁷⁶⁹. La première dépense - 5 *scudi*⁷⁷⁰ - est logiquement celle de l'achat du papier destiné aux journaux des commissaires⁷⁷¹.

⁷⁶⁴ Dans l'hypothèse, que nous discuterons plus loin, où il a effectivement connu cette femme dès 1807.

⁷⁶⁵ Lettre de Pâris à Crétet du 20 mars 1809, AN. F²¹ 573.

⁷⁶⁶ *Ibidem*.. Remarques qui visent en priorité, il est vrai, les opérations qu'il a effectuées en février et mars 1809.

⁷⁶⁷ Rappelons qu'à son retour de Naples, le 4 novembre, Pâris, enrhumé, avait gardé la chambre, jusqu'au 6 au moins.

⁷⁶⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13, pp. 2-3.

⁷⁶⁹ "*Les instructions données aux commissaires par le ministre leur impose d'envoyer cet état tous les huit jours. Ils n'ont pu commencer à suivre cet ordre que cette semaine seulement [début janvier], leurs dépenses n'ayant été régularisées que par la lettre du minsitre du 26 novembre qu'ils n'ont reçu que le 9 du courant*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14).

⁷⁷⁰ Les *scudi* ou piastres romaines valent chacun 5 francs 50.

⁷⁷¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14.

Dès le 14 novembre, Pâris écrit à Crétet pour l'informer qu'il a commencé sa mission⁷⁷². Le 17, il envoie au même les premiers éléments du *"Journal des commissaires"*⁷⁷³.

De son côté Alquier avait écrit à Crétet, dès le 7 ou le 8 novembre certainement, pour l'informer de l'acceptation de Pâris, et lui faire également part de ses réticences initiales, c'est-à-dire de son projet de rentrer en France. Aussi quand Crétet écrit à Pâris, le 24 novembre⁷⁷⁴, il n'a reçu sa réponse que par l'intermédiaire d'Alquier. *"J'apprends [dit-il] que vous n'avez point hésité d'en faire la sacrifice ["vos convenances particulières"] : c'est une preuve de votre dévouement dont le Gouvernement vous saura gré [...]. A l'égard de votre traitement personnel voici à quoi je me suis arrêté⁷⁷⁵ et je fais part de la décision que j'ai prise à M. le Ministre Plénipotentiaire. Il m'a paru convenable, comme à lui, que la Commission eut à sa disposition une voiture et un domestique, et je consens à ce que cette dépense soit comprise spécialement dans les états de frais que vous aurez à me faire passer; vous y ferez entrer également les sommes nécessaires pour votre traitement et celui de M. Lorimier, que je fixe pour vous, Monsieur, sur le pied de cinq mille francs par année [...], me réservant, au surplus de faire valoir auprès de S.M. votre zèle et vos soins, et de lui proposer, quand votre mission sera terminée, les récompenses qu'il me paroîtra juste de vous accorder [...]. Il est bon de ne pas laisser trop longtemps sous les yeux des Romains le spectacle d'une opération qui dans le fond ne doit pas beaucoup leur plaire"*.

Les Romains, néanmoins, avaient déjà appris que les "Antiquités Borghèse" allaient quitter Rome. Sans doute quelques uns s'en offusquèrent-ils⁷⁷⁶, bien que la vente fut parfaitement légale, et même avantageuse pour le prince Borghèse. Mais la réaction d'autres Romains fut différente, comme Lorimier et Pâris le font savoir à Crétet, le 24

⁷⁷² Minute de la lettre de Pâris à Crétet, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 32.

⁷⁷³ Minute de la lettre de Pâris à Crétet, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 33.

⁷⁷⁴ Lettre de Crétet à Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 35.

⁷⁷⁵ Il semble que, par l'intermédiaire d'Alquier, Pâris ait posé dès ce moment le problème de son traitement. Une présomption supplémentaire pour penser que Pâris a connu sa "belle femme" dès 1807.

⁷⁷⁶ Il existe par exemple une trace de la protestation du cardinal Caprara, datant de 1808, dans ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 9, n. 229.

novembre, avant même d'avoir reçu sa lettre portant la même date⁷⁷⁷: "*Il faut vous dire d'abord que l'objet de notre mission étant publique, tout ce qui est Romain n'est occupé que de pouvoir faire un profit sur cette entreprise, et que nous ne sommes entourés que de fripons, cela du plus au moins*".

Pâris et Lorimier sont donc au travail. Il s'agit d'abord d'inventorier les sculptures dont la liste figure dans le catalogue imprimé rédigé par E.-Q. Visconti en 1796, dans l'estimation du même Visconti et de V. Denon de 1806, et enfin dans le décret d'achat du 27 septembre 1807⁷⁷⁸. Lorimier dresse donc une liste des "*Objets d'art appartenant à Mr. le Prince Borghèse, dont la cession est proposée, avec l'indication du N° de chacun d'eux dans la catalogue gravé de la Villa Borghèse et du Musée Gabi*" , que Pâris corrige (erreurs de numérotation) de sa main⁷⁷⁹.

Mais bientôt des doutes apparaissent sur ce qui a été vendu ou non par le prince, et aussi sur des sculptures non comprises dans la vente (certaines de celles qui sont scellées dans les façades, des pièces du Museum des Antiquités de Gabie - le *Gabiniano*) mais qui sont intéressantes⁷⁸⁰. Ce sera un des principaux problèmes à résoudre durant plusieurs mois encore.

Il s'agit aussi de faire un relevé des lieux afin de mettre de l'ordre dans le choix des œuvres à déplacer et dans les opérations de démontage. Des plans sont levés par des pensionnaires de l'Académie de France. "*Nous avons enfin [écrivent Pâris et Lorimier dans le "Journal des commissaires" à la date du 31 décembre 1807"⁷⁸¹] fini notre travail, c'est-à-dire la partie qui doit être faite à la villa Borghèse. Il ne reste à faire que celui de cabinet⁷⁸². Nous avons aussi les plans que Mr. Mr. les architectes pensionnaires nous ont fait avec beaucoup de complaisance. Il ne reste plus que trois statues du Museum Gabien à mettre dans leurs caisses qui sont faites. Nous ne comptons pas dans ce nombre celle de Sextus Pompée sur laquelle nous attendons les ordres du Ministre. Enfin l'année se*

⁷⁷⁷ Lettre de la main de Lorimier, corrigée par Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 42-43.

⁷⁷⁸ Cf. *supra*.

⁷⁷⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 1-6.

⁷⁸⁰ Ce problème est développé par E. Debenedetti, "Pierre Adrien Pâris e la collezione di antichità della Villa Borghese detta Pinciana", dans *Collezionismo e ideologia. Mecenati, artisti e teorici dal classico al neoclassico, Studi sul Settecento Romano*, 7, Roma, 1991, pp. 223-231.

⁷⁸¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13, p. 25.

⁷⁸² Essentiellement le dessin des caisses destinées à l'emballage des antiques.

terminé de manière à nous donner de la satisfaction voyant notre travail marcher avec régularité et bien".

Pour les plans⁷⁸³, sans doute Pâris a-t-il recouru à quelques uns de ses protégés, A. Guénepin, S. Vallot, J.-Fr. Ménager ou J.-B. Dédeban⁷⁸⁴. Le problème est posé pour la statue de Sextius Pompée, qui appartient au Museo Gabiniano, parce qu'elle n'apparaît ni dans le catalogue de Visconti ni dans l'"état" joint à l'"Instruction" envoyée à Alquier⁷⁸⁵. Or le sculpteur Joseph Marin, un des conseillers de Pâris⁷⁸⁶, pense qu'il s'agit de la plus belle pièce de ce musée⁷⁸⁷. Elle sera finalement retenue⁷⁸⁸. Nous reviendrons sur ce problème de la sélection des œuvres dignes d'être portées à Paris.

Dès novembre-décembre 1807, la question de l'emballage de certaines pièces avait soulevé quelques difficultés, notamment l'encaissement du célèbre *Gladiateur*⁷⁸⁹ dont les bras et les jambes sont dans des positions détachées du corps. Pâris a alors fait quelques demandes spécifiques à ce sujet, demandes à transmettre à L. Dufourny, ancien Commissaire des Arts en Italie. Le 19 décembre Crétet peut envoyer une réponse⁷⁹⁰. Sa lettre est en effet accompagnée de deux notes de Dufourny, une intitulée "*Renseignemens relatifs à la Collection Borghèse*", apportant des précisions sur ce qui a été vendu par le prince, l'autre "*Note pour l'encaissement du Gladiateur*", à laquelle sont joints deux croquis de

⁷⁸³ Pâris a expédié ces plans à Crétet en janvier 1808, mais il en avait gardé une copie de sa main, conservée dans les "*Etudes d'Architecture*", vol. IV, pl. LXXI (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 479). Le "*Plan du Casin de la Villa Borghèse*" a été partiellement publié par P. Arizzoli-Clémentel, *loc. cit.*, fig. 9 (la "Salle égyptienne") et entièrement par E. Debenedetti, *loc. cit.*, fig. 6, comme relevé effectué par Pâris.

⁷⁸⁴ Ces sont les pensionnaires architectes présents à Rome en décembre 1807.

⁷⁸⁵ Cf. *supra*. Une copie de cet "état", de la main de Pâris, est conservé dans les papiers de Pâris: "*Catalogue des statues, bas-reliefs, bustes, cypes, vases, sarcophages, colonnes etc. composant la collection des Antiquités de la Villa Borghèse d'après l'état qui a été adressé par le Ministre aux Commissaires qu'il a chargé de la faire transporter en France*", BM. Fonds Pâris, ms. 20, fol. 15-18.

⁷⁸⁶ Cf. *infra*.

⁷⁸⁷ E. Debenedetti, 1991, *loc. cit.*, p. 224 et note 7.

⁷⁸⁸ Elle n'apparaît pas dans la liste des statues encaissées provenant du Museo Gabiniano (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13, p. 88 - 5 juillet 1808 - et ms. 20, fol. 66-67), mais une lettre de Crétet, citée plus loin, atteste qu'elle ne resta pas en possession du prince Borghèse.

⁷⁸⁹ Salle VII du casin, n° 10 du catalogue de Visconti (*op. cit.*, pp. 58-60), statue retrouvée à Anzio sous le pontificat de Paul V (1605-1621), dans lieu proche de celui où vait été découvert un siècle plus tôt l'Apollon du Belvédère.

⁷⁹⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 54-61.

Dufourny⁷⁹¹ montrant l'emplacement des "tasseaux" de *peperino* à disposer dans la caisse.

Par la même lettre Crétet approuve les commissaires d'avoir rompu les négociations avec G. Valadier qui avait été pressenti pour être chargé de l'encaissement des antiques⁷⁹². Valadier avait en effet eu la responsabilité de tels encaissements lors des enlèvements d'antiquités effectués sous la République Romaine⁷⁹³. Si Pâris et Lorimier ont renoncé à traiter avec Valadier, pourtant compétent et bon connaisseur, c'est que ce dernier avait apparemment tendance à outrepasser sa charge en donnant des ordres sans en informer les commissaires.

Mais contrairement à ce que les commissaires, trop optimistes, avaient noté dans leur "*Journal*" à la date du 31 décembre 1807, il leur reste encore bien des choses à faire à la villa Borghèse. Aussi, début janvier, ils demandent à être logés à la villa pour plus de commodité⁷⁹⁴. Sans doute purent-ils s'installer au premier étage du casin⁷⁹⁵.

L'organisation du travail : les collaborateurs et les dépenses

Le compte des dépenses⁷⁹⁶ permet de suivre mois par mois le détail des opérations et des travaux. Dès le mois de novembre le sculpteur-marbrier Antonio Reali est au travail, restaurant des sphinx et des statues de porphyre (pour 32 *scudi*). Par contre Giuseppe Ravaglini, autre sculpteur-marbrier, que Valadier avait engagé à l'insu de Pâris et Lorimier, est

⁷⁹¹ Ces deux croquis (ms. 21, fol. 60 et 61) sont reproduits dans l'article de E. Debenedetti (1991, *loc. cit.*, fig. 8 et 9), comme dessins anonymes, alors qu'ils sont évidemment de la main de Dufourny, auteur de la note.

⁷⁹² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 44-48.

⁷⁹³ Voir notamment, pour les années 1798-1799, la participation de Valadier aux transports d'objets d'art de Naples à Rome (ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 6) : "*Le soussigné s'engage envers la Commission Civile du Directoire exécutif de la République française de transporter de Naples à Rome les objets d'art choisis dans le Musée degli Studj, Capo di Monte, la manufacture de Porcelaine, Portici, aux clauses et conditions et moyennant le prix ci-après stipulé [...]*", signé Valadier, an VII, le commissaire civil, Félix Rodard, le contrôleur des recettes et dépenses A. Rechia.

⁷⁹⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13, fol. 25.

⁷⁹⁵ Les mentions "*Loyers des lits. 12 scudi*" qui apparaissent dans les dépenses (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14, fol. 3 et suiv.), de janvier à septembre 1808, attestent que Pâris et Lorimier ont logé à la villa durant cette période.

⁷⁹⁶ "*Etat des dépenses des Commissaires [...]*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14, entièrement de la main de Pâris.

remercié⁷⁹⁷. Le menuisier Giuseppe Carboni fabrique huit caisses destinées aux statues du Musée de Gabie pour 382 *scudi*⁷⁹⁸.

Antonio Valenti, maître maçon, déplace les sphinx et autres statues pour 158 *scudi*. Le total des dépenses de novembre-décembre, arrêté le 7 janvier 1808, s'élève à 1 900 *scudi*, compris les traitements de Pâris et de Lorimier, respectivement 50 et 40 *scudi*.

Jusqu'au 31 décembre 1807, le "*Journal*" est écrit de la main de Lorimier. Pâris le tiendra du 1^{er} au 5 janvier 1808, puis Lorimier en reprendra l'écriture jusqu'au 3 août, jour où il se termine⁷⁹⁹.

A partir de janvier 1808 les commissaires tentent de mettre en place une équipe définitive d'artisans chargés de démonter les sculptures, de les déplacer et de fabriquer les caisses.

Toutes les caisses ont été dessinées, sommairement il est vrai. Car il s'agit de prévoir des compartiments adaptés aux mesures de chaque "objet". Ces dessins (qui ne sont pas de la main de Pâris), en face desquels sont notés les sculptures qui y entreront, occupent cinq cahiers de 72 pages chacun⁸⁰⁰. Pour chaque statue il y a un "*mémoire*" des pièces de bois employées, et la somme dépensée est notée (entre 10 et 66 piastres par caisse). Le principe de construction de ces caisses est toujours le même: elles sont compartimentées parallèlement par de fortes planches tenues par un système tenon-mortaise. Pour certaines, il est précisé, "*Fatta da Carboni*"⁸⁰¹. Le dernier cahier⁸⁰² comporte, sur une feuille volante, le dessin d'un chariot.

La tâche est d'autant plus délicate que Dufourny, de Paris, prodigue ses recommandations, en fonction de la situation qu'il a connue à Rome en 1801-1802⁸⁰³. Pour leur part Pâris et Lorimier essayent de trouver des

⁷⁹⁷ "Payé à Joseph Ravaglini autre sculpteur marbrier que M. Valadier avoit mis à notre insu et que nous avons remercié comme superflu, 25 *scudi*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14, p. 1).

⁷⁹⁸ Le déplacement des antiquités gabiennes est effectué par les ouvriers de l'abbé Faulx (représentant du cardinal Fesch à Rome) et sous la surveillance de ce dernier.

⁷⁹⁹ Si le "*Journal*" est écrit de la main de Lorimier, les minutes de la main de Pâris figurent dans le ms. 21, fol. 261-323.

⁸⁰⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, mss. 15-19.

⁸⁰¹ Ms. 17. Les cinq cahiers sont rédigés en Italien. Sur Carboni, cf. ci-dessous.

⁸⁰² Ms. 19.

⁸⁰³ Pour une courte biographie de L. Dufourny on verra, P. Burzotta, "Du jardin botanique au jardin du monde. Les œuvres de Léon Dufourny en Sicile", dans *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, n° 26, 1990, p. 77-78, note 1.

entrepreneurs pratiquant des prix corrects. "*Nous croyons devoir déposer ici les motifs déjà établis ailleurs qui nous empêchent de déférer aux conseils de Mr. Dufourny sur le choix de nos entrepreneurs et de nos agens. A commencer par Carboni. On a déjà vu qu'à l'aide de mensonges évidens il a voulu faire une loi dure et nous obliger à lui payer des prix plus forts même que ceux qui lui ont été accordés dans des tems forts troubles où les payemens ainsi que les valeurs étoient précaires et incertains. Toutes nos représentations amicales ont été inutiles [...]*". De fait Carboni ne fera pas partie de l'équipe définitive, même s'il réapparaît ponctuellement dans le compte des dépenses d'août 1808. Celle-ci se composera de A. Reali, chargé des restaurations nécessaires avant le transport et des dérestaurations effectuées en stuc au moment du réaménagement de la villa Borghèse⁸⁰⁴, du menuisier Sebastiano Baldi, des sculpteurs Giovanni Fulgoni et Moglie⁸⁰⁵.

L'inspecteur chargé de surveiller les opérations est le maquettiste Carlo Lucangeli⁸⁰⁶ que Pâris a connu en 1806 alors que tous deux -chacun pour son compte- faisaient des relevés au Colisée⁸⁰⁷.

Les comptes des dépenses, tenus de manière très ordonnée à partir de janvier 1808, font apparaître les chapitres suivants :

- "*Indemnités, traitemens, dépenses et gratifications fixes*";
- "*Mémoires et à comptes [ou "avances"] sur les ouvrages ordinaires*";
- "*Dépenses et avances extraordinaires*";
- et éventuellement "*Acquisitions étrangères à l'opération de la Villa Borghèse*".

Les indemnités et traitements concernent les paiements mensuels destinés à : Pâris 76 *scudi* ou piastres (418 francs environ), Lorimier 61, Lucangeli 20, Fulgoni ("*sculpteur dirigeant l'encaissement*") 18, un copiste, Catalassi (en charge jusqu'en novembre 1808) 15, le concierge et le portier de la villa Borghèse, un domestique et un cocher. Reali, qui émarge d'abord comme entrepreneur payé sur mémoires, entre en août 1808 dans la catégorie des employés rémunérés au mois (10 *scudi*).

Les entrepreneurs ou artisans, qui sont donc payés sur mémoires sont : Reali, essentiellement pour la restauration et l'encaissement des sphinx

⁸⁰⁴ Œuvre de A. Asprucci entre 1775 et 1790 environ. Cf. P. Arizzoli-Clémentel, *loc. cit.*, p. 2.

⁸⁰⁵ Ce dernier recommandé par Dufourny.

⁸⁰⁶ Sur C. Lucangeli, cf. Volume V, "Notices biographiques".

⁸⁰⁷ Cf. *infra*.

(228 *scudi* en mars 1808, 333 en mai, 602 en juin et enfin 300 en juillet), S. Baldi qui fabrique les caisses (1 332 *scudi* en avril 1808, 921 en juillet, par exemple), Moglie qui intervient surtout sous forme de "*visites pour donner des conseils*", visites payées un piastre chacune (3 visites en janvier 1808, 5 en février, 6 en mars et 6 en avril).

Une catégorie particulière est constituée par les dessinateurs. Bien que la nature de leur tâche soit rarement précisée, il est probable qu'ils ont surtout relevé les éléments sculptés intégrés dans les façades du casin avant qu'ils soient démontés⁸⁰⁸. La présence de dessinateurs ne doit pas surprendre. Leur rôle est prévu par l'arrêté de Crétet du 4 décembre 1807⁸⁰⁹ : "*Article 2. [...] attendu que lors de la découverte, la plupart de ces morceaux [les bas-reliefs incrustés dans les façades du casin] se sont trouvés tronqués et que les parties manquantes ont été supplées en stuc, avant de rien enlever, ils feront prendre le trait de chaque sujet et joindront ce dessin à l'envoi pour aider à la restauration, lors du réemploi qui sera fait de ces bas-reliefs*".

Ces dessinateurs -payés une piastre (5 francs 50 environ) le dessinent : Adriano Gianopedi (14 dessins en janvier 1808), Lorenzo Rocchegiani⁸¹⁰ (31 dessins en février 1808, 28 dessins en avril), Capanna (8 dessins en juillet 1808). En outre Rocchegiani a pris 9 dessins à la villa Aldobrandini à Frascati en juin 1808⁸¹¹.

Il y a ensuite les nombreux collaborateurs occasionnels, comme par exemple Ippolito Mazzuoli, "*premier ouvrier*" de l'abbé Faulx (représentant à Rome des intérêts du cardinal Fesch) chargé du Museo Gabiniano (45 piastres en janvier 1808), Pietro Scagranti qui transporte en juillet 1808 des statues à la villa Médicis⁸¹², Pietro Feschi, en juillet 1808 toujours, "*pour le port des statues de Gabie*"⁸¹³.

808 L' "*Etat des dépenses*" (ms. 14) de mars 1808 fait apparaître "*Payé au dessinateur pour 29 dessins des bas-reliefs des façades, 29 scudi*".

809 BM. Besançon, Fonds Paris, ms. 21, fol. 49-52.

810 L. Rocchegiani avait publié à Rome, en 1804, une *Raccolta di 100 tavole rappresentanti i costumi religiosi, civili e militare degli antichi*, et à Milan la même année des *Invenzioni diverse di mobili e ustensili*, gravées par Pietro Ruga. Il avait collaboré avec Francesco Piranesi.

811 BM. Besançon, Fonds Paris, ms. 14. Sur les Antiquités Aldobrandines, cf. *infra*.

812 Sur les "Antiquités Borghèse" transportées à la villa Médicis, voir plus bas.

813 BM. Besançon, Fonds Paris, ms. 14.

Nous avons gardé pour la fin les artistes ou "antiquaires" qui ont conseillé Pâris et Lorimier dans le choix des pièces. Deux collaborèrent assez régulièrement, J. Marin, pensionnaire sculpteur de l'Académie de France⁸¹⁴, et Georg Zoëga⁸¹⁵, célèbre antiquaire. Marin apparaît à plusieurs reprises, dans le "*Journal*" entre janvier et mars 1808. Avec, Lethière et Canova ponctuellement consultés, ils donneront leur avis, essentiellement sur les sculptures des façades du casin qui méritent d'être transportées à Paris.

Notons à ce propos que Pâris ne manqua pas non plus de donner son avis, et le "*Tableau de tous les objets qui composent la décoration du portique et des salles de rez-de-chaussée du casin de la Villa Borghèse, ainsi que des statues, bustes, bas-reliefs, sarcophages, cypes, autels, vases, piédestaux et tables, tant antiques que modernes qui y sont renfermés*"⁸¹⁶, rédigé de sa main, porte de nombreux commentaires de sa main. Nous en citerons plusieurs plus loin, à propos des pièces en discussion, mais en voici un exemple: 4^{ème} salle, n° 9, "*Petit groupe de deux faunes enfans avec une chèvre, sculpture du 16^e siècle, m^e [marbre] de Carrare. Composition aimable, exécutée avec goût, plutôt soignée. Elle tient du groupe de Sarazin qui étoit à Marly. Une corne de la chèvre restaurée, la pointe de l'autre et celle des oreilles manquent*".

Il y a aussi les fournisseurs de matériel et de matériaux. Le principal problème est celui de trouver du bois correct pour fabriquer les caisses, ce qui apparemment n'est pas évident à Rome⁸¹⁷. Le 8 janvier 1808 Lorimier note⁸¹⁸: "*Notre inspecteur Carlo Lucangeli [menuisier de formation] nous a fait une trouvaille vraiment intéressante. C'est 28 caisses en excellent bois d'Albuccio bien sec [...]*".

⁸¹⁴ A partir de décembre 1802.

⁸¹⁵ "*Homme de lettre et antiquaire célèbre*" pour Pâris (cf. *infra*), qui précise dans une lettre à Crétet du 22 janvier 1809, "*célèbre antiquaire danois*" (AN. F²¹ 573). En janvier 1809, d'ailleurs, Pâris demandera à Crétet l'autorisation de faire porter à Zoëga "*une cuite du meilleur chocolat*" (valant une trentaine de piastres) pour le remercier de la complaisance avec laquelle il est venu donner ses avis à la villa Borghèse. Zoëga est décédé (toujours à Rome) très peu de temps après, le 10 février 1809. Cf. Volume V, "*Notices biographiques*". Georg Zoëga est appelé à Rome Giorgio Zoega, et en France Georges Zoëga. Sur Zoëga, on verra le récent ouvrage de B. Jornes, *Bertel Thorwaldsen. La vita e l'opera dello scultore*, Roma, 1997, *passim*.

⁸¹⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 21-36.

⁸¹⁷ Les commissaires se sont fait conseiller par Radice, maître menuisier, cf. E. Debenedetti, *loc. cit.*, p. 229.

⁸¹⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13, p. 27.

Toujours dans le "*Journal*", à la date du 5 février 1808, Lorimier écrit⁸¹⁹ : "*Le commissaire a été chez Mr. Pinchart, et il l'a déterminé à céder pour les ouvrages la totalité du bois sec de 4 ans qu'il avoit et qui compose 442 mezzancie à 75 piatres le cent*"⁸²⁰.

Il faut acheter de la paille⁸²¹, de la laine⁸²² pour envelopper les parties les plus fragiles des sculptures. Il faut aussi peser les pièces pour que le transporteur puisse établir des devis : un "*balancier*" et un loueur de balances apparaissent dans les comptes, d'avril à août 1808, ainsi qu'un "*emballeur*". Les cordes et les toiles destinées à emballer les caisses sont achetées à Bologne, en avril 1808, pour 500 piastres, ce qui au dire des commissaires représente 25% d'économie par rapport à ce que l'on peut trouver à Rome.

Les pièces en discussion

Malgré l'existence du catalogue de Visconti et du décret vente, il y a des pièces non prévues dans la vente que les commissaires souhaiteraient faire emporter, pour leur intérêt intrinsèque ou comme pendants, mais aussi des pièces prévues qui, une fois démontées et vues de près (notamment parmi celles qui étaient scellées sur les façades) ne semblent plus mériter le transport à Paris. En amont de ces problèmes de fond, il y en a même un de forme: la coïncidence n'est pas totale entre le catalogue imprimé et l'"état" joint au décret du 13 octobre 1807, et la correspondance est d'autant plus difficile à effectuer que dans le catalogue les sculptures sont classées selon les salles dans lesquelles elles sont conservées et dans l'"état" selon leur degré de perfection⁸²³. Pâris dresse donc une "*Enumération des objets gravés dans la description de la Villa Borghèse imprimée en 1796, qui ne*

⁸¹⁹ *Ibidem*, p. 33.

⁸²⁰ E. Debenedetti (*loc. cit.*, p. 229) écrit à ce propos : "Egli [Radice] ha consigliato di servirsi d'ora in poi dal Signor Pinchart, ricco mercante fiammingo, in possesso di più di cento appezzamenti". Nous ignorons quelle source donne l'origine géographique de Pinchart, et n'avons pas d'élément pour savoir s'il était riche (il habitait au second étage d'une maison bourgeoise). Nous ne pensons pas que Pâris ait eu besoin des conseils de Radice pour s'adresser à Pinchart : celui-ci était menuisier de l'Académie de France depuis le directorat de Suvée et il habitait dans la même maison que Pâris, à l'étage au dessus (et était peut-être quasiment "beau-frère" de Pâris). Il n'est donc pas étonnant qu'il ait réussi à le convaincre de lui vendre son bois.

⁸²¹ Achat de paille à Scagnoli pour 30 piastres en octobre 1808, 17 piastres en novembre.

⁸²² Achat de laine pour emballer les "tables de porphyre" en mars 1808, pour les sculptures de Canova destinées à l'Impératrice, en juillet 1808 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14).

⁸²³ Cf. E. Debenedetti, *op. cit.*, p. 223.

sont pas contenus dans l'Etat envoyé par S.E. le Ministre aux Commissaires"⁸²⁴.

Nous avons déjà évoqué le problème de la statue de Sextius Pompée. Pâris, dans l'"*Enumération [...]*", s'étonne de son absence: "*Elle fut trouvée à Monte Porzio qui composoit autrefois la partie du territoire de Tusculum confinant celui de Gabies. Son style est grandiose, mais non très correct; elle paroît faite pour être vue à quelque distance*". Son sort est réglé avec celui d'autres pièces qui posent problème. Fin février 1808 Crétet rencontre le prince Borghèse à Paris⁸²⁵, et il est décidé que ce qui ne figure pas dans l'"état" restera propriété du prince, sauf justement la statue de Sextius Pompée, ainsi que des vases d'albâtre.

Au cours de la même entrevue la question des sculptures scellées sur les façades extérieures du casin est éclaircie : elles appartiennent bien à la vente. Il en va de même des piédestaux que l'intendant du prince à Rome, Posi, considère comme non compris dans la vente. Dans une lettre à Pâris, Crétet⁸²⁶ insinue même que Posi exagère⁸²⁷ : "*Au prix énorme dont nous payons tous ces objets, les pavés même devraient nous appartenir !*".

Pâris dresse en conséquence une "*Enumération et aperçu descriptif des objets d'antiquités, statues, bas-reliefs, bustes et cypes cinéraires qui décorent le pourtour de la façade du casin de la Villa Borghèse hors de la Porte du Peuple à Rome*"⁸²⁸. Les bas-reliefs scellés dans les façades vont donc être démontés⁸²⁹. C'est alors qu'ils seront examinés par les

⁸²⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 19-20.

⁸²⁵ Lettre de Crétet à Pâris du 2 mars 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 86.

⁸²⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, et citation dans une lettre de Pâris à Cortois de Pressigny (citée par F. Boyer, 1937, *loc. cit.*, p. 415).

⁸²⁷ Pâris et Lorimier ne tiendront pas rigueur à Posi de son âpreté à défendre les intérêts du prince Borghèse, comme l'atteste ce qu'ils en écriront à Crétet dans une lettre du 19 juillet 1808 (AN. F²¹ 573) : "*Le second point [le premier concerne 20 piastres à donner éventuellement au "garderobe" de la Villa Borghèse] est de savoir si Votre Excellence ne croiroit pas convenable (en raison des usages du país et bien plus encore parce que c'est l'empereur qui est acquéreur) de faire à l'intendant du Prince un présent ? Nous devons lui rendre cette justice, c'est que lorsqu'il nous a contrarié il défendoit les intérêts de son maître, ce dont nous ne pouvons lui savoir mauvais gré, mais du moment que Votre Excellence a eu aplani elle même toutes les difficultés, nous n'avons jamais eu qu'à nous louer de ses soins et de ses attentions pour nous procurer tout ce qui a pu contribuer à accélérer l'opération. Si Votre Excellence partage notre opinion elle voudra bien seulement en déterminer la somme et nous remplirons ses intentions en son nom*".

⁸²⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 9-13.

⁸²⁹ Les feuilles d'enlèvement, pièce par pièce, façade par façade, de la main de Pâris en Français, et en Italien d'une autre main, sont conservées (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 69-91).

commissaires assistés de Zoëga, Guillon-Lethière et Marin⁸³⁰. Un exemple : le 1^{er} juin 1808, écrit Pâris dans le "*Journal*"⁸³¹, "*M^r Zoëga est venu sur le soir, il trouve le grand Mithra [de la façade ouest] le morceau le plus important et le plus intéressant que l'on connoisse en ce genre*". Le Mithra partira pour Paris⁸³².

Mais 11 pièces de la façade sud (principale), 6 de la façade est, 14 de la façade nord et 7 de la façade ouest (38 en tout donc) seront récusées⁸³³. Les critères qui apparaissent explicitement sont la qualité, l'ancienneté et la rareté, éventuellement la difficulté du transport.

Ainsi figure dans la liste des refusés la pièce n° 6 (façade principale) : "*Un bas-relief représentant l'Enlèvement d'Europe, moderne et au dessous du médiocre. N° 9, dans la collection de dessins*"⁸³⁴ *de ces façades*". Sur la "*statue avec la toge*" n° 32 (façade ouest) "*on a rapporté une tête moderne d'Auguste*". La statue d'Apollon n° 23 (façade nord) "*dont le torse seul est antique*", est "*tel qu'on en voit beaucoup*". La statue de Jupiter n° 27 (façade nord) est "*peu commune*", mais elle "*est si mutilée et si mal restaurée qu'aussitôt qu'elle a été détachée du mur où elle étoit appuyée d'une forte barre de fer, elle s'est séparée en plusieurs morceaux*". Le grand bas-relief n° 16 (façade est) bien que jugé curieux, est considéré de "*tems bas*". En outre, comme il est "*très mutilé on l'a attaché sur une dalle de travertin très épaisse ce qui en rendroit le transport difficile et dispendieux*".

Que faire de ces pièces refusées ? Elles seront portées à la villa Médicis : "*Nous commissaires soussignés du Gouvernement français pour l'extraction des objets d'art et d'antiquité acquis à la Villa Borghèse par Sa Majesté l'Empereur et Roi, d'après l'avis de Messieurs Lethière, Zoëga et Marin [...], et autorisé par la lettre en date du 15 avril dernier de S. E. le Ministre de l'Intérieur, considérant qu'aucun des objets énoncés ci-*

⁸³⁰ Cf. E. Debenedetti, *loc. cit.*, pp. 230-231.

⁸³¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13, p. 74.

⁸³² G. Zoëga se prononcera sur l'intérêt d'autres sculptures figurant "Phèdre", "Hyppolite", "Pasifæ", "Galba", "Marc-Aurèle",etc.. Cf. E. Debenedetti, *loc. cit.*, pp. 230-231.

⁸³³ "*Etat des statues et bas-reliefs provenant des quatre façades du casin de la Villa Borghèse que les Commissaires, aidés de l'avis de M^r. Lethière Directeur de l'Ecole Française des Arts, de M^r. Zoëga homme de lettre et antiquaire célèbre et de M^r. Marin sculpteur le plus ancien des Pensionnaires de l'Académie de France, ont jugé ne pas mériter d'être transportés à Paris*", AAFR. carton 14, fol. 103-104, et BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 115, cette dernière version étant datée du 5 août 1808.

⁸³⁴ Il s'agit des dessins signalés *supra*.

dessus [la liste des refusés⁸³⁵], ne vaut sous aucun rapport et à beaucoup près les frais qu'occasionneroit leur transport en France, nous les avons fait conduire à la Villa Médicis, Palais de l'Académie, pour y rester sous la garde de M^r. le Directeur jusqu'à ce qu'il plaise au Ministre d'en ordonner définitivement. A Rome le 5 aoust 1808. [signé] Paris".

Etant donné le nombre élevé des pièces refusées, l'embarras dans lequel l'administration française se trouve pour leur définir une destination, il aurait sans doute été préférable d'examiner les pièces sur les façades (elles ont bien été dessinées avant d'être démontées), afin de ne pas déparer le casin inutilement. Mais un grand nombre de bas-reliefs des façades partiront tout de même pour Paris (ils empliront 73 caisses⁸³⁶). Vers 1816-1817, Pâris a laissé entendre qu'il était opposé à l'enlèvement de ces bas-reliefs ("*Je me prêtai certes bien à contre-cœur à dépouiller cette villa, son casin et jusqu'à ses façades, de tout ce que trois siècles y avoient accumulé d'antiquités les plus précieuses*"⁸³⁷), mais en 1808 nous ne trouvons aucune trace de ce sentiment, bien qu'il ne paraisse pas invraisemblable chez un architecte. La seule réticence dont nous ayons trouvé le témoignage est relative à des colonnes, situées près de la porte d'entrée du casin, qui faisaient, pour lui, partie de la construction même : "*On observe que quoiqu'il soit très possible d'enlever ces colonnes, il semble que l'on doit les considérer comme dépendant de la construction du casin plutôt que de sa décoration. Il est vrai que l'architecte en les plaçant a eu en vue de donner une régularité parfaite à la pièce en appuyant un des côtés de la croisée de la droite comme l'est celui qui lui correspond dans la croisée de gauche; mais il faut considérer que l'entablement est construit en briques sur des bancs de fer, et que la voussure du beau plafond qui couvre cette salle est portée par cet entablement et par ces colonnes*"⁸³⁸.

En dehors de la statue de Sextius Pompée, d'autres pièces non comprises dans la vente furent mises en discussion, ainsi des inscriptions antiques du Museo Gabiniano. Pâris les ayant trouvées intéressantes pour accompagner

⁸³⁵ Cf. *supra* l'"Etat des statues et bas-reliefs provenant des quatre façades du casin de la Villa Borghèse [...]".

⁸³⁶ Cf. Inventaire des caisses, signé Pâris, AN. F²¹ 573.

⁸³⁷ Récit par Pâris de sa mission, dans BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10, p. 87.

⁸³⁸ "Tableau de tous les objets [...]", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 21-36.

les statues de Gabie envoyées à Paris⁸³⁹, il s'en ouvrit directement au prince Borghèse en novembre 1808⁸⁴⁰. Le prince les offrit sans retard à l'empereur puisque dans le compte des dépenses de décembre 1808⁸⁴¹ figure cette indication: "*Déplacement, transport à l'Arsenal et placement dans leurs caïsses des quatre inscriptions dont le Prince Borghèse a fait hommage à l'Empereur*".

Par contre les avis de Pâris ne furent pas toujours suivis. Ainsi une *Zingarella*, en fait statue antique très mutilée restaurée en bronze au début du XVII^e siècle par N. Cordier pour en faire une *Bohémienne*, ne fut pas retenue⁸⁴², Posi prétextant sans doute qu'elle était entièrement moderne. Pâris⁸⁴³ pensait qu'elle aurait constitué un excellent pendant pour une *Diane Chasseresse* (statue antique également restaurée en bronze, cette fois au XVI^e siècle) effectivement partie pour Paris⁸⁴⁴.

Il y a aussi le problème des œuvres conservées ailleurs qu'à la Villa de la porta Pinciana. C'est le cas, par exemple, de l'Antinoë qui alors se trouve au palais Borghèse, qui sera transporté à la Villa, avec l'accord et l'aide du prince Aldobrandini, Francesco Borghèse, frère de Camille, pour y être encaissé⁸⁴⁵.

839 "*Musée de Gabies [...]. Nota. Il ne faut pas oublier les belles inscriptions gravées dans le 3^{ème} volume de la Description. Elles ajoutent un grand intérêt à ce Museum, et sans elles [les antiquités de Gabie] sont de peu de prix. Cela peut s'envoyer par mer sans être encaissé, ainsi que beaucoup de cypes lorsqu'ils ne sont chargés que d'inscriptions*", dans "*Tableau de tous les objets [...]*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 21-36.

840 Minute de la lettre de Pâris au prince Borghèse du 5 novembre 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 201.

841 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14.

842 Aussi figure-t-elle toujours au Musée de la Villa Borghèse. Elle est reproduite dans P. Arizzoli-Clémentel, *loc. cit.*, fig. 13.

843 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 19-20 ("*Enumération des objets gravés dans la description de la Villa Borghèse imprimée en 1796, qui ne sont pas contenus dans l'Etat envoyé par S.E. le Ministre aux Commissaires*", de la main de Pâris), citée par P. Arizzoli-Clémentel, *op. cit.*, p. 9, note 38, et aussi "*Tableau de tous les objets [...]*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 21-36 (8^{ème} salle, n° 9, "*Statue moderne nommée la Zingara [...]. Elle est jolie et fait un pendant agréable à la Diane n° 11*").

844 Elle est au Musée du Louvre.

845 Cf. BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13, et E. Debenedetti, *loc. cit.*, pp. 225-226.

Les pièces étrangères aux "Antiquités Borghèse"

La belle vente du prince Borghèse a attiré l'attention des possesseurs d'antiquités. C'est d'abord le cas du prince Aldobrandini, frère de Camille Borghèse comme nous l'avons vu. Ce sera aussi, en 1812, celui du prince Clemente Spada qui tentera de vendre à Napoléon une statue de Pompée.

Le 7 janvier 1808 Pâris et Lorimier informent Crétet⁸⁴⁶ d'une proposition *a priori* alléchante: "*Nous prenons la liberté de dire confidentiellement à Votre Excellence que le prince Aldobrandini nous a prié de proposer la célèbre peinture antique qu'il possède, connue sous le nom de Nocces Aldobrandines [...]*". Le prince propose aussi à la vente neuf bas-reliefs antiques eux aussi conservés à la villa Aldobrandini à Frascati. Pâris et Lorimier s'interrogent sur la qualité et la valeur de cette célèbre fresque antique.

Dans une seconde lettre, du 13 janvier⁸⁴⁷, ils signalent à Crétet que E.-Q. Visconti leur paraît être la personne la mieux à même de fixer sa "*valeur d'opinion*". Puis, rien ! L'affaire n'est relancée que le 6 juillet par une lettre de G.-Ch.-M. Duroc, duc de Frioul, Grand maréchal du Palais, envoyée de Bayonne, qui leur demande une "*note détaillée*" et une "*estimation de la valeur*" des *Noces Aldobrandines* et des neuf bas-reliefs⁸⁴⁸.

Les commissaires répondent à nouveau à Crétet, le 19 juillet⁸⁴⁹, que la "*seconde demande est embarrassante et délicate*", qu'ils ont "*déjà évité cette cette difficulté*"⁸⁵⁰, comme l'attestent leurs lettres de janvier. Dans une lettre du 3 août 1808⁸⁵¹, ils se déclarent même totalement incompétents pour en juger : "*Les véritables juges croient devoir observer le silence! ... Il n'en est pas de cette peinture, Monseigneur, comme d'un*

⁸⁴⁶ Minute de la lettre de Pâris à Crétet, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 70, citée par F. Boyer, "L'offre des Nocces Aldobrandines", dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1942 (article repris dans F. Boyer, 1970, *loc. cit.*, pp. 205-206).

⁸⁴⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 72.

⁸⁴⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 148, citée par F. Boyer, 1942 [1970], *op. cit.*, p. 206.

⁸⁴⁹ Lettre, AN. F²¹ 573.

⁸⁵⁰ On trouvera cependant trace d'estimations des objets des "Antiquités Borghèse" au dos d'une minute d'une lettre de Pâris relative à ses affaires familiales, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 9 v^o: le piédestal du *Gladiateur* est estimé à 5.400 francs, la *Zingarella* de Cordier à 800 francs.

⁸⁵¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 169, citée, sans cote, par F. Boyer, 1942 [1970], *loc. cit.*, p. 207.

tableau moderne. Sa valeur est absolument dans l'opinion et cette opinion se compose de considérations qui ne sont pas à la portée de tout le monde; c'est l'antiquité, la rareté, les lumières que l'on peut en tirer sur l'état de l'art chez les Anciens. Or, dans tout cela, il n'y a rien de positif. [...] Qui osera d'assurer par exemple, que cette peinture n'a pas été retouchée dans les différens déplacements qu'elle a éprouvés? Et si elle l'a été, ce que l'on jugera mieux à Paris qu'ici, que deviennent les conséquences relatives à l'art ancien? Il faut non seulement les connoissances propres pour la bien apprécier, mais il faut encore être exempt de cette superstitieuse vénération qu'il est si excusable de ressentir pour tout ce qui tient à l'antiquité". On reconnaîtra ici le sens critique qui caractérise le jugement de Pâris sur les œuvres de l'antiquité. Le doute est tel que Pâris et Lorimier étalent leur estimation de 20 000 à 150 000 francs. Quelques jours plus tard le marchand d'œuvres d'art Le Brun (l'époux de E. Vigée-Lebrun), passant à Rome en provenance de Naples, estime les *Noces* à 50 000 francs. Le 8 août ils en informent Duroc⁸⁵². Mais par une lettre du 20 août, le duc de Frioul⁸⁵³, leur fait savoir que E.-Q. Visconti, consulté, n'estime lui les *Noces Aldobrandines* qu'à 40 000 francs, et que Denon ne dépasse pas 30 000 francs.

D'ailleurs, dans une lettre du 30 août 1808, Crétet fait savoir à Pâris⁸⁵⁴ que finalement elle n'intéresse pas le gouvernement : "*Cette peinture a perdu quelque chose de l'intérêt qu'elle offrait aux antiquaires et aux artistes, depuis la découverte des peintures d'Herculanum*". La vente ne se fera pas.

Mais Pâris, obstiné, tentera d'intéresser l'Intendance du Domaine de la Couronne à Rome, en la personne de Martial Daru, à cet achat, en 1811⁸⁵⁵; en vain.

Il y a aussi le cas de neuf bas-reliefs antiques qui sont conservés à la villa Aldobrandini, préalablement au palais Aldobrandi de Monte Magnia

⁸⁵² F. Boyer, 1942 [1970], *loc. cit.*, p. 208.

⁸⁵³ Lettre datée de Saint-Cloud le 20 août 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 161.

⁸⁵⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, citée, par F. Boyer, 1942 [1970], *loc. cit.*, p. 209.

⁸⁵⁵ Lettre de Pâris à M. Daru du 26 juillet 1811, AN. O¹ 1074, citée par F. Boyer, 1942 [1970], *loc. cit.*, pp. 209-210.

à Naples. Nous avons vu Lorenzo Rocchegiani aller les dessiner ⁸⁵⁶. Le catalogue en a été dressé par le sculpteur Carlo Albacini⁸⁵⁷, qui s'est rendu plusieurs fois à Frascati en compagnie de Pâris. L'estimation d'Albacini est considérable : 50 000 scudi (275 000 francs). Cette vente ne se fera pas non plus.

Pâris lui-même fera quelques propositions d'acquisitions d'œuvres pouvant être jointes au transport des "Antiquités Borghèse". D'abord en décembre 1807-janvier 1808. Pâris propose à Crétet, dans une lettre du 9 décembre 1807⁸⁵⁸, de faire acheter une vasque en granit rouge avec deux têtes de lions égyptiens déposée près de la Farnésine (face à l'entrée du palais Corsini) qui ferait pendant à celle de la villa Borghèse⁸⁵⁹, proposition qu'il fera également un peu plus tard à Alquier⁸⁶⁰, dans l'attente d'une réponse de Crétet. Cette dernière arrive dans une lettre du 24 décembre⁸⁶¹: "*En général, il me paraît moins important d'acquérir des vases, vasques [...], que des bustes, des statues, et surtout des inscriptions et des bas-reliefs [...]. Je désire que vous recueillez toutes propositions qui vous sont faites en objets de ce genre et que vous m'en donniez aussitôt avis. Je prendrai des mesures pour vous mettre en état d'acquérir ce qui me paraîtra digne de figurer dans nos magnifiques collections*".

Sans perdre de temps Pâris découvre que des colonnes en brèche d'Egypte verte sont à vendre chez le marbrier Paolo Cartoni. Le 22 janvier 1808 il lui en propose 2 000 piastres (11 000 francs), mais Cartoni en veut 3 000 (16 500 francs). Pâris, apparemment vexé, demande au général Miollis, juste après que celui-ci soit arrivée à Rome le 2 février, de mettre sous séquestres les colonnes qui sont en fait déposées à Livourne. Après

⁸⁵⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14, "*Année 1808, mois de juillet. Mémoires et dépenses relatifs aux ouvrages extraordinaires*". F. Boyer, 1942 [1970], *op. cit.*, pp. 206, prénomme Rocchegiani, Nicolò.

⁸⁵⁷ Cf. BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 156, et 158-159. Pâris en a également dressé la liste et en a rédigé la description (note de sa main, en italien). Albacini était membre de l'Accademia di San Luca.

⁸⁵⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 53, citée par F. Boyer, 1942 [1970], *loc. cit.*, p. 204, sans que la cote soit indiquée (peut-être la lettre originale aux Archives Nationales à Paris, puisque dans le ms. 21 il ne s'agit que de la minute).

⁸⁵⁹ Ce *labrum* de la villa Borghèse, transporté à Paris, figure dans les "*Etudes d'Architectures*", vol. II, pl. CXLVII.

⁸⁶⁰ Minute d'une lettre de Pâris à Alquier du 9 janvier 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 71.

⁸⁶¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 62, citée par F. Boyer, 1942 [1970], *loc. cit.*, p. 204.

bien des péripéties⁸⁶², l'achat des colonnes, mais aussi de deux vases de brèche verte, a lieu en juin 1808 pour 3 200 *scudi* (17 600 francs)⁸⁶³. A la même époque Pâris négocie l'achat de deux colonnes de porphyre dans lesquelles sont sculptées des bustes de Nerva et de Trajan, provenant du palais Altemps. Crétet accepte la transaction proposée par Pâris, et la négociation aboutie le 4 juin 1808⁸⁶⁴.

Dans le courant du mois 1 800 *scudi* (9 900 francs) sont payées aux vendeurs, Annibale Malatesta et Michele Belli⁸⁶⁵.

Avec son inlassable zèle Pâris se préoccupera encore de telles possibilités en 1810, après son retour à Rome⁸⁶⁶. Lethière avait été chargé, avec Bocchini⁸⁶⁷, par J.-P. de Montalivet, nouveau ministre de l'Intérieur, d'examiner deux vasques antiques provenant des thermes de Dioclétien qu'on offrait de vendre au gouvernement. *"M'entretenant de cet objet, avec Mr. Paris [écrit Lethière à Montalivet⁸⁶⁸], cela lui donna lieu de se rappeler de deux fort grandes vasques qui étoient autrefois à la Villa Médicis et qui sont maintenant à Livourne. Je l'ai prié de me donner une Note à ce sujet. V.E. la trouvera dans les pièces ci-jointes"*. Voici cette "note" : *"Lorsque j'étois pensionnaire à l'Académie de France il y a quarante ans, voulant avoir dans mes Etudes le dessin d'un des plus beaux labrums antiques (vulgairement nommés vasques) je choisis un des deux qui du côté du jardin étoient devant le casin de la Villa Médicis et je le dessinaï avec les cottes de toutes les dimensions⁸⁶⁹. A mon troisième voyage à Rome en 1806, j'eus le plaisir de voir ce beau lieu devenu Académie de France, et je regrettai de n'être plus pensionnaire ! J'eus cependant le chagrin de ne pas y retrouver plusieurs précieuses antiquités*

⁸⁶² Relatées par F. Boyer, 1942 [1970], *loc. cit.*, p. 204, d'après BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21.

⁸⁶³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14, "Année 1808, mois de juin. Dépenses et avances extraordinaires".

⁸⁶⁴ Cf. BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, et F. Boyer, 1942 [1970], *loc. cit.*, p. 205.

⁸⁶⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14, "Année 1808, mois de juin. Dépenses et avances extraordinaires".

⁸⁶⁶ Cf. *infra*.

⁸⁶⁷ Successeur de Lethière (lui-même de Pâris et Lorimier), comme "Commissaire du Gouvernement pour le travail des Antiquités de la Villa Borghèse", à partir du 30 septembre 1809.

⁸⁶⁸ Lettre du 6 septembre 1810, AN. F¹⁷ 1091, 6.

⁸⁶⁹ Dans le vol. I des "*Etudes d'Architecture*" (Fonds Pâris, ms. 476) ne se trouve qu'un petit dessin lavé de cette baignoire de la villa Médicis (pl. CXVIII). Des dessins cotés de baignoires sont dans la pl. CXIV, mais pas celle de la villa Médicis.

que le Grand Duc avoit fait enlever et transporter à Florence : de ce nombre étoient les beaux labrums sujets de cette note. Ils sont des mêmes dimensions que ceux qui ornent les deux fontaines de la Place Farnèse et les plus grands que l'on connoisse : leur longueur, si j'ai bonne mémoire, est de 18 à 19 pieds : leur matière est un beau granit : ils viennent des Thermes de Titus et sont assés bien conservés. Le poid de ces deux rares morceaux ne permet pas que leur transport fut aussi prompt que celui des autres objets qui sont arrivés à leur destination⁸⁷⁰. Il sont restés à Livourne, le renouvellement de la guerre ayant obligé le Grand Duc à quitter ses Etats vers le tems où ils abordèrent à ce port; ils y sont actuellement négligés, peut-être même ignorés et exposés à être mutilés s'ils y restent ! Ces deux labrums objets de la plus grande importance seroient bien dignes de faire partie de la collection d'antiquités la plus précieuse qui existe, que les victoires de l'Empereur⁸⁷¹ ont procuré à la France. Ils méritent certes, que le Ministre qui seconde si bien les grandes vues de ce grand Prince en faisant transporter par terre les nombreux objets provenant de la Villa Borghèse, que bien malgré moi j'avois été contraint de faire transporter à Civita Vecchia⁸⁷², veuille bien les sauver de la destruction et les rendre à l'honneur qui leur appartient en les faisant aussi parvenir jusqu'à Paris, ce qui du lieu où ils sont peut se faire avec très peu de dangers et de dépenses par la voye de la mer et des fleuves : l'arrivée de la statue de l'Empereur par Mr. Canova en sera la preuve. On peut les embarquer sans éclat, ensemble ou séparément, et au bout de quelque tems lorsqu'on n'y pensera plus, les faire partir dans un de ces moments et de ces occasions favorables si fréquentes dans ce port, et dont il est si facile de profiter lorsqu'on est prêt pour le départ. Rome le 25 août 1810".

La proposition de Pâris ne semble pas avoir été retenue. Mais revenons aux "Antiquités Borghèse".

La préparation des convois pour Paris va enfin devenir l'occasion de transports étrangers aux "Antiquités Borghèse". Un premier exemple : des vases dits "étrusques" destinés à l'impératrice qui se trouvent à Naples,

⁸⁷⁰ Allusion, évidemment, aux "Antiquités Borghèse" arrivées à Paris en 1808.

⁸⁷¹ Comme nous l'avons déjà, à plusieurs reprises, remarqué, Pâris ne manquait jamais, pour la bonne cause bien sûr, de flatter le régime impérial.

⁸⁷² En mars 1809, toutes les "Antiquités Borghèse" encore présentes à Rome étaient entreposées à Civitavecchia, cf. plus bas.

"entre les mains de M^r. D'Aubanon"⁸⁷³, ambassadeur de France auprès de Joseph Bonaparte. Le duc de Frioul, en août 1808, souhaite qu'ils soient joints à un convoi qui va quitter Naples pour Rome. Nous trouvons effectivement trace de ce transport en décembre⁸⁷⁴.

Toujours pour le compte de l'impératrice, sont préparées des caisses pour emballer deux statues de Canova (*Hébée* et *Amour et Psychée*⁸⁷⁵) acquises en 1803. "Nous nous sommes empressés [écrivent Pâris et Lorimier, le 19 juillet 1808⁸⁷⁶] de convenir avec M. Canova de l'encaissement de ces objets qui doivent l'être le plus tôt possible et de manière à très peu retarder le départ du convoi et de pouvoir remplir ce désir de l'impératrice que nous avons dû regardé comme un ordre". En juillet 1808 116 *scudi* sont effectivement dépensés pour acheter de la laine destinée à l'emballage de ces deux statues⁸⁷⁷. Elles partiront dans le convoi du 3 août 1808⁸⁷⁸.

La liste des "*Objets étrangers à la collection de la villa Borghèse*" dressée par Pâris⁸⁷⁹ comporte également deux vases de brèche verte égyptienne acquis avec deux colonnes de même pierre déjà parties pour Livourne⁸⁸⁰, la statue de la mère de l'empereur par Canova, puis un groupe de statues exécutées par des pensionnaires sculpteurs : *L'Innocence* par Calamar, le *Général Hoche* par Milhomme, la *Psychée* du même, et le *Général Leclerc* par Dupaty⁸⁸¹.

Pour ces dernières sculptures cela correspond à une demande de V. Denon, transmise par le ministre de l'Intérieur E. Crétet, comme en témoigne cette lettre du directeur du Musée Napoléon au ministre du 11 avril 1808⁸⁸² : "*Monseigneur, j'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous prier d'ordonner que les statues des généraux Leclerc et Hoche, qui*

⁸⁷³ Lettre du duc de Frioul citée plus haut.

⁸⁷⁴ Compte des dépenses de décembre 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14 : 34 *scudi* pour le transport de Naples à Rome d'une caisse de vases étrusques appartenant à l'impératrice et 1 *scudo* 50 *bajochi* pour le transport de la douane de Rome au Palais de Venise.

⁸⁷⁵ Ces deux statues figurent, sous les n° 3 et 4, dans la liste des "*Objets étrangers à la collection de la villa Borghèse*" dressée par Pâris en juin 1808 probablement, AN. F21 573.

⁸⁷⁶ Lettre (de la main de Lorimier) à Crétet du 19 juillet 1808, AN. F21 573.

⁸⁷⁷ Compte des dépenses de juillet 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14.

⁸⁷⁸ Sur les différents départs, cf. plus bas

⁸⁷⁹ Cf. note ci-dessus.

⁸⁸⁰ Sur les itinéraires des convois, cf. plus bas.

⁸⁸¹ Sur les statues des généraux Hoche et Leclerc, cf. *supra*.

⁸⁸² Lettre de Denon à Crétet, AMN. AA 5-7 (1. 389).

s'exécutent à Rome par messieurs Dupati et Milhomme, soient encaissées et comprises dans le premier convoi que l'on fera des antiquités Borghèse. J'apprends que monsieur Dupati aura terminé sa figure vers la fin du mois d'avril, et que celle confiée à monsieur Milhomme sera prête pour la même époque. Je vous prie, Monseigneur, de donner des ordres à messieurs les commissaires Paris et Lorimier pour qu'ils envoient les statues de ces deux artistes et les expédient le plus promptement possible".

Les comptes des dépenses nous donnent quelques précisions sur leur emballage : en octobre 1808, Baldi reçoit 47 *scudi* pour la fabrication de la caisse de la statue du général Hoche, Leonardo Pannina, marbrier de Milhomme, reçoit 4 *scudi* pour en surveiller l'encaissement, et Maglie 2 *scudi* pour l'encaissement de la statue du général Leclerc (en novembre Baldi touchera 45 *scudi* pour la confection de la caisse de cette dernière statue)⁸⁸³. Les quatre sculptures de Calamar, de Dupaty et de Milhomme seront transportées de Rome à Civitavecchia en mars 1809⁸⁸⁴.

Elles partiront pour la France en 1810.

Comme nous le voyons aux "Antiquités Borghèse" se joignent bien d'autres "objets". Par contre, à une proposition de Pâris relative au transport à Paris de la statue de l'empereur par Canova, Crétet répond le 31 octobre 1808⁸⁸⁵, que rien ne l'oblige à s'en occuper. Qu'il se contente de donner des conseils à son ami le sculpteur, ce que Pâris fit probablement. Mais en mars 1809⁸⁸⁶, il revient sur ce problème : "*J'ai l'honneur de vous observer, Monseigneur, que si l'on jugeoit devoir transporter également à Civitavecchia, la statue de S.M. par Mr. Canova, le chariot⁸⁸⁷ qui portera la caisse de 14 000 [livres], pourra à plus forte raison conduire cette statue qui toute emballée n'en pèsera pas 12 000 : transport qui alors ne couteroit que 120 piastres. D'après les ordres de Votre Excellence, Mr. Lethiere y feroit procéder de concert avec Mr. Canova*". Pâris, décidément plein de zèle, revient à la charge en avril 1809⁸⁸⁸.

⁸⁸³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14.

⁸⁸⁴ Note de Pâris datée du 11 avril 1809, AAFR. carton 17. Un "*Etat des collis ou caisses des monumens de la Villa Borghèse transportés à Civitavecchia par le Sr. Antonio Sebaste [...]*" (AAFR. carton, 17) précise que l'"Innocence", la "Psychée" et la statue du Général Leclerc ont été transportées les 4 et 5 mars.

⁸⁸⁵ Lettre de Crétet à Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 198.

⁸⁸⁶ Lettre à Crétet du 20 mars 1809, AN. F²¹ 573.

⁸⁸⁷ Chariot fabriqué par Fiori, charron et entrepreneur de transport.

⁸⁸⁸ Note de Pâris datée du 11 avril 1809, AAFR. carton 17.

Le classement et l'encaissement. L'inventaire final des caisses

En juin 1808, l'essentiel des objets est en caisse. Dès le mois de mars 104 des 187 caisses alors prévues étaient faites⁸⁸⁹. Les dépenses du mois de juin (12 905 *scudi* [presque 71 000 francs], auxquels il faut ajouter 6 056 *scudi* de dépenses relatives au départ du premier convoi, comptabilisées en juillet⁸⁹⁰) attestent l'importance des derniers préparatifs. Il ne reste plus qu'à les faire partir.

L'heure est cependant encore aux inventaires. Pâris dresse la liste des caisses classées selon les parties de la villa dont les objets proviennent⁸⁹¹ :

- façade ouest, 10 caisses; façade est, 18; façade nord, 17; façade principale, 28 (soit 73 caisses pour l'ensemble des façades du casin);
- portique, 26; jardin, 21;
- Museum de Gabie, 31⁸⁹²;
- villa, intérieur du casin : salle IX, 29 caisses; salle VIII, 19; salle VII, 20; salle VI, 12; salle V, 17; salle IV, 14; salle III, 17; salle II, 22; salle I, 46 (soit 186 pour l'intérieur du casin).

Ce qui donne un total de 337 caisses, auxquelles il faut ajouter les 9 comprenant des "Objets étrangers" aux "Antiquités Borghèse".

Pour l'emballage et le transport, L. Dufourny a donné ses derniers conseils⁸⁹³ : si les statues, bustes, bas-reliefs et vases doivent être emballés dans des caisses en bois, les colonnes, bases, chapiteaux peuvent être simplement emballés dans de la paille. Il conseille aussi d'employer des "chariots à ressort" pour les sculptures les plus fragiles.

C'est aussi Dufourny qui a classé les objets en trois ordres selon qu'ils sont plus ou moins précieux⁸⁹⁴. C'est encore Dufourny qui a défini le contenu des deux premiers convoi : 56 objets compris dans 44 caisses⁸⁹⁵.

⁸⁸⁹ Minute d'une lettre de Pâris à Crétet du 9 mars 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 90.

⁸⁹⁰ Comptes des dépenses de juin et de juillet 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14.

⁸⁹¹ Inventaire de la main de Pâris, signé par lui, mais daté de 1808 sans précision, AN. F 21 573.

⁸⁹² Une autre liste (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 66-67) ne compte que 28 caisses (pour 46 objets).

⁸⁹³ "Réponse aux questions relatives au transport de la Collection Borghèse", par Dufourny, le 26 mars 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 103.

⁸⁹⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 2-5 ("*Objets d'art appartenant [...]*", cité *supra*) et fol. 19 ("*Énumération des objets gravés [...]*" citée *supra*, et citée par P. Arizzoli-Clémentel, *loc. cit.*, p. 14, note 60.

⁸⁹⁵ "*Antiques et objets précieux de la Collection Borghèse qui doivent composer le premier convoi*", note de Dufourny annotée par Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 104-105. Une "*Note des objets provenant de la Villa Borghèse que les*

Les statues, objets les plus précieux (les 44 caisses), devront partir par terre, via Milan et Lyon, et seront confiées à l'entrepreneur Saint-Jacques, père (Mathieu) et fils⁸⁹⁶. Les fragments d'architecture, quant à eux, partiront par mer, à bord de "cararins", encore stationnés à Livourne en avril 1808, et seront confiés à l'entrepreneur Pierre-Nicolas Aubord. De Civitavecchia les bateaux traverseront la mer jusqu'à l'embouchure du Rhône. D'Arles ils remonteront le fleuve, puis la Saône, et arriveront à Paris par le canal du Charolais, la Loire, les canaux de Briare et du Loing, et enfin la Seine.

Par prudence, Pâris et Lorimier établissent une sorte de cahier des charges, soumis à Saint-Jacques fils, rédigé sous forme d'un questionnaire: "*Demandes faites à Mr. Saint-Jacques chargé du transport par terre des objets d'art de la Villa Borghèse, et dont il donnera la réponse par écrit, pour que le tout soit envoyé au Ministre, cette précaution paroissant indispensable aux Commissaires pour lever toute espèce de doutes sur l'exécution du marché du 26 avril*"⁸⁹⁷.

Il y a aussi le problème des chariots. Le 12 avril Pâris est allé au château Saint-Ange pour consulter les officiers français (D'Anglemont et Daurimont notamment) qui y résident, sur la question de leur construction⁸⁹⁸. Ceux-ci conseillent d'effectuer un essai du chariot de Saint-Jacques en transportant le *Gladiateur* entre Rome et Albano. Deux essais sont conduits, le second avec succès⁸⁹⁹. Plus tard (vers 1817-1818)⁹⁰⁰ Pâris dira les angoisses que lui a procuré le transport du "*beau Gladiateur rival d'Apollon dont la sûreté [lui] a causé des insomnies. Ce*

Commissaires proposent d'envoyer cette année en deux convois, en se conformant autant qu'il est possible à la liste que leur envoyé S.E. le Ministre dans sa lettre du 9 de ce mois [avril 1808]" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13, p. 60-61) ne mentionne que 47 statues. Les 9 objets qui ont été ajoutés ne correspondent pas aux "Objets étrangers", car certains de ceux-ci étaient encore à Rome en novembre 1808, alors que les premiers convois sont partis en juin et juillet.

⁸⁹⁶ Saint-Jacques apparaît pour la première fois dans le compte des dépenses en juin 1808, pour 1 500 *scudi*, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14.

⁸⁹⁷ "*Fait à Villa Borghèse, le 15 juin 1808, [signé] Pâris et Lorimier. Fait à Rome le 17 juin 1808, pour Mathieu Saint-Jacques, [signé] Saint-Jacques fils*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 96-97 (de la main de Lorimier).

⁸⁹⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13, p. 53. Les militaires français sont présents à Rome depuis le 2 février 1808.

⁸⁹⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20. Sur ce problème cf. E. Debenedetti, 1991, *op. cit.*, pp. 232-233. Sur les débats relatifs à la possibilité de transporter des fragiles sculptures par terre, sur des chariots, cf. *ibidem*, pp. 234-235.

⁹⁰⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10, p. 87.

chef-d'œuvre, ainsi que les autres morceaux les plus précieux, a fait ce long voyage [de Rome à Paris] par terre, sur des ressorts ... et debout".

Pâris n'est pas le seul à s'inquiéter du voyage du *Gladiateur* entre Rome et Paris. L'architecte A.-L.-Th. Vaudoyer, de Paris, écrit à E. Lorimier : *"Tachez que les Anglais ne nous le gobe pas et qu'il ne soit pas obligé en arrivant à Paris d'aller à l'hôpital se faire racommoder un membre. C'est un diamant précieux dont la chasse vous est confiée [...]"*⁹⁰¹.

L'organisation des premiers convois: juin-juillet 1808

Depuis avril 1808 le mode de transport par mer d'une partie des "Antiquités" est devenu problématique. Crétet a recommandé à Pâris et à Lorimier de s'adresser au général Miollis, gouverneur militaire de Rome, si des problèmes de sécurité se posent pour les convois. En juin la menace anglaise devient plus pressente.

Crétet, encore, les informe⁹⁰² que *"les Anglais infestent la Méditerranée. Leurs corsaires se montrent surtout dans les parages voisins de Civitavecchia, Livourne, Gênes, etc.. Sans une force imposante, et qu'il seroit peut-être difficile de se procurer, il y auroit de l'imprudence à hazarder le transport par mer"*. Il conseille d'"ajourner ce convoi" et donc de laisser les objets en attente dans les bateaux à Civitavecchia. Mais, en fait, les objets destinés à partir par la mer sont encore entreposés au port fluvial de Ripa Grande⁹⁰³. Plus tard Pâris (en 1816-1817) se flattera qu'avoir été à l'origine de ce renoncement à faire partir des objets par la mer : *"J'ai obtenu qu'ils ne seroient pas envoyés par mer, ce qui eût été en quelque sorte les adresser au Museum Britannique"*⁹⁰⁴.

L'affirmation de Pâris est sans doute exagérée, mais sa prudence a peut-être jouée un rôle dans la décision de Crétet.

⁹⁰¹ Lettre du 1^{er} janvier 1808 (Collection Jean-Pierre Halévy), adressée aussi à son neveu H. Lebas, alors présent à Rome. Dans une lettre précédente, du 20 octobre 1807, adressée à son neveu, Vaudoyer se félicitait déjà du *"voyage de la villa Borghèse sur les rives de la Seine"* et soulignait déjà la nécessité de mettre en caisse les "Antiquités Borghèse" avec soin. La décision du transport avait été prise le 24 septembre, et Pâris ne fut contacté par Alquier que le 30 octobre. Il n'est donc pas surprenant que Vaudoyer ne mentionne pas le nom de Pâris à ce propos. Cependant les deux architectes se connaissaient bien. Par ailleurs, dans une lettre envoyée, de Rome, par Lebas à Percier (du 15 mars 1807, Collection Jean-Pierre Halévy), le jeune architecte rapporte le décès de Suvée et son remplacement provisoire par Pâris.

⁹⁰² Lettre de Crétet aux commissaires du 18 juin 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 136-137.

⁹⁰³ Lettre de Crétet du 15 juillet 1808, BM. Besançon, ms. 21, fol. 149-150.

⁹⁰⁴ Texte autobiographique, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10.

Par contre le convoi prévu par terre peut partir. Pâris et Lorimier n'ont pas attendu la lettre de Crétet (datée de Paris le 18 juin) pour organiser le départ par terre d'une partie des 44 caisses. A ces caisses s'en ajoutent 9 ne concernant pas les "Antiquités Borghèse"⁹⁰⁵ : une caisse appartenant à Le Faivre, chargé d'affaire à Rome, une "*caisse appartenant à Paris, commissaire*", pesant 769 livres, contenant des "*objets d'art, livres et petits ouvrages en marbre*", et enfin trois caisses contenant le "*Modèle du Colisée*" de Carlo Lucangeli.

Les objets d'art et les livres qui partent en juin 1808 sont donc ceux achetés par Pâris durant son séjour à Rome de 1806 à 1808. On en trouve la liste dans le "*Catalogue de [...] mon cabinet*"⁹⁰⁶, de l'ensemble ou plutôt d'une partie d'entre eux, Pâris en ayant certainement transportés d'autres lui-même en 1809. Nous trouvons là une liste de 96 objets d'antiquité, dont une terre cuite trouvée à Ariccia en 1794, et un certain nombre de dessins "en bordure". Une double feuille annexée au "*Catalogue*"⁹⁰⁷ donne aussi une liste de livres achetés à partir de 1806 qui ont été ramenés en France en 1808 ou en 1809. Nous y trouvons par exemple les *Monumenti inediti* de G.-A. Guattani, le *Roma antica* de R. Venuti (édition de 1803), le 8^{ème} volume des *Antiquités d'Heraculanum*, l'*Architettura civile* de Fr. Milizia, le *Miscellanea* des œuvres de C. Fea, le "Vitruve" traduit par D. Barbaro⁹⁰⁸. Quant aux objets en marbre ils correspondent certainement à ceux mentionnés dans la même double feuille⁹⁰⁹: un *Laocon*, un *Marc-Aurèle*, un *Moïse*, deux muses et un *Jules César* achetés à Righetti sculpteur, accompagnés de piédestaux et de socles acquis de Reali.

La maquette de Lucangeli en question est un objet bien connu, aujourd'hui conservé à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris⁹¹⁰. Dans ses papiers, Pâris en parle à plusieurs reprises. Dans la lettre du 25 juin 1808

⁹⁰⁵ Minute d'une note de Pâris et Lorimier, adressée à Crétet et datée du 25 juin 1808, annonçant le départ du premier convoi, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 142-143.

⁹⁰⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, "*Objets rapportés de mon 3^{ème} voyage de Rome*", pp. 63-71.

⁹⁰⁷ Fol. 2 v°, "*J'ai acheté [à Rome depuis 1806]*".

⁹⁰⁸ On trouvera une analyse détaillée de ces achats, Volume II, "*La bibliothèque de Pâris*".

⁹⁰⁹ Fol. 1 v°.

⁹¹⁰ Cf. J. Durand, "*Une collection oubliée*", dans *Antiquités Nationales*, n° 14-15, 1982-1983, pp. 118-135.

qui annonce le départ du premier convoi⁹¹¹, Pâris écrit que Lucangeli est "*aussi probe qu'intelligent et pauvre. [qu'] Il a une fille très bien élevée dont ce modèle fera la dot*". Quant au modèle du Colisée⁹¹², c'est "*un chef-d'œuvre en son genre, digne d'occuper une place dans un des Muséum de l'Empereur*". Dans une lettre de recommandation en faveur de Lucangeli, datée du 22 juin, adressée à Crétet, Pâris et Lorimier⁹¹³ avaient déjà employé les mêmes mots pour dire l'intérêt de cette maquette, et ajoutaient : "*Il ne pèse [le modèle] que dix quintaux et nous avons pensé que vous ne désapprouveriez pas, Monseigneur, que le port en soit accordé au Sr. Carlo Lucangeli comme une marque de la satisfaction que nous avons eu de ses services*".

Lucangeli a été particulièrement choyé par les commissaires. En juin 1808 il a reçu un crédit de 1 500 *scudi* pour couvrir les frais de son voyage de Paris à Rome. En juillet, après son départ, sa famille perçoit 20 *scudi* sur les 25 de son traitement mensuel. Ce paiement sera renouvelé en août et en septembre⁹¹⁴. Le modèle du Colisée sera effectivement acquis par le Gouvernement français⁹¹⁵. Quant à Lucangeli, nous ignorons la date de son retour à Rome, mais en mars 1809, il était encore à Paris⁹¹⁶.

Le premier convoi "*qui doit préparer les voyes pour le second composé des objets les plus précieux*"⁹¹⁷, se met donc en route le 24 juin⁹¹⁸. C'est Lucangeli qui a été choisi pour accompagner ce premier convoi, malgré la candidature du graveur Tommaso Piroli, appuyée par E.-Q. Visconti⁹¹⁹. Piroli sera cependant autorisé à accompagner le second convoi (celui du 3

911 Cf. note ci-dessus.

912 Nous reparlerons de la préparation de cette maquette plus bas, à propos des propres recherches de Pâris sur le Colisée, ainsi que dans la notice biographique de Lucangeli, Volume V.

913 Lettre, AN. F²¹ 573, et minute de la main de Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 145.

914 Comptes des dépenses pour les mois correspondants, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14.

915 Volume V, "Notices biographiques", "Lucangeli (Carlo)".

916 Dépense (mars 1809) pour le port d'une lettre de Lucangeli, "*de Paris*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14.

917 Lettre de Pâris et Lorimier à Crétet, du 22 juin 1808, citée plus haut.

918 Cf. P. Arizzoli, *loc. cit.* (E. Debenedetti, 1991, *loc. cit.*, parle du 13 juin, p. 235 -erroné).

919 Cf. lettre de Crétet du 18 juin 1808, déjà citée.

août), confié à l'entrepreneur Saint-Jacques, mais Fulgoni en sera l'inspecteur⁹²⁰.

Pour le premier convoi, outre C. Lucangeli, il y a Paolo Radicini, menuisier, pour réparer les caisses, Constantino Foschi, "pontarolo", pour le déchargement, Luigi Eugenio, charron, pour la réparation des chariots, et enfin Anselmo Sabbatini, ferreur-charron⁹²¹.

Les difficultés de départ : août 1808-janvier 1810

En juillet 1808, restent donc à Rome 292 ou 293 caisses⁹²². Certaines sont encore à la villa Borghèse, d'autres, parmi celles devant partir par mer sont entreposées à la douane Ripagrande⁹²³. En même temps qu'est préparé le départ du second convoi, une partie des caisses restées à la villa Borghèse est transportée à l'Arsenal (le déménagement des dernières caisses n'est prévu que pour août ou septembre⁹²⁴). Pâris organise personnellement ce transport, et sa lassitude pour la première fois s'exprime: "*Paris a été deux fois à l'Arsenal hors de Porte Portese et deux fois à Villa Borghèse hors de Porte du Peuple. Ces lieux sont si distants que l'on perd la moitié du tems à aller et venir. On travaille à enlever de l'Arsenal les bois qui appartiennent à l'artillerie et demain avec des forçats on égalisera le sol pour pouvoir dès après demain y transporter des caisses*"⁹²⁵. Il faut aussi qu'il se rende à Ripa Grande pour voir comment sont installées les caisses qui doivent partir par mer⁹²⁶.

Le "*Journal*" et différents autres papiers⁹²⁷ permettent de suivre les derniers préparatifs du second convoi :

⁹²⁰ Lettre de Crétet du 15 juillet 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 149-150.

⁹²¹ "*Noms des personnes envoyées avec le premier convoi*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 100.

⁹²² P. Arizzoli-Clémentel (*loc. cit.*, p. 13-14, note 60), d'après le ms. 20 (BM. Besançon, Fonds Pâris, sans doute d'après l'"*Etat des collis composant le second convoi* [...]", du 30 juillet 1808, fol. 108) parle de 292 caisses, mais si l'on retire les 44 caisses parties des 337 recensées, cela donne 293 caisses. Quant au nombre total de 360 caisses fabriquées, donné par P. Arizzoli, *ibidem*, il doit comprendre les caisses pour les "Objets étrangers" et d'autres caisses destinées à des usages particuliers (cf. ci-dessous).

⁹²³ Lettre de Crétet à Pâris du 15 juillet 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 149-150.

⁹²⁴ En fait des "Antiquités Borghèse" seront entreposées à l'Arsenal jusqu'en février 1809 au moins, comme l'atteste une "*Instruction*" de Pâris sur les objets déposés à l'Arsenal, datée du 6 février 1809 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 121-122).

⁹²⁵ "*Journal*" en date du 11 juillet (de la main de Pâris), BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13, p. 92.

⁹²⁶ Il s'y rend exactement le 9 juillet, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 320.

⁹²⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20.

- "21 juillet. Enfin les sept chariots neufs sont chargés [...] "⁹²⁸;
- "Etat des collis qui composent le second convoi par terre des objets d'art provenant de la Villa Borghèse [...] sous la direction de MM. Fulgoni et Piroli artistes, et sous la conduite de Mr. Saint-Jacques père" [de la main de Pâris], signé Pâris le 29 juillet 1808⁹²⁹. Dans cet "état" figurent le *Gladiateur*, le *Faune à l'enfant*, et les statues destinées à l'impératrice;
- le 2 août des difficultés se présentent : le gouvernement pontifical s'est aperçu que la vente des "Antiquités Borghèse" était contraire aux lois sur l'exportation des objets d'art. Il n'a guère les moyens de vraiment s'y opposer, mais il tente soudainement d'empêcher le rassemblement des 46 paires de bœux nécessaires au départ du second convoi.
- "3 août. A 4 heures et demi [du matin] Paris s'est rendu à Villa Borghèse. Il a rencontré son collègue [Lorimier] sur la Place du Peuple. Neuf paires de bœufs seulement étoient arrivées. A dix heures et demie retournant chez lui il a trouvé Reali qui lui a dit n'avoir encore que 32 paires, mais il est persuadé que l'on partira ce soir. Tout est prêt et dans le meilleur ordre. Voilà trois jours que tous ceux qui doivent partir se rendent au lieu indiqué⁹³⁰, et toujours il a fallu qu'ils retournassent coucher chez eux : cela finira-t-il enfin aujourd'hui ?".

Le second convoi partit effectivement le 3 août au soir, dirigé par Saint-Jacques père et Fulgoni assisté de Piroli⁹³¹. Le "Journal", significativement, s'arrête ce jour là. Il semble qu'il ait été temps, car nous sentons Pâris exéché par toutes les difficultés d'ordre divers.

Une pose sans doute suit ce départ, car les activités sont ralenties à partir d'août 1808. Les dépenses, qui s'élevaient à 8 139 *scudi* (44.764 francs) en juillet 1808, passent à 4 426 *scudi* en août, à 1 020 en septembre, à 1 434 en octobre, à 830 en novembre, à 252 en décembre, à 132 en janvier 1809, à 66 (363 francs) en février, pour remonter à 924 en mars 1809⁹³². D'ailleurs Pâris a passé la fin de l'été à Ariccia, d'où il est

⁹²⁸ Il s'agit certainement des sept chariots "suspendus" fabriqués par Fiori.

⁹²⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 107.

⁹³⁰ La date prévue pour le départ de ce second convoi était celle du 30 juillet. C'est cette date théorique qu'a retenue P. Arizzoli-Clémentel, *loc. cit.*, p. 14, note 60.

⁹³¹ Une note de Pâris, en français et en italien (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 6) explique que Fulgoni, avec le titre d'inspecteur du transport des "Antiquités Borghèse", est payé 30 piastres par mois, plus les frais de voyage, alors que Piroli, avec le titre d'inspecteur-adjoint honoraire, est seulement défrayé du voyage.

⁹³² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14.

rentré vers le 27 octobre 1808⁹³³. Cependant, à partir de novembre 1808, l'essentiel des préparatifs des transports suivants étant fait, c'est un autre problème qui se pose, face à une menace d'attaque anglaise contre Rome⁹³⁴. D'ailleurs, dès le 29 septembre, P.-N. Aubord a signalé à Pâris qu'il conviendrait d'attendre les marées d'équinoxe qui pourraient avoir la vertu d'éloigner les corsaires ennemis qui prennent rarement la mer par gros temps. Aubord conseille aussi de s'entendre avec les préfets maritimes de Toulon et de La Spezzia pour obtenir les escortes nécessaires. En outre il donne des détails sur la navigation le long des côtes entre Livourne et l'embouchure du Tibre.

Si le 5 novembre 1808 Pâris peut annoncer au prince Borghèse que le reste des "Antiquités" va partir dès que possible, et entretenir par courrier Crétet et Lorimier (qui est parti pour la France fin octobre⁹³⁵) des réclamations de Fiori relative au paiement de ses chariots⁹³⁶, dès le 8 novembre Pâris fait part à Crétet de ses inquiétudes. Un commandant français est *"venu l'avertir en secret que l'on vient de recevoir des ordres de S.A. Impériale le Viceroi d'Italie [Eugène Beauharnais] pour mette avec la plus grande diligence le port et le ville de Civitavecchia dans le le meilleur état de déffence"*. *"Il m'a dit qu'il craignoit une descente, et m'a représenté que les objets de la Villa Borghèse ne sont pas en sûreté où ils sont, vu que si une descente s'effectuoit il ne falloit pas un jour pour enlever le tout. Son avis seroit de faire transporter ces caisses à Bologne ou dans quelqu'autre ville de l'intérieur. L'inquiétude que m'a donné la dernière Gazette Romaine qui parle d'une expédition préparée de Corke [Korcula sur la côte dalmate ?] pour l'Italie, m'a engagé à me transporter à l'embouchure du seul canal du Tibre qui soit praticable, Fiumicino, là j'ai vu à peu de distance la frégate ou le brick anglois qui depuis Pâques bloque ce port⁹³⁷. Avant hier ils avoient tiré un coup de canon à une mauvaise tour, seule déffense de ce lieu avec deux batteries à fleur d'eau*

⁹³³ Lettre de Pâris à J.-Fr. Bégouen du 5 novembre 1808, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

⁹³⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 112.

⁹³⁵ Son traitement disparaît des comptes en novembre 1808. Pâris parle de son départ comme récent le 5 novembre 1808 (lettre à J.-Fr. Bégouen, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3).

⁹³⁶ Lettres à Crétet et à Lorimier, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 331 et 332.

⁹³⁷ A ce moment les Anglais préparait un éventuel débarquement pour tenter de délivrer le pape Pie VII et l'emmener en Sicile.

que l'on vient de construire. Je ne suis pas au fait de la guerre, mais j'ai entendu dire là par des hommes du métier que le débarquement seroit facile. Alors il ne faudroit que peu d'heures pour être à Rome. Il y a dans le port un convoi d'une trentaine de petits transports venant de Naples qui se sont réfugiés là depuis deux mois. [...] Votre Excellence est à même d'être mieux instruite que nous sur la nature des craintes que l'on peut avoir. Elle connoit mon activité et mon zèle. Si elle juge que je doive prendre des précautions contre les événemens possible en faisant transporter nos objets dans l'intérieur, je la supplie de me donner ses ordres, désigner le lieu et surtout faire parvenir des ordres au correspondant de Mr. Perregaux pour que je puisse avoir à ma disposition les fonds nécessaires. Je pense qu'il faudroit aussi, Monseigneur, en aviser au général [S. Miollis] afin que je trouva l'appui nécessaire; et comme j'aurois dans ce cas besoin de coopérateurs, je prie Votre Excellence de mettre à ma disposition les architectes Pensionnaires de l'Académie dans la supposition où la chose seroit très pressée".

A peine Crétet a-t-il reçu cette lettre que le 17 novembre il répond à Pâris⁹³⁸ : vos craintes ne sont pas "susceptibles de se réaliser", et il n'est en conséquence pas utile que les caisses soient déplacées de Rome. D'ailleurs, "en cas d'événement vous sçaurés bien prendre [poursuit-il] un parti de vous même ou vous concertant avec les généraux ou commandants militaires".

En attendant Pâris fait partir six caisses pour Turin⁹³⁹ (pour 806 piastres de port), parmi celles devant voyager par voie de terre. Crétet approuve Pâris pour cette initiative, notamment pour les piédestaux⁹⁴⁰. Mais Pâris n'a pas attendu cette approbation (datée du 22 janvier) pour préparer un "Projet présenté à S.E. le Ministre de l'Intérieur par le Commissaire pour le transport de Rome à Turin des objets les plus intéressans de la collection Borghèse"⁹⁴¹, projet daté du 20 janvier 1809, d'un coût de 20 667 piastres (113 668 francs environ).

Cependant les menaces anglaises, et maintenant autrichiennes, se précisent. Pâris ne sait plus qui il doit croire, des militaires français

⁹³⁸ Lettre de Crétet à Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 204.

⁹³⁹ Lettre de Pâris à Crétet du 22 janvier 1809, AN. F² 1 573.

⁹⁴⁰ Lettre de Crétet à Pâris du 20 janvier 1808, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 216.

⁹⁴¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 218.

présents à Rome, qui craignent le pire, de Crétet qui lui prodigue des assurances et prétend lui faire confiance. Notre architecte trouve sans doute trop forte cette responsabilité. Aussi revient-il à la charge le 8 janvier 1809, par deux lettres adressées le même jour à Crétet⁹⁴². *"Je commence par demander pardon à Votre Excellence de revenir si souvent sur le même objet ; mais je crois de mon devoir de l'instruire de ce qui se passe : elle est plus porté que moi d'apprécier l'importance de la communication dont je crois devoir lui rendre compte.*

Par une voye dont j'ai déjà informé Votre Excellence, j'ai été instruit que la guerre avec l'Autriche est comme certaine. Alors on évacueroit l'Etat de l'Eglise, le Roi de Naples abandonneroit ses Etats pour commander l'Armée d'Italie sous les ordres du Viceroi, et ce Royaume n'étant plus contenu par la présence de son Prince et le frein des troupes françoises, les Napolitains, ou tout au moins les Siciliens unis aux Anglois pourront impunément venir à Rome, où certes, ils ne respecteront pas plus les propriétés françoises qu'ils ne firent dans le tems que les Antiquités de la Villa Albani étoient emmagasinées où sont actuellement les notres.

Ces notions me jettent dans une anxiété difficile à vous exprimer, Monseigneur. La saison n'est pas favorable aux transports par terre : je suis ici sans moyens : les généraux occupés uniquement de ce qui les concerne Le général en chef à qui j'ai montré la lettre de Votre Excellence [du 17 novembre] dans laquelle elle me dit de me concerter avec les chefs militaires, n'a ni fortifié ni calmé mes craintes et ne m'a répondu que des choses générales ! Lui ayant proposé de transporter les caisses au Château S^t-Ange, il m'a opposé le peu de place, et au surplus m'a renvoyé à M^r. d'Anglemont qui y commande ⁹⁴³. Celui-ci en m'observant que ce château ne peut tenir n'étant pas approvisionné, en a tiré la conséquence que les objets n'y seroient pas plus en sûreté que dans le lieu où ils sont et de plus m'a confirmé qu'il n'y avoit pas de place

⁹⁴² Ces deux lettres (AN. F²¹ 573) sont adressées toutes deux à "Monseigneur" le ministre de l'Intérieur. Nous pouvons supposer que c'est par prudence que Paris en a fait partir deux. Mais elles n'ont pas exactement le même contenu, ce qui est curieux. L'une aborde plutôt la menace de guerre, l'autre plutôt les comptes de son commissariat. Il se peut que la première ait été adressée au ministre personnellement, et la seconde concrètement destinée à Barbier-Neuville, chef du bureau des Beaux-Arts au ministère de l'Intérieur. Ces deux lettres étant transcrites en "Annexe" ("Lettres envoyées"), Volume IV, on s'y reportera pour situer les citations dans l'une ou l'autre.

⁹⁴³ Paris dur se rendre plusieurs fois au château Saint-Ange pour discuter avec les militaires français puisque dans ses papiers (BM. Besançon, Fonds Paris, ms. 1, fol. 374) figure le laisser-passer suivant: *"Il est permis à M. Paris, commissaire de S.M. l'Empereur d'entrer au Château Saint-Ange toutes les fois qu'il le désirera [...]"*, daté du 20 janvier 1809.

suffisamment; enfin il m'a conseillé de voir un général Berthier qui se trouve ici et qui étant chef en second de l'Etat Major de l'Armée d'Italie et jouissant de la confiance du Viceroi pourroit me dire quelque chose de plus concluant. Je le suis allé trouver, je lui ai exposé mon embaras qu'il a parfaitement senti, et sans me dire que la guerre fut inévitable avec l'Autriche, il est convenu que cette puissance montrait beaucoup de mauvaise volonté pour nous; enfin il m'a demandé une Note qu'il put montrer au Viceroi qu'il doit revoir le 25 de ce mois. J'avoue à Votre Excellence que cette demande à laquelle je ne m'attendois pas m'a embarrassé. Cependant faisant réflexion que le chargé d'affaire du Royaume d'Italie, a déjà écrit sur ce même objet il y a près de deux mois, et que vous même, Monseigneur, vous me faites l'honneur de me dire dans votre lettre du 17 novembre, en cas d'événement vous sçaurés bien prendre un parti de vous même ou vous concertant avec les généraux ou commandants militaires, incapable de prendre ce parti par moi même, il ne me restoit qu'à suivre la dernière indication de Votre Excellence, en conséquence j'ai remis à cet officier supérieur la Note dont la copie est ci-jointe⁹⁴⁴. S.A. Impériale le Viceroi aimant comme on le dit les beaux arts et étant la source de tous les ordres qui parviennent ici, il faut espérer que cette Note produira plus d'attention de la part des chefs pour l'objet dont il est question ".

Dans l'autre lettre à Crétet du 8 janvier, Pâris est plus précis en ce qui le concerne personnellement: "Je vous prie, Monseigneur, de me faire connoître si vous approuveriez que je partisse dans le cas où nos troupes évacueroient Rome ? Le passé a prouvé que dans cette supposition i y auroit peu de sûreté pour les François ⁹⁴⁵, surtout pour ceux qui ont été chargés d'une mission telle que la mienne, et qu'alors je prisse chés le correspondant de Mr. Perregaux au compte du Gouvernement une somme nécessaire pour mon voyage, aisni que Mr. Lorimier l'a fait avec l'approbation de Votre Excellence".

Les alarmes de Pâris devaient être exagérées car le général Miollis (peut-être trop optimiste lui) envoie Pâris à Civitavecchia, non pas pour prévoir un rapatriement des antiquités mais au contraire pour que leur transport soit éventuellement poursuivi : "S.E. le général en chef ayant ordonné au commissaire de se rendre à Civitavecchia pour voir s'il y

⁹⁴⁴ Cette note ne figure plus dans le dossier.

⁹⁴⁵ Allusion sûrement à l'assassinat de Bassville le 1^{er} février 1793.

*auroit un local propre à recevoir les objets de la Villa Borghèse dans le cas où l'on seroit obligé de les y transporter, il s'y est rendu le 1^{er} février et en est revenu le 2. Les frais de voyage uniquement pour la poste montent d'après le reçu du Sr. Antonio Sebaste M^{tre}. de poste de Rome à la somme de 21 P. 40 B.ci*⁹⁴⁶.

Pâris se rendra à nouveau à Civitavecchia, avec son domestique Fleury, le 8 février et le 5 mars⁹⁴⁷. Sans doute Miollis a-t-il été averti avant Pâris de la disparition du danger ? La confirmation vient par une lettre de Crétet datée du 24 février 1809⁹⁴⁸ : il faut porter toutes les objets restant à Rome, c'est-à-dire 292 caisses (286 caisses pour les "Antiquités Borghèse", 2 pour des colonnes de porphyre et 4 pour les statues de Calamar, Dupaty et Milhomme), à Civitavecchia.

Ce sera la dernière tâche de Pâris : "*Mon intention, Monsieur [écrit Crétet à Pâris] n'est pas de vous retenir à Rome au delà de vos convenances personnelles*⁹⁴⁹. M. Lethière Directeur de l'Académie Française vous remplacera du moment de votre départ ainsi que vous le proposez et qu'il y consent lui-même. Vous lui confierez donc ce soin au moment où vous vous mettrez en route".

Reprennent donc les transports pour Civitavecchia. Pâris passe donc contrat avec Antonio Sebasti, maître de poste, et avec Fiori, charron et entrepreneur de transport. Le tarif est de 42,5 *bajochi* le quintal romain pour les caisses d'un poids inférieur à 7 000 livres (3 500 kilogrammes), et de 1 piastre le quintal pour les caisses d'un poids supérieur. Pour ces caisses particulièrement lourdes (une pèse 14 000 livres à elle seule), Fiori est obligé de fabriquer des chariots particuliers et d'employer un "*plus grand nombre d'animaux de trait*"⁹⁵⁰.

"*Malgré cela [note fièrement Pâris] tous ceux qui en peuvent juger trouvent que mes marchés sont très avantageux au Gouvernement, et j'ose*

⁹⁴⁶ Compte des dépenses du mois de février 1809, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14.

⁹⁴⁷ Compte des dépenses du mois de mars 1809, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14. Lors du second voyage il y restera au moins jusqu'au 8 mars, date à laquelle il y laisse des instructions à Stamaty, cf. plus bas.

⁹⁴⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 228 et AAFR. carton 17 (extrait).

⁹⁴⁹ Nous nous reposerons la question : pourquoi Pâris veut-il encore rester à Rome en janvier 1809 (dans la mesure du possible) et pourquoi veut-il en partir en février de la même année ?

⁹⁵⁰ Toutes ces indications sont données dans la lettre de Pâris à Crétet (reçue le 30 mars et destinée pour cette partie à Barbier-Neuville) du 20 mars 1809, AN. F²¹ 573.

croire que vous en jugerés de même". Et Pâris insiste : il a également obtenu un coût très bas pour le déchargement et l'emmagasinement à Civitavecchia en employant des forçats dirigés par son meilleur ouvrier, Francesco Antonini dit Maestro Ceccho (marbrier) qu'il a envoyé sur place. La suite de sa lettre révèle son objectif : obtenir une gratification spéciale pour ses bons services.

Les états qu'il a remis à Lethière⁹⁵¹ permettent de suivre les départs. Les 4 et 5 mars partent les quatre statues ne faisant pas partie des "Antiquités"⁹⁵², le 6 mars les n° 16 et 31 des "Antiquités Gabianes" ("Altare delle dodici divinità prottetrice dei mesi" et "Statua di Nemese"⁹⁵³), le 14 mars le n° 3 des "Antiquités Gabianes" ("Statua di Traiano"), le n° 23 de la salle IV du casin ("Gruppo di Enea e Anchise"⁹⁵⁴), le n° 15 de la salle III ("Tavolo di pietra di foggia antica"), le n° 2 de la salle II ("Statua di Davide del Bernini"). En tout Fiori transporte 38 caisses entre le 6 et le 29 mars, et Sebaste 148 caisses entre le 4 mars et le 7 avril.

Pâris s'occupe immédiatement de faire payer les transporteurs par Torlonia, correspondant de Perregaux⁹⁵⁵. Pâris s'occupe aussi, entre le 5 et le 8 mars, des problèmes d'emmagasinement à Civitavecchia. Une chance pour lui, Stamaty, consul de France à Civitavecchia manifeste ses meilleures intentions pour faciliter sa tâche⁹⁵⁶.

⁹⁵¹ "Etat des collis ou caisses des monumens de la Villa Borghèse transportés à Civitavecchia par le Sr. Fiori, charon demeurant à la Bouche de la Vérité, suivant la date de leur départ de Rome" (état s'arrêtant le 6 juin, mais signé par Pâris le 29 mars) et "Etat des collis ou caisses des monumens de la Villa Borghèse transportés à Civitavecchia par le Sr. Antonio Sebaste, maître de poste" (état signé par Pâris le 7 avril), AAFR. carton 17.

⁹⁵² Cf. *supra*.

⁹⁵³ Les références sont celles de la liste des "Antiquités Gabianes" dressée par Pâris, *op. cit.*, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 66-67.

⁹⁵⁴ Les références sont celles de la liste donnée par Pâris dans ses "Etudes d'Architecture" (vol. 479), elle même cohérente avec le catalogue imprimé de Visconti.

⁹⁵⁵ Deux ordres de paiement signés Pâris sont conservés : "Note. Je prie M^r. Torlonia de vouloir bien payer à M^r. Antonio Sebaste M^{re}. de Poste de Rome, la somme de cent quatre vingt neuf piastres cinquante deux bajochi, pour solde du transport de vingt et une caisses contenant des antiquités de la Villa Borghèse de Rome à Civitavecchia. A Civitavecchia le 7 mars 1809, Pâris" et "Transport à Civitavecchia des monuments de la Villa Borghèse. Note des mandats que le soussigné Commissaire du Gouvernement a remis sur M^r. Torlonia par qui ils ont été acquités. Du 2 mars au 15 avril, 3 350 piastres, Pâris le 10 avril 1809", AAFR. carton 17.

⁹⁵⁶ Pâris fait également la connaissance de Giraud, son secrétaire, auquel Pâris aura l'occasion d'écrire le 17 et le 27 mars. A cette époque trois Giraud habitent Rome, François, Jean et Pierre, un des trois étant marchand de gravures (voir la liste des plus

Le 8 mars, avant de regagner Rome, il lui laisse un double des instructions écrites destinées à Lethière : *"Monsieur le Consul de France à Civitavecchia ayant bien voulu se charger de surveiller l'emmagasinement des caisses contenant les antiquités de la Villa Borghèse appartenant à S.M. L'Empereur, et ayant même offert au commissaire soussigné de payer les frais qui résulteront de cet emmagasinement, lesquels lui seront remboursés par M^r. Torlonia à Rome, le soussigné le prie de trouver bon qu'il lui laisse quelques instructions sur les détails de cette opération [...] A Civitavecchia le 8 mars 1809, Paris commissaire"*⁹⁵⁷. Ces "instructions" comportent six points dont nous ne citerons que le 4^{ème}, qui mieux que les autres encore, témoigne du génie organisateur de Pâris : *"Lorsqu'il sera ordonné par S.E. le Ministre de l'Intérieur de procéder à l'embarquement des caisses, il sera nécessaire de réparer l'emballage de celles qui en auront besoin, et le commissaire [Lethière] aura soin d'envoyer à Monsieur le Consul, une assés grande quantité de toile d'emballage qui lui reste et qui pourra être employée à cet usage"*.

Une instruction particulière est laissée à Maestro Ceccho, déjà présent à Civitavecchia⁹⁵⁸, avec un double pour Lethière⁹⁵⁹ : *"Double de l'instruction laissée à Maestro Ceccho ou Francesco Antonini, chargé à Civitavecchia du déchargement et de l'emmagasinement.*

1°. Deve ogni volta che vienne un convoglio di carri con delle casse fare discarrire il più presto che sara possibile, accio i vetturini possano ritornarsene a Roma il più resto che voranno. [...]". Maestro Ceccho sera effectivement payé par Stamaty, comme l'atteste ce mot à Lethière,

gros contribuables de Rome dressée en 1811-1812, ASR. Buon Governo, serie III, Governo francese, busta 125). Notons que Jean Giraud était le beau-père de Ed. Dodwell, que nous rencontrerons plus loin (cf. aussi, Volume III, p. 291, note 1203). Dans une lettre à Pâris, du 10 avril, Stamaty l'assure : *"Mon secrétaire est infiniment sensible à votre souvenir"*. Stamaty entretenait aussi les meilleures relations avec Lethière comme l'attestent ces mots à la fin d'une lettre de Stamaty du 7 juillet 1809 : *"Ma femme vous dit mille choses aimables ainsi qu'à Madame [Lethière] et à M^{lle} Lescot [...]"*, AAFR. Carton 17.

⁹⁵⁷ AAFR. Carton 17.

⁹⁵⁸ Le 3 mars Fr. Antonini, dit Maestro Ceccho, de Civitavecchia avait écrit à Pâris (AAFR. carton 17). Cette lettre n'a pas seulement le mérite de nous apprendre qu'à cette date il était déjà à Civitavecchia : elle nous donne l'adresse de Pâris à Rome - *"Alle mano del Sign. Parise commissario del Imperatore di Francia, ricapito ha palazzo Barberini per la strada delle Quattro Fontane sopra il caffè. Roma"* - et sans doute aussi la manière dont son nom était prononcé (en Italie du moins), puisqu'elle est adressée au *"Cav. Signore Parise"*, ce qui incite à penser que l'on prononçait bien déjà "Pâris" et non "Paris".

⁹⁵⁹ AAFR. carton 17.

nouveau commissaire, du 3 mai 1809⁹⁶⁰ : "M'étant conformé aux instructions que me laissa ici M^r. Paris à son dernier voyage, j'a fait à l'agent Antonini les fonds qui lui ont été nécessaires pour l'emmagasinement des marbres de la Villa Borghèse".

Le départ de Pâris

Le départ de Pâris approche. Dès le départ de Lorimier il a commencé à apurer les comptes que celui-ci a emmenés à Paris. Le 22 janvier il fait parvenir à Crétet les derniers comptes⁹⁶¹ : "Mr. Torlonia m'a encore remis sur mon mandat les 132 piastres pour payer ce mois de janvier. Il m'a proposé le 31 décembre dernier de lui signer une lettre de change de dix mille francs. Comme je sçais que tel étoit l'usage de Mr. Lorimier⁹⁶² que Votre Excellence n'a jamais désapprouvé, je n'ai pas cru devoir m'y refuser et je vous supplie Monseigneur, de vouloir bien en ordonner le payement. Ce que j'ai pris jusqu'à ce jour s'élève à 88^{P.}, 54 1/2 de plus que cette somme, cela a servi à solder

1°. le compte d'octobre montant à	1 434 ^{P.} 97 ^{B.}
2°. Le compte de novembre montant à	830. 28.
3°. le compte de décembre montant à	252. 151/2
4°. le compte de janvier montant à	132. 00.
5°. le port jusqu'à Turin de six caisses expédiées le 16 décembre dernier	806. 10
	3 455. 501/2

Ce que j'ai pris jusqu'à ce jour chés Mr. Torlonia depuis le départ de Mr. Lorimier ne se montant qu'à

l'excédent de 1 616. 99.

Provient du reste du crédit x [x de 20 000 f.] en mon nom épuisé à cette somme près dès avant le départ de Mr. Lorimier.

Tel est, Monseigneur, mon état de situation actuel. Je renouvelle à Votre Excellence la prière de vouloir bien ordonner la payement de ce qui est du à Mr. Torlonia".

⁹⁶⁰ Ibidem.

⁹⁶¹ Lettre de Pâris à Crétet du 22 janvier, AN. F²¹ 573.

⁹⁶² Il faut en conclure que s'était Lorimier qui assurait les relations financières avec Torlonia.

Le 31 mars il envoie à Crétet les comptes du mois⁹⁶³ : "J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence le compte de la dépense de ce mois avec les pièces justificatives qui l'appuient. déjà 157 caisses sont emmagasinées à Civitavecchia, mais le transport n'est payé que pour 147, n'ayant pas encore le reçu des dix dernières : Il reste d'après ce compte 135 caisses à transporter".

Le 11 avril 1809 Pâris remet ses pouvoirs à Lethière : "Le soussigné, qui a organisé le transport de Rome à Civitavecchia de tous les objets provenant de la Villa Borghèse, au nombre de 286 caisses [plus deux contenant les colonnes de porphyre et quatre les sculptures des pensionnaires], en tout deux cent quatre vingt douze caisses dont 196 tout emmagasinées à Civitavecchia suivant les reçus ci-joints, a l'honneur de remettre à M. Le Directeur de l'Académie de France la surveillance de la direction de la suite de ce transport en ajoutant ci-après les instructions nécessaires pour qu'il soit continué comme il a été commencé. [Suivent des instructions en 12 points].

Nota. Il est à observer que le commissaire étant malade durant le tems que l'emballage s'opérait⁹⁶⁴, les personnes chargées de transcrire sur les balles, les numéros qui étoient sur les caisses, ont commis des erreurs d'où résultent des numéros doubles. Comme la totalité des caisses existe, ces erreurs sont sans conséquence puisqu'en défaisant les balles les véritables numéros se trouveront écrits sur les caisses. Ainsi il faut enregistrer ces numéros avec leurs poids tels qu'ils sont sur les caisses"⁹⁶⁵.

Le 14 avril encore, deux jours avant son départ, Pâris transmet à Crétet "le compte de la dépense jusqu'au 10 [avril]". Les détails ne manquent toujours pas: "Elle s'élève [la dépense] à 849 P. 90 B., qui avec celle du mois précédent, 2 500,23 1/2, forme le total de 3 350 P. 13 1/2, somme égale à celle de la lettre de change que j'ai signé le 10 à Mr. Torlonia. Les deux comptes présentent la quantité, les numéros, ainsi que les poids de toutes les caisses que j'ai fait transporter et dont le port est payé; ils sont munis des pièces justificatives nécessaires; ainsi, Monseigneur, ce qui me concerne dans cette affaire n'ayant rien de commun avec la suite, rien

⁹⁶³ Lettre de Pâris à Crétet, AN. F²¹ 573. Cf. aussi une note de Pâris, "1809 mars. Transport par terre de Rome à Civitavecchia", datée elle aussi du 31 mars 1809, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 123.

⁹⁶⁴ Blessé à la jambe durant un chargement ou un déchargement de caisses, cf. *infra*.

⁹⁶⁵ "A Rome le 11 avril 1809, Pâris", AAFR. carton 17.

n'empêchera Votre Excellence d'arrêter cette partie de l'opération dès qu'elle le jugera convenable. J'ai l'honneur de lui observer qu'il s'est glissé une erreur dans l'addition de la première partie du compte de mars, qui est facile à corriger : il en résulte, cette correction faite, que le total réel de ce compte est comme je le dis ci-dessus, de 2 500 P. 23 1/2^B". Telles sont les dernières paroles de Pâris à Crétet avant son retour en France.

Notons incidemment que ce transport impérieux des "Antiquités Borghèse" de Rome à Civitavecchia devra être refait dans le sens inverse quelques mois plus tard : *"Le Commissaire du Gouvernement pour le transport des objets d'art de la Villa Borghèse. Certifie que le second convoi de dix voitures chargées de monumens Borghèse est arrivé à Rome le 20 novembre provenant de Civitavecchia, et entreposé à l'Arsenal de Ripa Grande. Fait à Rome le 22 novembre 1809. Bocchini"*⁹⁶⁶.

Dès novembre 1808 Pâris avait prévu son départ pour le mois de mars suivant : *"Quand donc viendra ce mois de mars qui doit me permettre de me mettre en route pour la France ? [écrit-il à J.-Fr. Bégouen⁹⁶⁷]. L'adjoind que m'avoit donné le Ministre, plus heureux que moi, est parti pour revoir ses foyers"*. Si l'impatience perce dans cette lettre, en janvier 1809, il avait semblé au contraire vouloir rester, ou du moins avait parlé d'un départ éventuellement exigé par les circonstances alors qu'il aurait préféré prolonger son séjour à Rome (peut-être jusqu'en mars 1809 seulement il est vrai) : Pâris évoque dans une lettre à Crétet⁹⁶⁸ *"les circonstances pouvant devenir telles que je ne puisse rester à Rome aussi longtems que je le projettois"*. Même si ses plans s'en trouvaient changés, il aurait pu s'en réjouir. Et c'est enfin en février 1809 qu'il demande à être remplacé par Lethière afin de pouvoir rentrer en France. Crétet peut lui répondre, le 24 février : *"Mon intention, Monsieur, n'est pas de vous retenir à Rome au delà de vos convenances personnelles. M. Lethière [...] vous remplaceroit au moment de votre départ, ainsi que vous le proposez et qu'il y consent lui-même"*⁹⁶⁹. L'enchaînement chronologique n'est donc pas limpide, et nous le discuterons plus loin, mais concrètement il organise son départ à partir du mois de mars.

⁹⁶⁶ AN. F¹⁷ 1091.

⁹⁶⁷ Lettre de Pâris à J.-Fr. Bégouen du 5 novembre 1808, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

⁹⁶⁸ Lettre déjà citée du 8 janvier 1809, AN. F²¹ 573.

⁹⁶⁹ Lettre déjà citée du 24 février 1809, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21 et AAFR. carton 17.

Son premier geste concret, fin février ou début mars, est d'annoncer son retour en Normandie à madame Foache. Ce dont il ne peut se douter, c'est que celle-ci, pressée à nouveau par Grégoire de Rumare, n'est pas prête à l'accueillir. J.-Fr. Bégouen, pour éviter de froisser Pâris, décide alors de le recevoir au Valasse⁹⁷⁰. Mais, comme nous le verrons, Pâris ne sait alors rien de toute cette affaire.

Dès la fin mars, il s'apprête à partir d'un jour à l'autre : "*J'attends [écrit-il à Crétet⁹⁷¹] demain ou après, le retour de Naples d'une personne attachée aux Domaines⁹⁷² avec qui j'espère retourner en France; comme elle a une voiture à elle je voyagerai plus commodément, chose importante pour ma mauvaise santé, que si je prenois les voyes ordinaires. Mon départ est toujours projeté pour les derniers jours du mois*".

Quelques jours plus tard, changement de programme : "*Le Roi de Naples ayant retenu à son service la personne avec laquelle je devois retourner en France j'aurois été obligé de partir seul si le général Herbin⁹⁷³ qui a obtenu d'aller attendre chés lui, à Châlons sur Marne, la retraite qu'il sollicite, ne m'avoit offert une place dans sa voiture où il serait seul sans cela. J'ai accepté avec reconnaissance et nous ferons ce voyage à frais communs. Cela me procurera l'avantage d'être arrivé plutôt à Paris. Comme il ne peut partir que du 15 au 20 avril, je profiterai, Monseigneur [Crétet], de ce délai pour avancer le plus possible l'opération du transport commencé, et j'espère qu'il restera peu à faire à Mr. Lethière pour le compléter*"⁹⁷⁴.

Le 14 avril enfin, il peut annoncer la date de son départ à Crétet⁹⁷⁵ : "*Prêt à partir avec le général Herbin pour retourner en France après une absence de trois ans, j'ai remis à Mr. le Directeur de l'Académie de France la surveillance du transport très avancé des caisses de la Villa Borghèse à Civitavecchia. A l'époque du 10, jour où j'ai cessé de prendre*

⁹⁷⁰ Cf. lettre de Jacques-François Bégouen à son fils André du 20 mars 1809 (*M. Bégouen-Demeaux, 1951, p. 284*), et *infra*.

⁹⁷¹ Lettre déjà citée du 20 mars 1809, AN. F²¹ 573.

⁹⁷² Nous n'avons pu identifier cette personne.

⁹⁷³ Il s'agit du général Jean-Baptiste Herbin-Dessaux (1765-1823), originaire des Ardennes, qui avait participé aux campagnes d'Italie de 1795-1798, puis qui était retourné en Italie en 1805 pour servir dans l'armée de Masséna. Cf. *Dictionnaire de biographie française*, t. 17, Paris, 1989, p. 1053 (qui situe par erreur son retour en France en février 1809).

⁹⁷⁴ Lettre à Crétet, déjà citée, du 31 mars 1809, AN. F²¹ 573.

⁹⁷⁵ Lettre à Crétet, déjà citée, du 14 avril 1809, AN. F²¹ 573.

des fonds chés le banquier pour cette opération, il y en avoit déjà 196 de transportées sur les 292, formant un poid de 600 303 livres sur environ 1 000 000. Les grandes pluies qui sont tombées pendant une grande partie du mois dernier et celui-ci, ont nécessairement retardé ce transport. Quoique ne payant plus en mon nom je ne continuerai pas moins jusqu'à l'instant de mon départ fixé le 16, à diriger et surveiller la suite de l'opération".

Effectivement, le 16 avril⁹⁷⁶ enfin, Pâris entreprend ce voyage de retour en France depuis longtemps attendu et préparé⁹⁷⁷.

Le traitement de Pâris

Le traitement de Pâris, comme commissaire pour le transport des "Antiquités Borghèse", a été arrêté annuellement à 5 000 francs, complétés par d'éventuelles récompenses, en novembre 1808. L'impatience dont il fait preuve à partir de janvier 1809⁹⁷⁸ de voir ses comptes réglés à Paris par Lorimier semble indiquer qu'il n'est dès ce moment plus indifférent à ces éventuelles récompenses, ni surtout à son traitement.

La clef de ce problème se trouve dans sa lettre du 20 mars 1809, toujours adressée à Crétet⁹⁷⁹: "*Quant à moi, Monseigneur, quoique je n'ai pas discontinué un instant de m'occuper des suites de la mission que vous m'avés confié, et que tous ceux qui me voyent ici puissent en rendre témoignage, quoique en conséquence je n'eusse pas du éprouver d'interruption dans le traitement que vous m'avés fixé, je m'en suis tenu religieusement aux ordres de Votre Excellence en me bornant à le reprendre pour le mois de mars seulement. Les mauvais tems et une blessure à la jambe, m'ont contraint depuis mon second voyage à*

⁹⁷⁶La date précise du départ de Rome est connue par un passage d'une lettre de Guillon-Lethière à Pâris (AAFR. carton 12, fol. 47), datée du 22 avril 1809, dans laquelle le directeur de l'Académie écrit : "[...] 6 jours seulement se sont écoulés depuis que vous avez quitté Rome", et par une note dans le "Catalogue" de son cabinet (Fonds Pâris, ms. 3, p. 69 : "*Deux jours avant mon départ de Rome (le 16 avril 1809) [...]* ").

⁹⁷⁷Pour ce voyage de Rome à Paris, cf. *infra*.

⁹⁷⁸Lettre de Pâris à Crétet du 8 janvier 1809 (AN. F21 573) : "*Lorsque Mr. Lorimier est parti, il a été convenu entre nous qu'aussitôt après son arrivée il communiqueroit au chef de la comptabilité de votre ministère, Monseigneur, toutes les pièces justificatives qu'il a emporté, afin que s'il y avoit quelqu'une qui ne fut pas dans la forme nécessaire, je puisse pendant mon séjour ici les reproduire telles qu'elles doivent être. Les affaires qu'il a trouvé après une aussi longue absence ne lui auront pas permis peut-être de s'occuper de cet objet. Il est cependant pressant qu'il s'en occupe [...]* ".

⁹⁷⁹*Ibidem*.

Civitavecchia à user du carosse environ une vingtaine de fois⁹⁸⁰. Du reste, je m'en rapporte à votre justice, Monseigneur, bien persuadé que vous en ferés éprouver les effets à celui qui par un travail, dont sans encourir aucun blâme il pouvoit se dispenser, a épargné au Gouvernement peut-être plus de dix milles séquins. Mon désintéressement est connu à Paris; le dernier décret de l'Assemblée Constituante en est un monument honorable: l'honneur d'être utile me suffiroit si ma position n'avoit changé depuis que je suis ici. Devenu père de famille sans avoir pu le prévoir⁹⁸¹ les besoins de ceux qui n'ont d'espoir qu'en moi, m'obligent à chercher les moyens d'y pourvoir, mais je le répète je suis parfaitement tranquille d'après l'assurance que Votre Excellence a bien voulu me réitérer de s'occuper de mes intérêts⁹⁸² ".

Les comptes des dépenses attestent en effet que Pâris a reçu son dernier traitement (toujours de 76 piastres) en janvier 1809⁹⁸³. Et il est alors obligé de rappeler son zèle, son désintéressement initial et ses besoins nouveaux autant qu'imprévus, pour solliciter avec une certaine insistance la reprise de son traitement et certainement les récompenses promises. Pâris devra patienter encore un certain temps, puisque ce n'est que le 6 juillet 1809⁹⁸⁴, alors qu'il est de passage à Paris, que Crétet reconnaît que son traitement annuel de 5 000 francs était insuffisant, et qu'il lui offre une récompense supplémentaire de 8 000 francs, justifiée en une phrase : "*Votre mission offre un modèle d'ordre et d'économie*".

Il est par ailleurs intéressant de voir Pâris se réclamer des honneurs qui lui auraient été décernés par l'Assemblée Constituante, même s'il est difficile de savoir si ce rappel témoigne de la reconnaissance de Pâris vis-

⁹⁸⁰ Le second voyage de Pâris à Civitavecchia doit se situer le 8 février 1809. Nous apprenons incidemment par cette lettre que Pâris s'est donc blessé à la jambe quelques jours avant le 8 février 1809, mais non ignorons dans quelles circonstances, puisqu'il ne parle de cet accident dans nulle autre lettre. Nous pouvons seulement imaginer qu'il s'est produit lors d'une opération de chargement ou de déchargement des caisses.

⁹⁸¹ Nous commenterons *infra*, p. 251, cette curieuse nouvelle (notre hypothèse la plus vraisemblable est que Pâris s'est mis en ménage avec une certaine Marie-Thérèse Pinchart, veuve et mère d'une petite fille, comme nous l'avons vu plus haut), et cette non moins curieuse manière de la présenter.

⁹⁸² Notons qu'en effet, dès décembre 1808, Crétet avait dû assurer Pâris qu'il pourrait percevoir les récompenses annoncées puisque dans une de ses lettres du 8 janvier (AN. F²¹ 573), Pâris lui écrit un peu mystérieusement : "*Je supplie Votre Excellence d'agréer ma profonde reconnoissance pour la lettre en date du 2 décembre, dont elle m'a honoré. J'ai parfaitement senti tout ce qu'elle vouloit que j'y trouvasse*".

⁹⁸³ Comptes de janvier, de février et de mars 1809, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 14. Peut-être cette interruption du traitement de Pâris est-elle due aux événements politiques, les troupes françaises étant entrées dans Rome le 2 février 1808) ?

⁹⁸⁴ Lettre de Crétet à Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 254.

vis d'une assemblée qu'il a servi scrupuleusement ou au contraire vise à occulter sa fidélité à la monarchie.

Bilan pour Pâris, et suites (1809-1814)

Le bilan de cette mission est pour Pâris contrasté. Certes il n'a rien demandé, et aurait en novembre 1807 préféré rentrer en France. Mais pour quoi y faire ? Il a échappé sans le savoir (comme nous le verrons plus en détail) à un accueil qui aurait été perturbé en Normandie par l'hostilité acharnée de Grégoire de Rumare et par la gêne de madame Foache (malgré la bonne volonté de J.-Fr. Bégouen). Nous l'avons déjà dit et le répéterons, à partir de 1793 Pâris n'a plus vraiment d'objectif dans sa vie. Il se contente de gérer les circonstances en fonction des opportunités, de sa santé, de ses goûts. En France, il a des amis mais y est contrarié par le mauvais souvenir de sa carrière brisée, en Italie, il y a les antiquités et le soleil mais il n'est pas chez lui.

Dans son malheur, jamais exprimé mais perceptible dans son désarroi ou ses hésitations, la conclusion financière de sa mission n'est pas négligeable. Les 8 000 francs de récompenses (qui font plus que doubler ses traitements d'un montant de 6 250 francs⁹⁸⁵) que lui octroie Crétet lui permettront de faire vivre dignement sa "famille". Car pour lui-même, nous l'avons vu, les intérêts de ses capitaux placés en Normandie suffisaient.

En outre, comme pour la directorat de l'Académie de France, Pâris dut se sentir utile, ce qui pour lui était sans doute important. Importante aussi était la mission comme l'attestent le rôle éventuellement personnel de Napoléon dans le choix de Pâris, l'insistance initiale d'Alquier de le voir accepter, le fait que dès son retour à Paris en mai 1809 il soit reçu à dîner par le ministre⁹⁸⁶. Il est même possible que Crétet ait proposé de lui faire décerner la Légion d'honneur, mais il aurait refusé⁹⁸⁷.

⁹⁸⁵ Pâris ayant perçu son traitement de novembre 1807 à janvier 1809 (durant 15 mois donc), et ce traitement étant de 5 000 francs par an, le calcul donne normalement 6 250 francs. Ce chiffre ne correspond cependant pas aux 76 piastres (418 francs) mensuelles effectivement touchées à Rome. Pâris a donc dû recevoir de l'argent en dehors du traitement mensuel qui apparaît dans les comptes de la mission.

⁹⁸⁶ Voir plus bas. Notons cependant que Pâris avait apparemment sympathisé avec Emmanuel Crétet, conseiller d'Etat, ancien directeur des Ponts et Chaussées.

⁹⁸⁷ "[...] je n'acceptai pas la décoration de la Légion d'honneur que le Ministre de l'Intérieur, M^r. Crétet, m'offrit pour récompenser l'économie et le zèle que j'avois mis en exécutant la commission que l'on m'avoit donné d'envoyer en France les Antiquités de la Villa Borghèse acquises par Napoléon, commission que j'avois refusée; mais que je fus contraint d'accepter pour ne pas compromettre ma liberté". Texte destiné au duc

De plus, voir de près des sculptures antiques, fréquenter quelques antiquaires (comme Zoëga) constitue une noble occupation. Dessiner des caisses est une tâche qui est loin d'être indigne pour un architecte, Dufourny et Valadier l'ont fait avant lui. Diriger un encaissement, un transport, un déchargement, gérer un budget, payer des mémoires d'entrepreneur, sont également des tâches auxquelles Pâris était habitué par quatorze années passées au service des Menus-Plaisirs.

Si l'on y réfléchit, cette mission fut profitable à Pâris, et finalement peut-être agréable en dépit de la charge de travail.

Ce ne sera cependant pas son avis à la fin de sa vie (vers 1816-1819), comme on s'en doute et comme nous l'avons déjà vu. Mais, même à ce moment, il devra reconnaître les vertus de sa mission: "*Les événemens* [le rétablissement de la Monarchie et le retour en Italie de la plupart des œuvres d'art confisquées], *dont nous avons tant à nous louer d'ailleurs, nous ont enlevé, il est vrai, ce que nous avons contraint le Vatican et le Capitole à nous céder; mais nous en sommes dédommagés par cette belle collection Borghèse et j'ai la satisfaction d'avoir contribué par mes soins à l'avantage qui en résulte pour ma patrie. Ce n'est point une spoliation, mais le fruit légitime d'une vente qui n'a rien d'odieux, si ce n'est peut-être pour le vendeur aux yeux des Romains*"⁹⁸⁸.

La mission de Pâris ne s'est pas arrêtée tout-à-fait le 15 avril 1809. Lethière, son successeur, ne cesse de se référer à lui⁹⁸⁹, et surtout le poursuit de ses lettres. Le 22 avril, moins d'une semaine après le départ de Pâris, Lethière⁹⁹⁰ lui parle des opérations en cours à Ripagrande. Mais c'est surtout le 12 juillet⁹⁹¹, alors qu'il a reçu une lettre de Pâris du 21 mai

de Blacas, ambassadeur de France à Rome, et daté du 19 mars 1816 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 87 r°).

⁹⁸⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10.

⁹⁸⁹ Lettre de Lethière à Miollis du 13 avril, à Lorimier du 19 avril 1809 et encore le 1^{er} septembre 1810 dans une lettre à De Gérando, AAFR. carton, 14.

⁹⁹⁰ Minute d'une lettre de Lethière à Pâris du 22 avril 1809, AAFR. carton, 14, fol. 47. Cette lettre est surtout consacrée à l'Académie de France (cf. *supra*). Lethière informe Pâris qu'il a demandé à Crétet de retarder d'une année l'arrivée des pensionnaires qui obtiendront le prochain Grand prix et lui donne des nouvelles de quelques pensionnaires: "*Il vous sera sans doute agréable d'apprendre que le brave et laborieux Meulemeester a obtenu pour 2 ans la nourriture à la pension et M. Odevære une année de prolongation*". Lethière lui transmet les civilités de sa femme, d'Allais (secrétaire de l'Académie) et d'Hortense Lescot ("*mon intéressante élève*").

⁹⁹¹ Minute d'une lettre de Lethière à Pâris du 12 juillet 1809, AAFR. carton, 14, fol. 48-49.

que nous citerons plus bas, qu'il détaille les problèmes qui se posent. Fiori, que Pâris lui a recommandé, a remis son devis pour le transport de la statue de Napoléon par Canova. Les 5 000 piastres (27 500 francs) demandées lui paraissent "*extravagantes*" et Fiori, qui est charon, "*nullement exercé à ce genre d'entreprise*". Lethière s'en entretient avec Canova. Par ailleurs il a transmis à Crétet le compte des transports de Rome à Civitavecchia. Le but de ces précisions est évidemment de mettre Pâris en mesure d'appuyer auprès de Crétet ses démarches écrites. L'Académie n'est d'ailleurs pas oubliée, Lethière continuant à plaider pour une augmentation de son budget (pensionnaires trop nombreux, travaux de réparation à la villa Médicis).

Mais ce n'est pas seulement sur les instances de Lethière que Pâris se préoccupe à Paris du règlement des comptes du transport des "*Antiquités Borghèse*". Sa gestion est en jeu, et il tient à ce que tout soit en ordre, ne serait-ce que pour mériter les récompenses promises par Crétet.

Dans la première lettre que Pâris envoie à Lethière après son arrivée à Paris⁹⁹², il règle d'abord un problème urgent. Pâris a trouvé en arrivant à Paris, chez madame Lescot, un paquet de la part de Lethière qui lui était destiné. J'y trouve enfin, écrit-il à Lethière, "*les copies que je vous avois demandé des deux marchés faits avec Sebasti et Fiori pour le transport de nos caisses à Civitavecchia*⁹⁹³, mais mon très aimable directeur, il eut fallu ne pas se borner à mettre au bas, certifié conforme à l'original ! vous avés oublié d'y ajouter votre signature pour appuyer cette conformité, il en résulte que ces pièces qui sont indispensables dans cet état sont nulles et qu'il faut envoyer d'autres copiées, signées de vous que vous aurés la bonté d'adresser sous le couvert du Ministre, à Mr. Fauchat, premier secrétaire del a secrétarie : sans ces copies, mon compte ne peut être appuré". Affaire urgente, car importante, pour Pâris qui attend sans doute d'être payé⁹⁹⁴.

On aura aussi noté le ton quelque peu paternel et ironique de Pâris vis-à-vis de Lethière, dont il n'était l'aîné que de 15 ans. Mais Pâris a commencé à écrire la lettre en question le 12 mai au matin, avant de rendre visite au ministre. Comme il l'a vu dans la journée⁹⁹⁵, il peut ajouter le soir même

⁹⁹² Lettre du 12 mai 1809, déjà citée (AAFR. carton 14, fol. 177-178).

⁹⁹³ Il s'agit des deux marchés passés par Pâris en mars 1809, présentés plus haut, dont il était si fier.

⁹⁹⁴ Nous ignorons quand Pâris a reçu les 8 000 francs promis par Crétet à titre de récompenses.

⁹⁹⁵ Voir ci-dessous.

une petite note à sa lettre : *"Je viens de dîner chés le Ministre à Auteuil. Là il a été question de ces copies et il a pesné que ma signature suffisoit pour leur donner la valeur de l'original : je les est donc signé, ainsi il est inutile, Monsieur, d'envoyer de nouvelles copies"*. Morale : Pâris a donné pour rien une leçon à Lethière, Pâris était plus royaliste que le roi, sa méticuleusité bureaucratique dépassant celle d'un ministre de l'Intérieur.

Le 12 mai donc Pâris se rend chez Crétet : *"J'ai vu mon ancien collègue [Lorimier] et nous sommes ensemble comme deux cœurs. Je n'ai voulu voir le Ministre qu'avec lui. Cette Excellence étoit très souffrante⁹⁹⁶d'un vessicatoire qu'on lui avoit appliqué au bras. Je n'ai pas voulu le fatiguer pour le moment. Je lui ai demandé la permission de lui présenter quelques demandes dont je suis chargé, il me l'a permis. Ce qui vous concerne sera la première. Il m'a invité à l'aller voir à Auteuil et nous devons y aller aujourd'huy, Mr. Lorimier et moi"*. Pâris termine sa lettre: *"J'imagine que si vos transports [à Civitavecchia] ne sont pas terminés, ils sont très avancés"*.

Le 21 mai, deux jours avant de partir pour la Normandie, Pâris revient une dernière fois sur les "Antiquités Borghèse" dans une lettre, déjà citée, à Lethière⁹⁹⁷. Il a rappelé à Crétet le problème des sculptures détachées des façades du casin, jugées indignes d'être transportées à Paris, et restée entreposées à la villa Médicis, *"d'une manière embarrassante et qui ne peut que les dégrader davantage"*.

Il y a aussi toujours en suspend le problème de la statue de Napoléon par Canova : *"Il paroît que l'on pense à faire venir par terre la statue de l'Empereur de Mr. Canova. Mr. Denon m'ayant entretenu sur les moyens les plus sûrs et les moins dispendieux, je lui ai parlé du chariot qui a été fait par Fiori un des entrepreneurs du transport de Civitavecchia pour y conduire nos plus grands poids. cependant ce chariot serait trop court pour cette statue en le supposant suffisant pour le poids. Je suis convenu avec Mr. Denon de vous demander, Monsieur, des éclaircissemens pour cela. 1° Ce chariot a-t-il bien rempli sa destination et la caisse de 14 000 pesant est-elle parvenue à sa destination sans événemens ? 2° Si cela étoit ce seroit un préjugé favorable qui conduiroit à croire que ce chariot pourroit conduire sans difficulté la statue en France, le poid de cette statue compris caisse &c. n'étant que de 12 000, et le chemin n'offrant*

⁹⁹⁶ Crétet était alors sans doute déjà malade. Il décèdera le 28 novembre de la même année 1809.

⁹⁹⁷ AAFR. carton, 14, fol. 151.

nulle part des montées et descentes aussi roides que celles qui se trouvent de Rome à Civitavecchia. Si donc vous avés lieu d'être content de ce transport vous pourriés demander à l'entrepreneur quelle seroit [sic] ses conditions pour le transport en France de la statue; mais en même tems il faudroit que Mr. Canova vit le chariot et jugea de sa convenance pour l'objet. Ayés donc, Monsieur, le bonté d'examiner cela avec ce respectable artiste à qui je vous prie de présenter les assurances de mon inviolable attachement. Voyés de concert si la chose seroit sûre avec ce moyen et ayés la bonté de me faire connoitre le résultat de vos observations avec la demande de l'entrepreneur dans le cas où ce moyen vous paroîtroit bon".

Nous avons déjà vu que Lethière⁹⁹⁸ se conforma au conseil de Pâris mais jugea la demande de Fiori extravagante. Lethière s'adressa ensuite à Bocchini, mais il semble qu'il ne pu obtenir de ce dernier un devis précis, bien que Bocchini ait fourni le dessin d'un chariot à construire spécialement pour le transport de la sculpture de Canova. Une lettre de Denon à Pierre Daru, Intendant général de la Couronne, du 7 avril 1810⁹⁹⁹, nous apprend que le directeur du Musée Napoléon a profité du passage de Pâris à Paris pour le consulter, et que notre architecte lui a parlé de Fiori, comme en mai 1809 déjà. *"Il eût été à désirer, Monsieur le Comte, que monsieur Bocchini vous eût adressé un aperçu de la dépense de ce chariot et des frais de transport jusqu'à Paris, il m'eût mis à même de lui écrire de suite et de hâter son opération. Cependant je dois avoir l'honneur de vous informer que Sa Majesté a daigné me parler de ce transport, que je lui ai démontré la difficulté de faire passer [à] une caisse aussi volumineuse les ponts de l'Appenins et surtout des Alpes. Sa Majesté n'a pas été éloignée de l'idée de la faire venir par mer, et l'observation qu'elle pourrait être prise par les Anglais n'a point paru un obstacle à la proposition que j'avais l'honneur de lui faire. Je viens toutefois, Monsieur l'Intendant général, de consulter monsieur Paris, l'un des commissaires pour l'encaissement des objets de la villa Borghèse, et qui se trouve maintenant à Paris¹⁰⁰⁰; il m'a informé qu'un des entrepreneurs [Fiori donc] qui a transporté à Civitavecchia la plus grande partie des antiquités possédoit un chariot qui peut porter un poids de 14 milliers, poid auquel on peut évaluer celui de la statue avec la caisse".*

⁹⁹⁸ Cf. *supra* sa lettre du 12 juillet 1809.

⁹⁹⁹ AMN. AA 5-7 (1. 766).

¹⁰⁰⁰ Pâris avait quitté la Normandie fin mars ou début avril et, de passage à Paris, s'appêtait à partir (le 25 avril) pour Rome.

Il ne semble pas que Pâris se soit ultérieurement intéressé aux "Antiquités Borghèse", même après son retour à Rome en juillet 1810.

Cependant, en 1816-1817, il pourra écrire fièrement: "*Quoique chargé malgré moi d'une affaire délicate et difficile, je n'y ai pas mis moins de zèle à m'en bien acquitter*"¹⁰⁰¹.

Par ailleurs, car l'entreprise est alors loin d'être achevée, la documentation conservée dans la Correspondance des Directeurs de l'Académie de France, même si l'on n'y trouve plus la précision qui était celle du "Journal" et du "Compte des dépenses" de Pâris, permet de suivre le travail effectué par Lethière pour achever le départ des "Antiquités Borghèse" pour Paris. Ainsi une lettre de Stamaty à Lethière du 7 juillet 1809¹⁰⁰² nous apprend que les 292 caisses restantes à Rome sont enfin arrivées à Civitavecchia. D'autres documents, comme les papiers envoyés par De Gérando, membre de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains¹⁰⁰³, apportent quelques informations complémentaires¹⁰⁰⁴. Lethière a été chargé, par décret de la Consulte du 19 juillet 1809, de "*rendre compte de la situation des monuments antiques provenant de la Villa Borghèse*". Il s'en acquitte le 14 août¹⁰⁰⁵.

Suit une longue période d'attente. Bocchini remplace Lethière comme "Commissaire du Gouvernement pour le travail des Antiquités de Villa Borghèse". Régulièrement, du 9 juin au 8 décembre 1810, il envoie à Paris les états des convois en partance. Le 27 septembre, J.-P. de Montalivet, nouveau ministre de l'Intérieur, autorise De Gérando à faire venir les caisses les plus lourdes par voie d'eau fluviale, de Bologne à Turin, Fortin étant l'entrepreneur de transport choisi¹⁰⁰⁶. On aura remarqué que le blocus anglais continue à empêcher tout transport par mer.

Un premier convoi part le 18 novembre 1810, un second le 30¹⁰⁰⁷ et enfin un troisième le 5 décembre¹⁰⁰⁸.

1001 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10.

1002 AAFR. carton 17. Stamaty ajoute à cette information : "*Ma femme vous dit mille choses aimables ainsi qu'à Madame et à M^{lle} Lescot*".

1003 Dossiers de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains, AN. F^{1e}.

1004 Ne serait-ce qu'un plan (partiel) des magasins de l'Arsenal de Civitavecchia où sont emmagasinées les caisses, AN. F^{1e} 147.

1005 AN. F^{1e} 147.

1006 *Ibidem*.

1007 Lettre de Bocchini du 4 décembre 1810, *ibidem*.

1008 Lettre de Bocchini à De Gérando du 8 décembre 1810, *ibidem*.

D'autres documents permettent de suivre l'installation des "Antiquités Borghèse" dans le Museum du Louvre. En mars 1809 (le premier convoi est parti de Rome en juin 1808) des travaux de déchargement ont lieu, effectués par Ballu, maître charpentier, sous la direction de Ch.-L. Bernier et la responsabilité de P. Fontaine¹⁰⁰⁹.

Ballu poursuit ses travaux de "placement des statues, bas-reliefs, bustes" en janvier-mars 1812¹⁰¹⁰. Viennent ensuite les œuvres de restauration des sculptures menées par plusieurs équipes de sculpteurs-marbriers : Cesari, Joseph, Mauri et Reglat en 1812 et 1813¹⁰¹¹, Fosse, Fulgoni et Lange janvier-mars 1813¹⁰¹², Bonnard, Carlo et Ramart en janvier-avril 1813¹⁰¹³, et enfin A. Hersent en 1813 toujours¹⁰¹⁴.

Pour Paris la mission des "Antiquités Borghèse" ne se conclut pas tout à fait avec la fin même des opérations tant à Rome qu'à Paris. En 1814, la Monarchie rétablie, elle lui fut reprochée, comme en témoigne ce récit écrit en 1817-1818 : *"Comme un François revêtu du caractère le plus respectable a paru prendre pour prétexte de la froideur et de l'éloignement qu'il m'a montrés pendant les derniers tems que j'ai passé à Rome, la part que j'avois eue à l'envoi à Paris des antiquités de la ville Borghèse (ceci m'a été dit par des personnes qui vivoient dans son intimité, car il ne s'en est jamais expliqué avec moi), le désir que j'ai d'empêcher une opinion injuste de se propager m'engage à exposer ici ce qui s'est passé pour m'obliger à me charger d'une opération aussi contraire à mes véritables intentions. Ce que je vais dire est connu d'un grand nombre de personnes,*

¹⁰⁰⁹ "Mémoire des ouvrages de charpente et dépenses faits et fournis pour le service du Musée Napoléon, dans le courant de l'année 1809, par ordre de Monsieur Denon, et sous la conduite de Monsieur Fontaine, architecte de S.M. l'Empereur et l'inspection de Monsieur Bernier, lesdits ouvrages exécutés par Ballu, m^{tr}. charpentier, rue des Récollets, n° 8 à Paris", 16 mars 1811, AN. O² 836.

¹⁰¹⁰ "Mémoire des ouvrages de charpente [...]", "placements des statues, bas-reliefs, bustes etc. de la Villa Borghèse", par Ballu charpentier, en janvier-mars 1812, sous la direction de Bernier et Fontaine. Paiement signé par V. Denon le 19 octobre 1812, *ibidem*.

¹⁰¹¹ Etat de paiements pour 1812 et 1813, *ibidem*.

¹⁰¹² Etats de paiement en janvier-mars 1813. Nous avons déjà rencontré Fulgoni à Rome.

¹⁰¹³ Etats de paiement en janvier-avril 1813, y figurent à nouveau Cesari et Mauri, *ibidem*..

¹⁰¹⁴ Mémoire d'Alexandre Hersent, marbrier, pour 13 085 francs, signé par Fontaine, le 9 août 1813, *ibidem*.

soit à Rome, soit à Paris"¹⁰¹⁵. Quel est ce Français ? S'agit-il d'un opposant au régime napoléonien qui se manifeste tardivement, d'un partisan de Quatremère de Quincy, opposé par principe à l'enlèvement ? Les deux pourraient se réunir en Séroux d'Agincourt. Mais celui-ci est décédé dès 1814. Et les "*derniers tems*" passés à Rome se situent plutôt en 1816-1817. L'état des relations de Paris à Rome dans ces années là ne nous permet cependant pas de trouver d'autres candidats. D'ailleurs l'anonymat dans lequel il est laissé (pour David et Wicar, Paris nous met sur la piste avec un "D" ou un "V."¹⁰¹⁶) induit peut-être qu'il s'agit d'une personne qui lui est chère et dont il ne veut alors pas faire savoir qu'il a été en froid avec elle. Ce qui nous ramène à Séroux d'Agincourt.

Quoiqu'il en soit cette affaire a poussé Paris à écrire un de ses textes autobiographiques les plus précis (que nous avons à plusieurs reprises cité) sur les conditions dans lesquelles il a finalement accepté la mission d'enlever les "Antiquités Borghèse".

¹⁰¹⁵ A. Castan, 1885, p. 199 (cette partie est absente de la version manuscrite, BM. Besançon, Fonds Paris, ms. 10, p. 87, cf. *supra*, et Volume IV, "*Examen des édifices modernes de Rome. Rome 1816*"). Nous ignorons d'où A. Castan a tiré ce texte.

¹⁰¹⁶ Cf. *infra*.

TROIS ANNÉES PASSÉES À ROME

La direction de l'Académie et le commissariat au transport des "Antiquités Borghèse" n'ont pas occupé tout le séjour romain de Pâris. Comme nous allons le voir il s'est aussi consacré à l'étude du Colisée, à celle des trois temples de *San Nicola in Carcere*, et secondairement à d'autres relevés de monuments antiques.

LA VIE DE PÂRIS À ROME

Nous avons vu que Pâris en arrivant à Rome s'est installé dans une chambre louée à un certain Carbonnier, puis qu'il a déménagé le 5 février 1807. Nous ignorons où il alla s'installer, mais nous savons que ce nouveau logement se trouvait assez loin de la villa Médicis. En effet il semble que Pâris ne logea jamais, alors qu'il était directeur de l'Académie, à la villa Médicis, mais resta dans un appartement qu'il n'occupait, il est vrai, que depuis quelques jours, Suvée étant décédé le 9 février. Et, à ce propos, il écrit¹⁰¹⁷ : "*Pendant ce temps [les deux mois qu'il mit à mettre en ordre les comptes de Suvée], Paris qui avoit laissé à M^{de}. Suvée son logement et sa table, logeant et mangeant à une certaine distance de l'Académie étoit obligé de s'y rendre deux ou trois fois par jour par la chaleur la plus accablante dont on ait mémoire*". La mention de la chaleur indique que Pâris occupa ce logement au moins durant l'été 1807.

Il semble qu'à l'occasion de sa charge concernant les "Antiquités Borghèse", Pâris ait momentanément, pour des raisons pratiques, logé dans le casin de la villa Borghèse. En tout cas, il en a fait la demande en décembre 1807, pour en jouir à partir de début janvier 1808¹⁰¹⁸. Nous ne sommes donc pas certains qu'il y a vraiment habité, ni pour combien de temps. Par contre nous savons qu'en mars 1809 il recevait son courrier au palais Barberini, *via delle Quattro Fontane*¹⁰¹⁹, et que sans doute il y logea jusqu'à son départ en avril 1809.

¹⁰¹⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 1.

¹⁰¹⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 13.

¹⁰¹⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 17. Adresse sur une lettre de Francesco Antonini du 3 mars 1809.

Quelle a été la vie quotidienne de Pâris en dehors de ses charges officielles successives (à l'Académie, puis pour les "Antiquités Borghèse"), et de ses occupations professionnelles (comme membre de l'*Accademia di San Luca* par exemple) et de ses recherches archéologiques ?

Nous avons vu que Pâris effectuait des excursions avec des pensionnaires de l'Académie alors même qu'il n'en était plus directeur. Nous avons cité un voyage à Palestrina avec J.-N. Huyot et deux autres pensionnaires architectes au printemps, vers avril ou mai 1808¹⁰²⁰.

Nous savons aussi qu'il a séjourné à Ariccia à la fin de l'été 1808. Il en est revenu vers le 27 octobre comme nous l'apprend une lettre à J.-Fr. Bégouen du 5 novembre 1808¹⁰²¹ où il écrit : "*Je suis revenu à Rome depuis une dizaine de jours. J'avois été pour me rétablir respirer l'air des Montagnes de l'Aricia (à 16 milles de Romme) ville fort amène qui se vante d'avoir été fondée par Hypolite [...] qui lui a donné le nom de la tendre Ariccie son épouse*". Il a sans doute effectué de longues promenades puisqu'il écrit également : "*En général ce pays est très pittoresque, mais peu commode pour l'habitation. Il faut toujours monter ou descendre et cela par sauts et par bonds sur des laves qui se montrent partout où il n'y a pas de terre végétale*".

Il a certainement profité de ce séjour pour relever les ruines de l'ancienne Ariccia telles qu'elles avaient été dégagées par des fouilles menées en 1792¹⁰²². Pour savoir quand son séjour à Ariccia a commencé, nous avons un indice : le 3 août 1808 le second convoi des "Antiquités Borghèse" est parti de Rome pour Paris, et les activités de mise en caisse ont alors ralenti. Le 5 août, il a dressé la liste des œuvres ne méritant pas d'être transportées à Paris. C'est donc probablement dans le courant du mois d'août que Pâris est allé se reposer à Ariccia, pour environ deux mois.

Qui Pâris a-t-il fréquenté à Rome entre 1806 et 1809, mis à part les pensionnaires architectes de l'Académie, les membres de l'*Accademia di San Luca*, les gens avec lesquels il a été en relation à propos des "Antiquités Borghèse" (Alquier, Lorimier, Lucangeli, Zoëga,)? Sans doute Séroux d'Agincourt, même si nous n'avons pas de trace de leurs

1020 Cf. *supra*, pp. 166-167. Nous avons des traces de la présence de Pâris à Rome en mars et en juin 1808.

1021 AN. 442 AP. liasse 1, III. 3.

1022 Cf. Volume III, "Ariccia".

relations à cette époque, pour la simple raison qu'ils se rencontraient directement, sans avoir besoin de correspondre.

Pâris semble s'être lié à la jeune Hortense Lescot, qui a peint son portrait en 1809, et que Lethière, alors que Pâris est rentré à Paris, rappelle régulièrement au bon souvenir de notre architecte. Pâris en parle en ces termes à Canova dans sa lettre du 26 mars 1809 déjà citée : *"Une personne aimable et remplie de talents, Mademoiselle Lescaux, digne élève de Monsieur le Directeur de l'Académie de France, a eu la complaisance de faire mon portrait que lui même veut bien se charger d'offrir de ma part à votre respectable Académie"*. Dans sa lettre à Lethière du 12 mai 1809, elle aussi déjà citée, Pâris parle à nouveau d'elle : *"Melle Lescaut [Lescot] à qui je présente les assurances de mon respectueux attachement"*. Quant à Lethière, il écrit à Pâris, le 12 juillet 1809 : *"Tant que vous serez à Paris donnez, je vous prie quelque moment à l'honnête famille Lescot. Je sais quel plaisir vous leur ferez ainsi qu'à leur chère enfant dont les progrès vont toujours croissant"*. Cette charmante jeune fille (comme l'atteste son autoportrait du Musée des Beaux-Arts de Nancy) épousera plus tard L. Haudebourg, architecte, ami du pensionnaire T.-Fr. Suys¹⁰²³, ayant séjourné à Rome vers 1812-1817. Pâris a donc dû la fréquenter à nouveau à Rome entre 1810 et 1817.

C'est par les lettres envoyées à Lethière en mai et juillet 1809 que nous savons que Pâris entretenait de bonne relation avec Allais, le secrétaire de l'Académie, avec Ottaviani l'architecte chargé de l'entretien de la villa, avec des pensionnaires non architectes comme L.-M. Dupaty, N.-P. Tioler ou P.-Fr. Giraud.

Il faut enfin parler d'une femme, dont la mention n'apparaîtra indirectement qu'en mars 1809, dans une lettre à Crétet (du 20 mars exactement) que nous avons déjà citée : *"[...] l'honneur d'être utile [allusion au transport des "Antiquités Borghèse"] me suffiroit si ma position n'avoit changé depuis que je suis ici. Devenu père de famille sans avoir pu le prévoir, les besoins de ceux qui n'ont d'espoir qu'en moi, m'obligent à chercher les moyens d'y pourvoir"*. Nous faisons l'hypothèse, discutée plus loin¹⁰²⁴, que cette femme, dont il parle ensuite dans une

¹⁰²³ Sur Suys à Rome, on verra P. Pinon, "L'éducation artistique de Tilman-François Suys", dans *Académie de Bruxelles. Deux siècles d'architecture*, Bruxelles, 1989, pp. 138-161.

¹⁰²⁴ Nous discuterons cette affaire très embrouillée dans le Volume II, dans le chapitre consacré à la vie privée de Pâris.

lettre datant de 1810, serait une certaine Marie-Thérèse Pinchart. Pourquoi une femme : quand on devient père de famille c'est qu'il y a au moins un enfant et que cet enfant a une mère, ce qui explique la mention, au pluriel, de "*ceux qui n'ont d'espoir qu'en moi*". Dans sa lettre à Crétet, Pâris manifeste un besoin d'argent nouveau, apparu depuis fin 1806, moment où il est arrivé à Rome. Or ce besoin d'argent, Pâris le manifeste pour la première fois en décembre 1807. C'est donc entre l'automne 1806 et décembre 1807 que Pâris est devenu père de famille. Si nous faisons l'hypothèse que la mère de famille est Marie-Thérèse, c'est que cette dame (décédée en 1813 à l'âge de 55 ans) a habité plusieurs années (de 1807, au moins, à 1813) dans l'appartement se trouvant au-dessus de celui de Pâris, place d'Espagne, avec son beau-frère et une petite fille, qu'une petite fille apparaît dans l'appartement de Pâris en 1815 (après le décès de sa mère ?), et que ce beau-frère est Jean-Baptiste Pinchart, l'ébéniste attitré de l'Académie de France au moment où Pâris en est le directeur.

Quelle que soit l'identité de cette femme, et la nature de ses relations avec Pâris (amour ou pitié), il est assuré que Pâris a vécu de, 1807 à 1813, dans sa compagnie, même s'ils n'habitaient pas dans le même appartement, et l'a eu à sa charge. S'il ne s'agit pas d'une liaison sentimentale, nous ignorons pour quelle raison il a subvenu à ses besoins. La formule employée par Pâris ("*Devenu père de famille sans avoir pu le prévoir*") n'est guère interprétable. En effet, la petite fille en question (si notre hypothèse initiale est bonne), dénommée Maria, ne peut pas être la fille de Pâris puisqu'elle est née en 1802. Comment, alors, devenir père de famille sans avoir pu le prévoir ?

Nous reparlerons de ce problème à propos du quatrième séjour de Pâris à Rome (1810-1817).

SES ÉTUDES ET SES RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES

Durant son troisième séjour romain, fort inopinément occupé, Pâris s'est consacré à une étude sur le Colisée méditée depuis 1779, à peine commencée en 1783, à une étude sur les trois temples du *Forum Holitorium* redécouvert fortuitement en 1807, et à quelques relevés de divers monuments antiques de Rome et des environs.

Les études

Une liste dressée en 1809-1810, lors de son retour en France, alors qu'en Normandie il remettait de l'ordre dans ses "*Etudes d'Architecture*", nous fournit la liste précise des 32 feuilles qu'il a dessinées entre juillet 1806 et avril 1809 : "*Dans le cours de mon 3^{ème} voyage en Italie, j'ai glané et recueilli*¹⁰²⁵ *beaucoup de choses, plans, élévations, détails*"¹⁰²⁶.

Il s'agit d'une part de dessins probablement pris lors des voyages de Paris à Rome ou de Rome à Paris : l'arc de Susa¹⁰²⁷, la porte romaine de Fano¹⁰²⁸, le "frontispice" du temple de Minerve à Assise¹⁰²⁹ et la porte de la ville antique de *Falerii*¹⁰³⁰.

Il s'agit aussi de dessins rapportés du court voyage à Naples de l'automne 1807 : relevés d'un temple (près du théâtre) et de six maisons pris à Pompéi¹⁰³¹ et un plan du port de Trajan (ou d'Antonin) à Terracine¹⁰³².

Viennent ensuite des relevés liés à des découvertes intervenues après 1783, ou durant son séjour même : le forum et le temple de Junon à *Gabii* (découverts en 1792)¹⁰³³, les ruines d'Ariccia (fouillée en 1792)¹⁰³⁴, le forum d'Ostie (état en 1804)¹⁰³⁵ et les trois temples de *San Nicola in Carcere* (découvertes ayant eu lieu en 1807)¹⁰³⁶. D'autres dessins sont liés à sa mission à la villa Borghèse : "*Chapiteau composite*"¹⁰³⁷ et "*baignoire*"¹⁰³⁸.

Les autres ne semblent être liés à aucune circonstance particulière. Pâris a seulement complété ses "*Etudes*" par des relevés d'un portique sur la

1025 Notons que Pâris ne parle pas explicitement de relevés effectués par lui-même.

1026 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 9. Ces dessins ont été primitivement, en 1809-1810, collés au dos de planches du vol. I des "*Etudes*". En 1817-1819 certains de ces dessins ont été mis dans le volume II des "*Etudes*". Cf. Volume IV, des précisions sur ce point, à propos de la composition des neuf volumes des "*Etudes d'Architecture*".

1027 "*Etudes d'Architecture*", vol. II, pl. CXVII.

1028 "*Etudes d'Architecture*", vol. II, pl. CXVIII.

1029 "*Etudes d'Architecture*", vol. II, pl. XC.

1030 "*Etudes d'Architecture*", vol. II, pl. CXVIII.

1031 "*Etudes d'Architecture*", vol. II, pl. CIX-CX.

1032 "*Etudes d'Architecture*", vol. II, pl. CII.

1033 "*Etudes d'Architecture*", vol. I, pl. CIII. Cf. Volume III.

1034 "*Etudes d'Architecture*", vol. I, pl. XCIX. Cf. Volume III.

1035 "*Etudes d'Architecture*", vol. I, pl. XCIII-XCIV. Cf. Nous parlerons de *Gabii*, d'Ariccia et d'Ostie dans le Volume III consacré à l'archéologie de Pâris.

1036 Voir plus bas, et aussi Volume III.

1037 "*Etudes d'Architecture*", vol. I, pl. CXLIII.

1038 "*Etudes d'Architecture*", vol. I, pl. CXLVII.

voie Appienne, de réservoirs d'eau sur la route de Frascati et à Tor Pignatara¹⁰³⁹, des églises *San Stefano Rotondo*¹⁰⁴⁰ et Sainte-Constance à Rome¹⁰⁴¹, d'une colonne antique à Saint-Praxède et du tombeau des Horaces à Albano¹⁰⁴². Enfin, il y a le Colisée.

Le Colisée

Nous avons vu Pâris s'intéresser, sans plus, au Colisée en 1771-1774, être obligé d'en donner une restitution au père Dumont en 1779, et à partir de là, se prendre d'une passion pour le monument. En 1783, il se livre à des observations qui lui confirme que le dernier étage était intérieurement pourvu d'arcades. Arrivé à Rome en 1806, Pâris assiste à la fois aux travaux de restauration entrepris par Pie VII sous la direction de R. Stern, et aux recherches de Carlo Lucangeli.

Dans la première version de sa grande étude sur le Colisée¹⁰⁴³ Pâris a raconté l'histoire de ses relations passionnelles avec le Colisée. Après avoir rappelé le travail fait pour le père Dumont, il en vient à l'année 1806 : *"Cependant ayant effectué une troisième fois le même voyage [à Rome] en 1806, j'ai vu avec un grand plaisir que les découvertes faites dans ce monument confirment ce que j'avois pensé sur la manière dont il se termine par le haut intérieurement. Cela m'a encouragé à recommencer et si je ne m'abuse, je crois pouvoir me flatter que cette fois je ne m'éloigne de la vérité en aucuns points importants. En expliquant les dessins joints¹⁰⁴⁴ j'exposerai au fur et à mesure les motifs sur lesquels je me fonde, et en offrant en même temps l'état actuel des détails nécessaires, tout le monde pourra en juger"*.

Les découvertes en question ce sont d'abord explicitement celles qui sont le fait de C. Lucangeli, comme Pâris l'explique dans la seconde

1039 *"Etudes d'Architecture"*, vol. I, pl. CXXIV-CXXIX.

1040 *"Etudes d'Architecture"*, vol. I, pl. CIV.

1041 *"Etudes d'Architecture"*, vol. I, pl. XCVII.

1042 Les vues et la restitution qui se trouvent dans les *"Etudes d'Architecture"*, vol. II, pl. XCI-XCII, sont datées de septembre 1816.

1043 BIF. ms. 1036, *"Explication d'un essai de Restauration de l'Amphithéâtre Flavien"*, fol. 2. Texte rédigé en 1809. Version prêtée à H. Lebas entre le début de l'année 1810 et le 24 avril de la même année, puis récupérée par Lebas plus tard, et enfin donnée par ce dernier à l'Institut de France en 1856.

1044 Il s'agit des 19 feuilles de dessins qui illustrent le manuscrit.

version de son étude sur le Colisée¹⁰⁴⁵ : "*Retourné une troisième fois à Rome en 1806, j'ai vu avec une grande satisfaction que les découvertes récemment faites par Carlo Lucangeli (3) confirmoient ce que j'avois pensé sur la manière dont cet amphithéâtre se terminoit intérieurement par le haut [...]*". "(3) *Cet homme [Lucangeli] menuisier de son état [...] faisoit avec beaucoup d'intelligence des modèles de bois d'édifices existants. Désirant faire celui du Colisée, il obtint en 1804, des chefs de la République Romaine, la permission de déblayer le dessus des voûtes des portiques du 1^{er} étage chargées de 10 à 12 pieds de décombres [...]. Il trouva le plan entier du 2^{ème} étage avec tous les escaliers qui montoient plus haut*".

Les recherches de Lucangeli, menuisier et maquettiste, qui ont pour but de permettre une restitution en maquette du Colisée¹⁰⁴⁶, sont pour Pâris les plus importantes, car elles apportent des éléments de réponse aux questions qu'il se pose éventuellement depuis 1779 concernant le dernier étage du monument. Les nouvelles solutions que Pâris entrevoit à partir de 1806, sont directement issues des découvertes de Lucangeli, quoiqu'il tente de faire croire qu'elles proviennent uniquement de ses interrogations anciennes.

La première trace que nous trouvons de Lucangeli indique qu'en 1803, il a fait partie d'un petit "*congresso*" que le Cardinal Consalvi a réuni (comprenant également A. Canova, R. Stern, G. Camporesi,etc.) pour savoir s'il fallait dégager ("*sterrare e purgare*") la base du Colisée comme cela venait de se faire autour des arcs de Septime-Sévère et de Constantin¹⁰⁴⁷.

La seconde mention relative au travail de Lucangeli, toujours au Colisée, nous la trouvons le 14 juillet 1804 dans l'autorisation qui lui est donnée de "*scavare in alcuni luoghi dell'interno del Coloseo per erudizione*", sans "*inferisca lesione alcuna alle stazione della Via*

¹⁰⁴⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, "*Exposition*", fol. 2. Texte rédigé en 1817-1818.

¹⁰⁴⁶ Cette maquette est bien connue, puisque aujourd'hui conservée à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, amenée à Paris par Lucangeli lui-même en 1809 (à l'initiative de Pâris justement) quand il accompagnera le premier convoi du transfert de Rome à Paris des "*Antiquités Borghèse*". Cependant il faut noter que Lucangeli a dû fabriquer deux maquettes du Colisée, car en 1811 une autre se trouve à Rome, comme le prouve cette annonce parue dans le *Giornale del Campidoglio*, n° 51, daté du 29 avril 1811 : C. Lucangeli invite les amateurs de Beaux-Arts à venir visiter sa maquette du Colisée, à l'adresse suivante, Montanaccia di Gabrielli, n° 13, de 10 h à 12 h. le matin.

¹⁰⁴⁷ "*Pro-memoria spettante al Colosseo*", AN. F^{1e} 156.

Crucis"¹⁰⁴⁸. C'est ce que rapportera Pâris lui-même : "*Désirant faire celui [le modèle en bois] du Colisée, il obtint en 1804, des chefs de la République Romaine, la permission de déblayer le dessus des voûtes des portiques du 1^{er} étage chargés de 10 à 12 pieds de décombres*"¹⁰⁴⁹.

Dans les rapports rédigés à la demande de J. De Gérando, membre de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains, pour connaître l'état des recherches archéologiques en 1809, Lucangeli apparaît deux fois. Dans une "*Memoria sopra i scavamenti di antichità*" peut-être écrit par F.-A. Visconti¹⁰⁵⁰, il figure parmi les architectes habiles auquel il peut être recouru pour les travaux archéologiques, au côté de A. Vici, G. Valadier, R. Stern et Girolamo Masi : "*Carlo Lucangelo, machinista, architetto pratico, che ha invigiliato con moto attività ai lavori del Coloseo*". Dans un rapport de C. Fea du 27 août 1809¹⁰⁵¹ (en réponse à des questions posées par De Gérando le 18 août), à propos des travaux de restauration récemment exécutés au Colisée par R. Stern, G. Camporesi et G. Palazzi, il est précisé que c'est Lucangeli qui a dirigé les fouilles opérées par des forçats à partir du 1^{er} octobre 1805. Chaque semaine Lucangeli a rendu compte des dépenses afférentes.

La Consulte Extraordinaire mise en place, Lucangeli rappelle qu'il était chargé de la "restauration" du Colisée et demande à reprendre ses fouilles des parties enterrées¹⁰⁵², interrompues durant la construction du "*sperone*" conçu par R. Stern¹⁰⁵³. Un rapport du Sénateur marquis Cerigo chargé de la "*pubblica istruzione*" au duc Braschi (futur maire de Rome), Président de la Commission d'administration de la "*Città Imperiale e libera di Roma*" rend compte de cette demande¹⁰⁵⁴ : "*Domanda il Lucangeli dal nuovo Gov^o. un picciolo numero forzati per la continuazione delli detti scavi, il che essendo di grande utilità per le Belle Arti, e particolarmente per la ristampa di Desgodetz*"¹⁰⁵⁵, *il sottoscritto incaricato di esaminare quest'affare, e dopo averne inteso il Sig^e. Av^{lo}. Fea Commissario delle Antichità, crede doversi accudire alla domanda del Lucangeli persona già*

¹⁰⁴⁸ ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 9, fasc. 225.

¹⁰⁴⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, "*Exposition*", note (3).

¹⁰⁵⁰ AN. F^{1e} 148.

¹⁰⁵¹ *Ibidem*.

¹⁰⁵² Lettre non datée, mais de 1810, après le retour de Lucangeli de Paris à Rome, envoyée par Lucangeli à la nouvelle administration napoléonienne, AN. F^{1e} 156.

¹⁰⁵³ Voir plus bas.

¹⁰⁵⁴ AN. F^{1e} 156.

¹⁰⁵⁵ Cf. *infra*, pp. 311 et suiv..

cognità per la sua abilità, e per l'amore alle belle arti, e che in tempo del passato governo aveva in principio intrapreso a proprio conto lo scavo di una parte del Colosseo".

Sur l'ensemble de ces rapports flatteurs pour Lucangeli, et sans doute grâce à une intervention de Pâris (rentré à Rome en juillet 1810) qui l'avait apprécié de 1807 à 1809 en tant qu'inspecteur des travaux de transfert des "Antiquités Borghèse", le 17 septembre 1810 De Gérando communique à C. de Tournon, Préfet de Rome, la demande de 10 forçats formulée par Lucangeli, demande transmise au commandant du Château Saint-Ange le 26 septembre¹⁰⁵⁶. En octobre, les forçats sont au travail au Colisée¹⁰⁵⁷.

Les fouilles de Lucangeli dureront jusqu'à ce que l'administration napoléonienne, en 1811, entreprenne des fouilles en grand.

Il est également possible que Pâris ait profité des travaux de consolidation (en l'occurrence des relevés nécessairement effectués à cette occasion) entrepris par R. Stern (assisté G. Camporesi et G. Palazzi) après le tremblement de terre d'août 1804. Autorisés le 22 novembre 1806¹⁰⁵⁸, les travaux auront lieu en 1807, c'est-à-dire durant le troisième séjour romain de Pâris.

L'exploitation des découvertes de Lucangeli, surtout, nourrira la nouvelle hypothèse que Pâris développera en 1809 (dès son retour en France¹⁰⁵⁹) dans son "*Essai de restauration de l'amphithéâtre Flavien*" et en 1813, dans son "*Examen des édifices antiques de Rome*", à propos du dernier étage du Colisée notamment¹⁰⁶⁰.

¹⁰⁵⁶ Lettres de De Gérando et de Tournon dans ASR. Buon Governo, serie III, busta 132. Cf. aussi A. La Padula, *Roma, 1809-1814. Contributo alla storia dell'urbanistica*, Roma, 1958, p. 28.

¹⁰⁵⁷ Cf. AN. F^{1e} 147. Une aquarelle conservée au Cabinetto delle Stampe du Museo di Roma (inv. 14.33049), datant probablement de cette époque (car légendée en français : "*Excavations au Colisée, dessin 17*") montre les forçats au travail sous la surveillance de soldats.

¹⁰⁵⁸ Cf. ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 7, fasc. 193; M. Di Macco, *Il Colosseo, funzione simbolica, storica, urbana*, Roma, 1971, pp. 98-99; et P. Marconi, *Roma 1806-1829: un momento critico per la formazione della metodologia del restauro architettonico*, dans *Ricerche di Storia dell'Arte*, 8, 1979, pp. 63-64.

¹⁰⁵⁹ Pâris écrit dans l'"*Explication*" (*op. cit.*, fol. 2) : "*Depuis seize ans que je suis retiré à la campagne*", ce qui date le texte de 1809 et qui situe le lieu de son travail en Normandie, probablement au Valasse, chez J.-Fr. Bégouen, cf. *infra*. Pâris oublie simplement de dire que de ces 16 ans il faut ôter les trois années passées à Rome.

¹⁰⁶⁰ Sur la nature de cette hypothèse, cf. Volume III, "Colisée".

Pâris se livre d'abord, en 1809, à un important travail qui se traduit par 29 dessins (plans, coupes et élévations dans leur "état actuel" et "restaurées", nombreux détails¹⁰⁶¹) et un long texte intitulé "*Explication d'un essai de Restauration de l'amphithéâtre Flavien d'après les découvertes qui y ont été faites en 1806 et 1807*"¹⁰⁶². La partie la plus originale concerne le dernier étage du Colisée dont il ne reste que le mur extérieur. C'est d'après l'analyse de la face interne de ce mur et celle de l'extrados des voûtes de l'avant-dernier étage que Pâris proposera une nouvelle restitution de l'élévation intérieure du monument. Dès ce moment il soupçonnera aussi l'existence de souterrains sous l'arène, thème qui sera celui de ses nouvelles recherches sur le Colisée à partir de 1811¹⁰⁶³.

Les trois temples de *San Nicola in Carcere* (*Forum Holitorium*)

Une autre des occupations de Pâris, en 1807, a consisté à relever les parties des trois temples du *Forum Holitorium* découvertes à l'occasion de la restauration de l'église *San Nicola in Carcere* menée par G. Valadier.

Les relevés alors effectués figurent en 1809 dans les planches des *Etudes d'Architecture* que Pâris a complétées à son retour en France¹⁰⁶⁴, mais aussi dans un dossier établi dès 1807-1808 et que Pâris a communiqué à H. Lebas¹⁰⁶⁵, peut-être parce que les deux architectes ont effectué ensemble tout ou partie des relevés. L'ensemble de ce dossier est traité plus loin¹⁰⁶⁶.

1061 BIF. ms. 1036, fol. 2 r° à 27 r° ("*Feuilles*" I à XV, plus quatre feuilles non numérotées).

1062 *Ibidem*, fol. 28 r°- 36 v°.

1063 Cf. Volume III, "Colisée".

1064 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, p. 9 (verso des feuilles XXX-XXXII). Ces relevés ont ensuite été intégrés dans le vol. II des "*Etudes d'Architecture*", pl. LIV-LVII (version 1809-1810).

1065 Inclus dans BIF. ms. 1036.

1066 Volume III.

LE RETOUR EN FRANCE (AVRIL 1809 - JUILLET 1810)

Le moment du retour de Pâris en France en avril 1809 ne pose pas, à première vue, de problème d'interprétation. Une partie des "Antiquités Borghèse" est arrivée à Paris. Dès juin et août 1808, les premiers convois sont partis, le troisième est prêt depuis janvier 1809 et son départ ne dépend plus de lui. Mais pourquoi, au fond, veut-il quitter Italie ? Ni rien ni personne ne l'appelle vraiment en France, sinon quelques amis en Normandie. On peut même s'étonner qu'il veuille laisser sa "belle femme" à Rome.

Nous avons vu qu'en janvier 1809 son projet est encore, dans la mesure du possible, de rester en Italie, comme il l'écrit alors à Crétet¹⁰⁶⁷ : "[...] *les circonstances* [la menace de débarquement anglais comme nous l'avons vu, ou bien des convenances personnelles] *pouvant devenir telles que je ne puisse rester à Rome aussi longtemps que je le projettois*". Par contre, en novembre 1808 (au plus tard), il avait pris la décision de rentrer en France en mars prochain. Pourquoi mars ? Est-ce une obligation de son service pour le transport des "Antiquités Borghèse" qui lui fait avancer ou retarder son retour ? Il ne semble pas. C'est enfin au début du mois de février 1809¹⁰⁶⁸ qu'il propose à Crétet de se faire remplacer par Lethière dans sa charge de commissaire pour le transport des "Antiquités Borghèse".

Comme souvent, les raisons profondes nous échappent, s'il en existe. Notre homme se déplace comme s'il n'était bien nulle part. Il voulait rentrer en France dès la fin de l'année 1807, il en a alors été empêché, maintenant en avril 1809 il le peut donc il rentre, mais il le pouvait dès l'été 1808. Par contre, en février 1809, il n'aurait pas pu partir, même s'il l'avait voulu, car Crétet à la fin du mois lui avait donné l'ordre de faire transférer toutes les "Antiquités Borghèse" à Civitavecchia. Mais finalement, début avril 1809, il peut donc partir, ayant transmis ses pouvoirs à Guillon-Lethière. Le constat s'arrête là.

¹⁰⁶⁷ Lettre du 8 janvier 1809, AN. F²¹ 573.

¹⁰⁶⁸ Nous n'avons pas retrouvé la lettre correspondante, mais Crétet y fait allusion dans sa lettre du 24 février 1809.

Ce qui paraît par contre assuré, c'est qu'au printemps 1809, il s'apprête à quitter définitivement Rome. Il offre son portrait (par Hortense Lescot) à l'*Accademia San Luca* en signe de départ. Ses amis et des pensionnaires lui offrent des œuvres avant son retour en France. Ainsi, un dessin de Lethière, représentant "Le songe de Lucien", lui est donné le 20 mars 1809¹⁰⁶⁹. Ingres, alors pensionnaire, lui fait don d'une aquarelle mettant en scène le pape Pie VII, datée de 1809¹⁰⁷⁰. E.-H. Montagny, un jeune peintre séjournant à Rome, lui donne, toujours en 1809, un dessin lavé au titre révélateur : "Apollon donnant ses dernières instructions à Phaëton prêt à partir"¹⁰⁷¹.

DE ROME À PARIS EN AVRIL-MAI 1809

Les informations sur ce voyage, entrepris le 16 avril, sont peu nombreuses. Nous savons qu'il a voyagé par terre, dans la voiture du général Herbin. Quelle route a-t-il précisément prise ? Nous ne connaissons son trajet que par quelques villes traversées, mentionnées dans la relation de son quatrième voyage en Italie, en 1810, et les premières phrases d'une lettre adressée à Lethière¹⁰⁷² le 12 mai 1809 : *"Je suis arrivé ici [à Paris] dimanche dernier à huit heures du matin après avoir séjourné un jour à Chambéry et six à Genève. J'ai quitté le général [Herbin] à Troyes où on arriva à cinq heures et demie du matin. Je suis reparti à sept heures par la diligence¹⁰⁷³. Notre voyage a été heureux, mais nous avons éprouvé du froid sur toute notre route, et le Mont Cenis nous a coûté une journée entière pour le passer en faisant reformer trois fois notre chemin dans les avalanches qui tombant à notre vue ont eu l'honnêteté de nous épargner. J'ai été très content de mon camarade; mais pas autant de sa voiture bonne cependant en elle même, mais où mes affaires n'ayant pas trouvé place ont été complètement mouillées par la pluie presque continuelle que nous avons eue"*.

¹⁰⁶⁹ "Souvenir donné par G. Guillon-Lethière, à Rome, le 20 mars 1809" (M.-L. Cornillot, 1957, n° 107).

¹⁰⁷⁰ M.-L. Cornillot, 1957, n° 91.

¹⁰⁷¹ M.-L. Cornillot, 1957, n° 111. "Souvenir à M. P^{re} Paris, architecte, directeur par intérim de l'Académie impériale des Beaux-Arts à Rome".

¹⁰⁷² AAFR. carton 14, fol. 177-178.

¹⁰⁷³ Le général continuant donc dans sa voiture vers Châlons-sur-Marne.

Nous savons aussi qu'il est probablement passé par Florence et Bologne, car en 1810 il écrit, dans une "Relation" de son voyage, qu' "*ordinairement de Bologne on poursuit la route de Florence*"¹⁰⁷⁴. Il faut sans doute en conclure que la fois précédente, c'est-à-dire en 1809, il avait pris cette route directe. Ce passage par Florence et Bologne est d'autant plus probable, qu'il est ensuite passé par Vicence et Vérone. En effet, dans la même "Relation" de 1810, il écrit : "*La route qui de Vérone m'a conduit à Vicence étoit couverte l'année dernière par les armées françoises et autrichiennes*"¹⁰⁷⁵. Le même document indique que, contrairement à l'année précédente, il est allé de Brescia à Milan en faisant le détour par Bergame. Ce qui implique qu'en 1809, il est allé directement de Brescia à Milan. Le franchissement du Mont-Cenis implique le passage par Turin. D'ailleurs, pour Turin nous avons un autre indice : sur une feuille où Pâris a noté ses achats de livres et d'antiquités à Rome entre 1806 et 1809 (un récapitulatif dressé en 1809 donc), se trouve un plan au crayon de l'hôtel de ville et de la place du marché de la capitale piémontaise¹⁰⁷⁶. Un autre passage de la "Relation" de 1810 nous apprend qu'en 1809, pour éviter le difficile chemin de Genève à Morez (toujours à cause du mauvais temps), il avait été obligé de passer par la Suisse¹⁰⁷⁷. Il faut donc imaginer un itinéraire de Genève à Besançon par Lausanne et Pontarlier, la route de Genève à Morez, qu'il devait initialement suivre, menant à Besançon. S'il n'avait pas voulu passer par Besançon, il aurait pris la route directe, de Chambéry à Lyon. De Besançon, il aura suivi la route de Paris par Dijon et Troyes, ville où il s'est séparé du général Herbin, et de sa voiture.

ONZE MOIS EN FRANCE

Le séjour de Pâris en France se décompose en cinq phases : deux séjours en Normandie entrecoupent trois à Paris. Arrivé à Paris début mai, il part pour la Normandie le 23, passe au Valasse et s'installe à Colmoulins. En juillet, il rentre à Paris pour retourner à Colmoulins dès août ou même fin juillet 1809. Il y reste alors jusqu'en mars 1810, passant cependant le mois

¹⁰⁷⁴ "Relation succincte d'un voyage de Paris à Rome [...]. 1810", AN. 442 AP. liasse 1, III, 3, fol. 4 v°.

¹⁰⁷⁵ *Ibidem*, fol. 3 r°.

¹⁰⁷⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, fol. 1 v° d'une double feuille collée juste avant la 3^{ème} de couverture du cahier.

¹⁰⁷⁷ "Relation", fol. 1 v°.

d'octobre 1809 au Valasse. De passage à Paris en avril 1810, il quitte la capitale pour Rome le 25.

De passage à Paris

Quelques jours après son arrivée à Paris, le 12 mai Pâris écrit à G. Guillon-Lethière une longue lettre¹⁰⁷⁸ par laquelle nous connaissons avec assez de précision la manière dont il a occupé les quelques jours qu'il vient d'y passer. Il a rencontré Percier (Fontaine étant à Cologne), Fr.-G. Ménageot (qu'il avait fréquenté à Rome quand il était pensionnaire, puis à l'Opéra) qui venait d'être élu à l'Institut, Fr.-A. Vincent, J.-G. Moitte. *"J'ai vu Mr. Guénepin et Mr. Peyre [Antoine-François]; c'est dire que j'ai eu le plaisir de dire de Mr. Guénepin le fils [Auguste, alors pensionnaire à Rome] tout ce qu'il mérite". "Lorsque vous me ferés l'amitié de m'écrire, adressés le paquet à Mr. Lorimier sous le couvert du Ministre à Mr. Paris chez Mr. Lefaiivre, rue Martel n° 5 faubourg St. Denis, à moins que sans trop fatiguer madame Lescaud vous croyéz pouvoir l'en charger, alors adressés à Mr. Paris, à Colmoulin près et par Harfleur, département de la Seine Inférieure"*.

Une seconde lettre envoyée à son successeur à la villa Médicis, datée du 21 mai¹⁰⁷⁹, nous informe de ses démarches à Paris (auprès de E. Crétet et de Vivant Denon), et nous apprend que, le 23, il a l'intention de partir pour la Normandie¹⁰⁸⁰. *"J'ai vu Mr. Denon à qui je n'ai pu remettre les dessins que vous lui destiniez, la caisse qui les contient n'étant pas encore arrivée. Je partirai demain pour la Normandie, mais je reviendrai dans six semaines, cette caisse alors sera arrivée, mais Mr. Denon qui est parti hier pour aller à Vienne ne sera pas alors à Paris. Je remettrai ces dessins à Mr. La Vallée et je lui ferai une lettre pour Mr. Denon qui restera jointe à ces dessins"*.

Séjours en Normandie

Nous savons que Pâris comptait se rendre à Colmoulins. Dans ses lettres des 12 et 21 mai, comme nous l'avons vu, il indique à Guillon-Lethière qu'il est possible de lui écrire à Colmoulins. Mais il est d'abord passé au Valasse chez les Bégouen, puisque Jacques-François, avant son départ de

¹⁰⁷⁸ Lettre du 12 mai 1809, AAFR. carton 14, fol. 177-178.

¹⁰⁷⁹ Lettre du 21 mai 1809, AAFR. carton 14, fol. 151.

¹⁰⁸⁰ *"Je partirai après demain pour la Normandie, mais je reviendrai dans six semaines"*.

Rome où plus probablement après son arrivée en France, lui a fait savoir qu'il l'y accueillerait¹⁰⁸¹. Il est ensuite allé à Colmoulins, bien qu'il n'ait pu manqué d'apprendre, en passant au Valasse (Grugnet-le-Valasse est proche de la route de Rouen au Havre), que madame Foache ne souhaitait plus vraiment l'y voir, afin de ne pas déplaire à son neveu Grégoire de Rumare, sans doute.

Pour comprendre la situation il faut raconter l'affaire qui s'est déroulée en janvier 1807 entre madame Foache et Grégoire de Rumare, affaire dont Pâris n'a jamais eu qu'un faible écho, étant resté sur une invitation à Colmoulins après une simple hésitation de la part de sa vieille amie¹⁰⁸².

Après la disparition de Stanislas Foache, le 16 septembre 1806, sa veuve caresse le projet d'inviter Pâris à loger chez elle, à Colmoulins, quand il reviendra d'Italie. Rappelons que le projet de Pâris était alors de rentrer en Normandie au printemps 1807, et que le grand château de Colmoulins s'était vidé des filles mariées en 1803 et 1804. Mais E.-Fr. Grégoire de Rumare, qui est à l'origine du départ de Pâris pour Rome en juin 1806, veut s'y opposer. Alors qu'ils séjournent tous les deux au Valasse, J.-Fr. Bégouen note les "vives explications"¹⁰⁸³ qui les agitent. Cependant Pâris, de Rome, s'inquiète de savoir qui le recevra lors de son retour en Normandie. "Il faut promptement agir pour satisfaire l'impatience connue de notre ami, qui est sur les épines, qui ne s'accommode point des retards" observe Jacques-François. Mais Henriette-Agathe-Rose Foache-Mondion résiste à son neveu. Le 19 janvier 1807 Jacques-François écrit à son fils André¹⁰⁸⁴: "Je vois qu'elle est ferme et ne se laisse point ébranler par le mécontentement de Rumare, qu'elle n'en redoute point les conséquences. J'en augure avec grand plaisir qu'autour d'elle tout est bien d'accord et que notre ami Paris est sûr d'y trouver l'excellent accueil qu'il mérite. En conséquence j'ai fait partir aujourd'hui même une lettre pour rassurer cet ami et le raffermir définitivement dans sa détermination. Je suis sûr que ma lettre lui fera un plaisir inexprimable, vu l'inquiétude et le tourment

¹⁰⁸¹ Nous ignorons à quel moment J.-Fr. Bégouen a invité Pâris au Valasse. Il faut d'ailleurs éventuellement distinguer une invitation à s'y arrêter et une invitation à y séjourner. Pour l'invitation à s'arrêter, il a pu lui écrire à Rome mais aussi ne lui en parler qu'à son arrivée à Paris. Mais pour l'invitation à y séjourner (sans poursuivre jusqu'à Colmoulins) il n'a pu la faire qu'après le 21 mai 1809, comme nous allons le voir.

¹⁰⁸² *M. Bégouen-Demeaux, 1951, pp. 284-285.*

¹⁰⁸³ *Ibidem, p. 284.*

¹⁰⁸⁴ *Ibidem, p. 284.*

qu'il éprouvait"¹⁰⁸⁵. Quelques jours plus tard madame Foache écrit à J.-Fr. Bégouen pour exprimer le contraire. C'est encore par une lettre de Jacques-François à André (du 24 janvier)¹⁰⁸⁶ que nous connaissons le menu de l'affaire. Madame Foache lui a "peint son extrême embarras : le dépit de Rumare est à son comble; il est comme hors de lui-même et ne se possédant pas; sa mère [M.-C. Foache-De Rumare], bien loin de tenir à sa parole de ne rien témoigner à ses enfants, lui a remis la lettre de Pâris¹⁰⁸⁷ : cette lettre est traduite par les Rumare [Eustache-François et sa femme Catherine Le Boucher] comme injurieuse pour eux, etc. ..., etc. Bref. [...] le trouble est chez ta chère belle-mère [madame Foache, mère de son épouse Flore] au point qu'elle ne se trouve pas en état de résister, et, qu'elle voudrait à présent ne s'être pas tant pressée de me répondre¹⁰⁸⁸. Elle désire que je détourne M. Paris de venir, et pour rendre ma besogne plus complètement difficile elle me recommande le secret sur sa lettre [...]. Je me trouve très embarrassé de mon rôle et très fâché d'être au beau milieu d'une telle bagarre. J'ai reçu cette lettre cette après-midi [24 janvier]. J'en suis tout bouleversé. J'ai besoin du repos de la nuit pour réfléchir mûrement [...]".

Entretiens, Pâris a, à nouveau, écrit à J.-Fr. Bégouen, lettre dont nous connaissons le contenu par celle de ce dernier à son fils André du 23 février 1808¹⁰⁸⁹. Fin janvier ou début février, juste avant le décès de Suvéé sans doute, notre architecte, préparant déjà son retour, songe à remplacer son cheval de selle par un cheval de cabriolet, "qui non seulement lui sera plus commode pour lui-même mais lui procurera l'agrément de pouvoir quelquefois mener les dames [Foache et De Rumare] au Havre ou à la Côte". Par bonheur, avant que Bégouen -qui ne s'est pas pressé- n'écrive à Pâris, madame Foache a encore changé d'avis. Jacques-François, toujours dans une de ses lettres à son fils, du 12 mars 1807¹⁰⁹⁰, se dit soulagé. "[...] notre ami n'a nullement entendu parler de cet orage. J'ai reçu heureusement le contre-ordre à temps pour ne point

¹⁰⁸⁵ Ni la lettre de Pâris à J.-Fr. Bégouen, ni celle de ce dernier à Pâris relativement à cette affaire ne sont conservées.

¹⁰⁸⁶ *M. Bégouen-Demeaux, 1951*, pp. 284-285.

¹⁰⁸⁷ Nous ignorons de quelle lettre de Pâris à madame de Rumare il s'agit. Pour son contenu, nous pouvons déduire de ce que dit J.-Fr. Bégouen que Pâris y exprimait son dépit de ne pas pouvoir être reçu à Colmoulins.

¹⁰⁸⁸ C'est effectivement par l'intermédiaire de J.-Fr. Bégouen que madame Foache a fait savoir à Pâris qu'elle était prête à l'accueillir à Colmoulins.

¹⁰⁸⁹ *M. Bégouen-Demeaux, 1951*, p. 285.

¹⁰⁹⁰ *M. Bégouen-Demeaux, 1951*, p. 285.

écrire. Le calme qui a succédé à la bourrasque du côté d'Escures est véritablement assez étonnant. M^{me}. Stanislas en est elle-même toute surprise; elle a peine à se l'expliquer, mais elle attribue ce résultat au papa Foache [Martin-Pierre, oncle d'Eustache-François Grégoire de Rumare]. Dieu veuille que ce calme dure, je t'avoue que je l'espère un peu du bénéfique du temps". Et le temps effectivement passera, puisque Pâris ne retournera en Normandie qu'à la fin du printemps 1809.

Une lettre de J.-Fr. Bégouen à son fils André, du 20 mars 1809, nous apprend que la nouvelle annonce du retour de Pâris, a mis ceux de Normandie "en émoi"¹⁰⁹¹. Jacques-François écrit : "Je suis extrêmement mortifié de la position de M^{me} Stanislas entre Rumare et cet ami, mais ne peux ni ne veux m'entremettre en rien là-dedans". Néanmoins c'est lui qui trouve la solution : inviter Pâris à séjourner chez lui, au Valasse, qui n'est guère éloigné de Colmoulins, et d'où il pourra aller voir madame Foache sans froisser Rumare. Mais, sans doute, quand il vit Pâris à Paris (Jacques-François était Conseiller d'Etat et résidait à Paris), dans le courant du mois de mai, il ne fit que l'inviter à s'arrêter au Valasse sur la route de Colmoulins, cela du moins avant le 21 mai. Car si Pâris avait alors su qu'il ne poursuivrait pas sa route jusqu'au Havre, il n'aurait pas demandé à Guillon-Lethière de lui écrire à Colmoulins. Il faut supposer que les réticences de madame Foache se sont entretemps apaisées. De fait Pâris, après avoir été reçu au Valasse par Flore Foache, est à Colmoulins à la fin du mois de mai et y restera jusqu'à fin juin. C'est le "Journal de Louise Chaussé"¹⁰⁹² qui nous permet de situer ce séjour à Colmoulins et qui nous donne quelques détails sur ses occupations.

"Le 31 mai [1809]. Mr. Paris est arrivé à 11 heures à dîner avec nous deux, a fait quelques courses. Le 1^{er} juin. Mr. Paris a taillé et éclairci les arbres du jardin [d'Ingouville]. Je l'ai suivie dans cette besogne". "Le 20 juin. A dîner les Alphonse [Alphonse de Blosserville et son épouse Marie-Rose Foache, fille de Stanislas], M^e. De Rumare [mère], et Mr. Paris qui est allé couché chez [illisible]. Le 21. M^e. De R., Mr. Paris sont retournés à 2 h".

¹⁰⁹¹ C'est l'expression employée par M. Bégouen-Demeaux, 1958, pp. 285-286, qui cite aussi la lettre du 20 mars.

¹⁰⁹² Cf. plus bas.

En juillet 1809, Pâris revient à Paris pour ses affaires, notamment pour remettre à La Vallée les dessins destinés à Vivant Denon qui sont alors probablement arrivés de Rome. Pâris, nous ne savons pourquoi (peut-être simplement pour faire le voyage de Paris au Havre en sa compagnie), attend le passage de madame Foache -qu'il a pourtant dû voir à Colmoulins- à Paris. En effet cette dernière, en compagnie de l'abbé Hatry, était allée voir madame de Chastenet¹⁰⁹³ à Beugny, près de Chinon, et comptait sur le chemin du retour passer par Paris. Mais, comme l'écrit l'abbé à Flore (au Valasse), le 13 juillet¹⁰⁹⁴ : "*Vous voyez que nous ne passerons pas par la capitale*¹⁰⁹⁵ *et nous vous prions d'en informer M. Paris par le moyen de vos Messieurs [son mari André et son beau-père Jacques-François], afin qu'il ne soit pas dans le cas de prolonger son séjour pour attendre votre Maman et qu'il puisse être à même de fixer le jour de son retour*".

C'est donc fin juillet ou début août 1809 (le 2 août il est au Havre) que Pâris retourne en Normandie. Il passe les mois d'août et de septembre à Colmoulins encore. C'est toujours le "Journal de Louise Chaussé" qui nous donne les précisions nécessaires.

"Le 2 [août 1809]. *Le ménage Foache* [il peut s'agir de Martin Foache et Henriette Bégouen, ou de Jules Foache et Françoise Bégouen] à dîner à la Côte [chez Jeanne Foache-Mahieu]. *Colmoulin* [madame Foache et son fils Arthur sans doute] y est, *Mr. Paris arrive [...]*". "Le 16 août. *Jules* [Foache] *est parti le matin, M^{de}. de Rumare est venue dîner ainsi que Mr. Pâris*". "Le 24 août. *A dîner [...]* *M^{de}. de Rumare et Mr. Paris*", ainsi que Jules et Françoise Foache, et Louise Foache et son mari B.-P. Le Couteux de Verclives.

Profitant sans doute du voyage de Grégoire de Rumare en Italie et à Plombières à partir du mois d'août¹⁰⁹⁶, Pâris a alors déménagé ses collections qui étaient restées à Escures. Nous ignorons cependant ce qu'il en fera. Les laisse-t-il à Colmoulins, au Valasse, ou les emmène-t-il à Paris, chez les Lefavre par exemple (en avril 1810), ou encore à Besançon

¹⁰⁹³ Une amie normande des Foache et des Bégouen. Nous avons vu qu'un moment, sous la Révolution, Pâris avait songé à rejoindre les Chastenet qui avaient émigré à Lisbonne.

¹⁰⁹⁴ Lettre publiée par *M. Bégouen-Demeaux, 1951*, p. 301.

¹⁰⁹⁵ L'itinéraire suivi de Beugny au Valasse sera le suivant : Château-du-Loir, Le Mans, Alençon, Sées et Rouen.

¹⁰⁹⁶ Cf. *M. Bégouen-Demeaux, 1951*, p. 286.

où il passera au mois de mai 1810 ? La dernière solution est la plus plausible. Ce qui est sûr, c'est que déjà en 1800-1801 une partie de sa bibliothèque était à Besançon¹⁰⁹⁷, et qu'en 1815 une partie de ses "*Etudes d'Architecture*" y est déjà aussi¹⁰⁹⁸.

"Le 18 [septembre]. *Mr. Paris est party pour chez M^{de}. de [illisible]*" note Louise Chaussé. Peut-être est-ce au Valasse qu'il se rend aussi ? En tout cas, en octobre Pâris séjourne au Valasse s'occupant notamment à dessiner des projets pour l'ancienne abbaye. Au début du mois de novembre, Pâris s'installe à nouveau à Colmoulins et continue à s'occuper de ses collections. Le 16 décembre 1809, Pâris verse au receveur de Montivilliers sa contribution de 15 francs (due au titre de son séjour en Normandie ?)¹⁰⁹⁹. Le "Journal de Louise Chaussé" nous indique en outre que le 15 janvier 1810 il est encore au Havre: "*Le 15. Mr. Paris est venu nous demander à dîner. [...] Mr. Paris nous a conté ses projets*". Le projet en question, c'est sans doute celui de retourner à Rome pour revoir ou plutôt chercher sa "femme" et la ramener en France sans doute, comme nous le verrons. A cet effet, il se fait établir un passeport par le sous-préfet du Havre et le préfet de Rouen, qui lui est délivré le 26 février¹¹⁰⁰.

Au début fin mars¹¹⁰¹ ou début avril 1810, sans doute, Pâris quitte Colmoulins pour Paris. Nous ignorons combien de temps il a séjourné à Paris (où il a rencontré Vivant Denon avant le 7 avril¹¹⁰², et J.-Fr. Bégouen, avant le 20 avril sans doute) avant de partir pour Rome, le 25 avril 1810.

Les projets pour le Valasse

C'est au plus tard au début de l'année 1806, et probablement en octobre 1805¹¹⁰³, que J.-Fr. Bégouen avait consulté Pâris sur l'aménagement de l'abbaye du Valasse qu'il avait acquise en 1792.

¹⁰⁹⁷ Peut-être la partie rapatriée de Vaclusotte vers 1803.

¹⁰⁹⁸ "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, "Table".

¹⁰⁹⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 377.

¹¹⁰⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 379.

¹¹⁰¹ Nous verrons plus bas que le 6 mars 1806 il est encore en Normandie.

¹¹⁰² La présence de Pâris à Paris début avril 1810 est attesté par une lettre de Denon à Pierre Daru (Intendant général de la Couronne) du 8 avril 1810 (AMN. AA 5-7) : "*Je viens toutefois de consulter monsieur Paris [...] qui se trouve maintenant à Paris*".

¹¹⁰³ Nous avons déjà cité, une note de Pâris (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 24-25) indiquant, à la date du 1^{er} novembre, " [...] pendant mon séjour au

Le premier projet de Pâris concernait, comme nous l'avons vu, l'église qui menaçait ruine. Il a proposé d'en détruire le portail mais de réparer les couvertures et le clocher (existence d'un plan et d'une élévation de l'église romane reconstruite au début du XVI^e siècle, de la main de Pâris).

C'est certainement entre août et octobre que Pâris met au point son projet : il dessine un parc à l'anglaise¹¹⁰⁴, propose la destruction du logis abbatial et de l'église, et aussi l'appropriation de la partie la mieux conservée des bâtiments conventuels en habitation.

Pour l'église donc, Pâris conseille à Jacques-François de tout détruire, l'édifice s'étant dégradé, faute d'entretien, depuis 1806 : "Le plus sage serait de le détruire tout à fait"¹¹⁰⁵. Le comte Bégouen, qui alors est au Valasse, suit le conseil de l'architecte et écrit à son fils, le 26 août¹¹⁰⁶ : "Le Valasse étant destiné à former ton majorat, ne pouvant espérer, vu le nombre de mes enfants, te laisser une grande fortune il s'en faut, je regarde comme raisonnable de ne pas conserver cette église, dont l'entretien serait lourd et dispendieux". L'année suivante, l'église entière fut vendue à un entrepreneur de Fécamp, Leplay, qui la fit démolir pour récupérer les matériaux.

Un pinacle gothique, qui devrait provenir de l'ancienne église, se trouve encore aujourd'hui dans le parc, au sud-est du grand logis du XVIII^e siècle. Peut-être s'agit-il d'un élément d'architecture placé là par Pâris comme "fabrique" ?

Pâris se préoccupe aussi d'embellir la maison. En 1810, il dirige des travaux d'"embellissements intérieurs"¹¹⁰⁷. Dès 1806, semble-t-il, il avait fait placer une copie en marbre de l'Apollon du Belvédère dans le vestibule d'entrée du nouveau logis abbatial servant de château pour les Bégouen. Jacques-François, quelque peu pudibond s'en était ému : "Je te recommande [écrit-il à son fils alors au Valasse], ainsi qu'à M. Paris, de rendre mon Apollon le plus décent possible : c'est un égard que je dois aux

Valasse". Ce séjour se situe en fait quelques jours plus tôt, puisqu'il se termine le 24 octobre ("Journal de Louise Chaussé", AN. 442 AP. III, carton 16, à la date du 22 octobre 1805).

¹¹⁰⁴ *M. Bégouen-Demeaux*, 1951, p. 286 : "Les jardins, les eaux et les statues retiennent l'architecte à Gruchet jusqu'à la fin d'octobre".

¹¹⁰⁵ Lettre de J.-Fr. Bégouen à André Bégouen du 19 août 1809, citée par *M. Bégouen-Demeaux* 1958, p. 183.

¹¹⁰⁶ Lettre citée dans *ibidem*, p. 183.

¹¹⁰⁷ *Ibidem*, p. 24.

mœurs intérieures d'une famille comme la mienne, et surtout à mes jeunes filles¹¹⁰⁸ et petites-filles présentes et futures. Ainsi faisons sauter tout, et que le baudrier *élargi* vienne tomber sur la cuisse droite : il faut sacrifier à la décence par dessus tout" .

Et avant de partir pour Colmoulins, Pâris soulève le problème d'une Vénus Médicis, copie de Fr.-N. Delaître, sculpteur ami de Pâris¹¹⁰⁹, en caisse depuis 1806, et qu'il faut bien disposer dans la maison. Jacques-François fera part à son fils André, à plusieurs reprises, du problème spécifique que lui pose cette Vénus.

"Ma Vénus à placer me fait un grand embarras. Au milieu de tous les malheurs de mes concitoyens, de notre infortunée ville du Havre¹¹¹⁰, ma délicatesse souffre de me livrer ainsi à de pareilles recherches, à des choses d'un luxe remarquable. Cela me répugne, et je crains d'être péniblement affecté toutes les fois qu'on verra de pareilles choses chez moi. Et puis cela convient-il à un père de famille, à un grand-père ? Non en vérité. Dans la maison d'un artiste, d'un garçon, à la bonne heure : mais je ne trouve point que cela soit placé et décent chez moi. Un sentiment intime me dit que cela sera blâmé, et blâmable. J'ai de la peine à me résoudre sans avoir fait toutes ces réflexions qui, je l'avoue, sont un peu tardives" (lettre du 7 janvier 1810)¹¹¹¹. "Malgré ce que m'en dit M. Paris [qui lui a écrit de Colmoulins], je répugne à placer cette statue dans mon salon. Ce bon ami est loin de lire dans le fond de mon âme. Il me croit sensible à des jouissances, aux beautés de l'art, quand je n'ai que des idées tristes qui contrastent avec ces recherches" (lettre du 6 mars 1810)¹¹¹².

Le 20 avril, sans doute après avoir rencontré Pâris à Paris, il écrit à nouveau à son fils¹¹¹³, résident au Valasse : "Mille pensées m'arrêtent pour cette statue; elle peut aller dans mon cabinet, mais dans mon salon cela contraste avec la gravité de mon caractère, de mon âge, de mon état, autant qu'avec la tristesse du fond de mes pensées. Tout cela jure. Au surplus rien ne presse. Laisse-la reposer dans sa caisse : il faut de l'harmonie en tout".

¹¹⁰⁸ Alexandrine a 12 ans, Caroline 17 ans.

¹¹⁰⁹ Pâris l'avait connu à Rome en 1773, et l'avait déjà fait travailler l'occasion de l'achèvement de Sainte-Croix d'Orléans en 1788-1789.

¹¹¹⁰ L'indépendance de Saint-Domingue avait été fatale au "commerce triangulaire" des grands ports français avec les colonies.

¹¹¹¹ *M. Bégouen-Demeaux*, 1958, p. 184.

¹¹¹² *Ibidem*, p. 184.

¹¹¹³ *Ibidem*, p. 185.

J.-Fr. Bégouen, après le départ de Pâris, continue à en entretenir régulièrement son fils : "M. Delaître, ancien ami de M. Paris, va au Havre à l'occasion d'une vierge qu'il va placer à Notre-Dame. Il est l'auteur de cette belle qui reste encore dans sa caisse chez moi et qui n'a pas une aussi bonne réputation de virginité [...]. Il me propose de faire lever en sa présence la planche de dessus de la caisse, pour voir s'il ne lui est rien arrivé, aucune tache, etc. .. Tu peux très bien faire cela, et faire ensuite reclouer la planche" (lettre du 11-12 mai 1810)¹¹¹⁴. "Ni M. Delaître, ni M. Pâris, ne peuvent comprendre mes raisons pour ne pas placer ma Vénus de manière à en jouir. Mais je sens que j'ai de bien bonnes raisons et ces Messieurs ne peuvent les combattre avec succès, d'autant que je ne leur dis pas et qu'ils n'en devinent pas la moitié" (lettre du 2 juin 1810)¹¹¹⁵. Pâris a alors d'autres soucis en tête. Le 2 juin, il est en train de passer le Simplon encore enneigé.

¹¹¹⁴ *Ibidem*, p. 185.

¹¹¹⁵ *Ibidem*, p. 185.

LE QUATRIÈME VOYAGE À ROME ET LE DERNIER SÉJOUR : AVRIL 1810 - AVRIL 1817

Le retour de Pâris en Italie, si étrange qu'il puisse paraître, puisqu'il revenait à peine d'un précédent voyage, peut s'expliquer de plusieurs manières : comme le souhait de revoir la "belle femme" restée à Rome, comme une fuite de la Normandie où il ne se sent plus chez lui, comme un simple retour dans une Italie dont il ne peut rester longtemps séparé. Peut-être en effet pense-t-il n'entreprendre qu'un quatrième voyage, utile à sa santé et agréable à sa curiosité d'amateur d'antiquités ? Mais rappelons d'abord la phrase qui sans doute explique tout : "*Je vous ai parlé dans ma dernière d'une belle femme que j'ai trouvé extrêmement changée. Celle que je suis venu chercher ici, quoique séparé d'elle depuis moins de quinze mois est à peine reconnaissable !*"¹¹¹⁶.

Deux autres phrases de Pâris confirment que quand il part en Italie, en avril 1810, c'est avec l'intention explicite de vite revenir. Dans sa "*Relation*" de ce voyage de Paris à Rome¹¹¹⁷ il écrit qu'il a remis des excursions autour de Terni à son "*retour en France*", et à propos des antiquités d'Otricoli, qu'il les verra "*en repassant*". C'est donc apparemment pour venir chercher sa "belle femme" (M.-Th. Pinchart ?), et la ramener en France, que Pâris est retourné en Italie.

Mais dès lors, deux questions se posent : pourquoi ne l'avait-il pas ramenée en France en 1809, et pourquoi est-il ensuite resté sept années à Rome ? Plus tard il expliquera que son retour a été retardé, une fois la monarchie rétablie en France, par des "malheurs" (le décès de M.-Th. Pinchart le 10 octobre 1813 ?), par le décès de Séroux d'Agincourt (le 24 septembre 1814, puis un autre malheur en 1817¹¹¹⁸). Mais pour la période antérieure à 1813, il y a une autre explication : sa "belle femme" étant malade, il ne peut la ramener en France, à Besançon peut-être dans un

¹¹¹⁶ Lettre de Pâris à J.-Fr. Bégouen, du 6 juillet 1810, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹¹¹⁷ AN. 442 AP, liasse 1, III, 3, fol. 6 r°.

¹¹¹⁸ Le décès d'une "Thérèse" ?, cf. BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, vol. IX, "*Table*", feuille XLII.

projet initial. Pâris s'installera donc à Rome, au n° 44 place d'Espagne, au premier étage, les Pinchard (Marie-Thérèse et Jean-Baptiste son beau-frère) logeant au second¹¹¹⁹.

En ce qui concerne la première question, nous n'y avons pas trouvé de réponse certaine. Peut-être est-ce l'éloignement qui lui a fait découvrir à quel point il tenait à elle ?

Une autre raison, plus plausible, apparaît dans une lettre de J.-Fr. Bégouen du 6 juillet 1813¹¹²⁰. Son vieil ami lui écrit en effet : "*J'explique mon cher bon ami la forte irritation que vous éprouvés encore contre ceux qui ont déterminé votre voyage à Rome et votre éloignement du cher Pays de Caux, par le sentiment tendre et affectueux que vous gardés aux nombreux amis que vous y avés conservés et en tête desquels je m'honore d'être compté par vous*". Qui a bien pu décider Pâris à quitter la Normandie et à aller à Rome en 1810 ? Pour quelle raison ? La seule explication est la persistance de madame Foache à ne pas déplaire à son beau-frère Grégoire de Rumare qui a causé en 1806 déjà le départ de Pâris pour l'Italie, et qui en 1807 a tout fait pour qu'il ne revienne pas en Normandie. Il faut donc en conclure qu'en 1809 encore, le projet de Pâris était de rester à Comoullins pour y finir ses jours. Cette haine de Rumare explique aussi peut-être pourquoi, à partir de 1810, Pâris ne songe plus à rentrer en France, sauf en 1814 peut-être¹¹²¹. Où irait-il puisque madame Foache ne veut plus le recevoir ? Tout espoir disparaîtra avec la vente de Colmoullins en 1811, puis avec le décès de madame Foache en décembre 1812. Pâris restera donc en Italie jusqu'au moment où il décidera d'aller finir ses jours à Besançon.

LE VOYAGE DE PARIS À ROME

Pâris a laissé de ce voyage une longue relation, proportionnelle à sa durée (plus de deux mois), destinée aux familles Bégouen et Foache¹¹²²,

¹¹¹⁹ Archivio del Vicariato, Roma, *Stati d'anime*, Reg. 175, San Andrea delle Fratte.

¹¹²⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 16.

¹¹²¹ Cf. plus bas.

¹¹²² Il existe deux versions semblables de cette "*Relation succinte d'un voyage de Paris à Rome par les parties septentrionales et orientales de l'Italie pendant les mois de mai, juin et juillet 1810*". Une envoyée en Normandie (AN. 442 AP. liasse 1, III, 3), et une autre conservée par Pâris, minute ou copie (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 45-51).

une lettre à J.-Fr. Bégouen (du 6 juillet 1810, plusieurs fois citée) en donnant par ailleurs un résumé.

Son itinéraire est donc parfaitement connu, le départ de Paris ayant lieu le 25 avril : Charenton, Provins, Troyes, Dijon, Auxone, Besançon, Arc-et-Senan, Salins, Genève (il y arrive le 22 mai¹¹²³ et reste huit jours], Brig, le Simplon (il entre en Italie le 2 juin¹¹²⁴), Arona, Milan, Bergame, Brescia, Vérone, Vicence, Padoue, Venise (il y arrive le 15 juin), Padoue, Ferrare, Bologne (il y arrive le 20 juin, et reste six jours), Ravenne, Forlì, Cesena, Rimini, Pesaro, Fano, Senigallia, Ancône (passage le 29 juin), Lorette, Macerata, Tolentino, Camerino, Foligno, Spolète, Terni, Narni, Otricoli, Rome (5 juillet).

Avant d'aborder le voyage d'Italie proprement dit, il convient de nous arrêter à Besançon avec Pâris. Parti de Paris le 25 avril et arrivé à Genève le 22 mai, alors que le voyage peut se faire en moins de 10 jours, indique qu'il s'est arrêté dans sa ville natale une quinzaine de jours environ.

Nous pouvons d'abord déduire du fait que ses "*Etudes d'Architecture*" (ou du moins une partie) étaient à Besançon en 1815¹¹²⁵, qu'il les a amenées là en avril 1810¹¹²⁶. Il a prétendu les avoir cachées chez D.-Ph. Lapret, mais les y a tout simplement déposées. Pâris a rencontré à Besançon, ou plutôt vu pour la première fois, sa nièce Elisabeth-Caroline (fille de son frère Pierre-François) qui venait de se marier avec Joseph-Victor Gauffre, futur directeur des Postes à Besançon¹¹²⁷.

Il a peut-être aussi esquissé un projet de halles (sur la place Labourey, aujourd'hui place de la Révolution) à la demande de la Municipalité¹¹²⁸, qui aurait servi de point de départ à un projet de D.-Ph. Lapret. En effet, il

¹¹²³ Ses relations de voyage ne donnant que les dates de départ et d'arrivée, les dates de passage dans certaines villes sont connues par son passeport, obtenu au Havre le 26 février 1810, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 379.

¹¹²⁴ La "*Relation*", comme la lettre à Bégouen ne comportant aucune date de passage dans les différentes villes traversées, nous tenons ces informations du passeport de Pâris délivré par le sous-préfet du Havre le 26 février 1810 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 379).

¹¹²⁵ Dans un texte écrit vers 1815 (Fonds Pâris, "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, "*Table*", feuille XLII).

¹¹²⁶ "*Etudes*" dont la mise en ordre avait commencé à Escures avant 1806, et qu'il n'avait évidemment pas emportées en Italie pour ce qu'il pensait être un simple voyage. D'ailleurs, il ne peut les avoir apportées à Besançon en 1806, car au cours de ce voyage il n'était pas passé par cette ville.

¹¹²⁷ Cf. *infra*, pp. 347 et suiv..

¹¹²⁸ C'est une hypothèse formulée par M.-L. Cornillot, 1957, *Musée*, p. XXXIII.

semble que la Ville ait eu l'idée de ce projet dès 1810-1814¹¹²⁹, et se soit naturellement adressée à Lapret qui était alors architecte municipal. En 1824, le projet fut confié à Pierre Marnotte. Mais il est possible d'imaginer qu'en 1810, Lapret ait profité du passage de Pâris pour l'associer à sa commande, ou du moins ait consulté son "maître" sur cet objet.

Les préoccupations de Pâris, au cours de son voyage, portent sur l'architecture, la peinture (il regrette les Giorgione, les Titien, les Véronese transportés de Venise à Paris après le traité de Tolentino), mais aussi sur l'agriculture (il s'intéresse plus aux cultures qu'à la nature sauvage), sur les sciences naturelles (plantes rares, fossiles, ...), davantage encore que lors de ses premiers voyages¹¹³⁰.

Logiquement l'architecture vient tout de même au premier plan. Pâris ne traverse pas une ville d'origine antique sans en visiter les vestiges : à Vérone, l'amphithéâtre dont les gradins sont si bien entretenus, le théâtre, les trois arcs de triomphe, mais aussi le musée de Scipion Maffei¹¹³¹; à Rimini le pont et l'arc de triomphe, "*peu recommandable sous le rapport de l'art*" bien que daté du "*tems d'Auguste*"¹¹³²; à Fano, la porte antique (mais sans discours sur la basilique de Vitruve) et à Ancône, l'arc de triomphe "*le mieux conservé de tous les arcs antiques mais non le plus beau*". Il en recherche aussi les traces dispersées, fragments antiques réemployés dans les constructions modernes : à Spolète, dans l'église des Augustins, des fragments d'un "*temple de la Concorde*" et des colonnes ioniques et corinthiennes¹¹³³, et à Terni des statues et des bustes antiques décorant des palais.

¹¹²⁹ Cf O. Foucaud, "De la halle au musée : genèse d'un palais pour tout faire (1824-1843)", dans *1694-1994. Trois siècles de patrimoine public. Bibliothèques et musées de Besançon*, Besançon, 1994, p. 134.

¹¹³⁰ Nous reviendrons sur ce problème dans le Volume II, à propos de l'intérêt de Pâris pour les sciences naturelles.

¹¹³¹ "*Le célèbre museum formé par le marquis Maffei est la collection la plus importante qu'il y ait à Vérone. elle est gravée et décrite par ce scavant antiquaire*" ("*Relation*", AN. 442 AP. liasse 1, III, 3, fol. 3 r°). Pâris ne possédait pas de S. Maffei le *Museum Veronense* (Verona, 1749), mais la *Verona Illustrata* (édition de 1732 en quatre volumes, Ch. Weiss, 1821, n° 558, ouvrage acquis avant 1806, Fonds Pâris, ms. 3, p. 22). Cf. pour le musée, *Il Museo Maffeiiano riaperto al pubblico*, Verona, 1982.

¹¹³² Ce qui donne à Paris l'occasion d'exercer son esprit critique, et peut-être son aigreur : "*Cela prouve qu'alors comme aujourd'huy il y avoit des ignorans que l'on employoit et qui peut-être étoient préférés aux hommes d'un véritable talent*".

¹¹³³ L'église des Augustins, dédiée à *San Nicolà*, est un édifice gothique du début du XIV^e siècle qui ne comprend aucun réemploi antique. Pâris confond sans doute avec l'église San Ansano, construite sur un temple antique dont les vestiges sont visibles dans la crypte dédiée à *San Isacco*. A moins qu'il ne confonde avec l'église paléo-

La curiosité de Pâris dépasse l'antiquité classique, même si son jugement architectural reste prisonnier de ses modèles. A Ravenne donc, dont il résume le passé goth et byzantin, il visite le palais et le tombeau de Théodoric, et apprécie la légèreté de la voûte de Saint-Vital, même si pour lui *"les monumens d'architecture que l'on y voit sont plus intéressants pour l'histoire de cet art que pour son étude"*¹¹³⁴.

Pour l'architecture moderne, Pâris ne tarit pas d'éloges sur les églises et les palais, sur la quantité d'édifices de qualité surtout : *"De Brescia à Vérone, il y a quinze lieux. Cette route couverte de bourgs et de villages offre plus de belles églises qu'il n'y en a dans toute la France"*¹¹³⁵; *"On ne peut concevoir comment à si peu de distance entre elles, existent tant de villes riches, peuplées et remplies de chef-d'œuvres des arts ! Tandis que dans notre France, du Havre à Genève on ne trouve que Paris; car Rouen, Troyes, Dijon, Besançon ne peuvent être comparées, surtout sous ce dernier rapport, à aucune des villes que je viens de visiter [il vient de traverser Milan, Bergame, Brescia et Vérone]"*¹¹³⁶. Ses jugements sont comme toujours contrastés. Les édifices de Milan ont de la *"magnificence"*, *"mais on s'est peu attaché à imprimer à leur décoration le caractère convenable"*.

Les édifices, vus ou revus, qu'il trouve les plus remarquables sont le Dôme de Milan (*"le plus bel édifice gothique qui existe"*), l'hôpital de la même ville (l'*Ospedale Maggiore*, œuvre de Filarète), la chapelle *San Bernardino* de Vérone (*"petit chef-d'œuvre de Michel de Sanmichele"*, un de ses architectes préférés il est vrai. Pâris parle sans doute de la chapelle Pellegrini, seule partie de cette église tardo-gothique qui soit l'œuvre de Sanmicheli). Mais il est très critique sur des édifices célèbres (le *Tempio Malatestiano* -qu'il appelle *"Dôme"*- de Rimini, par exemple, qu'il attribue à Alberti alors que seule la façade est son œuvre) ou sur le *Prato della Valle* à Padoue : *"Il y a une place très vaste et très irrégulière dans laquelle on a formé une autre par des canaux remplis d'eau. Elle est d'une*

chrétienne *San Salvatore* (hors la ville, dans le cimetière), où il a pris des dessins, peut-être en 1810 justement. En effet, figurent dans les *"Etudes d'Architecture"* (ms. 477, vol. II, pl. CXXII) des fragments d'entablements *"employés dans une église hors de la ville de Spolète"*. Dans la façade de l'église *San Salvatore* sont intégrés des corniches et des architraves antiques réutilisés comme chambranles du portail et des portes latérales, et dans le transept sont effectivement réemployées des colonnes.

¹¹³⁴ *"Relation"*, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3, fol. 4 v°.

¹¹³⁵ *Ibidem*, fol. 2 v°- 3 r°.

¹¹³⁶ *Ibidem*, fol. 3 r°.

forme éллиptique [sic], entourée de balustrades coupées [sic] par des piédestaux portant des statues des grands hommes que cette ville a produit et des nobles vénitiens qui l'ont gouverné. L'intérieur est rempli par une sorte de parterre. Tout cet arrangement dont l'idée seroit bonne si la forme étoit dessinée par des plantations¹¹³⁷, est exécuté sans goût, et se voit à peine n'ayant aucun corps élevé qui en arrête la forme. Cette place a de la célébrité parce que le commun des hommes prend souvent l'accessoire pour le principal, et qu'ici on admire le marbre des balustrades, des statues, des vases et des obélisques, sans considérer qu'il n'y a pas un seul de ces objets qui soit d'une forme supportable ! A quoi tient la célébrité ?"¹¹³⁸. Le Prato della Valle avait été conçu par le diplomate vénitien Andrea Memmo en 1786, et exécuté par l'architecte Domenico Cerato d'après un projet de Joseph Subleyras, ancien architecte de l'Académie de France à Rome¹¹³⁹. Aussi, il est curieux que Pâris ne mentionne pas ce dernier, dont il avait pourtant défendu la demande d'honoraires alors qu'il était directeur de l'Académie. Quant aux critiques, elles s'appliquent apparemment plus à l'exécution qu'à la conception, sauf pour l'absence de corps de bâtiment.

Pâris préfère souvent un autre genre d'architecture, les portiques de Bologne par exemple : *"Quoique plusieurs des villes dont j'ai parlé, surtout Padoue, ayent beaucoup de rues accompagnées de portiques, ils ne sont nulle part aussi multipliés qu'à Bologne. Il en résulte des rues moins larges, mais dans un pays où le soleil est aussi longtems sur l'horizon et si rarement voilé par les nuages, on sent que c'est une grande douceur que l'ombrage de ces portiques, qui dans la mauvaise saison, sont aussi un refuge pour les personnes à pied, contre la pluie et la boue. Ils sont généralement portés par des colonnes, la plupart exécutés en brique avec tant de précision, que recouvertes d'un enduit on les prend pour de la pierre"¹¹⁴⁰. Mais pour le reste il ne perd pas son esprit critique : *"L'architecture de Bologne pourroit être caractérisée comme la ville même par l'épithète de grasse. Elle est large dans la manière; l'étoffe ne lui a pas été épargnée. Aussi quoique peu correcte elle fait plaisir"¹¹⁴¹.**

¹¹³⁷ Des plantations ont été effectuées postérieurement.

¹¹³⁸ AN. 442 AP. liasse 1, III, 3, fol. 3 v°.

¹¹³⁹ Sur le Prato della Valle, cf. A. De Poli, "Un programme de foire aux vanités à Padoue", dans *Amphion. Etudes d'histoire des techniques*, 1, 1987, pp. 80-86.

¹¹⁴⁰ AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹¹⁴¹ AN. 442 AP, liasse 1, III, 3.

Une remarque résume les intérêts architecturaux de Pâris : "*Mais l'objet le plus intéressant de Spolète [plus que les églises] est un aqueduc de construction lombarde qui conduit encore à la ville les eaux de la montagne voisine qui en est séparée par un vallon étroit et profond. Il sert en même tems de pont pour traverser de la montagne à la ville. Il a 239 pieds de haut, et il est composé de dix arcades fermées par des arcs aigus*"¹¹⁴². Deux autres observations sont tout aussi significatives. Passant à Dole il écrit : "*De là j'ai vu avec un grand intérêt travailler au canal qui déjà unit la Saône et le Doubs à l'Yonne et par là à la Seine [le canal de Saint-Symphorien à Dole et le canal de Bourgogne¹¹⁴³], et qui passant sous la citadelle de Besançon¹¹⁴⁴ doit communiquer avec le Rhin [le canal Napoléon, ou canal du Doubs au Rhin]. On travaille actuellement à cette branche¹¹⁴⁵. C'est de pareilles opérations qui immortalisent les Princes*"¹¹⁴⁶.

Décrivant les écluses de la Brenta, il écrit qu'elles "*donnent une idée de celles du Canal du Languedoc*". Leur sas est effectivement elliptique, et il n'est pas impossible que les écluses de l'Italie du Nord aient servi de modèle à celles du canal du Midi¹¹⁴⁷.

L'état des routes aussi fait l'objet de nombreuses remarques : mauvais en Bourgogne malgré l'abondance des matériaux, il est excellent pour le Simplon (passant sur des ponts solides et traversant des rochers par de petits tunnels) et la descente sur le Milanais (Pâris calcule qu'il y a au moins 50 000 bornes de granit bordant la route "*sur la rive seule du lac Majeur*").

Il faut aussi noter que Pâris est également sensible aux villes, indépendamment de leurs monuments. Il préfère par exemple Dijon à

¹¹⁴² AN. 442 AP. liasse 1, III, 3. Pâris possédait dans ses "*Etudes d'Architecture*" un dessin de cet aqueduc par P. Bernard (vol. VII, ms. 482, pl. LXXXII).

¹¹⁴³ En 1810, le canal de Saint-Symphorien à Dole est effectivement achevé depuis 17 ans, mais le canal de Bourgogne n'est ouvert à la navigation qu'entre Saint-Jean-de-Losne et Dijon.

¹¹⁴⁴ Un vif débat a opposé les ingénieurs des Ponts et Chaussées, responsables du projet, et les ingénieurs du Génie, chargés des fortifications, sur l'opportunité de faire passer un canal de navigation sous une citadelle (cf. BM. Besançon, ms. 1293, 1294, 1605 et 1609).

¹¹⁴⁵ Les travaux avaient repris en 1808, cf. P. Pinon, (dir.), *Un canal, ... des canaux*, op. cit., p. 353.

¹¹⁴⁶ AN. 442 AP, liasse 1, III, 3, fol. 1 r°. La remarque de Pâris rejoint le point de vue du célèbre agronome anglais de A. Young, dont notre architecte a traduit, comme nous le verrons, un des ouvrages (cf. Volume II).

¹¹⁴⁷ C'est du moins l'hypothèse que nous défendons dans *Canal. Rivière des hommes*, Paris, 1995, pp. 76-77.

Troyes, ou même à Besançon. *"Troyes, capitale de la Champagne, est presque en totalité bâtie en bois : c'est une ville dont l'apparence est fort triste"*¹¹⁴⁸. *"Dijon ne ressemble pas à Troyes. La largeur de ses rues, et la belle construction de ses bâtimens lui donnent beaucoup de gaîté"*¹¹⁴⁹. *"Besançon [...] est une belle ville, bien bâtie, même avec luxe; mais les montagnes qui la ceignent lui donnent du sombre, et je préférerais d'habiter à Dijon"*¹¹⁵⁰.

Genève est sa ville préférée : *"Je n'ai jamais été à Genève¹¹⁵¹ que je n'ai formé le vœu de pouvoir y passer le reste de ma vie ! On y trouve tout ce qui peut la rendre agréable. Pays charmant pour la vue, riche par les productions de son sol et de son industrie; société aimable et instruite [...]. La ville est bien bâtie; on y voit de belles promenades [...]"*¹¹⁵².

Pâris ne tarit pas d'éloges sur les villes d'Italie du Nord, Milan, Brescia, Vérone, Vicence, et notamment Bergame et Bologne. *"Bergame, qui est divisé en ville basse et en ville haute; peu de voyageurs visitent cette dernière : c'est pourtant la seule intéressante. Elle est située sur une colline et fortifiée. De ses bastions la vue s'étend sur cette riche et verte plaine de la Lombardie. La porte par laquelle on y entre est d'une belle architecture. On y voit quelques palais et un théâtre récemment construit; mais le plus grand nombre des édifices qui méritent l'attention, sont du tems de la renaissance des arts, et sont intéressants pour leur histoire"*¹¹⁵³. *"C'est la cinquième fois que je passe par Bologne¹¹⁵⁴ [...]. La multitude de ses édifices de tous les âges prouve qu'elle a toujours été riche. [...] Sa richesse y a incité les arts qui ne s'alimentent que du superflu [...]"*¹¹⁵⁵.

Les rencontres de Pâris ont été assez rares, et il s'est explicitement plaint de sa solitude : *"J'éprouvois un ennui excessif [écrit-il à propos de son séjour à Bologne] de me trouver depuis plus de deux mois sans autre société que celle de mon domestique"*. Certes, à Genève, il a fréquenté des

¹¹⁴⁸ AN. 442 AP. liasse 1, III, 3, fol. 1 r°.

¹¹⁴⁹ *Ibidem*. C'est pourtant à Besançon que Pâris retourna vivre en 1817.

¹¹⁵⁰ *Ibidem*.

¹¹⁵¹ Des passages à Genève un est certain (celui de mai 1809) et deux sont incertains (ceux de novembre 1774 et de mai 1783).

¹¹⁵² AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹¹⁵³ AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹¹⁵⁴ Nous avons, *supra*, exploité cette citation pour préciser les itinéraires des voyages de Pâris en 1774, 1783 (retour), 1806 et 1809.

¹¹⁵⁵ AN. 442 AP. liasse 1, III, 3, fol. 4 r°.

familles amies, les "Rilles" et les "Frigurlin"¹¹⁵⁶, et aussi celle de son "ancien ministre, M^r. le C. de St. P..., toujours bon et digne d'être aimé et respecté"¹¹⁵⁷. Le seul architecte qu'il ait rencontré est Luigi Cagnola, à Milan¹¹⁵⁸ : "Le chemin du Simplon conduit à l'entrée du Champs de Mars, sous un bel arc de triomphe de marbre blanc que l'on élève actuellement. Il est imité de celui de Septime Sévère à Rome. Le marquis Cagnola en est l'architecte et il m'en a communiqué les dessins ainsi que plusieurs autres projets, avec beaucoup d'honnêteté. On voit qu'il a étudié les beaux modèles. Il n'en est pas rare en Italie, de voir la noblesse étudier l'architecture¹¹⁵⁹ et se rendre utile au public en l'exerçant avec tout le désintéressement qui convient à des personnes de naissance". A Cesena, il a rendu visite au frère de l'abbé Marini, bibliothécaire et archiviste du Vatican¹¹⁶⁰ qu'il avait "laissé malade à Paris"¹¹⁶¹.

Enfin, pour l'anecdote, nous pouvons préciser le moyen de transport utilisé par Pâris. Il est parti de Paris, écrit-il, "en cabriolet avec mon cheval et mon domestique". Derrière cette formule, et à la lumière des indications qui suivent dans sa "Relation", il semble que son domestique et ses bagages ont constamment roulé en voiture tirée par un cheval, mais que lui-même a le plus souvent chevauché son propre cheval de selle. Il précise que de Milan il a expédié "sa vache" (un bagage porté par le

¹¹⁵⁶ Nous n'avons nulle part ailleurs dans les papiers de Pâris trouvé de mention de ces familles.

¹¹⁵⁷ Il devrait s'agir du comte de Saint-Priest, ministre de la Maison du roi en 1789 (que Pâris a connu alors qu'il était sous ses ordres en tant qu'architecte de l'Assemblée Nationale), émigré à Genève, dont Pâris ne cite pas le nom en entier par on ne sait quelle prudence. Ailleurs, à propos de la politique vénitienne des Doges au XVIII^e siècle, qu'il commence à critiquer, il s'arrête sur un "mais le silence est plus prudent" également énigmatique. Le comte de Saint-Priest, donnera de ses nouvelles à Pâris en 1814, par l'intermédiaire de Martial Daru (lettre à Pâris du 12 octobre 1814, BM. Fonds Pâris, ms. 1, fol. 46-47 : "M. le Comte de Saint-Priest m'a chargé de le rappeler à votre souvenir").

¹¹⁵⁸ Sur cet architecte, cf. G. Mezzanotte, *Architettura neoclassica in Lombardia*, Napoli, 1966, pp. 317-370. Les travaux de l'*Arco del Sempione* avaient commencé en 1807. Ils se termineront après le retour des Autrichiens.

¹¹⁵⁹ Pâris peut penser au marquis Galiani de Naples (traducteur de Vitruve).

¹¹⁶⁰ L'abbé Gaetano-Luigi Marini (1740-1815), né à Santarcangelo (Marches), devint adjoint à l'archiviste du Vatican en 1771, et préfet des Archives Vaticanes en 1782. Pâris l'a sans doute connu dès 1772. Son frère, Giovanni-Battista, fut archiprêtre de Ginestreto, près de Pèsaro.

¹¹⁶¹ La vie de l'abbé Marini a été très perturbée par l'occupation napoléonienne de Rome : d'abord chassé en 1809 car n'étant pas originaire des Etats Pontificaux, puis rappelé à Rome, enfin obligé de suivre en France le déménagement des archives du Vatican, il s'installa à Paris où il tomba malade.

cheval) directement à Rome, "*par roulier*", pour soulager son cheval. Etant allé à Venise en bateau, dès Padoue, par la Brenta, il a laissé son cheval¹¹⁶² dans une auberge de cette ville où il a été très mal nourri. Le repos de Bologne n'a pas suffi à le remettre totalement en état de porter son cavalier. De Tolentino, jusqu'à Foligno sans doute, il a donc pris la voiture de poste (son domestique suivant dans le cabriolet -tiré par des chevaux de poste dans la montée de la "*Somma*", après Spolète) pour soulager son cheval fatigué ("*plus de la nourriture peu substancielle qu'on lui donnoit que de la longueur du voyage*"), son cheval étant attaché derrière. Mais à Otricoli, son cheval ne put repartir. Etant pressé d'arriver à Rome, il l'y laissa, en compagnie de son domestique (Prêtre), "*sous la protection du brigadier de la gendarmerie française établie à Otricoli*".

Pâris concevait cette manière particulière de voyager, avec sa voiture pour le domestique et les bagages, et lui-même sur son cheval de selle, comme la meilleure, et s'en est expliqué dans sa "*Relation*"¹¹⁶³.

Arrivé fatigué (le 5 juillet), et lassé de son isolement (il n'a pas rencontré de connaissances depuis Genève, à part le frère de l'abbé Marini), à Rome, Pâris écrit à son ami J.-Fr. Bégouen : "*Je vais m'occuper à ne rien faire : c'est je pense le meilleur moyen de se reposer. Me levant sans cesse à une ou deux heures après minuit; ne sachant plus comme dans ma jeunesse dormir dans une voiture, je [illisible] d'insomnie. Cependant à une légère disposition au mal de gorge près, je me porte bien, et quoique noir comme une taupe; tout le monde ici me trouve très bonne mine*". Mais suit dans la même lettre cette phrase si énigmatique : "*Je vous ai parlé dans ma dernière*¹¹⁶⁴ *d'une belle femme que j'ai trouvé extrêmement changée. Celle que je suis venu chercher ici, quoique séparée d'elle depuis moins de quinze mois, est à peine reconnoissable!*". Cette allusion est la seule que nous possédions mentionnant une femme liée à Pâris. Cette allusion est importante, non seulement parce qu'elle atteste d'une liaison féminine, mais aussi parce qu'elle explique ce quatrième voyage en Italie, comme nous venons de le voir.

¹¹⁶² "*Je ne pouvois le conduire à Venise où il n'est jamais entré de chevaux que ceux qui sont aujourd'huy sur l'arc de triomphe des Tuileries*".

¹¹⁶³ Cf. Volume II, "Les voyages" dans "La vie privée".

¹¹⁶⁴ Lettre écrite à Padoue et postée à Ferrare, c'est-à-dire vers le 18-19 juin, lettre qui n'est plus conservée.

PÂRIS À ROME SA VIE QUOTIDIENNE, SES AMIS

Sa résidence, ses occupations de 1810 à 1814

En arrivant à Rome Pâris s'est d'abord logé au n° 13 de la *via Felice*¹¹⁶⁵. Mais il s'agit d'une installation provisoire, car l'année suivante il a déménagé. Grâce aux *stati d'anime* nous le retrouvons au n° 44 place d'Espagne¹¹⁶⁶. "1811. n. 44, piazza di Spagna. Primo piano. Sig. Antonio¹¹⁶⁷ Paris. 60 [ans], ben. Antonio Bruno servo. 40. secondo piano. Sig. G. Batt^a. Pinciar ebenista. 64. Teresa Paris Pinciar, vedova. 53".

Ces indications se retrouveront (sauf les âges évidemment) jusqu'en 1813. L'appartement de Pâris avait précédemment été occupé, jusqu'en 1810¹¹⁶⁸, par le peintre "Luigi Gattbrun"¹¹⁶⁹. Le quartier était celui des artistes et des intellectuels. Dans la paroisse *San Andrea delle Fratte*, et dans la voisine *San Lorenzo in Lucina*, nous trouvons dans les années 1806-1817 : A. Canova, G. Camporesi, M. Granet, G.-A. Guattani, W. Humbolt, C. Labruzzi, Fr. Mazois, B. Pinelli, P. Piranesi, T. Piroli, L. Sickler, A. Thorvaldsen, A. Uggeri, J.-B. Wicar. Canova et Guattani, deux connaissances de Pâris, habitent même place d'Espagne.

Nous avons évidemment noté la présence à l'étage au dessus de l'appartement de Pâris de Giovanni-Battista Pinchart, menuisier-ébéniste français installé à Rome, travaillant régulièrement pour l'Académie de France, et de sa belle-sœur, Maria-Teresa Paris-Pinchart, veuve de son frère Giovanni-Giorgio Pinchart¹¹⁷⁰. Les Pinchart habitent là depuis 1807 au moins¹¹⁷¹. Si nous parlons de cette Maria-Teresa Paris Pinchart ("*Teresa Paris vedova Pinciar*" dans les *stati d'anime* de 1812) c'est parce que nous soupçonnons que c'est la "femme" dont Pâris parle à J.-Fr. Bégouen en 1810. Nous discuterons plus loin le fait étonnant que son nom

¹¹⁶⁵ "Via Felice n° 13" à Rome, adresse mentionnée dans une lettre de Pâris à J. De Gérando du 24 août 1810 (AN. F^{1e} 149).

¹¹⁶⁶ Archivio del Vicariato, Roma, "San Andrea delle Fratte", reg. 175.

¹¹⁶⁷ Jusqu'en 1814 l'erreur "Antonio" persistera. C'est seulement à partir de 1815 que sera justement noté "*Pietro Paris architetto cav°*".

¹¹⁶⁸ Archivio del Vicariato, Roma, "San Andrea delle Fratte", reg. 174.

¹¹⁶⁹ Nous n'avons trouvé aucune trace d'un peintre portant ce nom.

¹¹⁷⁰ Le fait quelle soit veuve de Giovanni-Giorgio Pinchart est attesté par l'acte de décès de Maria-Teresa, Archivio del Vicariato, Roma, "*Registro degli atti di morte dell'anno 1813*", n. 998.

¹¹⁷¹ Archivio del Vicariato, Roma, "San Andrea delle Fratte", reg. 171.

de jeune fille était "Paris"¹¹⁷². Décédée le 10 octobre 1813¹¹⁷³, son nom disparaît des *stati d'anime* de 1814 (opérés à Pâques). Elle est remplacée par une servante, Elisabetta Gigli, veuve Martinelli. Mais en 1815 apparaît au premier étage, avec Pâris et son domestique Antonio Bruno, une "*Maria figlia zitella*"¹¹⁷⁴. Nous avons également fait l'hypothèse que Pâris aurait recueilli une enfant chez lui, en relation avec la déclaration qu'il avait faite en 1809 à E. Crétet qu'il s'était retrouvé "*père de famille sans avoir pu le prévoir, les besoins de ceux qui n'ont d'espoir qu'en moi, [m'obligeant] à chercher les moyens d'y pourvoir*", et qu'éventuellement cette jeune fille pourrait avoir un rapport avec Maria-Teresa Pinchart.

Pâris est naturellement présent place d'Espagne jusqu'en 1816. En 1817, au premier étage, il est remplacé par le marquis Marascotti et sa femme¹¹⁷⁵.

Comment Pâris s'est-il occupé durant ces longues années romaines ? Il a évidemment continué à travailler sur les monuments antiques, le Colisée notamment. Il a suivi les découvertes archéologiques, nombreuses entre 1810 et 1814, grâce aux programmes d'aménagement de la place Trajane et du "Jardin du Capitole" (le Forum Romain), et à divers dégagements de monuments antiques. Il a notamment suivi les recherches des pensionnaires architectes (J.-N. Huyot à Palestrina¹¹⁷⁶, P.-M. Gauthier au "Temple de la Paix", ... etc.). Il a assisté sans doute régulièrement aux séances de l'Académie Romaine d'Archéologie, y présentant même une communication sur les "murs cyclopéens". Il a aussi collaboré à plusieurs reprises avec l'administration napoléonienne, entre 1810 et 1814 évidemment. Il a été consulté par Joseph De Gérando ou Martial Daru

¹¹⁷² Volume II, "La vie privée".

¹¹⁷³ Voici cet acte de décès : "*Paris Maria Teresa. l'anno mille ottocento tredici, il giorno undici ottobre, alle ore dodici della mattina avanti a noi Maire aggiunto ufficiale delegato, per lo stato civile, sono comparsi Luca Benedetti, romano di anni ventinove domiciliato in via di San Vincenzo numero otto e Giuseppe Ferandi di Nizza di anni quarantatre manganatore, domiciliato in via Monte Tarpeo numero undici : quali ci hanno dichiarato che il giorno dieci corente, alle ore sette della sera Maria Teresa Paris di Morlupe, domiciliata in Roma, di anni cinquanta cinque vedova di Giovanni Giorgio Pincart e figlia dei defonti Bernardino ed Anna conjug. éemorta nella casa numero quaranta quattro in piazza di Spagna. Ed i suddetti hanno segnato con me il presente atto, predia lettura. Giuseppe Ferrandi disse non sapere scriverne [...]. Luca Berettini, il Maire aggiunto F. Albani*".

¹¹⁷⁴ Archivio del Vicariato, Roma, "San Andrea delle Fratte", reg. 176.

¹¹⁷⁵ Archivio del Vicariato, Roma, "San Andrea delle Fratte", reg. 177.

¹¹⁷⁶ Que Pâris a accompagné à Palestrina en 1811 et 1815, cf. plus bas, et Volume III ("Palestrina").

pour l'aménagement de la place du Peuple, pour le choix du mobilier pour le palais Impérial du Quirinal, pour un projet de restauration du Colisée, pour un projet de fouilles aux "Bains de Titus", pour un projet de réédition de l'ouvrage classique de A. Desgodetz, pour la rédaction des nouveaux statuts de l'*Accademia di San Luca*.

Notons aussi, que Pâris, en 1811, a servi de guide à Stendhal. Notre architecte est cité dans les *Promenades dans Rome* à propos de la qualité architecturale, générale à Rome. Stendhal écrit : "A Rome, souvent une simple *remise* est monumentale¹¹⁷⁷". "* C'est ce qui fait que les architectes qui aiment leur art ne peuvent plus quitter Rome. M. Paris, dont les recueils sont maintenant à la Bibliothèque de Besançon [Stendhal écrit après 1819, et est bien informé], voulut bien, en 1811, m'expliquer Rome. Les idées de cet homme habile et passionné, fort intéressantes pour moi, feraient longueur ici". V. Del Litto, éditeur de Stendhal a noté¹¹⁷⁸ : "Si la rencontre d'Henri Beyle et de Pâris a réellement au lieu en 1811, elle n'a pas laissé de traces". Il n'y a cependant aucune raison de mettre en doute cette rencontre puisque Stendhal a séjourné à Rome du 30 septembre au 3 octobre 1811, puis du 13 au 15 octobre, et que Pâris, présent à Rome le 11 août puis le 31 octobre, s'il a séjourné entre-temps à Palestrina, a pu rentrer à Rome avant le 13 octobre. Cette rencontre avec Stendhal nous fournit même un *terminus post-quem* pour le séjour en question à Palestrina. Comment Pâris a-t-il connu Stendhal à Rome ? Tout simplement par le cousin d'Henri Beyle, Martial Daru (intendant des Biens de la Couronne à Rome), récemment arrivé à Rome¹¹⁷⁹, très vite devenu ami de Pâris, qui a sans doute demandé à notre architecte de guider le visiteur amateur d'art dans les ruines antiques.

Ses amis à Rome

A Rome Pâris retrouve Sérour d'Agincourt, évidemment, même si les papiers de notre architecte conservent peu de traces de leurs relations entre 1810 et 1814. L'absence de lettres est naturelle, Pâris devait visiter le vieillard dans sa petite maison du Pincio. Pour mesurer le degré d'intimité entre Pâris et Agincourt, nous avons ce témoignage de M. Daru, dans une

¹¹⁷⁷ P. 104 de l'édition originale, p. 672, de l'édition de La Pléiade, Paris, 1973.

¹¹⁷⁸ *Op. cit.*, p. 1647.

¹¹⁷⁹ Cf. *infra*.

lettre à Pâris¹¹⁸⁰, après le décès de l'antiquaire : "*Vous avez perdu ce respectable M^r. D'Agincourt*".

Pâris fait la connaissance des administrateurs français arrivés en 1809 durant son séjour en France, d'abord J. De Gérando, membre de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains, chargé de l'Intérieur¹¹⁸¹, précédemment en poste en Toscane, avec lequel il restera ami jusqu'à la fin de sa vie. Nous savons par exemple qu'il lui a écrit dès le 30 octobre 1811¹¹⁸², c'est-à-dire juste après son retour en France.

Il semble aussi que Pâris ait fréquenté le baron Janet, autre membre de la Consulte. Pâris était du moins encore en relation avec sa fille en 1815, après le départ des Français. Dans une lettre de la femme de M. Daru à Pâris du 27 août 1815¹¹⁸³, nous trouvons ces lignes : "*Madelle. Janet m'a dit hier que vous l'aviez chargé de me demander si les bains de Lucques étoient favorables pour les douleurs de rhumatisme; le général Gambin les a pris avec assez de succès pour cette maladie*".

Curieusement, Pâris ne semble pas avoir fréquenté, sauf dans le cadre de missions officielles¹¹⁸⁴, le comte Camille de Tournon, préfet de Rome, arrivé dans sa préfecture en novembre 1809¹¹⁸⁵. Aucune lettre de Pâris ne figure dans les lettres conservées de Tournon¹¹⁸⁶, ni de Tournon dans les papiers de Pâris¹¹⁸⁷. La seule trace que nous ayons de relations directes, est la présence d'un plan du palais de Castelgandolfo (résidence d'été du préfet durant l'exil de Pie VII), dessiné par Pâris, dans les archives du comte de Tournon conservées au château d'Avrilly (Allier) [fig. 271]. Il connaissait par contre forcément Pietro Piranesi, un des deux fils de Jean-

¹¹⁸⁰ Lettre du 17 novembre 1814, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 54-56.

¹¹⁸¹ Nous ne connaissons pas de relations personnelles de Pâris avec les autres membres de la Consulte, le général Sextius Miollis chargé des affaires militaires, gouverneur de Rome, Dal Pozzo ou C. Balbo (ces deux derniers Piémontais au service de la France), à l'exception du baron Janet, intendant extérieur du Trésor Impérial.

¹¹⁸² Mention dans une lettre à J.-Fr. Bégouen du 31 octobre 181, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹¹⁸³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 73-74.

¹¹⁸⁴ Cf. *infra*, à propos de relations de Pâris avec l'administration napoléonienne.

¹¹⁸⁵ Sur Tournon, cf. J. Moulard, *Le Comte Camille de Tournon*, Paris, 1914. Le comte de Tournon a quitté la France en octobre 1809.

¹¹⁸⁶ Cf. J. Moulard, *Lettres inédites de Tournon, préfet de Rome*, Paris, 1914.

¹¹⁸⁷ Cependant nous trouvons dans une lettre de madame Daru à Pâris, du 5 juillet 1814 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 59-60), ces nouvelles : "*M^r. de Tournon est à Paris, sa femme est en Bourgogne, avec sa mère; il paroît certain que ses deux frères ont été tués pendant la dernière campagne*".

Baptisté, qui était devenu sous l'occupation napoléonienne directeur de la police, puis secrétaire général de la préfecture.

Mis à part De Gérando, le seul fonctionnaire français ayant entretenu les relations amicales avec Pâris est Martial Daru. Nous verrons plus loin¹¹⁸⁸ que notre architecte s'occupa des affaires de l'intendant après le départ de Rome de ce dernier en janvier 1814.

Les relations de Pâris sont encore très vives avec les pensionnaires de l'Académie de France, et pas seulement avec les architectes, comme l'atteste la mention que fait de lui le musicien Auguste-Louis Blondeau (pensionnaire de 1809 à 1812) dans son journal : "Au mois de janvier de cette année (1810), nous allâmes faire quelques visites du jour de l'an, à notre directeur [Lethière] d'abord, à M. Paris, l'ancien directeur de l'Académie de France qui s'était fixé à Rome"¹¹⁸⁹. Blondeau doit se tromper d'une année, et vouloir parler de 1811, car en janvier 1810 Pâris était en France. Mais l'erreur est explicable par les lignes précédentes du journal : "Je dois retourner en arrière quelques instants pour réparer plusieurs omissions involontaires sur divers points qui méritent cependant, par leur intérêt, de se fixer dans la mémoire, et d'y laisser un profond souvenir". D'autant plus explicable que Blondeau a raconté son voyage de mémoire, entre 1813 et 1852.

Par ailleurs, P.-M. Gauthier sert de messenger pour Pâris, lors de son retour en France, à la fin de son pensionnat, en faveur de madame Daru¹¹⁹⁰.

Le décès de Séroux d'Agincourt

Pâris se trouva aussi en charge de rédiger l'inscription du monument funéraire. Séroux avait lui-même laissé un court texte¹¹⁹¹ :

¹¹⁸⁸ Volume II, "Ses amis".

¹¹⁸⁹ *Voyage d'un musicien en Italie (1809-1812)*, publié par Joël-Marie Fauquet, Liège, 1993, p. 295.

¹¹⁹⁰ "M^r. Gauthier étant arrivé ici, Monsieur, depusi 10 jours, et ne m'ayant pas fait remettre la lettre dont vous l'aviez chargée, je la lui ait faite demander parce que j'étois fort impatiente d'avoir de vos nouvelles. Je vois avec regret que vous n'êtes pas encore bien content de votre santé" (lettre de G. Daru à Pâris, du 14 novembre 1814, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 65-66). La lettre en question, Pâris l'avait écrite le 17 septembre 1814 et l'avait donnée à Gauthier (lettre de M. Daru à Pâris du 17 novembre 1814, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 54-56). Si Gauthier a mis deux mois pour revenir à Paris, c'est parce qu'il s'est arrêté à Gênes, ville dans laquelle il est revenu en 1817 et sur laquelle il a publié plus tard un ouvrage important.

¹¹⁹¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 11.

"Il aima, cultiva les arts, fit leur histoire,
Trop heureux disoit-il, si ce faible tribut
Qu'il offrit au plaisir qu'il dut

A leur charme, ajoute un rayon à leur gloire".

Le duc de Blacas, ambassadeur de France¹¹⁹², dut trouver ces vers trop légers, et Pâris a noté à leur propos : "*Vers qu'il avoit fait pour la même destination et qui n'ont pas été employés*".

Pâris rédigea d'abord le texte suivant ("*Canevas d'épitaphe que j'ai donné à M^{gr}. l'ambassadeur pour mon ami M^r. d'Agincourt*") :

"Dans ce temple repose

J. Bap^{te}. Sérroux d'Agincourt

né le 5 avril 1730

MCCXXVIII¹¹⁹³

d'une famille de Picardie noble et distinguée dans les armes

Trésor de vertu, d'urbanité et de sçavoir

son histoire des arts par les monumens

lui assigné une place honorable

parmi les savants

Il cessa de vivre le 24. sept.

MCCCXIV.

regretté des artistes, de ses nombreux amis

et des pauvres"

Les papiers de Pâris contiennent aussi un autre texte :

"A la mémoire

de J. Bap^{te}. Sérroux d'Agincourt

né à Beauvais d'une noble famille

sçavant avec les sages, bienfaisant envers les pauvres

plein d'urbanité avec tous

Les lettres lui sont redevables

de l'histoire de l'art par les monumens

Il vécut LXXXIV ans V mois VI jours

chéri pour ses lumières

sa générosité et sa douceur

et décéda regretté des gens de bien

¹¹⁹² Pierre-Louis-Jean-Casimir de Blacas d'Aulps (1771-1839), qui avait suivi Louis XVIII en exil, et qui fut ministre de la Maison du roi sous la Première Restauration, était amateur d'archéologie.

¹¹⁹³ Sic.

le XXIV sept^e. MDCCCXIV
 Adieu vieillard vénérable
 repose en paix"

L'inscription qui figure sur le monument apposé dans l'église Saint-Louis des Français est en fait la suivante :

"IOAN BAPT
 DOMV BELLOVACIS
 NOBILIS. AB. AVISE MAIORIBVS

Elle figure sur une plaque de marbre carrée surmontée d'une corniche en doucine (avec aux deux angles deux acrotères à la grecque) et d'un fronton courbe enveloppant à moitié un médaillon dans lequel figure en relief le buste vu de profil de Séroux d'Agincourt.

Ses amis de Normandie

De Rome, Pâris a continué sa correspondance avec Jacques-François Bégouen et son fils André. Parmi les lettres connues de cette correspondance, les plus nombreuses sont celles envoyées par Pâris¹¹⁹⁴ -six entre 1810 et 1816-, ce dernier n'ayant curieusement conservé que deux d'entre celles reçues des Bégouen.

Nous avons déjà cité la première lettre envoyée à J.-Fr. Bégouen, le 6 juillet 1810, qui relate son voyage de Paris à Rome. Pâris lui demande aussi de lui confirmer l'information qu'il a trouvée à Rome de la nomination de Joseph Fouché comme gouverneur de Rome, information exacte, mais qui sera remise en cause le 18 juillet 1810. La lettre fait aussi allusion à leur ami commun, l'Architrésorier Ch.-Fr. Lebrun. Dans sa lettre au même du 31 octobre 1811¹¹⁹⁵, Pâris parle de la perspective douloureuse de la vente de Colmoulins (à Grenier d'Ernemont heureusement) par la veuve de Stanislas Foache et de son séjour estival à Palestrina¹¹⁹⁶, et décrit la situation à Rome : *"Enfin me voici revenu à Rome pour y passer l'hyver en attendant que le mois de mai me permette de faire quelque nouvelle excursion. J'ai retrouvé mes amis en bonne santé et toujours remplis de la même bienveillance pour moi. Il ne me manque pour être parfaitement content que d'apprendre que ceux de*

¹¹⁹⁴ On trouvera le texte complet de ces lettres dans le Volume IV, "Lettres envoyées".

¹¹⁹⁵ AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹¹⁹⁶ Cf. plus bas.

France sont également en bonne santé : c'est tout ce qu'il me faut; car je ne doute pas de leur cœur. Depuis quelque tems circule ici des nouvelles d'un arrangement avec le Pape. Quoiqu'elles continuent cela ne prend pas encore un caractère de vérité. Il serait extrêmement important pour le Pays que cela se réalise; car ici la superstition est plus forte que la morale, et une foule de gens sacrifient tout pour ne pas manquer à des formules, tandis qu'ils ne se feroient aucun scrupule de manquer à ce qu'il y a de plus important pour la société. Tout autour de Rome les routes sont couvertes de brigands et tout récemment encore il y a eu deux personnes assassinées sur celle de Naples : on fait cependant des exemples. Ces jours derniers une famille nombreuse a été condamnée à mort; mais les survivants, les fugitifs n'en deviennent que plus furieux et plus féroces".

La lettre suivante de Pâris est adressée à André Bégouen et date du 28 décembre 1812¹¹⁹⁷. Venant d'apprendre le décès de sa belle-mère, H.-R.-A. de Mondion (madame Foache, veuve de Stanislas), il fait part de son chagrin. Mais les affaires sont les affaires. Nous apprenons que Pâris spéculé sur le grain, par l'intermédiaire de ses amis français : *"Monsieur votre père me demandoit une explication sur la retenu de douze piastres et demi qu'il devait faire sur les cent écus à rembourser à Mad^e. Mallet : la voici. Comme d'après le [décret] de la Consulte les cent piastres sont évaluées 535 f. Il en résulte que la piastre vaut 107 sous de France; ainsi 12 1/2 piastres font 66 f. 17 1/2.*

Comme l'acquisition que je fais ne me produira un revenu qu'au mois de février 1814, attendu qu'il faut laisser parvenir à leur prix les grains qui en seront livrés au mois d'octobre 1813, j'aurai besoin de toucher à la rente de M^r. Grenier¹¹⁹⁸ pendant ce tems. Je vous prierai donc, Monsieur, de vouloir lui faire de ma part la prière de me faire remettre à son échéance le semestre prochain du 26 février et je vous serai extrêmement obligé de me le faire parvenir avec les fonds que Monsieur votre père me fera passer ici par la voye du Trésor Impérial. Je prie aussi ce respectable papa de ne pas manquer de me donner avis le plus tôt possible de l'époque à laquelle il lui sera commode de me faire passer ces fonds ne pouvant qu'alors en parler à M^r. Torlonia, afin d'obtenir de lui ceux qui me seront nécessaires pour payer en attendant que je reçoive la somme qui me viendra de France".

¹¹⁹⁷ AN. 442 AP. liasse 1, III, 3. Lettre retranscrite dans le Volume IV, "Lettres envoyées".

¹¹⁹⁸ Il s'agit de la rente sur le prêt à Grenier d'Ernemont présenté plus haut.

Avec André Bégouen, il est surtout question d'argent, en l'occurrence de la rente que lui verse Grenier d'Ernemont. Les deux lettres conservées de celles envoyées à Pâris par les Bégouen, des 5 et 6 juillet 1813¹¹⁹⁹, ne parlent presque que de cela. André explique que si Grenier n'a pas réglé comme il fallait un problème d'hypothèque transférée (des terres d'Ernemont sur Colmoulins), c'est par pure négligence. Jacques-François lui parle du cautionnement que Pâris a offert à J.-V. Gauffre, époux de sa nièce Elisabeth-Caroline, qui vient d'obtenir la place de directeur des postes de Besançon¹²⁰⁰. Mais son vieil ami l'entretient aussi des affaires de famille, cette fois. Flore Foache (l'épouse d'André Bégouen) vient d'accoucher, sa fille Julie Bégouen va se marier avec A. de Graveron¹²⁰¹. La noce aura lieu au Valasse. Il revient sur l'irritation de Pâris d'avoir dû quitter la Normandie en 1810, et l'explique aimablement par la séparation de ses amis¹²⁰².

C'est encore à André Bégouen qu'il demande des nouvelles de Normandie fin juillet 1813 : *"Comme vous êtes, Monsieur, plus fréquemment à même de voir nos chers amis du Havre ne m'oubliez pas près d'eux, je vous prie. Dites leur bien que sans cesse je pense à eux et qu'un grand bonheur pour moi, si je peux l'espérer, ce sera de pouvoir les assurer en passant de mon constant attachement. Mille choses bien tendres aussi à vos chers frères Paul et Charles. Monsieur votre père ne me parle pas de la destination du premier qui est dans un âge tel qu'il peut y avoir quelque chose de décidé à cet égard. Lorsque vous verés Mr. Grenier n'oubliez pas aussi de lui dire des choses aimables pour moi, et de le prier d'offrir mes respectueux hommages à sa dame. Adieu, Monsieur, recevés mes vœux les plus sincères pour tout ce qui peut contribuer à vous rendre heureux. Que ne puis-je vous les offrir de vive voix ?"*

Au fil des ans Pâris s'épanche de plus en plus. Le 26 novembre 1816, il écrit à André Bégouen¹²⁰³ : *"Il y a bien longtems que je n'ai eu le plaisir de lire votre jolie écriture. Petit à petit les nouvelles de mes chers amis de Normandie deviennent plus rares. Il n'y a plus que Monsieur votre père*

¹¹⁹⁹ Lettre d'André du 5 juillet, de de Jacques-François du 6 juillet, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 15 et 16.

¹²⁰⁰ Sur la famille de Pâris, cf. *infra*, pp. 347 et suiv..

¹²⁰¹ J.-Fr. Bégouen ne précise pas les noms des mariés, mais c'est le seul mariage qui ait eu dans la famille Bégouen en 1813.

¹²⁰² Cf. plus haut.

¹²⁰³ AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

qui soit constant. Cela me fait réellement beaucoup de peine; car mon cœur n'a pas changé et c'est toujours avec le plus tendre intérêt que je garde à cette chère ville du Havre, et je peux vous assurer qu'il augmente en raison de la distance qui nous sépare. Tout aimable et bon que vous êtes, Monsieur, vous le seriez davantage encore, si au moins un couple de fois par an vous me donniés de vos nouvelles, de celles de votre compagne chérie qui me seront toujours bien appréciables et dont je manque absolument et enfin de toute votre aimable famille, du bon papa Foache [Martin, frère de Stanislas, époux de Louise Chaussé], Mad^e. Foache ayant absolument cessé de m'en donner. [...] car indépendamment du plaisir que me donnent la facilité de son style, ainsi que sa tournure naturelle, elle entre dans des détails qui me mettent parfaitement au courant de tout ce qui concerne sa famille et mes amis en général. [...] Mais surtout parlés souvent de moi avec votre si bonne et si aimable Flore. Elle est pour moi la part entière de tout ce que j'ai perdu de sa respectable famille, et ce seroit une grande jouissance de pouvoir penser qu'elle se rappelle quelques fois de moi". Apparemment les tensions avec les Rumare se sont apaisées, puisque Pâris ajoint à son envoi une lettre pour la mère de François Grégoire : "Ayés la bonté de faire parvenir l'incluse à la respectable maman de Rumare"¹²⁰⁴.

Les dernières années à Rome

La restauration des Bourbons sur le trône de France va entraîner chez Pâris quelques réactions qui ne comptent pas parmi les plus sympathiques du personnage. Dès mai 1814, il se rappelle au souvenir du duc de Duras, ancien Premier gentilhomme et ancien client, en lui faisant envoyer son projet de Monument expiatoire : sans suite, sauf, au dire de Pâris, la reprise de son idée d'amphithéâtre par d'autres : "*Je vois dans les journaux mon idée admise aujourd'huy On semble avoir vu mon projet, et cependant celui qui l'a conçu, qui l'a tracé dans un tems où il eut pu lui coûter la vie, est le seul dont on ne parle pas !!*"¹²⁰⁵.

Mais il lui aurait tout de même été proposé de reprendre sa place aux Menus-Plaisirs. "[...] *on m'a rappelé [écrit-il vers 1818*¹²⁰⁶*] au retour du*

¹²⁰⁴ Rappelons qu'il s'agit de la sœur de Stanislas Foache.

¹²⁰⁵ "Note" envoyée au comte de Blacas en mars 1816, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 86 v°. Cf. *supra*.

¹²⁰⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, "Table", "XLII, compris XLV".

Roi et [...] M^r. le Duc de Duras m'a témoigné par écrit¹²⁰⁷ combien on étoit fâché que mon âge et ma santé, m'empêchassent de reprendre mon service".

Quand en mars 1816 Pâris intervient auprès du comte de Blacas¹²⁰⁸, pour tenter de recevoir enfin ne serait-ce qu'un remerciement pour son projet de Monument expiatoire, il parle déjà de cette proposition : "[...] j'appris [en 1814] qu'on devoit me rappeler pour remplir mon ancienne place dans la Maison de sa Majesté. Dans toute autre situation que celle où je me trouvois, ce rappel que j'aurois sollicité eut été pour moi le comble du bonheur; mais réduit par les maladies à un état de foiblesse excessive [...] je crus que la probité ne me permettoit pas d'occuper une place qui exigeoit un génie prompt et fécond [...]. Sa Majesté a bien voulu agréer ma démission et me permettre de rester en Italie". Cette proposition faite à Pâris, en 1814, de reprendre sa place aux Menus-Plaisirs est confirmée par une lettre de madame Daru que nous citerons plus loin.

En contrepartie de ses services passés, Pâris obtint, dès 1814, sur l'intervention du duc de Duras et du comte de Blacas d'Aulps, une pension annuelle de 3 000 livres. Comme Pâris le rappelle à ce dernier le 19 mars 1816, cette bonté royale l'a "touché jusque aux larmes". Il est cependant clair que l'envoi du projet de Monument expiatoire à Louis XVIII n'était donc pas totalement désintéressé. Il faut aussi noter que sur ces 3 000 livres, 2 000 livres étaient prises sur les appointements de Fr.-J. Bélanger¹²⁰⁹, ancien assistant de Pâris aux Menus-Plaisirs, et finalement son successeur en 1814; ce que Pâris ne pouvait ignorer, mais qu'il oublie de mentionner dans ses papiers.

Mais ce que Pâris attendait surtout, en écrivant au comte de Blacas le 19 mars 1816, c'était un témoignage écrit de la considération royale : "*Un mot d'approbation d'un Roi si bon, si éclairé et si indulgent, me flatteroit plus que tout autre récompense, et c'est celle que je supplie Son Excellence Monsieur le Comte de Blacas de vouloir m'obtenir d'un Prince qui l'honore de Son amitié*"¹²¹⁰. Le Fonds Pâris ne contient aucune lettre de Louis XVIII, lettre que notre architecte n'aurait pas manqué de conserver.

¹²⁰⁷ Aucune lettre du duc de Duras n'est conservée dans le Fonds Pâris.

¹²⁰⁸ "Note" citée plus haut, fol. 87 r°.

¹²⁰⁹ Note de Bélanger du 21 juillet 1815, AN. O³ 243, citée par J. Stern, *A l'ombre de Sophie Arnould, Fr.-J. Bélanger*, t. II, p. 269, et par Fr. Waquet, *Les fêtes royales sous la Restauration ou l'Ancien Régime retrouvé*, Paris, 1981, p. 17 note 124.

¹²¹⁰ "Note" citée plus haut, fol. 87 r°.

La note de mars 1816 est avant tout un long et pénible récit de la démonstration de sa fidélité au roi et de son horreur affirmée pour la Révolution et de l'Empire¹²¹¹.

Le départ de l'administration napoléonienne, en 1814, a par ailleurs constitué un tournant important dans la vie quotidienne de Pâris. Il y a perdu des amis, comme M. Daru. Il y a perdu aussi des occupations, l'administration française ayant fréquemment eu recours à lui.

Pâris s'est alors surtout retrouvé dans une grande solitude. *"Certainement je me porte mieux ici [à Albano] qu'à Rome dont l'air ne me vaut plus rien. Mais ce qui m'est le plus difficile à supporter, c'est l'isolement où je me trouve. L'intimité a été dans tous les tems une des conditions nécessaires à mon bonheur, et c'est surtout actuellement qu'elle me devient indispensable, mon âge et mes infirmités m'éloignent de toutes les sociétés, indifférentes; or je ne puis en avoir que de cette espèce dans ce pays"*, écrit-il, le 26 juin 1816 à A. Bégouen¹²¹².

Il semble même que Pâris ait envisagé de quitter Rome dès le printemps 1814. Madame Daru lui écrit en effet le 22 mai 1814¹²¹³ : *"Mr. Janet nous a assuré que le roi Louis XVIII vous avoit rétablis dans vos anciennes fonctions [aux Menus-Plaisirs]; je vous en fait mon compliment bien sincère, et fais les vœux pour que cette nomination vous ramène parmi nous"*. Le 12 octobre 1814 M. Daru dans une ses lettres à Pâris¹²¹⁴, exprime son regret que Pâris ait pris finalement la résolution de rester à Rome. Mais les Daru espèrent toujours, en février 1815, que Pâris reviendra à Paris¹²¹⁵. Bien que l'expression employée dans une lettre de G. Daru du 1^{er} mai 1815¹²¹⁶ ne soit pas très explicite sur la destination d'un éventuel voyage de Pâris, un retour en France ou un séjour dans les collines romaines (Pâris passera en fait une partie de l'été 1815 à Palestrina), il pourrait à nouveau s'agir d'un indice du projet de notre architecte de rentrer à Paris : *"[...] j'ai été bien peinée en apprenant que votre santé n'étoit pas meilleure, j'espérois que le beau tems accélérerait"*

¹²¹¹ Cf. *infra*, Volume II, "L'homme public".

¹²¹² AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹²¹³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 57-58.

¹²¹⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 46-47.

¹²¹⁵ Lettre de G. Daru à Pâris du 10 février 1815, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 69-70.

¹²¹⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 71-72.

votre entier rétablissement. D'après ce que vous me mandez, je présume que vous n'aurés pas quitté Rome, comme vous en aviés d'abord eu le projet, et je vous adresserai par conséquent ma lettre place d'Espagne".

Les Daru, justement ont quitté Rome en janvier 1814, abandonnant leur maison de campagne d'Albano, y laissant beaucoup de leurs affaires. Pâris s'occupera de la villa d'Albano et des œuvres d'art restées à Rome, de mars 1814 à mai 1815¹²¹⁷.

Une autre caractéristique des dernières années passées par Pâris à Rome, est qu'il passe presque tous ses étés ou presque dans les collines romaines, à Albano, à Frascati, à Palestrina.

Le séjour à Frascati durant l'été 1814 est connu par deux lettres des Daru: "*J'espère que l'air de la campagne vous aura fait du bien*" lui écrit Martial, le 12 octobre 1814¹²¹⁸; son épouse enchaîne, le 14 octobre, "*J'espère que l'air de Frascati vous aura rétabli entièrement*"¹²¹⁹. De ce voyage à Frascati date peut-être le relevé d'un réservoir antique "*que l'on trouve sur la route de Rome à Frascati*"¹²²⁰.

En 1815, c'est au printemps que Pâris est allé à Palestrina. "*Depuis son départ pour la France [Pâris parle de J.-N. Huyot], je suis allé au printemps 1815, passer un mois à Palestrine pour ma santé*"¹²²¹.

Pâris avait déjà passé la fin de l'été 1811 à Palestrina (en partie avec Huyot) : de début septembre à début octobre à (départ de Rome après une séance de l'Académie Romaine d'Archéologie du 11 août, retour à Rome avant la rencontre avec Stendhal situable entre le 11 et le 13 octobre 1811. Huyot, quant à lui, avait séjourné à Palestrina du 1^{er} au 25 octobre.

L'âge avançant, les séjours se font plus longs. En 1816, il resta à Albano d'avril à septembre. "*Forcé de quitter Rome [écrit-il au comte de Blacas le 19 mars¹²²²] dont l'air agit d'une manière douloureuse pour mes nerfs déjà affectés par l'effet de nos longs malheurs [Pâris fait lourdement allusion à la Révolution], je vais habiter Albano pour six mois. Si en revenant de Naples vous désirés, M^r. le C^{ie}., voir les antiquités de ce lieu*

1217 Cf. Volume II, "L'homme privé", "Ses amis".

1218 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 46-47.

1219 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 63-64.

1220 Fonds Pâris, "*Etudes d'Architecture*", vol. II, pl. CXXVII.

1221 "*Etudes d'Architecture*", vol. II, pl. I.

1222 Minute de la lettre d'envoi accompagnant la note citée plus haut (Fonds Pâris, ms. 2, fol. 87).

et surtout l'émissaire du lac, monument célèbre du tems de Favius Camille, le vainqueur des Gaulois, je me ferai un honneur autant qu'un plaisir de servir de ciceron à V.E. et à M^{de}. la Comtesse. J'habiterai très près de la poste, dans la maison de feu abbé Lando, à côté de celle du consul de France".

"Certainement je me porte mieux ici [à Albano] qu'à Rome dont l'air ne me vaut plus rien", écrit-il à Bégouen le 26 juin 1816, comme nous l'avons vu plus haut.

Pâris consacrera une partie de son séjour à Albano à traduire les "*Observations sur le Mont Vésuve, l'Etna et autres Volcans, consignées dans une suite de lettres adressées à la Société Royale de Londres, par M^r le Chevalier Hamilton, Envoyé Extraordinaire et Plénipotentiaire de S.M^é. Britanique à la Cour de Naples. Auxquelles sont ajoutées des notes explicatives de l'auteur. Traduites de l'anglois. A Albano 1816*"¹²²³. Il fera aussi le relevé des ruines antiques situées dans le jardin de la villa Doria et d'un réservoir antique dans le jardin de *San Paolo*, dont les dessins se trouvent dans ses "*Etudes d'Architecture*"¹²²⁴. Les ruines sont celles de la villa dite de Pompée (fouillée en 1924) et le réservoir est celui aujourd'hui appelé le *Cisternone*¹²²⁵.

¹²²³ Fonds Pâris, ms. 26.

¹²²⁴ Vol. II, pl. CXXIV. Sur la planche suivante se trouve le plan et la coupe d'un autre réservoir d'Albano.

¹²²⁵ Cf. F. Coarelli, *Guide archeologica. Dintorni di Roma*, Bari, 1981, pp. 83-85 et 90.

PARIS, L'ADMINISTRATION NAPOLÉONNIENNE ET LES INSTITUTIONS ROMAINES (1810 - 1814)

Pâris, architecte estimé, et qui plus est bientôt ami de Joseph De Gérando¹²²⁶, responsable de l'Intérieur au sein de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains, va-t-il être sollicité par l'administration française de Rome comme il l'a été entre 1807 et 1809 directement par le gouvernement français par le seul intermédiaire de l'ambassadeur de France ?

La Consulte, puis la préfecture du Tibre, relais du gouvernement impérial, ont pour Rome de grands projets¹²²⁷, tant en ce qui concerne des réformes administratives, que des projets d'embellissements impliquant des dégagements de monuments antiques, donc des fouilles archéologiques.

Pâris a été consulté et sollicité par divers membres de l'administration napoléonienne. D'abord par J. De Gérando, membre de la Consulte, en 1810, pour savoir s'il fallait reprendre des fouilles aux "Bains de Titus", ensuite par M. Daru¹²²⁸, intendant des Biens de la Couronne en 1811 pour participer à la réforme de l'Académie de Saint-Luc, puis par le même en janvier 1812 pour savoir si l'administration française devait financer un projet de réédition de l'œuvre de Desgodetz sur les *Edifices antiques de Rome*, enfin par le préfet C. de Tournon en octobre 1812 pour donner son avis sur le projet de G. Valadier d'aménagement de la place du Peuple. Pâris semble également avoir donné un avis, suivi, sur la reprise des fouilles au Colisée à partir de 1811¹²²⁹.

¹²²⁶ Joseph-Marie (plus communément Joseph), baron De Gérando, philosophe et haut fonctionnaire français, alors maître des Requêtes à la Cour des Comptes en mission en Italie, et membre de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains "ayant le Département de l'Intérieur". C'est De Gérando, avant Tournon et Daru, qui lança le programme napoléonien de fouilles archéologiques à Rome.

¹²²⁷ Cf. L. Madelin, *La Rome de Napoléon*, Paris, 1906, pour la politique générale, et A. La Padula, *op. cit.*, et A. La Padula, *Roma e la regione nell'epoca napoleonica*, Roma, 1969, pour l'urbanisme.

¹²²⁸ Martial Daru, frère du Pierre Daru Intendant général des Biens de la Couronne et cousin de Stendhal, fut nommé à Rome le 12 mars 1811. Sur Martial, cf. F. Boyer, "Stendhal, Martial Daru, et les fouilles à Rome en 1811", dans *Studi in onore di P. P. Trompeo*, Napoli, 1959.

¹²²⁹ Cf. *infra*, et Volume III, "Colisée".

LA REPRISSE DES FOUILLES AUX BAINS DE TITUS

Dans le programme des fouilles à entreprendre à Rome établi par Joseph De Gérando figurent les "Bains de Titus", c'est-à-dire l'emplacement de la *Domus Aurea* de Néron dont les vestiges sont alors confondus avec ceux des thermes de Trajan qui les ont recouverts, et où de célèbres sculptures (dont le *Laocoon*) ont été découvertes à la Renaissance.

Consulté, G. Valadier remet un rapport à De Gérando le 24 mars 1810¹²³⁰ : *"Rapporto sopra lo scavo delle Terme di Tito. Avendo conosciuto la Consulta Straordinaria in Roma, che le sublimi pitture delle Terme di Tito erano abbandonate non solo alli furti, che purtroppo sono state per lo passato portate via; e conoscendo il bisogno che vi era dopo assicurate di levare da quelli carceroni la gran terra, che giungea sino la sommità delle volte, per cui malissimo vi si potea penetrare : Onorò me' sottoscritto Architetto, unitamente all' Ill^{mo}. Sig^{re}. Avvocato Fea, comme Ispettore delle Antichità, di far levare quel quantitativo di terra, che fosse occorso per ben godere le volte, e le pareti fin dove la pittura giungea. Tre' di queste stanze, che si conosceano sono già sterrate, e portate a quel livello, che basta per godere delle pitture tutta; sono state assicurate ancor queste pitture da una fascia di calce attorno alle loro mancanze si per assicurarle, che per impedire il progresso de furti. All'ingresso di queste stanze si é fatto un cancello di legno con buona serratura, perché terminato il lavoro, si potrà consegnare all'affittuano, perché una discrezione di consegna, possa condurre i curiosi à vedere senza che ne deturpino il loro merito. Presentamente si cavano due altre carcere conservate bastantemente, e varie dalle altre, che unite à quelle formano un punto interessante per li dilettranti, e per li stranieri.*

La spesa occorra sino ad ora, come si dimostra nelle nota generale, ascende à franchi 915. 01/100

Della qual somma essendove pagati franchi 479. 53/100

= Spesa à pargarsi franchi 435. 48/100

Resterebe à spurgarsi le due sud^e. stanze incominciate, e l'ultimazione delle prime tre, continuando à l'estremità delle roture, o siano sgrottature, e la chiusura di altro cancello indette due nuove carcere. Potrebbe ancora farvisi à ciascheduna una apertura di capo per introdurvi il lume; giacché le mancanze della pittura non solo, ma le

1230 AN. F^{le} 157.

buche artefatte per introdurvi la terra, ammetterebbero un tal lume, facendole come dé poggi di muon acciò resstassero sicure dagl'usi, e dall'introdurvi di sopra, sassi, terra, ed altro. Considerati tali lavori sembra, che compresa la giornata solita de' la spesa de' materiale, cioè calce, pozzolana, e giornate de' muratori, unitamente all'importo di altro cancello, potrà ascendere ad altri franchi 1880

- Ristretto -

Li lavori fatti sino ad oggi, franchi 915. 01/100

Li lavori da farsi, ascenderebbero come sopra à franchi 1880

In tutto ascenderebbe à franchi 2795. 01/100".

Des fouilles aux "Terme di Tito" avaient donc commencé en février 1810, et étaient effectuées par une centaine de forçats surveillés par une vingtaine de soldats commandés par un caporal, sous la direction de Valadier et de Fea, déjà commissaire des Antiquités sous le gouvernement Pontifical¹²³¹.

Au mois d'août 1810¹²³², De Gérando¹²³³ consulte Pâris¹²³⁴ sur l'opportunité de poursuivre les fouilles commencées, un doute lui étant probablement venu. Pâris répond le 24 : "J'ai vu ensuite que vous me demandés mon opinion sur les fouilles des thermes de Titus, supposant qu'avant de la donner j'irois examiner l'état des peintures que pour la troisième fois on rend à la lumière¹²³⁵, car si comme je le crains bien,

¹²³¹ Comptes des dépenses en février-mars 1810 dans AN. F^{1e} 157, et dans ASR. Miscellanea Governo Francese, busta 30. Notons que des travaux avaient eu lieu aux "thermes de Titus" vers 1804, sous la direction de G. Petrini, pour 3 826 *scudi* (ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 6).

¹²³² Sans doute le 20 août, cf. *infra*.

¹²³³ Les lettres documentant ce qui suit sont adressées à "Monsieur Le Baron". Deux barons d'Empire dirigeaient à cette époque l'administration à Rome, le baron de Tournon et le baron De Gérando. Si le destinataire des lettres peut être reconnu dans ce dernier, c'est essentiellement parce celles-ci sont conservées dans une série d'archives qui est celle de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains (AN. F^{1e}) et non dans les archives de la Préfecture (AN. F¹³ pour ce genre de problème). Il ne peut s'agir non plus de Martial Daru (baron d'Empire lui aussi), car ses papiers sont conservés dans les archives de l'Intendance de la Couronne (AN. O²).

¹²³⁴ Pâris avait évidemment visité les thermes de Titus en 1772-1774. Sur l'interprétation que fait Pâris des ruines des "Bains de Titus", cf. Volume III, "Thermes".

¹²³⁵ Avant les fouilles napoléoniennes, cette zone de l'Esquilin avait été fouillée au début du XVI^{ème} siècle, puis dans le troisième quart du XVIII^{ème} siècle (fouilles de Ludovico Mirri en 1774, autres fouilles en 1776 et 1780). Les souterrains découverts avaient été recouverts sous le pontificat de Pie VI. Cf. C. Pietrangeli, *Scavi e scoperte di antichità sotto il Pontificato di Pio VI*, Roma, 1958, pp. 29-30, et N. Dacos, *La*

elles avoient beaucoup souffert, cette opération ne vaudrait pas ce qu'elle coûte. Malheureusement l'incommodité que j'ai éprouvée et qui n'est pas entièrement passée, tenant aux nerfs et étant l'effet de transpirations supprimées, il ne seroit pas prudent de m'exposer à l'effet qu'on éprouve dans ces souterrains. Mais aussitôt que je serai assez rétabli, Monsieur, je m'empresserai de me mettre en état de vous satisfaire [...]"¹²³⁶. A la demande insistante de De Gérando¹²³⁷, Pâris se rendit bientôt aux "Thermes de Titus" et écrivit dès le 1^{er} septembre : "D'après les intentions contenues dans votre lettre du 20 août¹²³⁸ dernier, je me suis transporté aux Thermes de Titus dès que ma santé me l'a permis, afin d'y voir les fouilles que l'on fait actuellement. D'après le désir que je lui en ai témoigné de votre part; Monsieur, M. Lethière a bien voulu m'accompagner. Voici le résultat de notre examen dont M. Maréchal aura déjà pu vous rendre un compte sommaire.

1° Que l'on a fait aucune nouvelle découverte, toutes ces pièces étant déjà gravées dans l'ouvrage de Mirry¹²³⁹, dans celui de Cameron¹²⁴⁰ et dans celui de l'abbé Uggeri¹²⁴¹.

2° Que ce qu'il reste de peinture est à peine reconnaissable dans la première pièce; que les deux suivantes offrent à la vérité quelques petits tableaux, quelques arabesques sur des fonds de couleur; mais que tout cela, très affaibli, très dégradé, n'est pas assés intéressant pour autoriser dans ce moment l'emploi de fonds qui peuvent avoir une destination plus pressée et plus utile.

découverte de la Domus Aurea et la formation des grotesques à la Renaissance, London, 1969.

¹²³⁶ AN. F^{1e} 149.

¹²³⁷ La minute de la réponse de De Gérando est conservée : "J'ai bien reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire [...] par laquelle vous voulez bien me faire espérer que vous visiterez les fouilles des Thermes de Titus, et me donneriez votre avis sur les peintures qui s'y trouvent. Je serai bien reconnaissant, Monsieur, des jours que vous aurez la bonté de donner à un objet qui me paroît digne de votre attention" (AN. F^{1e} 149).

¹²³⁸ Pâris se réfère à la première lettre de De Gérando.

¹²³⁹ L. Mirri, *Le antiche camere delle terme di Tito delineate ed incise, e con descrizioni di Giuseppe Carletti*, Roma, 1776 (Ch. Weiss, 1821, n° 734).

¹²⁴⁰ Ch. Cameron, *The Baths of the Romans*, London, 1772 (Ch. Weiss, 1821, n° 240).

¹²⁴¹ A. Uggeri, *Iconographie des édifices de Rome ancienne*, vol. II, sInd [Rome, 1800], pl. XXII-XXIII. Bizarrement Pâris ne cite pas l'ouvrage de N. Ponce et du D^r Félix, *Description des Bains de Titus, ou collection des peintures trouvées dans les ruines des Thermes de cet Empereur*, Paris, 1786 (2^{ème} éd. 1805). En fait, Pâris semble n'avoir cité que les ouvrages qu'il possédait dans sa bibliothèque.

3° *Que lorsque l'entrepreneur des poudres et salpêtres qui a rempli de ses terres nitreuses pour les régénérer, ces lieux si bien conservés avant cette opération digne de Barbares plutôt que de Romains, aura besoin de les retirer, il faudra l'obliger de le faire avec l'attention nécessaire pour empêcher de nouvelles dégradations et ne pas souffrir qu'après cette extraction il y replace de nouvelles terres. Par ce moyen on obtiendra sans frais le déblay d'une grande partie de ces souterrains.*

4° *Il me semble, Monsieur, qu'il faut se borner pour le moment à fermer ces lieux afin que leur dégradation n'aille pas en croissant. Dans des tems où l'on aura moins d'objets pressés à soigner, on pourra au moyen des forçats reprendre ces déblays d'une manière peu dispendieuse, surtout si l'on évite ces remuements et déplacements de terres par lesquels on ne vide un lieu que pour en combler un autre, comme il paroît que l'on fait actuellement, moyen de travailler beaucoup sans offrir de résultats satisfaisants. Au reste j'ai l'honneur de vous observer, Monsieur, que quoique ces souterrains ne puissent montrer que des peintures plus ou moins [belles], mais toujours fort dégradées, comme portion des Thermes, et comme témoignage de l'emploi que l'on faisoit de ces substructions, elles seront toujours un objet intéressant que l'on fera bien de conserver"*¹²⁴².

Gérando prit acte de ces observations : *"Persuadé d'après votre rapport que les travaux faits jusqu'ici n'ont procuré aucune découverte de quelque intérêt, et que l'on pourrait donner plus d'utilité aux travaux en les dirigeant sur tout autre point, j'ai prescrit que ceux dont il s'agit fussent suspendus dès ce moment. J'ai pris d'ailleurs des mesures afin de mettre les peintures existantes à l'abri de dégradations auxquelles elles sont exposées dans l'état actuel des choses"*¹²⁴³.

Les travaux n'en continuèrent pas moins jusqu'en novembre 1810, pour reprendre en juin 1811¹²⁴⁴, à l'initiative de M. Daru cette fois, et pour donner des résultats mitigés, ce que Pâris ne manquera pas, plus tard, de remarquer : *"Comme le groupe des Laocoon a été trouvé autrefois dans les mêmes souterrains, on s'étoit flatté d'y faire d'importantes découvertes en ce genre : cet espoir a été frustré. On n'y a trouvé qu'une fort médiocre*

¹²⁴² AN. F^{1e} 149.

¹²⁴³ "Rome, le 3 septembre 1810, à M^r Paris", minute de la lettre de De Gérando à Pâris, AN. F^{1e} 149.

¹²⁴⁴ Voir le plan des fouilles en juin 1811, AN. O² 1081 [fig. 201].

statue de Pluton [...] "1245. Dans son "Examen des édifices antiques de Rome" 1246, en 1813-1817, il ajoutera ce petit historique : "Ces souterrains avoient déjà été connus du tems de Léon X. C'est là que Jean d'Udine 1247 imita les peintures arabesques dont il a décoré les Loges du Vatican. Mais on sçait pourquoi, ils furent enterrés accidentellement sous Pie VI, et encore assés bien conservés pour que l'on puisse les dessiner et les graver. Mais ce pontife voulant, à l'imitation de plusieurs de ses prédécesseurs, être guerrier, on remplit ces souterrains de terres nitreuses que l'on vouloit régénérer 1248, et les peintures disparurent alors presque absolument. En vain la Consulte déblaya ces terres. Le mal étoit fait. On ne voit aujourd'huy que les peintures des parties qui ont alors reparu au jour pour la première fois, et la manière dont on est contraint de les montrer aux étrangers les rendra bientôt aussi méconnoissables que les anciennes".

En fait, pour les fouilles, deux objectifs possibles s'opposaient initialement : rechercher des antiquités (peintures, sculptures), activité traditionnelle à Rome, ou bien dégager, restaurer des monuments d'architecture susceptibles d'embellir la ville. Dans les opérations menées à partir de 1811, les deux objectifs finirent par se rejoindre, même si les travaux confiés à l'Intendance de la Couronne eurent toujours comme but premier de découvrir des objets d'art destinés à décorer le palais impérial du Quirinal.

PARIS ET L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC

Nous avons raconté plus haut l'entrée de Pâris à l'Académie de Saint-Luc et les adieux qu'il pensait définitifs qu'il lui fit en 1809. Pâris étant revenu à Rome en juillet 1810, renoua avec l'*Accademia*.

1245 "L'*Amphithéâtre Flavien*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, "Exposition", note 5 (texte rédigé en 1817-1818). Il existe un texte proche dans l'"*Examen des édifices antiques de Rome*" (Fonds Pâris, ms. 9, p. 81) : "Dans l'espoir de quelque découverte semblable [à celle du *Laocoon*], la Consulte a ordonné que l'ont repris la suite des anciens débalis. Ils ont été continués depuis 1810 jusqu'en 1814, sans autre découverte qu'une très médiocre et petite statue de Pluton et de nouveaux arabesques".

1246 BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9, note "(3)", p. 85.

1247 Giovanni da Udine.

1248 Pour produire du salpêtre sans doute.

La rédaction des nouveaux statuts de l'Académie de Saint-Luc

De retour à Rome Pâris reprend contact avec les institutions dont il est membre, particulièrement avec l'*Accademia di San Luca*. Dans le court récit qu'il a écrit, vers 1818, de ses relations avec l'*Accademia*¹²⁴⁹, Pâris reprend ainsi la suite de l'affaire qui l'oppose à J.-B. Wicar : "*J'étois alors retourné en France d'où étant revenu à la fin de l'année*¹²⁵⁰ *et ayant appris que ce Monsieur [Wicar évidemment] ne manquait pas une séance de l'Académie*¹²⁵¹, *je me suis abstenu d'y paraître depuis ce tems pour ne pas me souiller de sa présence et cela malgré les instances réitérées qui me furent faites par les principaux membres de la compagnie*". Le seul point vérifiable du discours de Pâris concerne son absence effective à toutes les séances de l'Académie¹²⁵².

Quoiqu'absent, Pâris n'en accepte pas moins, paradoxalement, de participer à la rédaction des nouveaux statuts de l'*Accademia* mis en chantier en 1811.

Pâris a laissé deux récits, partiellement contradictoires, des circonstances dans lesquelles il a participé à cette rédaction.

Voici d'abord ce qu'il écrit dans sa note de février 1813¹²⁵³ : "*Vers la fin de 1812 [en fait 1811*¹²⁵⁴], *M^r Canova étant président de l'Académie me pria de me réunir chez lui à M^r Vicci*¹²⁵⁵ *ancien président, et à M^{gr} Nicolai personne d'un mérite reconnu pour travailler à de nouveaux statuts en conséquence d'une dotation de 100 000 frs*¹²⁵⁶ [...]. *J'y*

¹²⁴⁹ Note manuscrite ajoutée à son exemplaire des *Statuti dell'insigne Accademia romana di S. Luca*, cf. *supra*.

¹²⁵⁰ L'année en question est 1810, année où Wicar revient de Naples et où Pâris rentre de France. L'expression "fin de l'année" est cependant erronée puisque Pâris est arrivé à Rome début juillet. Pâris avait-il la mémoire si courte ? Il est vrai qu'à la fin de sa vie il s'est quelquefois plaint de la perte de sa mémoire (voir sa lettre à J.-Fr. Bégouen du 24 mars 1818, dans "Annexes", Volume IV, "Lettres envoyées").

¹²⁵¹ Wicar est connu pour avoir été un "membre influent de l'Académie de Saint-Luc". Cf. M.-V. Cresti, "Jean-Baptiste Wicar", dans *Autour de David. Dessins néo-classiques du Musée des Beaux-Arts de Lille*, Lille, 1983, p. 202.

¹²⁵² Pâris aurait pu revenir assister aux séances de l'*Accademia* à partir de celle du 22 juillet 1810, or il est absent durant toute l'année 1811, AASL. "Registro [...]".

¹²⁵³ Note manuscrite ajoutée à son exemplaire des *Statuti dell'insigne Accademia romana di S. Luca*, cf. *supra*.

¹²⁵⁴ Ici encore la mémoire de Pâris flanche; ce qu'il va raconter s'est passé à la fin de l'année 1811, comme nous le verrons plus loin. Cette erreur est curieuse, le texte ayant été théoriquement écrit peu de temps plus tard, en février 1813 (il est signé du 10 février 1813).

¹²⁵⁵ Andrea Vici, ingénieur et architecte, alors ingénieur du Département du Tibre.

¹²⁵⁶ Voir plus bas l'explication de cette dotation.

travaillai de concert avec ces Messieurs ou plutôt je leur lisois mon travail, car aucun n'avoit idée du sujet, et en général ils l'approuvoient".

Une autre version, plus tardive, se trouve dans les papiers personnels de Pâris¹²⁵⁷ : "*En 1812 [1811 comme nous venons de le voir¹²⁵⁸], l'Académie des Arts de Saint-Luc à Rome dont j'étois membre, me pria de lui composer de Nouveaux Statuts et de déterminer l'emploi d'une dotation de 100 000 frs de rente que Napoléon lui avoit fait, mais dont les trois quarts devoient être employés à l'entretien des édifices antiques. C'est ce qui a donné lieu au travail que contient cette liasse. Il fut soumis à la ratification de l'Empereur et ensuite imprimé".*

A-t-on demandé à Pâris seul -comme cela est affirmé dans la seconde version- ce travail sur les nouveaux statuts ou à une commission de trois membres - comme dans la première version ? Ce travail concernait-il l'ensemble des statuts ou seulement le chapitre VI ("De' Monumenti Antichi di Architettura"¹²⁵⁹) ? Et est-ce bien Canova ou l'*Accademia*, dans son ensemble, qui nomma Pâris membre de cette commission ?

Remarquons immédiatement que la version imprimée des *Statuti* (1812)¹²⁶⁰ donne comme auteurs des nouveaux statuts Canova, V. Camuccini¹²⁶¹, G. Landi, P.-A. Pâris, G. Guillon-Lethière, B. Thorwaldsen¹²⁶², Fr. Laboureur, Virginio Bracci¹²⁶³ et A. Vici, et indique que cette commission fut formée le 22 décembre 1811. La contradiction entre la version de Pâris et la version officielle imprimée est peut-être cependant seulement apparente. Il est en effet impossible que les nouveaux statuts aient été élaborés entre le 22 et le 29 décembre 1811 (soit en une semaine), date d'adoption des statuts en séance. D'ailleurs un des projets de statuts (manuscrit de la main de Pâris) est daté du 12 juin 1811¹²⁶⁴. Il existe, en outre, une version manuscrite de ces statuts datée

¹²⁵⁷ Sous forme d'une note ajoutée dans les projets manuscrits de statuts pour l'*Accademia*, BM. Besançon, Coll. Pâris, ms. 2, fol. 123. Elle devrait dater des années 1817-1819 quand Pâris à Besançon mis de l'ordre dans ses papiers.

¹²⁵⁸ Pâris se trompe encore d'année, mais cette fois l'erreur est davantage explicable, Pâris ayant peut-être écrit ce texte en 1817-1819.

¹²⁵⁹ Cf. *Statuti dell'insigne Accademia romana di S. Luca*, 1812, pp. 25-26. Nous reviendrons sur ce chapitre VI.

¹²⁶⁰ *Ibidem*, p. 26.

¹²⁶¹ Le célèbre peintre.

¹²⁶² Le célèbre sculpteur danois vivant à Rome.

¹²⁶³ Architecte, membre de l'*Accademia di San Luca* depuis 1784.

¹²⁶⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 143-148.

du 22 décembre 1811¹²⁶⁵. Pour une fois, c'est la version imprimée qui est prise en défaut. Il faut donc supposer que trois membres (Pâris, Vici et Nicolai, ce dernier ayant curieusement disparu de la version imprimée) ont été les principaux auteurs des statuts, et que le 22 décembre d'autres membres ont été officiellement associés à une rédaction déjà arrêtée, pour une raison qui nous échappe¹²⁶⁶.

Les faits peuvent être ainsi restitués. Le 6 novembre 1810 la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains prend un décret¹²⁶⁷ concernant, entre autres décisions, l'usage des 100 000 francs destinés à l'Académie de Saint-Luc : Article 1. Sur les 1 500 000 francs formant la Liste civile de Rome, 200 000 francs seront affectés aux fouilles archéologiques (sous la direction de A. Canova, directeur des Musées de Rome), 100 000 francs sont affectés à l'Académie de Saint-Luc. Article 2. "Sur ces 100 000 francs, 25 000 francs seront spécialement affectés au service et à l'entretien de l'Académie¹²⁶⁸ et 75 000 francs aux réparations des Monumens d'architecture antique, sous la surveillance de Notre Intendant de Rome¹²⁶⁹".

Ce décret ayant été pris par la seule Consulte (c'est-à-dire sous l'influence de J. De Gérando¹²⁷⁰), le ministère de l'Intérieur, à Paris, s'inquiète, sous la plume de Barbier Neuville, chef du bureau des Beaux-Arts¹²⁷¹, de cet argent donné à l'*Accademia* : *"En la rétablissant, on lui a sans doute donné d'autres Règlements, imposé d'autres devoirs; c'est ce que peut-être il seroit bon de savoir. V.E. décideroit alors quelle est la part qu'Elle doit prendre dans cet Etablissement. Je pense, Monsieur, qu'il seroit convenable de demander, à ce sujet, au Préfet de Rome¹²⁷², de plus*

¹²⁶⁵ AN. F¹⁷ 1091, 5, "Académie de Saint-Luc". Cette version est signée Canova, Camucini, Landi, Pâris, Guillon-Lethière, Thorwaldsen, Laboureur, Bracci et Vici.

¹²⁶⁶ Nos recherches dans les Archives de l'*Accademia di San Luca* ne nous ont pas permis d'éclairer ce problème.

¹²⁶⁷ Il existe évidemment plusieurs exemplaires de ce décret, dans ASR. Buon Governo, serie III, busta 132, dans AN. F¹⁷ 1091.

¹²⁶⁸ A l'*Accademia* ont été successivement affectés deux locaux : par un arrêté de la Consulte du 23 novembre 1810 les bâtiments du couvent supprimé de l'*Ara Cæli*, par un décret impérial du 19 novembre 1811 le Collège Germanique de Saint-Apollinaire. AASL.

¹²⁶⁹ C'est-à-dire Martial Daru. Sur ce dernier, cf. F. Boyer, 1959, *loc. cit.*.

¹²⁷⁰ Comme l'atteste une lettre de De Gérando du 6 novembre 1810, ASR. Buon Governo, serie III, busta 128.

¹²⁷¹ AN. F¹⁷ 1091, 5.

¹²⁷² C'est-à-dire C. de Tourmon.

amples renseignements". C'est sans doute pour cette raison que les administrateurs français à Rome, M. Daru et C. de Tournon, pressent l'Académie de se réformer. Plus exactement, bien que le document pour le prouver manque, il est vraisemblable que c'est Daru -qui a la tutelle de l'Académie en tant qu'intendant de la Couronne à Rome¹²⁷³- qui demande aux académiciens de préparer de nouveaux statuts, et qui incite Canova à nommer Pâris parmi les membres de la commission chargée de les rédiger.

Pâris a pour lui deux atouts : il est ami de Daru et il a déjà participé, en 1790, à la réforme des statuts de l'Académie d'Architecture à Paris. Que Pâris ait joué un grand rôle dans l'élaboration des nouveaux statuts est donc hors de doute. D'ailleurs la quantité de projets (en français, de sa main, et en italien) conservés dans ses papiers¹²⁷⁴ le prouve. De plus, c'est Pâris qui présentera à Daru les projets de statuts à la fin de l'année 1811. Pour une fois notre scepticisme vis-à-vis des affirmations auto-valorisantes de Pâris ne doit pas trop s'exercer.

En mai 1811 probablement, Pâris commence donc à travailler à la rédaction de nouveaux statuts. Mais comment juger de la part exacte prise par Pâris ? Certes il est préparé à une telle tâche, certes il a eu le sens des institutions (comme l'attestent ses nombreuses charges sous l'Ancien Régime), certes il a participé à la réforme des statuts de l'Académie d'Architecture en 1790-1791, cependant il serait tout de même étonnant que ses collègues romains n'aient participé en rien à la conception des nouveaux statuts. Mais pour estimer les parts respectives de chacun des membres principaux de la commission -outre les déclarations de Pâris lui-même-, notre documentation est incomplète : nous n'avons que ses papiers et la version finale imprimée à confronter.

Les papiers de Pâris (65 feuillets manuscrits) indiquent que plusieurs versions ont été rédigées. L'examen de ces différentes versions montre que Pâris s'est particulièrement attaché au chapitre VI des *Statuti* relatif à la gestion du patrimoine monumental antique de Rome¹²⁷⁵. C'est du moins

¹²⁷³ D'ailleurs une minute de lettre de Pâris, non datée mais datable de la fin de l'année 1811 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 173), commence ainsi : "*Monsieur l'Intendant [donc Daru], j'ai l'honneur de vous présenter le projet de Nouveaux Statuts pour l'Académie [...]*".

¹²⁷⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 123-166 et fol. 168-176.

¹²⁷⁵ Pâris s'est aussi intéressé au problème de la rémunération des professeurs, comme l'attestent des papiers qu'il a conservés (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 128-130).

dans les passages de ses manuscrits correspondant à ce chapitre que les corrections sont les plus nombreuses.

Nous allons donc nous pencher sur ce chapitre VI en commençant par citer ce que contient la version finale imprimée, sans nous préoccuper, provisoirement, de la part que Pâris a prise à sa rédaction. "Capitolo VI. De' Monumenti Antichi di Architettura. Articolo 1. Coerentemente alle intenzioni di S.M. l'Imperatore e Re manifestate nel Decreto delli 6 ottobre 1810¹²⁷⁶, e nell'altro 12 giugno 1811, il Consiglio¹²⁷⁷ avrà cura de' Monumenti antichi Romani appartenenti al Pubblico, e provvederà alla conservazione de' medesimi con i fondi destinati par tale oggetto sotto la sorveglianza del Sig. Intendente della Corona in Roma. Veglierà altresì sopra tutti gli altri Monumenti antichi così di Roma, che del Dipartimento esistenti tanto ne' fondi pubblici, che privati. Articolo 2. Il Consiglio nominerà fra i suoi Membri due Architetti, che saranno specialmente incaricati di visitare i Monumenti pubblici, che sono in Roma, con esibirne al medesimo lo stato attuale, e le riparazioni, di cui abbisognano; nel qual caso saranno tenuti a darne un calcolo approssimativo della spesa. Il consiglio deputerà una commisssione per verificare i loro rapporti, e decidere in qual tempo, ed in qual modo i lavori debbano eseguirsi. I suddetti Architetti saranno obligati di diriggere le accennate riparazioni, e di prestarvi tutta la necessaria assistenza. Di più saranno tenuti di visitare ogni anno a loro spese tutti gli altri del Dipartimento, delineare piante, prospetti, e spaccati, indicando ne' loro rapporti le riparazioni, di cui necessitano per farne quindi relazione al Governo, acciò provvegga a norma de' bisogni. Articolo 3. Ciascun Mese questi Architetti renderanno conto al detto Consiglio dello stato dei lavori, e dell' ammontare della spesa impiegata fino al momento".

Les articles 4 et 5 détaillent les problèmes administratifs et techniques découlant des trois précédents (tenue des registres des dépenses et des dessins conservés, conservation des archives).

Une première remarque s'impose : le programme d'inspection et de conservation des monuments antiques présenté dans ces articles n'entretient aucun rapport avec les édits pontificaux antérieurs. Ces

¹²⁷⁶ Curieusement le décret attribuant à l'Académie de Saint-Luc la responsabilité de la conservation des monuments antiques est dans certains documents datés du 6 novembre et dans d'autres du 6 octobre. Mais il s'agit manifestement du même, qui attribue également 100 000 francs à l'Académie.

¹²⁷⁷ Le "Consiglio" est un conseil permanent réunissant quelques membres de l'Accademia, conseil institué par le chapitre I des *Statuti*.

derniers sont purement prohibitifs; il s'agit, par exemple, dans l' "Editto" du 1^{er} -2 octobre 1802 ¹²⁷⁸, le dernier en date avant l'arrivée de l'administration française, comme dans les précédents d'ailleurs, d'interdire la dégradation des ruines et l'entreprise de fouilles. Alors que l'Accademia se voit chargée en 1811 d'une politique active de protection, précédée d'une sorte d'inventaire dessiné des monuments et d'une liste d'interventions restauratrices nécessaires. Non seulement le contenu est plus concret, mais le texte même est écrit dans un style administratif très français. Nominations, rapports, comptes rendus, estimations de dépenses, registres, rien ne manque. Il semble sortir de la plume d'un fonctionnaire de la Préfecture de Rome ou de l'Intendance de la Couronne. La comparaison avec les passages assurément de Pâris que nous allons citer montrent que ces articles n'ont pu être rédigés par notre architecte. A *fortiori* ils ne peuvent certainement pas avoir été écrits par un artiste italien. Il faut donc en conclure, quitte à compliquer la question, qu'un fonctionnaire des services de Tournon ou de Daru a participé à la rédaction des articles techniques.

Passons maintenant aux manuscrits conservés à Besançon, aux passages non retenus de la rédaction initiale de Pâris et aux corrections de sa main.

Parmi les manuscrits en possession de Pâris trois versions des statuts, au moins, sont de lui. La plus intéressante est celle où des corrections attestent un travail réellement personnel¹²⁷⁹. Dans cette version figurent justement deux articles (6 et 7) du chapitre VI qui n'ont finalement pas été retenus dans la rédaction initiale de Pâris. Les corrections de la main de Pâris y sont de deux natures : quelques courts rajouts qui appuient sa pensée (nous les avons soulignés dans la transcription qui suit), deux rajouts importants dont l'un fonde et commente un projet d'article 7 et l'autre constitue ce projet d'article 7. Commentaires, projet d'article et corrections visent à étendre la législation prévue pour les monuments appartenant à l'Etat à ceux en possession de personnes privées.

"Chapitre VI. Article 7. Indépendamment des monumens d'architecture antique qui à Rome appartiennent au Public, beaucoup d'autres très intéressants; tels que les thermes de Caracalla, de Titus et de Dioclétien,

¹²⁷⁸ "Chirografo" du Camerlingue, le cardinal Doria Pamphili. Cf. A. Emiliani, *Leggi, bandi e provvedimenti per la tutela dei beni artistici e culturali negli antichi stati italiani, 1571-1860*, Bologna, pp. 110-125.

¹²⁷⁹ Il s'agit de celle correspondant aux fol. 131-142 de la liasse (ms. 2).

le temple de Minerve Medica, le cirque de Caracalla¹²⁸⁰ unique aujourd'hui dans le monde¹²⁸¹, la villa Adriana à Tivoli, et tant d'autres, existent sur des possessions appartenant à des particuliers qui en usent comme de leur propriété, les dégradent, ou même les détruisent absolument sous le spécieux prétexte d'étendre leur culture.*

[désordres nuisibles à l'art et aux connaissances en général. Pour y pourvoir, il seroit nécessaire que le Gouvernement, les défendit par une loi et que l'Académie fût autorisée à nommer chaque année des Commissaires qui visiteroient ces précieuses ruines, constateroient les dégradations que les propriétaires y auroient causé, et les dénonceroient à l'autorité afin qu'elle puisse y pourvoir par les voyes du Droit. Si cette observation est approuvée on en feroit le sujet d'un article de plus dans ce chapitre tel qu'il suit.*

Article 7. Chaque année l'Académie nommera une Commission de trois de ses membres qui seront chargés de visiter les édifices antiques qui existent dans les propriétés particulières afin d'empêcher les dégradations volontaires et en rendre compte à l'Académie qui en avertira l'Autorité pour qu'elle y pourvoie]

Il seroit nécessaire que le Gouvernement rendit une loi pour arrêter un désordre si nuisible à l'art et aux connaissances en général, et qu'il autorisa l'Académie à faire visiter ces précieuses ruines par des Commissions, par ce moyen, elle seroit en état d'empêcher leur destruction en dénonçant les transgressions à l'Autorité qui y pourvoira par les voyes de droit"¹²⁸².

Remarquons d'abord que ce projet d'article est manifestement motivé par le constat que Pâris a souvent pu faire de la négligence, sinon de la mauvaise volonté, avec laquelle bien des vestiges situés dans des propriétés privées sont traités. Pâris parle même, avec une certaine agressivité, de dénoncer les propriétaires négligents, pour tout dire coupables. Sans doute peut-on voir dans cette attitude le souvenir de son échec dans sa tentative de fouiller plus complètement le "Cirque de Caracalla". Quarante années plus tard Pâris cherche comme à se venger de l'interdiction que lui a infligée le marquis Macarani¹²⁸³.

¹²⁸⁰ Rappelons qu'en 1772-1774 Pâris s'est beaucoup intéressé au "Cirque de Caracalla". Cf. *supra* .

¹²⁸¹ Cette insistance sur l'importance du cirque de Maxence confirme bien que Pâris est le concepteur de ce texte, et non seulement son rédacteur.

¹²⁸² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 136-137.

¹²⁸³ Cf. *supra* .

Si son article 7 n'a pas été retenu dans la version définitive au chapitre VI, deux éléments du projet de Pâris ont été conservés. Ils ont été inclus dans les premiers articles, mais partiellement seulement. La fin de l'article 1 précise que le Conseil surveillera les monuments "esistenti tanto ne' fondi pubblici che privati". Et l'article 2 annonce que deux architectes seront chargés de visiter les "monumenti pubblici". Cependant, de ce second article, les monuments situés dans des propriétés privées sont exclus. La version définitive est donc restrictive, et aussi débarrassée de toute notion de condamnation des propriétaires dégradant les vestiges situés sur leurs terres. La commission, ou des fonctionnaires français (Daru, Tournon), n'ont donc suivi Pâris que dans son souhait de protéger aussi les monuments situés dans des propriétés privées, mais pas dans sa volonté de faire poursuivre les propriétaires coupables. Le souci de ménager les grands propriétaires fonciers est manifeste.

De cet examen de l'élaboration du chapitre VI nous pouvons conclure que Pâris a effectivement participé activement à la rédaction des statuts de l'*Accademia*, mais qu'il n'a été que partiellement écouté dans ses propositions les plus audacieuses.

Pour dater le travail de la commission chargé de rédiger les nouveaux statuts nous ne possédons que quelques indices : une version des papiers Pâris datée du 12 juin 1811, et dans la liasse contenant ces papiers la présence d'une invitation adressée à Pâris pour assister à la séance du 11 août 1811 de l'Académie Romaine d'Archéologie¹²⁸⁴.

A une date indéterminée, mais qui devrait se situer à l'automne 1811, Pâris remet les propositions de la commission à Daru : "*Monsieur l'Intendant, j'ai l'honneur de vous présenter le projet de Nouveaux Statuts pour l'Académie, que les dispositions bienfaisantes de sa Majesté l'Empereur a rendu nécessaire. Ils ont été conçus pour être la Règle de notre conduite, pour favoriser les progrès des arts et pour assurer aux précieux monuments de l'architecture antique une durée sans terme [...]*". Ainsi commence la minute d'une lettre de Pâris¹²⁸⁵. Mais comme il en existe deux versions nous ignorons laquelle des deux a été envoyée. Celle que nous venons de transcrire se poursuit par une explication de l'emploi des 25 000 francs alloués à l'Académie. Sur cette somme, un tiers étant réservé au fonctionnement, le reste disponible fixera des traitements trop

¹²⁸⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 167.

¹²⁸⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 173.

faibles, écrit Pâris, pour pouvoir recruter des professeurs vraiment compétents. Une autre version¹²⁸⁶ avance d'autres arguments justifiant l'insuffisance de l'allocation. "*L'Académie en voulant exécuter cet arrêté [du 6 octobre ou de novembre 1810] a observé 1° Qu'en général ces traitements [des professeurs] sont si faibles qu'il seroit impossible qu'ils procurassent des maîtres capables. Ils sont très inférieurs à ceux que les mêmes professeurs ont à Milan ou à Florence ! Il est facile de s'en convaincre. 2°. Que la Consulte n'a point pourvu à ce qui concerne les Prix qui dans toutes les Académies de l'Europe sont établis pour exciter l'émulation de la jeunesse qui se livre à l'étude des arts. 3°. Qu'elle n'a rien fixé sur le traitement d'un économe [...]. Qu'elle n'a pas pensé davantage à ce qui a rapport aux modèles, au concierge et aux gardiens nécessaires [...]. 4°. Qu'elle n'a établi aucun fond pour les changemens et réparations très importantes et indispensables dans le local qu'elle a destiné à l'Académie, non plus que pour l'acquisition de modèles en plâtre, des livres [...]*". Il ne semble pas que ces remarques aient été suivies d'effets.

Avant de quitter ces statuts de l'*Accademia*, citons une assertion de Ch. Weiss¹²⁸⁷ : "Le plan qu'il proposa [pour les nouveaux statuts] fut agréé; et les artistes italiens, désirant lui donner une preuve éclatante de leur satisfaction, le pressèrent d'accepter le titre de président¹²⁸⁸ d'une académie, dont il pouvait être considéré comme un des restaurateurs; mais il résista à toutes leurs instances, et il les pria même de retirer son nom du tableau des académiciens". Une note précise "M. Pâris avait trop le sentiment des convenances pour accepter une place dans une académie étrangère, après avoir refusé celle de membre de l'Institut". Pour une fois Weiss, à une erreur près, est presque en dessous de la vérité.

La sortie de Pâris

De ce qui va suivre, Pâris a donné deux versions. La première se trouve dans la longue note ajoutée dans son exemplaire des *Statuti* de 1812. "*J'avois calculé ces statuts de manière à ne pas admettre dans le Conseil de l'Académie trois hommes deshonorés, deux d'entre eux par un arrêt de la Cour impériale et le 3^{ème} Mr V..... [il s'agit de Wicar] par le cri public*

¹²⁸⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 174.

¹²⁸⁷ Ch. Weiss, 1821, p. 27.

¹²⁸⁸ Nous verrons plus bas que Pâris lui-même ne parle que de vice-présidence. Ch. Weiss, comme à son habitude, enjolive.

[...]. Cela en étoit là lorsque j'appris avec surprise que le Président [Canova] avoit fait recevoir par acclamation M. D.....[il s'agit de David¹²⁸⁹], célèbre peintre et célèbre encore comme membre de la Convention où il a voté la mort du Roi !!! C'étoit pour ne rien avoir de commun avec lui que j'avois refusé ma nomination à l'Institut¹²⁹⁰, et je ne crus pas devoir davantage unir mon nom au sien dans cette Académie. Je pris donc aussitôt la résolution de m'en retirer et après avoir dit au Président ce que je pensois de sa démarche je lui écrivis la lettre suivante dans laquelle j'évitois de dire le motif de ma retraite l'ayant déjà dit de vive voix à tous les principaux académiciens.

M^r le Président.

Aujourd'huy des motifs qui me sont personnels m'obligent à vous prier ainsi que la Compagnie à faire rayer mon nom du nombre des académiciens. Quelques soient ces motifs ils n'influeront jamais sur l'attachement que je conserverai pour l'Académie en général, ainsi que pour vous [...].

Le lendemain me trouvant avec M^r Canova chez le Gén^{al}. Miollis¹²⁹¹, il essaya de me faire changer de résolution. Voyant que ses tentatives étoient inutiles, il me dit qu'il avoit répondu à ma lettre et que je trouverois sa réponse en rentrant chez moi, qu'il me prioit et qu'il me renouvelloit sa prière, de permettre que ma lettre ne fut pas lue en pleine Académie pour éviter l'éclat. J'y consentis, me promettant bien ainsi que je l'ai fait, de ne laisser ignorer ma démarche à personne. Les premières qui ont été instruites ont été nos autorités, le Préfet¹²⁹², les deux Intendants¹²⁹³, le directeur de police¹²⁹⁴. Aucun ne m'a blâmé".

Suit la traduction, copiée par Pâris, de la lettre de Canova. "Monsieur, votre lettre d'hier m'a frappé jusqu'à l'âme. Vous voulez que j'en fasse lecture dans une assemblée de l'Académie; mais je n'ai pas le courage de contrister mes camarades par l'annonce imprévue de la pleine et positive renonciation que vous voulez faire au nom et au titre de notre collègue. J'en ai conféré avec M^r Vicci qui approuve ma réserve. Je respecte sans en

¹²⁸⁹ Voir plus bas.

¹²⁹⁰ Dans les explications qu'il a données entre 1796 et en 1799 n'a jamais fait explicitement mention de David et du problème des régicides. Il s'est seulement contenté de dire qu'il n'accepterait pas de prêter serment au nouveau gouvernement. Cf. *supra*, p. 52.

¹²⁹¹ Gouverneur militaire de Rome.

¹²⁹² Tournon.

¹²⁹³ Daru, et le baron Janet, intendant du Trésor.

¹²⁹⁴ C'est-à-dire Pietro Piranesi.

parler davantage les motifs qui vous portent à cette démarche; mais j'ai beaucoup de raisons de vous prier de vous en désister et d'abandonner une résolution si contraire à l'honneur et aux vrais intérêts de l'Académie. Pourquoi voulez-vous détruire la flatteuse espérance que j'avois de votre zèle utile au bien et à l'honneur de l'Académie dans l'exercice de la place que j'occupe et que déjà je vous avois destiné dans mon cœur ? Cependant si ma prière et les vœux de mes collègues ne peuvent vous détourner de votre projet, contentez-vous au moins que sans bruit et sans publicité votre nom soit passé sous silence puisque cela vous plait ainsi. Mais, quant à moi je ne cesserais jamais de manifester les sentimens d'estime et d'admiration pour vos rares lumières dont je me suis si utilement servi dans ces circonstances.

[Pâris poursuit son récit] *M^r Vicci a ajouté ces deux mots à cette lettre : je ne puis que partager ces sentimens [...].*

D'après cela M^r Vicci fut nommé Vice-président, place que l'on me destinoit [...]. Au nouvel an, c'est-à-dire peu de temps après ma retraite [Pâris démissionna en décembre 1811] ces deux Messieurs [Canova et Vici] vinrent me faire une vistie de cérémonie; je n'étois pas chez moi; mais ils me laissèrent cet exemplaire des Statuts, relié, tel qu'on le voit ici. En parcourant la liste des académiciens qui se trouve à la page 27, j'ai vu avec surprise qu'on y avoit laissé subsister mon nom ! Les hommes de ce pays ont une manière de sentir si différente de la notre qu'il se pourroit que ces Messieurs aient cru me faire une politesse ! Que faire à cela ? Toute réclamation eut été superflue et ridicule [...].

Cependant j'ai cru devoir rendre compte ici des faits et de ma conduite au petit nombre de personnes à qui cet exemplaire tombera entre les mains étant surtout possible que quelques unes d'elles s'intéresse [sic] à ma réputation comme homme d'honneur.

Rome le 10 février 1813, [signé] Pâris".

Ce texte n'exige pas tellement un commentaire. Pâris, qui n'assistait plus aux séances de l'*Accademia* depuis novembre 1808, n'était même pas présent le 22 décembre 1811 quand les nouveaux statuts, à la rédaction desquels il avait pourtant largement collaboré, furent présentés.

L'admission de David était alors toute fraîche, puisque le peintre avait été élu à l'*Accademia* en novembre 1811¹²⁹⁵.

¹²⁹⁵ Election mentionnée dans le *Moniteur Universel* du 24 novembre 1811, n° 328, p. 1251. Renseignement aimablement fourni par Daniela Gallo.

Il faut rappeler que Pâris, avant août 1792 -et donc janvier 1793 il est vrai-, avait pourtant collaboré avec David. Il avait notamment, en juin-août 1791, sous les ordres du peintre, dirigé les travaux du serrurier Marguerit pour l'accrochage du "Serment du Jeu de Paume" dans la Salle d'assemblée des Feuillants.

Quelques années plus tard (vers 1817-1818) Pâris donna une version légèrement différente de cette affaire: *"Il fut soumis [le projet de statuts] à la ratification de l'Empereur et ensuite imprimé. Avant l'impression l'Académie ayant reçu David, je me retirai de cette compagnie : j'avois déjà refusé ma nomination à l'Institut ne voulant pas m'asseoir sur les mêmes sièges qu'un régicide. Cependant avant ma retraite de l'Académie de Saint-Luc, je consentis à ce que ma signature fut imprimé avec les Statuts"*¹²⁹⁶. Pourquoi Pâris omit-il, en 1813, de dire qu'il avait accepté que son nom figura parmi les rédacteurs des statuts ? Nous l'ignorons¹²⁹⁷.

LE PROJET DE RÉÉDITION DE DESGODETZ

Les rapports entre Pâris et l'œuvre de Desgodetz constituent une longue histoire, comme nous l'avons déjà vu¹²⁹⁸. L'administration napoléonienne va lui donner l'occasion de se replonger dans un travail amorcé dès son premier séjour à Rome.

Les compétences de Pâris étant bien connues de cette administration napoléonienne, il n'est pas surprenant qu'en 1812 M. Daru, étudiant le dossier des publications de la Chalcographie et plus particulièrement celui d'un projet de réimpression des planches de Desgodetz, conseilla à Joseph Gaborria, Directeur de la dite "Calcografia" (de 1811 à 1814), de demander conseil à l'architecte français. Une note de Clavier¹²⁹⁹ à Daru, datée du 16 janvier, relative "à la gravure de l'œuvre de Desgodetz sur

¹²⁹⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 123.

¹²⁹⁷ Nous ignorons également pourquoi, dans ses deux versions, Pâris situe ces événements en 1812 alors que les documents (version imprimée des *Statuti*, version manuscrite des Archives Nationales) attestent qu'ils se sont déroulés en 1811. Cette erreur est d'autant plus étrange que la première version est datée de février 1813, et est rédigée comme si les événements venaient de se dérouler, alors qu'ils avaient eu lieu un an avant. Pourquoi Pâris a-t-il attendu si longtemps pour consigner une affaire qui lui tenait tant à cœur ?

¹²⁹⁸ Voir plus haut, la présentation de ses "*Observations*" à l'ouvrage de Desgodetz devant l'Académie d'Architecture en 1781, et Volume III, "L'archéologue".

¹²⁹⁹ Clavier était probablement le secrétaire de Daru.

l'architecture", signale pour la première fois l'idée de faire appel à Pâris: *"Je ne sais sous quel point de vue je dois dans le rapport à l'Intendant Général¹³⁰⁰ présenter la proposition de M. Gaborria [de rééditer Desgodetz]. Si M. l'Intendant l'approuvait, je pourrais écrire à M. Paris pour avoir son avis sur cet objet qui paroît important"*¹³⁰¹. Le 30 janvier, Gaborria peut donner à Daru les premiers éléments de la réponse de Pâris: *"Conformément à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 courant, j'ai eu une première conférence avec M. Paris, relativement à l'œuvre de Desgodetz. M. Paris se propose d'avoir l'honneur de vous observer que M. Valadier, détenteur des dessins projetés pour le redressement des erreurs attribuées à Desgodetz ne les délivrera que sur un ordre très exprès de votre part, puisque jusqu'à présent il a conservé les papiers relatifs à la Calcographie, sous le motif qu'il n'est pas payé de ce qui lui est dû¹³⁰². D'un autre côté, il serait difficile de contraindre juridiquement le Sr. Valadier à la remise de ces dessins, sans avoir connaissance du contrat qui a eu lieu à l'époque de l'acquisition de l'ouvrage et ce contrat, j'en ai réclamé itérativement la communication à la Computisterie Générale¹³⁰³; mais le désordre qui règne, l'insuffisance d'un seul employé (qui dit même n'être pas payé) laissent peu d'espérance de l'avoir promptement. Il peut arriver d'ailleurs que ce contrat ne fasse aucune mention des quarante planches de redressement puisqu'elles sont, dit-on, le fruit des observations de l'antiquaire Fea. J'aurai l'honneur de vous instruire du résultat des soins éclairés de M. Paris, ainsi que de mes démarches à cet égard".* Une note de Daru à l'attention de Clavier, agrafée à la lettre précédente répond : *"Nous saurons pour les dessins ce qu'il y aurait à faire quand M. Paris m'aura parlé de cet objet, [.....] quant aux papiers je suis étonné d'apprendre seulement aujourd'hui qu'il y en a encore entre les mains de M. Valadier, [dîtes lui] de les remettre sur le champs et à M. Gaborria d'en faire un inventaire".*

¹³⁰⁰ Pierre Daru à cette époque, plus tard le baron de Costaz.

¹³⁰¹ ASR. Miscellanea Governo Francese, busta 29, comme tous les documents manuscrits inédits qui suivent (sauf mention contraire). Ce dossier est signalé dans l'article de A. Marino, "Cultura archeologica e cultura architettonica a Roma nel periodo napoleonico", dans *Villes et territoire pendant la période napoléonienne*, Rome, 1987, p. 460, note 32, sans que le nom de Pâris soit prononcé. L'idée des planches nouvelles est même attribuée uniquement à Valadier.

¹³⁰² Il s'agit de dessins de Valadier pour une réédition de Desgodetz. Sur ces papiers, cf. *infra* les lettres de Gaborria à Daru des 5 août 1811 et 6 janvier 1812.

¹³⁰³ De "compustisteria" : comptabilité.

Il faut d'abord savoir que le projet de Valadier et Fea de rééditer Desgodetz était connu de l'administration française depuis 1809¹³⁰⁴. Le graveur Vincenzo Feoli, également, caressait depuis 1804 le projet d'une édition italienne de l'œuvre de Desgodetz¹³⁰⁵.

Paris peut donner alors un avis plus précis, dans une lettre à Daru du 5 février 1812 : *"J'ai examiné une vingtaine de planches de la copie de l'ouvrage de Desgodetz sur les Edifices antiques qui m'ont été communiquées par M. le Directeur de la Calcographie. Elle a été faite sur la 2^{ème} édition qui a paru en 1779 à Paris chez Jombert rue Dauphine. Cet ouvrage a été entrepris aux frais du gouvernement et Louis XIV en fit présent à son auteur. Il n'en fut tiré qu'une quantité d'exemplaire assez bornée ce qui les avoit fait monter considérablement de prix dans le commerce. Le public en désiroit une seconde édition; mais les planches étoient entre les mains d'un homme singulier de la famille de Desgodetz qui n'a jamais voulu consentir à aucun arrangement pour cela, et ce ne fut qu'à sa mort que Jombert, en ayant fait l'acquisition pour satisfaire l'empressement des architectes¹³⁰⁶, en donnant la 2^{ème} édition de cet ouvrage. C'est probablement le haut prix auquel il étoit monté qui suggéra la première idée de cette copie; mais ce qui eut été une bonne spéculation lorsqu'il n'avoit paru encore que la première édition devoit très différent après la seconde. Un homme respectable de mes amis¹³⁰⁷ que l'on consulta, l'ouvrage étant commencé, représenta qu'au lieu de copier, il eut été beaucoup mieux de profiter de l'avantage que l'ont avoit de posséder les monumens même pour produire une œuvre originale où les objets fussent traités avec plus de développement que ne l'avoit fait Desgodetz. Ces observations ont fourni l'idée que M. Valladier a cherché à réaliser. L'ouvrage de Desgodetz a été fait avec exactitude. Il peut s'être glissé quelque erreur, mais elles sont légères et je ne doute pas que ceux qui lui ont fait des reproches à cet égard n'en produiroient autant et plus que lui, si on venoit à les examiner de près à leur tour. Je puis en juger*

1304 Voir plus bas.

1305 Cf. S. Pasquali, "Vicende dell'edizione italiana di Desgodetz : programmi editoriali e attività di rilievo dei monumenti antichi a Roma dal 1757 al 1804", dans "Architettura città territorio. Realizzazioni e teorie tra illuminismo e romanticismo", *Studi sul Settecento Romano*, 8, 1992, pp. 215-226.

1306 Il semble plutôt que ce soit l'Académie d'Architecture qui ait acquis le manuscrit de Desgodetz (par une décision du 8 mars 1779 (cf. H. Lemonnier, dans *Revue Archéologique*, 5^{ème} série, t. IV). Ce manuscrit est aujourd'hui à la BIF. ms. 2718. Jombert a, par contre, acquis les cuivres des gravures.

1307 Il pourrait s'agir de Séroux d'Agincourt.

comme tout autre ayant relevé dans ma jeunesse une grande partie de ces monumens pour mon Etude. Ce n'est donc pas sous le rapport de l'exactitude dans les mesures que cet auteur est attacable, mais sous celui de la fidélité dans la forme des ornemens qu'il dessinoit médiocrement. L'ouvrage de M. Valladier¹³⁰⁸ a un grand avantage à cet égard, auquel concourt encore le format beaucoup plus grand : il peut aussi profiter des découvertes qui ont été faites depuis. C'est dommage que l'on puisse prédire que cet ouvrage dont il n'a paru encore que deux monuments au lieu de vingt cinq au moins dont il sera composé, ne s'achèvera pas¹³⁰⁹. C'est une entreprise de luxe au dessus des facultés de son auteur : il faudroit un capital considérable et l'on a pas le premier sous. D'ailleurs son prix le mettra toujours hors de la portée du grand nombre des artistes¹³¹⁰. Pour revenir à notre copie, Monsieur, il faut chercher les moyens d'en tirer le meilleur parti possible, puisque l'ancien gouvernement ayant fait la folie de l'acquérir elle est devenue une propriété de la Calcographie Impériale. Le seul moyen seroit de lui donner un avantage décidé sur l'original, et voici comment je pense que cela pourroit se faire.

Il y a à Rome plusieurs monumens classiques que Desgodetz a négligé on ne sçait pourquoi. Tels sont le temple d'Hercule de Cori¹³¹¹, les restes d'un édifice d'ordre dorique peu connu et cependant intéressant près du théâtre de Marcellus¹³¹², les trois Temples de S^t Nicolas in Carcere retrouvés il y a quatre ans, la Colonne Trajane, les principaux obélisques, la Pyramide de Cestius [Sextius], les plans des Thermes d'Agrippa, de

¹³⁰⁸ Il s'agit de la *Raccolta delle più insigni fabbriche di Roma Antica e sue adiacenze, misurate nuovamente e dichiarate dall'architetto Giuseppe Valadier, illustrate con osservazioni antiquarie da Filippo Aurelio Visconti ed incise da Vincenzo Feoli*, Roma, Stamperia De Romanis, vol. I, *Tempio di Antonino e Faustina*. Le second volume fut consacré au *Tempio detto della Sibilla in Tivoli* sortit en 1813, ainsi que le troisième consacré au *Tempio detto di Vesta in Roma*. Les volumes IV et V, consacrés au *Tempio di Giove Tonante* et au *Tempio di Giove Stator* parurent bien plus tard (1818). Les volumes VI et VII (1822 et 1826) furent confiés à l'architecte F. Saponieri.

¹³⁰⁹ Peut-être faut-il voir dans cette prévision pessimiste, quoique vérifiée par la suite, un effet de la jalousie de Pâris qui caressait peut-être déjà une entreprise semblable ?

¹³¹⁰ Pâris, quant à lui, possédait déjà le volume I de cette *Raccolta*, il acquit plus tard les deux suivants, ouvrages n° 704 de sa bibliothèque (*Ch. Weiss, 1821, p. 134*).

¹³¹¹ L'architecte bolognais G.-A. Antolini avait publié en 1785, à Rome, *L'ordine dorico ossia il tempio d'Ercole nella città di Cori*.

¹³¹² Il s'agit des restes d'un portique alors appelé de la Charité Romaine ("Carita Romana" dont Pâris parle fol. 78 de son "*Examen des édifices antiques de Rome*", se trouvant sous une auberge de la *Via della Bufala*. Ce portique correspond probablement à la *Porta Carmentalis* (cf. Volume III, pp. 172-174).

Titus, d'Antonin Caracalla, de Dioclétien, enfin quelques parties des monuments rapportés par Desgodetz et qu'il n'a pas connu, telles la base des colonnes de Jupiter Tonnant¹³¹³ et de celle du Temple de Mars Vengeur, et la corniche de la Basilique d'Antonin qui a été transportée sous un des petits portiques du Capitole. Le tout pourroit composer de 20 à 25 planches. La dépense seroit peu considérable et l'on économiseroit celle des rectifications composée de plus de 40 planches, rectification dans laquelle, je ne vous cache pas, Monsieur, que je n'ai nulle confiance et à laquelle, même en la supposant bien faite, j'attacherois peu d'importance, puisqu'il s'agit que de mesures qui n'influent pas sur les grandes proportions. Il me paroît que cet ouvrage qui de cette manière deviendroit original, auroit un avantage décidé sur l'ancien et seroit recherché de préférence. Il est facile de déterminer le nombre positif des nouvelles planches et de connoître à quelle somme monteroit le prix des dessins et des gravures".

Le 20 février 1812, Gaborria écrit à Daru pour l'informer de l'état de ses démarches et lui demander des instructions. *"En conséquence de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 courant, j'ai demandé à M. Paris une entrevue avec M. Feoli¹³¹⁴, pour conférer sur ce qu'il convient de faire relativement au complément de l'œuvre de Desgodetz. M. Paris, dont les connaissances se réunissent à une grande érudition, et particulièrement sur cette matière, a proposé ses vues, et il a été convenu que j'aurai l'honneur de vous en soumettre le résultat. A cet effet je vais joindre à la présente l'état des planches qu'il y aurait à faire graver. Après avoir examiné le travail qu'elles présentent, il a été reconnu que le prix de la gravure, y compris les planches et l'incision des lettres, pouvoit être fixé à 30 écus chacune, ce qui présente une dépense de 900 écus ou 4.815 francs. Lorsque vous aurez eu la bonté d'examiner ce projet et de me faire connaître vos intentions, alors il sera pris définitivement, avec le S. Feoli, les mesures nécessaires pour leur exécution. [.....]. Vient ensuite la dépense de l'impression du texte. Pour en connaître les prix, il seroit à propos de savoir combien occupera de pages la description des trente nouvelles planches. Desgodetz a fait connaître tout son savoir dans le texte qu'il a produit. Pour conserver à cet ouvrage sa dignité, il n'y a personne qui puisse entreprendre le texte des dernières planches, avec*

¹³¹³ Monument fouillé en 1811, cf. P. Pinon "La restauration du temple de Jupiter Tonnant", dans *Archéologie et projet urbain*, Rome, 1985, p. 28.

¹³¹⁴ Graveur ayant pris l'initiative, dès 1804, comme nous l'avons vu, d'entreprendre une réimpression de Desgodetz.

autant d'avantage que M. Paris. Il possède à cet égard des notions telles qu'il faut désirer; pour les progrès de l'art et le succès de cette troisième édition, qu'il veuille bien se charger de fournir l'explication de ces dernières planches". Suit un "Etat des planches à faire graver pour compléter la 3^{ème} édition de l'ouvrage de Desgodetz et lui donner la supériorité sur les deux éditions précédentes", état dressé d'après la liste de Pâris¹³¹⁵ :

1. *Le Tabulario* [il s'agit, comme nous l'avons vu, de la "Carita Romana"], où soit la prison, près de S. Nicolas in Carcere d'ordre dorique avec ses mesures, plan et intérieur. Détails en grand du dit bâtiment. 2 pl.
2. Les trois temples de S. Nicolas in Carcere. Le plan, l'élévation, les détails de l'architecture du temple du milieu, id. du second temple d'ordre ionique, id. du troisième temple d'ordre dorique. 7 pl.
3. Les thermes de Titus, d'Antonin et de Dioclétien. 6 pl.
4. La Colonne Trajane. 2 pl.
5. Les 3 obélisques situés sur les places de S^t Pierre, du Vatican, de S^t Jean de Latran et du Peuple. 1 pl.
6. La Piramide de Caius Sextius. 3 pl.
7. Il faut ajouter aux planches du temple de Jupiter Tonnant une autre planche, la base des colonnes et les marches nouvellement découvertes. 1pl.
8. id. Mars Vengeur. 2 pl.
9. Il faut ajouter au temple d'Antonin actuellement la Douane de Terre, la planche de l'entablement et de la corniche.
10. Le temple d'Hercule à Cori. 5 pl."

La correspondance administrative conservée entre Daru et Gaborria s'arrête sur cette lettre, aussi nous ignorons formellement quelle fut la réponse de Pâris. Lui-même n'en parle pas dans ses papiers personnels déposés à la Bibliothèque de Besançon. Mais deux choses sont assurées : l'entreprise de Feoli échoua pour n'aboutir qu'en 1821 à une simple réimpression¹³¹⁶, et en 1843 à une réédition complétée sous la

¹³¹⁵ On trouve trace des propositions de Pâris dans les papiers de M. Daru conservés à la BN.Mf. 9156 ("Rapport sur l'ouvrage de Desgodetz d'après la nouvelle conférence avec M. Paris, M. Feoli et moi").

¹³¹⁶ L'édition italienne de 1821-1822 (V. Feoli graveur, V. Poggioli imprimeur) n'est en effet qu'une réédition des planches de Desgodetz de l'édition française de 1779 augmentée d'une traduction en italien de son texte et d'une introduction de C. Fea. L' "Elogio del socio ordinario cavaliere G. Valadier" publié dans les *Dissertazioni dell' Accademia Romana di Archeologia* en 1842 rapporte ainsi l'entreprise initiale : "Valadier, il quale erasi già dedicato a rivedere la pregiata opera di Desgodetz sulle fabbriche antiche di Roma, allorché voleva farsi una nuova edizione colle tavole incise

responsabilité de Luigi Canina¹³¹⁷; par contre Pâris se mit au travail pour la rédaction des commentaires.

En effet, l'*"Examen des édifices antiques de Rome sous le Rapport de l'Art. Ouvrage destiné à faire suite à celui d'Antoine Desgodetz"* rédigé à Rome par Pâris, et daté de 1813¹³¹⁸, constitue certainement la réponse concrète à la proposition de Gaborria. Cet important manuscrit (125 pages) traite de tous les monuments antiques de Rome alors connus (y compris ceux dont l'administration napoléonienne effectuait à l'époque le dégagement), et aussi de quelques monuments des environs (Palestrina, Cori, les murs "cyclopéens" de Circeo, d'Alatri,.....). Il remplit donc bien les conditions énoncées par Pâris lui-même. D'ailleurs les dernières lignes de son avant-propos sont assez explicites : *"Les figures étant indispensables pour l'intelligence des objets dont on doit s'occuper ici, on s'est permis de s'appuyer de celles de Desgodetz en faisant à ce petit ouvrage l'honneur de l'associer au sien, de cette manière ils se prêteront un secours mutuel et l'on se bornera à ajouter à ce volume les gravures au trait des édifices dont Desgodetz n'a pas parlé"*.

Il existe une autre version de cet ouvrage, elle aussi manuscrite¹³¹⁹, mais comportant 26 planches dessinées et aquarellées par Pâris lui-même, et qui comprend évidemment le complément à Desgodetz annoncé ("Temple de de Jupiter Tonnant", "S^t. Nicolas in Carcere" , "Thermes de Titus, de Caracalla et de Dioclétien", "Colonne Trajane", "Temple d'Hercule à Cori", "Obélisques")¹³²⁰.

dal Feoli, e così colle correzioni ed aggiunte del Valadier rendere in certo modo la edizione romana superiore alla francese. Nonostante si lodevole disposizione, e quantunque portati fossero a compimento i disegni e le incisioni, rimangono questi ancora inediti presso la Calcografia Camerale. Fra esse aggiunte e correzioni sono rimarchevoli quelle fatte al Pantheon, all'anfiteatro Flavio, al teatro di Marcello, agli archi di trionfi di Tito e di Alessandro Severo, ed in fine a quell' edificio denominato volgarmente i Bagni di Paolo Emilio [le Marché de Trajan], discoperti in gran parte dopo il Desgodetz". Cf. pour plus de détails S. Pasquali, *loc. cit.*.

¹³¹⁷ *Additions et corrections à l'ouvrage sur les édifices antiques de Rome de l'architecte A. Desgodetz commencées par le Chev. Joseph Valadiern achevées et expliquées par le Chev. Louis Canina*, Roma, 1843. L'ouvrage comporte deux parties de respectivement 65 et 28 planches. Il semble que le premier chapitre ait été prêt dès 1825, comme l'atteste son frontispice : *Il Pantheon detto la Rotonda, colle nuove scoperte aggiunte all'opera del Desgodetz misurate e disegnate dall'architetto G. Valadier, pubblicata dalla Calcografia Camerale in Roma, 1825.*

¹³¹⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9.

¹³¹⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 11.

¹³²⁰ Nous reviendrons plus bas sur cet *"Examen"*.

Mais, pour comprendre la relance que Pâris impulse à son vieux projet en 1812, il convient maintenant de remonter aux projets initiaux de Feoli, de Valadier et de Gaborria, de rééditer Desgodetz. Tout commence en 1804 par une supplique de Vincenzo Feoli à la Calcografia Camerale¹³²¹. L'architecte G. Valadier et l'antiquaire C. Fea sont les auteurs qui s'imposent en fonction de leurs responsabilités dans l'administration pontificale¹³²². Nous pouvons suivre l'entreprise à ses manifestations publiques. En 1806 Fea publie ses *Annotazioni alla memoria sui diritti del Principato sugli antichi edifizj publici sacri e profani*, lesquelles sont illustrées de quatre planches de relevés du Panthéon effectuées par Valadier, et gravées par Feoli. Un rapport de Valadier, daté du 6 octobre 1806, publié dans le même ouvrage, fait expressément référence au projet de réimpression de Desgodetz¹³²³. En 1809 le même Fea rédige un rapport¹³²⁴, à la demande de De Gérando, membre de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains, sur les antiquités comprises dans les ex-Etats Pontificaux, afin d'en organiser l'entretien et la mise en valeur. Parmi les propositions de l'antiquaire figure un projet de financement de la réimpression de Desgodetz entreprise par lui-même, Valadier et Feoli. Début 1810 environ, c'est le marquis Origo¹³²⁵ qui argumente, par l'utilité de fouilles pour la réimpression de Desgodetz, une demande de Carlo Lucangeli -fabriquant de "modèles"-, pour que soient mis à la disposition de ce dernier des forçats lui permettant de poursuivre ses fouilles au Colisée¹³²⁶. En septembre 1810 Lucangeli aura ses dix forçats,

1321 Sur ce problème, cf. S. Pasquali, *loc. cit.*.

1322 Valadier était alors architecte "Camerale" et Fea Commissaire aux Antiquités.

1323 "Noi sottoscritti attestiamo mediante il nostro giuramento, che essendo stati nel mese di ottobre 1804 a rilevare alcune misure negli avanzi delle Terme di Agrippa aderenti al Panteon, oggi detto la Rotonda, per la ristampa del Desgodetz; essendo a tal fine più volte scesi nelle cantine, e nella casa del fornaro e quelle del gabbiaro, l'una e l'altra addossate non solo al Panteon, quanto ancora alle Terme; e trovandovisi in questa occasione Ill^m. Sig. Avv. D. Carlo Fea, Com. delle Antichità, egli disse [.....]" (p. 95). Cette fouille de Valadier et Fea autour du Panthéon dans la perspective de la réédition de Desgodetz est également mentionnée par G.-A. Guattani dans ses *Memorie enciclopediche* pour 1805 et pour 1807 (t. I, 1806, p. 33 à 36, et t. III, 1808, p. 139-140).

1324 Rapport en date du 18 août 1809, AN, F^{1e} 148.

1325 Sénateur romain, chargé de la "Publica istruzionze" par le duc Braschi (neveu de Pie VI et futur maire de Rome), Président de la Commission Administrative de la "Città impériale e libera di Roma". Le rapport est adressé à De Gérando.

1326 "Domanda il Lucangeli dal nuovo governo un picciolo numero di forzati per la continuazione delli scavi, il che essendo di grande utilità per le Belle Arti, e particolarmente per la ristampa di Desgodetz, il sottoscritto incaricato di esaminare quest'affare, e dopo averne inteso il Sig^e. Avv^{to} Fea Commissario delle antichità, crede

l'administration napoléonienne perpétuant ainsi, dans un premier temps, la pratique pontificale¹³²⁷.

Quant au projet de Valadier, Feoli et F.-A. Visconti, matérialisé dès 1810 par la sortie du premier volume de la *Raccolta delle più insigni fabbriche di Roma Antica*, il apparaît curieusement comme une concurrence que Feoli se ferait à lui-même, puisqu'il concerne justement des monuments dont la fouille en cours permet de compléter Desgodetz, complément de Desgodetz qui est l'objet d'un projet parallèle de réimpression. Sa liaison aux fouilles fait partie de l'argumentation employée par Valadier et G. Camporesi pour solliciter, en 1812, une souscription de l'administration napoléonienne¹³²⁸.

D'ailleurs, dès juin 1811, Camporesi et Valadier avaient obtenu du ministère de l'Intérieur l'autorisation de publier un ouvrage sur les monuments dégagés par les fouilles récentes¹³²⁹.

C'est au milieu de l'année 1811, que Gaborria soumet le problème de la réédition de Desgodetz à Daru : *"Le sieur Vincent Feoli, né à Venise, domicilié à Rome depuis de longues années, graveur distingué pour l'architecture, voyant la seconde édition de l'œuvre de Desgodetz épuisée, en entreprit une troisième pour son compte. Selon lui parvenu à une portion de l'ouvrage il se trouva court de moyens, et fut dans l'impossibilité de continuer. Selon d'autres, il ne chercha à s'en défaire que parce qu'on avait reconnu depuis, que Desgodetz avait fait quelques erreurs qui oioient à certaines parties de son ouvrage, cette exactitude,*

doversi accudire alla domanda del Lucangeli [...]". AN. F^{1e} 156. Sous le Gouvernement Pontifical (depuis octobre 1805) Lucangeli faisait exécuter, par des forçats, des fouilles au Colisée (Rapport de Fea à De Gérando en date du 27 août 1809, AN. F^{1e} 148, et aussi ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 7, pour l'ensemble des travaux au Colisée à partir de 1806).

¹³²⁷ Lettre du 17 septembre 1810 de De Gérando à Tournon, préfet de Rome, lui demandant de transférer dix ouvriers travaillant au Temple de Vesta et aux "Bains de Titus", au Colisée. Lettre du 26 septembre de Tournon au colonel commandant le Fort Saint-Ange pour qu'il envoie dix forçats au Colisée. ASR. Buon Governo, serie III, busta 132.

¹³²⁸ *"Projet des architectes chargés de la direction des fouilles dans le Forum Romain, à Son Excellence M^r le Baron de Tournon"* (ASR. Buon Governo, serie III, busta 132). Valadier et Camporesi (ce dernier n'apparaîtra plus par la suite dans la *Raccolta*) demandent l'achat par le gouvernement français de deux cents exemplaires des volumes à paraître. Dans sa séance du 4 juin 1812 le conseil des Bâtiments civils (AN. F²¹ 2482) donna un avis favorable "sur le mérite de ce recueil" (il avait sous les yeux le premier volume). Dès le 5 juin 1811 le ministère de l'Intérieur (décision prise à Saint-Cloud, AN. O² 1081) avait autorisé Valadier et Camporesi à entreprendre la publication des monuments dégagés par les fouilles.

¹³²⁹ Autorisation datée de Saint-Cloud, le 5 juin 1811, AN. O² 1081.

cette précision qui établissent les belles proportions qu'on admire chez les Anciens. Quoiqu'il en soit, le Ministre Lante, se laissant aller aux instances qui lui furent faites par le sieur Valadier, traita au nom du Gouvernement pontifical pour l'acquisition tant des planches gravées que de celles qui restoient encore à graver. L'antiquaire Fea proposa de rectifier les erreurs ou les négligences de Desgodetz, par des gravures additionnelles, et seulement au trait, qui seraient mises en regard avec celles originales. Le moyen fut adopté, les planches de l'œuvre étoient au nombre de 137, celles de rectification au nombre de 48. Le Gouvernement traita pour les cent quatre vingt cinq planches, au prix de 800 écus c'est-à-dire 28.200 fr., prix que l'on dit excessif, mais les acomptes qu'on donnoit au Sr. Feoli se ralentirent et il ralentit aussi son travail. Peut-être un autre motif se joignit-il au défaut de payement car le Gouvernement étoit très peu en arriéré avec lui. Les fonds qu'il touchoit du Gouvernement lui permirent d'entreprendre en société avec le Sr. Valadier, une autre œuvre¹³³⁰ dans laquelle la plus grande partie de celui de Desgodetz devoit figurer, ce qui nécessairement doit nuire à ce dernier¹³³¹, avec d'autant plus de raison, que le Sr. Feoli s'est servi des corrections faites aux dessins de Desgodetz, et des lumières que l'art a acquis depuis 150 ans, écoulés de la première édition jusqu'à nous, pour donner à son ouvrage toute la pureté et l'exactitude qu'on peut attendre et que n'a point eu l'édition qui est en Angleterre [...]"¹³³².

Gaborria conclut son rapport à Daru en proposant de nommer des experts (G.-B. Cipriani, P. Rugga, S. Piale) pour estimer les planches déjà gravées. Le 6 janvier 1812, Gaborria revient sur le problème : "[...]. Il paroît convenable aux intérêts de la Calcographie de sortir cette affaire de la stagnation où elle est depuis longtemps [...]. Mais avant tout il est à propos, que vous décidiez, Monsieur l'Intendant, si les 48 planches de correction qui devoient accompagner cette nouvelle édition seront excutées. Le Sr. Feoli n'est pas de ce sentiment; mais son opinion peut être suspecte, parce qu'ayant entrepris, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer dans mon rapport, un œuvre particulier [sic] en société avec le Sr. Valadier, dans lequel il a fait usage des corrections, il est naturel qu'il

¹³³⁰ Il s'agit évidemment de la *Raccolta*.

¹³³¹ Le seul changement entre le projet de réimpression de Desgodetz et la *Raccolta* étant le remplacement de Fea par Visconti, peut-être faut-il chercher un désaccord éventuel entre Feoli et Valadier d'un côté, et Fea de l'autre ?

¹³³² Lettre de Gaborria à Daru en date du 5 août 1811. ASR. Miscellanea Governo Francese, busta 29.

désirer lui laisser tout l'avantage sur l'édition qui appartient à la Calcographie [...]".

Gaborria propose à Daru un projet de parution en quatre livraisons réparties sur un an, la première livraison portant sur les "rotondes" (les temples circulaires), la seconde sur les temples et les portiques, une troisième sur les arcs et une quatrième sur les édifices de spectacle et les thermes, pour un total de 134 planches; cela sans compter les 48 planches de correction à paraître dans dix-huit mois et constituant une cinquième livraison. Feoli pose alors ses conditions : toucher 45 écus le premier mois et 50 écus les onze mois suivants.

L'administration entend cependant profiter de la dette morale de Feoli (qui a finalement détourné des fonds publics au profit d'une entreprise privée) pour l'obliger à achever la réédition de Desgodetz. C'est dans ce contexte que Pâris est consulté, et qu'il se met au travail sous l'œil probablement bienveillant de Daru, content peut-être même de voir un architecte français remplacer Fea dans le commentaire des planches¹³³³.

LE PROJET POUR LA PLACE DU PEUPLE ET LE "JARDIN DU GRAND CÉSAR"

L'intervention de Pâris à propos du "Jardin du Grand César" (place du Peuple et jardin du Pincio) constitue un troisième exemple du recours de l'administration napoléonienne à l'architecte français¹³³⁴. L'affaire se passe en octobre 1812, un moment charnière dans l'histoire du projet, moment où l'administration commence à mettre en doute la capacité de G. Valadier à dessiner un tel ensemble¹³³⁵. L'affaire commence le 12 octobre

¹³³³ Pâris, quant à lui, avait la plus mauvaise opinion de Fea, comme nous le verrons. Il est également remarquable de voir l'administration française favoriser l'entreprise parallèle de Feoli et Valadier, dans laquelle c'est F.-A. Visconti (dont le frère Ennio Quirinio avait émigré en France à la chute de la République Romaine) qui remplace Fea.

¹³³⁴ Sur l'histoire des projets pour le "Jardin du Grand César", cf. F. Boyer, "Rome sous Napoléon : le Jardin du Grand César", dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, 1932, pp. 176-192; A. La Padula, *op. cit.*, pp. 111-116; G. Ciucci, *La Piazza del Popolo*, Roma, 1974, pp. 99-109; et P. Pinon, "La Place du Peuple et le Jardin du Grand César : P.-M. Berthault ou G. Valadier ?", dans *Monuments Historiques*, n° 180, 1992, pp. 19-24.

¹³³⁵ Le projet de Valadier se présente sous la forme d'une vue cavalière aquarellée regardant de la Place du Peuple vers le Pincio. Il est accompagné d'une lettre non signée mais attribuable à Gabrielli (ASR. Commission pour les Embellissements de Rome (CAR), busta 7, fol. 124 à 130).

1812 avec les vives critiques adressées par M. Daru au projet de Valadier présenté par le prince Gabrielli, maire adjoint de Rome¹³³⁶. *"J'ai exprimé dans plusieurs séances de la Commission ["pour les embellissements de Rome"] la nécessité qu'il y aurait à ce qu'elle revint sur les dispositions qu'elle a prises relativement aux Jardins du César [...], les choses sans régularité qui se font aux Jardins de César [...] ne remplissent points ces vues que la Commission doit avoir de faire des choses grandes comme les lieux [...]. C'est sacrifier la réputation des Artistes que la Commission emploie, l'intérêt des gens qui viendront après nous et qui se promenant dans les bosquets et dans les allées tortueuses dont il est question pourront se demander pourquoi on a donné le nom de Jardin du Grand César à ces modernes Jardins Anglais ou pourquoi on a fait des Jardins Anglais dans ces lieux qui doivent être appelés du nom du Grand César [...]"*¹³³⁷.

Daru ne faisait, en fait, que reprendre les critiques déjà formulées par le conseil des Bâtiments civils dans sa séance du 18 mai 1812¹³³⁸ : *"Le Conseil, sans être précisément consulté sur les deux jardins publics dont le plan général [de Valadier] est sous les yeux, a cru devoir avertir son Ex. [le ministre de l'Intérieur] de l'inconvenance majeure de leur distribution en bosquets, allées tortueuses et petites parties anguleuses, qui nuiraient à la sûreté et à la décence obligatoire dans un jardin public où tout doit être vu en tous sens; on invitera à n'y mettre que des allées, des places de réunion et des quinconces, seules plantations qui puissent être adoptées dans les promenades publiques"*. L'erreur de Valadier était donc de traiter un jardin public comme un jardin privé, en se laissant aller à son imagination¹³³⁹ et à une "modernité" déplacée.

C'est dans ce contexte que le 23 septembre 1812, la commission arrête: *"Art. 1. Le plan qui avait été adopté pour le jardin de la porte du Peuple ne sera point exécuté; art. 2. Celui présenté par M. Le Maire est*

¹³³⁶ ASR. CAR., busta 7. La lettre de Daru, datée du 12 août 1812, commence ainsi: *"Monsieur le Prince, comme il a été convenu dans la dernière séance de la Commission que chacun de ses membres [Tournon, Daru, Braschi -maire de Rome- et Gabrielli] enverroit à ses collègues une copie des observations qu'il a dû faire par écrit sur les travaux qui se font pour les embellissements de Rome, je m'empresse de remplir cette obligation [...]"*.

¹³³⁷ ASR. CAR., busta 7.

¹³³⁸ AN. F²¹ 2482. C'est alors A.-F. Peyre qui était rapporteur des projets provenant de Rome.

¹³³⁹ Un peu plus tard Tournon reconnâtra que "les architectes romains ["cherchant à se faire un nom"] se livrent à toute leur imagination". Lettre du 12 décembre 1812, adressée à Montalivet, ministre de l'Intérieur (citée par F. Boyer, 1930, *loc. cit.*, p. 186).

approuvé; art. 3. Il sera nommé un comité pour l'examen du devis et pour proposer les économies qui pourroient se faire un moyen de changemens de détails sans changer toutefois l'exécution du plan; art. 3. Ce comité composé de M.M. Paris, Camporesi et Ottaviani et auquel sera appelé M. Valadier, sera présidé par M. le Prince Gabrielli qui fera part à la Commission des embellissemens de l'avis de ce comité; art. 5. Le plan de la partie supérieure du Jardin du Grand César sera également soumis à l'examen de M. le Prince Gabrielli"¹³⁴⁰.

Le 28 septembre Gabrielli reçoit copie de l'arrêté le nommant président du Comité, et est chargé par Tournon de faire connaître leur nomination aux membres. Le 20 octobre 1812, Pâris, Ottaviani et Camporesi¹³⁴¹ font parvenir leur rapport : "*L'honore compartitoci della Ex^{ma} Commissione degli Abbellimenti della Città di Roma nello sceglierci per Membri del Comitato ad oggetto di esaminare il piano del Giardino del Gran Cesare comunicatoci per mezzo dell'E.V. e proposto da S.E., il Sig. Maire di Roma e formato del Sig. Valadier architetto quale da noi esaminato dettagliatamente in tutta la sua estensione lo abbiamo ritrovato grande, magnifico, dignitoso, e per conseguenza corrispondente al suo nobile carattere, ci ha obbligati a riunirci senza ritardo fra noi tre colleghi architetti qui sottoscritti, e sotto il dì 17 " corr^e [le 17 octobre] ci siamo personalmente portati nell' indicato giardino, ed esaminato il sunominato progetto del Sig. Valadier, lo abbiamo ritrovato degno dei talenti elevati di detto Sig. Valadier, e soltanto si é creduto farvi qualche piccola variazione, la quale per altro non altera il totale dell'idea nella sua esecuzione. Portatici in seguito sotto il dì 19 del medesimo in Casa del riferito Sig. Valadier per esaminare la liquidazione dettagliata di tutte le partite riguardanti la spesa occorrente per formare un tal giardino, ed esaminati gli originali da esso formati per tale liquidazione, abbiamo ritrovati anch' essi analoghi al giusto valore dé muri, tagli di terra, lavori di scarpellino, ed altro relativamente all'impiego de manuali, e de materiali occorenti per detto. Una variazione soltanto di qualche considerazione si é osservata nella condotta; la quale portare deve l'acqua nelle diverse fontane del sud. giardino del Gran Cesare.*

¹³⁴⁰ ASR. CAR., busta 7.

¹³⁴¹ Les trois architectes choisis étaient liés à l'administration française, Pâris comme régulièrement consulté par elle, Ottaviani comme architecte du Département du Tibre et de l'Académie de France, Camporesi comme architecte municipal de première classe et comme architecte (avec Valadier) des fouilles menées par Tournon et par Daru.

*Si é creduto del Sig. Valadier questa potersi avere al confine del citato giardino coll'altra contigua dell'Accademia di Francia : all'opposto l'acqua convien prenderla dalla botte in distanza considerabile da detto confine. Un tal accrescimento di condotta non era bastantemente contemplato nella perizia ossia scandaglio del Sig. Valadier; e questo certamente forma variazione per il maggiore accrescimento di detta condotta, come rilevasi dalla perizia riformata dal med. Sig. Valadier ascendente ora per i lavori urgenti à Fr. 293.066 per i meno urgenti à Fr. 227.220. Tanto crediamo darci l'honore di sottopore succintamente in execuz. della nostra incombenza al savio, e speculato intendimento dell' E.V. Questo di 20 8tobre 1812"*¹³⁴².

Deux interprétations de la mission de Pâris, Ottaviani et Camporesi sont envisageables. Ou il faut s'en tenir à la lettre de leur rapport et admettre qu'ils n'ont modifié le projet de Valadier que sur d'infimes détails, ou bien il faut supposer que tout n'est pas dit dans leur rapport afin de ménager un collègue et ami (pour Camporesi particulièrement). Ce qui laisse penser que le Comité a eu une influence plus profonde, c'est le fait que l'enjeu ne résidait pas dans l'emplacement d'une prise d'eau mais dans la conception globale du jardin, et que les membres du Comité ne pouvaient pas l'éluder, c'est le fait qu'entre août et novembre 1812 les plans de Valadier¹³⁴³ ont beaucoup changé, c'est enfin le fait que dans son rapport présenté à la Commission des Embellissements le 25 novembre 1812, Gabrielli attribue au Comité "una nuova pianta"¹³⁴⁴. Rien n'indique que le plan ait été dessiné par les membres du Comité, mais rien ne prouve non plus qu'il soit de Valadier. Rien ne permet en fait de trancher car des deux plans datables

¹³⁴² ASR. CAR., busta 7.

¹³⁴³ Le problème est rendu encore plus complexe par le fait que la chronologie des plans de Valadier n'a jamais été établie avec certitude. Certains dessins conservés dans la Raccolta Valadier (Biblioteca di Archeologia e Storia dell'Arte, Lanciani, Roma XI, 100/1, 3 et 13 par exemple) n'étant ni signés ni datés, et ne pouvant pas être systématiquement mis en correspondance avec les pièces écrites conservées dans les dossiers de la Commission pour les Embellissements (ASR. CAR).

¹³⁴⁴ "Alla Commissione degli Abbellimenti della Città di Roma. Il Principe Gabrielli. [...] Tutte queste piccole variazioni tanto nell'economia, quanto nelle divisione del piano superiore del giardino, sono state contemplate nella nuova pianta dello stesso giardino, e nella nuova perizia, che ambedue si uniscono al presente rapporto insieme con quello degli architetti [...] ". ASR. CAR., busta 7.

de cette période l'un est sûrement de la main de Valadier¹³⁴⁵, l'autre peut théoriquement être attribué à un autre architecte¹³⁴⁶.

En fait, le principal problème concernait l'articulation entre la place du Peuple et le jardin sur le Pincio, séparés par une forte dénivellation. Le projet initial de Valadier¹³⁴⁷ assume très mal cette dénivellation. En novembre 1812¹³⁴⁸ une solution d'ascension par des rampes apparaît. La question est donc de savoir si cette solution a été inventée par Valadier ou par les membres du Comité.

Un élément en faveur du Comité réside dans le fait que Pâris a laissé un projet de place du Peuple¹³⁴⁹ [fig. 115] dans lequel deux rampes sont dessinées, ainsi d'ailleurs que les deux hémicycles ouverts finalement réalisés. Mais, il ne s'agit que d'une présomption dans la mesure où il est impossible de dater ce dessin, bien que la date de 1812 figure sur lui, mais pour indiquer que c'est le moment où l'administration napoléonienne s'en occupe, donc de savoir s'il s'agit d'un projet de Pâris ou d'un composé des projets de Valadier et de L.-M. Berthault, architecte français envoyé plus tard de Paris, en février 1813.

Il convient de s'arrêter un peu sur ce projet de Pâris, même si sa datation est incertaine. Ce qui est très intéressant c'est que l'idée des deux hémicycles opposés reprend une idée déjà présente dans l'œuvre de Pâris: une première version de son projet de reconstruction du château de Versailles. On peut également penser au projet de Fr.-J. Bélanger pour la place du Carrousel (avec un Opéra) en 1781¹³⁵⁰, ou à la restitution de Pâris pour le forum de Trajan à la même époque (1811 pour les planches des "*Etudes d'Architecture*"¹³⁵¹). D'ailleurs l'idée des deux hémicycles

¹³⁴⁵ Le plan 100/1. 3 de la Raccolta Valadier est rendu d'une manière proche du 100/2, indubitablement de Valadier.

¹³⁴⁶ Le plan 100/1. 13 de la Raccolta Valadier, dessiné au trait (non lavé) pourrait parfaitement avoir été dessiné par (ou pour) un des membres du Comité.

¹³⁴⁷ Raccolta Valadier, 100/1. 2.

¹³⁴⁸ Si l'on admet les datations de A. La Padula et G. Ciucci (*op.cit.*).

¹³⁴⁹ "Nouvelle Place du Peuple, projetée et commencée par le Gouvernement français en 1811", "*Etudes d'Architecture*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 479, vol. IV, pl. LXXXI.

¹³⁵⁰ Cf. J. Stern, *op. cit.*, t. I, pp. 127-132. Il est notable qu'une telle forme (avec deux obélisques) se trouve déjà dans ce projet de Fr.-J. Bélanger, projet que Pâris connaissait évidemment puisque la même année probablement, il avait lui aussi projeté un Opéra place du Carrousel. Nous avons noté, à propos de Versailles, que Pâris avait, vers 1784, dessiné un projet de place similaire pour Henri de Prusse probablement.

¹³⁵¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, vol. II, pl. LXXX-LXXXI.

évoque évidemment celle du cirque romain tel qu'on l'imaginait à la fin du XVIII^e siècle, ou les deux hémicycles de l'enceinte qui précédait l'église Sainte-Constance à Rome¹³⁵².

Revenons au projet de Valadier. Devant l'ensemble des problèmes posés par son projet et ses changements, devant les conflits internes à la Commission des Embellissements, dès la fin de 1812, dans sa séance du 29 octobre, le conseil des Bâtiments civils¹³⁵³ avait décidé l'envoi à Rome de deux architectes, A. de Gisors, inspecteur des Bâtiments civils, et Berthault, architecte de l'impératrice, auteur de l'aménagement des jardins de la Malmaison et de Compiègne.

Ainsi, au vieux problème de l'attribution de la place du Peuple et du jardin du Pincio à Valadier ou à Berthault¹³⁵⁴, s'ajoute la possibilité d'une intervention significative de Pâris en ce qui concerne l'articulation entre place et jardin. De Camporesi, Ottaviani et Pâris, s'il y a réellement intervention dans le projet, nous n'hésiterons pas en effet à l'attribuer au dernier d'entre eux, auteur d'importants projets de jardins ("à l'anglaise", il est vrai) à Paris et en Normandie, avant et durant la Révolution¹³⁵⁵.

Les relations entre Pâris et l'administration napoléonienne à Rome ne se limitent pas à ces trois affaires. Pâris s'est peut-être vu proposé la charge d'architecte de la Basilique Saint-Pierre¹³⁵⁶, et a certainement eu d'autres occasions (non documentées dans les archives ou non encore repérées) d'offrir ses conseils à Gérando, à Daru ou même à Tournon. D'ailleurs, à

¹³⁵² Plan présent dans les "*Observations*" de Pâris, entre p. 26 et 27 de la version de Besançon.

¹³⁵³ AN. F21 2484.

¹³⁵⁴ Sur ce problème, les historiens se sont partagés selon leur nationalité, F. Boyer, M. Andrieux et L. Hauteœur d'un côté pour Berthault, et G. Matthiae, G. Giovannoni, P. Marconi, P. Kaufmann, C. de Seta de l'autre pour Valadier, A. La Padula et G. Ciucci étant les seuls à nuancer leurs attributions. En fait, l'analyse des plans successifs (malgré certaines incertitudes chronologiques) révèle une imbrication des conceptions, Valadier apportant l'idée d'hémicycles (mais fermés par des grilles) et Berthault celle de place elliptique (les hémicycles des deux jardins latéraux s'ouvrant alors sur la place), ceci pour la Place du Peuple. Le plan réalisé du Pincio est, quant à lui, entièrement l'œuvre de Berthault. Si l'idée de double rampe est de Valadier, de Berthault ou de Pâris, la rampe unique construite après le retour de Pie VII est bien de Valadier (cf. en dernier lieu P. Pinon, "La Place du Peuple [...]", *loc. cit.*).

¹³⁵⁵ Cf. *Jardins en France. 1760-1820. Pays d'illusion, Terre d'expériences*, CNMHS, Paris, 1977, projets pour Bellêtré et Colmoulins, catalogue n° 75 et 76, p. 26, 77 et 78, et *supra*.

¹³⁵⁶ *Ch. Weiss, 1821*, p. 25. Rien dans les papiers de Pâris ne confirme cette assertion de Ch. Weiss.

deux occasions il l'a été, mais de manière sans doute très mineure : pour l'aménagement du palais du Quirinal en 1811 et pour l'achat du *Museo Borgia* en 1810-1811.

Une lettre de M. Daru à Lethière du 5 mai 1811¹³⁵⁷ présente la formation d'une commission pour suivre les projets d'aménagement du palais du Quirinal en vue d'un séjour éventuel de l'empereur à Rome, seconde capitale de l'Empire. "*Les travaux que nécessite la formation du Palais Impérial au Quirinal, et les dispositions à prendre pour l'amublement, m'ont fait penser, qu'un comité consultatif composé de personnes qui par leur goût, et leur savoir, sont les plus à même de donner des renseignemens utiles, serait ce qu'il y aurait de mieux à établir, pour connoitre qu'elles sont les plans ou projets auxquels il convient de donner la préférence; j'ai pensé aussi que vous voudriez bien être l'un des membres de ce comité; vous m'obligeriez beaucoup en cela. Il sera composé de MM. Stern¹³⁵⁸, Camuccini¹³⁵⁹, Paris, Canova, Camporesi, Colizzi, Inspecteur des Manufactures et en son absence son suppléant & Nanteuil Secrétaire Général de l'administration du Mobilier qui est envoyé ici de Paris. Je leur ferai pour le même objet, et toutes les fois qu'on devra se réunir j'aurai l'honneur de vous en faire part*". La première réunion fut convoquée pour le 22 mai¹³⁶⁰, avec pour objet de rassembler "*tous les renseignemens [...] sur les ressources qu'offre la Ville de Rome et ses environs, pour la décoration et l'ameublement du Palais de Sa Majesté*". Pâris s'acquitta sans doute de cette tâche avec sa conscience habituelle¹³⁶¹.

Enfin, il est possible que Pâris ait fait partie, avec J. De Gerando et le général Radet, d'un groupe d'"*amateurs de Beaux-Arts*" qui, en 1810, sont allés visiter le *Museo Borgia* de Velletri afin de savoir s'il fallait le rattacher au *Museo Borgia* de la *Propaganda Fide* de Rome. L'achat eut

1357 AAFR. carton 14, fol. 79.

1358 R. Stern, architecte.

1359 V. Camuccini, peintre.

1360 Lettre de Daru à Lethière du 17 mai 1811, AAFR. carton 14, fol. 81.

1361 Nous n'avons pas entrepris d'autres recherches sur ce sujet qui fait l'objet d'un travail de Pierre Arizzoli-Clémentel. On pourra voir notamment ASR. MGF. busta 38-45. Pâris n'est pas mentionné dans une importante monographie récemment consacrée à ce palais, M. Napoli et M.-A. Scarpati, *Il palazzo del Quirinal, il mondo artistico a Rome nel periodo napoleonico*, Roma, 1989.

lieu en 1813, après que L.-A. Millin, de passage à Rome, ait lui aussi été consulté¹³⁶².

¹³⁶² Cf. AN. F¹⁷ 1091, dos. 7.

LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET LES DERNIÈRES ÉTUDES DE PÂRIS À ROME

PÂRIS ET L'ACCADEMIA ROMANA DI ARCHEOLOGIA

L'Académie romaine d'Archéologie, refondée par l'administration française, possède un passé pontifical puisque la *Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, sous le nom d'*Accademia delle Romane Antichità*, a été instituée par Benoît XIV en 1740¹³⁶³.

La mise en place de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains va créer une situation nouvelle. J. De Gérando, qui est membre de l'Institut de France (depuis 1804), caresse dès son arrivée à Rome (en 1809) le projet de créer à Rome une institution similaire. Deux projets au moins sont conservés. Le premier consiste à réorganiser une académie intitulée "Portique du Capitole", en la dotant de cinq classes : Sciences, Littérature italienne, Histoire, archéologie et langues anciennes (avec les "antiquaires" romains, C. Fea, G.-A. Guattani, F.-A. Visconti, ... etc.), Beaux-Arts et Agriculture. Une note (signé par De Gérando, Miollis et Del Pozzo) signale que ce projet a été "annulé". Un autre (peut-être à l'initiative aussi de Martial Daru) intitulé "*Projet d'une Académie des Beaux-Arts à Rome*" rassemblant l'Académie de France à Rome, l'*Accademia di San Luca* et l'Académie du Capitole, à installer à la villa Médicis et à la Trinité des Monts, a également été abandonné.

C'est De Gérando qui concrètement va fonder l'Académie Romaine d'Archéologie, le 4 octobre 1810¹³⁶⁴. Il en est le premier président, mais quittant Rome peu après, il fait créer la place de président "honoraire", attribuée au général Sextius Miollis, la présidence "ordinaire" (effective) étant donnée à Canova. G.-A. Guattani en est le secrétaire perpétuel. Son

¹³⁶³ Cf. F. Magi, "Per la storia della Pontificia Accademia Romana di Archeologia", dans *Rendiconti della Pontificia Accademia di Archeologia*, XVI, 1940, pp. 113-130.

¹³⁶⁴ Cf. A. Busiri Vici, "Intorno alla rinascita della Accademia Romana di Archeologia (4 ottobre 1810)", dans *Rendiconti della Pontificia Accademia di Archeologia*, LXIV, 1971-1972, pp. 329-341; et C. Pietrangeli, *La Pontificia accademia romana di archeologia*, dans *Memorie della Pontificia Accademia di Archeologia*, Roma, 1983.

siège est au palais *Corsini alla Lungara*¹³⁶⁵. Les statuts (publiés en 1813¹³⁶⁶) indiquent que l'Académie s'occupe des antiquités antérieures au XV^e siècle (article 23) et que chaque année seront publiés des actes (*Atti dell'Accademia Romana di Archeologia*, article 26)¹³⁶⁷.

Mais le plus intéressant réside dans la "Préface", sans doute inspirée, sinon rédigée, par De Gérando. "[...] Principal cura dunque dell'Archeologo debb'essere l'investigare, conservare, ed illustrare qualunque oggetto di antichità, tale che valga ad interessare la curiosità, o ad accrescere la sfera delle cognizione antiquarie. Se la facoltà di creare non spetta che al solo Supremo Autor della Natura; l'opporci alla voracità del tempo col riparare e mantenere gli avanzi, ciò è quanto all'Uomo è permesso. Questo è il pregio dell'Archeologia, questo è il merito non piccolo, che può farsi chi la professa. L'utilità di questa scienza si fa chiara in pensare, che penetrando essa fra le nebbie degli anni con la scorta fedele di sana e giudiziosa critica, rischiara, depura, e convalida la Storia, ch'è in fine la maestra della vita. l'esperienza ne insegna tutt'ora che a qualsiasi vivente sù questa terra, dopo la cognizione del presente, il più sicuro canone per ben condursi è lo scorgere, e antivedere il futuro. Ciò per altro non si obtiene, che mirando nello passato. La Storia a dir vero è quella, che ci soccorre; ma essa, replico, né convince, nè s'imprime abbastanza se non è consolidata, e non si fa visibile se non che coi monumenti. Altro pregio sostanziale dell'Archeologia è quello di giovare in particolar modo *le Belle Arti* col rendere parlanti, e non più muti quei monumenti dell'Antichità, che, o per la squisitezza del lavoro, o per l'importanza de' fatti mito-Storici, che rapresentano, debbono egualmente servire di materiali alla fantasia, che di modelli all'arte nelle loro produzioni".

Les statuts donnent aussi la liste des membres "ordinaires", parmi lesquels on reconnaît C. Fea, G. Grongnet¹³⁶⁸, L. Marini (directeur de la Bibliothèque Casanatense), P. Marquez (Jésuite mexicain attaché à la

¹³⁶⁵ La subvention qui fait vivre l'Académie (467,29 écus romains) est payée par la Ville de Rome. Une des dépenses consiste dans le paiement du secrétaire (120 écus). De 1814 à 1821 c'est A. Canova qui se substituera à la Ville de Rome, payant annuellement 600 écus de sa poche (ASR. Camerale II, Accademie, busta 3).

¹³⁶⁶ *Statuti dell'accademia romana di Archeologia*, Roma, De Romanis, 1813. Pâris en possédait un exemplaire dans sa bibliothèque, *Ch. Weiss*, 1821, n° 760.

¹³⁶⁷ La modestie de la subvention ne permettra pas la publication d'actes avant 1821.

¹³⁶⁸ Ingénieur originaire de Malte, dont nous reparlerons à propos des "murs cyclopéens" dans le Volume III. Cf. aussi "Notices biographiques" dans le Volume V.

même bibliothèque)¹³⁶⁹, L. Martorello (responsable de la section italienne des Archives Impériales à Paris), L. Ré, G. Valadier, A. Vici, Alessandro Visconti (ami personnel de Pâris), Filippo-Aurelio Visconti et l'abbé Uggieri¹³⁷⁰. Pietro Bianchi figure parmi les "ordinaires surnuméraires", sans doute à cause de son jeune âge (il est né en 1787)¹³⁷¹. Les académiciens "honoraires" rassemblent des personnalités (D.-L. Brasci, maire de Rome, Martial Daru, intendant de la Couronne à Rome, C. de Tournon, préfet du Tibre, le général S. Miollis, J. Marquet de Norvins, directeur général de la Police des Etats Romains de 1810 à 1814), mais aussi quelques artistes ou savants (G.-D. Akerblad, archéologue allemand, V. Camuccini, Ed. Dodwell, archéologue anglais fixé à Rome, A.-J.-Fr. Fortia d'Urban¹³⁷², Guillon-Lethière, G. Landi, peintre, J. Millingen, antiquaire anglais, D. Venuti), parmi lesquels Pâris. Les "correspondants étrangers" ¹³⁷³ regroupent nombre de Français, B.-J. Dacier, J.-Cl.-Fr. Daunou, Vivant Denon, A.-L. Millin, J.-Ch. Quatremère de Quincy, S. de Sacy, Ennio-Quirino Visconti, et évidemment De Gérando, mais aussi des Allemands, l'architecte Aloys Hirt, Alexandre et Guillaume de Humboldt, F.-K.-L. Sickler¹³⁷⁴. Pâris, d'abord membre honoraire dès 1810, deviendra correspondant en 1818¹³⁷⁵.

Guattani a entretenu un registre dans lequel il a consigné les titres des "dissertations" lues lors des séances, et il a quelquefois indiqué si le texte en avait été remis à l'Académie ("consegnata") ou s'il avait été imprimé

¹³⁶⁹ Dont nous parlerons dans le Volume III à propos des "antiquaires" que fréquenta Pâris à Rome.

¹³⁷⁰ Autre relation de Pâris à Rome.

¹³⁷¹ Sur P. Bianchi, cf. N. Ossana Cavadini (dir.), *Pietro Bianchi, 1787-1849*, Roma, 1995, et actes du colloque tenu à Caserta en janvier 1996 (dont P. Pinon, "Pietro Bianchi, les pensionnaires de l'Académie de France et l'archéologie à Rome sous la domination napoléonienne"), à paraître.

¹³⁷² Un des principaux protagonistes du débat sur les "murs cyclopéens", en relation avec Pâris.

¹³⁷³ L'Académie décernait un diplôme à ses membres. Des "*Patente di Socio corrispondente della medesima Accademia romana di Archeologia*" destinées à Dacier, S. de Sacy, Quatremère de Quincy, L.-Ch.-Fr. Petit-Radel et Millin, délivrées par Guattani le 24 août 1811, sont mentionnées sont conservées dans le dossier de l'Académie aux Archives Nationales (AN. F¹⁷ 1095). Le frontispice du diplôme a été dessiné par G. Valadier et gravé par G.-B. Cipriani. Il représente le Temple de Vesta, la Louve romaine et porte l'inscription "In Apricum Proferet".

¹³⁷⁴ Autre protagoniste du débat sur les "murs cyclopéens".

¹³⁷⁵ *Dissertazioni dell'Accademia romana di archeologia*, t. I, 1, Roma, 1821. En 1821 nous trouvons parmi les membres honoraires l'architecte François Mazois, l'auteur des *Ruines de Pompéi*.

("stampata")¹³⁷⁶. Entre le 4 octobre 1810 et la fin de l'année 1813 Guattani a enregistré 59 "dissertations". L'ordre est chronologique mais Guattani n'a pas noté les dates précises des séances¹³⁷⁷. Par diverses autres sources nous possédons toutefois quelques repères : le "*Progetto di una nuova istoria romana*" présenté par Fortia d'Urban l'a été le 16 février 1812, puis le 7 juin 1812¹³⁷⁸, l'étude de N. Ratti (secrétaire du duc Sforza-Cesarini) "*Sulla villa di Pompeo nell'Agro Albano*" a été lue le 24 septembre 1812¹³⁷⁹, le "*parere*" de Fea sur une inscription des Thermes de Titus le 12 septembre 1812, les "*Osservazioni [...] sul podio ed arena dell'anfiteatro flavio*" de P. Bianchi ont été lues le 17 décembre 1812¹³⁸⁰.

La première communication semble être celle de Fea sur le "*Tempio di Vesta*", suivie de "*riflessione architettoniche*" de Valadier sur le même monument¹³⁸¹. Suivent jusqu'à la fin de l'année 1810 des communications de Guattani, F.-A. Visconti, A. Visconti ("*Argenti rinvenuti a Falleri*"), A. Battaglini (conservateur de la Bibliothèque Vaticane), E. Keller.

Au fil des mois, l'Académie Romaine d'Archéologie se fera le reflet des découvertes, des débats, des recherches. Les "antiquaires" de passage à Rome s'y exprimeront : Edward Dodwell, retour de Grèce, parlera des "*Bassi rilievi della Grecia*" en octobre ou novembre 1812, A.-L. Millin interviendra sur quatre gemmes antiques, en 1812, et sur des sépultures trouvées à Pompéi en 1812¹³⁸². A. Visconti rendra compte en 1811 des fouilles des "*scavi all'Isola Farnese, che hanno continuato tutto l'anno*

¹³⁷⁶ "*Dal libro de' registri che ha per epoca il 4 ottobre 1810, risulta che hanno dissertato i siguenti Accademici*" (ASR. Camerale II, Accademie, busta 3).

¹³⁷⁷ On trouvera la liste des interventions entre février et juin 1811 dans les papiers de P.-E. Visconti conservés à la Bibliothèque Apostolique Vaicane (Codici Ferrajoli-Visconti).

¹³⁷⁸ *Giornale Politico del Dipartimento di Roma*, n° 71, 13 juin 1812, p. 4 : "Nell'adunanza della Accademia d'Archeologia romana tenuta li 16 febraro scorso, il signore cavaliere De Fortia d'Urban lesse un progetto di storia del dipartimento di Roma diviso in nove epoche, delle quali la prima terminava colla fondazione di Roma nell'anno 753 prima dell'era christiana. Nell'ultima adunanza tenuta li 7 di questo mese, lo stesso sig. cav. ha esposto il suo primo lavoro risguardante il primo periodo della sua storia [...]". Ce mémoire a été publié sous le titre *Projet d'une nouvelle histoire romaine*, Rome, De Romanis, 1813, gravures par Fr. Morel (*Ch. Weiss, 1821*, n° 517).

¹³⁷⁹ *Dissertazioni dell'Accademia romana di archeologia*, t. I, 2, Roma, 1823, pp. 109 et suiv..

¹³⁸⁰ Cf. *ibidem*, pp. 125-156.

¹³⁸¹ De l'association de ces deux communications il sortira la publication de Valadier et Fea, *Raccolta delle piu insigni fabbriche di Roma Antica e sue adjacenze. Tempio detto di Vesta in Roma*, 1813.

¹³⁸² Millin publiera ce dernier travail en 1813, à Paris, sous le titre, *Description des tombeaux qui ont été découverts à Pompéi dans l'année 1812*.

1812". Le même commentera l'"*iscrizione frammentata scoperta alle Terme di Tito*" en 1812¹³⁸³. Un "*Elogio di Zoega*" est prononcé par F.-A. Visconti après le décès de ce dernier¹³⁸⁴. C'est le Georg Zoega qui, un moment, a assisté Pâris dans ses estimations des "Antiquités Borghèse". Nous retrouvons parmi les dissertations un certain nombre d'entre elles qui, intéressant l'architecture, durent être suivies par Pâris avec attention : de P. Marquez sur la "*Villa di Mecenate*"¹³⁸⁵ et sur le "*Mausoleo d'Artemisia*" (1811), de G. Grongnet sur le "*Tempio di Diana Algidina*" (1811), de C. Fea "*sul Tempio della Pace*" (1812), de A. Vici sur la "*demolizione del Ponte Trionfale*" (1812), de F.-A. Visconti et G. Valadier sur le "*Tempio della Sibilla in Tivoli*" (1813)¹³⁸⁶.

Nous savons d'ailleurs que Pâris a probablement assisté à la séance du 11 août 1811, comme en témoigne l'invitation suivante, que Pâris avait conservée dans ses papiers¹³⁸⁷ : "*Il signor Paris è pregato d'intervenire all'adunanza stabilita li 11 agosto 1811 nel Palazzo Capitolino alle ore 8 in p^o matinale. Ho l'honore di salutarla con distinta considerazione, Roma li 9, il segretario dell'Accademia romana di Archeologia, Ant. Guattani*".

Il est intervenu, surtout, vers la fin du mois de mai 1813, à propos des "murs cyclopéens", et nous savons qu'il a remis le texte de sa dissertation. Le registre de Guattani déjà cité indique : "*Fortia, Mura Saturnie e ciclopee*"¹³⁸⁸. *Dodwell, sulle medessime. Paris, sulle medessime, consegnata*". Une note de Guattani rédigée le 2 mars 1817, et adressée à Nicolai¹³⁸⁹, nous apprend qu'il avait alors entre ses mains ("Sono in mie mani") "*una dissertazione del Cav. Fortia d'Urban sulle mura ciclopee, altra del cav. Paris sullo stesso soggetto*". Si nous ne possédons pas le manuscrit de cette dissertation, nous en connaissons le contenu par un texte de Pâris sur les "*Murs cyclopéens*" inclus dans son "*Examen des*

¹³⁸³ Sur les fouilles aux "Thermes de Titus", cf. plus bas.

¹³⁸⁴ En février 1809.

¹³⁸⁵ Marquez a publié cette étude en 1812 sous le titre *Illustrazioni della Villa di Mecenate in Tivoli* (il s'agit des ruines du temple d'Hercule Vainqueur à Tivoli, alors traditionnellement interprétées comme étant celles des "Ecuries de Mécène").

¹³⁸⁶ Etude qui sera publiée dans la *Raccolta delle più insigni fabbriche di Roma Antica e sue adjacenze*, Roma, t. II, en 1813 même.

¹³⁸⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 167.

¹³⁸⁸ L'intervention de Fortia d'Urban est datée du 6 mai 1813, cf. Volume III, "L'architecture cyclopéenne".

¹³⁸⁹ ASR. Camerale II, Accademie, busta 3.

édifices antiques de Rome"¹³⁹⁰ rédigés en 1813 justement, et par des passages qui en sont cités par Fortia d'Urban dans son *Discours sur les murs saturniens ou cyclopéens* (Roma, 1813, pp. 6-11). Nous développerons largement, dans un chapitre consacré à ses travaux archéologiques, les réflexions de Pâris sur cet objet¹³⁹¹. Mais signalons que dans le compte rendu qu'Alessandro Visconti fit de ces débats dans le supplément au numéro 98 du *Giornale Politico del Dipartimento di Roma*, le 16 août 1813, cite l'avis du "celebre architetto signor Paris".

PÂRIS ET LES FOUILLES NAPOLÉONIENNES

Pâris et les fouilles au Colisée

Si Pâris s'est intéressé de très près au Colisée, surtout à partir de 1806, il ne faut cependant pas lui attribuer une direction des fouilles, en 1811, qui est mentionnée par la plupart de ses biographes. L'origine de cette erreur remonte à la notice "Pâris" de Charles Weiss rédigée pour la *Biographie Universelle* de Michaud (t. XXXII, pp. 138-139) : "Il consentit, en 1811, à diriger les fouilles du Colisée, et il profita de cette circonstance pour dessiner, avec une scrupuleuse exactitude, toutes les parties cachées par des décombres".

Nous avons effectivement laissé Pâris faisant de nouvelles observations sur le Colisée en 1807, et soupçonnant l'existence de souterrains dont les entrées étaient encore inconnues. Dans le contexte de 1810, alors que l'administration napoléonienne est à la recherche de travaux utiles pour occuper les classes oisives, Pâris va repenser au Colisée.

Le premier récit de sa démarche est celui rédigé en 1813 dans son *"Examen des édifices antiques de Rome"*¹³⁹² : "Moi-même, pour employer mes loisirs j'avois déjà fait un travail considérable afin de pouvoir en opérer la restauration¹³⁹³; mais je ne pouvois connoître l'arène alors encombrée de terres : j'avois cependant le plus grand désir d'y faire fouiller dans quelques endroits. Ayant observé dans le 3^e. portique deux ouvertures accidentellement ouvertes dans une voûte au dessous, j'y descendis et je trouvai deux corridors de 12 P. de large, se dirigeant vers

¹³⁹⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9, pp. 113-117.

¹³⁹¹ Cf. Volume III, "L'architecture cyclopéenne".

¹³⁹² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9, p. 67-68.

¹³⁹³ Référence à ses travaux de 1807.

l'arène, mais obstrués par les terres à peu de distance de ces deux ouvertures. Je soupçonnai alors qu'il devoit y avoir là une inconnue importante. Le Gouvernement françois voulant se signaler par quelque découverte éclatante en Antiquité, je profitai de cette heureuse disposition, et sur les représentations que je fis à ce sujet, la Consulte ordonna en 1811¹³⁹⁴ le déblay de l'arène du Colisée x. Nota. Des quatre administrateurs¹³⁹⁵ dont la Consulte étoit composée, M^r. le Baron Degérando fut celui qui contribua le plus à faire adopter mes vues".

En 1818 il donna un récit similaire¹³⁹⁶ : "*Les François gouvernoient cette ville alors, les malheurs du tems avoient réduit à la dernière misère une grande partie de sa population. Le nouveau Gouvernement désiroit de soulager ce peuple en l'employant à des travaux utiles. Pour cela on avoit entrepris les fouilles des Thermes de Titus. Mes liaisons avec les chefs de ce Gouvernement qui avoient commencé lorsque bien malgré moi, je fus obligé de présider à l'enlèvement des Antiquités de la Villa Borghèse¹³⁹⁷ que le Prince avoit venu à Napoléon, me mirent à porté de leur conseiller le déblay de l'Arène du Colisée, et la Consulte agréa ma proposition. Ces fouilles mirent au jour des souterrains extrêmement intéressants inconnus jusqu'alors, non seulement dans cet amphithéâtre; mais encore dans tous ceux qui existent. J'en ai levé avec le plus grand soin, le plan et tous les détails : on le trouvera au commencement de cet ouvrage. Je puis avancer avec vérité que cette partie de mon travail est unique, moi seul pendant toute la durée de ces fouilles, ayant recueilli toutes les découvertes qu'elles ont produit [...]*".

Si c'est donc bien Pâris qui a conseillé à De Gérando de faire porter des fouilles dans le Colisée, il n'eut pas à refuser une direction des fouilles que l'administration napoléonienne ne lui a certainement jamais proposée. Si tel avait été le cas il n'aurait pas manqué de s'en flatter.

¹³⁹⁴ Si c'est bien en 1811 que les fouilles du Colisée ont commencé, la décision de la Consulte n'a pu être prise qu'en 1810, car celle-ci a été dissoute le 31 décembre 1810.

¹³⁹⁵ Les quatre membres cités sont sans doute Janet, J. De Gérando, Dal Pozzo et S. Miollis, mais, comme nous l'avons vu plus haut, il y avait d'autres membres comme Dal Pozzo et Balbo.

¹³⁹⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, "*Exposition*", fol. 2 r°.

¹³⁹⁷ Pâris commet une inexactitude importante : les chefs qui lui ont ordonné de s'occuper des "*Antiquités Borghèse*" en 1807 étaient le ministre de l'Intérieur français et l'ambassadeur de France dans un pays étranger, alors qu'en 1810 Rome est devenue pratiquement partie intégrante de l'empire français, et que les chefs dont il parle sont les membres de la Consulte, présents à Rome depuis la fin de l'année 1809 seulement.

Fin 1810 sans doute, Pâris a été nommé par J. De Gérando probablement, membre d'une commission composée d'architectes membres de l'*Accademia di San Luca*, pour étudier une nouvelle campagne de restauration du monument¹³⁹⁸. Cette commission s'étant prononcée pour la construction d'un second éperon (comme en 1806-1807, sous la conduite de R. Stern), du côté méridional du Colisée, Pâris objecta qu'elle serait inutile et coûteuse, cette partie du monument n'ayant pas bougé depuis des siècles, comme le prouvaient les gravures anciennes. Il fut suivi par Valadier et Camporesi seulement. Ce dernier et lui-même proposèrent la pose de tirants en fer, selon deux variantes¹³⁹⁹. Mais plus tard, en 1826-1828, Valadier construisit bien ce second éperon.

Les monuments dégagés par les fouilles napoléoniennes

Pâris a évidemment été un observateur attentif des fouilles françaises, et pas seulement au Colisée. Une lettre envoyée le 10 octobre 1813, à Chardon de la Rochette¹⁴⁰⁰, sans doute un de ses amis, mais que nous n'avons croisé qu'une seule fois (celle-ci) dans nos recherches, en témoigne : "Je n'ai rien de nouveau à vous dire de Rome; les fouilles vont leur petit pas. Au Colysée, le côté de Saint-Jean-de-Latran présente beaucoup de détails qui n'existent plus du côté de l'arc de Titus. Selon moi, on possède sur le *Podium* tout ce qu'on peut souhaiter. A des modifications près, il doit être comme l'a supposé Bianchi¹⁴⁰¹. On a mis au jour le mur qui renfermoit l'arène dans le tems où elle servoit de naumachie; on y trouve des détails qui ont encore besoin d'éclaircissements, mais que l'on obtiendra. Les eaux, plus élevées que jamais, contrarient beaucoup. Aux Thermes de Titus on a trouvé une longue galerie dont la voûte peinte est bien conservée [...]".

Pour le "Temple de Jupiter Tonnant" Pâris a profité des fouilles de 1811 pour relever les bases des colonnes¹⁴⁰² et le plan d'ensemble du temple

¹³⁹⁸ Cf. BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, pl. XLIII (le texte complet est reproduit dans le Volume III, "Colisée").

¹³⁹⁹ Variantes que montre la pl. XLIII.

¹⁴⁰⁰ Lettre dont A. Lance a publié un extrait dans son *Dictionnaire des architectes français*, Paris, 1872, t. I, p. 182, note 1.

¹⁴⁰¹ Il s'agit de l'architecte tessinois Pietro Bianchi. Cf. Volume III, "Colisée".

¹⁴⁰² "*Etudes d'Architecture*", vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. XXXIII.

jusqu'alors inconnus¹⁴⁰³. La déposition (avant le remontage) des chapiteaux lui a permis d'en prendre des détails très précis¹⁴⁰⁴. Ce travail a été pour Pâris l'occasion de dessiner un plan d'ensemble actuel du Capitole et du *Clivio Capitolino*¹⁴⁰⁵, et de proposer des élévations restituées du temple. Pâris s'est livré à un exercice similaire pour le "Temple de Jupiter Stator" dont le dégagement a commencé en 1812-1813 : relevé de la base des colonnes, détails du chapiteau et de l'architrave¹⁴⁰⁶.

Pâris se livra à un travail très important sur le "Temple de la Paix". Il entreprit un relevé de l'"état actuel" en 1811, alors que commençaient les fouilles¹⁴⁰⁷. Puis il dessina de nombreux détails de la décoration (entablement corinthien, parties de la décorations de voûtes, chapiteaux) trouvés en 1812¹⁴⁰⁸, ce qui lui permit de proposer une restitution du système de décoration à caissons des voûtes¹⁴⁰⁹. Pâris avait, avant 1811, esquissé un plan restitué de l'ensemble de l'édifice "*nommé vulgairement Temple de la Paix*"¹⁴¹⁰; en 1814 il put se livrer à l'exercice d'une "restauration" tel qu'"*on peut croire qu'il a été*"¹⁴¹¹. Ce travail n'est pas sans relation avec la "Restauration", envoi de Rome de P.-M. Gauthier¹⁴¹².

Plus originaux sont les relevés des fouilles entreprises en 1813 aux "Temples adossés de Vénus et de Rome", car aucun pensionnaire ne rendit un envoi sur ce monument avant la "restauration" de Léon Vaudoayer en 1831.

Pâris a évidemment suivi avec attention les travaux de la "Place Trajane", commencés en 1812¹⁴¹³. En 1813 il a levé un plan général des parties dégagées des bibliothèques et de la basilique Ulpienne¹⁴¹⁴, peut-

¹⁴⁰³ *Ibidem*, pl. XXXV. Le plan établi par Palladio comprenait des erreurs de dimensions.

¹⁴⁰⁴ *Ibidem*, pl. XXXIX-XL.

¹⁴⁰⁵ *Ibidem*, pl. XXXIII.

¹⁴⁰⁶ *Ibidem*, pl. XLI-XLIV.

¹⁴⁰⁷ *Ibidem*, pl. XLIX ("*Coupe sur la largeur d'une moitié existante de l'édifice nommé Temple de la Paix*", "*Elévation de la portion de façade qui existe encore*" et "*Coupe sur la longueur du Temple de la Paix dans son état actuel. 1811*").

¹⁴⁰⁸ *Ibidem*, pl. L-LI et LIV.

¹⁴⁰⁹ *Ibidem*, pl. LII-LIII.

¹⁴¹⁰ *Ibidem*, pl. XLVII.

¹⁴¹¹ *Ibidem*, pl. XLVI et XLVII-XLVIII (plan et façades).

¹⁴¹² Cf. Volume III, "La basilique de Maxence".

¹⁴¹³ Cf. Fonds Pâris, ms. 10, p. 61.

¹⁴¹⁴ *Ibidem*, pl. LXXIX. Etude complétée par quelques détails, pl. LXXVIII.

être avec l'aide de Pietro Bianchi. Il a surtout dessiné avec sa précision habituelle les parties retrouvées de l'entablement de la nef centrale de la basilique Ulpienne, des portiques latéraux du forum de Trajan (colonnes, entablement, plafonds), des corniches, des piédestaux (dont un avec une dédicace à Trajan et un autre trouvé devant la façade de la basilique en 1813), un entablement de marbre blanc trouvé en 1812 (avec une étude de l'ovale de la corniche)¹⁴¹⁵. Ces beaux fragments architectoniques ont été ensuite rangés sous les soubassements de la nouvelle place Trajane et ont été, plus tard, étudiés par plusieurs pensionnaires, notamment par J.-B.-C. Lesueur en 182¹⁴¹⁶. Pâris a d'ailleurs, en 1816, levé le plan de la place de Trajan¹⁴¹⁷, enfin aménagée.

Ces éléments lui ont permis de restituer l'ordre corinthien des portiques entourant la colonne Trajane et celui de l'intérieur de la basilique Ulpienne¹⁴¹⁸. Il s'est même essayé à deux "restaurations" du plan du forum de Trajan¹⁴¹⁹, légèrement différentes, les découvertes de 1811-1813 laissant place à plusieurs interprétations.

En ce qui concerne la place Trajane moderne, Pâris a manifesté son scepticisme. Pour lui la présence de la Colonne ne suffit pas à faire une place, "*car c'est les bâtimens qui constituent une place*"¹⁴²⁰. A tel point qu'il a pensé que le départ de l'administration française en 1814 serait fatale au projet : "*Il n'est pas vraisemblable que le gouvernement actuel [Pâris écrit en 1816] fasse des dépenses dans un quartier aussi peu habité*".

PÂRIS ET LES PENSIONNAIRES DE L'ACADÉMIE

Une partie des relevés ou des études effectués par Pâris entre 1810 et 1817 sont liés à des travaux de pensionnaires de l'Académie de France. Le meilleur exemple est celui du Temple de la Fortune à Palestrina que nous

¹⁴¹⁵ *Ibidem*, pl. LXXXIII-LXXXIX.

¹⁴¹⁶ Cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, pp. 184-187.

¹⁴¹⁷ "*Etudes d'Architecture*", vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. LXXVII.

¹⁴¹⁸ "*Etudes d'Architecture*", vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. LXXXII.

¹⁴¹⁹ *Ibidem*, pl. LXXX-LXXXI.

¹⁴²⁰ "*Examen des édifices modernes de Rome*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10, p. 61.

avons déjà évoqué¹⁴²¹. Pâris y a travaillé, avec J.-H. Huyot, en 1811 et en 1815. Pâris mit au net son travail après ce dernier séjour d'avril à septembre 1815. Il occupe les sept premières planches du second volume consacré aux monuments antiques de ses "*Etudes d'Architecture*"¹⁴²².

Mais le temple de la Fortune n'est pas le seul monument étudié par un pensionnaire que Pâris ait alors dessiné. Nous avons déjà cité le cas du temple d'Antonin et Faustine relevé par Ménager (en 1809) et celui du portique d'Octavie levé par Chatillon (en 1811 et 1813)¹⁴²³. Pâris a profité des fouilles dégagant les bases et des échafaudages permettant d'accéder aux parties hautes (chapiteaux, entablements) pour effectuer ses relevés, et aussi certainement des relevés des pensionnaires pour compléter les siens. Peut-être même a-t-il tout simplement recopié les "états actuels" dessinés par les jeunes pensionnaires (comme pour la fouille du temple d'Antonin et Faustine par Ménager), se contentant d'un travail plus personnel pour les restitutions.

Il a aussi profité de l'étude de J.-N. Huyot sur le même temple, menée en 1810 en vue de son envoi de 1811-1812, pour reproduire dans ses "*Etudes d'Architecture*"¹⁴²⁴ la découverte que le jeune pensionnaire fit du système de tenons et mortaises destiné à fixer des ornements en marbre au dessus de la corniche, antéfixes masquant la gouttière et l'extrémité des tuiles.

LES ÉDIFICES ANTIQUES ET MODERNES DE ROME

Indépendamment des découvertes du moment Pâris a poursuivi ses recherches sur nombre de monuments antiques de Rome. Il a repris ses études sur le Panthéon, relevant des détails des colonnes du portique (base, fut, chapiteau, feuilles d'acanthé dessinées en grand)¹⁴²⁵, des pilastres du même portique¹⁴²⁶, de l'ordre corinthien à l'intérieur du monument (fut,

¹⁴²¹ *Ibidem*, pl. XXXVI-XXXVII.

¹⁴²² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. I-VII.

¹⁴²³ Cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, p. 397.

¹⁴²⁴ Vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. LXVIII : "Cette découverte est due à M^r. Huyot architecte pensionnaire de l'Etat en 1810".

¹⁴²⁵ "*Etudes d'Architecture*", vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. VIII-XXIII.

¹⁴²⁶ *Ibidem*, pl. XXIV-XXV.

chapiteau)¹⁴²⁷. Il a aussi repris en 1810 un travail commencé en 1807 sur les trois temples de *San Nicola in Carcere*¹⁴²⁸, et que des découvertes faites en 1809 avaient remis en cause¹⁴²⁹.

Pour ses "*Etudes d'Architecture*" il a élaboré une série de restitutions de tombeaux antiques, à partir de relevés effectués en 1783, en 1807 ou plus tard, en 1816. C'est de cette dernière année (en septembre 1816), alors qu'il a passé l'été à Albano, que datent trois dessins de l'"état actuel" du monument sépulcral "*que la tradition donne pour le tombeau des Horaces*"¹⁴³⁰. Il en a ensuite proposé une restitution¹⁴³¹. Sur cette lancée, il a restitué un tombeau qu'il avait vu et dessiné en 1783 dans les Marais Pontins¹⁴³².

En 1813, Pâris a surtout entrepris une synthèse de ses recherches sur les monuments antiques de Rome intitulée "*Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art. Ouvrage destiné à faire suite à celui d'Antoine Desgodetz. Rome 1813*"¹⁴³³, qui tout en étant une sorte de complément à Desgodetz, constitue un ouvrage autonome. Des notes ont été ajoutées à ce manuscrit jusqu'en 1817 et peut-être même 1819¹⁴³⁴.

C'est à partir de 1816 que Pâris a rédigé son "*Examen des édifices modernes de Rome, suite de l'Examen des édifices antiques. Rome 1816*"¹⁴³⁵. Il a pu utiliser sa "*Description*" de 1771-1774¹⁴³⁶, ainsi que ses relevés et dessins des "*Etudes d'Architecture*"¹⁴³⁷. Ce manuscrit concerne en priorité les églises (surtout paléo-chrétiennes, mais aussi le *Gesù* et Saint-Ignace), les palais et les villas suburbaines, mais aussi des hôpitaux, des prisons, des portes, des places publiques¹⁴³⁸.

¹⁴²⁷ *Ibidem*, pl. XXVI-XXVII.

¹⁴²⁸ *Ibidem*, pl. LV-LVII.

¹⁴²⁹ Notamment sa restitution d'un ordre corinthien pour le temple du milieu, cf. Volume III, pp. 185 et suiv..

¹⁴³⁰ "*Etudes d'Architecture*", vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. XCI. Pâris l'avait déjà dessiné en 1772 et 1807.

¹⁴³¹ *Ibidem*, pl. XCII.

¹⁴³² *Ibidem*, pl. XCIII.

¹⁴³³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9.

¹⁴³⁴ Cf. Volume IV, la présentation du ms. 9.

¹⁴³⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10.

¹⁴³⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12.

¹⁴³⁷ Les vol. III à VII.

¹⁴³⁸ Cf. Volume IV (ms. 10) et Volume V ("Sources").

LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES À BESANÇON

LE RETOUR EN FRANCE ET L'INSTALLATION À BESANÇON

Le retour de Rome

L'idée de retourner en France dut venir à Pâris en plusieurs étapes marquées par le rétablissement de la monarchie, par la proposition de son rappel aux Menus-Plaisirs, par le décès de Séroux d'Agincourt, par sa solitude, par ses problèmes de santé, enfin par le désir, tardif, de finir ses jours là où il était né, bien qu'il y n'eut que peu d'amis et une famille qu'il ne connaissait guère. Le fait est qu'à partir du printemps 1816, il prévoit être à Besançon dans un an, et qu'il commence à y envoyer des livres et des antiquités acquis lors de son dernier séjour à Rome. La dernière caisse arrive en France en juin ou juillet 1816.

Pour situer le voyage de Pâris nous avons deux repères : la date précise de son arrivée à Besançon, le 30 avril 1817, et l'indication qu'il n'a pu répondre, de Rome, à une lettre qui lui a été envoyée de Milan le 26 février 1817. Cette lettre, d'un certain Gaetano Besia¹⁴³⁹, a dû lui parvenir au plus tard début mars, à un moment il attendait à Civitavecchia le départ de son bateau pour Marseille. Une note rédigée par Pâris, alors à Civitavecchia, et adressée à Antonio Bruni¹⁴⁴⁰, son (ancien) domestique resté à Rome, éclaire la situation de Pâris en mars. Huit gravures et six pages de textes imprimés doivent arriver à Rome, en provenance de Milan, de la part de G. Besia. Si elles arrivent entre les mains de A. Bruno, celui-ci devra les payer (1 *scudo* et 49^{1/2} *bajochi*). Antonio devra ensuite les porter à Monsieur Giurdan (ou Jordan), près de la *Minerva*, qui les fera parvenir à Pâris à Civitavecchia, et qui le remboursera. Si Giurdan a déjà quitté Rome, qu'Antonio les remette à Madame Giurdan qui les ramènera elle-même à Paris. Dans ce cas Antonio se fera rembourser par monsieur

¹⁴³⁹ Lettre de G. Besia à Pâris, du 26 février 1817, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 29. Nous ignorons qui est ce Gaetano Besia : un graveur, un marchand de gravures, un architecte ?

¹⁴⁴⁰ Note signé Pâris, rédigée de sa main en italien, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 30.

Gonet avec l'argent qu'il recevra de Pâris en août prochain¹⁴⁴¹. Si Pâris traite ses affaires de Civitavecchia, c'est sans doute qu'il y reste plus longtemps que prévu.

Ce contexte date l'appareillage de Civitavecchia de la mi-mars environ. On remarquera que c'est la première fois que Pâris fait le voyage par mer, lui qui l'a déjà effectué sept fois par terre. Il s'en est expliqué lui-même dans une lettre envoyée quelques mois après son arrivée¹⁴⁴² : "*Quand à y aller [le correspondant de Pâris, A. Guénepin, l'a invité à se rendre à Paris, à partir de Besançon] cela m'est impossible, une de mes infirmités m'interdisant la voiture*¹⁴⁴³; *c'est ce qui m'a obligé de revenir par mer, et le voyage de Marseille [à] ici, quoique fait à petites journées a épuisé mes forces de manière que je n'en suis pas remis et que probablement je ne m'en remettrai jamais*".

Quelques semaines après son arrivée à Besançon Pâris a envoyé à André Bégouen le seul récit qu'il ait laissé de son voyage de Rome à Paris¹⁴⁴⁴. "*Mon voyage a été heureux, mais peu agréable par l'effet de la saison excessivement retardée même en Provence. D'abord je me suis ennuyé trois semaines à Civitavecchia à attendre vainement l'arrivée de la goëlette * [* qui doit remplacer celle] sur laquelle je devois passer en France. Impatience de ce délai et de l'incertitude qui en étoit le résultat, j'ai profité d'un bâtiment romain qui alloit directement à Marseille où il m'a débarqué au bout de quatre jours et demi. Je suis resté dans cette ville trois jours de quarantaine et cinq de séjour pendant un Mistral violent et glacial. De là j'ai pris un carrosse qui m'a mené aux différentes antiquités du pays, Saint-Chamas, Arles, Nismes, le Pont du Gard, Saint-Rémy et de là à Avignon. Le plaisir que me procuroit la vue des belles antiquités étoit empoisonné par ce maudit Mistral qui me glaçoit et me renversoit, et qui m'a conduit presque jusqu'ici. Après Avignon j'ai encore vu les antiquités d'Orange qui avec celle de Nismes rivalisent pour l'intérêt avec celles de Rome même. J'ai trouvé l'esprit public dans la Provence et dans ma province tel que je pouvois le souhaiter; mais il s'en faut de beaucoup qu'il*

¹⁴⁴¹ A. Bruno est le domestique de Pâris depuis 1811. Giuridan devrait être un libraire de Rome. Quant à Gonet, il apparaît, ainsi que sa femme Marianna, plusieurs fois dans la correspondance de Pâris.

¹⁴⁴² Lettre de Pâris à Auguste Guénepin, de Besançon le 24 octobre 1817, BIF. ms. 1906.

¹⁴⁴³ Il s'agit de rhumatismes et d'hémorroïdes.

¹⁴⁴⁴ Lettre de Pâris à A. Bégouen du 23 mai 1817, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

soit aussi bon dans le Dauphiné et à Lyon. J'ai eu l'extrême plaisir de rencontrer en chemin le bon Madier ancien collègue de votre papa à l'Assemblée Constituante et bien attaché au Roi et à sa famille. Il demeure à Lyon où je suis allé dîner avec lui. Je suis arrivé ici extrêmement fatigué et affaibli. J'y fais du feu comme en hyver".

Pâris, qui était constamment passé par le Piémont, traverse pour la première fois la Provence et peut enfin visiter le pont romain de Saint-Chamas, l'amphithéâtre d'Arles, la Maison Carrée et l'amphithéâtre de Nîmes, le Pont du Gard, les "Antiques" de Saint-Rémy-de-Provence, le théâtre et l'arc d'Orange¹⁴⁴⁵.

L'installation à Besançon

Voilà donc Pâris à Besançon. Il y est arrivé le 30 avril, comme nous l'avons vu.

Charles Weiss, le bibliothécaire de Besançon¹⁴⁴⁶, ne manque pas d'évoquer le petit événement dans son "Journal"¹⁴⁴⁷: "M. Paris, architecte du Roi, l'un de nos plus illustres compatriotes, est arrivé à Besançon le 30 avril. Il est logé chez M. Lapret¹⁴⁴⁸ son élève et son ami; j'ai eu le plaisir d'y voir ce respectable vieillard qui m'a accueilli avec la plus grande bonté et je me propose de lui faire de fréquentes visites. Il rapporte de ses voyages des choses infiniment précieuses, entre autres, tous les détails du magnifique Colisée de Vespasien contenu dans 60 dessins". Ch. Weiss parlera souvent de Pâris dans son journal et deviendra après son décès son premier et principal biographe.

Son installation provisoire chez Lapret¹⁴⁴⁹ ne l'empêche pas de se remettre au travail : "A peine établi dans le modeste appartement que

¹⁴⁴⁵ En 1794 (probablement) Pâris avait reçu de J.-B.-L.-Fr. Lefavre le récit d'une excursion "*dans les départemens méridiaux*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 91-94, lettre datée du "12 germinal", probablement de l'an II). Son cousin avait également visité Saint-Rémy, Arles, Nîmes, le Pont du Gard, Orange, mais aussi Fréjus et Carpentras (cf. Volume V, la notice biographique sur J.-B.-L.-Fr. Lefavre.

¹⁴⁴⁶ Charles Weiss est né à Besançon le 15 janvier 1779. Ami de Charles Nodier, il devient en 1811 bibliothécaire de la Ville de Besançon. Il le sera jusqu'en 1866, année de sa mort. Il collaborera à la *Biographie Universelle* de J. et L.-G. Michaud, rédigeant notamment la notice consacrée à P.-A. Pâris.

¹⁴⁴⁷ Charles Weiss, *Journal, 1815-1822. Etablissement du texte, introduction et notes de Suzanne Lepin*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 132, Paris, 1972, p. 163, à la date du 4 mai 1817.

¹⁴⁴⁸ Il s'agit de l'architecte Denis-Philibert Lapret, déjà cité (cf. aussi "Notices biographiques", Volume V). Il était alors architecte de la Ville de Besançon.

¹⁴⁴⁹ Attestée aussi par le *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris* [...], Altkirch, 1821, p. 8. Ce J.-B. Pâris est un de ses neveux comme nous le verrons plus loin.

l'amitié avait eu tant de plaisir à lui offrir, M. Paris se hâta de reprendre ses travaux [...]"¹⁴⁵⁰.

Mais rapidement Pâris veut s'installer dans une maison à lui, et il s'occupe immédiatement d'une location, dès les premiers jours de mai, comme l'atteste ce passage d'une lettre à André Bégouen du 23 mai : "*Au 1^{er} du mois prochain j'entrerai en jouissance d'une partie de la maison que j'ai loué : ce ne sera cependant qu'au 1^{er} juillet que je pourrai faire travailler aux changemens et dispositions nécessaires à l'établissement de mon petit Muséum que j'ai beaucoup augmenté pendant les sept dernières années que j'ai passé en Italie : je le destine à me consoler d'avoir dû abandonner ce beau pays. Hélas ! j'ai si peu joui des deux dernières demeures que je m'étois créées dans cette belle Normandie¹⁴⁵¹ que je ne dois pas espérer de jouir jamais longtemps de celle que je vais m'arranger ici; mais je pense qu'au moins je ne la quitterai que pour celle que l'on ne quitte plus*".

Pâris loue un appartement sur deux niveaux situé dans la maison Muiron (du nom de la famille qui la fit construire et la possédait encore en 1817) déjà habitée par sa nièce Elisabeth-Caroline, épouse de Joseph-Victor Gauffre¹⁴⁵². Cette maison se trouve au n° 8 de la rue Charles Nodier (alors rue Neuve), et est mitoyenne de la préfecture édiflée par Victor Louis¹⁴⁵³. Elle a été construite en 1749, par l'architecte bisontin Anatole Amoudrou¹⁴⁵⁴.

Nous verrons plus loin que d'autres membres de la famille de Pâris accuseront les époux Gauffre d'avoir attiré leur oncle près de chez eux dans l'espoir de conquérir une bonne place dans le testament du vieillard, accusation probablement fausse.

¹⁴⁵⁰ Ch. Weiss, 1821, p. 29.

¹⁴⁵¹ Les deux demeures de Pâris en Normandie sont le château des Foacheà Colmoulins et celui des Rumare à Escures. A Escures Pâris s'était, comme nous l'avons vu, aménagé le colombier. Nous ignorons quelle demeure il s'était "créé" à Colmoulins: un appartement dans le vaste château, une maison dans les annexes du "petit Colmoulins" dans le bas du jardin ?

¹⁴⁵² La "*Liquidation de la succession de feu M. Pierre Adrien Paris, architecte du Roi, du 21 décembre 1821*" (AD. Doubs, E 6 17) parle même d'une "*portion de l'appartement occupé en commun*".

¹⁴⁵³ Cf. en dernier lieu P. Pinon, "Besançon, de l'Intendance de Franche-Comté à la Préfecture du Doubs", dans *Monuments Historiques*, n° 178, 1992, pp. 45-48.

¹⁴⁵⁴ Cf. L. Estavoyer et J.-P. Gavignet, *Besançon, ses rues, ses maisons*, Besançon, 1989 (2^{ème} édit.), p. 175. Le second étage a été ajouté en 1778.

Vers le 1^{er} juin Pâris s'installe donc dans une partie de l'appartement (précairement sans doute)¹⁴⁵⁵, mais ne peut faire commencer les travaux pour l'aménagement de son "Museum" qu'à partir de juillet. Ils dureront jusqu'en novembre 1817. Le 19 de ce mois, il peut annoncer à Alessandro Visconti que ces ouvrages y sont terminés¹⁴⁵⁶ : " [...] j'ai été extrêmement occupé pour arranger mon logement et y placer le plus agréablement que j'ai pu, ma bibliothèque qui est assez considérable, et mon petit Muséum".

"A la fin de 1817, M. Paris vint occuper auprès de son neveu et de sa nièce, un appartement dont il avait réglé lui-même la distribution¹⁴⁵⁷; et il goûta le plaisir de se retrouver encore une fois au milieu de ses livres et de ses collections", note Ch. Weiss¹⁴⁵⁸.

Une description des lieux se trouve dans l'inventaire après-décès de Pâris¹⁴⁵⁹, mais malheureusement pas très précise. La maison, qui existe toujours, se compose de deux bâtiments, un sur rue, un autre entre deux cours. C'est dans ce second bâtiment que se situe l'appartement de Pâris, réparti entre le premier et le second étage¹⁴⁶⁰. Il comprend une antichambre, un cabinet, une cuisine (donnant sur la seconde cour) et six ou sept chambres, dont deux ou trois au second étage, et le reste apparemment au premier étage. Il est indiqué qu'une chambre donne sur la promenade des Chamars et une autre sur les jardins de la Préfecture. Il y a aussi un bûcher et une cave. L'importance de l'appartement (pour un

¹⁴⁵⁵ L'expression "entrer en jouissance" peut cependant être interprétée comme le début de son bail de locataire, et non comme son installation effective, que Ch. Weiss (cf. plus bas) semble situer plus tard, ce qui pourrait s'expliquer par la nécessité d'opérer des travaux, même dans l'appartement.

¹⁴⁵⁶ Lettre de Pâris à A. Visconti (archéologue résidant à Rome), du 19 novembre 1817, Bibliothèque Apostolique Vaticane, Fondo Autografi Ferrajoli-Visconti, nn. 5515-5516; lettre qui nous a été aimablement signalée par Daniela Gallo.

¹⁴⁵⁷ Que Pâris ait fait opérer des modifications à son appartement est attesté par les "réparations à l'appartement pour le remettre dans son état primitif" que dut payer J.-V. Gauffre en décembre 1819 : 327 francs ("*Liquidation de la succession de feu M. Pierre Adrien Paris* [...]"), document déjà cité.

¹⁴⁵⁸ Ch. Weiss, 1821, p. 30.

¹⁴⁵⁹ Une photocopie de cet inventaire est conservée à la Bibliothèque Municipale de Besançon, mais nous n'avons pu retrouver l'original aux Archives départementales du Doubs, dans les liasses du notaire E.-F. Caseau qui l'a effectué (cf. *infra*). Peut-être a-t-il été mal réintégré ? Il fait en effet partie d'un lot de photocopies de pièces notariales concernant Pâris dont nous n'avons pu retrouver les originaux. Peut-être cet ensemble n'a-t-il pas été remis en place et est-il aujourd'hui égaré ?

¹⁴⁶⁰ *Le Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris* [...], *op. cit.*, p. 7, indique que Pâris a loué "la partie qui donne sur le derrière, le rez-de-chaussée excepté".

célibataire) correspond au fait que Pâris devait y disposer ses livres et ses collections.

Pour le mobilier nous connaissons une "belle table de travail, ornée d'arabesques" que Pâris avait dessinée lui-même, "avec un tabouret à vis [pour dessiner], couvert en maroquin vert"¹⁴⁶¹.

La répartition de la Collection est ainsi décrite : 99 "cadres placés dans l'antichambre prenant jour sur la cour", 65 "cadres dans une chambre à côté de la précédente, prenant jour sur Chamars", des "peintures et dessins qui se trouvent dans le cabinet de curiosité" (n° 167 à 393 de l'inventaire). La bibliothèque n'est pas située (ni le "cabinet de curiosité"), ce qui pourrait signifier qu'elle n'occupait pas une pièce spécifique, mais était répartie entre plusieurs chambres. Cependant, nous allons voir qu'il y avait une pièce appelée bibliothèque, ce qui n'exclut pas que des livres se trouvent ailleurs.

En effet, dans le "Catalogue" de son cabinet qu'il a complété en 1817-1819, Pâris a quelquefois indiqué l'emplacement d'objets d'art dans son appartement, comme repère, peut-être pour suppléer sa mémoire défaillante.

Voici ces indications :

- "Dans l'antichambre infixé dans une sorte de large chambranle et dessus de porte sont les objets suivants en commençant par le bas du côté gauche en entrant chez moi"¹⁴⁶² (suit une liste d'objets antiques et d'inscriptions).
- "Baromètre d'observation avec son pied qui est dans la garde-robe sur une tablette"¹⁴⁶³.
- "Plan de la villa Adriana du même [Piranèse]"¹⁴⁶⁴.
- "Une paire de jolis bras de cheminée en arabesques attaché à côté de la glace de ma chambre à coucher. Une autre pièce semblable est derrière les grands lions¹⁴⁶⁵ du fond de ma bibliothèque"¹⁴⁶⁶.

¹⁴⁶¹ Ch. Weiss, 1821, n° 493. Elle est encore conservée à la Bibliothèque Municipale. cf. *Besançon, le plus ancien Musée de France*, Paris, 1957, p. 98, n° 224.

¹⁴⁶² Fonds Pâris, ms.3, p. 65.

¹⁴⁶³ Fonds Pâris, ms.3, p. 71, n° 318.

¹⁴⁶⁴ Fonds Pâris, ms.3, p. 71, n° 332.

¹⁴⁶⁵ Il devrait s'agir des lions égyptiens du Capitole de Rome, terres cuites de Fr.-N. Delaître (Fonds Pâris, ms.3, p. 56, n° 78), qui ont sans doute servi de modèle pour les lions du jardin de la duchesse de Bourbon aux Champs-Élysées. Dans le catalogue *Besançon, le plus ancien Musée de France*, p. 97, n° 219, M.-L. Cornillot ne les a pas rapprochés des bronzes qui représentent les mêmes lions, lions en bronze qu'elle ne propose donc pas d'attribuer à Delaistre.

¹⁴⁶⁶ Fonds Pâris, ms.3, p. 71, n° 337.

C'est dans ce cadre que Pâris va vivre deux années.

Le montant du loyer nous est par ailleurs connu par les arriérés payés par J.-V. Gauffre après le décès de Pâris¹⁴⁶⁷ : 45 francs par mois.

ETAT D'ESPRIT, ÉTAT DU CORPS

Pâris et sa famille

Depuis que Pâris a quitté Vaclusotte en juin 1793, y laissant son père, sa mère et sa sœur, il n'a guère donné de leurs nouvelles dans les lettres que nous connaissons de lui. Nous ignorons même quand ils sont décédés¹⁴⁶⁸, mais en 1817 un seul de ses frères est vivant, Jean-Ambroise.

Il nous faut d'abord commencer par tenter de dresser un tableau de la famille de Pâris¹⁴⁶⁹. Son frère Pierre-François a eu deux enfants Pierre-Auguste et Elisabeth-Caroline qui a épousé Joseph-Victor Gauffre en 1808, à Besançon. De cette union étaient nés (en 1821) : Edouard, Louise, et Adrien. Son frère Jean-Ambroise a eu, lui, six enfants : Jean-Baptiste, Lucien, Eugénie, Victor, Eliza et Alexandrine. Sa sœur a épousé un certain Talmet, dont elle a eu une fille unique Anne-Pierrette-Victoire, qui s'est mariée à François-Xavier Montagnon, huissier au tribunal d'Altkirch en 1819.

Pour comprendre les "histoires de famille" qui vont se dérouler avant et surtout après le décès de Pierre-Adrien, il est indispensable de revenir longtemps en arrière.

Dans les papiers de Pâris, comme nous l'avons dit, les relations familiales occupent une très faible place. Nous voyons cependant, à quelques rares mentions, que Pierre-Adrien n'a jamais cessé d'aider les membres de sa famille. Nous l'avons vu, à propos de son projet pour le palais de Porrentruy, faire verser ses honoraires à son père. Nous avons aussi vu que le remboursement des prêts accordés par Pâris à G.-N.

¹⁴⁶⁷ "*Liquidation de la succession de feu M. Pierre Adrien Paris [...]*".

¹⁴⁶⁸ Nous ignorons même le prénom de la sœur de Pierre-Adrien, épouse Talmet. Dans la "*Liquidation de la succession de feu M. Pierre Adrien Paris [...]*" ce prénom est laissé en blanc, comme celui de son mari. Nous n'avons pas cru utile, mais à regret, d'entreprendre de longues recherches pour les retrouver.

¹⁴⁶⁹ Nous avons essentiellement utilisé la "*Liquidation de la succession de feu M. Pierre Adrien Paris [...]*" et le *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris [...]*, *op. cit.*.

Grenier d'Ernemont (100 000 francs), à Stanislas Foache (25 000 francs) et à J.-Fr. Bégouen (30 000 francs), en 1804 et en 1815, était reporté à des dates tellement éloignées (1829, 1835 et 1844) qu'il ne pourrait profiter qu'à ses héritiers.

Dès 1785, il s'est préoccupé des études d'un de ses frères (Pierre-François probablement). Deux lettres du cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome l'attestent. Pâris a demandé au cardinal de l'aider dans l'obtention, pour son frère, d'une place au Collège Germanique de Rome. Le 2 mars 1785 Bernis lui répond qu'il a fait ce qu'il fallait auprès du cardinal Casali et qu'il pourrait y entrer "*quand il aura rempli les conditions que prescrivent les constitutions apostoliques à ceux qui désirent être placés dans ce collège*"¹⁴⁷⁰. Pâris évidemment remercie le cardinal de Bernis, et celui-ci lui répond le 7 septembre 1785 qu'il est "*fort aise*" de la satisfaction qu'il lui a donnée¹⁴⁷¹.

Une minute de lettre envoyée, en 1808-1809 probablement, par Pâris à un général français dans le régiment duquel sert son neveu Pierre-Auguste¹⁴⁷² est le principal témoignage des aides apportées par notre architecte à sa famille. "*J'ai à vous remercier de la bonté avec laquelle vous avés bien voulu donner à Mr. Gauffre [époux de sa nièce Elisabeth-Caroline, donc beau-frère de Pierre-Auguste] les renseignements que je désirai sur le jeune Paris officier dans votre régiment. Brouillé depuis de longues années avec son père [Pierre-François Pâris¹⁴⁷³] qui n'a payé que d'ingratitude tout ce que j'avois fait pour lui*"¹⁴⁷⁴. "*Je ne connois en aucune manière ses enfans*"¹⁴⁷⁵, et la perte de ma fortune causée par les malheurs du tems me seroit une excuse certes bien légitime si je voulois les

¹⁴⁷⁰ Lettre du cardinal de Bernis (de Rome) à Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 26. La famille de Pâris habitait alors à Porrentruy, dans la principauté de Bâle.

¹⁴⁷¹ Lettre du cardinal de Bernis (d'Albano) à Pâris, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 27.

¹⁴⁷² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 9 r° (au v° figurent des notes relatives aux "Antiquités Borghèse", ce qui permet de dater approximativement la feuille).

¹⁴⁷³ Sur cette brouille voir plus bas.

¹⁴⁷⁴ Allusion à l'épisode du Collège Germanique que nous venons de raconter, et sans doute à d'autres que nous ignorons ?

¹⁴⁷⁵ Puisque brouillé avec Pierre-François depuis la fin des années 1780 sans doute, Pâris n'a pas vu naître ses neveux. Il est d'ailleurs notable que nous n'ayons la trace de voyages de Pâris à Besançon, entre 1760 et 1793, qu'en 1781 et peut-être en 1783 (alors qu'il se rend à Neuchâtel). Pierre-François fils est mort en 1806.

abandonner, mais le même esprit qui me dirigeoit lorsque j'étois en état de faire des sacrifices n'a pas changé et quoique réduit au nécessaire et dans un âge avancé où mes besoins ont augmenté¹⁴⁷⁶, quoique mes facultés ayent diminuées, j'ai pris sur mon foible revenu 600 fr. de pension que je fais à sa sœur [Elisabeth-Caroline¹⁴⁷⁷] et une autre somme égale pour deux autres pensions à d'autres membres de ma famille¹⁴⁷⁸. Mes parens qui m'ont vu riche autrefois¹⁴⁷⁹, se sont accoutumés aux sacrifices sans nombre que je faisais pour eux et continuent à les exiger. Mais aucune des lois de l'honneur, ni celles de l'humanité n'exigent de moi que je porte mes privations à l'excès pour réparer ou entretenir les folies d'une jeunesse inconsidérée qui ne pense à moi que comme à un caissier. Quand je pourrais y pourvoir, prudemment je ne devrais le faire qu'avec beaucoup de réserve. Ce jeune homme doit s'accoutumer à se suffire à lui même. Je ne veux cependant pas lui refuser pour la première fois qu'il s'adresse à moi toute espèce de secours, et je vous prie Monsieur de vouloir bien m'indiquer les moyens de lui faire passer 40 piastres qui est tout ce que je puis dans ce moment où voyageant pour ma santé qui est fort délabrée, mes facultés sont très bornées¹⁴⁸⁰. Je ne prends aucun engagement pour la suite. Cela dépendra de la manière dont le jeune homme se conduira et de mes facultés. Permettez Monsieur, que je vous prie de lui continuer vos bontés. Veuillez aussi recevoir l'assurance de toute la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être [...]. Je n'ose pas vous prier de lire la lettre que j'écris au jeune homme, mais si vous aviez cette bonté, vous y verriez je crois que je suis bien loin de faire porter aux enfans les peines que méritoit le père".

Pierre-Auguste a fait une carrière militaire honorable puisqu'en 1819 il est chef de bataillon d'état major¹⁴⁸¹ et qu'il finira colonel. Nous savons

¹⁴⁷⁶ Allusion à sa "belle femme" de Rome ? Cf. *supra* et Volume II, "L'homme privé".

¹⁴⁷⁷ Dans son *Mémoire* (*op. cit.*, p.3) J.-B. Pâris indique qu'effectivement, à partir de 1807, Pierre-Adrien a accordé une rente annuelle de 600 francs à Elisabeth-Caroline, par l'intermédiaire de Godin, directeur des postes de Besançon, ami de Pâris. Les papiers Pâris conservent deux lettres de Godin à Pâris (Fonds Pâris, ms. 1, fol. 102 et 103). La pension à sa nièce, nous le verrons, est successive au décès de Pierre-François fils en 1806.

¹⁴⁷⁸ Il pourrait s'agir de membres de la famille de Pierre-Ambroise ou de celle de sa sœur.

¹⁴⁷⁹ Nous avons vu Pâris, en 1793, donner de l'argent à sa sœur, cf. *supra*, p. 17.

¹⁴⁸⁰ Nous avons vu, en outre, qu'à partir de 1807, il avait à sa charge une "femme" et sa jeune fille.

¹⁴⁸¹ C'est le titre qui apparaît ("chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, chef de bataillon d'état major employé à la 14^{ème} division militaire de Caen") lorsqu'il

par ailleurs qu'il a été en poste à Corfou (République Illyrienne) sous l'Empire¹⁴⁸², puis à Fontainebleau, et que son oncle n'a jamais cessé de s'intéresser à lui¹⁴⁸³.

Nous trouvons par ailleurs la mention de ce neveu de Pâris dans une lettre de Martial Daru à Pâris du 10 mai 1814¹⁴⁸⁴. L'ancien intendant des Domaines de la Couronne à Rome lui rapporte que son neveu est passé chez lui récemment. Il lui annonce aussi que celui-ci a obtenu la légion d'honneur.

Les démêlés de Pâris avec certains membres de sa famille, antérieurement à 1817, ne nous sont connus qu'à travers un mémoire publié en 1821 par un de ses neveux, Jean-Baptiste Pâris¹⁴⁸⁵, dans le cadre de la contestation du testament de Pâris et celui de la condamnation de son neveu devant le tribunal de Besançon pour rédaction d'un faux testament¹⁴⁸⁶. Il va donc sans dire que les informations données par Jean-Baptiste sont à considérer avec prudence.

Nous apprenons d'abord que Pierre-François, frère de Pierre-Adrien, eut des ennuis sous la Révolution¹⁴⁸⁷ et, qu'alors, Jean-Ambroise, l'autre frère, l'aida matériellement. Pierre-Adrien ne serait pas intervenu en sa faveur car, aux dires de Jean-Baptiste¹⁴⁸⁸, "de longue date [Pierre-Adrien] avait détesté son frère Pierre-François, notamment à cause des liaisons que celui-ci entretenait avec la mère des dits Caroline et Pierre-Auguste"¹⁴⁸⁹. La formule n'est pas très explicite. Peut-être Pierre-François ne s'était-il pas marié avec la mère de ses enfants et Pierre-Adrien n'aurait-il pas

choisit (le 7 août 1819) J.-V. Gauffre comme son mandataire pour la levée des scellées apposées sur l'appartement de P.-A. Pâris (AD. Doubs, E 28 16, n° 179).

¹⁴⁸² *Ch. Weiss, 1821*, p. 39, note (*). Sur les séjours de Pierre-Auguste Pâris à Corfou, en 1797-1798, puis en de 1808 à 1814, cf. J. Baeyens, *Les Français à Corfou*, Athènes, 1973.

¹⁴⁸³ Une lettre d'un certain Gentil, sans doute un officier supérieur, à Pâris, datée de Fontainebleau le 23 septembre 1817 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 137) nous apprend que Pâris est intervenu en sa faveur. Mais à cette date il a perdu momentanément sa trace puisque Gentil lui indique qu'il trouvera son adresse actuelle dans son dossier au Bureau de la Guerre.

¹⁴⁸⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 44-45.

¹⁴⁸⁵ *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris [...]*, *op. cit.*, pp. 3- 6.

¹⁴⁸⁶ Cf. *infra*.

¹⁴⁸⁷ Nous ignorons par contre pourquoi et comment il fut alors poursuivi.

¹⁴⁸⁸ *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris [...]*, *op. cit.*, p. 3.

¹⁴⁸⁹ Nous avons vu, plus haut, Pâris parler de l'ingratitude de son frère, mais l'expression "destesté" est certainement trop forte. Elle ne sert à Jean-Baptiste qu'à plaider en faveur de son père Jean-Ambroise, comme nous le verrons plus loin.

apprécié cette situation illégale ? Mais, d'après la liquidation des biens de Pâris en 1819, Pierre-Auguste et Caroline apparaissent bien comme ses neveux. Jean-Baptiste est cependant obligé d'admettre qu'après le décès de Pierre-François en 1806, Pierre-Adrien se rattrapa. Nous avons déjà mentionné le fait que vers 1807-1808 il accorda une pension annuelle de 600 francs à sa nièce Caroline, et vers 1809 une somme de 40 piastres¹⁴⁹⁰ à son neveu Pierre-Auguste. Jean-Baptiste précise que ces rentes ont été versées par l'intermédiaire de Godin, alors directeur des Postes de Besançon. Il nous apprend même, pour le déplorer presque, qu'en 1808 (ou 1809) Pierre-Adrien aurait offert 29 000 francs à Caroline comme dot pour son mariage avec J.-V. Gauffre¹⁴⁹¹ et que plus tard (en 1813¹⁴⁹²) il a cautionné le jeune marié quand celui-ci a succédé à Godin comme directeur des Postes de Besançon. Toujours d'après Jean-Baptiste, Pierre-Adrien n'aurait plus donné de ses nouvelles à son frère Jean-Ambroise à partir de 1809. En outre il accuse¹⁴⁹³ Pierre-Auguste Pâris (qui, comme nous l'avons vu, n'habitait pas à Besançon puisqu'en 1817 Pierre-Adrien cherchait son adresse) et J.-V. Gauffre d'avoir intrigué auprès de Pâris comme Jean-Ambroise, sans préciser par quel moyen et dans quel but. Il accuse aussi Gauffre, Denis-Philibert Lapret et Godin d'avoir incité Pâris à revenir à Besançon, dont le climat convient mal à sa santé, ce qui aurait abrégé "ses jours de quelques années". Rien ne confirme cette assertion. La volonté de Pâris de revoir sa patrie suffit à expliquer son retour en Franche-Comté¹⁴⁹⁴, même s'il est probable que ses amis de Besançon se soient réjouis de ce retour et même s'il est vrai que les rhumatismes du vieil homme ne purent que le faire souffrir davantage aux pieds du Jura qu'à Rome.

¹⁴⁹⁰ Jean-Baptiste parle de 600 francs de rente accordés à Pierre-Auguste en 1807. Mais 40 piastres romaine ne font que 220 francs et la lettre de Pâris citée plus haut ne peut pas dater de 1807 car alors Caroline n'était pas encore mariée à J.-V. Gauffre qui est mentionné dans cette lettre.

¹⁴⁹¹ Cette information est contredite par le fait qu'en 1818 Pâris dit avoir donné 4 000 francs pour le "trousseau" de Caroline (AD. Doubs, quittance de J.-V. Gauffre), dot inscrite dans le contrat de mariage en 1808 ou 1809. Nous reviendrons sur ce problème.

¹⁴⁹² Cf. *supra*, p. 289.

¹⁴⁹³ *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris [...], op. cit.*, p. 3.

¹⁴⁹⁴ Nous avons d'ailleurs déjà cité la raison donnée par Pâris, en novembre 1817, à A. Visconti.

En 1817 Jean-Ambroise et ses enfants résident dans le sud de l'Alsace. Le frère de Pâris est avoué au tribunal de Belfort, son neveu Jean-Baptiste est avocat à la Cour de Colmar, exerçant près le tribunal d'Altkirch. L'époux de sa nièce A.-P.-V. Talmet, Fr.-X. Montagnon, réside lui aussi à Altkirch, comme huissier auprès du tribunal. C'est donc les Gauffre, seuls de ses parents résidant à Besançon, que Pâris va trouver en y arrivant le 30 avril 1817, et c'est à eux qu'il fait allusion dans sa lettre à A. Bégouen du 23 mai 1817 : "*Cette ville est assés belle. Elle a de très belles promenades*¹⁴⁹⁵. *J'y ai trouvé mes jeunes parens qui m'ont beaucoup caressé. Je les connois à peine; mais ils m'ont l'air bon*".

C'est à nouveau par le mémoire de Jean-Baptiste Pâris déjà cité, que nous entrevoyons les intrigues qui peut-être ont eu lieu autour de Pâris entre son arrivée à Besançon et son décès. Mais, comme nous l'avons déjà souligné, les déclarations de Jean-Baptiste sont à considérer dans leur cadre : un mémoire contestant à la fois le testament de son oncle et le jugement du tribunal en sa défaveur.

Selon Jean-Baptiste, dès l'arrivée de Pâris à Besançon, les Gauffre et Pierre-Auguste (nous avons dit que cela est impossible pour ce dernier), avec la complicité de Lapret, auraient tout fait pour inciter Pierre-Adrien à changer un testament qu'il aurait rédigé à Rome et 1814, divisant ses biens en trois parts en faveur de Caroline, de Pierre-Auguste et des enfants de Jean-Ambroise. Qu'une part ait été accordée à ces derniers aurait déplu à Caroline et Pierre-Auguste qui auraient cherché à faire changer d'avis leur oncle. Il convient d'abord de remarquer qu'aucune trace n'existe de ce testament de 1814¹⁴⁹⁶, le premier connu datant de mai 1818. Ensuite, rien n'atteste une telle démarche des enfants de Pierre-François. Le seul argument vérifiable de Jean-Baptiste est qu'effectivement Pierre-Adrien a loué un appartement voisin de celui des Gauffre. Mais cela prouve-t-il qu'ils cherchaient à se ménager les bonnes grâces de leur oncle ? Pâris ne pouvait-il pas simplement souhaiter résider près de jeunes parents pouvant lui tenir compagnie ?

¹⁴⁹⁵ Allusion, sans doute, à la promenade de Chamars et à celle de Granvelle, cf. L. Estavoyer, *Besançon au Siècle des Lumières*, Besançon, 1978, pp. 59-11.

¹⁴⁹⁶ Nous savons seulement que, par son testament du 14 mai 1818, il "*révoque tout testament antérieur*", ce qui peut laisser supposer qu'il en existait un. Mais nous ignorons s'il datait effectivement de 1814 et quelles étaient ses dispositions. Cf. plus bas.

Jean-Baptiste donne pour preuve des agissements des Gauffre le témoignage de Raymond Dervès, domestique de Pâris à Besançon. En mars 1819 ce dernier aurait déclaré à son domestique¹⁴⁹⁷: "Si je n'avais pas tant fait de dépenses dans mes appartemens je quitterais ces ingrats et nous retournerions en Italie"¹⁴⁹⁸.

Jean-Baptiste accuse aussi les Gauffre de ne plus s'être occupé de leur oncle après qu'il ait une première fois modifié son testament, en faveur de Dervès, en décembre 1818 (Pâris s'en serait même plaint auprès de Lapret) et d'avoir voulu empêcher Pâris de modifier une seconde fois en testament, toujours en faveur de Dervès, en juin 1819.

Pâris aurait écrit à Lapret, le 8 juin, de Luxeuil, pour l'informer de son projet d'augmenter la rente en faveur de son domestique de 500 francs. Lapret et Pierre-Auguste se seraient alors rendu à Luxeuil, où Pâris prenait les eaux, pour l'en dissuader. Nous verrons plus loin que les codiciles en faveur de Dervès sont modiques et qu'ils ne justifient pas un déplacement à Luxeuil. Les sombres intrigues dont parle Jean-Baptiste ne sont donc guère vraisemblables.

Mais il est vrai, comme nous le verrons également plus loin, qu'après mai 1818 Pâris a fait profiter les Gauffre et Lapret de dons et de rectificatifs à son testament initial. Sans doute Jean-Ambroise et Jean-Baptiste n'ont-ils pas apprécié ces cadeaux faits au détriment du partage en trois parts institué par le testament de mai 1818, mais de là à parler d'intrigues, il y a un pas que rien ne permet de franchir.

Quoiqu'il en soit, il est clair que le climat entre Pâris d'un côté, les enfants de Jean-Ambroise et de Anne-Pierrette-Victoire Talmet-Montagnon d'un autre, a certainement été détestable dans les mois qui ont précédé le décès de notre architecte. La suite des événements, d'ailleurs, le prouvera. Mais dans ses lettres à ses amis de Normandie, Pâris ne fera jamais allusion à ce problème.

Pâris et ses amis

A Besançon, Pâris, qui a quitté la ville à l'âge de quatre ans, n'a guère d'amis¹⁴⁹⁹. On peut tout juste parler de l'architecte Denis-Philibert Lapret,

¹⁴⁹⁷ *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris [...], op. cit., p. 12.*

¹⁴⁹⁸ Jean-Baptiste prétend en outre que Pâris aurait recruté Raymond Dervès à Rome, ce que rien n'atteste, et qui est plutôt invraisemblable, puisque Pâris avait à Rome un domestique italien.

¹⁴⁹⁹ Rappelons que d'après les documents connus Pâris n'est que très rarement revenu à Besançon : peut-être en décembre 1774 (mais l'information est très

dont Ch. Weiss nous dit qu'il était l'ami et l'élève de Pâris¹⁵⁰⁰. L'ami : il est vrai que Pâris en fait en 1818 son exécuteur testamentaire, il est vrai aussi qu'il en parle dans ses comptes tenus à Vaclusotte en 1793¹⁵⁰¹ et dans ses "*Etudes d'Architecture*" comme de son élève et de son ami, à propos de son projet de "*Monument Expiatoire*" en 1814-1815¹⁵⁰², que Grégoire de Rumare lui écrit en 1800 à propos d'une affaire qui concerne Pâris¹⁵⁰³. L'élève : Lapret est né en 1761¹⁵⁰⁴ et dès l'âge de 16 ans, après avoir travaillé chez l'architecte Nicolas Nicole¹⁵⁰⁵, il est venu étudier à Paris, avec une lettre de recommandation pour Pâris, qui lui a effectivement donné des leçons particulières¹⁵⁰⁶. Lapret n'est rentré à Besançon qu'en 1782. Mais, à partir de cette date et avant 1817, ils ne se sont rencontrés qu'épisodiquement (1799, 1810).

Aussi Pâris, de Besançon comme de Rome, s'entretient de manière épistolaire avec ses amis.

Au premier rang de ceux-ci il y a les "amis de Normandie". Peut-être les relations entre Pâris et les Bégouen sont-elles privilégiées, en apparence, par le fait que les archives de la famille Bégouen-Demeaux sont conservées, et que s'y trouvent plusieurs lettres de notre architecte¹⁵⁰⁷; mais l'indéfectibilité de l'amitié qui lie Pâris à Jacques-François et à André est indiscutable. Les échanges épistolaires suivis entre Le Havre (ou Paris) et Rome continuent. Quelques jours après son arrivée à Besançon, Pâris

incertaine), peut-être en juillet 1781 alors qu'il se rend en Suisse pour prendre les eaux, peut-être en janvier 1784 quand il se rend à Neuchâtel pour la construction de l'hôtel de ville, une ou plusieurs fois entre janvier et juin 1793 (un seul séjour attesté, entre le 3 et 6 avril), en 1799, peut-être en 1801, et enfin en 1810.

¹⁵⁰⁰ "[...] son élève et son ami depuis quarante ans", *Ch. Weiss, 1821*, p. 31.

¹⁵⁰¹ "*Laissé à mon ami Lapret pour payer le premier terme de l'apprentissage du petit Roch. 125 livres*" (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 22).

¹⁵⁰² Vol. IX, "*Table*", feuille XLII, où il explique que "*Lapret architecte, mon élève et mon ami*", pourra trouver les dessins en question et les remettre à J.-V. Gauffre.

¹⁵⁰³ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 364 (lettre du 28 prairial an VIII, 17 juin 1800), à propos de 600 livres dont il vient de recevoir le mandat et qui sont certainement destinées à Pâris puisque Rumare dit à Lapret qu'il va prévenir notre architecte de son arrivée.

¹⁵⁰⁴ Cf. Ch. Weiss, "notice" sur D.-Ph. Lapret dans le bulletin de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, 1822, pp. 38-51.

¹⁵⁰⁵ Comme le signale S. Lepin dans une note (p. 204, note (8)) dans son édition du *Journal 1815-1822*, *op. cit.*, de Ch. Weiss.

¹⁵⁰⁶ Ch. Weiss, 1822, *op. cit.*.

¹⁵⁰⁷ Nous ignorons, par contre, pourquoi aucune lettre des Bégouen datant de cette époque n'est conservée dans les papiers Pâris (Fonds Pâris, ms. 1 ou 2).

écrit à André¹⁵⁰⁸. "*Rappelés moi au cher souvenir de toute votre famille que toute ma vie je considérerai et aimerai comme si elle étoit la mienne, et surtout lorsque vous serés à même de parlés de moi à la vénérable maman de Rumare. Ah ! que je serois heureux si je pouvois vous avoir tous, même une petite fois*" ne manque-t-il pas de dire¹⁵⁰⁹.

Pâris est resté particulièrement attaché à Flore Foache (fille de Stanislas), épouse d'André Bégouen. "*Comment est votre santé [écrit-il à Jean-François Bégouen le 28 février 1817¹⁵¹⁰] et celle de tout ce qui vous intéresse, surtout de Madame la Baronne Flore [André est baron d'Empire] ? Je vous prie de ne pas m'oublier auprès d'elle; car j'attache le plus grand prix à son souvenir et à son amitié. Hélas ! elle est pour moi la représentante et le portrait de toutes les dames de sa famille auxquelles j'étois si tendrement attaché et dont la mémoire fait la partie la plus douce de mon existence*". Il renouvelle ses sentiments dans des termes presque identiques, quelques semaines plus tard : "*Faites agréer mon hommage, Monsieur [il s'agit de Jacques-François Bégouen¹⁵¹¹], à Madame la Baronne Flore. Ce nom m'est trop cher pour que je ne continue pas à le lui donner si cela ne lui déplaît pas¹⁵¹²: il me rappelle un tems et des personnes qui ne sortiront jamais de ma mémoire*".

Une des premières lettres de Rome qu'il reçoit à Besançon, le 19 juillet 1817, est celle d'Auguste Caristie, pensionnaire architecte arrivé à la villa Médicis en 1815. Le ton de la lettre en dit long : "*Je ne sais comment vous exprimer combien je suis sensible à l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi. Votre très bon cœur mériterait d'être rassuré à mon égard, aussi je regrette de vous dire que je souffre de la vue depuis le commencement de juillet. Jusqu'à cette époque j'avais été assez heureux pour pouvoir travailler. Je ne souffre pas autant que les années précédentes, mais je ne puis travailler et c'est souffrir beaucoup*". Caristie transmet aussi les amitiés d'autres pensionnaires : L.-T. Van Cleemputte, architecte (à Rome depuis le début de l'année 1817), J.-P. Cortot, sculpteur (qui n'est plus

¹⁵⁰⁸ Lettre de Pâris à André Bégouen du 23 mai 1817, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹⁵⁰⁹ Dans cette même lettre Pâris fait allusion à une "*excellente M^{de}. Brillon*" que nous rencontrons pour la première fois dans la correspondance de Pâris.

¹⁵¹⁰ Lettre de Pâris à Jacques-François Bégouen du 28 février 1818, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹⁵¹¹ Lettre de Pâris à Jacques-François Bégouen du 24 mars 1818, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹⁵¹² Allusion, peut-être, au fait qu'en 1817 un titre d'Empire n'est plus approprié.

pensionnaire depuis 1816) et L. Petitot, autre sculpteur (pensionnaire depuis 1815).

La lettre qu'il envoie à A. Guénépin le 24 octobre 1817, déjà citée, montre à quel point il restait lié à certains des anciens pensionnaires. *"Votre lettre du 9 juillet m'a été remise, Monsieur, et aimable ami, il y a une demi heure et comme le jeune homme que vous en avez chargé repart après demain, je vous répond sans délai. Quoiqu'à peine de ce monde je pense toujours à mes amis et je reçois de leurs nouvelles avec bien de la sensibilité; c'est vous dire combien les votres m'ont été agréables. [...] Quand à y aller [à Paris] cela m'est impossible, une de mes infirmités m'interdisant la voiture; [...] Vous oublié, mon Cher ami, que j'avais soixante quatre ans passés lorsque nous nous sommes quittés il y a neuf ans. Je vous félicite de vous être marié. Sage, bon, aimable et honnête vous ne pouvez faire qu'un très bon mari et je félicite Madame votre femme de son acquisition : puissiez vous être heureux tous deux et mes vœux seront remplis".* Cette même lettre fait allusion à P.-Fr.-G. Giraud¹⁵¹³, ancien pensionnaire graveur, à Antoine-François Peyre¹⁵¹⁴, à J.-H. Huyot, élève de ce dernier et ancien pensionnaire lui aussi, comme S. Vallot. *"Venons actuellement à Huyot. J'ai vu avec peine son voyage. Les connaissances qu'il y acquérera seront curieuses mais non utiles, et à son âge, il n'a pas de tems à perdre pour se faire un sort. Si je n'ai pas approuvé son voyage, je l'approuve bien moins encore depuis que j'ai vu dans le Journal des Débats qu'il s'est cassé la jambe. Je ne me rappelle pas où qu'il a été transporté à Smyrne. Cela m'a fait une peine extrême. Je désirerai ardemment apprendre son rétablissement et surtout son retour. Il me dit de lui écrire à Athènes, mais par qui et comment ?".* Précisons que Huyot s'est cassé une jambe à Milo, le 4 septembre 1817, en visitant le

¹⁵¹³ "J'ai à la première lecture du bon Giraud pleuré ma pauvre Thérèse, mais par réflexion c'est dommage que je pleure de l'avoir perdue; quand a elle, elle est heureuse d'être à l'abri des souffrances auxquelles depuis longtemps elle étoit en proye. J'ai répondu au cher Giraud qui m'a annoncé cette perte. Je lui ai adressé ma lettre Rue des Prouvaires où ses parents demeuroient et où je pense qu'ils demeurent encore ne m'ayant pas donné de nouvelle adresse".

Nous avons déjà évoqué, *supra*, le problème posé par cette "pauvre Thérèse", et nous y reviendrons dans le Volume II, à propos de la vie privée de Pâris. Notons que Giraud avait fait un médaillon en bronze de Pâris (A. Castan, 1887, p. 272; Ch. Weiss, 1821, catalogue de la collection, n°296).

¹⁵¹⁴ "Vous ne me dites rien du Cher Peyre mon respectable ami ! Huyot m'en parle comme attaqué d'une maladie fâcheuse. Je souhaite de tout mon cœur qu'il s'en tire bien". Peyre ne décèdera qu'en 1823.

théâtre antique, et qu'il s'est fait soigner chez les Capucins de Smyrne¹⁵¹⁵. A propos de Vallot Pâris démontre que s'il a perdu sa tête, il a encore de l'esprit : *"Il y a eu un an à la fin de février [février 1817, sans doute, quand Pâris était encore à Rome] que j'ai écrit une longue lettre d'amitié à Vallot. A la vérité il ne m'avoit pas promis de me répondre, aussi ne l'a-t-il pas fait"*.

Pour revoir certains de ses amis, Pâris aurait pu faire un voyage à Paris. Mais, comme il l'explique à Guénépin, *"Je ne suis pas brouillé avec Paris. Depuis qu'elle a reçu Son Roi comme elle le devait je suis raccomodé avec elle; mais d'une santé extrêmement affaiblie, presque accablé sous le poids d'infirmités prématurées fruits de notre Révolution, la vie de cette ville ne pouvait plus me convenir. D'ici à ce que je me couche pour la dernière fois, je veux goûter un calme que je n'ai jamais connu et que je me suis flatté de trouver ici plutôt qu'à Paris"*.

C'est toujours pour des raisons de santé qu'un an plus tard il est moins question que jamais, pour lui, de se rendre à Paris. S. Vallot dans une lettre du 23 mai 1819¹⁵¹⁶, à propos d'une affaire qui réclamerait la présence de Pâris à Paris, lui écrit : *"Je regrette de plus en plus que votre santé ne vous permette pas de venir faire une petite tournée à Paris. Votre présence applanirait bien des difficultés"*.

Pâris n'a pas vécu plusieurs années à Rome sans s'y faire des amis, notamment parmi les Français y résidant. C'est le cas de la famille Gonet. Une lettre de monsieur Gonet (dont par ailleurs nous ignorons tout, sinon qu'il s'occupe des derniers intérêts de Pâris à Rome) du 6 septembre 1817¹⁵¹⁷ parle des problèmes survenus entre un certain Dervaux et le baron Janet¹⁵¹⁸, le premier, promis de la fille de Janet étant éclaboussé par des dettes et étant obligé de renoncer à l'épouser, bien que ces dettes aient été prises à son compte par Blacas d'Aulps, ambassadeur de France. Il donne aussi à Pâris des nouvelles de Rome (la santé du pape, le brigandage) et évoque sa femme, Marianna. Pâris lui répond le 29

¹⁵¹⁵ Sur Huyot en Orient, cf. nos articles : "Le voyage en Orient de l'architecte J.-N. Huyot (1817-1820) et la découverte des maisons turques", dans *Turcica.*, t. XXVI, 1994, pp. 211-240, et "L'Orient de Jean-Nicolas Huyot : le voyage en Asie-Mineure, en Egypte et en Grèce (1817-1821)", dans *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 73-74, 1996, *Figures de l'orientalisme en architecture*, pp. 35-55.

¹⁵¹⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 322-323.

¹⁵¹⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 138-139.

¹⁵¹⁸ Responsable du Trésor à Rome durant l'occupation napoléonienne.

septembre. Il recevra plus tard, datées de Rome du 17 mai 1817 et de Naples du 1^{er} décembre 1818 des lettres de Marianna Gonet lui donnant des nouvelles de la famille¹⁵¹⁹.

La santé déclinante de Pâris

Déjà éprouvée par le retour de Rome, la santé de Pâris n'est pas excellente, mais semble stationnaire jusqu'à l'été 1818. En octobre 1817 il parle bien à Auguste Guénepin d'*"une santé extrêmement affaiblie"*, se dit *"presque accablé sous le poids d'infirmités prématurées fruits de notre Révolution"*, mais continue à faire des projets de publications, comme nous le verrons. En février 1818 il se sent plutôt bien, comme il l'écrit à J.-Fr. Bégouen¹⁵²⁰: *"Le fond de ma santé n'est pas mauvais; mais mes rhumatismes et mes nerfs se trouvent mal des [rigueurs ?] de la saison; cependant les décoctions de quinine calmes mes nerfs et me soulagent beaucoup; c'est un excellent remède que j'ai appris en Italie et je m'en trouve bien"*.

Mais durant l'été 1818 c'est son estomac qui le fait souffrir. "Persuadé [écrit Ch. Weiss¹⁵²¹] que c'est sur-tout à une vie sobre qu'on doit la conservation de ses facultés dans la vieillesse, M. Paris avait adopté depuis plusieurs années un régime sévère, dont il ne s'écartait jamais sous aucun prétexte. Des douleurs qu'il ressentit dans l'été 1818, le déterminèrent à réduire encore la faible dose de ses aliments. Ce moyen n'ayant apporté aucun soulagement à son état, il envisagea dès-lors sa fin comme prochaine". Dès ce moment, il envisage d'aller faire un cure thermale à Luxeuil l'année prochaine, et s'en ouvre à Simon Vallot, un architecte ancien pensionnaire à Rome qu'il a alors bien connu, et qui s'occupe à Paris de ses projets de publications¹⁵²². Celui-ci lui répond en novembre¹⁵²³ : *"J'apprend toujours avec chagrin que votre santé n'est point rétablie. Nous pensons bien ma femme et moi que les eaux de Luxeuil peuvent vous faire beaucoup de bien; mais il y a bien loin d'ici à l'été prochain, époque à laquelle vous comptez les prendre. Nous sommes*

¹⁵¹⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 140 et 141.

¹⁵²⁰ Lettre de Pâris à Jacques-François Bégouen du 28 février 1818, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹⁵²¹ Ch. Weiss, 1821, p. 31.

¹⁵²² Voir plus bas.

¹⁵²³ Lettre de S. Vallot à Pâris du 14 novembre 1818, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 318-321.

donc réduits à faire jusqu'à ce moment des vœux pour que vos souffrances diminuent. Puissent-ils être exhaussés, nous en serions enchanté".

Ses douleurs à l'estomac d'août 1818, qu'il soigne aussi en buvant de l'"eau de Guillon" ne sont malheureusement pas les seules. Il se plaint aussi de rhumatismes dans les cuisses qui le retiennent chez lui. Il doit aussi se faire monter des lunettes car sa vue a beaucoup baissé¹⁵²⁴. Nous ignorons pour quelle raison c'est Jean-Jacques Bruant, conseiller de préfecture (et archéologue amateur), qui s'en occupe, mais c'est à lui qu'il écrit à ce sujet le 17 août 1818¹⁵²⁵. Pâris a reçu les lunettes que celui-ci lui a envoyées et lui renvoie la paire qui convient le mieux à sa vue. Il le prie de faire monter les verres sur un monture en argent qu'il lui a également envoyée. L'opticien en charge de ce travail est un certain Le Rebours, auquel il a l'intention de demander une seconde paire, "*car j'aime à avoir des lunettes sur moi, ainsi que dans mon cabinet et dans ma chambre à coucher*". Au même J.-J. Bruant il avoue en octobre qu'il va encore "*beaucoup moins bien*"¹⁵²⁶.

"Le retour du printemps sembla ranimer un peu M. Paris [écrit encore Ch. Weiss¹⁵²⁷]; ses amis conçurent l'espérance de voir se prolonger encore de quelques années une vie si précieuse. [...] Cependant il attendait avec impatience la saison des eaux, persuadé que l'usage des bains dissiperait, ou du moins soulagerait ses douleurs". Le 22 mai 1819, il part pour Luxeuil, en compagnie de ses deux domestiques, Raymond Dervès et Jeannette Perrot¹⁵²⁸. Pâris est alors déjà au plus mal puisque dans les frais de son voyage¹⁵²⁹ sont mentionnés des "*frais de transport à bras*" (pour 232 francs). Au total, ce voyage coûte 727 francs (frais de voiture,

1524 Pâris avait dans sa bibliothèque un ouvrage concernant ce problème : G.-J. Beer, *Moyens infailibles de conserver sa vue en bon état*, traduction de l'allemand, Paris, 1804.

1525 Lettre de Pâris à J.-J. Bruant, BM. Besançon, ms. 1725, fol. 48.

1526 Lettre de Pâris à J.-J. Bruant du 15 octobre 1818, BM. Besançon, ms. 1725, fol. 49.

1527 *Ch. Weiss, 1821*, p. 33.

1528 *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris* [...], *op. cit.*, p. 13 et suiv.. J. Perrot est à son service depuis le 13 mars 1819, et R. Dervès depuis son arrivée à Besançon, sans doute, bien que J.-B. Pâris prétende, comme nous l'avons déjà dit, qu'il était venu d'Italie avec lui, ce qui paraît étonnant puisqu'en février 1817 son domestique était encore Antonio Bruno.

1529 Mentionnés dans la "*Liquidation de la succession de feu M. Pierre Adrien Paris* [...]" comme ayant été à la charge de J.-V. Gauffre.

d'auberges, de location d'un appartement, d'achats de confitures et de sirops, de droits de transport de vin).

A Luxeuil, c'est un médecin local, Clerc, qui le soigne (coût 140 francs), mais il va si mal que son médecin de Besançon, Monnier, vient le visiter dans la ville d'eau (coût 310 francs). Son état est tel que Lapret et son neveu Pierre-Auguste se rendent aussi à Luxeuil¹⁵³⁰. Pâris y est encore le 20 juin (date à laquelle il rédige un nouveau testament), et rentre à Besançon en juillet probablement, "où il ne put être transporté qu'avec beaucoup de précautions" écrit Ch. Weiss¹⁵³¹.

En fait, dès son arrivée à Franche-Comté, Pâris n'attendait plus que sa fin. Dans ses lettres envoyées de Besançon les allusions à sa mort prochaine ne manquent pas. Dans sa lettre à A. Bégouen du 23 mai 1817, il parle de son "*existence, à la vérité bien prochaine de son terme*", et à propos de la maison qu'il vient de louer, affirme : "*Je pense qu'au moins je ne la quitterai que pour celle que l'on ne quitte plus*". Quelques mois plus tard, il ouvre sa lettre à A. Guénépin, elle aussi déjà citée, en se déclarant "*à peine de ce monde*". Il y écrit aussi : "*D'ici à ce que je me couche pour la dernière fois, je veux goûter un calme que je n'ai jamais connu et que je me suis flatté de trouver ici plutôt qu'à Paris*".

SES DERNIÈRES OCCUPATIONS

L'entretien et la mise au net des "*Etudes d'Architecture*" et des autres manuscrits

Entre son retour à Besançon et son décès, Pâris va pratiquement retoucher tous ses manuscrits. Comme nous allons le voir, à la fin de l'année 1817, il complète le texte d'"*Exposition*" de son travail sur "*L'Amphithéâtre Flavien*" alors qu'il vient de le faire copier. En août 1818, c'est son "*Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art*" qu'il met au net en recopiant son manuscrit initial (établi en 1813) et en exécutant des dessins réduits au format d'un cahier.

Un témoignage postérieur nous montre Pâris consacrant les derniers mois d'une vie qu'il sent s'achever à mettre de l'ordre dans ses études :

¹⁵³⁰ L'état de santé de Pâris explique mieux le voyage à Luxeuil de Lapret et J.-V. Gauffre que le projet du vieil homme de modifier son testament en faveur d R. Dervès.

¹⁵³¹ Ch. Weiss, 1821, p. 33.

"Aidé par les soins d'un artiste [D.-Ph. Lapret] qui lui fut constamment fidèle comme élève et comme ami, il classoit d'une main ses collections patriotiques, et de l'autre ajoutoit aux plans des monumens qu'il avoit lui-même dessinés, ces observations impartiales et ces décisions classiques qui contribueront à éclairer le goût en architecture"¹⁵³².

La lettre à Guénépin, déjà citée, montre qu'il se préoccupe encore de compléter ses *"Etudes d'Architecture"*. En 1817 il s'inquiète encore de ne pas avoir dans ses portefeuilles le Lazaret d'Ancône, œuvre d'un L. Vanvitelli dont il n'aime pourtant pas l'architecture : "*Vous m'avez promis [écrit-il à A. Guénépin¹⁵³³] un calque ou copie du plan du Lazaret d'Ancône : dix fois je vous ai rappelé cette promesse et toujours inutilement. Si vous voulés, mon Cher ami que je vous croie homme de parole il est tems d'y penser; car c'est la dernière fois que je vous en parlerai*". Nous pouvons assez précisément dater le moment où Guénépin a pris ce relevé, puisque le 15 juin 1810 celui-ci était de passage à Bologne, en route pour la France, qu'il était effectivement passé auparavant dans les Marches, notamment à Ancône, et qu'il avait l'intention d'y retourner¹⁵³⁴. Cependant, le lazaret de Vanvitelli n'est jamais arrivé dans les *"Etudes"*, où il aurait pu rejoindre le lazaret de Livourne, dans le vol. IV¹⁵³⁵. Incidemment nous voyons comment Pâris entretenait de relevés effectués par d'autres ses *"Etudes"*.

Pâris a d'autres informateurs, particulièrement A. Caristie, dont nous avons déjà mentionné la lettre envoyée à Pâris. Caristie est très actif¹⁵³⁶, et particulièrement c'est lui qui alors découvre le nombre exact de colonnes composant le péristyle du temple de Castor-et-Pollux (alors appelé de "Jupiter Stator") à Rome¹⁵³⁷. Pâris l'a interrogé à ce sujet, et il répond le 19 juillet 1817 à une lettre envoyée un mois avant (le 21 juin),

¹⁵³² Discours de D. Ordinaire prononcé lors de son enterrement, retranscrit dans une "Nécrologie" de Pâris (Fonds Bégouen-Demeaux, AN. 442 AP. liasse 1, III, 5).

¹⁵³³ Le 24 octobre 1817, BIF., ms. 1906, fol. 2 r°.

¹⁵³⁴ Lettre de Guénépin à J.-N. Huyot, du 15 juin 1810 à Bologne, publiée par A. Lance, *Dictionnaire des architectes français*, Paris, 1872, t. 1, pp. 327-330 (notice "Auguste Guénépin").

¹⁵³⁵ BM. Fonds Pâris, ms. 479.

¹⁵³⁶ Cf. O. Poisson, "Caristie et Valadier. Deux premiers exemples de restauration de monuments antiques, à Orange et à Rome, au début du XIX^e siècle", dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, 1991 [1992], pp. 187-194.

¹⁵³⁷ Cf. P. Pinon, "Les pensionnaires et l'archéologie", dans *Roma Antiqua II*, Roma, 1992, pp. XVIII-XIX.

c'est-à-dire peu après l'arrivée de Pâris à Besançon. "On a continué les fouilles de Jupiter Stator, mais faiblement parce qu'on s'est porté sur Jupiter Tonnant où on a découvert le sol antique sur lequel porte le temple et partie de la voye triomphale. Mais c'est du temple de Jupiter Stator que je dois avoir l'honneur de vous entretenir. [...] ¹⁵³⁸ J'ai cru devoir aujourd'hui ajouter le croquis pour satisfaire à votre empressement, espérant Monsieur, vous envoyer des choses qui restent à trouver pour arrêter les idées sur ce monument aussitôt qu'elles seront connues. Vous voudrez donc bien excuser le croquis qui pourrait être mieux arrêté, mais qui ne donnerait pas encore les choses intéressantes que j'espère qu'on trouvera. J'ai voulu faire preuve de bonne volonté bien que vous ne devez pas douter, Monsieur, de mon empressement".

La lettre de Caristie va permettre à Pâris d'ajouter une note dans la version originale de l'"Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art" (Besançon, manuscrit 9) ¹⁵³⁹ et d'introduire un plan et une élévation du temple de Jupiter Stator "d'après les découvertes de 1817" ¹⁵⁴⁰ dans la copie effectuée en août 1818 ¹⁵⁴¹.

Autre preuve que Pâris entretient l'état de ses connaissances : en mai 1817 il se préoccupe encore de compléter sa bibliothèque. "Je renouvelle ma prière à Monsieur votre père [écrit-il à André Bégouen ¹⁵⁴²] et à vous, Monsieur, de faire parvenir à mon cousin Lefavre les livres que Mr. l'abbé Hatry m'a fait venir d'Angleterre, les livraisons de la galerie de Florence que vous avés à moi [...]". Rappelons que l'abbé Hatry avait séjourné en Angleterre durant la Révolution. La bibliothèque de Pâris contient effectivement une édition incomplète des *Tableaux, statues, bas-reliefs et camées de la galerie de Florence et du palais Pitti, dessinés par Wicar, et gravés sous la direction de Lacombe et Masquelier, avec les explications de M. Mongez* (Paris, 1789-1815) ¹⁵⁴³. Sur les 48 livraisons les deux dernières manquent, peut-être celles gardées par les Bégouen que

¹⁵³⁸ On trouvera ce passage non cité dans le Volume III ("Temple de Jupiter Stator") et la transcription complète de la lettre de Caristie dans le Volume IV ("Lettres reçues").

¹⁵³⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9, p. 29.

¹⁵⁴⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 11, pl. VI ("Temple de Castor et Pollux").

¹⁵⁴¹ Cf. *infra* et Volume IV, "Examen", Fonds Pâris, ms. 9 et 11.

¹⁵⁴² Lettre de Pâris à A. Bégouen du 23 mai 1817, AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹⁵⁴³ Ch. Weiss, 1821, cat. n° 159.

Pâris réclame en 1817. Notons que Cl. Masquelier était pensionnaire à Rome quand Pâris y séjournait (de 1805 à 1810).

Quant aux ouvrages anglais, il est difficile de les repérer dans la bibliothèque de Pâris, la majorité de ceux qui y sont présents ayant été publiés dans les années 1780-1790. Mais il existe tout de même un moyen, Pâris ayant en 1806 dressé la liste de ses livres anglais¹⁵⁴⁴. Ils doivent compter parmi les livres absents du "*Catalogue*" de 1806 et qui figurent dans le catalogue de Ch. Weiss de 1821.

Mais la base de son système documentaire ce sont les "*Etudes d'Architecture*", dans lesquelles il peut puiser pour illustrer ses autres manuscrits¹⁵⁴⁵. L'état en neuf volumes sous lequel nous les connaissons, a été opéré entre 1817 et 1819, alors qu'en 1806 ils n'en composaient que quatre¹⁵⁴⁶. C'est alors qu'il a intégré les dessins pris entre 1806 et 1817 en Italie et qu'il a opéré un classement définitif pour ses projets scéniques et architecturaux.

La dernière traduction

Pâris va enfin se livrer à un dernier travail de traduction, de l'italien cette fois. Il s'agit de l'ouvrage célèbre de Luigi Cornaro, *Discorsi della vita sobria*, (Venezia, 1566), dont Pâris possède une édition parisienne de 1646. Le manuscrit de la traduction, relié avec l'ouvrage imprimé¹⁵⁴⁷, s'intitule "*Traduction libre des quatre discours précédents sur la sobriété composés par le seigneur Luigi Cornaro, noble vénitien en MD.LXVI*".

Ch. Weiss nous précise la période durant laquelle Pâris a effectué la traduction: "Cette traduction *inédite* est le dernier ouvrage de M. Paris : il le termina peu de jours avant que l'affaiblissement progressif de ses forces l'obligeât de garder le lit. Ce manuscrit est d'une exécution si soignée, qu'on ne soupçonnerait jamais que l'auteur était un vieillard souffrant, et qui pressentait sa fin prochaine"¹⁵⁴⁸.

Il est en effet stupéfiant que Pâris ait rédigé cette traduction d'une écriture si soignée et si fine que les 123 pages imprimées sont devenues 62

¹⁵⁴⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 3, pp. 47-48.

¹⁵⁴⁵ On trouvera dans mes portefeuilles de quoi faire les gravures, écrit Pâris dans l'"Avant-propos" de l'"*Examen des édifices antiques de Rome*" [cf. plus bas]

¹⁵⁴⁶ Cf. Volume IV, la présentation des "*Etudes d'Architecture*".

¹⁵⁴⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 30.

¹⁵⁴⁸ Ch. Weiss, 1821, catalogue n° 95).

pages manuscrites. Peut-être Pâris, qui alors ménage sa santé en mangeant le moins possible¹⁵⁴⁹, se sent-il encouragé par la lecture de Cornaro ?

Les projets de publications

Quand Pâris arrive à Besançon il n'a certainement pas de projet précis de publication de ses manuscrits. En a-t-il d'ailleurs jamais eu ? Nous n'avons pas trace de projets personnels précis dans ses papiers ou dans sa correspondance. Dans la lettre à A. Guénépin du 24 octobre 1817¹⁵⁵⁰ il fait même allusion à l'impossibilité de publier son travail sur le Colisée : *"Je fais en ce moment copier mon travail sur le Colisée et quand cela sera terminé je ferai hommage au Roi de l'original pour être déposé à la Bibliothèque. C'est le seul moyen que j'ai trouvé de le rendre utile, sans que j'ai les peines et les embarras peu convenables à mon âge et à ma tranquillité pour les rendre publics"*.

Il n'est cependant pas exclu que dès 1813 il ait eu des projets de publication. Dans l'"*Avant propos*" de l'"*Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art*"¹⁵⁵¹ Pâris écrit à une date malheureusement incertaine (1813, 1817 ou 1818)¹⁵⁵²: *"Les figures étant indispensables pour l'intelligence des objets dont on doit s'occuper ici, on s'est permis de s'appuyer de celles de Desgodetz en faisant à ce petit ouvrage l'honneur de l'associer au sien, de cette manière ils se prêteront un secours mutuel et l'on se bornera à ajouter à ce volume les gravures au trait des édifices dont Desgodetz n'a pas parlé. [...] Tous les dessins nécessaires pour ces gravures sont dans mes portefeuilles qui après moi se trouveront dans la Bibliothèque Publique de la Ville de Besançon. Il sera nécessaire que les plans soient terminés, mais pour les élévations et les coupes, de simples traits suffiront"*. Observons que Pâris parle d'une éventuelle publication de son manuscrit comme si quelqu'un d'autre que lui devait s'en occuper, lui-même se contentant de donner des conseils posthumes¹⁵⁵³. Notons d'ailleurs qu'à propos d'un autre de ses manuscrits, celui sur le Colisée (et peut-être celui sur les trois temples de *San Nicola in Carcere*), Pâris avait, en 1810, reconnu à Hippolyte Lebas, qui l'avait copié en 1809-1810, le

¹⁵⁴⁹ Cf. *supra*.

¹⁵⁵⁰ BIF., ms. 1906, fol. 2 r°.

¹⁵⁵¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9.

¹⁵⁵² Nous discuterons ce problème dans le Volume IV.

¹⁵⁵³ Cette observation devrait incidemment dater cet "*Avant propos*" de 1813, les projets de Pâris étant plus précis en 1818.

droit de le publier¹⁵⁵⁴ : *"Je reconnais aussi que je verrai avec plaisir Monsieur Lebas faisant de ce travail l'usage qu'il jugera convenable, soit en le publiant ou autrement [signé] Paris"*.

C'est le moment de noter que Pâris, entre 1809 et 1813, a laissé deux longs textes destinés à un collègue qui souhaiterait publier l'*"Examen des édifices antiques de Rome"* ou sa "Restauration" du Colisée.

"Conseil à quiconque désireroit de publier ce travail [L'Amphithéâtre Flavien]¹⁵⁵⁵. Mon but unique ayant été l'utilité générale, loin de traiter cet ouvrage de manière dispendieuse, j'aurois voulu que son prix le mit à la portée de toutes les personnes qui désireroient de se le procurer. En conséquence je l'aurois fait graver au simple trait comme sont les dessins, et j'y aurois ajouté de la même manière, les détails des ordres d'après Desgodetz. Ils composent onze planches avec son élévation et sa coupe générale (p. 110)¹⁵⁵⁶. De cette façon l'ouvrage seroit complet. Mais comme il est destiné aux antiquaires ainsi qu'aux architectes, il faudroit l'accompagner de recherches érudites sur l'origine, la nature et la diversité des jeux qui se célébroient dans ces amphithéâtres. Sur les changements qu'ils ont éprouvé, et leur influence sur les principaux détails de l'édifice. Le tout appuyé des citations des auteurs anciens; mais avec brièveté et en évitant aux lecteurs l'ennui que produisent trop souvent ces sortes de recherches lorsqu'elles exèdent les limites de la raison. Surtout que l'on n'imité pas Carlo Fontana qui sacrifie ridiculement la moitié de son texte à faire l'énumération des chrétiens que l'on a livré aux bêtes dans cet amphithéâtre. J'ajouterai avec peine, car j'aime mes compatriotes, que si l'on a de grands motifs d'économie, on peut faire graver les planches à Rome. Elles y seront tout aussi bien traitées et à des prix de beaucoup inférieurs à ceux qui ont cours à Paris"¹⁵⁵⁷.

"Quoique l'auteur de ce manuscrit [il s'agit du chapitre sur le Colisée dans l'"Examen des édifices antiques de Rome"¹⁵⁵⁸] lui ait donné la forme nécessaire pour pouvoir être publié, son intention n'a jamais été de le

¹⁵⁵⁴ BIF, ms. 1036, fol. 1 v°, feuille collée dans le manuscrit sur le Colisée.

¹⁵⁵⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, fol. 2 v°.

¹⁵⁵⁶ Renvoi à la pl. CX du premier volume des *"Etudes d'Architectures"*, planches dessinées en 1803.

¹⁵⁵⁷ *"L'Amphithéâtre Flavien"*, Fonds Pâris, ms. 562, "Exposition", texte datant normalement de 1817.

¹⁵⁵⁸ Texte rédigé en 1813, mais il s'agit ici d'une note marginale qui peut être postérieure.

faire imprimer. Si dans la suite cet ouvrage tomboit entre les mains de quelqu'un qui [l'estime] assés utile pour le livrer à l'impression, toute cette description du Colisé exigeroit d'être accompagnée de dessins. Ce travail existe. C'est le fruit de dix années d'observations et d'études favorisées par des circonstances heureuses¹⁵⁵⁹, et l'auteur n'a rien négligé pour le rendre complet; mais il est trop étendu pour en faire l'accessoire de ce petit ouvrage. Il faudroit se borner à faire graver au trait ce qui seroit jugé indispensable pour la clarté de cette description : on pourra en faire autant pour tous les articles auxquels les gravures de Desgodets seroient insuffisantes, ou parce qu'il n'en a pas parlé, ou parce que les fouilles récentes y ont ajouté des détails qu'il n'a pas connu. Or tout ce travail existe parmi les nombreuses études d'architecture qui seront léguées à la Bibliothèque publique de Besançon, ainsi que ce petit manuscrit"¹⁵⁶⁰.

Ainsi, dès 1813 au plus tard, Pâris a bien médité des projets de publication, mais pour des motivations étranges, jusqu'en 1817, a semblé destiné la réalisation de ces projets à d'autres qu'à lui. On aura aussi remarqué l'obsessionnelle référence à Desgodetz, comme si aucune publication concernant les monuments de Rome ne pouvait être autre chose qu'un complément à l'ouvrage de Desgodetz, remontant à la fin du XVII^e siècle, rappelons-le.

Des projets de publication de l'"*Examen*" sont donc dans l'air depuis 1813 peut-être ou même avant, mais de manière très floue. Pourtant, le 15 août 1818 Charles Weiss note dans son "Journal"¹⁵⁶¹: "M. Paris, ancien architecte du Roi, se propose de publier : *Examen des édifices antiques de Rome, sous le rapport de l'art*, ouvrage destiné à faire suite à celui d'Ant. Desgodets, in-folio avec beaucoup de planches. Le manuscrit est entièrement terminé". Que s'est-il passé ? Est-ce Weiss qui l'a encouragé, ou un architecte parisien connaissant ses études (un ancien pensionnaire de l'Académie de Rome par exemple) ? Le fait est qu'en septembre ou octobre

¹⁵⁵⁹ Allusion aux fouilles napoléoniennes évidemment, qui est intéressante car elle prouve que Pâris ne voyait donc pas la période napoléonienne comme totalement négative (malgré d'autres déclarations), notamment en ce qui concerne les transports d'antiquités en France et les fouilles effectuées Rome.

¹⁵⁶⁰ "*Examen*", Fonds Pâris, ms. 9, p. 73, "*Note particulière*".

¹⁵⁶¹ *Journal 1815-1822, op. cit.*, p. 214.

1818, il a pris contact avec le l'architecte graveur Charles Normand¹⁵⁶² par l'intermédiaire de S. Vallot (ancien pensionnaire que Pâris a connu à Rome), Normand devant graver les planches de l'"Examen"¹⁵⁶³ et Vallot devant surveiller la publication ainsi que représenter les intérêts de Pâris. Si Pâris a fait appel à Vallot plutôt qu'à Guénepin, par exemple, c'est sans doute par ce que Vallot, responsable du Dépôt des cartes des Ponts et Chaussées, devait lui sembler plus à même de lui recommander un graveur.

Dans une lettre du 14 novembre 1818 Vallot¹⁵⁶⁴ rend compte à Pâris de l'état d'avancement de l'affaire : *"Je n'ai reçu qu'hier soir, fort tard, la note des conditions que vous avés eu la complaisance de m'envoyer pour être communiquée à M^r Normand. Je me suis empressé de la lui porter ce matin avec votre manuscrit que je lui ai laissé. Il doit m'en remettre deux copies que j'aurai l'honneur de vous adresser, et dont l'une signée de lui vous restera conformément à vos intentions. Sauf le nombre d'exemplaires toutes les conditions que vous proposées étaient déjà convenues d'avance. Elles n'ont donc pas fait l'objet de la moindre discussion : celle relative au nombre d'exemplaires n'en a pas fait naître non plus; mais je dois vous prévenir que j'ai pris sur moi de demander pour vous 30 exemplaires au lieu de 10, parce que j'ai pensé qu'il serait convenable que vous en ayiés à votre disposition plus que moins, sauf à gratifier des 10 de surplus M^r Normand qui est plein de délicatesse et qui mettra bien certainement tous ses soins à rendre, en ce qui le concerne, votre ouvrage le plus parfait possible. Il va maintenant arranger ses affaires de manière à pouvoir commencer les gravures lui-même dans le mois de janvier prochain [...]. En général, pour tout ce qui est gravure, M^r Normand comptait s'en occuper lui-même [mot illisible] comme les libraires, aussi je pense que vous aurés lieu d'être satisfait de lui".* Plus loin dans la lettre Vallot donne quelques conseils à Pâris : *"J'ai eu le plus grand soin de votre manuscrit et je suis assuré d'avance qu'il sortira des mains de M^r Normand en très bon état; mais il n'en serait pas de même si on le confiait aux libraires, il faudrait que chaque feuille fut séparée , si donc vous aviez une seconde*

¹⁵⁶² Architecte, titulaire du Grand Prix 1792, mais qui n'est jamais venu à Rome. Il a publié de nombreux ouvrages d'architecture, dont un *Nouveau parallèle des ordres d'architecture des Grecs, des Romains et des modernes*, paru en 1819.

¹⁵⁶³ Qu'il s'agisse bien de l'"Examen" et non de la *"Restauration de l'amphithéâtre Flavien"* est attesté par la lettre de S. Vallot que nous citons plus bas dans laquelle il est fait mention du Temple de la Fortune à Palestrina et du Panthéon à propos du manuscrit en question.

¹⁵⁶⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol.

copie moins précieuse je pense qu'il serait bon de la sacrifier pour l'impression; dans tous les cas une copie faite sous vos yeux aurait le très grand avantage d'éviter toutes les incorrections qu'un écrivain ferait nécessairement ici. Il est un objet bien essentiel sur lequel je pense, aussi, que vous devez insister. C'est d'exiger que l'on grave sur la planche toutes les notes qui se trouvent sur les dessins, et non d'en faire l'objet d'un texte séparé".

L'allusion à la consistance du manuscrit de l'"*Examen*" qui est entre les mains de Normand pose le problème de sa correspondance avec l'un des deux manuscrits aujourd'hui conservés¹⁵⁶⁵. Il s'agit selon Vallot d'un exemplaire relié et précieux. Le fait que ce manuscrit convienne à Normand pour la gravure suppose aussi qu'il contienne des dessins originaux de Pâris. Tous ces indices désignent le manuscrit 11 du Fonds Pâris, celui des deux conservés à Besançon qui contient les dessins originaux, et qui même se présente comme une sorte de pré-maquette. Quand au manuscrit 9 du Fonds Pâris nous établirons¹⁵⁶⁶ qu'il s'agissait de la première version, rédigée à Rome entre 1813 et 1817. Nous pouvons donc affirmer que le manuscrit 11 est celui qui a été envoyé à Normand par Pâris, et qui est revenu à Besançon, quand -comme nous le verrons- le projet de publication a été abandonné. Ce manuscrit 11 est donc une copie, achevée en août 1818, du manuscrit 9 rédigé en 1813 et entretenu par des annotations complémentaires jusqu'en 1817. Quand à la copie réclamée par Vallot, nous ignorons si elle été opérée et si elle a été envoyée à Paris. Mais nous aurions tendance à croire que non, puisque la gravure des planches n'ayant jamais été achevée par Normand -comme nous allons le voir-, il est peu probable que la composition des textes ait jamais été commencée. En effet, c'est à l'usage de l'imprimeur-libraire que la copie demandée par Vallot devait être destinée. Ajoutons qu'il n'est cependant pas impossible que le manuscrit 9, bien que surchargé de notes et illustré de gravures, et version originale selon notre analyse, ait pu remplir ce rôle de copie.

En attendant Vallot se préoccupe de l'actualisation de l'"*Examen*" et des compléments que Pâris pourrait lui apporter. *"Je me rappelle avoir vu dans vos œuvres un galbe que vous avés levé avec beaucoup de soin, d'une des belles colonnes antérieures du Panthéon, ne penserés vous pas qu'il*

¹⁵⁶⁵ La Bibliothèque Municipale de besançon possède deux versions de l'"*Examen*" [ms. 9 et 11 du Fonds Pâris], toutes deux théoriquement datées de 1813.

¹⁵⁶⁶ Le problème est discuté en détail dans le Volume IV, dans la présentation des manuscrits 9 et 11 du Fonds Pâris.

pourrait intéresser les artistes ?" lui écrit-il, toujours le 14 novembre 1818. Ce galbe existe effectivement dans les "Etudes d'Architecture"¹⁵⁶⁷. De la même manière Vallot insiste pour avoir d'autres détails : "Vous parlés à l'article du Temple de Palestrine d'élévation et de coupe de ce temple, dont les dessins ne sont pas dans votre manuscrit. Ces dessins ne pourraient qu'ajouter beaucoup à l'intérêt de l'ouvrage et si vous pouvés les y insérer M^r Normand travaillerait encore avec plaisir de les graver. Il désirerait enfin, si vous le jugés convenable, y insérer de grands détails, non donnés par Desgodetz, présumant avec raison que vous devés en avoir de très précieux". La remarque de Normand et de Vallot est en effet judicieuse : si notre hypothèse est la bonne, c'est-à-dire si le manuscrit qui est entre les mains de Normand est le manuscrit 11 du Fonds Pâris, pratiquement aucun détail n'y figure. Pâris, par économie sans doute, n'a dessiné que des plans et des élévations générales. Pour Palestrina ne sont présentés que le plan de l'"état actuel" (pl. XXI) et celui "restauré" (pl. XXII). Quant au chapitre consacré au Panthéon (amplement dessiné dans l'ouvrage de Desgodetz il est vrai), aucun dessin ne l'illustre.

C'est le 25 mai 1819, que S. Vallot revient sur l'avancement du travail de gravure de Ch. Normand¹⁵⁶⁸ : *"Je suis on ne peut plus reconnaissant des dispositions obligeantes dont vous avez eu la bonté de me faire part relativement à la distribution que vous proposez de faire de votre ouvrage sur les monuments de Rome. M^r Normand tiendra envers vous ses engagements. Il comptait même terminer la gravure de cet ouvrage avant l'époque convenue, mais la vente d'un nouveau Parallèle des ordres d'architecture qu'il venait de finir¹⁵⁶⁹ lorsque vous avez traité avec lui n'ayant pas été aussi prompte qu'il l'avait espéré, il est obligé de mener de front avec votre ouvrage quelques gravures particulières".* Ce sont les dernières nouvelles directes que nous ayons de l'entreprise de publication de l'"Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art".

Comme nous l'avons évoqué, le manuscrit copié retournera à Besançon, après le décès de Pâris, qui intervient quelques mois plus tard. Une note de

¹⁵⁶⁷ Vol. II, pl. IX. Ce relevé date théoriquement (par sa présence dans le vol. II) des années 1806-1817. Le fait que Vallot l'ait vu, peut-être à Rome, pourrait le dater des années 1807-1809 (années où Pâris et Vallot sont ensemble présents à Rome).

¹⁵⁶⁸ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 322-323.

¹⁵⁶⁹ Cf. Plus haut.

Charles Weiss¹⁵⁷⁰ nous donne quelques précisions sur ce point : "Depuis son retour dans sa ville natale, M. Paris a revu cet ouvrage avec tout le soin dont il était capable, et en a adressé une copie à M. Lenormand [sic], l'un de nos plus habiles graveurs, à qui il en a cédé la propriété, ne se réservant qu'un certain nombre d'exemplaires, qu'il espérait avoir le plaisir d'offrir à ses amis, et le manuscrit qui doit revenir à la bibliothèque de Besançon. La gravure des planches a retardé jusqu'ici la publication de ce bel ouvrage, attendu avec impatience par tous les amateurs".

Il s'avère donc qu'en 1820-1821, quand Weiss rédige le *Catalogue de la Bibliothèque de M. Paris*, le manuscrit (ou les manuscrits) n'ont pas encore été renvoyés à Besançon. Et qu'à ce moment Weiss croit encore que sa publication est possible. D'autre part Weiss semble dire que ce sont deux manuscrits qui ont été envoyés à Ch. Normand, une copie destinée à être utilisée et conservée par le graveur et un original, "le manuscrit qui doit revenir à la bibliothèque de Besançon". Pouvons-nous imaginer que Pâris ait envoyé le manuscrit 9, son original, en guise de seconde copie réclamée par Normand ? Peut-être l'aura-t-il fait par manque de temps pour le faire copier ? Le fait n'est pas à écarter, mais il serait étrange que Pâris ait envoyé à Paris deux manuscrits comportant des variantes.

Ce n'est qu'un peu plus tard que Weiss a compris que l'"*Examen*" ne serait jamais publié par Normand : quand ce dernier a renvoyé le manuscrit à Besançon, ne sentait plus obligé, après le décès de Pâris, de respecter le traité passé avec lui. C'est ainsi que nous interprétons ce que Weiss écrit dans Ch. Weiss dans sa notice "Pâris" de la *Biographie Universelle* de Michaud (t. XXXII, pp. 138-139) : "L'auteur avait adressé ce manuscrit ["*Examen des édifices antiques de Rome*"] à M. Lenormand, graveur, avec lequel il avait traité pour la publication à des conditions que M. Lenormand ne s'est pas cru obligé de remplir, de sorte qu'il a renvoyé le manuscrit aux héritiers". Le manuscrit 11 a donc sans doute suivi le manuscrit 9 dans le fonds Pâris de la bibliothèque de Besançon.

Le projet de publication de la "*Restauration de l'amphithéâtre Flavien*" date à peu près du même moment, mais il ne provient pas de Pâris lui-même. Nous reviendrons plus loin (à propos du legs Pâris) sur le projet initial de notre architecte, qui était de faire don de son travail sur le Colisée à la Bibliothèque Royale, et de léguer une copie à la Bibliothèque Municipale de Besançon.

¹⁵⁷⁰ Ch. Weiss, 1821, catalogue n° 687, p. 129.

L'information vient d'une lettre de Pâris à J.-Fr. Bégouen, du 24 mars 1818¹⁵⁷¹, dans laquelle notre architecte entretient son vieil ami du don qu'il a fait de son manuscrit au roi, par l'intermédiaire de Joseph De Gérando. *"Je r'ouvre ma lettre pour vous dire, Monsieur, que je viens d'en recevoir une de M^r. le Duc de Richelieu qui m'assure que le Roi a agréé mon hommage et qu'elle [Sa Majesté] a ordonné que mon travail seroit multiplié par le moyen de la lithographie . Je ne connois pas encore ce procédé qui est économique, mais qui pourroit être peu convenable à des objets qui exigent de la nétéeté et de la précision : au reste la volonté soit faite : la mission étoit d'être utile et mon but est atteint"*. Malgré la réticence (peut-être légitime) devant la lithographie, la surprise est divine. Pâris n'avait imaginé que le don du manuscrit original pour faire connaître son travail à Paris. C'est encore S. Vallot qui va servir d'intermédiaire à Pâris pour suivre ce projet de publication. Et nous n'avons qu'un seul témoignage de ce qui va se passer, celui de Vallot, dans la lettre envoyée à Pâris du 25 mai 1819, déjà citée : *"Je l'ai présenté [Ch. Normand] à M^r De Gérando qui grâce à votre recommandation l'a parfaitement reçu et lui a exprimé de la manière la plus affable combien il désirait pour vous et pour l'art que ses talents puissent être employé à concourir à la publication de ce beau travail sur le Colysée . Le remplacement de M^r de Richelieu au Ministère a dérangé tous les projets que M^r De Gérando avait formé pour ce travail. La proposition de M^r Normand lui paraissait on ne peut pas plus raisonnable. Mais le difficile est de renouer avec un nouveau Ministre. M^r De Gérando est toujours extrêmement occupé. J'ai la facilité de le voir assez souvent pour lui rappeler cet objet, aussi, quoiqu'il ne vous réponde pas fort souvent je pense que vous ferez bien de lui en rafraîchir de tems en tems la mémoire"*.

C'est donc Normand que Pâris et Vallot ont aussi choisi pour graver les planches de la *"Restauration de l'amphithéâtre Flavien"* . Mais le duc de Richelieu, que Pâris avait connu quand il était un des Premiers Gentilshommes du roi, avait effectivement quitté son ministère en 1818. Les difficultés de De Gérando a convaincre le nouveau premier ministre, comme le décès de Pâris, feront évidemment échouer ce projet.

Notons que si Pâris avait initialement, en 1817, renoncé à faire publier son étude sur le Colisée, il envisageait comme possible que quelqu'un d'autre le fasse à sa place. C'est le sens d'un extrait de l'*"Exposition"* (rédigée fin 1817 ou début 1818) de *"L'Amphithéâtre Flavien"* dans la

¹⁵⁷¹ AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 3.

version conservée à Besançon¹⁵⁷² : *"Mon travail a été connu à Rome de la plupart des antiquaires et architectes italiens et étrangers ainsi que de mes compatriotes. Tous ont paru l'approuver et m'ont vivement sollicité de le publier; mais mon âge, mes infirmités et l'insuffisance de mes moyens sous tous les rapports, m'interdisoient une telle entreprise. Je fais hommage de ce travail au plus sage des Rois en le suppliant d'ordonner qu'il soit déposé dans la Bibliothèque Royale de Paris. Là il sera comme une pierre d'attente, et si quelque savant antiquaire, en y joignant un texte qui le rendroit encore plus intéressant avoit le désir de le publier, je ne doute pas qu'il n'en obtienne la communication. Il est plus que vraisemblable que je n'existerai plus alors; mais j'y donne mon consentement d'avance, mon unique but ayant été d'être utile aux savants, aux amateurs de la belle antiquité ainsi qu'aux architectes. Enfin désirant éviter l'effet de quelque événement destructeur, j'ai fait faire une copie de cet ouvrage que je lègue à la Bibliothèque Publique de la Ville de Besançon ma patrie, avec mes Etudes d'Architecture, ma bibliothèque et les différens objets d'art et d'antiquité que je me suis plus à recueillir en Italie et en France, pendant le cours de ma vie."*¹⁵⁷³.

Toujours dans la version de Besançon¹⁵⁷⁴ (fol. 2 v°) Pâris fait encore allusion à l'éventuel "éditeur" de son travail sur le Colisée : *"Conseil à quiconque désireroit de publier ce travail. Mon but unique ayant été l'utilité générale, loin de traiter cet ouvrage de manière dispendieuse, j'aurois voulu que son prix le mit à la portée de toutes les personnes qui désireroient de se le procurer. En conséquence je l'aurois fait graver au simple trait comme sont les dessins, et j'y aurois ajouté de la même manière, les détails des ordres d'après Desgodets. Ils composent onze planches avec son élévation et sa coupe générale (p. 110). De cette façon l'ouvrage seroit complet. Mais comme il est destiné aux antiquaires ainsi qu'aux architectes, il faudroit l'accompagner de recherches érudites sur l'origine, la nature et la diversité des jeux qui se célébroient dans ces amphithéâtres. Sur les changements qu'ils ont éprouvé, et leur influence sur les principaux détails de l'édifice. Le tout appuyé des citations des auteurs anciens; mais avec briéveté et en évitant aux lecteurs l'ennui que produisent trop souvent ces sortes de recherches lorsqu'elles exèdent les*

¹⁵⁷² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, fol. 2 r°-v°.

¹⁵⁷³ Charles Weiss a retranscrit ce texte (avec quelques variantes de son cru) dans le catalogue de la bibliothèque de Pâris (*Ch. Weiss, 1821*, n° 701, p. 134).

¹⁵⁷⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, fol. 2 r°-v°.

limites de la raison. Surtout que l'on n'imite pas Carlo Fontana qui sacrifie ridiculement la moitié de son texte à faire l'énumération des chrétiens que l'on a livré aux bêtes dans cet amphithéâtre. J'ajouterai avec peine, car j'aime mes compatriotes, que si l'on a de grands motifs d'économie, on peut faire graver les planches à Rome. Elles y seront tout aussi bien traitées et à des prix de beaucoup inférieurs à ceux qui ont cours à Paris".

Il apparaît aussi que, déjà en 1810 probablement, l'idée de Pâris était que l'"éditeur" de son travail pourrait être l'architecte Hippolyte Lebas. "Je reconnais aussi que je verrai avec plaisir Monsieur Lebas faisant de ce travail l'usage qu'il jugera convenable, soit en le publiant ou autrement. [signé] Pâris"¹⁵⁷⁵. Notons aussi que dès 1809, Pâris avait décrit la manière dont pourrait être entrepris un ouvrage sur le Colisée, notamment de la part de R. Stern : "Il ne me reste qu'à former des vœux pour que les architectes qui ont été chargés de la confiance du gouvernement dans l'entreprise importante d'assurer la durée de ce monument dans son état actuel veuillent bien faire part au public des découvertes qu'il y ont faites en les réunissant en un corps d'ouvrage qui ne pourra manquer d'être extrêmement intéressant"¹⁵⁷⁶.

Mais revenons aux projets de publications qui animent Pâris à Besançon. En cet été 1818, alors que sa santé vient de lui offrir un répit, Pâris précise un autre projet de publication, celui des lettres d'Hamilton sur le Vésuve qu'il a traduites lors d'un séjour à Albano en 1816¹⁵⁷⁷. Ch. Weiss note dans son "Journal" à la date du 22 août : "Observations sur le mont Vésuve, l'Etna et autres volcans, consignées dans une suite de lettres adressées à la Société royale de Londres, par M. le ch. Hamilton et trad. de l'anglais par M. Paris. Un vol. pet. in-4° avec des planches. Le traducteur m'a communiqué cet ouvrage qu'il se propose de publier incessamment". Nous pouvons suivre un cours instant la destinée de ce projet, dont Pâris s'est ouvert à S. Vallot encore. Ce dernier, dans sa lettre du 14 novembre 1818, déjà citée, lui annonce une nouvelle plutôt

¹⁵⁷⁵ Version conservée à Paris, BIF. Ms. 1036, fol. 2 v°. Ce texte n'est pas daté, mais suit un autre daté du 24 avril 1810.

¹⁵⁷⁶ BIF. ms. 1036, "Explication", p. "18". Cf. aussi Volume II, "Lintellectuel", "Les projets de publications".

¹⁵⁷⁷ "Observations sur le Mont Vésuve, l'Etna et autres Volcans, consignées dans une suite de lettres adressées à la Société Royale de Londres, par M^r. le Chevalier Hamilton [...]. Traduites de l'anglais. A Albano 1816 {...}", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 26.

mauvaise : "Je vous demande mille pardon de ne vous avoir point parlé de votre traduction des lettres d'Hamilton. M^r Treutel m'a dit dans le tems que cet auteur avoit fait depuis un grand ouvrage dans lequel il avait fondu tout ce qu'il avait écrit auparavant sur les volcans¹⁵⁷⁸, et que maintenant [que] les feux du Vésuve et de l'Etna étaient beaucoup moins actifs, cet ouvrage était moins recherché. Cependant, comme votre traduction m'a paru parfaitement écrite, et que par l'effet qu'elle a produit sur moi, les raisonnemens de M^r Treutel ne m'ont pas semblé être très exacts, j'ai voulu savoir d'un bon graveur ce que coûterait la gravure des petites planches et de la belle carte qui ornent votre manuscrit. Jusqu'à ce moment je n'ai pas pu avoir les renseignemens que je désirai. Je les aurai incessamment et vous les ferai parvenir aussitôt. Si la proposition du graveur étoit raisonnable je pense que vous feriez bien de publier cet ouvrage qui bien certainement vous ferait beaucoup d'honneur".

Vallot est donc entré en contact avec les éditeurs Treuttel et Wurtz¹⁵⁷⁹. Les petites planches et la carte¹⁵⁸⁰ auxquelles Vallot fait allusion sont effectivement présentes dans le manuscrit revenu à Besançon et conservé à la Bibliothèque. Il s'agit des trois planches suivantes : pl. I, "Vue prise de Portici, de la Grande Eruption du Vésuve", pl. II, "Vue de la même éruption prise de la Torre dell'Annunziata", pl. III, "Vue de l'ancien cratère du Mont Vésuve et de la petite montagne qui s'y élevé en 1766, avec ses accroissemens graduels, jusqu'au 29 juillet 1767". Quant à la carte, il s'agit d'un dessin, d'après une gravure sans doute, lavé à l'aquarelle par Pâris et intitulé : "Carte des environs de Naples, relative aux volcans en activité et éteints qu'offre ce pays".

Ce projet de Pâris n'a pas, plus que les autres, eu de suite.

Les derniers projets d'architecture

Mais Pâris est avant tout architecte. Jusqu'à son dernier souffle, ou plutôt jusqu'à ses dernières possibilités de dessiner, il projette. Ces projets trouvent évidemment place dans le volume IX de ses "Études".

"LXXVII, jusqu'et compris LXXXI

¹⁵⁷⁸ La première édition (en anglais et en français) de l'ouvrage de W. Hamilton date de 1776 (publiée à Naples). Hamilton a publié un supplément en 1779, et une édition française est parue à Paris en 1799.

¹⁵⁷⁹ Notons que Treuttel et Wurtz étaient les éditeurs de l'*Histoire de l'art par les monumens* de Séroux d'Agincourt.

¹⁵⁸⁰ Le manuscrit de Pâris est en outre illustré de quatre gouaches napolitaines.

mauvaise : *"Je vous demande mille pardon de ne vous avoir point parlé de votre traduction des lettres d'Hamilton. M^r Treutel m'a dit dans le tems que cet auteur avoit fait depuis un grand ouvrage dans lequel il avait fondu tout ce qu'il avait écrit auparavant sur les volcans¹⁵⁷⁸, et que maintenant [que] les feux du Vésuve et de l'Etna étaient beaucoup moins actifs, cet ouvrage était moins recherché. Cependant, comme votre traduction m'a paru parfaitement écrite, et que par l'effet qu'elle a produit sur moi, les raisonnemens de M^r Treutel ne m'ont pas semblé être très exacts, j'ai voulu savoir d'un bon graveur ce que coûterait la gravure des petites planches et de la belle carte qui ornent votre manuscrit. Jusqu'à ce moment je n'ai pas pu avoir les renseignemens que je désirai. Je les aurai incessamment et vous les ferai parvenir aussitôt. Si la proposition du graveur étoit raisonnable je pense que vous feriez bien de publier cet ouvrage qui bien certainement vous ferait beaucoup d'honneur"*.

Vallot est donc entré en contact avec les éditeurs Treuttel et Wurtz¹⁵⁷⁹. Les petites planches et la carte¹⁵⁸⁰ auxquelles Vallot fait allusion sont effectivement présentes dans le manuscrit revenu à Besançon et conservé à la Bibliothèque. Il s'agit des trois planches suivantes : pl. I, *"Vue prise de Portici, de la Grande Eruption du Vésuve"*, pl. II, *"Vue de la même éruption prise de la Torre dell'Annunziata"*, pl. III, *"Vue de l'ancien cratère du Mont Vésuve et de la petite montagne qui s'y élevé en 1766, avec ses accroissemens graduels, jusqu'au 29 juillet 1767"*. Quant à la carte, il s'agit d'un dessin, d'après une gravure sans doute, lavé à l'aquarelle par Pâris et intitulé : *"Carte des environs de Naples, relative aux volcans en activité et éteints qu'offre ce pays"*.

Ce projet de Pâris n'a pas, plus que les autres, eu de suite.

Les derniers projets d'architecture

Mais Pâris est avant tout architecte. Jusqu'à son dernier souffle, ou plutôt jusqu'à ses dernières possibilités de dessiner, il projette. Ces projets trouvent évidemment place dans le volume IX de ses *"Etudes"*.

"LXXVII, jusqu'et compris LXXXI

¹⁵⁷⁸ La première édition (en anglais et en français) de l'ouvrage de W. Hamilton date de 1776 (publiée à Naples). Hamilton a publié un supplément en 1779, et une édition française est parue à Paris en 1799.

¹⁵⁷⁹ Notons que Treuttel et Wurtz étaient les éditeurs de *l'Histoire de l'art par les monumens* de Séroux d'Agincourt.

¹⁵⁸⁰ Le manuscrit de Pâris est en outre illustré de quatre gouaches napolitaines.

Projet d'un institut national où l'on trouve réuni toutes les académies; la bibliothèque publique; les muséums d'antiquités; d'histoire naturelle; des statues; des tableaux; des armes et des costumes des différens peuples; des amphithéâtres pour l'instruction dans les sciences et dans les arts; un observatoire et enfin une vaste salle pour les réunions et les séances publiques. Cet immense projet étoit destiné à occuper ma vieillesse; mais l'affoiblissement de ma vue ne [m'a] pas permis de le terminer, et je le place ici tel qu'il est.

LXXXII, jusqu'et compris LXXXVII

Il en est de même de ce projet de Temple ou d'Eglise, consacré à la Sainte Mémoire du Roi Martir que je n'ai pu terminer faute d'y voir".

Le projet de Palais de l'Institut est représenté par cinq planches des "Etudes" (deux plans, une élévation, cinq coupes), et aussi par un plan du rez-de-chaussée, isolé dans un portefeuille de Pâris¹⁵⁸¹, sous le titre suivant : "Projet d'un Muséum, réunissant tout ce qui a rapport à l'étude des sciences, les lettres et des arts". Malgré la différence entre musée et palais il s'agit bien du même plan et du même programme. Ce dernier plan est d'ailleurs accompagné d'une longue légende (de "A" à "Y") qui précise le programme, mais malheureusement sans renvoi dans le plan.

Il est notable de voir Pâris s'intéresser à l'Institut de France dès lors qu'il est devenu royal. Rappelons également, qu'en 1815, l'Institut a fait de Pâris un de ses candidats pour la direction de l'Académie de France à Rome et que son élection à l'Académie des Beaux-Arts a été envisagée. Sans doute cela s'est-il passé au début à son insu, mais en 1817, au plus tard, il n'avait pas manqué de l'apprendre.

Il convient également de souligner l'originalité du programme qui à la fois réunit les différentes académies et des musées (antiquités, arts, sciences naturelles), une bibliothèque, des amphithéâtres pour une sorte d'université.

Le palais est constitué d'un vaste quadrilataire, entouré de quatre ensembles de bâtiments, le tout formant un plan cruciforme. Malgré l'absence de renvoi de la légende au plan, la description de certains espaces permet de les reconnaître dans le dessin. Ainsi, dans le quadrilataire central est inscrit (en tangence) une gigantesque salle circulaire divisée par 16 "passages" rayonnants constituant la bibliothèque.

¹⁵⁸¹ Tome I du recueil de dessins et de contre-épreuves du Fonds Pâris (Ch. Weiss, 1821, n° 165), Fons Pâris, ms. 563, n° 414.

Ces passages convergent vers un salon central bordé d'un portique et surmonté d'un énorme portique circulaire ajouré. L'absence de coupe sur cette partie ne permet pas de savoir précisément comment était couvert le salon. Les ensembles complétant latéralement le plan sont composés d'un quadrilatère accueillant chacun quatre petits amphithéâtres articulés par leurs gradins, et encadré latéralement de deux cours à péristyle dorique grec sans base (rappelant le cloître du couvent des Capucins de Brongniart). La décoration extérieure est réduite à des serliennes aveugles d'ordre ionique et à une frise ornée de reliefs. Le péristyle d'entrée, octostyle, est d'un ordre dorique romain primitif encore proche du grec tel que Pâris l'admirait au temple d'Hercule à Cori.

Ce genre de composition où Pâris se livre, avec retard, à un exercice à la manière de Boullée, est stylistiquement proche de la manière de M.-J. Peyre.

Le temple "*consacré à la Sainte Mémoire du Roi Martyr*" [fig. 119], nom qu'il porte dans la "*Table*" du vol. IX des "*Etudes d'Architecture*", est en fait légendé "*Projet d'une Eglise métropolitaine*" dans une des planches elles-mêmes¹⁵⁸². Cette église est un vaste panthéon décoré intérieurement et extérieurement de colonnades monumentales, et surmonté d'un dôme, projet qui rappelle un projet de jeunesse de Pâris¹⁵⁸³. La seule planche (muette) qui semble effectivement représenter le temple du roi martyr¹⁵⁸⁴ est également un panthéon mais précédé d'une nef de plan basilical décorée extérieurement de colonnades, à la manière de la Madeleine à Paris. Le collage de la basilique et du plan circulaire n'est d'ailleurs pas sans évoquer le projet de J.-G. Legrand et J. Molinos pour le remploi des parties construites de la Madeleine après que le chantier eut été abandonné et que l'on ait cherché une nouvelle affectation aux parties construites. Mais c'est une salle d'assemblée qui alors occupait la place du panthéon. Bien que le plan du temple soit muet, il n'est pas impossible d'imaginer, si notre interprétation est la bonne, que la chapelle située derrière l'hôtel (là où dans l'église métropolitaine se trouve la sacristie) ait été dédiée à la mémoire de Louis XVI.

¹⁵⁸² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, vol. IX, pl. LXXXIII.

¹⁵⁸³ "*Etudes d'Architecture*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 484, vol. IX, pl. VI.

¹⁵⁸⁴ Vol. IX, pl. LXXXII.

Il aura vraiment fallu que Pâris atteigne l'âge de 72 ou 73 ans pour qu'il se lance dans ce genre de projet monumental, qu'il ne semble avoir guère prisé quand il était jeune, en dehors du cadre des projets académiques.

L'ÉTAT DE SA FORTUNE ET SES TESTAMENTS

La fortune de Pâris est un sujet que nous avons déjà abordé à différentes phases de sa vie, quand il a quitté Paris en décembre 1792, quand il a quitté la Normandie en 1806. En 1817-1819 le problème prend un relief particulier, car les membres de sa famille vont s'entre-déchirer pour elle, bien qu'elle ne soit pas réellement considérable.

L'état de la fortune de Pâris

La fortune de Pâris est précisément connue par une "*Note énonciation de mes capitaux et des personnes sur lesquelles ils sont placés*"¹⁵⁸⁵ datée du 14 mai 1818 et par la "*Liquidation de la succession de feu M. Pierre Adrien Paris, architecte du Roi*"¹⁵⁸⁶.

Outre ses meubles et collections, sa fortune se compose de "*Rentes et pensions sur le Gouvernement*" et de "*Titres de créances sur particuliers*".

Les rentes sur l'Etat sont au nombre de trois :

- une rente viagère annuelle de 1 150 francs;
- une pension annuelle sur la Liste civile de 1 800 francs;
- une rente perpétuelle annuelle de 142 francs, inscrite au Grand Livre sous le n° 1189, représentant un capital de 2 800 francs.

A quoi correspondent ces rentes ? La seconde est la plus aisée à identifier : la provenance "Liste Civile" indique qu'il s'agit d'une rente offerte par Louis XVIII au fidèle architecte de son frère. Nous avons d'ailleurs vu Pâris, en mars 1816, réclamer une pension à l'ambassadeur de France à Rome Blacas d'Aulps. Il avait alors demandé 3 000 francs, s'étant prévalu d'avoir quitté Paris à la captivité de Louis XVI¹⁵⁸⁷. C'est donc

¹⁵⁸⁵ Cette note nous est connue par une photocopie déposée à la Bibliothèque Municipale de Besançon. L'original est aux Archives Départementales, mais nous n'avons pas réussi à l'y retrouver. Jointe au testament rédigée le même jour, elle a été enregistrée le 3 août 1819.

¹⁵⁸⁶ AD. Doubs, E 6 17.

¹⁵⁸⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 86-87.

1 800 francs qu'il a obtenu. A moins que cette somme se confonde (à peu près) avec les 2 000 francs que Pâris obtenait, à prendre sur les appointements de Fr.-J. Bélanger aux Menus-Plaisirs¹⁵⁸⁸.

Pour la rente inscrite au "Grand Livre" il pourrait s'agir du reliquat de la somme due à Pâris par la Municipalité d'Orléans (qui s'élevait à 4 560 livres en 1793)¹⁵⁸⁹. Quant à la première, il pourrait s'agir d'une rente de l'Etat signalée dans les comptes de Pâris dès 1805 (pour 1 250 francs il est vrai)¹⁵⁹⁰, et dont nous ignorons l'origine.

Les créances privées de Pâris, ce sont déjà les trois grands prêts aux amis de Normandie : 100 000 francs à Grenier d'Ernemont et 25 000 francs à Stanislas Foache en 1804, 30 000 francs à J.-Fr. Bégouen en 1815, dont les intérêts rapportent en tout 7 750 francs par an. C'est essentiellement sur ces rentes là que Pâris vit depuis des années.

Il y a ensuite les petites créances :

- de madame de La Rivière, veuve Viany, 3 000 francs. Cette créance pourrait remonter au moment où Pâris a dessiné un projet pour La Rivière à Cayenne. Dans la "*Note énonciation [...]*", Pâris précise : "*Mad. Viany que connaît aussi mon cousin et ami M^r. Le Faivre*". Nous avons déjà vu que madame Viany était une vieille amie de Pâris, connue alors que jeune homme il logeait chez les Trouard. Notons que les intérêts (200 francs par an) de cette créance parvenaient à Pâris par l'intermédiaire de Lefavre fils cadet, comme l'atteste la "*Liquidation de la succession de feu M. Paris*" ;
- de J.-Fr. Bégouen, 16 900 francs (compte arrêté au 31 décembre 1817¹⁵⁹¹), créance dont nous ignorons l'origine et le moment où elle a été contractée (avant 1815 sans doute, puisque Pâris semble puiser dans cette créance lors des débuts de son séjour à Rome en 1806-1807¹⁵⁹²). Il faut donc imaginer que cette créance était initialement nettement supérieure à 16 900 francs. La "*Liquidation de la succession de feu M. Paris*" nous apprend que J.-Fr. Bégouen remboursera 1 000 francs sur cette dernière créance de Pâris, à J.-Fr. Gauffre, en 1820. Ses intérêts s'élèvent, en 1821, à 1 058 francs;

¹⁵⁸⁸ Cf. Volume II, "Ses revenus".

¹⁵⁸⁹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 8, fol. 55.

¹⁵⁹⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23, fol. 23 v°.

¹⁵⁹¹ En 1821 la créance est passée à 22.044 francs, par adjonction des intérêts non payés.

¹⁵⁹² Cf. *supra*, pp. 116-117.

- de la duchesse de Bourbon (alors représentée par sa fille), 350 francs par an, qui parvenaient eux aussi à Pâris par l'intermédiaire de Lefaiivre fils cadet. La "*Liquidation de la succession de feu M. Paris*" , en 1821, précise que Lefaiivre, après le décès de Pâris, a remis les intérêts de cette rente viagère à D.-Ph. Lapret, qui les a compté, au fur et à mesure, à J.-V. Gauffre. Dans son mémoire J.-B. Pâris précise lui aussi qu'il avait une rente de 350 francs sur un capital de 7 000 francs¹⁵⁹³. Nous avons déjà suivi l'évolution de cette créance : en 1793 la duchesse devait 16 000 francs à Pâris, en 1805 la rente est de 350 francs par an, ce qui correspond bien à un capital de 7 000 francs (5%).

Le total de ces rentes, en 1817, est de 1 395 francs, pour un capital de 26 900 francs.

Le capital placé de Pâris s'élève donc, en 1817, à 184 900 francs, et le total de ses rentes annuelles, à 14 895 francs¹⁵⁹⁴. Tel est l'enjeu des testaments de Pierre-Adrien et des polémiques de sa succession.

Les testaments de Pâris

Nous avons déjà cité un testament datant de 1814, mentionné par Jean-Baptiste Pâris, et établissant un partage en trois parts égales entre Pierre-Auguste, Caroline et les enfants de Jean-Ambroise. Si rien n'en atteste le contenu, il n'en est pas moins vraisemblable dans ses dispositions. Pâris a renoué des relations avec les enfants de Pierre-François, est en mauvais termes avec Jean-Ambroise, mais ne veut pas lèser ses enfants.

Quelques mois après son arrivée à Besançon, Pâris décide de rédiger un testament (le premier attesté). Ses dispositions sont arrêtées dans son esprit dès février 1818¹⁵⁹⁵, mais il ne le signe que le 14 mai 1818, et le remet à D.-Ph. Lapret., qu'il fait son légataire universel. Doit-on voir dans le choix de cet ami une méfiance vis-à-vis de ses héritiers présomptifs, les différents membres de sa famille ? Peut-être, mais, là encore, seul le témoignage de Jean-Baptiste peut laisser penser que Pâris pressent la polémique qui éclatera entre ses héritiers après son décès. Cependant, objectivement, il faut reconnaître que son frère Jean-Ambroise et sa nièce Anne-Pierrette-Victoire (madame Talmet, sœur de Pierre-Adrien étant

¹⁵⁹³ *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris* [...], *op. cit.*, pp. 23-24.

¹⁵⁹⁴ J.-B. Pâris (*Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris* [...], *op. cit.*, p. 21) estime à 12 526 francs le total des rentes dont jouit Pâris au moment de son décès.

¹⁵⁹⁵ Il y fait allusion (à propos du legs qu'il fera de ses collections à la Ville de Besançon) dans une lettre à A. Guénepin datée du 28 février 1818 (BIF, ms. 1906).

décédée), sont, dès 1818, exclus du testament. En effet, seuls sont désignés comme héritiers, Pierre-Auguste, Caroline et les enfants de Jean-Ambroise. Mais, comme nous allons le voir, d'une manière qui n'est pas (ou plus) égalitaire.

Nous ne connaissons pas l'original de ce testament du 14 mai 1818. La "*Liquidation de la succession de feu M. Paris*"¹⁵⁹⁶, en date du 21 décembre 1821, nous apprend qu'il a été déposé par Lapret auprès de maître Caseau, notaire, le 3 août 1819, deux jours après le décès de Pierre-Adrien, et qu'il a été enregistré devant le tribunal de Première instance par Outhier, receveur, le 5 août. Ce testament devrait donc être conservé dans les actes notariés de maître Emmanuel-Félicité Caseau, à la date du 3 août 1819¹⁵⁹⁷. Or il ne s'y trouve pas. Il n'apparaît pas non plus dans l'ensemble des photocopies concernant les pièces notariales de Pâris déposées à la Bibliothèque Municipale de Besançon. Mais, heureusement, la liquidation citée nous en fournit le contenu.

Par son testament du 14 mai 1818, Pierre-Adrien Pâris lègue :

1°. *A la ville de Besançon, sa bibliothèque, ses tableaux et gravures, ses marbres, bronze, médailles &&, enfin toutes sa collection de curiosités;*

2°. *Aux pauvres de sa paroisse cinq cents francs, et à sa paroisse deux cents francs pour faire dire des messes;*

3°. *Au domestique qui le servirait le jour de son décès, son linge de corps et de table, ses habits avec toute sa garde robe, une année de ses gages et de nourriture et une somme de cinq cents francs;*

4°. *A M^r. Faivre [Lefavre fils cadet, son cousin] demeurant à Paris, douze mille francs;*

5°. *A M^r. [Pierre-] Auguste Paris, son neveu, trente mille francs, à titre de préciput et*

6°. *Dix mille francs à chacun des trois enfants de madame Gauffre sa nièce [Elisabeth-Caroline] savoir, Edouard, Louise et Adrien Gauffre.*

Ces divers legs acquittés, il institue pour ses héritiers universels, M^r. Auguste Paris pour un tiers, madame Gauffre pour un autre tiers et les enfans légitimes de M^r. Jean Ambroise Paris de Belfort pour le troisième tiers à partager par égales parties entr'eux.

Il veut que ce dernier tiers légué aux enfans de son frère soit pris exclusivement sur la somme de cent mille francs [exigibles en 1844], à lui

¹⁵⁹⁶ AD. Doubs, E 6 17.

¹⁵⁹⁷ AD. Doubs, E 28 16.

due par M^r. Grenier d'Ernemont de Rouen, qui ne leur payera qu'au fur et mesure qu'ils auront atteint leur majorité et avec les intérêts qui auront été accumulés jusqu'alors.

Il veut que la somme assurée par lui à Madame Gauffre dans son contrat de mariage¹⁵⁹⁸ soit imputé sur sa part dans sa succession.

Enfin, il nomme son exécuteur testamentaire M^r. Lapret à qui il lègue un diamant de quinze cents francs, et révoque tout testament antérieur".

Le montant de la fortune de Pâris s'élevant à cette époque à environ 185 000 francs, la répartition est la suivante :

- 64 000 francs pour Pierre-Auguste Pâris;
- 34 000 francs pour Elisabeth-Caroline Pâris;
- 12 000 francs pour Lefaivre fils cadet;
- 10 000 francs pour Edouard Gauffre;
- 10 000 francs pour Louise Gauffre;
- 10 000 francs pour Adrien Gauffre;
- 5 700 francs (plus les intérêts) pour Jean-Baptiste Pâris;
- 5 700 francs (plus les intérêts) pour Lucien Pâris;
- 5 700 francs (plus les intérêts) pour Victor Pâris;
- 5 700 francs (plus les intérêts) pour Alexandre Pâris;
- 5 700 francs (plus les intérêts) pour Eugénie Pâris;
- 5 700 francs (plus les intérêts) pour Eliza Pâris.

Sont donc deshérités son frère Jean-Ambroise et sa sœur Anne-Pierrette-Victoire. Les enfants de Jean-Ambroise, pour que ce dernier n'en profite pas, devront même attendre leur majorité, sauf Jean-Baptiste, qui est déjà certainement majeur puisqu'en 1821 il est avocat (et d'ailleurs déclaré majeur dans la "*Liquidation*").

Dès avant la rédaction de ce testament, Pâris a commencé à faire des avances à la famille Gauffre. Nous avons mentionné la dot de 4 000 francs (et non de 29 000 francs) offerte à Caroline pour son mariage, et imputable sur le tiers de la succession qui lui revient. Elle a été préalablement

¹⁵⁹⁸ Nous avons déjà évoqué cette somme, qui s'élève à 4 000 francs.

inscrite dans le contrat de mariage du 31 mai 1809¹⁵⁹⁹, mais n'a été versée que plus tard¹⁶⁰⁰, mais avant le 14 mai 1818¹⁶⁰¹.

Avant le 14 mai 1818 également, Pâris a effectué un autre prêt aux Gauffre, de 4 000 francs, dont 2 000 francs ont été versés immédiatement¹⁶⁰² et 2 000 francs le 17 juin 1818¹⁶⁰³.

Ces avances, si elles ont été connues de Jean-Ambroise de Anne-Pierrette-Victoire, n'ont évidemment pas dû leur plaire.

Pâris ayant gardé le testament olographe du 14 mai par devers lui, il y ajoute le 27 décembre de la même année, un codicile olographe. Selon la "*Liquidation*" ce codicile "*ajoute au legs fait par le testament ci-dessus à son domestique qu'il nomme ici Raymond Dervès*¹⁶⁰⁴ *une somme de quinze cents francs aux cinq cents francs portés au dit testament, afin que ces deux sommes puissent lui donner une rente viagère de deux cents francs; il ajoute aussi au don de sa garde robe le lit de Dervès et trois paires de draps;*

Il donne à Madame Ogier sa servante, si elle est encore à son service ou à celle qui l'aura remplacée ¹⁶⁰⁵, *son lit avec deux ou trois paires de draps et une somme de trois cents francs, enfin il porte à deux mille cinq cents*

¹⁵⁹⁹ Dans la "*Liquidation*" E.-F. Caseau précise que ces 4 000 francs sont comptés "*sans préjudice des autres articles de la donation stipulée au dit contrat de mariage*". S'agirait-il des 25 000 francs manquant pour arriver aux 29 000 francs signalés par Jean-Baptiste Pâris ?

¹⁶⁰⁰ Ce prêt de 4 000 francs, avance sur le succession est mentionné dans la "*Note énonciation de mes capitaux et des personnes sur lesquelles ils sont placés*", déjà citée. Dans la "*Liquidation*", E.-F. Caseau précise que c'est lui qui a traité cette affaire.

¹⁶⁰¹ Une quittance de ce premier versement était contenue dans une enveloppe dans laquelle, le 4 mai 1818, Pâris avait réuni son testament et divers papiers. Une note de la main de Pâris (AD. Doubs, photocopie à la Bibliothèque municipale de Besançon), datée elle aussi du 14 mai, indique : "*Une quittance de M^r. Gauffre, mon neveu, des quatre mille francs que j'ai donné à sa femme pour son trousseau lors de son mariage*".

¹⁶⁰² Dans l'enveloppe précitée se trouvait "*un billet de quatre mille francs que j'ai porté sans intérêt à M^r. Gauffre et qui font partie de la somme de dix mille francs que je lègue par mon testament à son fils Adrien Gauffre*" (note manuscrite citée précédemment). Ce billet est également mentionné dans la "*Liquidation*".

¹⁶⁰³ A la note citée précédemment est ajouté : "*Nota. Les deux derniers mille francs de cette dernière somme n'ont été remis à M^r. Gauffre que le 17 juin*".

¹⁶⁰⁴ Le fait que Dervès ne soit pas nommé dès le 14 mai peut indiquer qu'à ce moment Pâris hésite encore à le coucher personnellement sur son testament, ce qui confirmerait notre hypothèse selon laquelle il l'a pris à son service en arrivant à Besançon seulement, et non dès la fin de son séjour à Rome (selon l'affirmation de Jean-Baptiste Pâris).

¹⁶⁰⁵ Nous avons vu que Jeannette Perrot l'a remplacée le 13 mars 1819.

francs le legs de quinze cents francs fait à Mr. Lapret son exécuteur testamentaire".

Le 22 mars 1819 Pâris rédige un rectificatif à son testament¹⁶⁰⁶ : il donne à Lapret un diamant de 4 000 francs et augmente la dot de sa nièce Caroline. Mais ce rectificatif n'a apparemment pas été pris en compte dans la "*Liquidation*".

Nous avons déjà raconté le voyage de Pâris à Luxeuil pour y prendre les eaux. Le 20 juin 1819 il y rédige un nouveau testament, devant le notaire Piguet, dans lequel il "*porte à cinq milles francs le legs fait à Raymond Dervès par son dernier testament olographe qu'il confirme, sauf cette modification, dans tout son contenu*"¹⁶⁰⁷.

Ce sont ces documents que Lapret fera enregistrer après le décès de Pâris.

LES DERNIERS JOURS, LE DÉCÈS ET L'ENTERREMENT DE "L'HOMME LE PLUS DISTINGUÉ QU'AIT PRODUIT NOTRE VILLE" (CH. WEISS)

Le 1^{er} août 1819

Le récit du décès de Pâris que nous livre Charles Weiss¹⁶⁰⁸ commence au retour de Luxeuil. "Ses amis ses trouvèrent aussitôt près de lui : "Eh bien, leur dit-il, il ne me reste que peu de jours à souffrir", puis s'adressant à M. Lapret : "Informez-vous, mon ami, si le petit monument¹⁶⁰⁹ est achevé, car je ne voudrais pas que l'ouvrier me fit attendre". La religion qui l'avait soutenu dans ses peines vint encore le consoler; il se hâta d'en demander les secours, et tomba dans une espèce de sommeil qui n'était interrompu que par des douleurs. Il cessa de vivre, ou plutôt de souffrir, le 1^{er} août 1819. Quelques jours auparavant, il remit à M. Lapret un papier cacheté, qui renfermait ses dernières volontés, en lui recommandant de ne l'ouvrir que quand il ne serait plus. C'étaient quelques conseils pour ses obsèques, qu'il avait tracés d'une main défaillante. Il lui recommandait sur-

¹⁶⁰⁶ AD. Doubs (photocopie à la bibliothèque municipale de Besançon).

¹⁶⁰⁷ "*Liquidation* [...]", déjà citée. Rappelons que, d'après Jean-Baptiste, le 8 juin Pâris aurait écrit à Lapret pour l'avertir (en tant qu'exécuteur testamentaire) de son projet.

¹⁶⁰⁸ *Ch. Weiss, 1821*, pp. 33-34.

¹⁶⁰⁹ Il s'agit de la sépulture que Pâris s'est dessinée et qu'il a chargé Lapret de réaliser.

tout d'avoir soin de faire fermer son cercueil avec des clous à vis, parce qu'il avait remarqué que le bruit d'un marteau, tombant sur une bière, causait une impression douloureuse. Cette précaution si touchante peint mieux l'âme de M. Paris, que ne pourrait le faire tout un discours. Ses obsèques eurent lieu le lendemain, sans pompe, comme il l'avait recommandé. M. le maire [le marquis de Terrier-Santans], quelques membres du Conseil municipal, un petit nombre d'amis des lettres, formèrent avec ses parens le simple cortège de l'artiste, qui avait joui de la faveur des grands et des Rois. M. Ordinaire, recteur de l'académie¹⁶¹⁰, adressa le dernier adieu à l'homme, dont le vie n'a été qu'une suite d'actions honorables, au citoyen généreux qui a voulu prolonger son existence au milieu de nous par ses bienfaits".

Mais le même Charles Weiss a livré dans son journal¹⁶¹¹ à la date du 3 août, un récit moins conventionnel : "Il a été inhumé à Saint-Ferjeux dans un petit terrain attenant au cimetière public¹⁶¹², qu'il avait acquis et où il avait fait élever à ses frais un simple monument; afin d'épargner à la ville toute espèce de dépenses. La cérémonie de ses obsèques a eu lieu hier à trois heures de l'après-midi. On a vu avec peine que M. le Marquis de Terrier, maire de la ville, ait négligé de mettre un habit de deuil¹⁶¹³ ou son grand costume pour y assister, et qu'il avait convoqué trop tard les membres du conseil municipal. Cet oubli de toutes convenances est une des choses qui lui feront le plus de tort. M. Ordinaire, recteur de l'académie, a prononcé au pied du monument de M. Paris, et en présence d'un petit nombre d'auditeurs que l'orage survenu tout à coup n'avait pas écarté, un discours¹⁶¹⁴ où il a loué en peu de mots les talents et les qualités aimables de l'homme illustre que nous pleurons".

Charles Weiss est revenu à plusieurs reprises, dans son journal, sur l'ingratitude des concitoyens de Pâris. Pour le 27 août¹⁶¹⁵ il note

¹⁶¹⁰ Il s'agit de Désiré Ordinaire, spécialiste d'agronomie.

¹⁶¹¹ *Op. cit.*, p. 252.

¹⁶¹² La "*Liquidation*" apporte la précision suivante : "*Payé à M^r. Marchand pour indemnité du dommage à lui causé pour avoir ouvert le sarcophage du côté de son terrain et avoir foulé ses récoltes, six francs*".

¹⁶¹³ La "*Liquidation*", toujours, nous apprend que Dervès, lui, avait des habits de deuil, achetés par J.-V. Gauffre, pour 84 francs.

¹⁶¹⁴ Ce discours est retranscrit dans *Ch. Weiss, 1821*, pp. 34-36. Il a également été publié dans une notice nécrologique dont un exemplaire se trouve dans les Archives Bégouen-Demeaux (AN. 442 AP. liasse 1, III, 5), sans doute envoyée à André Bégouen par Pierre-Auguste Pâris.

¹⁶¹⁵ *Journal 1815-1822, op. cit.*, p. 255.

désabusé: "La mairie a fait célébrer aujourd'hui à l'église Saint-Pierre un service pour M. Paris, ancien architecte du Roi. Cette cérémonie avait attiré peu de monde". Le 19 décembre 1819¹⁶¹⁶ il ne retient pas sa colère : "On a enterré hier M. Lombard de Saint-Laurent, capitaine du génie, homme médiocre s'il en fut et qui d'ailleurs avait perdu la tête depuis quinze ans. Tous les imbéciles à épauettes et à croix se sont fait un devoir d'assister aux obsèques de cette momie; et il n'y avait personne à l'enterrement de M. Paris, l'homme le plus distingué qu'ait produit notre ville. O Athéniens, est-ce ainsi que vous encouragez les talents et que vous espérez les faire fructifier dans une terre ingrate ?". Le 22 janvier 1820¹⁶¹⁷ il revient sur le même problème, à l'occasion de l'enterrement du grand vicaire de Besançon : "Tous les officiers de la garnison, les cours de justice, les tribunaux, le préfet, la mairie ont assisté à cette cérémonie. Quand on compare l'enterrement d'un grand vicaire ultra qui ne sera que trop facilement remplacé avec celui de M. Paris, l'un des hommes les plus distingués dont s'honore notre ville et qui y laisse un témoignage éternel de son affection pour nous, on ne peut qu'être affligé profondément de l'esprit dominant dans cette malheureuse province".

Charles Weiss tentera de compenser l'indifférence des bisontins en prononçant l'"Eloge" de Pâris devant l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon¹⁶¹⁸, le 25 janvier 1821¹⁶¹⁹, lors de la séance publique annuelle¹⁶²⁰.

La tombe à Saint-Ferjeux

La tombe de Pâris existe toujours, aujourd'hui intégrée dans le cimetière de Saint-Ferjeux. Pâris l'avait lui-même dessinée et Lapret en avait suivi l'exécution, comme le raconte Ch. Weiss¹⁶²¹ : "[...] il envisagea dès-lors sa fin comme prochaine, et s'occupa de ses dernières dispositions avec

¹⁶¹⁶ *Ibidem*, p. 269.

¹⁶¹⁷ *Ibidem*, pp. 276-277.

¹⁶¹⁸ Dans son discours de réception à l'Académie de Besançon, le 24 août 1819, D.-Ph. Lapret écrit à propos de cette académie : "J'espérois en vain le voir [Pâris] assister quelquefois à nos assemblées, dont il auroit été, par la variété de ses talents, un des ornemens les plus distingués : la mort vient de nous en priver pour jamais" (bulletin de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, 1821, p. 41).

¹⁶¹⁹ *Ibidem*, p. 326.

¹⁶²⁰ Dans la *Séance publique de l'Académie [...] du 25 janvier 1821*, p. 28, il est écrit : "M. Weiss lit ensuite l'*Éloge historique de feu M. Paris* de Besançon, chev. de l'Ordre royal de St. Michel, etc., l'un de nos confrères (1)". "(1). Cet éloge, imprimé séparément, sera distribuée avec le présent procès-verbal".

¹⁶²¹ *Ch. Weiss, 1821*, pp. 31-32.

beaucoup de calme. Il pria M. Lapret, son élève, et son ami depuis quarante ans, de trouver un terrain convenable pour sa sépulture, "ne voulant pas, dit-il, laisser cet embarras à personne". Il alla visiter le lieu où il reposerait bientôt pour toujours; et composa ensuite le projet de simple monument qu'il désirait y faire élever, et son épitaphe dans laquelle il rappelle avec une noble modestie, sa fidélité pour son prince et son attachement pour sa ville natale".

Il s'agit d'une colonne dorique grecque, mais avec base, non cannelée, mais dont le fût est coupé de deux filets. Au dessus du chapiteau est posée une sorte de couvercle de sarcophage avec acrotères aux angles, à la manière antique, surmontée d'une urne cinéraire. La colonne est entourée d'ifs taillés qui aujourd'hui la masquent presque complètement [fig. 96]. Les arbustes l'entourent en cercle, seule une fente ménagée face à l'inscription gravée sur le fût de la colonne permet de l'apercevoir.

Cette inscription est la suivante :

SOUS CETTE COLONNE REPOSE
P. A. PARIS
ARCHIT. ET DESSIN. DE LA CHAMBRE ET DU
CABIN. DU ROI
LOUIS XVI
D'AUGUSTE ET SAINTE MÉMOIRE
PRINCE EXCELLENT QUI L'ANNOBLIT
ET LE CRÉA CHEVALIER
DE SON ORDRE
SUJET ET SERVITEUR FIDÈLE
IL QUITTA POUR JAMAIS PARIS
ET S'INTERDIT POUR TOUJOURS L'EXERCICE DES TALENS
QU'IL LUI AVAIT CONSACRÉS;
ABSENT DE SA PATRIE DEPUIS L'ÂGE
DE QUATRE ANS
IL Y EST RENTRÉ EN 1817
ET Y A TERMINÉ SES JOURS
LE 1^{ER} AOÛT 1819
ÂGÉ DE 74 ANS

Les "*frais d'inhumation*" inscrits dans le passif de la succession Pâris détaillé dans la "*Liquidation*" donnent quelques détails : "*Monument élevé*

à S^t. Férjeux payé par M^r. Gauffre à M^r. Lapret pour le remboursement des sommes avancées par lui au sieur Perron entrepreneur, 300 francs. Payés au même pour ouvrages non prévus au devis, 32 francs 70 centimes. Payé au S^r. Couvers par M^r. Lapret, pour plantations autour du monument, 10 francs 90 centimes".

LA CONTESTATION DE SON TESTAMENT ET LA LIQUIDATION DE SES BIENS

Dès le 3 août Lapret a déposé auprès son beau-frère¹⁶²², maître Emmanuel-Félicité Caseau, notaire, une enveloppe contenant le dernier testament de Pâris (du 14 mai 1818) complété par le codicile du 27 décembre 1818, "une note contenant l'énumération de mes capitaux et le nom des personnes sur qui ils sont placés"¹⁶²³, une quittance J.-V. Gauffre et un billet en sa faveur (pièces dont nous avons déjà parlé). Le testament rédigé à Luxeuil a déjà été expédié à Besançon.

Le 4 août l'ensemble des papiers est déposé par Lapret au greffe du tribunal de Première instance¹⁶²⁴, et le 5 ils sont enregistrés par Outhier, receveur¹⁶²⁵. Le jour même ils sont rendus publics. C'est le jour aussi où Jean-Ambroise et Jean-Baptiste arrivent à Besançon¹⁶²⁶, prévenus qu'ils ont été du décès de leur frère et oncle par J.-V. Gauffre¹⁶²⁷.

"Les scellés avaient été apposés [rapporte L.-M. Gaume dans la "Liquidation"] par le Juge de paix de l'arrondissement du Sud de la Ville de Besançon au décès de M^r. Pâris. Ses héritiers présomptifs et testamentaires s'étant réunis, M^r. Lapret en sa qualité [d'exécuteur testamentaire], requit la levée des scellés et l'inventaire qui commença le sept août mil huit cent dix neuf et fut clos le vingt septembre suivant".

Le 7 août, devant maîtres Normand et Caseau, notaires, Pierre-Auguste choisit J.-V. Gauffre comme mandataire spécial et lui donne pouvoir pour faire procéder à la "reconnaissance et levée des scellés"¹⁶²⁸. Le 12 août

¹⁶²² *Mémoire du S^r. Jean-Baptiste Paris [...], op. cit.*, p. 21.

¹⁶²³ C'est la "Note énonciation" déjà plusieurs fois citée.

¹⁶²⁴ "Liquidation".

¹⁶²⁵ *Ibidem*.

¹⁶²⁶ *Mémoire du S^r. Jean-Baptiste Paris [...], op. cit.*, p. 20.

¹⁶²⁷ *Ibidem*, p. 19.

¹⁶²⁸ AD. Doubs, E 28 16, n° 179.

Elisabeth-Caroline donnera, de même, devant maîtres Lanoix et Caseau, pouvoir à son mari pour la continuation de l'inventaire après décès¹⁶²⁹.

L'inventaire après-décès

Cet inventaire, comme le testament de Pâris, n'a pu être retrouvé aux Archives départementales du Doubs, et n'est connu que par une photocopie conservée à la Bibliothèque municipale de Besançon comme nous l'avons déjà dit.

Il a été commencé le 7 août à 9 heures du matin en présence de Jean-Ambroise et Jean-Baptiste Pâris, d'Elisabeth-Caroline Pâris, épouse Gauffre et de Pierre-Auguste Pâris, alors en poste à Caen, et venu à Besançon. A la requête de Lapret, le tribunal de Première instance a commis E.-F. Caseau pour le dresser.

Le document comprend 150 fol., dont 138 pour l'inventaire proprement dit.

Les effets de Pâris sont décrits pièce par pièce, dans une succession qui ne permet pas véritablement de restituer la distribution des lieux.

Il y a 193 bouteilles de vin dans la cave.

Les objets et meubles prisés par Léonard-Martin Gaume, commissaire priseur, s'élèvent à la valeur de 5 175 francs. Pour l'estimation des peintures et dessins (n° 167 à 393 de l'inventaire) il est aidé par Henri Jolivet, peintre, professeur à l'École de dessin de Besançon, et pour celle des livres de la bibliothèque (n° 394 à 1139) par Joseph Deis, libraire à Besançon¹⁶³⁰.

L'inventaire s'est terminé le 20 septembre 1819. Ce jour là, Ch. Weiss vient chercher trois bronzes et un livre (les deux volumes du *Theatrum Sabaudia*) compris dans le legs à la Ville et oubliés précédemment¹⁶³¹.

Mais, dès les premiers moments de l'inventaire a été découvert un testament inconnu de Pâris. L'affaire du testament commence.

L'affaire du faux-testament

"Dans le cours de l'opération [d'inventaire, rapporte L.-M. Gaume¹⁶³²] on trouva un nouveau testament que le sieur Jean Ambroise Paris et la dame Montagnon prétendirent écrit et signé de la main du défunt en date

¹⁶²⁹ AD. Doubs, E 28 16, n° 187.

¹⁶³⁰ La *"Liquidation"* nous apprend que J.-V. Gauffre a payé 84 francs à Jolivet et 34 francs à Deis, pour ce travail d'estimation.

¹⁶³¹ *"Inventaire"*, fol. 142.

¹⁶³² *"Liquidation"*.

du 22 mars mil huit cent dix neuf; lequel révoquait la plupart des dispositions renfermées dans le testament du quatorze mai mil huit cent dix huit, et en contenait de nouvelles favorables aux enfants du dit sieur Paris et à la dame Montagnon. Cette pièce fut arguée de faux par M^r. Auguste Paris et madame Gauffre; une longue procédure s'est engagée entre les parties; [...]".

Jean-Baptiste précise que ce nouveau testament revenait à la simple division en trois tiers, sans legs particuliers pour Pierre-Auguste et les enfants de Caroline. Ce partage revenait donc aux dispositions de l'incertain testament de 1814. Il est à remarquer que cette date du 22 mars 1819 est aussi celle où Pâris avait esquissé un legs particulier pour Lapret et Caroline, papier que nous avons déjà signalé comme n'ayant pas été remis par Lapret à Caseau. Peut-être Jean-Ambroise et Anne-Pierrette-Victoire ont profité de ce papier hésitant pour fabriquer un faux. Car, comme nous allons le voir, ce testament du 22 mars a ensuite été déclaré comme tel.

En attendant que la justice soit saisie, le règlement de la succession Pâris suit son cours. Grusse, commissaire priseur, vend le mobilier, et dresse son procès verbal le 14 décembre 1819¹⁶³³. Le total de la vente s'élève à 2 173 francs pour une estimation de 1 923 francs, car de l'estimation de l'inventaire après décès (3 175 francs), il faut enlever 1 252 francs correspondant aux objets donnés à R. Dervès (623 francs), à des objets "*réclamés par M^r. et Mad^e. Gauffre comme leur ayant été donnés par M^r. Paris et restés dans une partie de l'appartement occupé en commun*" (195 francs) et des objets non vendus : un fourneau, une "*montre à répétition*", sept chassis de fenêtre.

A cela il faut ajouter des objets non estimés, donc non vendus, mais faisant partie de la succession : "*une planche en cuivre du portrait gravé de M^r. Paris. cette planche est au pouvoir de Monsieur Jean Ambroise Paris*"¹⁶³⁴, "*une grande croix de l'ordre de S^t.-Michel avec son grand cordon renfermé dans une boîte, plus une autre petite croix du même ordre*", "*deux portraits à l'huile, l'un du défunt*"¹⁶³⁵ et "*l'autre de son*

¹⁶³³ *Ibidem*.

¹⁶³⁴ Nous ignorons ce qu'est devenu ce cuivre.

¹⁶³⁵ Il s'agit d'un des deux portraits de Pâris, celui peint par J.-Fr. Ducq, ou la copie peinte par H. Jolivet.

père¹⁶³⁶", "un cachet en argent et un en cuivre". "Tous ces objets sont au pouvoir de M^r. Gauffre qui les représentera lorsqu'il y aura lieu, ou qui offre de les conserver en tenant compte à la succession d'une somme de six cents francs".

C'est à cette époque que l'affaire prend une dimension judiciaire. A la date du 3 décembre, Ch. Weiss note dans son journal¹⁶³⁷ : "L'ordonnance du Roi qui autorise la ville à accepter le legs de M. Paris est enfin arrivé; mais les héritiers [Jean-Ambroise et Anne-Pierrette-Victoire] se proposent d'y mettre opposition, sous prétexte que l'authenticité du testament [du 14 mai 1818] n'est pas démontrée d'une manière juridique". Il note aussi, à la date du 17 décembre¹⁶³⁸ : "Le procès des héritiers de M. Paris, ancien architecte du Roi, continue à faire beaucoup de bruit; il s'agit d'un testament argué de faux, et que les parents exclus par le défunt de sa succession, ont découvert dans ses papiers. Hier au moment où l'on allait commencer l'audition des témoins, le juge commissaire demanda où était M. Ambroise Paris, soupçonné d'être l'auteur du testament. Son avocat répondit : "Il fait défaut". Ce calembour a infiniment réjoui les auditeurs". Le 31 décembre l'examen du testament du 22 mars commence, et le 24 janvier¹⁶³⁹ les experts le reconnaissent "nul comme non écrit de la main du défunt". Par contre le testament du 14 mai 1818 et le codicile du 27 décembre sont "reconnus valables"¹⁶⁴⁰.

Le procès imprudemment intenté par Jean-Ambroise et Anne-Pierrette-Victoire se retourne donc contre eux. Non seulement le faux qu'ils ont fabriqué est découvert comme tel, mais le vrai testament olographe est confirmé et la procédure se retourne contre eux. Le 6 juillet 1820 le tribunal de Première instance de Besançon, s'appuyant sur l'expertise du 24 janvier, porte un jugement "définitif en faveur de M^r. Auguste Paris et de sa sœur contre le sieur & dame Montagnon, les sieurs Jean Ambroise Paris et Jean Baptiste Paris"¹⁶⁴¹.

A.-P.-V. Talmet-Montagnon et Eugène Antonin subrogé-tuteur des enfants mineurs de Jean-Ambroise firent appel devant la Cour royale de

¹⁶³⁶ Il s'agit certainement du portrait de Pierre-François Pâris peint par J.-M. Wyrsh en 1783, aujourd'hui conservé au Musée des Beaux-Arts de Besançon.

¹⁶³⁷ *Journal 1815-1822, op. cit.*, p. 266.

¹⁶³⁸ *Ibidem*, p. 268.

¹⁶³⁹ *Mémoire du S^r. Jean-Baptiste Paris [...], op. cit.*, p. 24.

¹⁶⁴⁰ "Liquidation".

¹⁶⁴¹ *Ibidem*.

Besançon, qui rendit contre eux un arrêt, "par défaut", le 8 janvier 1821, confirmé définitif le 13 février, "condamnant les appelants aux dépens"¹⁶⁴².

Au même moment les plaignants faisaient imprimer à Altkirch la justification de leur démarche : *Mémoire du Sr. Jean-Baptiste Paris, bachelier èz-lettres, avocat à la Cour Royale des départements du Rhin séant à Colmar, exerçant près le tribunal d'assises d'Altkirch, tant pour lui que pour Lucien Paris, élève en droit, Eugénie, Victor, Eliza et Alexandrine Paris, les cinq ses frères et sœurs mineurs, représentés par le Sr. Jean-Ambroise Paris, avoué au tribunal de Belfort, leur tuteur légal, et Eugène Antonin leur subrogé-tuteur. Contre V. Gauffre et Pierre-Auguste Paris. En présence du Sr. François-Xavier Montagnon, huissier royal au tribunal d'Altkirch et Pierre-Victoire Talmet son épouse. Fait à Altkirch le 8 janvier 1821*¹⁶⁴³.

Rien n'y fit : avocat, avoué, huissier, les héritiers présomptifs des branches Jean-Ambroise Pâris et Talmet furent condamnés à payer 358 francs de frais judiciaires par la Cour royale de Besançon, le 13 avril 1821¹⁶⁴⁴. Le 5 juin 1821 le tribunal de Première instance nomma Léonard-Martin Gaume pour effectuer la liquidation de la succession Pâris. Les 13 et 17 août (ordonnance du 11 août) Gaume convoqua Jean-Ambroise, Jean-Baptiste et Anne-Pierrette-Victoire à comparaître pour ouvrir la liquidation, mais celle-ci eut lieu en leur absence.

Le 21 décembre 1821, pour la clôture de la liquidation, Gaume, en la présence de Pierre-Auguste¹⁶⁴⁵, de J.-V. Gauffre et de Caroline, attendit en vain, de 9 heures du matin à midi, l'arrivée de Jean-Baptiste et de Jean-Ambroise, et lut l'acte de liquidation aux présents.

La liquidation de la succession Pâris

La liquidation nous donne le détail de la succession Pâris en date du 21 décembre 1821.

L'actif ("*Meubles*", "*Rentes et pensions sur le Gouvernement*", "*Titres de créance sur particuliers*") s'élevant à 218.761 francs et le passif ("*Diverses sommes dépensées pendant la vie de M^r. Paris*", frais

¹⁶⁴² *Ibidem*.

¹⁶⁴³ Un exemplaire de ce mémoire est conservé à la BM. Besançon, inv. 61.287.

¹⁶⁴⁴ "*Liquidation*", "*Exécutoire aux dépens*" contre les époux Montagnon, par le tribunal de Première instance le 14 juin 1821.

¹⁶⁴⁵ Il est alors donné comme résidant à Emagny dans l'arrondissement de Besançon.

d'inhumation, frais de justice, "*Droit de mutation*", "*Contributions*" et "*Legs*" 1646) à 93 250 francs, la somme à partager entre les héritiers est de 125 519 francs. Ce qui amène le tiers à 41 836 francs. Mais pour les enfants de Jean-Ambroise, il convient de déduire, notamment, les 308 francs que E. Antonin a été condamné à payer. Ce tiers ne s'élève donc plus qu'à 41 467 francs. Cette somme étant à prélever sur la créance de Grenier d'Ernemont, Pierre-Auguste Pâris et J.-V. Gauffre s'offrirent pour avancer à Jean-Baptiste 467 francs afin d'être agréable au débiteur en arrondissant sa dette à 41 000 francs. Pierre-Auguste et Caroline décidèrent aussi de rester propriétaire en indivis de leurs parts de la succession et de leurs legs, "*jusqu'à arrangement particulier et subséquent entr'eux*" 1647 .

A eux deux ils récupérèrent donc 143 672 francs¹⁶⁴⁸.

Le 11 février 1823 J.-V. Gauffre reçut de E.-F. Caseau tous les titres et papiers mentionnés dans l'inventaire après décès.

Grâce aux archives Bégouen-Demeaux nous pouvons enfin suivre quelques épisodes du remboursement des créances à long terme de Pâris. Le 10 mai 1822 Pierre-Auguste et Caroline donnèrent procuration à André Bégouen pour le recouvrement des 59 000 francs dus par Grenier d'Ernemont¹⁶⁴⁹. Les 25 000 francs dus par Stanislas Foache furent ainsi remboursés : 17 000 francs à Pierre-Auguste le 29 mars 1826, 2 666 francs par De Blossville en 1831 et les 5 334 francs restant par Arthur Foache et André Bégouen en 1834.

LE LEGS DE SA COLLECTION ET DE SA BIBLIOTHÈQUE

Le projet de Pâris de léguer sa bibliothèque et ses collections à sa ville natale est de beaucoup antérieur à son retour à Besançon en 1817. En effet, nous trouvons dans un texte rédigé le 23 mai 1805 à Escures, en Normandie, une allusion à l'utilité que pourraient avoir ses "*Etudes*

¹⁶⁴⁶ Parmi les legs rappelons les 12 000 francs (13 137 francs avec les intérêts) à son cousin Lefavre, les 2 500 francs (2 691 francs) à Lapret, les 5 000 francs (4 934 francs avec les intérêts, moins les avances faites par Lapret) à Dervès.

¹⁶⁴⁷ "*Liquidation*".

¹⁶⁴⁸ Deux fois 41 836 francs plus deux fois 30 000 francs.

¹⁶⁴⁹ Procuration devant L.-M. Gaume et L.-S. Jacquemain, notaires royaux à Besançon, AN. 442 AP. liasse 1, III, 6. Ces 59 000 francs furent entièrement acquittés le 2 juin 1841.

d'Architecture"¹⁶⁵⁰ pour les jeunes architectes bisontins. "Ce travail agréable en variant celui dans lequel je me suis entretenu jusqu'ici, m'a encore flatté de l'espoir d'être utile à mes compatriotes, à qui je destine ce Recueil, ainsi que ma Bibliothèque. Je suis né à Besançon, le 25 octobre 1745. Les environs de cette ville fournissent abondamment tout ce qui peut satisfaire les goûts de ses habitans pour l'architecture; mais, comme dans toutes villes éloignées de la capitale, ses architectes manquent d'étude : c'est donc leur rendre service que de leur faciliter les moyens d'épurer leur goût en leur procurant la connoissance des modèles sur lesquels se sont formé les bons architectes de toute l'Europe".

Dans l'"*Avant propos*" de son "*Examen des édifices antiques de Rome*", déjà cité, il fait explicitement mention de son projet : "Tous les dessins nécessaires pour ces gravures sont dans mes portefeuilles qui après moi se trouveront dans la Bibliothèque Publique de la Ville de Besançon"¹⁶⁵¹.

Il fait enfin allusion au don qu'il fera de sa bibliothèque et de ses collections à la Ville de Besançon dans la lettre à Auguste Guénepin du 27 octobre 1817¹⁶⁵² déjà citée : "La copie [du manuscrit sur le Colisée] ira après moi avec ma bibliothèque, mon Muséum et mes études qui comptent 9 vol. à la Bibliothèque publique de Besançon, à qui j'ai légué tout par mon testament". Ce qui laisse supposer, comme nous l'avons vu, que les dispositions du testament étaient prêtes avant sa rédaction.

Mais c'est par le testament du 14 mai 1818, justement, qu'il confirme officiellement le legs; legs dont est donc exclu l'original de son manuscrit sur le Colisée. L'original est initialement destiné à la Bibliothèque royale : "Je fais en ce moment copier mon travail sur le Colisée et quand cela sera terminé je ferai hommage au Roi de l'original pour être déposé à la Bibliothèque" écrit-il encore à A. Guénepin le 24 octobre 1817.

L'histoire de l'original et de la copie est complexe. Nous entrerons dans ce détail de cette affaire dans la présentation des manuscrits de la "*Restauration de l'amphithéâtre Flavien*"¹⁶⁵³, mais nous devons aborder ici ce qui est assuré du legs à la Bibliothèque de Besançon et de la copie que Pâris fit opérer après son retour en France.

¹⁶⁵⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 482, "*Eudes d'Architecture*", vol. VII, épilogue à la "*Table*".

¹⁶⁵¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9.

¹⁶⁵² BIF. ms. 1906.

¹⁶⁵³ C'est-à-dire dans le Vol. IV.

Entré 1806 et 1808 Pâris se livre à un important travail de relevé sur le Colisée, profitant des fouilles qui y ont été faites à la demande de Carlo Lucangeli. Il complète son travail lors des fouilles entreprises en 1809 par l'administration napoléonienne. Ces dessins¹⁶⁵⁴, et une "*Explication d'un essai de Restauration de l'amphithéâtre Flavien*"¹⁶⁵⁵ qu'il rédige en 1808-1809, il les emporte à Paris en avril 1809. Peu après, sans doute, il prête les dessins à Hippolyte Lebas qui les lui rend le 24 avril 1810¹⁶⁵⁶, la veille de son départ de Paris pour Rome. Pâris complète son travail lors du dégagement des souterrains qui est effectué par l'administration française entre 1811 et 1813 (sur son conseil)¹⁶⁵⁷. En 1816 il met au net son étude et rédige une table des dessins (constituant 48 planches)¹⁶⁵⁸. A Besançon, vers octobre 1817¹⁶⁵⁹ il fait copier certains dessins (constituant 19 planches) par Pierre-Alexandre Lapret¹⁶⁶⁰. Entre novembre et 1817 et janvier 1818, il complète le texte d'"*Exposition*" de son "*Amphithéâtre Flavien*" de quelques textes et notes¹⁶⁶¹. Il garde la copie, pour être déposée à son décès à la bibliothèque de Besançon, et expédie l'original à Paris. Cet original est entre les mains de J. De Gérando en février-mars 1818. Le 28 février 1818 Pâris s'enquière auprès de J.-Fr. Bégouen¹⁶⁶² de savoir si celui-ci l'a lu : "*Je veux en même tems vous prévenir que j'ai envoyé à Mr. Degérando mon travail sur le Colisée que Mr. le Duc de Richelieu doit présenter au Roi comme un hommage de ma part. Vous avés désirés le connoître et j'ai prié Mr. Degérando de vous le communiquer. Si vous désirés prendre une connoissance réelle de ce travail, il est nécessaire de lire ce que j'ai écrit sur chaque feuille et surtout sur la 3^e. Jusqu'à présent aucun auteur architecte ou antiquaire, n'avoit connu la manière dont cet édifice étoit décoré du côté de l'arène et je suis le premier qui avec le secours des vestiges existans à l'envers du mur de face, et les nombreuses colonnes retrouvées dans les fouilles faites par ordre du Gouvernement françois, ait montré et prouvé le portique qui terminoit cet amphithéâtre du côté intérieur : vous verrés cela*

¹⁶⁵⁴ Peut-être dans BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562.

¹⁶⁵⁵ Copie dans BIF. ms. 1036, fol. 27 r°-36 v°.

¹⁶⁵⁶ BIF. ms. 1036, fol. 2 v°. Reconnaissance signée Pâris.

¹⁶⁵⁷ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, fol. 1 r°.

¹⁶⁵⁸ *Ibidem*, fol. 1 v°.

¹⁶⁵⁹ Lettre à A. Guénépin du 24 octobre 1817, BIF. 1906, fol. 2 r°.

¹⁶⁶⁰ Jeune dessinateur, neveu de Denis-Philibert.

¹⁶⁶¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, fol. 2 r°, notamment.

¹⁶⁶² AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

particulièrement par la feuille XIV, la coupe XXX et le détail de construction feuilles XLIV ou XLV¹⁶⁶³. Au surplus en lisant vous connoîtrés mieux ce que je pourrois vous dire ici qu'imparfaitement. [...] Voulés vous bien, Monsieur, engager M^r. Degérando à me faire connoître le résultat de la présentation de mon ouvrage et s'il sera envoyé à la Bibliothèque Royale de Paris, désir qui est l'unique but de cette présentation; car je ne suis pas assés peu instruit des choses de ce monde pour croire que mon hommage soit seulement remarqué". Le 24 mars 1818 il s'inquiète à nouveau, auprès du même¹⁶⁶⁴, de son manuscrit : "Je vous parlois du livre pour le Roi que j'avois envoyé à M^r. Degérando que j'avois prié de vous en donner communication [...]. Avés vous vu mon travail sur l'Amphithéâtre Flavien ? Je désireroi Monsieur le Comte de sçavoir ce que vous en pensés, si vous avés eu le tems de le lire surtout; car je crois qu'ayant ajouté sur chaque feuille l'explication que j'ai cru indispensable, il me semble que quelque médiocre ou mauvaises qu'elles soyent, aidées des figures elles doivent être faciles à comprendre. Je conçois que pour y prendre un véritable intérêt, il faut être architecte ou antiquaire; aussi c'est essentiellement pour eux que j'ai fait ce travail que je souhaite qui soit déposé à la bibliothèque du Roi à Paris ? C'est uniquement pour cela que je lui en fait hommage; car je n'ai pas la sotise de croire qu'il le regarde et que cela puisse l'intéresser, mais je veux qu'un travail qui ne sera jamais recommencé sur l'édifice le plus vaste qui peut-être ait jamais existé, ne soit pas perdu pour ceux à qui il peut être utile. Il étoit au dessous de moi de le vendre et je le donne au Public en en faisant hommage au maître de toutes les propriétés publiques. Si vous voyés votre collègue Degérando engagés-le, je vous prie, Monsieur, à me répondre et à m'instruire de ce qu'il aura fait pour satisfaire à mon désir que je lui ait bien expliqué dans ma dernière lettre. Je l'ai même prié lorsque mon hommage aura été présenté de le faire mettre dans les journaux afin que par la suite personne ne puisse usurper mon nom si on en étoit tenté".

Mais vers le 15-20 mars De Gérando a donné le manuscrit au duc de Richelieu qui l'a montré à Louis XVIII ou du moins lui en parlé. Le duc a aussitôt informé Pâris du bon accueil qu'a réservé le roi à son travail. Pâris, qui n'a plus toute ses facultés, en parle à Bégouen : "*P.S. Je m'apperçois seulement du mauvais arrangement de cette lettre [du 24 mars]: c'est une*

¹⁶⁶³ La mention de ces dernières planches indique que c'est la version de Besançon (Fonds Pâris, ms. 562) comprenant 48 planches qui est entre les mains de De Gérando, car la version de Paris (BIF. ms. 1036) n'en contient que 19 dont 15 numérotées.

¹⁶⁶⁴ AN. 442 AP. liasse 1, III, 3.

*preuve de ma pauvre tête*¹⁶⁶⁵ que je vous prie d'excuser. Je r'ouvre ma lettre pour vous dire, Monsieur, que je viens d'en recevoir une de M^r. le Duc de Richelieu qui m'assure que le Roi a agrée mon hommage et qu'elle a ordonné que mon travail seroit multiplié par le moyen de la lithographie".

Nous avons déjà parlé du projet de publication qui s'ensuivit. Logiquement le manuscrit entre les mains de De Gérando, c'est-à-dire l'original, aurait pu rester à Paris, et être déposé -à défaut d'être publié- à la Bibliothèque Royale. Mais pour une raison que nous ignorons, l'original (à moins qu'il s'agisse d'une seconde copie, l'original étant tperdu) est sans doute revenu à Besançon, peut-être à l'initiative de Ch. Normand, et s'y trouve toujours, malgré l'affirmation de Ch. Weiss pour qui c'est la copie de A. Lapret qui y est conservée¹⁶⁶⁶. Par contre, l'exemplaire qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'Institut est une version arrêtée en 1810, prêtée à H. Lebas, qui en a finalement fait don à l'Académie des Beaux-Arts¹⁶⁶⁷ en 1854¹⁶⁶⁸.

Un autre élément de son cabinet cependant ne parviendra pas à la bibliothèque : c'est un buste en marbre de Pie VI. Pâris en a en effet fait don à la cathédrale de Besançon. Le 23 août 1818 Charles Weiss nota dans son journal¹⁶⁶⁹ : "C'est aujourd'hui qu'on inaugure dans le chœur de l'église cathédrale le beau buste en marbre de Pie VI, dont M. Paris a fait présent au chapitre. Ce buste sera soutenu par un piédestal sur lequel on a gravé une inscription destinée à consacrer le souvenir du donateur. C'est moi qui l'est tourné en latin". Weiss a donné le texte de cette inscription dans sa "Notice" sur Pâris¹⁶⁷⁰: "CLARIS. COM. DE PRESSIGNY¹⁶⁷¹ PARI. FRANC. SEDEM. OCCUPANTE. HANC. EFFIG. VENERAB. SS. PONTIFIC. PII

¹⁶⁶⁵ Dans la même lettre Pâris parle plus haut "*de la perte presque absolue*" de sa mémoire.

¹⁶⁶⁶ "La copie que nous possédons a été faite par M. Alex. Lapret, qui avait mérité par ses talens la confiance d'un juge aussi éclairé", *Ch. Weiss, 1821*, catalogue n° 701, p. 134.

¹⁶⁶⁷ BIF. 1036, fol. 1 r°.

¹⁶⁶⁸ Sur ce problème complexe, cf. Volume IV, la présentation des manuscrits concernant le Colisée.

¹⁶⁶⁹ *Journal 1815-1822, op. cit.*, p. 215.

¹⁶⁷⁰ *Ch. Weiss, 1821*, pp. 13-14, note 1.

¹⁶⁷¹ Cortois de Pressigny était ambassadeur de France à Rome en 1814 (Pâris l'y a connu), puis il devint archevêque de Besançon.

VI ECLÈS. METROPOL. BISVN. OFFEREBAT. P.A. PARIS EQV. ORD. REG. BISVNTINVS M. DCCC. XVIII.". Ce buste, œuvre de Giuseppe Pisani, sculpté à Rome avant 1817, Pâris l'avait rapporté de Rome. Il a depuis été enlevé de la cathédrale.

La réception du legs Pâris

Ch. Weiss a retranscrit la délibération du conseil municipal de Besançon, du 16 août 1819 par laquelle ce dernier a accepté le legs¹⁶⁷².

"Le Conseil étant réuni extraordinairement, ensuite d'autorisation de M. le Préfet, en date du 6 du courant, M. le Maire a donné lecture du testament olographe de M. Pierre-Adrien Paris, architecte du Roi, et dessinateur de son cabinet, qui lègue à la bibliothèque publique de la ville, ses livres, manuscrits, dessins en bordures et autres, études d'architecture, tableaux, bustes en marbre, bas-reliefs, antiquités, terres cuites anciennes et modernes, opuvrages modernes en divers marbres, bronzes, médailles, modèles en bois, et généralement tout ce qui compose se collection de curiosités. Ce testament , en date à Besançon du 14 mai 1818, a été publié le 3 août 1819. Le Conseil a entendu cette lecture avec le plus vif intérêt, et a déclaré à l'unanimité qu'il demandait à être autorisé à accepter le legs au nom de la ville. Mais voulant donner un témoignage solennel et durable de la reconnaissance dont il est pénétré pour un citoyen aussi généreux, le Conseil a délibéré qu'il serait ajouté une salle pour y placer les objets légués par M. Paris, laquelle sera décorée de son buste en marbre, avec une inscription qui rappellera ses vertus et ses talents. Que pour l'exécution de ce projet et les mesures à déterminer, il serait pris ultérieurement délibérations; que cependant la ville fera célébrer pour M. Paris un service religieux auquel le Conseil municipal assistera en corps. Signé au registre, Marquis de Terrier-Santans".

La salle "Pâris" à la Bibliothèque municipale

Le journal de Charles Weiss est encore la principale source d'information pour suivre le déroulement de l'installation de la Bibliothèque et de la Collection Pâris à la Bibliothèque municipale :

- 24 août 1819 : "Le buste en marbre de M. Paris est arrivé de Rome; on l'a déposé dans le cabinet des manuscrits de la bibliothèque, en attendant

¹⁶⁷² Ch.Weiss, 1821, pp. 38-39.

l'érection du soubassement; il est du plus beau marbre et d'une ressemblance parfaite"¹⁶⁷³.

Il s'agit du buste en marbre "par un élève de M. Canova" signalé dans le catalogue du même Charles Weiss¹⁶⁷⁴, avec la mention "Ch^r. de Saint-Michel". Nous devons supposer qu'il s'agit d'une œuvre commandée à Rome après 1814 (mention de l'ordre de Saint-Michel), et arrivée à Besançon en août 1819.

- 3 décembre 1819 : "L'ordonnance du Roi qui autorise la ville à accepter le legs de M. Paris est enfin arrivé"¹⁶⁷⁵.

- 27 décembre 1819 : "Le cabinet de M. Paris ne peut être réuni en ce moment à la bibliothèque, et il va être transporté dans les bâtimens de l'académie; mais au lieu d'en remettre la garde à M. Jolivet ¹⁶⁷⁶ nommé conservateur du musée et qui habite cette maison, on a décidé qu'on la donnerait à un ouvrier horloger, fort bon diable, mais qui n'a peut-être jamais regardé un tableau; et il paraît qu'on est décidé à empêcher de prendre connaissance de cette collection le bibliothécaire qui doit en faire la description". Précisons que c'est justement Weiss qui est bibliothécaire de la Ville depuis 1811.

- 22 mars 1821 : "Aujourd'hui a été inauguré à la bibliothèque le buste de J. Mairet, exécuté en marbre à Paris par notre compatriote M. Maire, jeune artiste de la plus haute espérance. Je l'ai fait placer à l'entrée de la salle sur la table de travail de M. Paris, en attendant qu'on ait imaginé un endroit où il sera d'une manière plus convenable"¹⁶⁷⁷. Nous pouvons en conclure qu'à ce moment la partie des meubles de Pâris légués à la Ville¹⁶⁷⁸ est déposée à la Bibliothèque municipale. Le bureau de Pâris, de style Empire, sans doute acquis après son arrivée à Besançon, est encore aujourd'hui conservé à la Bibliothèque municipale.

- 25 mai 1821 : "*Catalogue de la bibliothèque de M. Paris, architecte et dessinateur de la Chambre du Roi, chevalier de son ordre, etc., Besançon, Chalandre, in-8°, avec six pl.*"¹⁶⁷⁹. C'est ainsi que Weiss signale la sortie

¹⁶⁷³ *Ibidem*, p. 254.

¹⁶⁷⁴ *Ch. Weiss, 1821*, catalogue n° 481, reproduit pl. 1, d'après une gravure de A. Lapret.

¹⁶⁷⁵ Cité *supra*.

¹⁶⁷⁶ C'est pourtant Jolivet qui venait d'assister E.-F. Caseau dans l'estimation des peintures et dessins de la Collection Pâris (cf. *supra*).

¹⁶⁷⁷ *Journal 1815-1822, op. cit.*, p. 330.

¹⁶⁷⁸ La "*Liquidation*" distingue en effet des meubles vendus et d'autres "*légués à la Ville*". Le bureau de Pâris fait manifestement partie de ce second lot.

¹⁶⁷⁹ *Journal 1815-1822, op. cit.*, p. 336.

du catalogue imprimé qu'il a rédigé, et qui a été imprimé aux frais de la Ville par ordre du conseil municipal¹⁶⁸⁰.

- 25 novembre 1821 : "C'est demain qu'on adjuge les travaux de construction du cabinet Paris"¹⁶⁸¹.

En attendant, la collection Pâris est installée provisoirement dans l'ancienne abbaye Saint-Vincent, elle y restera jusqu'en 1829¹⁶⁸².

La Bibliothèque publique de Besançon s'était installée après la Révolution dans l'ancien couvent de l'Oratoire (rue Saint-Maurice, aujourd'hui rue de la Bibliothèque) devenu Bien National. Le bâtiment en question, le long de la rue Saint-Maurice, en 1804, avait été débarassé de ses séparations intérieures pour ne former qu'une seule salle. Mais il convenait de l'agrandir d'une nouvelle salle.

Le projet fut confié à D.-Ph. Lapret¹⁶⁸³, architecte-voyer de la ville, qui dessina en 1805 un aménagement de l'ancienne chapelle de l'Oratoire implantée perpendiculairement à la rue Saint-Maurice. Lapret ne se contenta pas d'un aménagement intérieur : il projeta une nouvelle façade, légèrement en avant de l'ancienne, en pierre de taille selon les règlements de la Ville. Une délibération du conseil municipal nous apprend que Lapret avait consulté son maître Pâris avant d'achever son projet et que ce dernier y avait apporté quelques corrections¹⁶⁸⁴.

Le projet de Lapret, approuvé par le maire et le préfet, a été soumis au conseil des Bâtiments civils le 25 mai 1807¹⁶⁸⁵. "D'après ce plan [écrit Louis-François Petit-Radel, inspecteur, rapporteur du projet devant le

¹⁶⁸⁰ A la date du 7 septembre 1821, Ch. Weiss (*op. cit.*, p. 343) note : "Nous avons perdu cette semaine M. Noël, relieur très distingué [...]. Sa réputation s'étendait jusqu'à Paris où ses reliures moins belles, mais plus solides que celles de Bozerian, sont très estimées. Son dernier ouvrage est la reliure en maroquin rouge de l'exemplaire du *Catalogue du Musée Paris* destiné au cabinet du Roi".

¹⁶⁸¹ *Journal 1815-1822, op. cit.*, p. 347.

¹⁶⁸² Cf. J.-M. Dubois et Ph. Lagrange, "Essai d'histoire du musée d'archéologie des origines à 1909", dans *1694-1994. Trois siècles de patrimoine public. Bibliothèques et musées de Besançon*, Besançon, 1994, p. 164.

¹⁶⁸³ Cf. P. Brune, *op. cit.*, p. 158.

¹⁶⁸⁴ Cf. J. Mironneau, "La Bibliothèque Municipale de Besançon. Architecture, décor, aménagement", dans *1694-1994. Trois siècles de patrimoine public. Bibliothèques et musées de Besançon, op. cit.*, p. 91. J. Mironneau parle de "nouveau bâtiment" alors qu'il s'agit d'après Petit-Radel, d'une ancienne chapelle appropriée en salle de bibliothèque. Lapret, dans ses dessins (BM. Besançon, Yc. B 2 23) parle de "grande salle de l'ancien collège de Besançon". Il ne peut en tout cas s'agir d'un bâtiment neuf, car J. Mironneau lui-même évoque une ancienne façade "faite de moellons".

¹⁶⁸⁵ AN. F²¹ 2477, n° 130.

conseil], le corps principal de la bibliothèque se trouve placé dans l'église; la teinte jaune indique le projet en entier, sans indiquer, par une autre couleur, l'état primitif de cette église; l'on se propose de démolir la portail actuel pour le reconstruire plus loin à 3 pieds 1/2 [1 m environ] et l'on y gagne rien, car on met à la place de l'ancien portail 4 colonnes, ce qui force à un changement de la croupe du comble dont la dépense seule, suivant le devis, est de 3.754 francs, y compris l'escalier et quelques autres parties; la maçonnerie au total se monte à la somme de 20.169 francs [...]. Nous ne voyons pas non plus qu'il soit parlé du corps de logis qui contient le logement du concierge et magasin, il doit nécessairement entrer pour quelque chose dans ces dépenses [que Petit-Radel évalue à plus de 40 000 francs]. Cette église, convertie en bibliothèque, est composée d'une entrée sur la rue, grand vestibule et nef servant de salle; sur le milieu de la longueur sont deux petits escaliers hors d'œuvre, pour le service des galeries; à droite une allée couverte l'on ne sait pourquoi; à gauche un escalier. Pour éclairer cette bibliothèque l'on doit pratiquer dans la partie la plus haute, de grands jours en demi-cercle, au nombre de dix; la hauteur de la nef est divisée en deux galeries en retraite, l'une sur l'autre pour le service des rayons; le vestibule sera éclairé par un jour en lanterne; telle est la disposition projetée de cet établissement". Petit-Radel propose surtout de renoncer au déplacement du portail, "en lui donnant le caractère qui lui convient soit par quelque suppression, soit par quelques additions". Il observe aussi "que le vestibule serait mal éclairé par la lanterne qui serait inutile, et qu'il serait mieux que la tribune fut libre pour la facilité du service". Le conseil a repris les conclusions de l'inspecteur, et a renvoyé le plan à Lapret pour qu'il le modifie dans le sens souhaité.

Mais la Ville de Besançon tenait à la nouvelle façade de sa bibliothèque. Le maire, baron A.-L. Daclin, insista auprès du ministre de l'Intérieur, ne concédant que la suppression d'une lanterne prévue par Lapret pour éclairer le vestibule. Le conseil des Bâtiments civils accepta finalement qu'une façade nouvelle en pierre de taille soit construite, mais à l'alignement ancien, afin de ne pas modifier le comble.

L'aménagement de l'église de l'Oratoire en bibliothèque commença dès 1808¹⁶⁸⁶. L'adjudication des ouvrages de gros-œuvre eut lieu le 22 août, et

¹⁶⁸⁶ Cf. J. Mironneau, "La Bibliothèque de Besançon au temps de Charles Weiss", dans *Mémoires de l'Académie de Besançon*, vol. 177, 1966-1967, pp. 255-284.

la première pierre fut posée le 22 septembre¹⁶⁸⁷. Mais les travaux ont été interrompus par des coupes budgétaires, puis par les "événements" de 1814-1815, comme l'écrit Ch. Weiss¹⁶⁸⁸. Ils n'ont été achevés qu'en 1817, et l'inauguration a eu lieu en avril de l'année suivante : "La bibliothèque publique dont la construction, interrompue par les événements, a été terminée l'année dernière, a enfin été ouverte aujourd'hui [27 avril 1818]. Une grande affluence de curieux s'est portée à la bibliothèque pour jouir de la vue de la salle dont la disposition et le décor fait infiniment d'honneur à l'architecte, M. Lapret".

Weiss a aussi noté, comme nous l'avons vu, qu'après que le conseil municipal eut pris connaissance du testament de Pâris (rendu public le 3 août 1819) il décida "qu'il serait ajouté à la bibliothèque une salle pour y placer le Musée Paris"¹⁶⁸⁹.

Commence alors l'histoire de la "Salle Pâris". Il semble que Pâris lui-même avait commencé à concevoir cette salle destinée à recevoir son legs, legs annoncé bien avant son décès et l'ouverture de son testament. C'est certainement à ce projet qu'a fait allusion le recteur de l'Académie de Besançon, D. Ordinaire, dans son discours prononcé devant sa tombe : "S'il désiroit de vivre encore quelques mois, c'étoit afin de pouvoir établir et décorer lui-même à ses frais le local que la Ville va consacrer à recevoir son musée"¹⁶⁹⁰.

A peine la bibliothèque inaugurée, il faut donc l'agrandir. Reconnaissons que si le projet de Lapret a été conçu en 1805, le legs Pâris n'est intervenu qu'en 1819. Dès 16 août 1819 la Ville a donc décidé la construction d'une salle pour accueillir le Cabinet Pâris. C'est logiquement Lapret, architecte de la Ville et ami de Pâris, qui a été chargé du projet de nouvel agrandissement de la bibliothèque. Il présenta ses plans en 1820. Le département décida de participer au financement des travaux.

Ch. Weiss a noté que les travaux ont été adjugés le 25-26 novembre 1821. Lapret, décédé le 30 décembre 1821, n'a donc pas vu son œuvre

¹⁶⁸⁷ Cf. J. Mironneau, 1994, *op. cit.*, p. 92.

¹⁶⁸⁸ *Journal 1815-1822*, *op. cit.*, p. 204, à la date du 27 avril 1818, jour de son ouverture au public.

¹⁶⁸⁹ *Ch. Weiss, 1821*, p. 37, note (2).

¹⁶⁹⁰ Discours retranscrit dans *Ch. Weiss, 1821*, cf. *supra*.

achevée, loin de là¹⁶⁹¹. Poursuivis sous la direction des architectes municipaux Mathieu, puis Pierre Marnotte (à partir de 1823), les travaux n'ont été achevés qu'en 1828. C'est à P. Marnotte qu'est due la décoration intérieure de la "Salle Pâris" et de la salle du premier étage.

L'agrandissement en question consiste donc dans la reconstruction du bâtiment sur rue, contigu à l'église, comprenant au rez-de-chaussée le logement du concierge et l'entrée sur la cour, et dans la construction d'une aile en retour d'angle, formant le troisième côté de cette cour (aile séparée par la cour de la "grande salle" de la bibliothèque aménagée entre 1810 et 1818, par indisponibilité de terrain contigu). Le porche d'entrée dessert à droite l'escalier (qui a aussi son entrée particulière directement sur la rue) d'accès à l'étage, à gauche le logement du concierge et un "corridor servant d'accès au cabinet de Pâris".

Notons qu'un peu plus tard, la bibliothèque a été agrandie d'une quatrième aile, parallèle à la rue Saint-Maurice. En 1834, P. Marnotte avait dessiné un important projet prolongeant la "grande salle" (dans l'ancienne chapelle) d'un plan cruciforme et de quelques annexes¹⁶⁹² [fig. 359]. Pour la seule aile gauche de ce plan, fermant la cour déjà constitué par les trois premiers corps de bâtiments, une adjudication eut lieu en août 1835. En 1836 Marnotte perdit la direction des travaux qui furent achevés par son successeur, Alphonse Delacroix, en 1839.

C'est donc en 1829 que la bibliothèque et la collection Pâris, entreposées dans l'abbaye Saint-Vincent depuis 1819, sont venues se loger dans la "Salle Pâris" nouvellement construite.

La "Salle Pâris" ou "Cabinet Pâris", est une grande salle allongée, éclairée par cinq fenêtres. Vers 1839¹⁶⁹³, trois vitrines alignées en occupent le centre, les livres sont rangés le long du mur opposé aux fenêtres. 16 piédestaux, disposés légèrement en avant des murs, portent sans doute des sculptures.

La "Salle Pâris" a malheureusement été supprimée dans les années 1980, les différents types d'objets (manuscrits, dessins, objets d'art, ...)

¹⁶⁹¹ Notons qu'après le décès de Lapret et l'achèvement des travaux, "les plans, les projets et le recueil de dessin de M. Lapret seront déposés par sa veuve dans le cabinet de M. Paris", Ch. Weiss, 1822, *op. cit.*, p. 51.

¹⁶⁹² Archives de la BM. Besançon.

¹⁶⁹³ Nous donnons cette description à partir d'un plan (conservé aux Archives Municipales de Besançon) de P.Marnotte, architecte qui a pris la succession de Lapret, et qui a agrandi la Bibliothèque en 1839, en ajoutant une aile fermant la cour à l'ouest, aile comprenant une "galerie d'antiques" ouverte au rez-de-chaussée.

étant rangés dans leurs catégories respectives au sein des collections de la bibliothèque, comme les livres l'avaient été auparavant, intégrés (y compris quelques ouvrages imprimés mais annotés de la main de Pâris) dans le fonds général.

Nous verrons¹⁶⁹⁴ qu'une "Salle Pâris" a également été aménagée, cette fois au Musée de Besançon, en 1919.

Le catalogue de la bibliothèque de Pâris établi par Ch. Weiss et sa publication

Le "tombeau" de Pâris ne se compose pas seulement de la "Salle Pâris", mais aussi du *Catalogue de la Bibliothèque de M. Paris, architecte et dessinateur de la Chambre du Roi, Chevalier de son ordre, suivi de la description de son Cabinet. Imprimé par ordre du Conseil Municipal. Besançon, à la Librairie de Deis, Grande-Rue, 1821. De l'Imprimerie de Chalandre*. L'ouvrage est anonyme, mais la dédicace au maire de Besançon, le marquis de Terrier-Santans, est signée de son auteur, Charles Weiss, bibliothécaire de la ville¹⁶⁹⁵. L'ouvrage se compose de trois parties, une "Notice sur M. Paris" (pp. 1-40), un "Catalogue de la Bibliothèque de M. Paris" (pp. 1-146), comprenant 777 numéros (certains regroupant plusieurs volumes d'un même titre ou plusieurs titres) et enfin une "Description du Cabinet de M. Paris" (pp. 147-222), comprenant 509 numéros. L'ouvrage est complété d'un index et de six planches gravées par P.-A. Lapret (un portrait de Pâris et quelques objets antiques de sa collection¹⁶⁹⁶).

La notice sur Pâris est probablement celle lue le 25 janvier 1821, sous le titre *Eloge historique de feu M. Paris*, et déjà citée¹⁶⁹⁷.

Le travail de Ch. Weiss sur la bibliothèque et la collection, dans la perspective du legs, a peut-être été commencé du vivant de Pâris. C'est ce que peut laisser entendre un passage du discours de D. Ordinaire, discours déjà cité : "Des douleurs aiguës venoient-elles suspendre ses travaux [les

¹⁶⁹⁴ Volume II, "L'intellectuel", "Le collectionneur".

¹⁶⁹⁵ Sur Weiss, on verra, en dernier lieu, S. Leprun, "Introduction", dans *Journal 1815-1822, op. cit.*, pp. 9-19; et G. Mathieu, "La Bibliothèque Municipale au XIX^e siècle", dans *1694-1994. Trois siècles de patrimoine public. Bibliothèques et musées de Besançon, op. cit.*, pp. 103-108.

¹⁶⁹⁶ Vases et statues en bronze, lampes de terre cuite, vases en céramique et sculptures en bronze.

¹⁶⁹⁷ Ch. Weiss, collaborait depuis 1809 à la *Biographie Universelle* de J. et L.-G. Michaud, et était donc un spécialiste du genre. Pour Michaud, il donnera évidemment la notice sur Pâris, déjà citée.

observations ajoutées à ses relevés], il faisait dresser sous ses yeux l'inventaire de son cabinet"¹⁶⁹⁸. Cet inventaire fut-il commencé par Weiss lui-même ou par D.-Ph. Lapret ? Quoiqu'il en soit, le document dut servir à Weiss.

La publication de Weiss a eu un impact déterminant sur la connaissance de Pâris. Depuis 1821, tous les auteurs intéressés par Pâris s'y sont évidemment référés. Pâris compte parmi les rares architectes qui aient eu droit à une biographie de 40 pages moins de deux années après leur décès. Certains, et des plus importants, attendent encore une biographie qui ne se réduise pas à une notice nécrologique. Cette chance pour la connaissance de Pâris a cependant eu un revers. L'existence d'une notice biographique développée, rédigée par un spécialiste ayant fréquenté durant plus de deux années son personnage, n'a pas incité ses successeurs à entreprendre des recherches biographiques approfondies. Aussi, bien des erreurs commises par Weiss, dont certaines sont imputables à Pâris, par défaut de mémoire ou par volonté de réécrire sa vie, sont-elles passées dans presque toutes les notices biographiques, même récentes. De plus, par un phénomène naturel, des suppositions de Weiss sont devenues des affirmations, des formulations ont été détournées¹⁶⁹⁹.

¹⁶⁹⁸ *Ch. Weiss, 1821*, p. 36.

¹⁶⁹⁹ Nous avons vu comment, à propos des fouilles du Colisée, la formulation de Weiss fut abusivement interprétée. *Ch. Weiss, 1821*, p. 26 écrit : "M. Paris conseilla en 1811 de reprendre les fouilles du Colisée : cet avis fut adopté, mais on y mit la condition qu'il se chargerait de diriger les travaux. L'étude spéciale qu'il avait déjà faite de ce monument [...], lui rendit cette proposition agréable, et il est résulté des recherches auxquelles il se livra pendant trois ans, un ouvrage [...]". Positivement, Weiss n'écrit à aucun moment que Pâris a effectivement dirigé les fouilles du Colisée, pourtant tous les auteurs en sont arrivés à cette conclusion.

CONCLUSION

LES TROIS VIES DE PIERRE-ADRIEN PÂRIS

La vie de Pâris est de celles qui ont connu bien des bouleversements. Comme celle de la plupart de ses contemporains elle a été abruptement sectionnée en deux parties. C'est évidemment la Révolution qui est à l'origine de cette coupure. Mais, pour Pâris, cette coupure a été plus profonde et plus durable que pour d'autres pour lesquelles elle n'a duré que le temps de la Terreur. Pâris l'a volontairement prolongée, par son étrange retraite en Normandie, puis l'a scindée par deux séjours à Rome qui n'auraient dû être que de courts voyages.

Une vie qui aurait pu être paisible, seulement marquée par une ascension professionnelle et sociale notable, s'est transformée en une vie aux épisodes contrastés, des mondanités de la Cour aux solitudes de la Franche-Comté, de la retraite rurale dans le pays de Caux aux séjours romains, ces derniers renouant, plus ou moins volontairement, avec l'activisme de la jeunesse.

La vie de Pâris a commencé et s'est poursuivie, jusqu'en 1792, d'une manière très conventionnelle. Fils d'homme du bâtiment, grâce à son talent, à son travail et à quelques relations, il est parvenu au faite de ce que pouvait être une carrière d'architecte sous l'Ancien Régime. Il ne lui a alors manqué, pour sa postérité, que la construction d'un grand édifice public parisien. Son obstination à respecter à la lettre le serment prêté à Louis XVI à son entrée au service de la Chambre et du Cabinet du roi a accentué pour lui la coupure révolutionnaire. Chalgrin et Brongniart ont obtenu de grandes commandes sous l'Empire, Peyre le Jeune ou Bélanger ont

retrouvé des places, même si Ledoux n'a pas renoué, mais involontairement, avec la commande.

1792 représente donc la grande coupure dans la vie de Pâris, même si le renoncement à construire de notre architecte n'a été ni immédiat ni total. Pâris a explicitement, quoique tardivement (vers décembre 1807), déclaré qu'il avait "*quitté son état depuis 1792*"¹⁷⁰⁰. Quelques temps auparavant (1805) il s'en était expliqué plus longuement : "*Le sort m'a refusé de faire moi-même l'emploi de tous les précieux matériaux que j'avois rassemblés. Parvenu à l'époque où les talents ont acquis leur maturité par l'expérience, pourvu de places honorables, membre de l'Académie depuis bien des années, enfin anobli par mon auguste maître et nommé par lui chevalier de son ordre, je devois me flatter de ne pas manquer d'occasions brillantes pour justifier la confiance et la considération dont on m'avoit honoré, lorsque la Révolution est venue détruire mes espérances, et faire un devoir à ma délicatesse d'abandonner mon état. Toutes les cérémonies étant du ressort de la place que j'occupois dans la maison du Roi, je me suis trouvé sans l'avoir cherché l'architecte des Etats Généraux et des Assemblées nationales qui s'y sont substituées, et cela a duré jusqu'à la captivité de mon malheureux maître, à qui il n'a manqué que l'énergie pour être le meilleur des rois, comme il étoit le plus excellent des hommes. Attaché à sa personne par reconnoissance, par respect et par inclination, autant que par le lien sacré de mes serments, ma conscience ne pouvoit me permettre de continuer à servir ses ennemis*"¹⁷⁰¹.

Jusqu'en 1796 environ, il a espéré une restauration de la monarchie, hésité entre une retraite définitive en Normandie, la révolte et l'émigration. Il a finalement opté pour la première alternative, s'y est tenu jusqu'en 1806, et s'est dès lors considéré comme un vieillard qui n'avait plus à attendre que la mort. Il l'a avoué dans le texte précédemment cité, daté du 23 mai 1805, alors qu'il ne se doutait pas encore qu'une autre vie allait commencer pour lui dans moins de deux ans : "*J'ai regretté quelquefois de n'avoir pas choisi pour y finir mes jours, cette humble patrie des Arts, ce doux climat de l'Italie, plus convenable à ma constitution que le ciel froid et humide de la Normandie, pays si beau sous d'autres rapports! Mais à mon âge, les illusions se dissipent : on a besoin surtout d'alimenter son cœur, et je ne le pourrois nulle part aussi bien qu'au centre d'une famille respectable autant qu'aimable, dont l'adoption m'est plus honorable que je ne puis le*

¹⁷⁰⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 1.

¹⁷⁰¹ "*Etudes d'Architecture*", vol. VII, ms. 482, épilogue à la "*Table*".

mériter. Parvenu à ma soixantième année, mes infirmités ne me permettront que peu de momens à vivre, et je ne puis en faire un meilleur usage que de les consacrer à l'amitié".

La brouille avec Grégoire de Rumare, survenue en 1806, qui le confirma dans son projet de revoir une dernière fois l'Italie, ouvrit pour lui un troisième chapitre à sa vie, auquel il ne s'attendait guère.

L'homme qui se considère comme un vieillard va successivement diriger l'Académie de France à Rome, assumer le démontage et le transfert des "Antiquités Borghèse", participer à la rédaction des nouveaux statuts de l'*Accademia di San Luca*, se mêler activement aux débats archéologiques romains, continuer à enrichir ses portefeuilles de dessins et sa collection d'antiquités, écrire plusieurs synthèses sur les monuments antiques et modernes de Rome, jusqu'en 1817, même si durant les dernières années romaines la solitude lui a pesé.

Sans doute ces activités, des années 1807-1813 surtout, lui ont-elles permis de répondre à une question qu'il n'avait pu manquer de se poser depuis 1793 : comment se sentir utile alors que l'on a renoncé à son art à l'âge de 48 ans ?

Le retour à Besançon en 1817 est la conclusion relativement surprenante de cette vie bien remplie, malgré le calme des 13 années normandes. Il aurait pu vivre de ses confortables rentes au Havre ou à Rome, quand un amour pour sa patrie franc-comtoise, qui ne s'était guère exprimée auparavant (il avait même écrit que Dijon ou Genève seraient des villes plus agréables à habiter), l'a ramené dans sa ville natale où il ne connaissait pratiquement personne, où il ne possédait aucune propriété.

Des mondanités de la Cour à la solitude romaine et franc-comtoise, Paris a traversé, comme il l'écrit lui-même, "*une vie dont je suis loin d'avoir à me plaindre*"¹⁷⁰².

¹⁷⁰² Lettre à A. Bégouen du 23 mai 1817 (AN. 442 AP. liasse 1, III, 3).

Table des matières du Volume I. 2

LES RETRAITES (1793-1819)

LE DÉPART EN FRANCHE-COMTÉ ET LA RETRAITE EN NORMANDIE (1792-1806)	p. 2
- Les derniers mois à Paris et à Orléans	p. 2
Le départ en Franche-Comté	p. 3
Les raisons du départ à Vaclusotte	p. 5
- Six mois en Franche-Comté (janvier-juin 1793)	p. 8
. Pâris à Vaclusotte	p. 8
Le projet maison-tour pour Vaclusotte	p. 12
Le projet maison-tour pour Vaclusotte	p. 16
L'état de la fortune de Pâris en 1793	p. 20
Le départ de Franche-Comté. La séquestration, puis la vente de ses propriétés	p. 23
- La retraite en Normandie 1793-1806	p. 28
. Les amis de Normandie	p. 30
. Eléments de chronologie	p. 31
Pâris à Colmoulins (1793-1796)	p. 31
Pâris à Escures (1797-1802)	p. 34
Pâris dans le colombier d'Escures (1803-1806)	p. 39
. L'exercice de l'architecture : le refus de construire	p. 40
Le refus de construire	p. 40
Le projet de monument expiatoire à l'exécution de Louis XVI	p. 43
. Pâris sollicité par son ancien milieu	p. 49
. Les sorties de l'académie	p. 49
1796 : le refus de réintégrer l'institution académique	p. 49
1799 : seconde tentative des collègues de Pâris	p. 55
Membre correspondant sans le savoir : la sortie définitive	p. 56
1815 : la proposition de direction de l'Académie de France à Rome	p. 58
. Renouer avec la commande architecturale ?	p. 59
Des décors pour le Théâtre des Arts	p. 60
Les Colonnes Nationales dans les départements	p. 61
. Un architecte aux champs	p. 64

Pâris jardinier	p. 65
D'architecte aux champs à écrivain en herbe	p. 66
. Les " <i>Etudes d'Architecture</i> "	p. 71
. Chez les "amis de Normandie" : une nouvelle famille pour Pâris	p. 73
La vie quotidienne	p. 73
Les affaires financières	p. 77
. Projets et réalisations en Normandie	p. 84
Projets pour la famille Foache	p. 85
Projets pour quelques notables normands (Folleville, Le Couteulx, Amertot)	p. 89
Le château de Bellêtre au Génety	p. 90
Le château de Canteleu	p. 92
Le château de Freneuse à La Frenaye, près de Lillebonne	p. 93
Projets pour la famille Bégouen	p. 93
Les Ecuries d'Haineville	p. 95
L'ancienne abbaye du Valasse	p. 95
Le château et le jardin de Neuilly-sur-Eure	p. 96
Le colombier d'Escures	p. 100
. 1806 : un bilan	p. 105
- Les raisons du départ de Normandie	p. 106
 LE TROISIÈME VOYAGE À ROME (1806-1809)	p. 111
- Le voyage de Paris à Rome	p. 115
Le voyage	p. 115
L'installation de Pâris à Rome (juillet 1806 - février 1807)	p. 117
- Pâris directeur par interim de l'Académie de France à Rome (1807)	p. 119
La nomination de Pâris	p. 120
Le problème du traitement de Pâris comme directeur	p. 126
Les débuts d'un directeur	p. 130
La gestion budgétaire de l'Académie	p. 131
Le problème des commandes de l'Etat aux pensionnaires sculpteurs	p. 137
Ses relations avec les pensionnaires architectes	p. 145
Un directeur architecte	p. 148

La fin de sa gestion	p. 153
Pâris et les pensionnaires architectes après son directorat	p. 162
Bilan d'un directorat	p. 167
- Le voyage à Naples en octobre 1807	p. 168
De Rome à Naples : une route peuplée d'antiquités et de brigands	p. 169
Naples, "la plus belle ville de l'Europe"	p. 174
Les environs de Naples, l'ascension du Vésuve, la descente à <i>Herculanum</i> et à Pompéi	p. 178
Le retour à Rome	p. 182
- Paris et les institutions romaines (1806-1809)	p. 184
. Pâris et l'Académie de Saint-Luc : l'entrée de Pâris à l'Académie	p. 184
L'admission	p. 184
L'affaire Wicar	p. 186
. Pâris et les "Antiquités Borghèse"	p. 190
Les circonstances de la nomination de Pâris comme commissaire	p. 193
Les premières opérations (novembre-décembre 1807) ...	p. 199
L'organisation du travail : les collaborateurs et les dépenses	p. 203
Les pièces en discussion	p. 208
Les pièces étrangères aux "Antiquités Borghèse"	p. 213
Le classement et l'encaissement. L'inventaire final des caisses	p. 219
L'organisation des premiers convois : juin-juillet 1808 ..	p. 222
Les difficultés de départ : août 1808-janvier 1810	p. 225
Le départ de Pâris	p. 234
Le traitement de Pâris	p. 238
Bilan pour Pâris, et suites (1809-1814)	p. 240
- Trois années passées à Rome	p. 148
. La vie de Pâris à Rome	p. 248
. Ses études et ses relevés archéologiques	p. 251
Les études	p. 252
Le Colisée	p. 253
Les trois temples de <i>San Nicola in Carcere (Forum Holitorium)</i>	p. 257

LE RETOUR EN FRANCE (AVRIL 1809 - JUILLET 1810)	p. 258
. De Rome à Paris en avril-mai 1809	p. 259
. Onze mois en France	p. 260
De passage à Paris	p. 261
Séjours en Normandie	p. 261
Les projets pour le Valasse	p. 266
LE QUATRIÈME VOYAGE À ROME ET LE DERNIER SÉJOUR :	
AVRIL 1810 - AVRIL 1817	p. 270
- Le voyage de Paris à Rome	p. 271
- Pâris à Rome. Sa vie quotidienne, ses amis	p. 279
Sa résidence, ses occupations de 1810 à 1814	p. 279
Ses amis à Rome	p. 282
Le décès de Séroux d'Agincourt	p. 284
Ses amis de Normandie	p. 286
Les dernières années à Rome	p. 289
- Pâris, l'administration napoléonienne et les institutions romaines (1810 - 1814)	p. 293
. La reprise des fouilles aux "Bains de Titus"	p. 294
. Paris et l'Académie de Saint-Luc	p. 299
La rédaction des nouveaux statuts de l'Académie de Saint-Luc	p. 300
La sortie de Pâris	p. 308
. Le projet de réédition de Desgodetz	p. 311
. Le projet pour la place du Peuple et le "Jardin du Grand César"	p. 321
- Les recherches archéologiques et les dernières études de Pâris à Rome	p. 328
. Pâris et l' <i>Accademia Romana di Archeologia</i>	p. 328
. Pâris et les fouilles napoléoniennes	p. 334
Pâris et les fouilles au Colisée	p. 334
Les monuments dégagés par les fouilles napoléoniennes	p. 336
. Pâris et les pensionnaires de l'Académie	p. 338
. Les édifices antiques et modernes de Rome	p. 339
LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES À BESANÇON	p. 341
. Le retour en France et l'installation à Besançon	p. 341

Le retour de Rome	p. 341
L'installation à Besançon	p. 343
. Etat d'esprit, état du corps	p. 346
Pâris et sa famille	p. 346
Pâris et ses amis	p. 353
La santé déclinante de Pâris	p. 359
. Ses dernières occupations	p. 361
L'entretien et la mise au net des " <i>Etudes</i> <i>d'Architecture</i> " et des autres manuscrits	p. 361
La dernière traduction	p. 364
Les projets de publications	p. 365
Les derniers projets d'architecture	p. 375
. L'état de sa fortune et ses testaments	p. 378
L'état de la fortune de Pâris	p. 378
Les testaments de Pâris	p. 379
. Les derniers jours, le décès et l'enterrement de "l'homme le plus distingué qu'ait produit notre ville" (Ch. Weiss)	p. 384
Le 1 ^{er} août 1819	p. 384
La tombe à Saint-Ferjeux	p. 386
. La contestation de son testament et la liquidation de ses biens	p. 388
L'inventaire après-décès	p. 389
L'affaire du faux-testament	p. 389
La liquidation de la succession Pâris	p. 392
. Le legs de sa Collection et de sa bibliothèque	p. 392
Le contenu du legs de Pâris	p. 394
La réception du legs	p. 398
La salle "Pâris" à la Bibliothèque municipale	p. 398
Le catalogue de la bibliothèque de Pâris établi par Ch. Weiss et sa publication	p. 403

CONCLUSION

LES TROIS VIES DE PIERRE-ADRIEN PÂRIS	p. 405
---	--------